114

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 47
1945



SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM — 1966

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée par les Professeurs des Facultés des Lettres
d'Aix, Alger, Bordeaux, Montpellier, Poitiers, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 47
1945

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM — 1966

Réimprimé avec le consentement des propriétaires de la Revue

11-72-5

LE COMBAT D'HÉRAKLÈS ET DE KYKNOS

D'APRES LES DOCUMENTS FIGURÉS DU VIe ET DU Ve SIECLE

Les documents figurés du vie et du ve siècle connaissent la lutte qui mit aux prises Héraklès et le fils d'Arès, Kyknos. La scène est identifiée avec sûreté sur quelques vases grâce à la présence d'inscriptions. Mais très souvent l'interprétation reste douteuse et prête à la controverse. Les hoplites défaits peuvent être aussi des géants ou les Troyens que vainquit le héros dans son expédition contre Laomédon. Parfois les éditeurs des vases renoncent à donner un nom aux ennemis d'Héraklès. Nous espérons, grâce à un classement méthodique, parvenir à distinguer les combats authentiques d'Héraklès et de Kyknos, et montrer ainsi le développement de la légende dans les documents figurés.

Dans le premier quart du vie siècle, le *Bouclier d'Héraklès* conte tout au long la lutte que connaissait sans doute déjà Archiloque au viie siècle[1]. Kyknos, fils d'Arès, sévissait en Thessalie où il dépouillait les pèlerins qui allaient à Delphes (479-480). A la demande d'Apollon (68-69), Héraklès et Iolaos rencontrent le brigand et son père dans le sanctuaire d'Apollon à Pagasai. Kyknos provoque le héros. Les deux adversaires sautent de leur char (370-371) et s'affrontent au milieu des grondements du tonnerre de Zeus (382-383) ; Héraklès tue Kyknos (413-423). Arès s'avance pour venger la mort de son fils, mais « Athéna aux yeux pers, du haut du char, étendit le bras et fit dévier l'élan de la javeline » (455-457) et Héraklès atteignit le dieu à la cuisse, le forçant à fuir vers l'Olympe (458-466).

Deux traditions littéraires, indépendantes de l'œuvre hésiodique, lui sont cependant apparentées. La première, la plus proche du *Bouclier d'Héraklès*, fait intervenir dans le combat Zeus et Arès. C'est Apollodore qui en donne la version la plus complète ; selon lui, la lutte ne se passe plus à Pagasai, mais en Macédoine, au

1. Hauvette, *Archiloque*, 170, fr. 48.

bord de l'Ekhédoros : « Kyknos, fils d'Arès et de Pyréné, provoqua Héraklès en duel. Quand Arès voulut venger son fils, il engagea un combat singulier, mais la foudre tomba au milieu d'eux et mit fin à la lutte[1]. »

La deuxième tradition ne parle que des deux combattants, sans mentionner d'intervention divine. Selon Euripide, c'est près du cours de l'Anauros que Kyknos tomba sous les flèches d'Héraklès[2]. Apollodore, à côté du fils de Pyréné, mentionne un autre Kyknos, fils d'Arès lui aussi ; mais le duel se situe à Itonos : « Héraklès fut provoqué en combat singulier par Kyknos, fils d'Arès et de Pélopia ; il releva le défi et le tua[3]. » Pausanias mentionne également un combat singulier — localisé cette fois au bord du Pénée[4].

Stésichore (*fr.* 12)[5] et à sa suite Pindare (*Ol.*, X, 15) racontent bien différemment la lutte. Au cours d'un premier engagement, Héraklès, se trouvant en face de Kyknos et d'Arès, recula ; puis, quand il rencontra Kyknos seul, il accepta le combat et le tua. M. Mazon admet qu'il s'agit là d'une version plus récente imaginée par Stésichore dont la piété aurait été gênée par la blessure qu'Héraklès inflige à Arès selon le *Bouclier*[6]. Certes, le thème de la fuite ou de la défaite momentanée du héros avant son triomphe définitif est ancien. C'est ainsi qu'on le trouve dans la lutte d'Indra et de Vritra dans l'Inde, dans celle de Marduk et de Tiamat à Babylone, dans celle de Zeus et de Typhon en Grèce, dans la légende des Horaces et des Curiaces enfin à Rome. Mais cette version, comme on le verra, est absente des documents figurés ; il doit s'agir là d'une forme secondaire de la légende.

Après ce rapide exposé des données littéraires, voyons celles que fournissent les documents figurés.

*
* *

I. — Apparition de la légende dans les documents figurés

La légende de Kyknos apparaît dans l'art au cours du deuxième

1. Apd., *Bibl.*, II, 5, 11. Cf. Hyg., *Fab.*, 31.
2. Eur., *Héraklès*, 389-393.
3. Apd., *Bibl.*, II, 7, 7.
4. Paus., I, 27, 6. Cf. Diod. Sic., IV, 37.
5. Bergk, *PLG*[4], III, 210.
6. Mazon, *Hésiode* (Coll. Univ. Fr.), 124.

quart du VIe siècle. Un des plus anciens documents est un petit fragment corinthien.

1. Fragment d'Amsterdam (2e quart VIe s.).
Payne, *Necrocor.*, 131 et 330, no 1472 A, fig. 45 *bis* ; Allard Pierson Mus., *Algemeene Gids*, 133, no 1295, pl. 57 ; *CVA*, *Musée Scheurleer*, fasc. II, III C, pl. 8, 10.

L'inscription ϘVϘ ne laisse pas de doute sur l'interprétation de la scène. Le fragment représente un guerrier faisant une large enjambée vers la gauche. Derrière lui se dresse, semble-t-il, un bâtiment, sans doute un temple. Cet élément ne réapparaîtra pas par la suite ; il peut avoir été inspiré au peintre par le *Bouclier d'Héraklès*. La scène se passe, selon le poème, dans le bois sacré d'Apollon, près de l'autel [1] ; le temple symboliserait ici le lieu sacré dans lequel se déroule le combat. Ce fragment difficilement utilisable mis de côté, on peut classer les luttes de Kyknos en deux groupes principaux. Tantôt autour des protagonistes interviennent des divinités et parfois même d'autres personnages ; tantôt n'est représentée qu'une monomachie.

II. — Scène complète : Zeus, Athéna et Arès sont présents

C'est là la forme la plus familière aux peintres attiques archaïques. L'œnochoé de « Khoulos » (ou Kolkhos) est le document le plus complet, le plus clair (à cause des inscriptions) et l'un des plus anciens.

2. Œnochoé de Berlin 1732, signée par « Khoulos » (3e quart VIe s.) : pl. I, 1.
H. 13 [2]. — *Wien. Vorlegebl.*, 1889, pl. I, 2 (notre figure d'après cette reproduction) ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 156, no 1 ; *Metropol. Mus. Studies*, IV, 1933, 172 (Richter) ; Rumpf, *Sakonides*, no 44, pl. 29-31.

ΑΘ[ε]ΝΑΙΑ et **ΗΕΡΑΚΛΕΣ**, lances levées, luttent contre **Α[ρ]ΕΣ** autour du cadavre de **ΚΥΚΤΟΣ** (*sic*). Derrière Kyknos, Zeus s'avance à droite, la tête retournée vers Héraklès, la main gauche levée, la main droite tenant un foudre. De part et d'autre de la

1. *Bouclier*, 70.
2. Il existe trois vieux catalogues des représentations de Kyknos : Heydemann, *Ann. d. I.*, 1879, 80 ; Engelmann, *Arch. Zeit.*, 1879, 187 ; Balsamo, *Studi Fil. Gr.*, 1899, 16. Nous renvoyons au catalogue de Heydemann (= H.).

scène centrale fuient deux chars, l'un conduit par ΙΟΛ[εως] et l'autre par ΦΟ[Є]ΟΣ. Derrière les quadriges accourent [Ποσ]ΕΙΔΟΝ et [Α]ΠΟΛΟΝ. L'ensemble de la scène est encadré par deux spectateurs, l'ΗΑΛΙΟΣ [Γ]ΕΡΟΝ à gauche, ΔΙΟΝΥΣΟΣ (rétr.) à droite.

Comme dans Apollodore (1re version) et dans Hygin, Zeus — au lieu du foudre de Zeus — intervient dans le combat après la mort de Kyknos, non pour lutter contre Arès (il ne brandit pas le foudre), mais pour séparer les adversaires (c'est pour cela qu'il lève la main). Il prend cependant ouvertement le parti d'Héraklès, puisqu'il marche dans le même sens que lui et devant lui. Par ailleurs, la version du *Bouclier* est respectée dans l'ensemble ; Athéna et Arès assistent les deux combattants (ici à pied, en char selon le poème). Le *Bouclier* mentionne la présence des auriges, Iolaos, Phobos et Deimos (v. 463)[1]. Apollon est attendu, puisqu'il a provoqué la lutte. Le Vieillard de la Mer lui-même est à sa place, puisque, selon le *Bouclier*, l'engagement a lieu près de la mer, à Pagasai[2].

Ce type est largement représenté durant le troisième quart du VIe siècle auquel appartiennent les vases suivants. Tous mettent en scène, de part et d'autre d'Héraklès et de Kyknos, Athéna et Arès, et placent Zeus au milieu des combattants.

3. Amphore du British Museum B 212, attribuée au Peintre de Princeton.
   H. 16. — *CVA*, fasc. IV, III He, pl. 51, 1 a, b, c ; *BSA*, 1931-1932, 17, n° 1 (Beazley).
   La scène est complétée comme sur l'œnochoé de « Khoulos » par deux chars en fuite de part et d'autre.

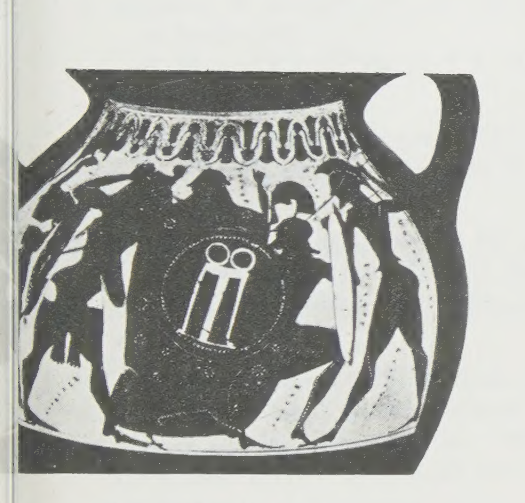
4. Fragment de cratère du British Museum B 365.
   H. 15.
   Héraklès lutte contre Kyknos ; Zeus s'interpose entre eux. De part et d'autre, Athéna (?) et une femme (sans doute la mère de Kyknos) regardent le combat ; puis deux chars s'éloignent de la scène (cf. n° 2). Face aux auriges ou aux chevaux, des vieillards ou des guerriers assistent au combat comme les dieux sur 2.

5. Dinos de Vienne 4603.
   H. 17. — K. Masner, *Samml. Vas. Terrak.*, n° 235.

1. Les deux chars fuyant de part et d'autre du combat singulier sont un motif familier de l'art archaïque : Sarcophage de Clazomènes du Kestner Mus. d'Hanovre (*Ant. Denkm.*, II, 27, 3 ; Johansen, *Fragm. Klaz. Sark.*, dans *Acta Arch.*, VI, 3, 199, fig. 18) ; Sarcophage de Berlin (*Ant. Denkm.*, II, 27, 2).
2. Cf. Adler, *RE*, s. v. *Kyknos*, 2437.



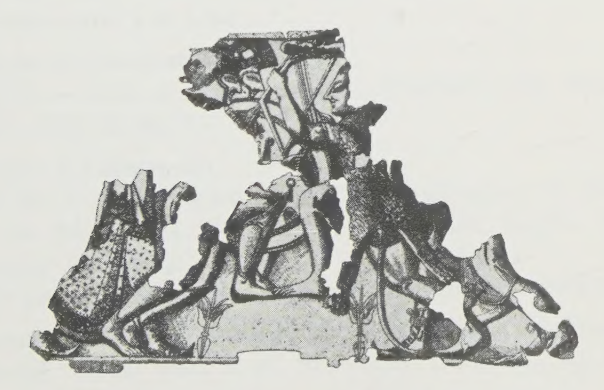
1. — Berlin 1732



2. — Munich 1379

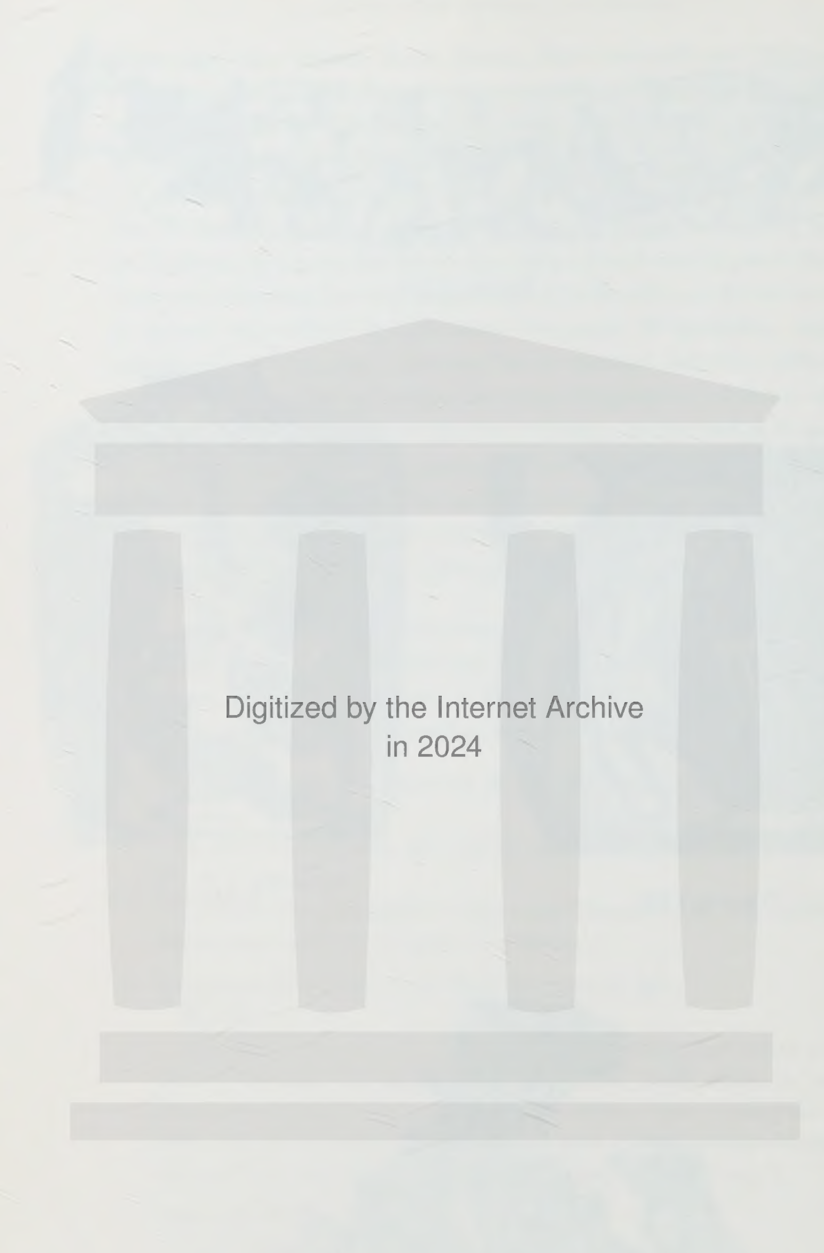


3. — Castellani 570



4. — Bronze de Pérouse

Le combat d'Héraklès et de Kyknos



Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-des-etudes-anciennes_1945_47

De part et d'autre de la scène, deux quadriges s'éloignent. Devant les chevaux, personnages debout ou courant.

6. Amphore de l'ancienne coll. Basseggio, vue dans le commerce à Rome, attribuée au Peintre de Princeton.
   H. 19. — Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, 121, 1 ; *BSA*, 1931-1932, 18, nº 6 (Beazley).

7. Fragment d'amphore de Berlin 3987.
   Représente sans doute Zeus, les deux bras levés, entre Héraklès (manquant) et Kyknos qui s'enfuit.

8. Amphore de Bologne, inv. coll. Palagi 1437, attribuée au Peintre de Berlin 1686.
   H. 20. — *CVA*, III He, pl. 4, 2 ; *BSA*, 1931-1932, 10, nº 4 (Beazley).

9. Amphore du British Museum B 156[1].
   C. Torr, *Rhodes anc. Times*, pl. 6 Bb ; *CVA*, fasc. III, III He, pl. 27, 1 b, c.

10. Amphore du British Museum B 197, attribuée à Amasis.
    Cat. Brit. Mus., II, pl. 6 ; *CVA*, fasc. III, III He, pl. 38, 1 b, et 41 ; *BSA*, 1931-1932, 11, nº 1 (Beazley) ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 43, nº 22.

11. Amphore de Munich 1379, attribuée à Amasis (vers 540) : pl. I, 2.
    H. 18. — Jahn, nº 81 ; Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, 121, 2 ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 44, 24 ; *BSA*, 1931-1932, 10 (Beazley) ; *CVA*, fasc. I, III He, pl. 10, 13, 28-3 (notre figure d'après cette reproduction).

12. Hydrie du Louvre F 301.
    H. 22. — De Witte, *El. Cér.*, I, 2 ; *CVA*, fasc. VI, III He, pl. 72, 5. Hermès assiste à la lutte.

13. Lécythe de l'ancienne coll. Durand.
    H. 21. — *Ann. d. I.*, 1880, pl. M 3 ; S. Reinach, *Rép. Vas.*, I, 344 ; *JHS*, 1932, 28, fig. 3.

14. Lécythe d'Athènes 497.
    H. 14. — Collignon-Couve, nº 676 ; Heydemann, *Gr. Vasenb.*, I, 4 ; *Ath. Mitt.*, 1931, *Beil.* XLIV, 2 ; Elferink, *Lecyth.*, pl. 14, 1 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 27.
    De part et d'autre, deux cavaliers. Puis un assistant à gauche.

15. Fragments d'un plat de l'Acropole 2410, attribué à Sakonidès.
    Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 97 ; *AJA*, 1930, 353, fig. 3 ; *BSA*,

1. Le vase appartient peut-être au deuxième quart du VIᵉ siècle.

XXXII, 18 ; *Hesperia*, 1935, 221, n° 6, fig. 4 ; Rumpf, *Sakonides*, n° 27.

Fr. a) Athéna spectatrice et Hêraklès luttant.

Fr. b) Hoplite fléchissant les genoux ; derrière lui, un autre hoplite s'avance. Au second plan, personnage vêtu d'un long chiton et femme. Apparemment, il s'agit de Kyknos, Arès, Zeus, et la mère de Kyknos (cf. section III, variante *E*).

16. Fragment de pinax de l'Acropole 2545 a et b.

Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 105.

Fr. a) Deux hoplites, dont l'un ΚV[κνος] fléchit les genoux.

Fr. b) En face, ΗΕΡΑΚΛΕΕΣ (rétr.) tenant une épée et un personnage vêtu d'un chiton, Zeus vraisemblablement.

17. Fragment de pinax de l'Acropole 2555, attribué à Sakonidès.

Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 105 ; Rumpf, *Sakonides*, n° 36.

ΚVΚ[νος] (rétr.) s'avance vers la gauche ; devant lui, un personnage vêtu d'un long chiton, sans doute Zeus.

18. Fragment de coupe laconienne de Leipzig.

Arch. Anz., 1923-1924, 82, fig. 19 ; *JHS*, 1932, 27, fig. 2.

Zeus marchant à droite, tenant un foudre dans la main gauche ; puis un hoplite allant à droite et tombant : Kyknos [1].

Toutes ces représentations sont très voisines les unes des autres.

Zeus : d'ordinaire au second plan (sauf peut-être sur 13), occupe le milieu de la scène ; il marche à droite (sauf sur 3 où la scène est d'ailleurs inversée, sur 15 et 17). Il tient tantôt un foudre dans la main droite (2) ou dans la main gauche (13, 18), tantôt une lance dans la main droite (12, 13) ; d'ordinaire, il est sans armes et lève les mains, la main gauche (2, 8, 12), la main droite (9), les deux mains (7, 10, 11, 14). Sur 2, Zeus saisit le bouclier d'Hêraklès [2].

Hêraklès : vêtu de la peau de lion. Il porte de la main gauche le bouclier (2, 9, 12) ou l'arc (13) ; d'ordinaire, la main gauche ne tient aucune arme. De la main droite, il brandit la lance (2, 3 [3], 12, 15?), l'épée (6, 9, 10, 11, 14, 16) ou la massue (8) [4]. Généralement solidement campé sur les deux jambes, parfois bondissant (8).

1. Rumpf (*Arch. Anz.*, loc. cit.) a voulu y voir une Gigantomachie ; mais Woodward (*JHS*, loc. cit.) fait remarquer avec raison que Zeus ne combat pas, puisqu'il tient le foudre de la main gauche.

2. Selon *CVA*, l'interprétation du personnage central sur 12 est douteuse ; mais il n'est que de le comparer au Zeus de l'œnochoé de « Khoulos » pour voir qu'il s'agit de Zeus ; il porte d'ailleurs une couronne.

3. Selon *CVA*, il s'agirait d'une massue ; la photographie semble indiquer une lance.

4. La massue est certainement un emprunt à l'Amazonomachie d'Hêraklès représentée sur l'autre face du vase.

Kyknos : vêtu en hoplite, il combat généralement à la lance, quelquefois à l'épée (3, 16). Sur l'œnochoé de « Khoulos », il est déjà mort. D'ordinaire, il est en fuite, représenté en course agenouillée, la tête tournée vers Héraklès (3, 8, 10, 11, 12, 18) ; parfois, il tombe en avant (6, 16 et sans doute 15) ou il est déjà tombé à terre (9, 13) ; sur 17, semble-t-il, il n'a pas encore été blessé.

Athéna : tantôt la déesse s'avance pour aider Héraklès, la lance haute (2, 3, 6, 8, 10, 12) ; tantôt elle assiste au combat sans intervenir (9, 11, 13, 15).

Arès : solidement campé ; sur tous les vases, il brandit la lance.

Deux œuvres ont été diversement interprétées :

19. Cratère du British Museum B 364 de Nikosthénès (4e quart vie s.). *Wien. Vorlegebl.*, 1890-1891, pl. 6, 1 ; Overbeck, *Kunstmyth.*, *Atlas*, pl. IV, 7 ; Perrot-Chipiez, *Hist. Art*, X, 257, fig. 160 ; 263, fig. 168 A ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 206, no 20.

La scène fut expliquée comme une Gigantomachie par Overbeck [1], puis comme une lutte d'Héraklès et de Kyknos par Mayer [2]. Cette dernière interprétation est généralement admise [3] et doit être conservée, malgré le geste de Zeus foudroyant et le rejet d'Héraklès au second plan, pour les raisons suivantes :

— A la scène assistent des personnages humains qui se passionnent ; Hermès accourt plein d'agitation. Dans les Gigantomachies, les figurants humains ou divins assistent avec impassibilité à la lutte.

— Héraklès dans les Gigantomachies en char tire toujours de l'arc.

— Les Géants enfin, comme l'a fait remarquer Mayer, n'ont pas de char.

En fait, la singularité de la scène tient à la passion de Nikosthénès pour la symétrie [4]. Nikosthénès pense en peintre et se soucie peu des mythes. Répondant à Arès monté sur un quadrige, Héraklès combat du haut d'un char, un pied sur le timon comme dans les Gigantomachies [5] ; il est rejeté au second rang à cause de la

1. Overbeck, *Kunstmyth.*, I, 346.
2. Mayer, *Gig. u. Tit.*, 297, n. 52, 1°.
3. *Cat. Brit. Mus.*, II, 205 ; *RE*, s. v. *Kyknos*, 2437, l. 54 ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 206.
4. Comparer avec Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, nos 17 (Brit. Mus. B 295), 25 *bis* (Munich 2029), 26 (New-York 14136), 31 (Paris, coll. Darthès) et le revers de notre cratère.
5. Cf., par exemple : pyxis de Berlin 3988, cratère de l'Acropole 607, skyphos de l'Acro-

symétrie, tandis qu'Arès, d'une façon bien incommode — un pied sur le timon lui aussi ! — combat en sens opposé à la direction du char. A cause d'Athéna, le peintre a dessiné un Kyknos, non pas terrassé, mais luttant de pied ferme,... alors que le char d'Arès prend la fuite. Face à la mère suppliante de Kyknos, Nikosthénès a représenté un génie ailé qui rappelle la Niké courant derrière Zeus dans une Gigantomachie de l'Acropole[1]. En résumé, la frise apparaît comme une composition purement artistique où les éléments du mythe ont été recomposés afin d'établir un équilibre satisfaisant des lignes et complétés par des motifs tirés de la Gigantomachie (Héraklès un pied sur le timon, Zeus foudroyant, Niké).

20. Coupe de Berlin 1799, attribuée à Glaukytès (3e quart VIe s.).
Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, I, pl. 61-62 ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 114.

Les deux faces du vase représentent deux variantes du même thème. La scène fut interprétée comme une Gigantomachie par Overbeck[2]. Par la suite, elle fut considérée comme un combat d'Héraklès et de Kyknos[3]. Les arguments précédemment donnés contre la première interprétation restent valables :

— De part et d'autre de la scène accourent des dieux (on reconnaît entre autres Hermès et Dionysos) sans armes — motif étroitement apparenté à celui de l'œnochoé de « Khoulos », mais inconnu dans la Gigantomachie.

— Les « Géants » combattraient en char.

— De plus, sur l'une des faces, Zeus s'avance sans armes, se contentant d'encourager Héraklès.

Les deux scènes de la coupe de Glaukytès représentent de libres adaptations artistiques du combat de Kyknos. Il ne faut pas plus chercher de sens aux deux attitudes de Zeus (Zeus courant, Zeus foudroyant), ni aux deux femmes en course derrière les quadriges, qu'aux inscriptions peintes dans le champ. La scène se situe après la mort de Kyknos ; Arès a voulu venger son fils, mais, sous les coups d'Héraklès dont le char est conduit par Athéna[4], il prend la fuite quand Zeus intervient en faveur de son protégé.

pole 1244, coupe de l'Acropole 1632, canthare de l'Acropole 2134, amphore du Brit. Mus. B 208, amphore de Munich J. 719.

1. Fragm. de cratère : Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 39, n° 631.
2. Overbeck, *Kunstmyth.*, I, 348.
3. *RE*, s. v. *Kyknos*, 2437 (Adler) ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 114.
4. Dans le *Bouclier*, Athéna est montée sur le char d'Héraklès à côté du héros (338 et suiv.).

Variante : Zeus s'interposant entre Arès et Athéna.

21. Amphore de Boston.
Arch. Anz., 1898, 51 (fig.), et 1900, 219, nº 28.

De gauche à droite : Athéna debout et immobile, puis Zeus courant à gauche et retournant la tête, le foudre dans la main gauche et la main droite tendue vers un hoplite. Le vase est interprété par Engelmann comme Zeus séparant Athéna et Arès [1]. Les rapprochements que l'on peut faire avec l'attitude de Zeus du vase de « Khoulos » rendent l'interprétation vraisemblable [2]. Ce serait en quelque sorte un résumé de la scène complète.

Remarque : Héraklès remplacé par un hoplite.

a. Amphore de Wurtzbourg 188 : Langlotz, pl. 53.
b. Vase de Munich : Jahn, nº 98.
c. Amphore de la collection Robinson : *CVA*, III He, pl. 29, 1 a.

Duel de deux hoplites que sépare un vieillard barbu, la main levée ; de part et d'autre, une femme assiste au combat. Le motif central, comme celui des deux femmes, rappelle le combat d'Héraklès et de Kyknos. Cette interprétation doit cependant être écartée, puisque Héraklès n'est pas caractérisé. On possède d'autres exemples de thèmes mythologiques transformés ainsi en « scènes de genre ».

III. — Disparition de Zeus

Zeus disparaît sur des vases qui sont en général postérieurs aux précédents et que l'on trouve surtout durant le dernier quart du VIe siècle et le premier quart du Ve siècle.

22. Amphore du British Museum B 158 (4e quart VIe s.).
CVA, fasc. III, III He, pl. 27, 2 a.

23. Amphore du British Museum B 202 (4e quart VIe s.).
CVA, fasc. III, III He, pl. 42, 1.

24. Amphore de Dresde 923 (4e quart VIe s.).
Arch. Anz., 1892, 162, nº 26 (fig.).

25. Amphore du Louvre F 36 (3e quart VIe s.).

1. *Arch. Anz.*, 1898, 51.
2. Cf. 13 et 18 où Zeus tient également le foudre de la main gauche.

Pottier, *Vas. Ant.*, pl. 66, F 36 ; *CVA*, fasc. III, III He, 15, 5 ; Hoppin, *Bl.-fig. Vas.*, 45, 29.

26. Amphore de Munich 1709, du groupe de Léagros.
H. 8. — Jahn, nº 48 ; Schaal, *S. f.*, fig. 45 ; Beazley, *ABF*, 43, nº 11.
De part et d'autre de la scène, un quadrige.

27. Amphore du Vatican 395 (4e quart VIe s.).
Albizzati, pl. 57.

28. Olpé de Bruxelles R 292 (4e quart VIe s.).
CVA, *Musées royaux*, III He, pl. 18, 6[1].

29. Hydrie de Florence 1808.
H. 10. — *Ann. d. I.*, 1877, 179 ; *Ill. Hall. Winckelm.-pr.*, 88, n. 26 ; *Ann. d. I.*, 1880, 84 ; Amelung, *Führer*, 227, nº 224.
A droite d'Arès, deux assistants.

30. Hydrie du Vatican (4e quart VIe s.).
Helbig, *Führer* (3e éd.), nº 475.

31. Skyphos fragmentaire de l'Acropole 1338 (4e quart VIe s.).
Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 78.

32. Lécythe d'Athènes 517 (époque du Peintre de Sappho, 1er quart Ve s.).
Collignon-Couve, nº 971 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.* 114, 116.
Un foudre entre les combattants.

33. Lécythe de la coll. Castellani 570, attribué au Peintre de Sappho (1er quart Ve s.) : pl. I, 3.
Mingazzini, pl. 87, 1-3 (notre figure d'après cette reproduction) ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 113 et 226, nº 9.
Un foudre dans l'air entre les combattants comme sur le vase précédent.

34. Lécythe de l'anc. coll. Feuardent du groupe de Pholos (1er quart Ve s.).
Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 247, nº 11.

35. Lécythe de Syracuse (4e quart VIe s.?).
H. 5. — *Ann. d. I.*, 1880, 82 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 54, nº 2360 ; *Bollettino d'Arte*, V, 1911, 423, fig. 3.
Inscr. : ΗΕΡΑΚΛΕΣ, ΚΥΚΝΟΣ, ΑΡΕΣ, ΑΘΕΝΑΙΕ.

35 *bis*. Lécythe de Tarente (1er quart Ve s.).
Bollettino d'Arte, V, 1911, 421-423, fig. 2 (A. Sorrentino) ; H. Philippart, *Céramique gr. Italie*, II, 64.

1. Dans *CVA*, les deux adversaires d'Athéna et d'Héraklès ne sont pas nommés. En fait, l'identification ne fait aucun doute.

36. Coupe à fig. rouges du British Museum E 8, attribuée à Oltos (4e quart vie s.).

H. 11. — Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, 84-85 ; Beazley, *Att. Vasenm.*, 15, Oltos, nº 47 ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 255, nº 21.

En avant d'Athéna et derrière Arès, deux femmes assistent à la scène. Inscr. : **ΗΕΡΛΕΣ, ΑΘ[εν]Α[ι]Ε** [1].

37. Coupe à fig. rouges du British Museum E 73, attribuée à Kléophradès (1er quart ve s.).

Journ. of philol., VII, 215, pl. B ; Roscher, *Lex.*, s. v. *Kyknos*, 1693, fig. 2 ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 143, nº 20 ; Beazley, *Att. Vasenm.*, 76, Kleophrades, nº 72 ; Beazley, *Kleophrades Maler*, nº 80, pl. 32, 1.

Inscr. : **ΗΡΑΚΛΕΟΣ, ΚΥΚΝΟΣ, ΑΡΗΟΣ.**

Ces vases constituent une classe dont l'interprétation ne présente aucune difficulté, tant à cause des inscriptions (35, 36, 37) qu'à cause de la ressemblance avec le type précédent. L'intervention de Zeus est rappelée parfois par la présence d'un foudre dans le ciel (32, 33). Celui-ci ne semble pas viser Kyknos sur le lécythe Castellani, mais seulement séparer les adversaires.

Héraklès : vêtu de la peau de lion. Il tient de la main gauche le bouclier (24, 27, 32, 33, 36, 37) ; dans les autres cas, la main saisit l'ennemi au cou ou au casque. De la main droite, il tient la lance (23, 24, 25, 27, 28, 32, 33, 37), l'épée (31, 36) ou la massue (22, 35) ; sur un vase, il tient une grosse pierre (26). Généralement, il avance d'une grande enjambée, posant parfois le pied gauche sur la jambe de Kyknos (37) ; sur le vase où il combat à la massue, il est en train de bondir (22, cf. 8).

Kyknos : vêtu en hoplite. Sur les vases les plus récents, il est possible de voir son visage : jeune et imberbe (36), barbu (37), barbu et grimaçant (33). Il lutte généralement à la lance, rarement à l'épée (36). Tantôt il s'efforce de fuir (course agenouillée) (22 [2], 28, 31), tantôt il est tombé à genoux (23) ou il est sur le point de tomber à la renverse (33, 36, 37) ou il fléchit les genoux (24, 25) ; sur 27, il combat encore de pied ferme.

Athéna : tantôt la déesse s'avance pour aider Héraklès, la lance haute (23, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 36) ; sur 33, elle s'attaque directement à Arès. Tantôt elle assiste seulement au combat (22, 25, 37) ; sur 22 et 35, elle a appuyé son bouclier contre ses jambes.

1. Gigantomachie selon Gerhard, *op. cit.*, II, p. 17-19.
2. Ici Kyknos s'écrase à terre.

Arès : aucun changement, sauf sur 22 où il s'avance sans brandir sa lance.

Variantes : A. Bronze étrusque.

38. Relief de Pérouse (2e moitié VIe s.) : pl. I, 4.
Ant. Denkm., II, 14 ; Perrot, *Hist. Art*, VIII, fig. 197 ; Ducati, *Storia Arte Etrusca*, 278-280, nº 289, pl. 109 (notre figure d'après cette reproduction) ; *Röm. Mitt.*, 1894, 274 (Petersen).

Cette plaque d'inspiration ionienne présente au centre le schéma traditionnel. Héraklès bondissant, l'arc dans la main gauche, la massue dans la main droite, et une femme, apparemment Athéna, luttent contre deux guerriers qui bondissent. Deux foudres sont tombés à terre au milieu des combattants (cf. 32, 33). Derrière Arès et Kyknos, une femme s'avance comme sur 4, 15, 19, 46-49. On reconnaît un dernier motif déjà rencontré sur les vases attiques : de part et d'autre de la lutte se trouve un quadrige[1] (les chevaux du char d'Arès ont les pieds ailés). Des éléments difficiles à expliquer s'ajoutent à la scène : deux serpents à côté du char d'Arès (celui-ci est d'ailleurs fréquemment associé au serpent) ; devant le char d'Athéna, un cavalier sous la monture duquel gît une Amazone[2].

B. *Lékanis béotienne.*

39. Lékanis du Louvre (4e quart ve s.) : pl. II, 1.
JHS, 1935, 79, fig. 1 (Annie D. Ure) ; Wolters, *Kabirenheiligtum bei Theben*, I, pl. 34 (notre figure d'après cette reproduction).

ΓΑΓΕΝΕΣ, cheveux et barbe hirsutes, brandit la lance en se couvrant de son bouclier ; en face de lui, **ΗΕΡΑΚΛΕΣ** (rétr.) s'avance, levant la massue de la main gauche et tendant l'arc de la main droite. Derrière Gagénès, **ΑΡΕΣ** se tient à cheval, armé de la lance ; derrière Héraklès, **ΑΘΑΝΑ** (rétr.), un rameau dans la main gauche, s'avance, la lance en arrêt. Un arbre stylisé sépare Athéna d'Héraklès. Derrière Athéna et Arès, d'autres feuillages stylisés symbolisent peut-être un bocage entourant une pierre sacrée. Ce « Fils de la Terre » opposé à Héraklès n'est certainement

1. Cf. 2, 3, 4, 5, 19, 20, 26, et ci-dessous 41, 42, 43.
2. Sur ces éléments, cf. Petersen, *Röm. Mitt.*, 1894, 280, 284-285. Il faut rapprocher de cette Amazone celle qui se trouve à côté d'Arès et de Kyknos sur le cratère de Ruvo



1. — Lékanis du Louvre



2. — Louvre F 31



3. — Munich Loeb 460



4. — Trésor des Athéniens

Le combat d'Héraklès et de Kyknos

pas l'un des géants qui luttèrent contre les dieux ; la présence d'Arès derrière lui avertit qu'il doit s'agir d'un protégé, sans doute d'un fils d'Arès. Arès est bien souvent, d'ailleurs, lié aux puissances chtoniennes, en particulier à Thèbes. Malgré des différences de détail (arme d'Héraklès, Arès à cheval), la scène du vase reproduit le schéma du combat de Kyknos qui vient d'être étudié. Il est vraisemblable que la lékanis béotienne présente une variante locale de ce combat. Peut-être faut-il reconnaître dans les ornements végétaux stylisés qui occupent l'arrière de la scène le bocage qui entoure l'autel d'Apollon Pagaséen selon le *Bouclier*.

C. *Le motif des deux chars.*

40. Hydrie de Wurtzbourg 321 (1er quart ve s.).
Langlotz, pl. 96.

Héraklès lutte à la lance contre un adversaire en fuite. De part et d'autre se font face, sans combattre, Athéna et un hoplite, montés sur un char (l'hoplite commence à pointer sa lance). C'est là certainement le combat d'Héraklès et de Kyknos sous une forme qui suit littéralement le *Bouclier* où les deux divinités sont en char[1].

On peut dès lors douter de l'interprétation admise pour l'

41. Amphore de Léningrad 59 (1er quart ve s.).
Ann. d. I., 1868, 265, no 1 ; Blavatskii, *Izvestiya Mat. Kult.*, V, pl. 17, 1466 ; *AJA*, 1916, 450 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 259, no 141.

Héraklès lutte contre un hoplite, en avant du quadrige d'Athéna. La comparaison avec l'hydrie de Wurtzbourg permet de conclure à un combat de Kyknos (sans Arès, cf. 4, 43, 44, 46-49), de préférence à une Gigantomachie[2].

42. Coupe à fig. rouges de Tarquinia, RC 2066, signée par Pamphaios (1er quart ve s.).
Mon. d. I., XI, pl. 24 ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 286, no 7 (fig.) ; H. Philippart, *Céram. gr. Italie*, II, 64.

1. Cependant, Langlotz ne veut pas préciser le nom des deux hoplites.

2. Waser, *RE*, *Suppl.*, s. v. *Giganten*, 679, no 43, classe la représentation dans les Gigantomachies. L'explication proposée ici ne vaut pas pour le cratère de la Villa Giulia, Inv. 25003, *CVA*, III He, pl. 16, 1 : Athéna, du haut de son char, lutte contre un hoplite ; derrière le char — et séparé de l'ennemi par toute la largeur du char — s'avance Héraklès, massue sur l'épaule. Il s'agit d'un type bien connu de Gigantomachie d'Athéna, auquel a été ajouté Héraklès (ici pure figure de remplissage).

[Hερ]ΑΚΛΕΣ lutte contre Kyknos, de part et d'autre deux quadriges fuient (du côté de Kyknos, le cocher se nomme **ΦΟΒΟΣ**) ; au-dessus d'eux volent deux figures ailées. Le motif des deux chars a déjà été rencontré sur des vases précédents (2, 3, 4, 5, 19, 20, 26, 41).

D. *Absence d'Athéna ou d'Arès.*

43. Lécythe de Palerme GE 1896, 1 (4e quart VIe s.).
Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 44 et pl. 14, 2.

Athéna, bouclier et lance appuyés contre elle, tenant son casque à la main, assiste au combat d'Héraklès, qui perce d'une flèche son adversaire tombé à genoux. La présence d'une Athéna non combattante rend impossible l'hypothèse d'une Gigantomachie. Au reste, Euripide (*Alceste*, 503 ; *Héraklès*, 391) déclare qu'Héraklès tue Kyknos avec un arc.

44. Amphore Castellani 495 (4e quart VIe s.).
Mingazzini, pl. 74, 6 ; 76, 4.
Inscr. : **ΑΘΕΝΑ, ΗΕΡΑΚΛΕΣ**.

Combat singulier ; de part et d'autre assistent Athéna appuyée sur sa lance, bouclier contre elle (cf. 43), et Hermès, lance levée, mais sans intention de lutte.

45. Amphore de l'Acropole 890 (4e quart VIe s.).
Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 55.

Schéma habituel de la lutte contre Kyknos ; mais Athéna est remplacée par Hermès non combattant. Graef et Langlotz interprètent le sujet comme une Gigantomachie. Mais Héraklès tient très rarement l'épée ou la lance dans le combat contre les géants [1]. La scène ressemble fort, au contraire, aux combats de Kyknos, où Hermès lui-même n'est pas inconnu (cf. 12 et 45).

45 *bis*. Amphore de Munich 1716, du groupe de Léagros (4e quart VIe s.).
Jahn, n° 118 ; Beazley, *ABF*, 44, 17.

1. Nous n'avons pu, en dressant un catalogue des Gigantomachies, relever que deux exemples, tous deux douteux à notre avis : l'Héraklès à la lance de la frise du trésor des Siphniens, et un Héraklès à l'épée, sur un skyphos du Louvre G 66 (Pottier, *Vas. Ant.*, pl. 96). Mais sur le premier document la place du combattant comme parastate de Cybèle nous fait douter qu'il s'agisse vraiment d'un Héraklès et non d'un Dionysos. Quant au skyphos du Louvre, la présence d'un temple, de personnages humains, d'Iris messagère

45 *ter*. Lécythe fragmentaire de Crète (Kondokynighi) (1er quart ve s.).
L. Savignoni, *Monumenti Antichi*, XI, 1901, 462, fig. 156-57.

Héraklès est suivi d'un autre guerrier, Iolaos (cf. 52). Sur 45 *bis*, la scène est complétée par un duel entre deux hoplites ; sur 45 *ter*, la partie du vase qui représente Kyknos et Arès manque presque entièrement.

Remarque.

Péliké du Louvre G 228 (1er quart ve s.).
Pottier, *Vas. Ant.*, pl. 131 ; *CVA*, fasc. VI, III I c, 45, 2, 8 ; Beazley, *Att. Vasenm.*, 112, no 5.

Athéna, main gauche tendue, brandit la lance contre un ennemi barbu qui tombe à la renverse en essayant de dégaîner. Derrière Athéna, Héraklès tient dans sa main gauche l'arc ; son bras droit est complètement caché par la déesse ; il ne peut être armé ni de la lance dont la pointe apparaîtrait ni de l'épée qu'on voit pendue à son côté ; la massue est peu vraisemblable : il ne lève pas le bras. Il faut peut-être restituer une flèche. Il semble préférable de reconnaître dans la scène une gigantomachie, puisqu'Athéna joue le rôle principal et qu'Héraklès combat à l'arc[1].

E. *Deux femmes assistent au combat.*

46. Amphore de Bologne, inv. G. M. 2 A (4e quart vie s.).
CVA, *Mus. Civ.*, fasc. II, III He, pl. 6, 1.

47. Amphore Castellani 469 (3e quart vie s.).
Mingazzini, pl. 64, 3.

48. Amphore de Florence.
H. 4. — *III. Hall. Winckelm.-pr.*, 84, n. 2 ; *Ann. d. I.*, 1880, 81 (peut-être semblable à Milani, *Mus. Arch. Firenze*, 147, no 3822).
Inscr. : **ΗΕΡΑΚΛΕΣ, ΚΥΚΝΟΣ**.

des dieux auprès des hommes, fait supposer que les adversaires d'Athéna et d'Héraklès ne sont pas d'authentiques géants, mais des pilleurs de quelque temple : l'adversaire d'Athéna tient d'ailleurs dans la main un objet qui semble être un objet cultuel (trépied?), mais qui n'est certainement pas une arme.

1. Héraklès archer est exceptionnel dans les combats contre Kyknos (20, 42). Athéna n'est jamais au premier plan, sauf pour séparer les adversaires (exception faite de 19, pour les raisons de symétrie qu'on a vues). Au contraire, dans les Gigantomachies, Héraklès tire ordinairement de l'arc et seconde souvent Athéna : cf. en particulier un cratère de Ferrare, du peintre des Niobides (Webster, *Niobidenmaler*, pl. 16 ; S. Aurigemma, *Museo di Spina*, 166-171, pl. 89-91), où Héraklès archer et Athéna luttent contre le même ennemi.

49. Amphore du Louvre F 31, attribuée au Peintre de Witt (3e quart VIe s.) : pl. II, 2.
Pottier, *Vas. Ant.*, pl. 66 ; *CVA*, fasc. III, III He, 11, 9 (notre figure d'après cette reproduction) ; *BSA*, 1931-1932, 18, n° 1 (Beazley).

Sur ces quatre vases, dont deux au moins appartiennent au troisième quart du VIe siècle, deux femmes, placées derrière les combattants, assistent à la scène. Il ne semble pas que ce soient ici de pures figures de remplissage : sur 49, la femme armée qui assiste Héraklès tient la couronne de la victoire ; sur 46, la femme placée derrière Kyknos se retourne, prête à fuir, effrayée. Ce motif est déjà apparu dans des scènes plus complètes, et nulle part il ne peut être considéré comme purement décoratif : sur 15 et 38, symétriquement par rapport à Athéna, l'artiste a placé une femme à côté d'Arès, si bien que les personnages sont trop serrés ; sur d'autres vases, ces femmes sont encore davantage liées au combat, puisqu'elles sont placées immédiatement à côté du duel, en avant des quadriges (4)[1], ou au second plan, à côté des quadriges (19, 20), ou mêlées aux assistants divins (36), et qu'elles gesticulent ou courent (19, 20, 36, 50).

Le combat lui-même ne présente guère de particularités.

Héraklès : sans bouclier, faisant une large enjambée, saisit son ennemi de la main gauche et lui donne un coup d'épée.

Kyknos : est représente tantôt en course agenouillée (47, 49), tantôt tombé à genoux (46).

IV. — Athéna au lieu de Zeus s'interpose entre les combattants

50. Amphore de Munich, coll. Loeb 460 (1er quart Ve s.) : pl. II, 3.
CVA, fasc. I, pl. 40 (notre figure d'après cette reproduction).

51. Amphore de Tübingen 702 (2e quart VIe s.).
Watzinger, D6, pl. 5[2].

52. Hydrie du British Museum B 329 (3e quart VIe s.).
CVA, fasc. VI, III He, pl. 89, 3.

53. Lécythe de New-York 06.1021.73 du Peintre d'Athéna (1er quart Ve s.).

1. Arès manque ici, comme sur les vases 46 à 49.
2. Selon Watzinger, interprétation douteuse.

Sambon, *Canessa*, 62, pl. 5 et fig. p. 18 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 152 et 256, nº 36.

Athéna s'interpose ici entre Héraklès et un ou deux hoplites. L'Athéna de l'amphore de Tübingen, xoaniforme, la lance dans la main droite, lève le bras gauche vers l'ennemi d'Héraklès. Sur 50 et 52, Athéna court vers les hoplites, la main gauche levée, la droite tenant la lance en travers, la tête retournée vers Héraklès. C'est l'attitude de Zeus (cf. surtout 12 et 13). L'interprétation ne semble donc pas douteuse. Sur 51 et 52, le combat n'a pas commencé [1] ; Kyknos attend le héros de pied ferme. Sur 51, Arès manque ; il est remplacé par un spectateur, ce qui n'est pas sans exemple (cf. 44). Sur 52, symétriquement à Arès, un hoplite s'avance derrière Héraklès ; c'est sans doute Iolaos qui participe au combat dans le *Bouclier* (v. 74 sqq.). Il ne semble d'ailleurs être là que pour rétablir la symétrie détruite par le changement de place d'Athéna. Enfin, sur 50, Kyknos est mis hors de combat ; Héraklès et Arès vont s'affronter quand Athéna les sépare [2].

V. — La monomachie

a) *Sculpture.*

C'est l'unique forme qui apparaisse sur les reliefs. Deux représentations sont mentionnées par Pausanias.

54. Groupe de l'Acropole à Athènes.
 Κύκνος Ἡρακλεῖ μαχόμενος (Paus., I, 27, 6).

55. Relief du trône d'Apollon à Amyclées (3e quart VIe s.).
 Ἡρακλέους μονομαχία πρὸς Κύκνον (Paus., III, 18, 10).

56. Quatrième métope Nord du Trésor des Athéniens à Delphes (1er quart Ve s.) : pl. II, 4.
 Picard et de La Coste-Messelière, *Sc. Gr. Delphes*, p. 42 (notre figure d'après cette reproduction) ; *BCH*, 1923, 413 (de La Coste-Messelière).

1. Les lances ne sont même pas encore levées sur 52.

2. Le motif se retrouve parfaitement semblable sur une amphore du Musée national de Syracuse, inv. 21947 (*Mon. Ant.*, 1907, 495, fig. 354 ; *CVA*, III H, pl. 6, 2). Mais Héraklès est remplacé par un hoplite. Deux inscriptions : ΑΡΕΣ, ΑΘΕΝΑΙΑΝ. Héraklès serait-il représenté en hoplite? ou s'agirait-il d'un sujet homérique (Arès contre Diomède)? Malgré les divergences entre la scène du vase et le texte homérique, nous préférons la deuxième interprétation. Pour une substitution semblable d'un hoplite à la place d'Héraklès, cf. section II, *Remarque*.

b) *Céramique.*

Cette forme de combat est largement attestée dans la céramique.

57. Amphore chalcidienne de Munich (3e quart vie s.) : pl. III, 1.
Sieveking, *K. Vasensamml. zu Münch.*, no 592, fig. 75 et pl. 21 ; Rumpf, *Chalkid. Vas.*, 11, pl. 16 (notre figure d'après cette reproduction).
Inscr. : Η[ερα]ΚΛΕΣ (rétr.), ϘΥϘΝΥΣ (rétr.).

58. Amphore du Louvre F 385 du Peintre de Diosphos (1er quart ve s.).
H. 1. — Millingen, *Anc. Uned. Mon.*, pl. 38 ; *AJA*, 1916, 444, fig. 7 ; Beazley, *Vas. Poland*, 6, n. 4 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 238, no 130.
Inscr. : ΗΕΡΑΚΛΛΕΣ ΔΙΟΣ ΠΑΙΣ (?), ΚΥΚΝΟΣ (rétr.).

59. Amphore à fig. rouges de Dresde (1er quart ve s.).
Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, pl. 124.

59 *bis*. Cratère à fig. rouges de New-York, no 91.1.462 (4e quart vie s.).
G. Richter-M. J. Milner, *Shapes and names of Athenian Vases*, fig. 46.

60. Lécythe du British Museum B 529 du Peintre de Phanyllis (1er quart ve s.).
Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 200, no 26.

61. Lécythe de Yale 110 (4e quart vie s.).
Baur, 75, fig. 18 ; *Coll. Dr. B. et M. C.*, pl. 17, no 143 ; Hambidge, *Dyn. Sym.*, 125, fig. 3 et pl. *ad* p. 124 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 22, nos 3 et 43.
Un aigle vole au milieu de la scène.

62. Coupe à fig. rouges de Copenhague, inv. 3877, attribuée à Oltos (4e quart vie s.).
Beazley, *Att. Vas.*, 15, no 45 ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 254, no 15 ; *CVA*, fasc. III, pl. 138, 1 c.
Héraklès et Kyknos entre deux cavaliers. Inscr. sur le bouclier de Kyknos : XION[1].

63. Coupe du Louvre F 129, attribuée à Skythès (4e quart vie s.).
Pottier, *Vas. Ant.*, II pl. 109 ; *Mon. Piot*, IX, 158, fig. 5 b et 5 c ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 414, no 8 ; Beazley, *Att. Vas.*, 40, no 10.
Sur une face, Héraklès combattant ; sur l'autre face, Kyknos combattant.

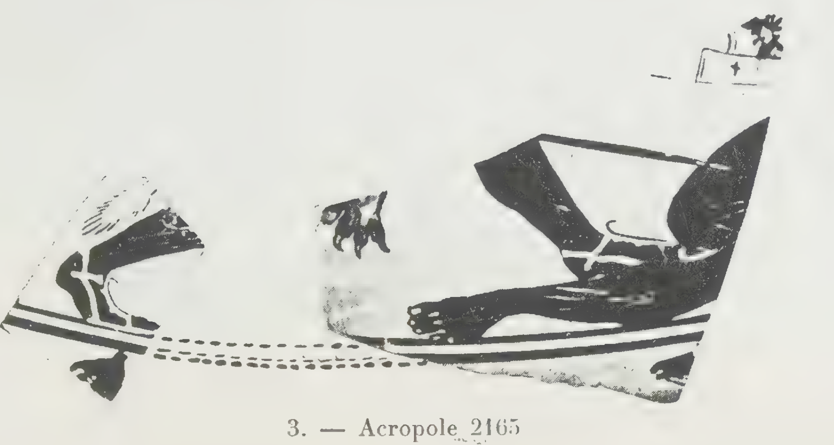
1. L'inscription n'a sans doute pas de sens. Furtwängler (*Lex.* Roscher, I, 2221) voudrait voir une confusion entre le cygne et la neige. Quoi qu'il en soit, l'interprétation n'est pas douteuse, contrairement à ce que dit Adler ; *RE*, s. v. *Kyknos*, 2437, l. 62.



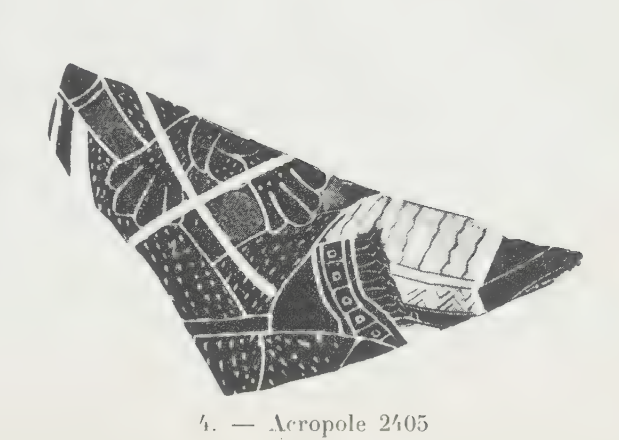
1. — Munich 592



2. — Léningrad



3. — Acropole 2165



4. — Acropole 2405

Le combat d'Héraklès et de Kyknos

64. Coupe de la coll. Ricketts et Shannon du Peintre de Lysippidès (vers 525).
Beazley, *ABF*, 40, n° 15 ; *CVA*, *Cambridge*, fasc. II, *Coll. Rick. Shan.*, pl. 4, 1.

c) *Œuvres italiennes et étrusques.*

65. Amphore italo-ionienne de Munich 853 (4e quart VIe s.).
Jahn, n° 1060 ; Sieveking, *K. Vasensamml. zu Münch.*, n° 853, fig. 121-122[1].

66. Scarabée du British Museum n° 621 (1er quart ve s.).
H. 3. — Roscher, *Lex.*, s. v. *Kyknos*, 1692, fig. 1 ; Furtwängler, *Ant. Gem.*, XVI, 20 ; *Cat. Brit. Mus. Gems*, pl. XI.
Inscr. : HEPKAE, KYKNE.

67. Cornaline du British Museum 770 (1er quart ve s.).
Cat. Brit. Mus. Gems, pl. XIII[2] ; Furtwängler, *Ant. Gem.*, XVI, 29.

68. Hydrie à fig. noires de Léningrad (milieu ve s. : époque polygnotéenne) : pl. III, 2.
JHS, 1923, 170, fig. 1 et pl. 6 (notre figure d'après cette reproduction).
Un foudre est tombé entre les deux adversaires.

Le thème de la lutte entre Héraklès et Kyknos demeure inchangé dans les documents céramiques.

Héraklès : vêtu de la peau de lion, à l'exception de 57 où il porte une cuirasse. Il tient de la main droite le bouclier (58, 59 *bis*, 60), l'arc (59, 63)[3] ou bien il saisit son adversaire (57, 64) ou tend le bras vers lui (61). De la main droite, il tient l'épée (57, 60, 62, 64), la lance (58, 59 *bis*) ou la massue (59, 61, 63). Il s'avance d'une large enjambée (59, 61, 62, 63, 64) ou bondit (58), posant parfois le pied sur la jambe de son adversaire (57).

Kyknos : toujours vêtu en hoplite. Représenté en course age-

1. Sieveking ne donne pas de nom à l'adversaire d'Héraklès ; la comparaison avec la gemme 66 laisse peu de doute sur l'interprétation, si l'on considère que la scène est distincte du combat représenté sur l'autre face du vase (duel entre deux hoplites barbus sous les yeux d'une femme qui accourt). Cependant, une amphore de même époque et de même style de Wurtzbourg (Langlotz, pl. 134, n° 798) est ornée d'une frise continue où le duel d'Héraklès (imberbe et armé de la massue également) fait suite à une série de duels d'hoplites. S'agirait-il d'une légende locale complètement indépendante de celle de Kyknos?

2. On connaît une réplique de cette gemme : Furtwängler, *Ant. Gem.*, XVI, 43 ; mais Héraklès est remplacé par un guerrier barbu, nu, armé d'une épée de la main gauche, et du bouclier de la main droite.

3. Sur 57, le carquois et l'arc sont pendus derrière Héraklès.

nouillée (57, 58, 62) ou fléchissant les genoux (64) ou tombant à la renverse (59). Sur quelques représentations, il lutte encore de pied ferme (61, 63)[1].

Sur le Trésor des Athéniens, l'artiste a représenté Héraklès vers la gauche, afin de mieux découvrir sa musculature et de rejeter à l'arrière-plan le bouclier de Kyknos[2], ce qui l'a contraint à faire maladroitement passer la main droite du héros devant sa figure. Au contraire des céramistes, le sculpteur montre les deux combattants dans leur nudité héroïque. Héraklès combat à l'épée et est coiffé d'un casque. Kyknos, un bouclier au bras gauche, tombe à la renverse, comme sur 59.

Les œuvres étrusques constituent un groupe nettement délimité :

Héraklès : imberbe, portant un chiton et peut-être un harnachement de cuir (65) ; nu (66, 67, 68) ; les épaules parfois recouvertes de la peau de lion (66, 68). L'arc dans la main gauche, il brandit une massue.

Kyknos : barbu (65), de taille gigantesque (66, 68). Il est nu, à l'exception de 65 et 66 où il est protégé par une cuirasse et un casque. Le bouclier au bras gauche, l'épée au côté (67, 68), il combat tantôt avec une lance (65, 68), tantôt avec une pierre (67) ; tantôt il n'a pas d'armes (66). Sur 65 et sur les gemmes, Héraklès bondit, la massue haute, sur son adversaire déjà tombé à terre, et il lui pose le pied sur la jambe. Au contraire, sur le vase de Léningrad, le combat n'a pas encore commencé : le corps en retrait, les adversaires s'observent, prêts à frapper et à parer. Entre eux tombe le foudre de Zeus.

VI. — Œuvres non classées

69. Amphore de l'anc. coll. Vascovali (fig. noires).
    H. 7. — *Bull. d. I.*, 1837, 91.
    Inscr. : ΑΡΕΣ (pas de description).

70. Lécythe de la coll. Chandon de Briailles (Chaource, château de la Cordelière) (4e quart VIe s.).
    Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 53 (pas de description).

71. Lécythe d'Oxford 1927.4457 du Peintre d'Haimon (1er quart Ve s.).
    Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 137 et 245, nº 81 (pas de description).

1. Sur 60, le peintre a dessiné sur le côté un roc, symbolisant une caverne, selon le *Catalogue* du British Museum.
2. Poulsen, *Delphi*, 180.

72. Fragment de l'Acropole 2165 (1er quart ve s.) : pl. III, 3.
Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 93 (notre figure d'après cette reproduction).
Un personnage revêtu d'une peau de bête (Héraklès?) s'élance à droite pour frapper de sa lance un hoplite tombé sur le sol. La partie supérieure du vainqueur manque, ce qui rend douteuse l'interprétation.

73. Fragment de l'Acropole 2403 (3e quart vie s.) : pl. III, 4.
Graef, *Akrop. Vas.*, I, pl. 97 (notre figure d'après cette reproduction).
Héraklès, le carquois au côté, fait une large enjambée, les deux bras levés pour brandir une lance ou tirer de l'arc. Derrière lui, un personnage vêtu d'un chiton semblable à celui de Zeus sur 7. A droite, fragment du bouclier de l'ennemi d'Héraklès. L'interprétation de Kyknos est vraisemblable, malgré la présence d'une ligne noire à droite d'Héraklès qui pourrait être la rampe d'un char. Dans ce cas, il serait possible que la scène représentât une Gigantomachie. Mais Zeus serait derrière Héraklès et Héraklès ne serait pas monté sur le char, ce qui est sans exemple dans la Gigantomachie[1].

***

Furtwängler[2] et Adler[3] ont commencé leur catalogue de Kyknos par les combats singuliers ; car, sans exprimer très nettement cette opinion, ils supposent que les grands ensembles se sont progressivement constitués à partir des monomachies. En fait, les indications chronologiques tracent un développement historique différent. Les combats où interviennent Zeus, Athéna et Arès apparaissent vers le milieu du vie siècle, peut-être même avant ; les premiers combats singuliers apparaissent un peu plus tard, vers 540. Ils ne sauraient d'ailleurs procéder les uns des autres. Alors que les premiers ont la faveur des peintres de vases attiques, les derniers sont choisis par les sculpteurs (et aussi par un peintre chalcidien). La forme de la lutte elle-même diffère passablement. Héraklès se bat presque toujours à l'épée ou à la lance — ce qui est conforme aux données littéraires — ; mais les vases attiques

1. Sur un fragment de cratère de l'Héraion de Délos (*Délos*, X, *Vas. Héraion*, no 593, pl. 45 ; *Gnomon*, 1934, 569), Rumpf (*Sakonides*, no 93) a voulu reconnaître Kyknos et Héraklès. Mais le personnage vêtu de la peau de bête fléchit les jambes ; il est donc préférable d'y voir un sujet différent, peut-être une Gigantomachie, comme le propose M. Dugas.
2. Roscher, *Lex.*, s. v. *Kyknos*, 1690 sqq.
3. *RE*, s. v. *Kyknos*, 2435.

conservent le type traditionnel de l'Héraklès à la peau de lion et se contentent de lui donner parfois un bouclier pour compléter son armement. Au contraire, le héros porte une cuirasse sur l'amphore chalcidienne, il est nu et casqué sur le Trésor des Athéniens. La donnée légendaire reste identique, mais elle est traduite différemment.

En réalité, pensons-nous, tout comme les textes littéraires, les documents figurés s'inspirent de deux versions différentes. La monomachie nous ramène à Euripide, Apollodore (deuxième version), Pausanias et Diodore de Sicile (et aussi au deuxième acte de la légende selon Stésichore et Pindare). Le combat oppose les deux héros sans faire intervenir les dieux. Vers la fin du VI[e] siècle, la monomachie se rencontre également sur les petits vases attiques (principalement sur les lécythes). Ici le combat n'est que la reproduction du motif central des grandes compositions antérieures, si bien qu'il est impossible de dire si l'on est en présence d'un résumé de ces compositions ou d'une forme attique d'une authentique monomachie. Quoi qu'il en soit, le peintre, suivant en cela scrupuleusement la tradition littéraire, ne fait pas intervenir non plus la divinité dans ces monomachies pour séparer les adversaires. Seuls les artistes étrusques ne respectent pas les données du mythe dans les combats singuliers : un foudre tombe au milieu des combattants ; Héraklès se bat à la massue ; Kyknos lui-même brandit parfois une pierre.

Les grands ensembles rencontrés dans la céramique corinthienne, laconienne, béotienne et principalement attique se réfèrent à une version épique voisine de celle du *Bouclier* hésiodique et que l'on peut suivre grâce à Apollodore (première version) et à Hygin. Si l'attitude des autres personnages (Athéna, Arès, Iolaos et Phobos) est claire par elle-même, et expliquée au surplus par le *Bouclier d'Héraklès*, le rôle de Zeus est plus obscur. Marche-t-il au-devant de son protégé pour l'encourager du geste et du regard contre Arès et Kyknos? C'est l'interprétation qui se présente au premier abord et que viendrait confirmer le Zeus brandissant son foudre du cratère de Nikosthénès et de la coupe de Glaukytès. Mais elle se heurte à certains faits : sur l'œnochoé de « Khoulos », Kyknos est déjà mort ; Zeus encouragerait-il donc Héraklès contre Arès lui-même? Sur le n° 3, Zeus s'interpose sans conteste entre les deux adversaires, puisqu'il saisit le bouclier d'Héraklès. Sur d'autres

vases, Zeus lève les deux bras en l'air ; le geste est également clair. D'ailleurs, quand Zeus est remplacé par un foudre, celui-ci tombe au milieu des combattants et non sur Kyknos (nos 32, 33, 38, 68). Deux vases représentant la Dispute du Trépied confirment notre interprétation. Sur une amphore d'Amasis du Musée de Boston, Hermès entre les deux rivaux s'avance à gauche, *la tête retournée* à droite, *un bras levé*, l'autre tenant la lance *en travers*[1]. Sur une œnochoé à figures rouges de l'Acropole, à gauche de la scène de la dispute, Zeus arrive, un bras levé, serrant son foudre contre lui de la main gauche[2]. Zeus et Hermès interviennent évidemment en pacificateurs. Il n'est pas douteux que tel est aussi le rôle de Zeus dans les combats de Kyknos. Quant aux vases où Zeus semble encourager Héraklès, il faut faire la part de l'interprétation personnelle — ou de l'incompréhension — du peintre, comme celle de sa maladresse. Zeus vient séparer Héraklès et Arès, au moment où celui-ci, selon le récit du *Bouclier*, s'approche pour venger son fils, tandis qu'Athéna intervient pour protéger le fils d'Alkmene. En effet, alors que certains vases montrent Arès et Athéna ayant déjà la lance haute, d'autres décrivent la scène à l'instant où Arès s'approche, Athéna étant encore spectatrice. Donc la version céramique s'accorde complètement avec le texte d'Apollodore et prouve l'excellence et l'ancienneté de la source qu'il a suivie.

Vers 525, Zeus disparaît. Influence d'une autre version (comme le *Bouclier d'Héraklès*)? Cela est douteux : ces vases appartiennent à la même inspiration que les précédents. Le rôle de Zeus est parfois même rappelé par la présence d'un foudre. D'ailleurs, la chronologie indique que le second type n'est que la continuation et la simplification du premier. C'est là un fait très général : après les grandes Gigantomachies du milieu du VIe siècle, les peintres se contentent de présenter des « scènes choisies ». Or, si, à la fin du VIe siècle, la Gigantomachie d'Athéna devient le motif le plus répandu et le plus banal, la lutte de Zeus cesse d'être attestée. Il faut attendre les vases à figures rouges pour la retrouver. Il est probable qu'une désaffection de ce genre s'est produite dans la légende de Kyknos.

Les quatre vases où Athéna s'interpose entre les combattants

1. *AJA*, 1907, 150-159, pl. XII-XIII, 1-2 (A. Walton) = *REG*, 1908, 363 (fig.).
2. Graef, *Akrop. Vas.*, II, pl. 55, no 703.

ne peuvent pas s'expliquer de la même manière, car l'amphore de Tübingen apparaît au moment de la plus grande popularité des scènes complètes avec Zeus. Serait-ce le souvenir d'une autre version qui accorderait à Athéna le rôle qu'Apollodore et sa source ancienne assignent à Zeus? Mais les représentations s'espacent sur soixante-quinze ans et n'offrent aucune unité : la scène se situe tantôt au début du combat (51, 52), tantôt après la mort de Kyknos (50). Il faut sans doute attribuer cette interprétation à la seule fantaisie du peintre.

C'est ainsi que s'expliquent les variantes que nous avons distinguées aux sections II et III. L'artiste a puisé à sa guise dans une grande composition comme l'œnochoé de « Khoulos ». Il faut, cependant, faire une exception pour le motif des deux femmes qui assistent au combat. Ce motif est bien connu, hors des représentations de Kyknos : c'est ainsi que Thétis et Éos assistent au duel entre leurs fils, Achille et Memnon [1]. Peut-être dans les combats de Kyknos n'est-il qu'une pure transposition dénuée de sens. Mais on a vu que les deux femmes sont étroitement liées à la lutte [2] ; il est donc préférable de leur chercher une signification mythologique. Probablement, Kyknos est assisté par sa mère qui supplie et demande grâce pour son fils [3]. Il est plus difficile de nommer la femme debout derrière Héraklès ; parfois il s'agit sans aucun doute d'Athéna (4, 15, 46). Mais parfois rien ne caractérise la déesse ; bien plus, sur 36 et 50, outre Athéna, une autre femme est placée derrière Héraklès. Gerhard proposait le nom d'Alkmène [4], qui pourtant n'apparaît guère comme protectrice de son fils. Vraisemblablement, ces vases conservent un motif disparu de la tradition littéraire. De même qu'Héraklès tua Amyntor pour épouser sa fille Astydameia, ou qu'il extermina Eurytos et ses enfants pour obtenir Iolé [5], ne serait-il pas possible qu'une femme fût l'enjeu de la

1. Le motif est reproduit deux fois sur un beau cratère du Peintre de Tyszkiewicz appartenant au Musée de Boston (nº 97368) : Fröhner, *Coll. Tyszkiewicz*, pl. 17-18 ; Beazley, *Att. Vasenm.*, 113, nº 1 ; Hoppin, *Red-fig. Vas.*, II, 459, nº 4. Sur un côté, duel d'Achille et de Memnon sur le corps de Mélanippos, en présence d'Athéna et d'Éos. Sur l'autre face, duel de Diomède et d'Énée en présence d'Athéna et d'Aphrodite.

2. Cf. ci-dessus, section III, variante *E*.

3. Petersen (*Röm. Mitt.*, 1894, 280) et Zingerle (*Oesterr. Jahresh.*, 1922-1924, 236) ont donné le nom d'Aphrodite à la femme placée derrière Arès sur le bronze de Pérouse, à cause du costume somptueux qu'elle porte. Nous ne croyons pas pouvoir garder cette interprétation, car Aphrodite ne joue aucun rôle dans la légende de Kyknos.

4. Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, II, p. 18.

5. Diod. Sic., IV, 37, 4 ; Apd., *Bibl.*, II, 7, 7.

lutte contre Kyknos? Ne serait-ce pas Iolé elle-même, épousée selon Apollodore au terme du cycle d'aventures qui contient l'épisode de Kyknos?

Zingerle, commentant une représentation tardive de la légende de Kyknos, a voulu retrouver la version de Stésichore sur le bronze de Pérouse, parce que Kyknos et Arès bondissent tous deux d'un même élan[1]. Des vases aussi montrent Kyknos luttant de pied ferme contre Héraklès[2]. Dans aucun cas, il ne semble possible de reconnaître la version de Stésichore. Le catalogue que nous avons dressé montre que ces quelques vases — et le relief de Pérouse aussi — sont des variantes du type traditionnel où Kyknos est vaincu. D'ailleurs, la même attitude apparaît sur des vases certainement étrangers à la version de Stésichore, puisque Arès en est absent[3]. Il est fréquent que le peintre condense dans une seule scène deux moments différents d'une lutte ; sur le relief de Pérouse, il montre Arès levant déjà la lance, avant même que son fils ait été atteint. S'il avait voulu suivre la version de Stésichore, il aurait représenté Héraklès fuyant, en course agenouillée, par exemple. Le relief étudié par Zingerle n'est pas conforme non plus à cette version. Zingerle reconnaît lui-même qu'il s'agit d'une contamination avec la version épique, puisque Kyknos est mort. Bien plus, le mouvement de retrait d'Héraklès ne signifie pas obligatoirement sa fuite. Sur l'hydrie de Léningrad (68), Héraklès, de face, mais la tête tournée à droite vers l'ennemi et le pied droit vu de profil et dirigé vers la gauche, semble esquisser un mouvement de recul qui est sans raison dans une monomachie ; en réalité, l'artiste veut évoquer l'effort fourni par le héros[4]. Sur un relief de la fin du ve siècle, trouvé en Italie, Héraklès, dans une position semblable, « résiste » à l'assaut d'un géant[5]. Sur le relief de Vienne, Héraklès non plus ne fuit pas ; il s'apprête à tenir tête à Arès ; mais Athéna cherche à l'éloigner, tout comme, de l'autre côté, « Diane » s'efforce de contenir Arès.

1. *Oesterr. Jahresh.*, 1922-1924, 237-240. Cf. ci-dessous, n° 76.
2. Cat. 17, 19, 27.
3. Cat. 42, 51, 52, 61, 63.
4. Semblable effacement vers la gauche, moins compréhensible, puisqu'il n'y a pas lutte, sur le médaillon d'Orange (cf. ci-dessous, n° 79) ; et pourtant l'inscription proclame : « [Invic]ta Virtus nusqua[m] terreri potest » !
5. *Arch. Anz.*, 1936, 483, fig. 17 ; *Hesperia*, 1939, 298, fig. 11.

*
* *

La légende de Kyknos, qui fut populaire au VIe siècle, devient rare au siècle suivant et cesse bientôt d'être vivante. Voici la liste des documents postérieurs à l'époque classique que nous avons pu réunir :

74. Cratère du Musée Jatta à Ruvo, 1088 (IVe s. av. J.-C.).
Bull. Nap. (nouv. sér.), I, pl. 6 (Minervini) ; S. Reinach, *Rép. Vases*, I, 475, 1 ; *Japigia*, III, 1932, fig. 44 (Jatta) ; H. Philippart, *Céramique gr. en Italie*, II, 23.

Sujet discuté : vraisemblablement Héraklès et Kyknos se préparant à lutter ; à côté d'Héraklès, Athéna et une Érinys ; derrière Kyknos, Arès sur un bige et une Amazone.

75. Pilier de l'Artémision d'Éphèse (IVe s. av. J.-C.).
Wood, *Discov. Eph.*, pl. *ad* p. 214 ; Murray, *Journ. R. I. B. A.*, III, 51, fig. 8 ; Smith, *Cat. Gr. Sc.*, II, 1204, pl. 23.
Héraklès luttant contre Kyknos.

76. Relief de Vienne (déb. IIIe s. ap. J.-C.).
Fr. v. Kenner, *Arch. Funde röm. Zeit in Wien*, 108, fig. 101 ; Kubitschek, *Xenia Austr.*, I, 43, n. 77 ; *Oesterr. Jahresh.*, 1922-1924, 229 sqq., pl. III-IV (Zingerle).
Au centre, le cadavre de Kyknos ; au second plan, Wotan-Mercure, remplaçant le Zeus hellénique. De part et d'autre, Héraklès et Arès qu'Athéna et « Diane » essaient de retenir.

77. Relief de l'Ara Casali (IIIe s. ap. J.-C.).
Maynial, *Mél. d'arch. et d'hist.*, XXIII, pl. III ; Amelung, *Skulpt. Vat. Mus.*, II, 236 sqq. ; Robert, *Arch. Hermen.*, 243, fig. 191, 247.
Combat entre Héraklès et Arès sur le cadavre de Kyknos, en présence d'Athéna.

78. Coupe de bronze d'Erp (IIIe s. ap. J.-C.).
H. 14. — *Bonner Jahrb.*, I, 50 ; *Oesterr. Jahresh.*, 1922, 240, pl. V et fig. *ad* p. 229.
Héraklès et Arès luttant autour de Kyknos blessé.

79. Médaillon de terre cuite d'Orange (IIIe s. ap. J.-C.).
Déchelette, *Vases ornés de la Gaule*, II, 290 ; *Cat. Brit. Mus. Rom. Pottery*, 72, pl. XVI, 2.
Héraklès et Arès face à face ; au-dessus d'eux, Zeus dans l'Olympe, entouré d'Athéna et de Nikè.

80. Sarcophage du Musée des Thermes à Rome (2e moitié IIIe s. ap. J.-C.).

Robert, *Sarkophagrel.*, III, 1, 162, nº 138.

Douteux selon Zingerle : la scène est fragmentaire ; on a conservé seulement Niké et un dieu fluvial (l'Anauros?).

Relief de Budapest.

Arch. Ertesitö, XXX, 26, fig. 8.

Selon Zingerle, ne représente certainement pas l'épisode de Kyknos.

Appendice

Quelques vases à figures noires présentent un motif qui semble apparenté à la légende de Kyknos :

a. Amphore du Louvre F 242 : *CVA*, fasc. IV, III He, pl. 48, 3.
b. Amphore du Louvre F 245 : *CVA*, fasc. IV, III He, pl. 49, 2.
c. Amphore du Louvre F 246 : *CVA*, fasc. IV, III He, pl. 49, 1.
d. Amphore du Louvre F 271 : *CVA*, fasc. V, III He, pl. 56, 9.
e. Lécythe de Syracuse 21139 du Peintre de Géla : *Mon. Linc.*, XVII, pl. 21, 2 ; Haspels, *Att. bl.-fig. Lek.*, 208, nº 59.
f. Lécythe de la coll. Gréau nº 109 : Froehner, *Cat.*, 29.

Athéna est absente ; Héraklès bondit, armé d'une massue, rarement d'une épée (*e*, *f*), contre un (*d*) ou deux (*a*, *b*, *c*, *e*) hoplites ; le premier a déjà plié les genoux, le deuxième prend la fuite ou résiste (*a*). Cependant, derrière Héraklès un autre hoplite s'enfuit (*a*, *d*, *e*, *f*). Ces vases constituent un petit groupe qui s'inspire d'un thème très largement représenté dans la céramique à la fin du VIe siècle : Héraklès bondissant, armé d'une massue, contre trois Amazones dont l'une s'enfuit à gauche ; le sujet se trouve d'ailleurs sur l'autre face de l'amphore F 242 du Louvre. Cette forme d'Amazonomachie influe sur les représentations attiques de Kyknos où Héraklès, armé de la massue, bondit sur le fils d'Arès (8, 22, 59, 62, 64). Mais ici la scène ne peut être interprétée comme un combat de Kyknos[1] :

— Athéna est absente ;

— Héraklès porte généralement la massue ;

— « Arès » fuirait, avant même la mort de son fils !

— Le troisième hoplite qui fuit dans le dos d'Héraklès est certainement un ennemi, et non Iolaos : cela est indiscutable sur *a* (et le revers de *a* où l'hoplite est remplacé par un archer scythe) ; de même dans les Gigantomachies d'Athéna, un géant est fréquemment représenté derrière la déesse[2].

1. Comme l'a fait Mlle Haspels pour *e*.
2. Par exemple : amphore de Wurtzbourg 259 (Langlotz, pl. 81) ; lécythe dessiné par

L'interprétation de la scène reste très douteuse. Pottier y a vu une version de la première guerre de Troie, à cause de l'archer scythe sur *a*[1], et d'un rocher blanc à côté d'Héraklès sur *c* qui pourrait symboliser la ville de Troie. L'interprétation reçoit une certaine confirmation du fait qu'au verso de *c* on voit un vieillard assis au milieu d'un groupe composite d'archers et d'hoplites, peut-être Laomédon entouré de l'armée troyenne.

F. VIAN.

Stackelberg, *Gräber d. Hell.*, pl. XIII, 6 ; lécythe du Mus. nat. d'Athènes 9689 (Nicole, 971) ; Bol de Hambourg (Ballheimer, *Gr. Vasen Hamburg. Mus.*, 27-28, n° 7).

1. Encore les peintres placent-ils parfois ces archers sans raison (par exemple dans une Gigantomachie d'Athéna : amphore de Wurtzbourg 211, Langlotz, pl. 53.

ÉTUDES D'HISTOIRE HELLÉNISTIQUE

II

L'exécution de Sotadès et l'expédition de Patroklos dans la mer Égée (266 av. J.-C.)

On lit dans Athénée[1] un fragment d'Hégésandros de Delphes[2] où est contée dans les termes que voici la mort du cinédologue Sotadès :

Ἐκπλεύσαντα ... αὐτὸν τῆς Ἀλεξανδρείας, ὥς φησιν Ἡγήσανδρος ἐν τοῖς Ὑπομνήμασι, καὶ δοκοῦντα διαπεφευγέναι τὸν κίνδυνον, — εἰρήκει γὰρ εἰς τὸν βασιλέα Πτολεμαῖον πολλὰ δεινά, ἀτὰρ καὶ τόδε, ὅτε τὴν ἀδελφὴν Ἀρσινόην ἐγεγαμήκει·

Εἰς οὐχ ὁσίην τρυμαλιὴν τὸ κέντρον ὠθεῖς[3],

Πάτροκλος οὖν ὁ τοῦ Πτολεμαίου στρατηγὸς ἐν Καύνῳ τῇ νήσῳ λαβὼν αὐτὸν καὶ εἰς μολυβῆν κεραμίδα ἐμβαλὼν καὶ ἀναγαγὼν εἰς τὸ πέλαγος κατεπόντισε.

Ce récit soulève une première difficulté depuis longtemps reconnue et sans doute depuis longtemps résolue. Plutarque, dans un passage des *Moralia*, rapporte que le châtiment infligé à Sotadès pour son insolence fut un long emprisonnement[4]. On a parfois jugé les deux traditions inconciliables, et, à la version d'Hégésandros, trop romanesque, préféré comme plus raisonnable celle de Plutarque[5]. A quoi il peut être objecté que le récit d'Hégésandros, dans sa concision dramatique, est au moins aussi acceptable que

1. *Deipnosoph.*, XIV, 621 a.
2. *Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 415-416, n. 12.
3. Le texte des manuscrits hésite entre les indicatifs ὠθεῖς et ὠθεῖ, et l'impératif ὤθει. De même les éditeurs : A. Meineke (Teubner, Leipzig, vol. III, 1859, p. 118), Ch. B. Gulick (Loeb, Cambridge Mass., vol. VI, 1937, p. 144) et J. U. Powell, *Collectanea Alex.*, 1925, p. 238 : ὠθεῖς ; G. Kaibel (Teubner, Leipzig, vol. III, 1890, p. 369) : ὤθει. Le vers est aussi dans Plut., *De liber. educ.*, 14, avec les mêmes variantes. A l'exemple d'E. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.*, II (1925), p. 286, 1, et de la plupart des éditeurs, j'adopte la lecture ὠθεῖς.
4. *De liber. educ.*, 14 : ἐν δεσμωτηρίῳ πολλοὺς κατεσάπη χρόνους.
5. J. Beloch, *Gr. Gesch.*[2], IV, 1, p. 503, n. 1 ; W. Aly, *Realencycl.*, II, 3, *s. v. Sotades*, 2, col. 1207.

celui de Plutarque, dont la conclusion révèle un souci moralisant plutôt que des préoccupations historiques : « Châtiment mérité d'une inopportune liberté de langage : pour avoir voulu faire rire les autres, lui-même pendant longtemps pleura [1] ! » Si suspecte que puisse, à bon droit, paraître assez souvent la véracité de ce grand collectionneur d'anecdotes que fut Hégésandros, il n'est pas vraisemblable qu'il ait présenté de la mort de Sotadès une version totalement fictive, même un siècle après l'événement [2]. Du reste, les deux récits différents ne sont pas nécessairement contradictoires. Sotadès a pu languir un temps — plusieurs années — dans sa geôle alexandrine, puis s'en évader avant d'être rattrapé et noyé par Patroklos. C'est là ce que proposait déjà F. Susemihl [3] et cela s'accorde avec le récit d'Hégésandros, où il est dit que Sotadès s'était enfui d'Alexandrie par mer et se croyait prémuni contre « *le* danger » (τὸν κίνδυνον). A défaut de ses causes, nous n'ignorons pas la nature, la grandeur de ce péril : la suite des événements prouve qu'il était mortel. Sans doute Hégésandros en avait-il rappelé la genèse, dans quelque passage qui précédait la citation retenue par Athénée : peut-être, après plusieurs années d'emprisonnement, Sotadès avait-il appris son exécution prochaine, décidée par le roi [4] ?

Une fois écartée l'apparente difficulté que provoque la confrontation des deux textes, il n'en reste pas moins un passage du récit d'Hégésandros qui ne saurait être accepté sans une correction. Sous la forme où il a été transmis, il contient une absurdité geographique, ἐν Καύνῳ τῇ νήσῳ : Kaunos, ville de Carie bien assise sur le continent, ne saurait aisément passer pour une île. Des éditeurs d'Athénée, si les plus anciens ont sans sourciller laissé passer cette perle [5], les plus récents, reconnaissant la difficulté, mise en lumière

1. On trouve quelque chose d'approchant dans les *Deipnosophistes*, mais ce commentaire est dû à Athénée, et non à Hégésandros.

2. Sur Hégésandros et ses *Hypomnémata*, rédigés vers 160, voir F. Susemihl, *Gesch. der gr. Literatur in der Alexandrinerzeit*, I (1891), p. 489-491 ; F. Jacoby, *Realencycl.*, I, 7, *s. v. Hegesandros*, 4, col. 2600-2602.

3. *Op. cit.*, I, p. 245 ; voir aussi L. Escher, *De Sotadis Maronitae reliquiis*, diss. Giessen, 1913, p. 11.

4. W. Dittenberger, *Orient. Gr. Inscr. Sel.*, 44, note 1, suppose, d'une manière un peu différente, que Sotadès s'était enfui et réfugié à Kaunos, depuis plusieurs années (depuis le mariage de Ptolémée et d'Arsinoé), avant d'être pris par Patroklos. Mais que devient alors le long emprisonnement mentionné par Plutarque?

5. Ainsi J. Schweighäuser, vol. V, p. 249 (Strasbourg, 1805) ; G. Dindorf, vol. III, p. 379 (Leipzig, 1827) ; A. Meineke, *loc. cit.* ; de même C. Müller, *Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 415, n. 12.

pour la première fois par Wilamowitz [1], supposent que le texte s'est trouvé corrompu et qu'il faut supprimer τῇ νήσῳ [2]. Mais c'est bien à Kaunos, admet-on unanimement, que Patroklos appréhenda Sotadès et lui versa d'un seul coup le salaire de toutes ses insolences envers Philadelphe, et particulièrement de son singulier épithalame [3].

* * *

La disparition de τῇ νήσῳ, si elle supprime l'absurdité, est loin de donner toute satisfaction.

1° Je n'insiste pas sur les difficultés paléographiques qu'elle soulève. Ceux qui la recommandent les ont fort bien senties. Aussi, pour justifier l'insertion de τῇ νήσῳ après ἐν Καύνῳ dans le texte d'Hégésandros, sont-ils contraints d'invoquer une confusion qu'aurait provoquée, dans l'esprit de l'auteur ou celui du copiste, le titre lagide de στρατηγὸς ἐπὶ τῶν νήσων, ou de nésiarque, qu'aurait porté Patroklos [4]. Ou bien on qualifie Patroklos d'amiral, de navarque, et on lui reconnaît à ce titre une commandement militaire sur les îles de la mer Égée : c'est ce qu'a tenté de démontrer W. W. Tarn, pour qui Patroklos, dont le rôle dans la guerre chrémonidéenne est assez connu, aurait été le successeur du Samien Kallikratès, dont les fonctions auraient pris fin vers 266 [5]. Patroklos et Kallikratès, ainsi que quelques autres officiers lagides, reçoivent la même année la proxénie à Olous, certainement pendant la guerre chrémonidéenne [6] ; du fait que Kallikratès est nommé dans ce texte après

1. Dans l'édition G. Kaibel, vol. III (1890), p. 369, note ; voir aussi Ch. B. Gulick, vol. VI, p. 145, note *f* (1937) ; L. Escher, *op. cit.*, p. 11.

2. Voir aussi M. Holleaux, *Bull. de Corr. hell.*, XVII, 1893, p. 63 = *Études d'épigr. et d'hist.*, I, p. 419.

3. Par exemple, W. Dittenberger, *loc. cit.* ; L. Escher, *op. cit.*, p. 11 ; W. Schmidt, *Christs Gesch. der gr. Liter.*, II, 1, p. 202 ; U. von Wilamowitz, *Hell. Dichtung...*, I, p. 168, n. 3 ; E. Bevan, *Hist. des Lagides* (trad. fr.), p. 78.

4. Ainsi Wilamowitz, dans l'édition G. Kaibel, III, p. 369, et *Hell. Dichtung...*, I, p. 168 (« Kaunos, où le nésiarque résidait ») ; Ch. B. Gulick, VI, p. 345, note *f*.

5. *Journ. of Hell. Stud.*, XXXI, 1911, p. 253 et suiv. ; *Antigonos Gonatas*, p. 298, n. 61 ; *Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 707 ; P. Graindor, *Bull. de Corr. hell.*, XXX, 1906, p. 96 (« le stratège et amiral de Ptolémée Philadelphe ») ; A. Croiset, *Hist. de la litt. gr.*, V, p. 171 (« Philadelphe le fit saisir par un de ses amiraux ») ; Hiller von Gaertringen, *Inscr. Gr.*, XII, 3, 320 (*Ptolemaei Philadelphi navarchus*), et *Realencycl.*, *Suppl.* V, *s. v. Rhodos*, col. 783 (« l'amiral ptolémaïque de la guerre chrémonidéenne Patroklos ») ; E. Kirsten, *ibid.*, I, 17, col. 2507, *s. v. Olus* (parle aussi des navarques Patroklos et Kallikratès) ; Ad. Wilhelm, Πρακτ. Ἀκαδ. Ἀθην., VI, 1931, p. 328 : Πάτροκλος Πάτρωνος εἶναι· γνωστὸς ὡς ναύαρχος... ; M. Guarducci, *Inscr. Cret.*, III, p. 77 (*Patroclus Macedo regis Ptolemaei II Philadelphi classi praefectus*).

6. J. Demargne, *Bull. de Corr. hell.*, XXIV, 1900, p. 223 et suiv. = *Inscr. Cret.*, I, *Olus*,

son prétendu successeur Patroklos, Mlle M. Guarducci tire un argument en faveur de la thèse de W. W. Tarn : Kallikratès, pense-t-elle, était déjà à la retraite [1].

Ces conclusions sont certainement à rejeter. Nous avons la preuve que Kallikratès était encore navarque après la guerre chrémonidéenne. Il figure dans la fameuse lettre de Ptolémée Philadelphe aux Milésiens, que la majorité des savants, à la suite de l'éditeur A. Rehm, s'accordent à dater des environs de 262/260 [2] : il est vrai qu'il n'y porte aucun titre, mais il y est visiblement un personnage de premier plan. Plus clairement, deux papyrus apportent la preuve qu'il vivait encore et même qu'il était encore à la tête de la flotte de guerre en 259 et 257 [3]. Il est donc bien certain qu'au moment où ils reçurent la proxénie olontienne les deux dignitaires lagides étaient l'un et l'autre en activité, mais avec des fonctions distinctes. Kallikratès était encore navarque ; essayons de déterminer ce qu'était Patroklos.

Son titre n'est pas celui de nésiarque ou de στρατηγὸς ἐπὶ τῶν νήσων, que ne lui reconnaît aucun document. Ce n'est pas celui de navarque ; le seul Pausanias écrit : Πάτροκλος ὃς τριήρεσιν ἐπέπλει ναύαρχος Αἰγυπτίαις [4] : on peut douter de l'exactitude des termes employés par le Périégète à quatre siècles de distance. Tout ce que Pausanias veut dire, c'est que le chef du contingent envoyé par Philadelphe à ses alliés athéniens était venu avec une flotte placée sous ses ordres ; ce que Pausanias exprime ailleurs avec d'autres mots : ὁ Αἰγυπτίων ἅμου Πατρόκλῳ στόλος [5]. Mais voici des documents plus anciens et, pour une part, de caractère officiel.

Décret d'Itanos (1er exemplaire) [6], l. 4-8 : Πάτροκλος Πάτρωνος Μακεδὼν ἀποσταλεὶς ὑπὸ βασιλέος Πτολεμαίου στραταγὸς ἐς Κρήταν.

4, l. 35-42. Les divers articles *Kallikrates*, 7, *c*, *d*, *e*, dans la *Realencycl.*, *Suppl.* IV, col. 857-859, par Schoch et par Klek, sont confus et en partie erronés.

1. *Inscr. Cret.*, I, p. 251. Cf. encore *Inscr. Cret.*, III, p. 81 : *Callicrates Samius qui non multo ante bellum Chremonideum officio defunctus est.*

2. A. Rehm, *Milet*, III : *Das Delphinion*, p. 300, n. 139, l. 8-9, et le commentaire p. 302 ; C. B. Welles, *Royal Correspondence*, p. 71, n. 14, avec la bibliographie. Voir encore, en faveur d'une date voisine de 260, Wilamowitz, *Gött. Gel. Anz.*, 1914, p. 65 ; W. Kolbe, *ibid.*, 1916, p. 433 ; W. Otto, *Philol.*, LXXXVI, 1931, p. 400-416 ; Schoch, *Realencycl.*, *Suppl.* IV, col. 858. — D'autres historiens remontent le document à 275 environ : Rostagni, *Poeti alessandrini*, p. 372-374 ; W. W. Tarn, *Journ. of Hell. Stud.*, XLVI, 1926, p. 158 ; *Hermes*, LXV, 1930, p. 446-454. La date la plus basse paraît la plus probable. L'argument principal de W. W. Tarn, celui d'une succession Kallikratès-Patroklos, est caduc, reposant sur un postulat. Les papyrus cités à la note ci-dessous ont tranché le débat.

3. *P. Cairo Zen.*, 59.006, l. 22 et 39 (cf. U. Wilcken, *Arch. Pap.*, VIII, 1927, p. 276), et *P. Michig. Zen.*, 100. Cités par C. B. Welles, *op. cit.*, p. 76-77.

4. Pausan., I, 1, 1.

5. Pausan., III, 6, 4.

6. *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 45 = *Inscr. Cret.*, III, *Itanos*, 2.

Décret d'Itanos (2e exemplaire)[1], l. 4-7 : Πάτροκλος Πάτρωνος Μακεδὼν ἀποσταλεὶς ὑπὸ βασιλέος Πτολεμαίου στραταγὸς ἐς Κρήταν.

Décret de Karthaia[2], l. 2-4 : ἐπειδὴ Ἱέρων Τιμοκράτους Συρακόσιος τεταγμένος ὑπὸ τὸμ βασιλ[έα] Πτολεμαῖον, παραγεγενημένος εἰς τὴν νῆσον μετὰ τοῦ στρατηγοῦ Πατρόκλου...

PHYLARCHOS, dans ATHEN., VIII, 334 a : Πάτροκλος ὁ Πτολεμαίου στρατηγός.

HÉGÉSANDROS (texte ci-dessus) : Πάτροκλος ὁ τοῦ Πτολεμαίου στρατηγός.

Le titre officiel de Patroklos est donc στρατηγός, en quoi il faut reconnaître l'expression d'un commandement militaire, celui du contingent qu'arrivé en Attique il devra se contenter de montrer sans oser l'employer[3]. Ce serait une erreur de voir en Patroklos un de ces stratèges aux attributions autant administratives que militaires, qui représentaient l'autorité royale dans les possessions extérieures des Lagides. Ne nous laissons pas égarer par les textes d'Itanos : ἐς Κρήταν ne définit pas un territoire sur lequel s'exercerait l'autorité de Patroklos[4], mais un pays où il passe et règle certaines affaires ; ces deux mots dépendent moins de στραταγός que d'ἀποσταλείς. Si Patroklos apparaît en Crète et dans d'autres îles de l'Égée, c'est parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de se rendre d'Égypte en Attique que de passer par mer, et, suivant les habitudes de la navigation antique, en multipliant les escales. Les véritables fonctions de Patroklos peuvent donc être exactement reconnues[5] et l'erreur ne devrait plus être commise.

Il est assez vain de prétendre reconnaître lequel, de Patroklos et Kallikratès, était hiérarchiquement supérieur à l'autre : les fonctions sont d'ordre différent. Et la liste des proxènes d'Olous ne peut rien nous enseigner sur la préséance. Nommés proxènes la même année, les deux hommes ne l'ont peut-être point été le même mois ni le même jour, et l'on s'est sans doute contenté de recopier les noms des proxènes dans l'ordre chronologique de leur désignation.

Le titre de Patroklos n'étant ni nésiarque, ni navarque, ni στρατηγὸς ἐπὶ τῶν νήσων, ainsi disparaît le seul argument, bien ténu,

1. St. Xanthoudidis, Ἐφ. Ἀρχ., 1920, p. 86-89 = *Suppl. Epig. Graec.*, II, 512 = *Inscr. Cret.*, III, *Itanos*, 3.
2. *Inscr. Gr.*, XII, 5, 1061.
3. Pausan., III, 6, 5.
4. La Crète n'est pas en 266 une province lagide. Le fût-elle, qu'on dirait στραταγὸς ἐπὶ Κρήτας. Déjà vu par D. Cohen, *De magistr. Aeg. extern. Lagid. regni provinc. admin.*, diss. La Haye, 1912, p. 8-9.
5. Pour W. König, *Der Bund der Nesioten*, diss. Halle, 1910, p. 21, 51, 69, Patroklos est aussi à juste titre un stratège.

qui eût pu justifier l'adjonction de τῇ νήσῳ à ἐν Καύνῳ dans le texte d'Hégésandros.

2° Tout ce que nous savons de Patroklos se rattache ou peut se rattacher au début de la guerre chrémonidéenne. En vertu de l'alliance qui unissait Athènes, Sparte et Ptolémée Philadelphe, et qui constitue le thème central du décret de Chrémonidès [1], le roi d'Égypte, on le sait, envoya une aide militaire aux Athéniens en guerre avec Antigonos Gonatas : le chef de ce contingent était le Macédonien Patroklos. Pausanias nous apprend que, faute de moyens d'action suffisants, il dut se contenter d'une démonstration sans effet près des côtes de l'Attique, laissant au roi de Sparte Areus le soin de mener la guerre sur terre, s'il le pouvait [2]. C'est certainement alors que se place l'envoi plaisant par Patroklos à Antigonos Gonatas de poissons et de figues, épisode qui a fourni une anecdote à Phylarchos [3].

En dehors de ces deux sources littéraires, Patroklos est connu par une série d'inscriptions qui jalonnent admirablement la route d'Alexandrie en Attique, et toutes peuvent être assignées au temps de la guerre chrémonidéenne. Il n'est pas sans intérêt de les énumérer, du sud au nord.

Trois documents attestent le passage de Patroklos en *Crète*. Les deux premiers ne sont que deux exemplaires d'un même texte, un décret d'Itanos en l'honneur du stratège, félicité de son équité, remercié de sa collaboration avec les Itaniens, de son souci d'assurer la sécurité et la légalité dans la cité et sur son territoire [4]. Le troisième est la grande liste des proxènes d'Olous où, comme nous l'avons vu, figure le nom du stratège avec celui du navarque Kallikratès et de quelques autres officiers lagides [5].

Est attesté le passage de Patroklos à *Théra*. Il découle d'un décret de cette cité, par lequel une couronne d'or est décernée au stratège pour avoir, de Kéos, envoyé aux Théréens un épistate, Apollodotos [6], et cinq juges chargés de régler des litiges en suspens dont Patroklos avait dû avoir connaissance à son escale dans l'île [7].

Est attesté le passage de Patroklos à *Kéos*. Le décret des Thé-

1. *Insc. Gr.*, II², 687.
2. Pausan., III, 6, 5.
3. Athen., VIII, 334 a.
4. *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 45, et *Suppl. Epigr. Gr.*, II, 512 = *Inscr. Cret.*, III, *Itanos*, 2 et 3.
5. *Inscr. Cret.*, I, *Olus*, 4, l. 35-42.
6. Voir Schoch, *Realencycl.*, *Suppl.* IV, col. 44 (1924).
7. *Inscr. Gr.*, XII, 3, 320 = *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 44.

réens rappelle que c'est d'Ioulis que Patroklos leur dépêcha Apollodotos et les juges. De plus, un décret de Karthaia[1] mentionne l'arrivée du stratège dans l'île avec le Syracusain Hiéron, désigné comme épistate de la ville d'Arsinoé, c'est-à-dire Korésia, dont l'admirable port constituait un point d'appui bien placé en vue d'une action vers l'Attique. C'est évidemment à cette occasion que Korésia prit le nom de la reine défunte Arsinoé[2].

Est attesté, enfin, le séjour prolongé du stratège dans un îlot voisin de la côte attique, auquel devait rester le nom de Πατρόκλου νῆσος[3] ou, en souvenir des retranchements qu'il y avait construits, de Πατρόκλου χάραξ[4] ; c'est, sans doute, l'actuelle île aux Anes (*Gaïdaronisi*) à l'entrée du golfe Saronique[5]. Là prit fin la croisière de Patroklos, hors d'état de débarquer en Attique.

Naturellement, ces escales pourraient, géographiquement, être celles de l'aller ou du retour. Mais, en fait, Patroklos a touché Itanos à l'aller, la phraséologie du décret en fait foi. Il est passé par Théra avant d'aborder à Kéos, donc à l'aller. Reste Olous, qu'il n'est sans doute pas trop audacieux de placer pendant le même trajet. D'ailleurs, c'est peut-être à cette multiplicité de ses escales, dans la plupart ou dans chacune desquelles il laissa vraisemblablement une garnison, qu'il faut attribuer l'extrême insuffisance de ses forces quand il arriva en vue de l'Attique[6].

Entre Alexandrie et la Crète, quel itinéraire suivit Patroklos? Le texte d'Hégésandros semble le faire passer par Kaunos, ce qui est singulièrement à l'écart de la voie la plus directe et contraste singulièrement avec la sûreté de sa navigation entre la Crète et l'Attique ; néanmoins, certains historiens acceptent ce détour[7].

1. *Inscr. Gr.*, XII, 5, 1061.

2. Sur Korésia-Arsinoé, voir la bibliographie réunie par L. Robert, *Rev. des Ét. gr.*, 1933, p. 425 ; voir aussi E. Bikerman, *Rev. des Ét. anc.*, XL, 1938, p. 380, n. 13. L'opinion qui identifiait Arsinoé avec Poiessa est abandonnée. L'occupation lagide de la base avancée de Korésia n'a guère dû se prolonger au delà de l'année 200 : comme le remarque L. Robert, la liste delphique des théarodoques lui donne son ancien nom (*Bull. de Corr. hell.*, 1921, p. 5, col. I, l. 38).

3. Pausan., I, 1, 1 ; 35, 1 ; Steph. Byz., *s. v.*

4. Strab., IX, 1, 21, p. 398.

5. Sur les restes du rempart de Patroklos : E. Curtius, J. A. Kaupert, A. Milchhoefer, *Karten von Attika, Text*, Heft III-VI (1889), p. 31.

6. Pausan., III, 6, 5. On peut se demander si Philadelphe et Patroklos avaient sérieusement l'intention d'aider les Athéniens, ou s'ils n'ont pas vu dans cette guerre l'occasion de s'assurer la possession de quelques ports dans les îles. Sur l'occupation d'Olous, au moins jusqu'au règne de Ptolémée IV, voir *Inscr. Cret.*, I, *Olus*, 4 ; Itanos est encore aux mains de Ptolémée VI : M. Holleaux, *Ét. d'épigr. et d'hist.*, III, p. 83, n. 4.

7. Droysen, III, 1, p. 272 ; et, avec d'autres dates, W. Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 44, note 1 ; M. Holleaux, *Ét. d'épigr. et d'hist.*, I, p. 272.

Ou bien, on date son escale à Kaunos de quelques années plus tard, au cours d'une action mal définie qu'aurait, vers la fin de la guerre chrémonidéenne, en 263 av. J.-C., menée Patroklos en Carie, et dont nul souvenir n'aurait survécu, hormis le texte d'Hégésandros [1] ; ou bien encore, on suppose que la résidence normale de Patroklos était la base navale de Kaunos [2].

Je ne soutiendrai certes pas que Patroklos, de sa vie, ne se rendit à Kaunos. Mais autant toutes les autres localités où il apparaît prennent facilement place sur son itinéraire, et au cours d'événements qui entrent aisément dans le cadre de la guerre chrémonidéenne, autant ce séjour à Kaunos est gênant à l'aller, au retour, plus tard, et même à titre permanent. Il demeure isolé et entouré d'obscurité devant la masse cohérente des autres documents.

3º Si Sotadès s'est enfui d'Alexandrie à Kaunos, on ne saurait trop admirer son optimisme. Voilà un homme qu'un danger pressant, un danger mortel, fait évader de sa prison, qui s'embarque, gagne un lieu où il se croit en parfaite sûreté (δοκοῦντα διαπεφευγέναι τὸν κίνδυνον) ; et le lieu où il se promène avec tant de confiance est Kaunos, cette ville de Carie où Ptolémée Soter a pris pied dès 309, qu'il a reconquise obstinément, l'ayant perdue un instant après la bataille de Salamine (306) [3] ; cette base si importante dans le système naval des Ptolémées qu'ils la garderont jusque vers l'année 189, où un descendant abâtardi des premiers grands Lagides la vendra pour 200 talents à la République rhodienne ; ce port où entrent sans cesse des navires venus d'Égypte, qui fourmille d'officiers, de marins, de soldats égyptiens [4]. Alexandrie ou Kaunos, c'est Charybde ou Scylla !

De quelque côté de l'on examine le texte d'Hégésandros, on se heurte à d'insurmontables difficultés : à une absurdité géographique dont aucun détail dans la titulature de Patroklos ne peut rendre compte ; à l'impossibilité de faire entrer l'escale de Kaunos dans les seuls épisodes connus, parfaitement localisés dans le temps

1. W. W. Tarn, *Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 710.

2. U. von Wilamowitz, *Hell. Dichtung*, texte cité p. 35, n. 4. Il ne faut pas construire ἐν Καύνῳ avec στρατηγός (on dirait στρατηγὸς ἐπὶ Καύνου), mais avec λαβών.

3. C'est peut-être seulement sous Philadelphe que Kaunos a été reconquise : W. Otto, *Beitr. zur Seleukidengesch.* (*Abh. Bayer. Ak.*, XXXIV, 1928), p. 20.

4. Pour l'histoire de Kaunos, voir M. Holleaux, *Bull. de Corr. hell.*, 1893, p. 61 et suiv. = *Ét. d'épigr. et d'hist.*, I, p. 418 et suiv. Un exemple de ces relations entre Kaunos et l'Égypte est fourni par l'envoi de quatre ambassadeurs kauniens à Alexandrie en 257 : *P. Col. Zen.*, 11 ; cf. U. Wilcken, *Arch. Pap.*, XI, p. 287. On sait que Zénon, l'intendant du diœcète Apollonios, est originaire de Kaunos.

et dans l'espace, de la carrière de Patroklos ; à l'énorme invraisemblance qu'il y aurait à imaginer qu'entre toutes les retraites possibles, Sotadès eût choisi une cité soumise aux Lagides et s'y fût senti en sécurité.

* * *

La correction que je voudrais proposer me paraît tout remettre en ordre. Je ne puis la justifier par aucun texte connexe, mais elle a le mérite de laisser sans absurdité subsister τῇ νήσῳ ; de rétablir une escale de Patroklos sur la route maritime directe d'Alexandrie en Attique ; enfin, de rendre un sens à la conduite et aux espérances du Crétois [1] Sotadès. Le texte contient une banale erreur de copie ; on doit tout simplement corriger : ἐν Καύδῳ τῇ νήσῳ.

1º Une confusion de Δ et de N est infiniment plus probable, et d'une justification paléographiquement plus simple, que l'adjonction de deux mots. Et la petite île de Kaudos n'est pas si connue [2] que le nom de la célèbre ville carienne ne se soit indûment glissé sous la plume d'un copiste [3].

2º Dans sa croisière vers la Grèce, Patroklos a fait voile en droite ligne d'Alexandrie vers la Crète [4]. A une vingtaine de milles de la côte méridionale de la grande île, il a fait sa première escale à Kaudos, première terre qu'il pût avoir en vue depuis l'Égypte.

1. La notice de Suidas dit de Sotadès : Κρὴς Μαρωνίτης (ainsi dans l'édition A. Adler), ce que beaucoup de savants corrigent en Κρὴς ἢ Μαρωνίτης (voir les références dans L. Escher, p. 10 ; ajouter W. Aly, *loc. cit.*, 1207, qui supprime Κρής). Sotadès serait de Maronée en Thrace, et la confusion viendrait de l'existence d'un Sotadès crétois, vainqueur aux Jeux olympiques (Pausan., VI, 18, 6 ; W. Aly, *loc. cit.*, 1209) ; rapprochement bien arbitraire. Sotadès (Sotadas) est un nom crétois assez répandu, comme on peut s'en convaincre en feuilletant les *indices* des *Inscr. Cret.* Nous ignorons l'existence d'une ville antique de Maronée en Crète. Mais l'ethnique serait régulièrement formé comme celui des innombrables Κρὴς 'Ελευθερναῖος, Κρὴς Δρήριος, Κρὴς Λύττιος, Κρὴς 'Ανωπολίτης, etc..., des inscriptions. Une localité moderne de Crète orientale, dans la région de Sitia, porte le nom de Maronia. Il est cependant possible que Sotadès ait reçu le droit de cité à Maronée en Thrace, par exemple pendant son séjour à la cour de Lysimaque.

2. La documentation est réunie par M. Guarducci, *Inscr. Cret.*, II, p. 90 et suiv. ; le titre ἐπιμελητὴς Καύδου, méconnu dans une inscription de Sparte, a été expliqué par L. Robert, *Hellenica*, I, p. 109-112.

3. Stéphane de Byzance parle d'une Kaunos crétoise. Je me suis demandé s'il ne tirait pas cette indication d'un croisement de deux traditions : 1º d'un récit d'où il résultait que Sotadès était mort en Crète ou près de la Crète ; 2º du récit d'Hégésandros avec le texte déjà corrompu Καύνῳ. — En réalité, sa source doit être tout simplement Hérodote, mais Hérodote mal compris (I, 172 : οἱ δὲ Καύνιοι αὐτόχθονες, δοκέειν ἐμοί, εἰσι. Αὐτοὶ μέν τοι ἐκ Κρήτης φασὶ εἶναι). Ce n'est pas la seule bévue historico-géographique de Stéphane.

4. On sait que les théores delphiques se rendaient directement de Crète (Matala) en Cyrénaïque : *Bull. de Corr. hell.*, 1921, p. 62.

3o Sotadès, quelque temps auparavant, et sans doute sur un navire marchand moins rapide que l'escadre aux ordres de Patroklos, avait atteint Kaudos et s'y croyait à l'abri. Avait-il le dessein de gagner la Crète, son île natale? Son intention était plus probablement, me semble-t-il, d'atteindre la Grèce et de se mettre sous la protection de l'ennemi de Philadelphe, Antigonos Gonatas, suivant une méthode qui lui avait si longtemps réussi, en lui permettant de braver impunément les plus puissants souverains [1].

* * *

De la correction proposée découlent d'intéressantes conséquences. Tout d'abord que, selon toute vraisemblance, Kaudos ne faisait pas partie de l'empire lagide avant la guerre chrémonidéenne ; sans quoi se justifierait peu la confiance de Sotadès. L'histoire de Kaudos au IIIe siècle est mal connue. Le seul document épigraphique important est le texte des concessions consenties à l'île par Gortyne [2] ; les Kaudiens demeurent en principe libres, autonomes, maîtres de leur justice pour leurs affaires intérieures, mais leur politique extérieure, en temps de paix comme en temps de guerre, est à la remorque de celle de Gortyne [3]. D'autres clauses précises traduisent cette dépendance : dîme de certains produits réservée à l'Apollon de Gortyne, fourniture de sel, de baies de genévrier (200 ou 60 médimnes, suivant les années), présence de magistrats gortyniens à Kaudos. Ce document date du début du siècle. Nous n'avons aucune preuve que l'expédition de Patroklos remplaça par un protectorat égyptien cette étroite subordination à Gortyne ; il n'est pas impossible, toutefois, que Ptolémée ait décidé d'installer un point d'appui dans cette île si heureusement située, malgré l'absence d'un bon port, pour tout navire allant d'Égypte en Crète et en Grèce.

En second lieu, s'il est avéré que tout ce que nous savons de Patroklos [4] se place au début de la guerre de Chrémonidès, nous

1. Athen., XIV, 620 f : κακῶς μὲν εἰπόντος Λυσίμαχον τὸν βασιλέα ἐν 'Αλεξανδρείᾳ, Πτολεμαῖον δὲ τὸν Φιλάδελφον παρὰ Λυσιμάχῳ, καὶ ἄλλους τῶν βασιλέων ἐν ἄλλαις τῶν πόλεων. La mention de Lysimaque et de Ptolémée II (qui n'était pas encore Philadelphe !) place entre 285 et 281 les faits auxquels songe Athénée.

2. M. Guarducci, *Riv. Fil.*, 1930, p. 471-482, qui rattache au document le fragment *Samml. der Gr. Dialektinschr.*, 5022 ; voir aussi *Riv. Fil.*, 1936, p. 362, n. 2 ; L. Robert, *Hellenica*, I, p. 112. Le caractère de l'accord est bien indiqué par l'intitulé : Τάδε ἐπεχώρησαν οἱ Γορτύνιοι τοῖς τὰν Καῦδον Fοικίονσι (l. 4-5).

3. L. 5-8.

4. J'entends de son activité militaire. Je laisse de côté le document qui le montre prêtre

datons avec plus de précision l'exécution de Sotadès que lorsqu'on étalait sur plusieurs années l'activité du stratège. Le décret de Chrémonidès fut voté le 9 Métageitnion, dans la seconde moitié du mois d'août, sous l'archontat de Peithidèmos [1], avant que la guerre ne fût encore déclarée. Les premières opérations navales et militaires n'eurent lieu qu'après l'hiver [2]. C'est donc au printemps de la première année de guerre, quand la saison lui permit de prendre la mer, que Patroklos quitta l'Égypte et fit escale à Kaudos. L'archontat de Peithidèmos n'est pas daté avec une entière certitude. La date jadis couramment admise était l'année 266/5 [3], mais W. W. Tarn, probablement avec raison, a remonté l'archontat d'un an (267/6) [4]. C'est au printemps de 266, moins probablement de 265, que périt le cinédologue.

De cette manière, enfin, se trouve confirmé l'intervalle chronologique, dont l'existence avait été déjà reconnue [5], entre le mariage de Ptolémée et d'Arsinoé et le châtiment de Sotadès. La stèle de Pithom-Héroonpolis a bien établi que le mariage avait été célébré avant l'automne 274 [6], peut-être dès 275 ou 276 [7] ; et Arsinoé, on le sait, avait cessé de vivre au mois de juillet 270 [8]. C'est donc huit ou dix ans après le mariage, quatre ans après le décès d'Arsinoé, que Sotadès fut mis à mort. Il en résulte que, vraisemblablement, c'est une erreur de croire que Sotadès fut exécuté à cause de son « épithalame ». Une phrase comme celle-ci, qu'on lit dans une récente histoire des Ptolémées [9] : « d'après le récit d'Athénée, il

d'Alexandre et des Dieux Philadelphes, en 271/0 : *P. Hibeh*, I, 99 ; cf. Plaumann, *Realencycl.*, I, 8, col. 1431, *s. v. Hiereis*.

1. *Inscr. Gr.*, II², 687.

2. Pour la chronologie relative des événements, W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 298 ; *Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 707 ; J. Beloch, *Gr. Gesch.*², IV, 2, p. 503. Première année de guerre : invasion de l'Attique par Antigonos ; Patroklos dans son île ; échec d'Areus dans sa tentative de forcer les défenses de l'Isthme ; révolte des mercenaires galates d'Antigonos en Mégaride ; retour d'Areus à Sparte. — Deuxième année : Areus tué près de Corinthe. Reconstruction un peu différente dans W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 178-180.

3. W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 295 ; W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 176 et suiv. ; J. Beloch, *Gr. Gesch.*², IV, 2, p. 75 et 502 ; Kirchner, dans *Inscr. Gr.*, II², 687.

4. *Journ. of Hell. Stud.*, XL, 1920, p. 150 et suiv., p. 159 ; *Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 707 ; et surtout *Journ. of Hell. Stud.*, LIV, 1934, p. 26-39, avec la bibliographie de la question et l'indication des dates proposées par W. B. Dinsmoor (270/69) et W. J. Ferguson (270/69, puis 267/6).

5. Ainsi par W. Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 44, note 1.

6. U. Köhler, *Sitz-Ber. Ak. Berlin*, 1895, p. 971 ; U. Wilcken, *Realencycl.*, I, 2, col. 1283, *s. v. Arsinoe* ; W. Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 26-27, note 3.

7. W. W. Tarn, *Journ. of Hell. Stud.*, XLVI, 1926, p. 160-161 (peut-être hiver 276/5).

8. U. Köhler, *loc. cit.*, p. 977, la croyait encore en vie lors de la guerre chrémonidéenne. La stèle de Mendès a fixé pour le décès le *terminus ante quem* : *Rh. Mus.*, LIII, 1898, p. 464. Pfeiffer, *Kallimachosstudien*, p. 7, propose la date du 9 juillet 270.

9. E. Bevan, *Hist. des Lagides* (trad. fr.), p. 78.

s'enfuit d'Alexandrie immédiatement après la publication de son poème », ne correspond donc pas à la chronologie des faits. A examiner de près le récit d'Hégésandros, on s'aperçoit qu'il ne contient rien de tel. Hégésandros rappelle seulement que Sotadès avait à maintes reprises insulté Philadelphe, *par exemple* lors de son mariage avec sa sœur. Mais il l'avait déjà fait beaucoup plus tôt avant la mort de Lysimaque (281)[1]; à date récente, postérieurement à la mort d'Arsinoé, il avait aussi attaqué la maîtresse du roi, Bilistichè[2]. Notre documentation sur les rapports du poète et du souverain est encore insuffisante pour que nous sachions tout ce qui se passa entre eux pendant ces huit ou dix années. Nous savons seulement que Sotadès croupit longtemps en prison à Alexandrie. Mais pour quel motif et combien de temps? Fallut-il quelque nouvelle injure pour décider le roi à le supprimer? Philadelphe fut-il même responsable de son supplice, ou Patroklos l'ordonna-t-il de son propre chef quand il eut rejoint le fugitif? On s'est parfois demandé si Patroklos ne devait pas sa carrière à la protection d'Arsinoé[3]; en le choisissant comme général dans la guerre contre Gonatas, Philadelphe respectait peut-être encore un vœu de sa sœur défunte. Car cette guerre paraît tout entière dominée par le souvenir d'Arsinoé[4]. Dans son décret, Chrémonidès s'exprime ainsi (l. 16 et suiv.) : ὅ τε βασιλεὺς Πτολεμαῖος, ἀκολούθως τεῖ τῶν προγόνων καὶ τεῖ τῆς ἀδελφῆς προαιρέσει, φανερός ἐστι σπουδάζων ὑπὲρ τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων ἐλευθερίας. Korésia, dans l'île de Kéos, abandonne alors son ancien nom pour celui d'Arsinoé; et c'est certainement alors que Méthana, en Argolide, devient une autre Arsinoé[5]; l'une et l'autre peut-être à l'instigation de Patroklos.

1. Texte cité, p. 42, n. 1.

2. Suidas, *s. v.* Σωτάδης. Il me semble que la liaison de Philadelphe avec Bilistichè est postérieure à la mort d'Arsinoé. Les deux seules dates que nous ayons de la vie de cette femme, et certainement du temps de sa faveur, sont : 264, victoire de Bilistichè à la course de la συνωρὶς πωλική aux Jeux olympiques (Pausan., V, 8, 11), et 251/0, canéphorie d'Arsinoé par Βιλιστίχη Φίλωνος (*Arch. Pap.*, VI, p. 453). Ne pas en conclure témérairement que Philadelphe était plus prompt à venger l'honneur d'une maîtresse que celui de la sœur-épouse !

3. W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 175, n. 2.

4. Sur le rôle d'Arsinoé dans les préliminaires du conflit, voir C. F. Lehmann-Haupt, *Klio*, V, p. 375-377, 384 et suiv.; sur son influence sur la politique extérieure lagide en général, p. 380.

5. Sur Méthana-Arsinoé, voir essentiellement Hiller von Gaertringen, Ἐφ. Ἀρχ., 1925-1926, p. 68-76, qui réunit les textes (les deux documents d'Épidaure sont à présent *Inscr. Gr.*, IV², 72 et 76). On ne sait si Méthana fut occupée par Patroklos la première ou la deuxième année de la guerre. W. W. Tarn, *Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 708, penche pour la deuxième année. J'adopterais plutôt la première, vu que rien ne suggère un rôle quelconque de Patroklos dans les hostilités du printemps suivant.

Mais, quel que soit le responsable de la fin de Sotadès, Ptolémée ou Patroklos, plein du souvenir d'Arsinoé, il ne pouvait pas ne pas songer, dans ce règlement de comptes si longtemps différé, à l'indécent poème où cette langue de vipère avait essayé de la salir ; dans le supplice ignominieux[1] du cinédologue, noyé dans son tonneau de plomb au large de Kaudos, qui sait s'il n'y avait pas, même à dix ans d'intervalle, et même si d'autres motifs plus récents avaient dicté cette décision, un acte de piété envers la souveraine disparue?

Marcel LAUNEY.

1. Sur le καταποντισμός : G. Glotz, *Dict. Ant.*, III, 808-810 ; *L'ordalie dans la Grèce primitive* (1904), p. 11-68 ; Schulthess, *Realencycl.*, I, 10, 2480-2482 ; K. Latte, *ibid.*, *Suppl.* VII, *s. v. Todesstrafe*, 1605-1606 (où n'est pas cité le supplice de Sotadès).

NOTES

SUR

LA CHRONOLOGIE DELPHIQUE

DU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C.

L'histoire de Delphes à l'époque impériale demeure tributaire, pour sa chronologie, d'études déjà anciennes et qui, sur bien des points, apparaissent aujourd'hui périmées. Elle ne trouve toujours à utiliser que le travail de G. Colin, paru en 1898, où la publication d'un lot important d'actes d'affranchissement inédits a fourni les justifications nécessaires à l'établissement d'un tableau des prêtrises et des archontats qui fait une place à ceux du Ier siècle de notre ère[1], les listes dressées en 1901 par H. Pomtow, où sont cataloguées les mentions alors connues de ces magistratures au Ier et au IIe siècle après J.-C.[2], et, bien entendu, les compléments donnés en 1905 par E. Bourguet dans sa thèse latine[3]. Alors que, pour les périodes antérieures, des ouvrages récents, où l'on a mis à profit le progrès de l'épigraphie delphique, ont pu substituer des classements plus sûrs à ceux de tels répertoires devenus incomplets ou inexacts[4], il reste encore à procéder à une semblable mise au point pour le temps des Empereurs[5].

1. G. Colin, *Notes de chronologie delphique*, *B. C. H.*, XXII, 1898, p. 175-181 : ci-après, *Colin...* Ce tableau chronologique, qui embrasse la période comprise entre la prêtrise IX (139/8 a. Chr.) et la fin du Ier siècle après J.-C., annulait, pour cette dernière période, les listes des prêtrises et des archontats dressées antérieurement par H. Pomtow, *Neue Jahrbücher*, 1889, p. 575-576 (cf. aussi *Philologus*, 1895, p. 252 et 598) ; A. Nikitsky, *Delfijskie èpigrafičeskie ètjudi* (1894-1895), et J. Baunack, *G. D. I.*, II (1892-1899), p. 634-642, et 938-954.

2. H. Pomtow, *Real-Encyclopädie*, IV, s. v. *Delphoi*, col. 2661-2674.

3. E. Bourguet, *De Rebus Delphicis imperatoriae aetatis*, p. 13-58.

4. E. Bourguet, *Les comptes du IVe siècle*, *Fouilles de Delphes*, III, 5 (1932), p. 6-26 et 318-325. — G. Daux, *Delphes au IIe et au Ier siècle* (1936), p. 73-209 (cf., p. 65-69, un relevé critique complet des travaux consacrés à la chronologie delphique). — R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes* (1937). [Ces deux derniers ouvrages ont fait l'objet d'importants comptes rendus, celui-ci de G. Daux, *Journal des savants*, 1939, p. 117-123, et G Klaffenbach, *Klio*, 1939, p. 189-209, celui-là de G. Klaffenbach, *Gnomon*, 1938, p. 6-27.]

5. Cette affirmation n'est plus exacte aujourd'hui. Au moment où nous achevions cette

Le fascicule de la collection des *Fouilles de Delphes*, où N. Valmin a recueilli les inscriptions du théâtre [1], a apporté naguère un certain nombre de données nouvelles. Parmi ces actes se rencontrent, en effet, à côté de nombreux documents publiés déjà par G. Colin, certains affranchissements demeurés inédits, dont le texte, s'il est correctement établi et interprété, fournit, pour le Ier siècle au moins, les éléments d'utiles rectifications à la chronologie reçue de l'époque impériale. Malheureusement, l'éditeur n'a pas su en tirer bon parti et, de toutes les modifications qu'il propose, bien peu sont recevables [2]. C'est pourquoi nous voudrions revenir sur la question, en essayant d'utiliser ces indications méconnues pour apporter, là où ils s'imposent, des amendements mieux fondés aux conclusions que les travaux mentionnés précédemment, l'étude de G. Colin en particulier, ont consacrées [3].

*
* *

On sait que la chronologie delphique trouve ses cadres naturels dans les prêtrises que mentionnent les actes d'affranchissement, puisqu'il est possible, grâce à elles, de constituer des groupes dans le lot d'archontes éponymes qu'il s'agit de classer. Le problème qui se pose est double : 1° retrouver la suite des prêtrises, ce qui aboutit à marquer du même coup l'ordre relatif de ces groupes d'archontes ; 2° fixer l'appartenance aux diverses prêtrises d'un

étude et en soumettions à M. G. Daux les principaux résultats, nous avons appris de lui, en effet, qu'il avait depuis longtemps préparé et se disposait à publier, en manière de supplément au tome III de la collection des *Fouilles de Delphes*, un travail d'ensemble sur la chronologie delphique.

[Notre article, donné à l'impression en octobre 1943 et retardé dans sa publication par les difficultés d'un temps mal propice aux travaux d'érudition, était en épreuves lorsque nous avons pu prendre connaissance de la *Chronologie delphique*, elle-même retardée dans sa distribution. Il était trop tard pour que nous pussions faire bénéficier notre travail autant qu'il eût été souhaitable des indications et des résultats qui, dans le livre de G. Daux, valent pour le Ier siècle après J.-C. : *Chronologie*, p. 27-92, et *Addendum*.]

1. N. Valmin, *Les inscriptions du théâtre*, *Fouilles de Delphes*, III, 6 (1939) : ci-après, *Valmin...*

2. Cf., en particulier, les listes de prêtrises et d'archontats qu'il dresse, *op. cit.*, p. 139-143.

3. Nous ne retiendrons ici que ce qui concerne le Ier siècle après J.-C. Pour la période antérieure, la publication par N. Valmin, dans le *B. C. H.*, LX, 1936, p. 118-134, de *Notes d'épigraphie delphique* annonçant le fascicule à paraître dans les *Fouilles de Delphes* a fourni à G. Daux l'occasion de formuler dans le même tome du *B. C. H.*, p. 447-451, les réserves les plus sérieuses sur une chronologie qui tire des conclusions souvent ruineuses de textes mal établis ou mal interprétés. Depuis, G. Daux, sans plus toucher à la question chronologique, est revenu, *B. C. H.*, LXIII, 1939, p. 172 sq., sur certaines lectures et certains commentaires enregistrés par le fascicule et montre qu'on peut rarement faire confiance à l'éditeur.

certain nombre d'archontats, dont la période d'exercice n'est pas déterminée. Nous envisagerons successivement chacun de ses deux aspects.

Les prêtrises. — Entre des collèges sacerdotaux composés de deux membres désignés à vie, l'ordre de succession s'établit aisément : d'une prêtrise à l'autre, il n'intervient qu'un changement partiel au moment de la disparition d'un des titulaires et la transition est assurée par le survivant. Malheureusement, au Ier siècle après J.-C., plusieurs irrégularités qu'a analysées G. Colin, entre autres celles qui nous valent de rencontrer le nom d'un même personnage dans cinq collèges consécutifs ou de constater, à l'inverse, qu'un prêtre peut exercer sa charge au cours de prêtrises qui ne se suivent pas, ne permettent pas d'user en toute sécurité du critère habituel[1]. Nous ne le rappellerons ici que pour observer qu'il existe dans les textes une donnée qu'on n'a pas toujours utilisée pertinemment, mais qui est susceptible, néanmoins, de fournir en bien des cas les éléments d'une solution à ces difficultés : la mention dans les affranchissements du γραμματεὺς τῆς πόλεως. Dans une clause stipulant qu'une copie de l'acte original devra être déposée dans les archives publiques, il tend à devenir de règle, à partir de la prêtrise XXVI, de faire état de l'intervention d'un secrétaire municipal[2]. L'office qu'il remplit se place, dans l'ordre civil des magistratures, près des fonctions de bouleute et d'archonte, mais, à la différence de celles-ci, n'est pas annuel. Sans être à vie[3], il se prolonge pendant une période assez longue parfois pour que le même personnage puisse se trouver en fonctions sous deux prêtrises distinctes, ce qui implique entre elles, *ipso facto*, une succession directe. On voit de quelle ressource peut être cette indication pour fixer certaines séquences.

Il n'est pas sûr que G. Colin ait aperçu le véritable rôle du γραμματεὺς τῆς πόλεως[4]. Aussi bien n'avait-il pas grand parti à tirer

1. *Co in*, p. 142-144.

2. Le γραμματεὺς τῆς πόλεως n'a plus rien de commun avec le γραμματεύων (τᾶς βουλᾶς), dont le nom figure dans l'intitulé de certains actes du IIe siècle a. Chr. (prêtrises II à XII ; sur ces mentions, cf. G. Daux, *Delphes...*, p. 428-429). C'est à tort que G. Colin croit qu'il continue à faire partie du collège des bouleutes (*Colin*, p. 141, n. 1).

3. Cela est prouvé par le fait qu'on voit certains personnages accéder à une autre fonction publique après avoir exercé celle de secrétaire, tels Λυσίμαχος Νικάνορος et Λέων Νικάνορος, qui deviennent ou redeviennent bouleutes, Μελισσίων Λαιάδα et Νείκανδρος Καλλιστράτου, qui sont investis de la prêtrise, après avoir été secrétaires (cf. le tableau à la fin de cette étude).

4. Il ne paraît pas avoir reconnu qu'il s'agit d'une magistrature prolongée au delà d'une

des mentions qu'il en rencontrait dans les textes, car une seule, celle du secrétariat de Λυσίμαχος Νικάνορος, lui permettait d'assurer, dans un cas où il n'était d'ailleurs pas douteux, le passage direct d'une prêtrise à l'autre, pour la XXVIᵉ et la XXVIIᵉ [1], qu'il chevauche. Parmi les inscriptions du théâtre, des documents nouveaux, qui nomment le γραμματεὺς τῆς πόλεως à côté des autres magistrats, nous apportent aujourd'hui les éléments nécessaires, non pas seulement pour vérifier, mais bien pour retrouver plusieurs autres séquences.

Entre la prêtrise XXVI : Διόδωρος Φιλονίκου — Διονύσιος Ἀστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου et la prêtrise XXVII : Διονύσιος Ἀστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου, le secrétaire Λυσίμαχος Νικάνορος fait donc transition. De la même prêtrise XXVII à la XXVIIIᵉ : Διονύσιος Ἀστοξένου — Μελισσίων Λαιάδα, nous voyons désormais s'établir une transition analogue grâce à Πολέμαρχος Δάμωνος. Jusqu'ici nous savions seulement que son secrétariat tombait dans le cours de la prêtrise XXVIII [2]. Le texte nᵒ 58 du fascicule des *Fouilles de Delphes*, qui rassemble les inscriptions du théâtre, nous apprend, au moyen d'une restitution qu'on tiendra pour certaine, l. 14 : (τίθεμαι τὴν ὠνὴν) διὰ τοῦ γραμματέως Π[ολεμάρ]χ[ου] τοῦ Δάμ]ω[νο]ς, qu'il se trouvait déjà en fonctions dans le cours de la prêtrise précédente. Voilà donc un premier groupe de collèges entre lesquels nous

année, cela faute d'avoir fait le départ, comme il a été dit déjà, entre cette charge et celle de l'ancien γραμματεύων (τᾶς βουλᾶς). Il en résulte qu'il laisse indûment figurer dans sa liste d'archontes appartenant à une prêtrise indéterminée : Ἐπίνεικος Νικοστράτου et [Λαιά]δας Μελισσίωνος, alors que la mention dans les affranchissements où ils sont nommés comme éponymes d'un γραμματεὺς τῆς πόλεως, dont on sait par ailleurs dans le cours de quelle prêtrise il fut en fonctions, permettait de les situer du même coup. — H. Pomtow a mieux discerné le rôle du γραμματεὺς τῆς πόλεως, dont il a bien vu que la fonction se prolongeait normalement pendant plusieurs années (cf. déjà *Neue Jahrbücher*, 1889, p. 555, n. 53, et, depuis, *R.-Encycl.*, col. 2590), sans tirer cependant meilleur parti des mentions qu'il en connaissait.

[G. Daux, *Chronologie*, p. 80-81, incline, avec quelques réserves, à concevoir de la même façon que nous l'exercice de la charge de secrétaire. Il s'abstient, cependant, d'utiliser systématiquement les mentions des secrétariats pour construire « un cadre supplémentaire qui se superpose ... à celui des prêtrises, pour classer les archontats » (cf. toutefois l'*addendum* à O 32 — à propos duquel on a omis de signaler que, si O 32 est à remonter dans la prêtrise XXVIII d'après la mention du secrétaire, O 31, par voie de conséquence, est à remonter également —, le raisonnement à propos de O 33, p. 80 et 87, de O 38 et P 7, p. 81, n. 3, et de O 15, p. 83).]

1. *Colin*, nᵒˢ 85, 87, 91 et p. 176-177 (= *Valmin*, nᵒˢ 19; 31, 12), et le texte nouveau nᵒ 29. — Sauf indication contraire, nous adopterons la numérotation des prêtrises proposée par G. Colin. Pour chaque magistrat dont il sera question, nous ne renverrons qu'aux textes dont nous tirons argument ou dont nous discutons, sans prétendre donner un index complet des documents où son nom paraît, associé à l'exercice de la même charge. [Des répertoires de ce genre sont désormais fournis par la *Chronologie* de G. Daux.]

2. *Colin*, nᵒ 98 et p. 178 (= *Valmin*, nᵒ 34).

sommes désormais parfaitement assurés d'une succession directe :

Prêtrises : Διόδωρος Φιλονίκου — Διονύσιος 'Αστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου } transition assuré[e par] le secrétariat d[e Λυ]σίμαχος Νικάν[ορος]
Διονύσιος 'Αστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου
Διονύσιος 'Αστοξένου — Μελισσίων Λαιάδα } transition assuré[e par] le secrétariat d[e Πο]λέμαρχος Δάμ[ωνος]

G. Colin connaissait un secrétaire Λέων Νειχάνορος, dont le nom figure dans un affranchissement appartenant à la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Θεοχλῆς Θεοχλέους[1]. Deux textes jusqu'alors inédits, les nos 50 et 120, font à nouveau mention de ce secrétariat. Dans chacun d'eux, un seul des noms des prêtres est conservé : on lit dans le premier, l. 17 : Μάρτυρες οἱ ἱερεῖς τοῦ 'Απόλλωνος Νείχανδ[ρος Καλλιστράτου ----, et, dans le second, l. 13-14 : Μάρτυρες [οἱ] ἱερεῖς τοῦ 'Από|[λλωνος ----]ου, Μελισσίων Λαιάδα. Il est clair que ces documents se restituent l'un par l'autre et qu'il faut rétablir, d'une part : Νείχανδ[ρος Καλλιστράτου, Μελισσίων Λαιάδα], d'autre part : [Νείχανδρος Καλλιστράτ]ου, Μελισσίων Λαιάδα[2] : les deux affranchissements sont donc à ranger dans une prêtrise commune. La mention du secrétariat de Λέων Νειχάνορος (ou Νιχάνορος)[3] nous assure qu'entre cette prêtrise : Μελισσίων Λαιάδα — Νείχανδρος Καλλιστράτου, bien connue par ailleurs, et celle de Μελισσίων Λαιάδα — Θεοχλῆς Θεοχλέους, il y eut succession directe, ce qui n'avait pas encore été établi de façon certaine[4]. G. Colin a supposé que le collège Μελισσίων

1. *Colin*, n° 101 (= *Valmin*, n° 116).

2. N. Valmin ne s'en est pas avisé, qui, attribuant correctement le texte n° 50 à la prêtrise Νείχανδρος — Μελισσίων (prêtrise XXIX), restitue à tort dans le n° 120 : [Διονύσιος 'Αστοξέν]ου, Μελισσίων Λαιάδα (prêtrise XXVIII).

3. Nous donnons pour les noms propres la graphie qu'ils présentent chaque fois dans les textes cités en référence, sans chercher à ramener à l'unité orthographique les variantes que se permettaient les lapicides.

4. La séquence est méconnue par N. Valmin, qui n'a pas tiré parti de sa datation correcte du texte n° 50 (cf. *Valmin*, p. 143). Quant à G. Colin, il l'a admise, mais sans pouvoir l'assurer, faute des éléments nécessaires (cf. *Colin*, p. 178).

En dehors de celles dont il vient d'être fait état, il existe une quatrième mention du secrétariat de Λέων Νικάνορος. Elle se trouve dans l'affranchissement où est nommé l'archonte [Λαιάδ]ας Μελισσίωνος, mais sans indication de prêtrise (*Colin*, p. 135 ; *Valmin*, n° 48), et nous avons eu l'occasion déjà de remarquer que G. Colin n'a pas su où le situer. Précisons ici qu'il n'a formulé aucune hypothèse sur l'appartenance de ce texte à une prêtrise quelconque, pas plus à la XXVIe ou à la XXVIIe qu'à aucune autre, contrairement à ce qu'affirme N. Valmin dans son propre commentaire, où cette appartenance est retenue. Le raisonnement qui l'appuie, inutile et caduc, a de quoi surprendre : il repose sur un ordre prétendu d'accession aux magistratures (nous y reviendrons), qui impliquerait l'exercice du secrétariat avant celui de l'archontat ; Λέων Νικάνορος, connu comme archonte dans le cours de la prêtrise XXVII (*Valmin*, n° 47), n'aurait pu être secrétaire qu'au début de cette prêtrise ou à la fin de la précédente. Or, on sait que cette place est déjà solidement tenue par Λυσίμαχος Νικάνορος et il résulte de ce qui a été dit ci-dessus que la mention du secré-

Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου, le XXIXe de sa classification, avait précédé celui de Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους, qui serait le XXXe. En réalité l'ordre a été inverse, comme le fera ressortir la suite de cette démonstration.

La prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου est elle-même liée à une prêtrise nouvelle par le secrétariat de Ξεναγόρας Ἀβρομάχου. Cela ressort du rapprochement des textes nos 109 et 129, où il se trouve mentionné. Le premier avait été publié par G. Colin déjà, mais, comme on n'y lit qu'un seul nom de prêtre, l. 29 : Μάρτυρες οἵ τε ἱερεῖς το[ῦ] Πυθίου Ἀπ]όλλων[ο]ς Νίκαν|[δρος Καλλιστράτου ---, il ne savait où le placer[1]. Il existe, en effet, deux Νίκανδρος (ou Νείκανδρος) Καλλιστράτου, ou plus exactement le même Νίκανδρος Καλλιστράτου figure comme prêtre dans deux collèges distincts, et qui ne se suivent pas, le XXIXe et le XXXIIIe de G. Colin : la première fois il a Μελισσίων Λαιάδα comme collègue, avons-nous vu, la seconde Π. Μέμμιος Κριτόλαος. La prosopographie du texte no 109, à elle seule, ne permet pas de décider lequel de ses deux collègues était mentionné près de lui parmi les témoins. C'est le texte no 129, jusqu'alors inédit, qui va nous apporter la solution. Aux l. 20-22 de celui-ci, il n'est pas douteux qu'il ne faille retrouver le nom du secrétaire Ξεναγόρας Ἀβρομάχου, comme l'a reconnu N. Valmin : τι]θέ|με[θα τὰν ὠνὰν διὰ τοῦ] γραμ[ματέως Ξεναγό]ρα τοῦ Ἀ|βρ[ομάχου]. Les l. 27-29 nous donnent la prêtrise : Μάρτυρες οἵ] τε ἱερῖς[2] τοῦ [Ἀπόλ]λωνος τοῦ Πυθίου Πόπλιος Μέμ|μιος Θεοκλ[ῆς

tariat de Λέων Νικάνορος porte en elle-même la preuve qu'il ne peut s'agir d'une autre prêtrise que celle de Μελισσίων — Θεοκλῆς ou Μελισσίων — Νείκανδρος (nous verrons plus loin si cette première et décisive indication est susceptible d'être précisée).

Pas plus que G. Colin, N. Valmin n'a donc reconnu la valeur de repère chronologique qui s'attache à l'indication d'un secrétariat dont la période d'exercice est établie et, partant, la possibilité de retrouver par elle la prêtrise dans les textes où celle-ci n'est pas indiquée. Il en résulte, dans sa publication, une datation aux variations déconcertantes. De ce document no 48, qu'il attribue à l'une ou l'autre des prêtrises Διόδωρος — Διονύσιος — Δάμων ou Διονύσιος — Δάμων, qui sont les XXVIe et XXVIIe de G. Colin, qu'on rapproche, en effet, les deux affranchissements nos 120 et 50, où se lit le nom d'un seul prêtre et dont il a été question ci-dessus : nous avons vu qu'il situe le premier dans la prêtrise de Διονύσιος — Μελισσίων, soit la XXVIIIe de G. Colin, et le second dans celle de Νείκανδρος — Μελισσίων soit la XXIXe ; qu'on ajoute, enfin, le texte no 116, le seul, avons-nous vu, qui ne fasse pas question et où la prêtrise est indiquée : c'est celle de Μελισσίων — Θεοκλῆς, soit la XXXe. Pour N. Valmin, il y a donc là quatre actes appartenant à quatre époques différentes. Le fait de retrouver dans chacun d'eux Λέων Νικάνορος agissant comme secrétaire aurait dû avertir pourtant de l'impossibilité d'un tel écart chronologique de l'un à l'autre, car il faudrait supposer que, pendant les prêtrises XXVI/XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, il a exercé sa charge soit avec continuité, ce qui est absurde, soit par intermittence, ce qui est contraire aux faits.

1. *Colin*, no 110 et p. 180.
2. Et non ἱερ(ε)ῖς : cf. G. Daux, *B. C. H.*, LXIII, 1939, p. 172, n. 2.

κ]αὶ Μελι[σσί]ων Λαιάδα : il s'agit évidemment là d'un collège normal à deux personnages et à deux personnages seulement : Πόπλιος Μέμμιος Θεοκλῆς et Μελισσίων Λαιάδα [1] ; dans le premier, nous retrouvons le Θεοκλῆς Θεοκλέους qui fut prêtre déjà avec Μελισσίων Λαιάδα (prêtrise XXX), comme nous l'avons vu, et qui, selon un usage qui tend à se répandre à Delphes, a ajouté à son nom indigène devenu *cognomen* un *praenomen* et un *gentilicium* romains qui le dispensent désormais d'indiquer son patronymique. La prêtrise est nouvelle et l'on voit, grâce à l'indication du secrétariat de Ξεναγόρας Ἁβρομάχου, qu'elle a immédiatement précédé ou suivi celle de Νίκαν[δρος Καλλιστράτου – – –. Or, la séquence ainsi assurée nous permet, pour cette dernière, de préciser qu'il ne peut s'agir de la prêtrise : Π. Μέμμιος Κριτόλαος — Νίκανδρος Καλλιστράτου (prêtrise XXXIII). On sait, en effet, que ce collège est solidement encadré entre ceux de Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Κριτόλαος (prêtrise XXXII) et de Τιβ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιβ. Κλαύδιος Νείκανδρος (prêtrise XXXIII^{b}) [2]. Il ne reste donc de liaison possible qu'avec la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Νίκανδρος Καλλιστράτου, dont on n'hésitera plus maintenant à retrouver la mention dans le texte n° 109, l. 29, où l'on restituera : Μάρτυρες οἵ τε ἱερεῖς το[ῦ] Πυθίου Ἀπ]όλλων[ο]ς Νίκαν||δρος Καλλιστράτου, Μελισσίων Λαιά|δα καὶ ἰδιῶται – – –. Rattaché ainsi à la prêtrise nouvelle Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Θεοκλῆς, le collège Μελισσίων Λαιάδα — Νίκανδρος Καλλιστράτου l'est également, avons-nous vu, à la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους. Nous sommes donc, là encore, en présence de séquences désormais certaines :

Prêtrises :	Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους	transition assurée par le secrétariat Λέων Νικάνορος
	Μελισσίων Λαιάδα — Νίκανδρος Καλλιστράτου	
	Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Θεοκλῆς	transition assurée par le secrétariat Ξεναγόρας Ἁβρομάχου

1. Il convient d'y insister à cause de l'erreur commise par N. Valmin, qui lit : Πόπλιος Μέμμιος, Θεοκλ[ῆς κ]αὶ Μελι[σσί]ων Λαιάδα, et tire, dans son commentaire, des conclusions ruineuses de l'existence de ce prétendu collège à trois personnages. Le bon sens et l'usage s'opposent à la fois à une pareille interprétation. D'une part, les mêmes noms romains, en petit nombre, reviennent dans les textes du Ier siècle, appliqués simultanément à des personnages distincts ; c'est ainsi que, sans parler de Θεοκλῆς, il y a deux autres Delphiens encore qui sont des *Publii Memmii*, Κριτόλαος (*Valmin*, n° 126) et Σώτηρος (*De Rebus Delphicis*, p. 13) : comment veut-on, dès lors, qu'une désignation comme Πόπλιος Μέμμιος soit claire et permette, à elle seule, de reconnaître de qui il s'agit? Et, d'autre part, pourquoi faudrait-il qu'à l'obscurité s'ajoutât le solécisme et que le lapicide eût ignoré le jeu des copules qui requiert soit la présence d'un second καὶ entre Μέμμιος et Θεοκλῆς, soit la suppression de toute coordination?

2. *Colin*, p. 179.

Que l'ordre ainsi établi soit irréversible, on n'en peut guère douter, car, à moins de supposer dans l'usage des incohérences toutes gratuites, la désignation de Θεοκλῆς par les *tria nomina* doit être attendue comme secondaire [1]. On voit que l'exercice de la prêtrise par Θεοκλῆς a subi une interruption, dont, bien entendu, la raison nous échappe [2]; pendant tout le temps qu'a duré l'absence ou l'empêchement, la suppléance a été exercée par Νίκανδρος Καλλιστράτου, que nous retrouverons plus tard prêtre à nouveau, et cette fois en titre, aux côtés de Π. Μέμμιος Κριτόλαος [3]. La double anomalie à laquelle il a été fait allusion précédemment et qui n'a pas manqué d'embarrasser tous ceux qui se sont occupés de chronologie delphique [4] trouve ainsi son explication : un même nom, en l'occurrence celui de Μελισσίων Λαιάδα, revenant dans cinq collèges consécutifs, du XXVIIIe au XXXIIe dans le tableau de G. Colin, ne fait difficulté que s'il s'agit de cinq prêtrises distinctes, car il devient alors impossible d'en déterminer l'ordre : or, on comprend maintenant que les trois d'entre eux où Θεοκλῆς Θεοκλέους (= Π. Μέμμιος Θεοκλῆς) est tour à tour présent, absent, puis de nou-

1. On comparera le cas de Τιβ. Κλαύδιος Νείκανδρος qui, connu sous ce nom à partir de la prêtrise XXXIIb, s'est d'abord appelé Νείκανδρος Καλλιστράτου [*contra* : G. Daux, *Chronologie*, O 39, pour qui ces changements de nom sont « passagers »].

2. Le fait n'est pas sans précédent : G. Colin avait signalé déjà le cas des prêtres Νικόστρατος Ἄρχωνος et Καλλίστρατος Αἰακίδα qui cessent, puis reprennent leurs fonctions, le premier dans le cours de la prêtrise XVI, le second dans le cours de la prêtrise XX (*Colin*, p. 143 ; cf. aussi G. Daux, *Delphes...*, p. 168).

3. Il n'y a peut-être, plus simplement, qu'une irrégularité dans l'usage. On sait qu'à partir du Ier siècle avant J.-C., la coutume reste de ne nommer que deux prêtres à la fois dans les textes, mais que « trois personnages au moins ont droit simultanément à ce titre » (G. Daux, *Ibid.*, p. 434). Bien entendu, ce sont toujours les deux mêmes noms qui reviennent au cours d'une prêtrise donnée, car il y a, comme pour le Conseil, une délégation permanente habilitée à représenter le corps dans son entier dans les actes de la vie publique. Mais une confusion a pu se produire à l'occasion, qui a conduit à nommer Νείκανδρος à côté de Μελισσίων, au lieu de Θεοκλῆς, qui constitue avec lui le collège habituel. — On comparerait, pour les bouleutes, le collège de l'archonte Δαμόξενος Διοδώρου, qui est : Λέων [Ξενο]φάντου et Ἀριστοκλῆς Ἡράκωνος dans les trois textes, *Colin*, no 74, p. 82, *FD*, III, 1, 302, et [Σώτας (ou Αἰακίδας)] Εὐκλίδα et Ἀριστο[κλῆς Ἡρά]κωντος (*sic*) dans le texte, inv. 4942, resté inédit (à une allusion près de H. Pomtow, *R.-Encycl.*, col. 2673-2674, qui, méconnaissant l'archonte de la prêtrise XXVI, place le document beaucoup trop bas dans la suite des prêtrises) : l'antériorité de inv. 4942 par rapport aux autres documents permet de penser que le nom de Λέων [Ξενο]φάντου a été substitué à celui d'un collègue mort dans l'intervalle [cf. G. Daux, *Chronologie*, N 31].

Ce qui pourrait donner à croire qu'il en est ainsi et que Θεοκλῆς n'a été ni absent ni empêché pendant tout le temps où son nom ne figure plus au collège des prêtres, c'est que nous voyons qu'il exerce alors son troisième archontat (*Valmin*, no 107 = *Colin*, no 112, texte où seul est mentionné le prêtre Νείκανδρος Καλλιστράτου, mais qui ne peut se placer que dans la prêtrise Μελισσίων — Νίκανδρος et non dans celle de Π. Μέμμιος Κρίτολαος — Νείκανδρος, parce qu'à ce moment Θεοκλῆς est mort).

4. Cf. les remarques de G. Colin (*Colin*, p. 144-145), celles de Mommsen sur le classement de H. Pomtow (*Philologus*, LX, 1901, p. 25-80), celles enfin de N. Valmin (*Valmin*, p. 139).

veau présent, ne forment en réalité qu'une seule prêtrise ; à l'inverse, un même nom qui se rencontre dans deux collèges qui ne se suivent pas immédiatement, comme c'est le cas de Νίκανδρος Καλλιστράτου, auquel il faut aujourd'hui joindre celui de Θεοκλῆς Θεοκλέους, n'est embarrassant que si l'on doit penser à des personnages différents malgré leur homonymie : or, on s'aperçoit désormais qu'un prêtre, investi à vie de sa charge, peut quitter puis reprendre ses fonctions et que le personnage, un temps désigné pour être son suppléant, se trouve tout indiqué pour prendre rang, dans la suite, parmi ses successeurs.

Une dernière séquence semble pouvoir être établie, qu'implique, si elle est correctement restituée, une mention du secrétariat de Διόδωρος Φιλονίκου. On savait par le texte nº 134 (= *Colin*, nº 106) que ce secrétariat tombe dans la prêtrise Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος (prêtrise XXXIII^b de G. Colin). Or, c'est le même Διόδωρος Φιλονίκου apparemment, dont le nom doit être rétabli dans l'affranchissement nº 125 (= *Colin*, nº 114), où l'on a, l. 18-21 :

(τίθεμαι τὴν ὠνήν) — — δι]ὰ τοῦ γραμματέως ΔΙ [1]— — — —
[Μάρτυρ]ες οἱ ἱερεῖς τοῦ Πυθ[ίου Ἀπόλλωνος — — —
. . . . . . ς [Ἀσ]τοξένου — — — —
. . . . Ἀ]ντιγ[ένης (ou ένους) — — — —

Si l'on ne tenait compte que de l'étendue des lacunes et des « vraisemblances internes », on pourrait songer à un autre secrétaire dont le nom commence aussi par Δι, Διονύσιος Διονυσίου. Celui-ci est connu comme ayant été en charge pendant l'une des deux prêtrises XXVI : Διόδωρος Φιλονίκου — Διονύσιος Ἀστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου, ou XXVII : Διονύσιος Ἀστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου, dont l'une comme l'autre se prête à une restitution des l. 19-20 [2]. Mais cette possibilité est purement théorique et ne résiste pas à l'examen. Les vraisemblances plaident, en effet, en faveur d'une

1. La copie de G. Colin (*Colin*, p. 132) donne Δ, mais la photographie de l'estampage (*Ibid.*, pl. XII, fig. 12, et non 13, comme l'indique le renvoi, p. 131) montre que la pierre porte en réalité ΔΙ. Ces deux lettres sont assurées, et c'est à tort que N. Valmin (*Valmin*, nº 125, p. 108) pointe le Δ et dit dans son commentaire qu'il n'est pas entièrement certain.

2. Selon qu'on voit en - - -ς [Ἀσ]τοξένου un prêtre ou un ἰδιώτης, on aurait :

1° [Μάρτυρ]ες οἱ ἱερεῖς τοῦ Πυθ[ίου Ἀπόλλωνος Διόδωρος Φιλονίκου, Δάμων Πολεμάρχου,
[Διονύσιο]ς [Ἀσ]τοξένου [καὶ ἰδιῶται - - -]. Prêtrise XXVI.

2° [Μάρτυρ]ες οἱ ἱερεῖς τοῦ Πυθ[ίου Ἀπόλλωνος Διονύσιος Ἀστοξένου, Δάμων Πολεμάρχου·
[Εὐκλείδα]ς [Ἀσ]τοξένου. Prêtrise XXVII.

période plus tardive : d'une part, parmi les magistrats nommés dans l'acte nº 125, un seul, Ἄρχων Λέοντος, est connu d'autre part et reparaît, à l'occasion de deux affranchissements, une première fois comme secrétaire et témoin, une seconde avec une qualité indéterminée : or, dans les deux cas, il s'agit de documents qui ne sont pas antérieurs à ce que G. Colin appelle la « dernière prêtrise des affranchissements [1] » ; d'autre part, l'acte nº 125 appartient à la série des textes du théâtre qui furent gravés sur des colonnes de marbre bleu ; or, celles-ci restèrent longtemps épargnées par les lapicides et ne portent que des inscriptions tardives : la plus ancienne, et qui demeure isolée, se date de la prêtrise XXVIII ; toutes les autres sont beaucoup plus récentes [2]. Il y a donc les plus fortes chances pour que l'acte nº 125, qui, du reste, présente l'écriture cursive si caractéristique des derniers affranchissements, soit, lui aussi, d'une époque avancée [3]. Dès lors, le nom de Δι[όδωρος Φιλονίκου] s'impose comme celui du secrétaire, l. 18, et, les deux restitutions se commandant l'une par l'autre, il devient naturel de vouloir retrouver, l. 19, la mention du prêtre connu par ailleurs comme ayant été en fonctions à la fin du Ier siècle, [Εὐκλείδα]ς ['Ασ]τοξένου [4]. Entre le collège auquel il appartient et celui de Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος, le secrétariat de Διόδωρος Φιλονίκου assure donc une transition. Mais peut-il bien s'agir de celui où il est associé à Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος, au cours de la

1. Cf., pour le premier, *Colin*, nº 109 ; pour le second, *Valmin*, nº 138.

2. G. Colin (*Colin*, p. 187, n. 1) croit que ces colonnes proviennent d'un portique sis dans la partie haute du théâtre (*contra*, N. Valmin (*Valmin*, p. 107), qui admet, mais sans preuve, qu'elles ont orné le *proscénium*), précisément parce qu'elles portent les actes les plus récents : on a pu noter, en effet, que les actes d'affranchissement, avec le temps, ont été gravés de plus en plus haut dans le sanctuaire ; cf. *Colin*, p. 3, et G. Daux, *Delphes...*, p. 80.

3. Les conclusions auxquelles aboutit le raisonnement que N. Valmin fonde sur la position du texte nº 125 sur la pierre devraient être inversées, car il est gravé non pas *au-dessus*, comme il le dit, mais *au-dessous* de l'acte nº 126 qui appartient à la prêtrise XXVIII et serait, par conséquent, postérieur, et non pas antérieur, ce que nous avons, en effet, soutenu.

4. On peut proposer de couper et de restituer ainsi les dernières lignes du texte nº 125 (on notera qu'on distingue, l. 16, sur la photographie de l'estampage, le premier Λ de Ἀπόλλωνος, que ne donne aucun des deux éditeurs ; de même, l. 15, le ι de Ἡρακλείτου) :

l. 16 Τίθεμαι τὴν ὠ[νήν, τὴν μὲν ἐνχαράξας εἰς τὸ ἱερὸν τοῦ Πυθίου Ἀπό]λ-
[λωνος εἰς] τὸ θέατρον κατὰ τὸ[ν νόμον, τὴν δὲ ἑτέραν εἰς τὸ δημόσιον τῆς πόλεως]
[τεῦχος δι]ὰ τοῦ γραμματέως Δι[οδώρου τοῦ Φιλονίκου, τῇ ἰδίᾳ χειρὶ γράψας]
[Μάρτυρ]ες οἱ ἱερεῖς τοῦ Πυθ[ίου Ἀπόλλωνος Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος (ou Νεί-
[κλείδα]ς [Ἀσ]τοξένου. κανδρος) καὶ Εὐ]-

G. Colin, laissant ces lignes sans restitution, n'a pas cherché à y retrouver l'indication d'une prêtrise quelconque. N. Valmin a pensé à la prêtrise XXVIII : Μελισσίων Λαιάδα — Διονύσιος Ἀστοξένου, sans s'apercevoir que le nom du premier est manifestement trop court pour remplir la lacune de la l. 19.

« dernière prêtrise des affranchissements »? C'est peu probable, car il faudrait alors supposer, devant le renouvellement complet du collège, la disparition simultanée de Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος et de Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος, ce qui serait sans précédent dans la suite des prêtrises. Force nous est donc d'admettre qu'il a existé un collège où Εὐκλείδας 'Αστοξένου s'est trouvé en fonctions, soit avec Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος, soit avec Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος, — et plutôt avec celui-ci qu'avec celui-là, Νείκανδρος ayant commencé comme remplaçant, nous l'avons vu, d'exercer les fonctions sacerdotales bien avant Κριτόλαος et devant s'être trouvé logiquement des deux le plus âgé, partant le premier à disparaître. La séquence que le secrétariat de Διόδωρος Φιλονίκου permet d'établir, si notre interprétation est exacte, a donc l'intérêt de confirmer l'existence, pressentie par H. Pomtow, d'une prêtrise intermédiaire entre celle de Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος et celle de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας 'Αστοξένου[1]; elle apporte sur cette prêtrise, au lieu des hypothèses auxquelles on était réduit, une indication précise, puisqu'elle nous vaut de connaître un membre du collège. Du même coup se trouve comblée la lacune qui subsistait dans la liste des prêtrises du Ier siècle après J.-C., telle que l'avait dressée G. Colin et l'on obtient désormais l'ordre suivant :

Prêtrises : Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος
Τιϐ. Κλαύδιος { Κριτόλαος? / Νείκανδρος? } — Εὐκλείδας 'Αστοξένου
} **transition assurée par le s[...]tariat de Διόδωρος Φιλονί[...]**
Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας 'Αστοξένου[2]

Ainsi, grâce à la mention dans les textes du γραμματεὺς τῆς πόλεως, la chronologie est mise en mesure d'échapper à bien des incerti-

1. *R.-Encycl.*, col. 2671.

2. Qu'un seul collège suffise pour combler la lacune qu'on constatait dans la suite des prêtrises (cf. *Colin*, p. 152) et rétablir la continuité entre le groupe Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος et le groupe Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας 'Αστοξένου, c'est ce dont ne permettent pas de douter les transitions assurées entre la prêtrise nouvelle et ces groupes, l'une par la mention du secrétariat de Διόδωρος Φιλονίκου, l'autre par la survie du prêtre Εὐκλείδας 'Αστοξένου. A cette preuve toute formelle, on ajoutera un argument tiré de la chronologie absolue : il est connu, comme nous aurons l'occasion de le voir, que, d'une part, le *terminus a quo* de la prêtrise XXXII[b] est l'année 67, date de la venue à Delphes de Néron, d'autre part, l'archontat de Domitien à Athènes, qui correspond à l'une des années sur lesquelles s'étendit la prêtrise delphique d'Εὐθύδαμος et Εὐκλείδας se situe dans la période 83-96, et plus près sans doute de 83 que de 96. Pour remplir l'intervalle séparant ces deux limites chronologiques, il suffirait, en somme, de supposer, pour les deux collèges XXXII[b] et XXXIII, une durée totale d'exercice de vingt ans au plus, ce qui n'aurait rien que de normal, et probablement moins encore, étant donné que la prêtrise XXXIV peut bien avoir compté déjà plusieurs années d'existence au moment où Domitien devient archonte à Athènes.

tudes sur la suite des collèges sacerdotaux au Ier siècle de notre ère. Le tableau ci-dessous, qui rend compte des séquences confirmées ou nouvellement établies, résumera les remarques précédentes :

Numéros d'ordre	*Prêtrises*	*Secrétariats assurant des séquences*
VI	Διόδωρος Φιλονίκου — Διονύσιος 'Αστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου	Λυσίμαχος Νικάνορος
VII	Διονύσιος 'Αστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου	
VIII	Διονύσιος 'Αστοξένου — Μελισσίων Λαιάδα	Πολέμαρχος Δάμωνος
IXa (Colin XXX)	Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους	Λέων Νεικάνορος
IXb (Colin XXIX)	Μελισσίων Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου	
IXc (Prêtr. nouvelle)	Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Θεοκλῆς	Ξεναγόρας 'Αβρομάχου
X (Colin XXXI)	Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου	
XI (Colin XXXII)	Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Κριτόλαος	
XIIa (Colin XXXIIIa)	Π. Μέμμιος Κριτόλαος — Νείκανδρος Καλλιστράτου	
XIIb (Colin XXXIIIb)	Τιβ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιβ. Κλαύδιος Νείκανδρος	Διόδωρος Φιλονίκου
XIII (Prêtr. nouvelle)	Τιβ. Κλαύδιος { Κριτόλαος? / Νείκανδρος? } — Εὐκλείδας 'Αστοξένου	
XIV (Colin « dernière des affts »)	Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας 'Αστοξένου	
XV	Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Μέστριος Πλούταρχος[1]	

La place attribuée dans cette liste à la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου appelle une justification. La solution de continuité qui subsiste entre les prêtrises XXVIII et XXIXa d'une part, XXIXc et XXXI, d'autre part, offre, en effet, deux possibilités de localisation ; en théorie du moins, car l'ordre qui a été adopté ci-dessus ne laisse pas d'être le plus probable pour deux raisons : 1° si le collège Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου succédait immédiatement à la prêtrise XXVIII, il serait malaisé d'expliquer que, dans le cours de la prêtrise XXIX, qui viendrait alors après lui, un Καλλίστρατος Καλλιστράτου pût se retrouver comme témoin[2] et comme garant[3] ; il faudrait qu'il s'agît d'un personnage différent du prêtre, qui alors serait mort. Or, une telle homonymie étendue au patronymique, supposant l'existence, à des dates aussi rapprochées, de ces deux Καλλίστρατος,

1. L'existence de ce collège n'est pas attestée par l'épigraphie. Elle n'en est pas moins des plus vraisemblables, étant donné que, non seulement nous avons à Delphes, dans une dédicace, la mention du sacerdoce de Plutarque (*Sig*³, 829 A), mais encore nous savons, d'autre part, par Plutarque lui-même, qu'il a eu *Euthydamos* comme « collègue à la prêtrise » (Εὐθύδημον τόν συνιερέα, *Quaest. conv.*, VII, 2). Le cas ne saurait être ainsi ramené à ceux qui seront envisagés ci-après p. 58-59.

2. *Valmin*, nos 53 (= *Colin*, no 99), 48, 129.

3. *Valmin*, no 121 (= *Colin*, no 100).

paraît peu vraisemblable[1]. La difficulté disparaît avec la succession des collèges telle que nous l'avons fixée, car celle-ci permet à un seul et même Καλλίστρατος de témoigner ou d'intervenir comme garant dans la prêtrise XXIX, avant de devenir un des prêtres de la prêtrise XXX ; 2° dans l'unique document que nous possédions de la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου, l'intitulé mentionne un bouleute du nom de Διόδωρος Φιλονίκου[2]. Or, pendant la prêtrise XXXI, on rencontre à nouveau ce Διόδωρος Φιλονίκου, investi cette fois des fonctions d'archonte[3]. Comme l'usage habituel ne rend guère admissible que les deux charges aient été exercées à un long intervalle l'une de l'autre, on évitera de séparer, par toute la durée de la prêtrise XXIX, la prêtrise Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου, pendant laquelle Διόδωρος Φιλονίκου fut bouleute, de la prêtrise XXXI, pendant laquelle il fut archonte, et l'on admettra que la première a dû précéder immédiatement la seconde.

Il ne reste donc, dans notre liste, que deux cas, entre les prêtrises XXVIII et XXIX[a] et entre les prêtrises XXIX[c] et XXX, où la succession directe des collèges ne peut être assurée : le classement de G. Colin en comptait cinq. Ainsi les probabilités augmentent pour que bien peu de prêtrises du Ier siècle après J.-C. nous demeurent inconnues. Il est invraisemblable que, dans les deux seules failles qui demeurent, de nombreux collèges, pour lesquels aucun texte ne nous serait parvenu, aient pu trouver place, et cela d'autant plus qu'en chacun d'eux devrait figurer Μελισσίων Λαιάδα, prêtre à quatre reprises déjà et pour des périodes qui ne durent pas être toujours brèves. Ce que nous pouvons raisonnablement accepter, c'est la *possibilité* qu'il manque un collège, deux au plus, à la liste que nous avons dressée[4]. Les faits sur lesquels É. Bourguet a attiré l'attention, à propos de la dédicace à Μεμμία Λοῦπα, qui mentionne comme son père *le prêtre* Π. Μέμμιος Σώτηρος[5],

1. Il ne peut pas non plus s'agir du grand-père et du petit-fils : ce dernier ne serait pas encore d'âge, au moment de la mort de son aïeul, à témoigner dans un acte de vente d'esclave à Apollon.

2. *Valmin*, n° 123 (= *Colin*, n° 102).

3. *Valmin*, n° 130 (= *Colin*, n° 103).

4. Si des prêtrises exceptionnellement courtes ne restaient toujours possibles, on noterait que nous connaissons dès maintenant, pour le Ier siècle après J.-C., huit prêtrises pleines, auxquelles il faut ajouter, comme nous le verrons, la majeure partie de la prêtrise XXVI, dans le cours de laquelle il commence, et plusieurs années de la prêtrise XXXV, pendant laquelle il s'achève : la durée d'exercice qu'il faudrait accorder, en moyenne, à chacun des collèges pour que toute la période se trouvât couverte n'aurait donc rien que de raisonnable.

5. *De Rebus Delphicis*, p. 13-15.

ne suffisent pas, selon nous, à la transformer en certitude. Assurément le sacerdoce de ce dernier ne peut tomber que dans le cours du Ier siècle après J.-C., étant donné sa parenté avec Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος, un des prêtres de la prêtrise XXXIV dont il est le grand-père, et nous ne voyons pas que le personnage soit identifiable avec aucun des membres des collèges connus de nous. Mais doit-on conclure de là, comme on l'a fait, à l'existence d'une prêtrise nouvelle? Il reste tout aussi légitime d'admettre que Π. Μέμμιος Σώτηρος a été le collègue de deux des prêtres d'un de ces collèges, sans que son nom ait figuré pour autant dans les actes : on sait, en effet, qu'à cette époque les collèges de deux membres que signalent les textes ne comprennent pas tous les prêtres qui exercent simultanément le sacerdoce [1]. Il n'y aurait de témoignage décisif que dans un document montrant Π. Μέμμιος Σώτηρος intervenant de concert avec un collègue. En l'absence de celui-ci, il demeure hasardeux d'ajouter une prêtrise « restituée » à la liste qui a été établie [2].

Les archontats. — Les indications que nous venons de développer sur l'ordre relatif des collèges sacerdotaux ont été obtenues grâce aux mentions dans les affranchissements du γραμματεὺς τῆς πόλεως. Quand il s'agit de déterminer l'appartenance aux diverses prêtrises de certains archontats, ces mentions peuvent présenter un égal intérêt. Nous avons eu l'occasion de faire allusion déjà, dans ce qui précède, à ces éponymes qu'on ne sait où situer ou qu'on situe inexactement, parce que les textes où ils figurent ne nomment pas ou nomment de façon incomplète la prêtrise dans laquelle ils tombent. Pour cinq d'entre eux, la connaissance du secrétariat dont le temps d'exercice englobe leur année permet de

1. Cf. p. 53, n. 3.

2. Si l'existence d'une prêtrise nouvelle devait être malgré tout retenue, c'est entre les prêtrises XXVIII et XXIX^a ou entre les prêtrises XXIX^c et XXX qu'elle serait à intercaler ; elle serait donc du type Μελισσίων Λαιάδα — Π. Μέμμιος Σώτηρος pressenti par E. Bourguet.

Au IIe siècle après J.-C., où ce qui reste un cas isolé à l'époque antérieure devient l'habitude et où l'on ne dispose le plus souvent, pour rétablir la suite des prêtrises, que de mentions éparses de personnages gratifiés isolément du titre de ἱερεύς, la difficulté devient quasi insurmontable. E. Bourguet, dans son essai de chronologie, *De Rebus Delphicis*, p. 15-17 et p. 56, n'a peut-être pas fait à cet égard les réserves qui s'imposent. — Deux nouvelles mentions sont à ajouter aujourd'hui à celles qu'il a utilisées : l'une qui nous fait connaître le prêtre Ἱπποκράτης, nommé dans une dédicace à une certaine Θεονείκη, *B. C. H.*, XXXIX, 1925, p. 83, nº 10 (son nom se retrouve, mais sans l'accompagnement du titre sacerdotal, dans le décret de *politie* pour l'artiste athénien Nikoklès, *Fouilles de Delphes*, III, 2, 118), l'autre qui nous fait connaître le prêtre Μέλισσος, nommé dans une dédicace au *hosios* Σώτηρος, *B. C. H.*, XXXIX, 1925, p. 86, nº 13.

retrouver indirectement leur place, comme corollaire des précisions que cette donnée nous vaut sur la suite des collèges sacerdotaux. Ce sont :

1º Ἐπίνεικος Νικοστράτου : il est cité dans l'affranchissement nº 11 (= *Colin*, nº 111), où la mention du secrétariat d'Ἁβρόμαχος Ξεναγόρα, qu'on sait avoir été en charge dans le cours de la prêtrise XXVII[1], suffit, à défaut d'autre indication, à le ranger parmi les archontes de cette prêtrise[2].

2º Π. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ β' : un document publié par G. Colin (*Colin*, nº 115 = *Valmin*, nº 126) nous informait que l'année de cet archontat occupe, dans l'une des prêtrises dont a fait partie Μελισσίων Λαιάδα, une des années au cours desquelles Νείκανδρος Καλλιστράτου fut secrétaire, sans que cette indication fût utilisable, car c'était la première mention qu'on eût de ce secrétariat[3]. Elle a pris la valeur d'une utile précision depuis qu'est connu le texte nº 33, où se retrouve nommé le secrétaire Νείκανδρος Καλλιστράτου à l'occasion d'un affranchissement intervenu pendant la prêtrise Διονύσιος Ἀστοξένου — Μελισσίων Λαιάδα. C'est donc à l'une des deux premières prêtrises de Μελισσίων Λαιάδα qu'il faut rattacher le deuxième archontat de Π. Μέμμιος Κριτόλαος, soit la XXVIIIe ici attestée, soit celle qui lui succéda immédiatement, qu'il s'agisse de notre prêtrise XXIXa : Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους, ou d'une autre : Μελισσίων Λαιάδα — *x*, qui, comme nous l'avons vu, peut ne pas nous être connue. Il convient, en effet, de tenir compte de l'éventualité où l'exercice du secrétariat par Νείκανδρος Καλλιστράτου se serait étendu sur la fin de la prêtrise XXVIII et le début de la suivante, car, si la transition est assurée entre cette prêtrise XXVIII et celle qui l'a précédée, un doute subsiste pour le passage avec celle qui vint ensuite. La prosopographie n'étant en l'occurrence d'aucun secours, on devra se contenter, pour le deuxième archontat de Π. Μέμμιος Κριτόλαος, de cette approximation, préférable de toute façon à l'ancienne incertitude.

3º [Λαιάδ]ας Μελισσίωνος : rappelons ici que son année correspond

1. *Valmin*, nos 38 (= *Colin*, nº 93) et 15.

2. En dépit de ces données qu'il connaissait pourtant, G. Colin l'a laissé figurer dans sa liste d'archontes appartenant à une prêtrise indéterminée ; cf. p. 48, n. 4. Comme il restait incertain si le secrétariat d'Ἁβρόμαχος avait trouvé place tout entier dans la prêtrise XXVII, ou s'il était à cheval sur cette prêtrise et la suivante, la transition entre les prêtrises XXVII et XXVIII par le secrétariat de Πολέμαρχος n'étant pas encore établie, une hésitation fût demeurée possible, mais seulement entre ces deux prêtrises.

3. Cf. l'incertitude où demeure G. Colin, *Colin*, p. 135 et 181.

à l'une de celles pendant lesquelles Λέων Νεικάνορος fut en fonctions comme secrétaire [1] et que cette indication nous apporte la preuve que l'archontat de [Λαιάδ]ας Μελισσίωνος ne peut tomber que dans la prêtrise XXIXa ou la prêtrise XXIXb, entre lesquelles le secrétariat de Λέων Νεικάνορος établit une transition [2]. A elle seule, elle n'autorise pas une conclusion plus précise. Mais, en resserrant ainsi les limites chronologiques entre lesquelles il convient de chercher des éléments de comparaison, elle permet de tirer argument de données prosopographiques, qui, sans cela, seraient demeurées inutilisables, et, par elles, de décider avec vraisemblance en faveur de l'une des deux prêtrises : le fait pour les bouleutes Λυσίμαχος Νικάνορος et Εὐκλῆς Εὐάνδρου, qui composent le collège de [Λαιάδ]ας Μελισσίωνος, que chacun d'eux se retrouve agissant comme garant dans le cours de la prêtrise XXIXb [3] crée une présomption pour que l'archontat de [Λαιάδ]ας Μελισσίωνος, lui aussi, appartienne à cette prêtrise XXIXb plutôt qu'à la prêtrise XXIXa, où l'on ne rencontre la mention d'aucun des personnages cités dans les deux textes qui nous le font connaître.

4° Ἀντιγένης Ἀρχία : d'après l'affranchissement n° 109, il tombe dans la première des deux prêtrises au cours de laquelle Ξεναγόρας Ἀβρομάχου fut secrétaire et qui est, avons-nous vu, la prêtrise XXIXb [4]. Il n'est pas douteux que ce soit à cet archontat qu'appartienne le texte *G. D. I.*, n° 2338, où l'on restituera ainsi l'intitulé : [Ἄρχοντος Ἀντιγένους τοῦ Ἀρχία, μηνὸς – – –, βουλευόντων Κρι]τολάου το[ῦ Κριτολάου καὶ Σωσιπάτρου τοῦ Σ]ωσιπάτρου.

5° Γ. Μέμμιος Κριτόλαος : c'est l'archonte datant l'affranchissement n° 125, que nous avons pu attribuer à une nouvelle prêtrise, dont la mention du secrétaire Δι[όδωρος Φιλονίκου], si notre restitution est acceptée, permet de dire qu'elle est la XXXIIIe, à intercaler entre la prêtrise XXXIIb et celle qui est dite « la dernière des affranchissements [5] ».

Ainsi, pour plusieurs noms, se trouvent dissipées les incertitudes qui subsistaient dans le classement des archontats du Ier siècle après J.-C. Ajoutées aux précisions acquises sur la suite des prê-

1. *Colin, ibid.* (= *Valmin*, n° 48) ; cf. notre p. 50, n. 4.
2. On a de l'archontat de [Λαιά]δας Μελισσίωνος une seconde mention dans un affranchissement, qui, en dehors de l'intitulé, ne fournit aucune indication susceptible d'être retenue : *Valmin*, n° 119 (= *Colin*, n° 117).
3. *Valmin*, nos 53 (= *Colin*, n° 99) et 50.
4. Cf. p. 51 et 52.
5. Cf. p. 54 et 55.

trises, les indications qui précèdent achèvent de montrer l'intérêt qui s'attache pour la chronologie aux mentions du γραμματεὺς τῆς πόλεως dans les documents. Seuls repères rigoureux et fixes dans une étude qui ne peut faire état par ailleurs que de vraisemblances assez mouvantes, ce sont elles qu'il convenait d'utiliser d'abord. Une fois obtenu, grâce à elles, la solidité du cadre chronologique général et fixé certaines places à l'intérieur de celui-ci, il est loisible de tirer parti de données moins sûres pour essayer d'assigner les autres places. Ces données sont avant tout d'ordre prosopographique et plus rarement d'ordre matériel.

Nous examinerons d'abord deux affranchissements où la prêtrise n'est pas nommée et dont chacun nous fait connaître un éponyme nouveau. Pour l'un et pour l'autre, nous avons l'indication du secrétariat pendant lequel il fut en fonctions, mais elle est, cette fois, sans utilité, car ces secrétariats apparaissent là pour la première fois et la question de leur localisation dans la suite des prêtrises se pose tout comme pour les archontats. Il s'agit de :

1° Λέων Νειχάνορος, qui, d'après le texte n° 47 (= *Colin*, n° 118), fut archonte, avec, comme bouleutes : Ἄγων Ἄγωνος et Ἑρμογένης Διονυσίου, une année où Διονύσιος Διονυσίου était secrétaire. Le fait que le garant Δάμων Πολεμάρχου porte le titre de prêtre d'Apollon ne permet d'appartenance qu'à la prêtrise XXVI ou XXVII. Si l'on observe que les témoins cités dans notre acte se retrouvent exactement les mêmes dans le n° 43 (= *Colin*, n° 97), daté d'un archontat qui, lui, tombe sûrement dans la prêtrise XXVII, que le nom de Λέων Νειχάνορος ne paraît pas dans la prêtrise XXVI, alors qu'il revient comme celui d'un bouleute dans la prêtrise XXVII[1], on n'hésitera pas à préférer la prêtrise XXVII et à joindre, à la liste des archontes et des secrétaires de cette prêtrise, d'une part Λέων Νειχάνορος, d'autre part Διονύσιος Διονυσίου[2].

2° Κριτόλαος Κριτολάου, qui, d'après le texte n° 35 (= *Colin*, n° 116), fut archonte, avec, comme bouleutes : Ἐπίνειχος Νικοστράτου et Ἑρμογέ[νης] Διονυσί[ου], pendant le secrétariat de Καλλίστρατος

1. *Valmin*, n° 58.

2. G. Colin signale que « d'après la gravure l'acte [l'affranchissement où Λέων Νειχάνορος paraît comme éponyme] est sans doute de la prêtrise XXVII » (*Colin*, p. 137). N. Valmin pense de même et fait état également de « la place dans l'orchestra » (*Valmin*, p. 46). Si le fait pour un prêtre d'intervenir comme garant dans un affranchissement semble rare, d'après les textes qui nous sont parvenus, il ne demeure cependant pas « exceptionnel », comme le dit N. Valmin. Dans l'acte n° 20, qui est de la prêtrise XXVI, on retrouve, en effet, Δάμων Πολεμάρχου mentionné comme βεβαιωτήρ : le même personnage a donc assumé la fonction au cours des deux prêtrises qu'il a exercées.

Καλλιστράτου. La mention, parmi les témoins, du prêtre Μελισσίων Λαιάδα, à elle seule, ne limite guère le champ des recherches, étant donné le nombre des collèges dont il fait partie. Et force est de tenir compte de la donnée externe signalée par G. Colin, à savoir le fait que l'acte vient de l'orchestra où sont gravés des affranchissements qui se groupent dans un nombre limité de prêtrises : XXVI, XXVII et plus rarement XXVIII[1], ce qui crée une présomption en faveur de la première des prêtrises auxquelles Μελισσίων Λαιάδα a appartenu, la XXVIIIe. Ajoutons aussitôt que celle-ci trouve à se fortifier dans les vraisemblances « internes » tirées de la prosopographie : on remarque, en effet, en premier lieu, que, témoins ou bouleutes, ce sont des noms qui se rencontrent souvent dans le cours de la prêtrise XXVII — les deux bouleutes ont même, non seulement témoigné, mais exercé déjà le bouleutat pendant cette prêtrise XXVII[2] — ce qui inviterait à ne pas en situer notre affranchissement trop loin dans le temps ; en second lieu, on fera état d'une identification probable de Κριτόλαος Κριτολάου avec le Π. Μέμμιος Κριτόλαος dont nous avons vu qu'il a exercé son deuxième archontat au cours de la prêtrise XXVIII[3] ; nous serions ainsi en présence du premier archontat du personnage, lequel, sans doute possible, appartiendrait à la prêtrise XXVIII, puisque la mention du prêtre Μελισσίων Λαιάδα

1. Cf. *Colin*, p. 134 et 181.

2. Cf., entre autres, le texte *Valmin*, n° 43 (= *Colin*, n° 97), où l'on retrouve, mentionnés en même temps, quatre personnages de notre acte : Μελισσίων Λαιάδα, 'Επίνικος Νικοστράτου, Πολυτιμίδας Λαιάδα, Λαμένης Στρατάγου. Pour le bouleutat, pendant la prêtrise XXVII, d''Επίνεικος Νικοστράτου et 'Ερμογέ[νης] Διονυσί[ου], cf. *Valmin*, nos 6 (= *Colin*, n° 94 *bis*) ; 47 (= *Colin*, n° 118).

3. Cf. p. 60. Il est fort probable que les archontes Κριτόλαος Κριτολάου et Π. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ β' représentent une seule et même personne. Nous connaissons trois Κριτόλαος au Ier siècle après J.-C. : 1° Κριτόλαος Κριτολάου, dont l'archontat est ici en question et qu'on retrouve comme bouleute pendant la prêtrise XXIXb (*Valmin*, n° 109 = *Colin*, n° 110) ; 2° Κριτόλαος Εὐφροσύνου, bouleute pendant la prêtrise XXXI (*Valmin*, n° 130 = *Colin*, n° 103) ; 3° Κριτόλαος Δωροθέου, archonte pendant la prêtrise XXXIIb (*Valmin*, n° 134 = *Colin*, n° 106). Nous avons, par ailleurs : 1° Π. Μέμμιος Κριτόλαος, archonte pour la seconde fois pendant la prêtrise XXVIII, comme nous le savons, puis bouleute pendant la prêtrise XXXI (*Valmin*, n° 124 = *Colin*, n° 104), et enfin prêtre pendant les prêtrises XXXIIa, XXXIIb (à partir de celle-ci il change son nom en Τιβ. Κλαύδιος Κριτόλαος) et peut-être XXXIII (entre autres, *Valmin*, nos 130 = *Colin*, n° 103 ; 134 = *Colin*, n° 106 ; cf. notre p. 52) ; 2° Γ. Μέμμιος Κριτόλαος, dont nous savons qu'il a été archonte pendant la prêtrise XXXIII (cf. p. 61). Il paraît légitime d'identifier ces deux derniers personnages, pour qui, comme pour Θεοκλῆς, un gentilice romain tient lieu désormais de la mention du patronymique, avec deux des Κριτόλαος cités d'abord — un doute subsistant néanmoins à cause de la possibilité qu'il ait existé d'autres Κριτόλαος encore, nommés dans des textes qui ne nous sont pas parvenus. On voit aussitôt que Κριτόλαος Δωροθέου, archonte pour la première fois pendant la prêtrise XXXIIb, ne peut être ni Π. Μέμμιος ni Γ. Μέμμιος Κριτόλαος et que Κριτόλαος Κριτολάου ne peut pas non plus être Γ. Μέμμιος Κριτόλαος archonte pour la première fois pendant la prêtrise XXXIII.

interdit de remonter au delà. Ces diverses observations qui se renforcent mutuellement autorisent à conclure que l'archontat de Κρίτολαος Κριτολάου et le secrétariat de Καλλίστρατος Καλλιστράτου sont à ranger dans la prêtrise XXVIII.

Des deux cas qui viennent d'être envisagés, on rapprochera celui de Πολυτιμίδας Λαιάδα, pour lequel nous avons, dans trois textes différents, deux mentions de son archontat et une de son secrétariat. Là encore toute indication de prêtrise fait défaut et l'on ne peut situer les deux charges l'une par l'autre. Pour l'archontat, qui est connu par les documents nos 63 et 64 (= *Fouilles de Delphes*, III, 1, nos 139 et 140), il est des plus vraisemblables qu'il tombe dans la prêtrise XXVII, étant donné que Πολυτιμίδας Λαιάδα s'y retrouve bouleute à deux reprises [1], que chacun de ses propres bouleutes : Θεόξενος Φιλαιτώλου et Εὐκλῆς Εὐάνδρου, y est connu comme archonte [2] et que les noms des témoins et du garant cités dans le premier de ces actes fournissent des témoignages prosopographiques concordants [3]. Pour le secrétariat, le problème est plus complexe et il n'est guère possible de parvenir à un placement certain. L'affranchissement no 62 (= *Fouilles de Delphes*, III, 1, no 141), où il est mentionné, est privé de son intitulé et n'offre pas le moyen d'y suppléer avec cette unique donnée que le

La seule combinaison satisfaisante est l'identification de Κριτόλαος Κριτολάου et Π. Μέμμιος Κριτόλαος, d'une part, et de Κριτόλαος Εὐφροσύνου et Γ. Μέμμιος Κριτόλαος, d'autre part.

Objectera-t-on qu'on retrouve *successivement*, comme bouleutes, un Κριτόλαος Κριτολάου pendant la prêtrise XXIX^b et un Π. Μέμμιος Κριτόλαος pendant la prêtrise XXXI (cf. ci-dessus)? Il s'agit vraisemblablement d'une incertitude dans l'emploi de ces noms romanisés qui n'est pas sans exemple, puisqu'on a, par ailleurs, un flottement identique pendant la prêtrise XXXII^b, où le même personnage est nommé, comme prêtre, Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος (*Valmin*, no 134 = *Colin*, no 106) et, comme bouleute, Νείκανδρος Καλλιστράτου (*Ibid.*).

Les places respectives que nous avons assignées dans la suite des prêtrises aux archontats de Γ. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ α' et de Π. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ β' permettent d'écarter l'hypothèse proposée par H. Pomtow, *R.-Encycl.*, col. 2667, et les identifiant l'un à l'autre au prix de la correction toute gratuite de Γ en Π dans le texte *Colin*, no 114 = *Valmin*, no 125.

1. *Valmin*, nos 14 (et 18) et 58.

2. Archontat de Θεόξενος, *Valmin*, no 6 (= *Colin*, no 94 *bis*) ; d'Εὐκλῆς, *Valmin*, no 42 (= *Colin*, no 94).

3. Le garant est Μελισσίων Λαιάδα, les témoins Δάμων Πολεμάρχου, Μηνόδωρος Μάρχου, Ἄγων Ἄγωνος, tous noms qui reviennent souvent dans les textes de la prêtrise XXVII (cf. l'index de *Valmin*). Le premier nommé parmi les témoins se trouve être l'un des prêtres ; qu'il le soit ainsi, sans son titre, la chose n'a rien en soi d'exceptionnel et l'on connaît d'autres exemples de prêtres figurant comme témoins dans des affranchissements sans que leur qualité y soit indiquée, entre autres Διόδωρος Φιλονίκου et derechef Δάμων Πολεμάρχου pendant la prêtrise XXVI (*Valmin*, no 20), Διονύσιος Ἀστοξένου pendant la prêtrise XXVII (*Valmin*, no 30 = *Colin*, no 92).

garant de la vente fut Εὐκλῆς Εὐάνδρου, un personnage que nous rencontrons agissant, comme garant de nouveau ou comme magistrat, à la fois dans le cours de la prêtrise XXVII et de la prêtrise XXIX[1]. A considérer la similitude des écritures observée par le premier éditeur entre ce texte et ceux qui sont relatifs à l'archontat, tous trois gravés sur la même pierre[2], on pourrait penser que les fonctions d'archonte et de secrétaire furent exercées par Πολυτιμίδας Λαιάδα à un intervalle assez rapproché ou, du moins, dans le cours d'une seule prêtrise, en l'occurrence la XXVIIe, ce qui n'aurait rien que de normal. Malheureusement, le fait qu'il existe parfois d'indiscutables ressemblances dans la graphie d'inscriptions appartenant à des prêtrises pourtant différentes enlève beaucoup de portée à cette remarque et interdit de fonder sur la paléographie de nos documents des conclusions chronologiques trop précises[3]. Si l'on faisait état maintenant des observations auxquelles prête le *cursus honorum* de Πολυτιμίδας Λαιάδα par comparaison avec des *cursus* analogues, on serait conduit à un placement assez différent : nous rencontrons le nom du personnage dans le cours des prêtrises XXVII, XXVIII et XXIX^b et nous voyons qu'il a été tour à tour bouleute par deux fois et archonte pendant la prêtrise XXVII, pour devenir bouleute une troisième fois dans la prêtrise XXIX^b [4]. Or, l'exemple d'Εὐκλῆς Εὐάνδρου et de Λέων Νεικάνορος pourrait être ici invoqué, qui, de manière identique, après avoir été bouleute et archonte dans la même prêtrise, sont à nouveau bouleutes sensiblement plus tard, après l'intervalle de toute une prêtrise[5]. Or, nous constatons que l'un comme l'autre, Εὐκλῆς et Λέων, n'ont exercé le secrétariat qu'au moment où précisément ils redevenaient bouleutes. Par analogie, on se trouverait incité à placer le secrétariat de Πολυτιμίδας Λαιάδα près de son troisième bouleutat, dans le cours de la prêtrise XXIX^b, assez

1. Pour Εὐκλῆς garant, cf. *Valmin*, n°s 58 (prêtr. XXVII) et 50 (prêtr. XXIX). Sur les magistratures qu'il a successivement exercées, cf. suite à paraître.

2. Cf. les lemmes et les commentaires aux textes cités ci-dessus, *Fouilles de Delphes*, III, 1, n°s 139, 140, 141.

3. On comparerait les textes relatifs aux archontats de Π. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ β' et de Γ. Μέμμιος Κριτόλαος (*Valmin*, n°s 126 et 125), gravés l'un au-dessus de l'autre sur la même pierre et dont l'éditeur souligne l'identité des écritures, mais qui sont pourtant, avons-nous vu p. 60 et 61, le premier de la prêtrise XXVIII, le second de la prêtrise XXXIII.

4. Pour l'archontat, cf. ci-dessus. Pour les deux bouleutats de la prêtrise XXVII, exercés sous deux archontats différents, cf. *Valmin*, n°s 14 (et 18) et 38 ; pour le bouleutat de la prêtrise XXIX^b, cf. *Valmin*, n° 53. — Dans plusieurs autres actes d'affranchissement, le personnage reparaît comme témoin. Pendant la prêtrise XXVIII, nous ne possédons sur lui que des mentions de cette dernière sorte.

5. Pour le *cursus* d'Εὐκλῆς, comme pour celui de Λέων, voir la suite à paraître.

loin, par conséquent, de son archontat, ce à quoi ne contredirait pas la mention du garant Εὐκλῆς Εὐάνδρου, qui, avons-nous vu, reparaît avec cette fonction aussi bien dans cette prêtrise XXIX que dans la prêtrise XXVII. Pour vraisemblable qu'elle soit, une telle hypothèse, fondée sur une logique que les faits peuvent n'avoir pas respectée, demeure malgré tout assez fragile. Elle reste une simple possibilité, au même titre que celle à laquelle conduisait l'indice extérieur dont nous avons d'abord fait état. Et force est de reconnaître que, si l'archontat de Πολυτιμίδας Λαιάδα est à rapporter à la prêtrise XXVII, son secrétariat se situerait avec des probabilités égales dans les prêtrises XXVII et XXIX — sinon peut-être XXVIII[1].

Avec le texte nº 132 (= *Colin*, nº 105), c'est encore d'un secrétariat qu'il s'agit ; mais le problème est, pour ainsi dire, inverse de ceux que posent les actes qui viennent d'être examinés. Il y est fait mention, dans le cours de la prêtrise XXXII[a], et plus précisément dans l'année du premier archontat de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος, bouleutes Ἔπανδρος Μηνοδώρου, [Φιλό]νει[κος Ζ]ωσίμου, d'un secrétaire dont seule subsiste une partie du patronymique, l. 17 : ——νοδώρου, restes qui n'autorisent évidemment d'autre complément que [Μη]νοδώρου. La question est de retrouver le nom de ce γραμματεὺς τῆς πόλεως, fils de Ménodoros. Le premier éditeur n'a pas cherché à le faire ; le second a rétabli, sans commentaire : [Ἔπανδρος Μη]νοδώρου, identifiant ainsi le γραμματεύς à l'un des bouleutes, ce qui est inacceptable[2]. Au lieu d'Ἔπανδρος, on pensera à Μηνόδωρος Μηνοδώρου, dont le nom se rencontre à trois reprises dans les affranchissements, pendant la prêtrise XXVIII, où il est vendeur[3], pendant la prêtrise XXXII[b], où il est témoin[4], enfin dans une prêtrise indéterminée, mais tardive, où il est archonte[5].

1. Objectera-t-on que dans l'affranchissement, *Valmin*, nº 62, où Πολυτιμίδας est nommé comme secrétaire, l'un des vendeurs est Μελισσίων Λαιάδα? que, si la seconde hypothèse envisagée était retenue, il faudrait admettre que Μελισσίων a vendu son esclave au dieu dont il était le prêtre et qu'il est peu satisfaisant de constater que le même personnage ait pu être ainsi partie dans une procédure de vente dont il est, par ailleurs, appelé ès qualité à attester la régularité? L'argument ne saurait être retenu ; il suffit, en effet, d'observer que la mention parmi les témoins des deux prêtres qui composent le collège, si elle est habituelle dans un acte d'affranchissement, n'est cependant pas obligatoire et qu'il est des occasions où un seul témoigne et même où tous les deux s'abstiennent (par exemple, *Valmin*, nºs 107 et 47) : dans un cas comme dans l'autre, il est clair que rien ne s'oppose à ce qu'un prêtre se porte vendeur.

2. Cf. notre p. 48, n. 2.

3. *Valmin*, nº 35 (= *Colin*, nº 116).

4. *Valmin*, nº 134 (= *Colin*, nº 106).

5. *Valmin*, nº 122.

Il reste maintenant divers textes où le problème du classement des archontats se pose en dehors de toute indication de secrétariat. Pas plus que dans les précédents, la prêtrise n'est mentionnée dans aucun d'eux et c'est à des degrés divers qu'on parvient à suppléer à cette carence. Voici d'abord trois cas désespérés :

1o 'Ασ[----, boul. ---------]ούλου : G. Colin a proposé de lire comme suit l'intitulé, *Fouilles de Delphes*, III, 4, 61, où figurent ces quelques lettres : ἄρχοντος 'Ασ[τοξένου ---, β[ουλευ[όντων -- καὶ 'Αριστοβ]ούλου. La restitution du nom de l'archonte est vraisemblable, mais il est vain de rechercher si cet 'Ασ[τόξενος] doit être identifié avec 'Αστόξενος Διονυσίου, l'archonte de la prêtrise XXIXa [1], avec 'Αστόξενος Εὐκλείδου, bouleute de l'archonte Ξεναγόρας 'Αβρομάχου ἄ. τὸ γ' de la prêtrise XXXIV [2] ou encore avec le fils du prêtre Εὐκλείδας 'Αστοξένου [3]. Quant à la désinence ---]ούλου, elle peut être aussi bien celle du patronymique du second bouleute.

2o --- αρχος Νεικα -- : L. Robert, qui fait connaître ce fragment d'intitulé (*Études épigr. et philol.*, p. 17), le rapporte, sans pouvoir préciser, à l'époque impériale. Il serait sans portée d'ajouter que les données de la prosopographie orientent, en cette période, vers la restitution probable du nom [Πολέμ]αρχος pour l'archonte, puisqu'aussi bien l'hésitation reste possible, pour le patronymique, entre Νεικά[νορος] et Νεικά[νδρου].

3o [ὁ δεῖνα, boul. --] 'Ιούλιο[ς-----] : c'est l'archontat qui date le décret de politie rendu en faveur du Nicopolitain Τιβ. Κλαύδιος Κέλσος, épimélète des Amphictyons (H. Pomtow, *Klio*, XVII, 1921, no 177 = G. Colin, *Fouilles de Delphes*, III, 4, 60). Le nom du personnage honoré, et sans doute aussi celui du bouleute, qui portent le *praenomen* et le *gentilicium* de Néron, indiquent comme *terminus ante quem non*, pour situer cet archontat qui demeure anonyme, la période 54-68. Quant au bouleute, on peut penser, d'après les noms qui reviennent dans nos textes à partir du règne de Néron, aussi bien à Τιβ. 'Ιούλιος Λέων, Τιβ. 'Ιούλιος 'Αγάθων, Τιβ. 'Ιούλιος Λυκαρίων, Τιβ. 'Ιούλιος Πάππος qu'à Τιβ. 'Ιούλιος Πάτρικος [4], dont H. Pomtow serait enclin à retrouver ici la mention.

Avec les cinq archontats qui suivent, nous disposons de don-

1. *Valmin*, no 116 (= *Colin*, no 101).
2. *F. D.*, III, 4, 78.
3. Cf. le tableau de la p. 57.
4. Cf. l'index de *Valmin*.

nées moins indigentes, sans qu'il soit néanmoins possible d'obtenir mieux que des approximations :

1° Ἀριστόπιθος Εὐκλείδου : on voit que son année tombe dans l'une des dernières prêtrises du Ier siècle, étant donné la place que l'acte où il figure comme éponyme (n° 135 = *Colin*, p. 125, note 1, l. 1-5 seulement) occupe, tout au bas d'une colonne de marbre bleu, au-dessous de deux affranchissements qui sont respectivement des prêtrises XXXII[a] et XXXII[b] [1]. Sans apporter de précision supplémentaire, la prosopographie n'y contredit pas, si, comme l'a reconnu le deuxième éditeur, le second bouleute est bien fils de Κλεύδωρος Ἐπινίκου, qui témoigne au cours de la prêtrise XXIX[c] [2].

2° [Διονύσιος] Ἀστοξένου ἄ. τὸ β' : cette restitution, introduite dans l'intitulé de l'acte d'affranchissement inédit inv. 6441 (copie P. Amandry), ne saurait faire difficulté, non plus que celle des noms des bouleutes [Διόδωρ]ος Ὀρέστου, Μελ[ισσίων]--- : d'une part, elles concordent avec les données de la prosopographie à l'époque impériale ; d'autre part, en ce qui concerne l'archonte, elles s'accordent avec les mentions jusqu'ici seules attestées d'un premier archontat de Διονύσιος Ἀστοξένου dans la prêtrise XXIV [3] et d'un troisième dans la prêtrise XXVII [4], entre lesquelles s'encadre le texte nouveau, sans qu'on puisse préciser davantage.

3° Καλλίστρατος Καλλιστράτου ἄ. τὸ β' : grâce à plusieurs indications que nos textes nous donnent sur la carrière du personnage, nous pouvons délimiter la période dans laquelle se situe son deuxième archontat, qui nous est connu par l'affranchissement n° 108 (= *Colin*, n° 113). Témoin dans la prêtrise XXVI [5], il accède aux charges publiques pendant la prêtrise XXVII, où il est bouleute

1. Cf. le lemme de *Valmin*, n° 135 cité ci-dessus.

2. *Valmin*, n° 129. — N. Valmin a tiré argument du gentilice Ἰούλιος qui figure dans le nom du *second* bouleute d'Ἀριστόπιθος (dans le texte n° 135, on lira, en effet, toutes réserves étant d'ailleurs faites sur le déchiffrement proposé : βουλ. Εὐημέρου [Ε]ὐη[μ]ερίου, Ἰουλ[ί]ου Πραξαδέου τοῦ Κ[λ]ειδώρου, en ponctuant avant et non après Ἰουλ[ί]ου et l'on entendra qu'il s'agit d'un certain Ἰούλ[ι]ος Πραξάδεος, fils de Κλείδωρος). C'est de Néron, lors de la visite qu'il fit à Delphes, que le personnage l'aurait reçu et nous aurions affaire ainsi à un document de la prêtrise XXXII[b] (cf. *Colin*, p. 152). A cette indication, on opposera que non seulement on n'a pas attendu la venue de Néron pour porter à Delphes ce gentilice, comme le prouve l'existence dans la prêtrise XXVII d'un archonte Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας (par exemple, *Valmin*, n° 22), mais encore il serait surprenant que l'empereur ne lui eût pas donné son propre gentilice, Κλαύδιος, comme aux prêtres de la prêtrise XXXII[b], mais celui de ses ancêtres auxquels l'a rattaché l'adoption.

3. *F. D.*, III, 1, 223 ; *Colin*, n° 63.

4. *F. D.*, III, 6, 38 (= *Colin*, n° 93).

5. *Valmin*, n° 19 (= *Colin*, n° 85).

à deux reprises [1], exerce le secrétariat pendant la prêtrise XXVIII [2], pour obtenir le couronnement de sa carrière dans la prêtrise XXX, où il parvient au sacerdoce [3], en même temps qu'il redevient une troisième fois archonte [4]. Il n'est guère douteux que son premier archontat, sur lequel aucun témoignage ne nous est parvenu, ne soit à placer près des deux bouleutats et n'appartienne, comme eux, à la prêtrise XXVII : c'est donc à partir de cette prêtrise et jusqu'à la XXXe que nous devons chercher à situer son deuxième archontat. Précisons que la prêtrise XXX reste, elle, hors de compte, parce qu'alors le premier des bouleutes, Θεοκλῆς Θεοκλέους, en qui nous retrouvons le prêtre de la prêtrise XXIX dont il a été question ci-dessus, est mort [5]. Entre les prêtrises XXVII, XXVIII et XXIX, rien ne permet de choisir avec certitude : certes il serait logique de penser que Καλλίστρατος Καλλιστράτου, archonte une première fois dans la prêtrise XXVII, secrétaire dans la prêtrise XXVIII, a été archonte une seconde fois dans la prêtrise XXIX, avant de le redevenir une troisième dans la prêtrise XXX ; on pourrait remarquer, d'autre part, que les données prosopographiques n'y contredisent pas, car le nom du premier bouleute, Δάμων Πολεμάρχου, comme aussi celui du garant de la vente, 'Ε[πί]νικος Νικοστράτου, se rencontre à plusieurs reprises parmi ceux des témoins cités dans des actes de cette période [6], et il est par ailleurs loisible d'admettre, par analogie avec le cas d'un Π. Μέμμιος Κριτόλαος, par exemple, qui est à nouveau bouleute après avoir exercé plusieurs fois l'archontat et à une époque où il est revêtu du sacerdoce [7], que Θεοκλῆς Θεοκλέους est redevenu bouleute sous Καλλίστρατος Καλλιστράτου, postérieurement à son troisième archontat de la prêtrise XXIXb [8], donc en XXIXc, alors qu'il est prêtre. On aurait ainsi diverses vraisemblances en faveur de l'appartenance du second archontat de Καλλίστρατος

1. Entre autres, *Valmin*, nos 12 et 18 (= *Colin*, no 86).
2. *Valmin*, no 35 (= *Colin*, no 116) ; cf. nos p. 62-63.
3. Cf. le tableau de notre p. 57.
4. *Valmin*, no 123 (= *Colin*, no 102).
5. Cf. nos p. 51-52 et le tableau de la p. 57.
6. Pour Δάμων témoin pendant la prêtrise XXIX, cf. *Valmin*, nos 53 (= *Colin*, no 99) et 120 (cf. nos p. 49-50) ; pour 'Επίνικος, *Valmin*, nos 121 (= *Colin*, no 100) et 129 (cf. notre p. 60).
7. Nous avons, pour Π. Μέμμιος Κριτόλαος, la mention d'un second archontat dans le cours de la prêtrise XXVIII (*Valmin*, no 126 = *Colin*, no 115 ; cf. notre p. 60), puis d'un bouleutat pendant la prêtrise XXXI dans le même temps qu'il fait partie du collège sacerdotal (*Valmin*, no 124 = *Colin*, no 104).
8. Sur le troisième archontat de Θεοκλῆς, cf. p. 74.

Καλλιστράτου, plutôt à la prêtrise XXIX[c]. Mais il ne faut pas se dissimuler la fragilité des indices sur lesquels repose cette construction. Rien ne prouve, en effet, que le bouleute Δάμων Πολεμάρχου ne soit pas le prêtre de XXVII, et non son petit-fils, comme nous l'avons admis implicitement [1], et que Θεοχλῆς Θεοχλέους n'en soit pas à ses débuts dans la carrière des honneurs, avec un bouleutat se plaçant tout près de son secrétariat, auquel cas la prêtrise XXVII serait alors à retenir. Il vaut donc mieux ne pas chercher à décider entre les trois prêtrises également possibles, de XXVII à XXIX.

4° Μην[όδω]ρος [Μη]νοδώρου : ce personnage, dont N. Valmin a naguère fait connaître l'archontat (*B. C. H.*, LX, 1936, p. 131 = n° 122), n'apparaît, d'autre part, qu'à deux reprises dans nos textes, une première fois comme vendeur dans la prêtrise XXVIII [2], une seconde comme témoin dans la prêtrise XXXII[b] [3]. Même si l'on suppose que sa carrière active n'a guère dû se poursuivre sur une période plus longue que celle qui est comprise entre les limites ainsi définies, ce qui semble raisonnable étant donné la durée moyenne d'une prêtrise et celle d'une vie humaine, cela laisse une marge encore très grande pour situer l'archontat de Μην[όδω]ρος. Si l'on admet, par ailleurs, qu'il a été secrétaire dans le cours de la prêtrise XXXII[a], comme nous avons proposé de le reconnaître [4], on pourra peut-être préciser, en vertu de l'usage qui apparaît le

1. Il est clair que le Δάμων Πολεμάρχου dont il est fait mention dans les textes à partir de la prêtrise XXVIII ne doit pas être confondu avec le prêtre des prêtrises XXVI-XXVII. Qu'il s'agisse du grand-père et du petit-fils, c'est ce qui ressort du stemma de la famille, où certaines filiations ont été méconnues par N. Valmin (*Valmin*, p. 135), et qui est à établir de la manière suivante :

Πολέμαρχος Δάμωνος I	Prêtrises XXIV-XXV : prêtre (*Colin*, p. 173-174).
Δάμων Πολεμάρχου I	Prêtrise XXIV : bouleute (*Colin*, n° 70) [= *F. D.*, III, 3, 313]. Prêtrise XXV : archonte 1 (*Colin*, n° 72) [= *ibid.*, 300]. Prêtrise XXVI : archonte 2 (*Colin*, n° 73) [= *ibid.*, 302]. Prêtrise XXVII : archonte 3 (*Valmin*, n° 5). Prêtrises XXVI-XXVII : prêtre (*Colin*, p. 175-177).
Πολέμαρχος Δάμωνος II	Prêtrise XXVI : bouleute, archonte (*Valmin*, n[os] 19 et 31). Prêtrises XXVII-XXVIII : secrétaire (*Valmin*, n[os] 58 et 34).
Δάμων Πολεμάρχου II	Prêtrise XXVIII : témoin (*Valmin*, n° 34). Prêtrise XXIX[b] : témoin (*Valmin*, n° 53).
Πολέμαρχος Δάμωνος III	Prêtrise XXXII[b] : bouleute (*Valmin*, n° 134).

Le nom de Δάμων Πολεμάρχου, porté, comme nous l'avons vu ci-dessus, par un des bouleutes de Καλλίστρατος ἄ. τὸ β', peut donc désigner le second ou le quatrième parmi les personnages de cette liste, selon la date qui est admise pour ledit archontat.

2. *Valmin*, n° 35 = *Colin*, n° 116 ; cf. notre p. 63.

3. *Valmin*, n° 134 = *Colin*, n° 106.

4. Cf. notre p. 66.

plus constant depuis la prêtrise XXVII[1], que l'exercice de l'archontat a précédé celui du secrétariat[2].

5° Πυθόδωρος Ξεναγόρου : le nom de ce personnage, dont l'archontat est mentionné dans *De Rebus Delphicis*, p. 22-23[3], s'intègre dans le stemma d'une famille connue : son père, qui a été secrétaire pendant la prêtrise XXIX^b, se retrouve dans la prêtrise XXXIV encore, où il est archonte pour la troisième fois[4], et vraisemblablement il est alors d'un âge avancé, car, pendant le règne d'Hadrien, entre 119 et 123, nous voyons que le petit-fils de son fils, Ποπλ. Αἴλιος Πυθοδωρος, exerce déjà l'archontat[5]. Il suit que, dans la période

1. Cf. suite à paraître.

2. Une seconde mention de l'archontat de Μηνόδωρος nous est fournie par le texte *F. D.*, III, 4, n° 74, où, comme l'a reconnu G. Daux (*B. C. H.*, LXII, 1939, p. 176), l'intitulé se laisse ainsi restituer : [Ἄρχ. Μηνοδώρου τοῦ Μηνο]δώρου, βουλ. ---- κλέους καὶ Εὐκλ[είδα τοῦ Ἀστοξένου]. On y gagne de connaître quelques lettres du patronymique du premier bouleute, dont le nom a disparu de l'acte publié par N. Valmin.

3. [Texte publié, *F. D.*, III, 3, 231.]

4. Il s'agit de Ξεναγόρας Ἁβρομάχου. Bien que le nom revienne fréquemment dans nos textes, aucune hésitation n'est possible sur la période d'activité du père de Πυθόδωρος ; il est clair, en particulier, qu'elle ne saurait remonter aussi haut que la prêtrise XXVII, où nous voyons un Ξεναγόρας Ἁβρομάχου figurer comme témoin dans plusieurs affranchissements : ce dernier ne peut être que le grand-père ; aussi bien la filiation suivante s'établit-elle tout naturellement :

Ξεναγόρας Ἁβρομάχου I	Prêtrise XXV : bouleute et archonte (*Colin*, n° 72 [= *F. D.*, III, 3, 300] ; *F. D.*, III, 2, n° 63). Prêtrise XXVI : bouleute (*Colin*, n° 78) [= *F.D.*, III, 3, 305]. Prêtrise XXVII : témoin (*Valmin*, n°s 29, 36, 37).
Ἁβρόμαχος Ξεναγόρα	Prêtrise XXVI : bouleute (*Valmin*, n° 31). Prêtrise XXVII : bouleute, secrétaire (*Valmin*, n°s 25, 36, 38).
Ξεν ·όρας Ἁβρομάχου II	Prêtrises XXIX^b et XXIX^c : secrétaire (*Valmin*, n°s 109 et 129 ; cf. notre p. 51). Prêtrise XXXIV : archonte 3 (*F. D.*, III, 4, 78).
Πυθόδωρος Ξεναγόρα	*Circa* Prêtrise XXIX : archonte (*De Rebus Delphicis*, p. 22 [= *F. D.*, III, 3, 231] ; cf. notre p. 71).
[ὁ δεῖνα Πυθοδώρου]	
Ποπλ. Αἴλιος Πυθόδωρος	Règne d'Hadrien, entre 119 et 123 : archonte (*De Rebus*, p. 32-33 ; cf. la note suivante).

D'après le stemma dressé dans *Valmin*, p. 134, on pourrait croire que Ξεναγόρας Ἁβρομάχου I, archonte pendant la prêtrise XXV, avait exercé déjà les mêmes fonctions au cours de la prêtrise XXIII : en fait, N. Valmin ne s'est pas aperçu que, dans *F. D.*, III, 2, où figure le texte qu'il invoque comme référence, G. Colin a adopté la numérotation proposée pour les prêtrises par H. Pomtow dans la *R.-Encyclop.* et que la prêtrise XXIII dont il est question correspond à celle qu'il donnait comme la XXVe dans son tableau du *B. C. H.*, 1898, pour un archontat qui reste le seul connu pour ce Ξεναγόρας I.

5. Les noms de Πόπλιος Αἴλιος que porte le personnage sont ceux d'Hadrien, comme l'a fait remarquer E. Bourguet (*De Rebus*, p. 32). L'exemple des prêtres de la prêtrise XXXII^b donne à penser que Πυθόδωρος a reçu ce *praenomen* et ce *gentilicium* au moment où Delphes reçut la visite de l'empereur, soit en 124/5, lors de son premier voyage en Grèce, soit en 129, lors du second (sur ces dates, et en particulier sur la première et sur les discussions dont elle a fait l'objet, cf. G. Colin, *F. D.*, III, 2, p. 112, et, en dernier lieu, P. Grain-

ainsi définie, il est probable que l'accession de Πυθόδωρος à l'archontat a eu lieu à une date plus voisine de la prêtrise XXIX^b que de la prêtrise XXXIV. On en a une indirecte confirmation grâce à la mention du bouleute Δάμων Πολεμάρχου ; comme on ne peut de toute façon pas remonter jusqu'à une époque où le prêtre Δάμων Πολεμάρχου vivrait encore, ce bouleute n'est autre que le Δάμων Πολεμάρχου, dont deux actes d'affranchissement où il figure comme témoin permettent de situer une partie de la carrière précisément dans la prêtrise XXIX^b [1], et, vraisemblablement même, c'est lui qui a été bouleute une autre fois sous le second archontat de Καλλίστρατος Καλλιστράτου, dont l'appartenance à une prêtrise, qui, de nouveau, se trouve être la XXIXe, dans sa dernière période, mérite, avons-nous vu, d'être envisagée [2]. Il est naturellement impossible d'en conclure que Πυθόδωρος Ξεναγόρα a été archonte dans la prêtrise XXIX, mais tout concourt à montrer que ce fut à un moment qui n'en était pas très éloigné.

Pour les archontats dont il sera maintenant question, les indications de divers ordre se font plus précises et permettent de serrer de plus près le problème de leur classement.

1° Λυσίμαχος Νικάνορος, bouleutes Ἐπίνικος Νικοστράτου et Κλέανδρος Φίλωνος. Son collège oblige à le distinguer de Λυσίμαχος Νεικάνορος, qui fut archonte pendant la prêtrise XXVII, avec, comme bouleutes, Καλλίστρατος Κλεοτείμου et Λέων Ἐπαγάθου [3]. La mention du prêtre Δάμων Πολεμράχου dans l'un des deux textes que nous avons conservés de cet archontat (*Colin*, n° 119 et le commentaire) nous apprend qu'il n'a pu tomber que dans la prêtrise XXVI ou la prêtrise XXVII [4]. Or, nous constatons que, pendant la prêtrise XXVI, il y eut un Λυσίμαχος Νικάνορος investi à deux reprises des fonctions de bouleute sous les deux archontats de Κλέων Νικία [5] et que, d'autre part, il se retrouve un Λυσίμαχος Νικάνορος exerçant également le bouleutat pendant la prêtrise XXVII, sous l'archontat de Νικάνωρ Λυσιμάχου [6] : il est fort probable que, dans cha-

dor, *Chronologie des archontes athéniens de l'Empire*, p. 127 (= *Athènes sous Hadrien*, p. 92). L'archontat de Πυθόδωρος a donc pu appartenir encore à la période où la prêtrise est exercée par Plutarque, dont la mort doit se placer dans la période 125-130 (cf. suite à paraître).

1. Cf. notre p. 70, n. 1.
2. Cf. ci-dessus, p. 69-70.
3. *Valmin*, n° 8 (= *Colin*, n° 95).
4. Cf. le tableau de la p. 57.
5. *Colin*, n°s 78 et 79 [= *F. D.*, III, 3, 305 et 310].
6. *Valmin*, n°s 13 (= *Colin*, n° 95 *bis*).

cune de ces prêtrises, l'archontat est à mettre en rapport avec le ou les bouleutats et que nous avons affaire, d'une part, à un premier Λυσίμαχος Νικάνορος dans la prêtrise XXVI et, d'autre part, à un second Λυσίμαχος Νικάνορος dans la prêtrise XXVII, sans doute le grand-père et le petit-fils qui se sont succédé dans les mêmes charges. Notre Λυσίμαχος Νικάνορος étant Λυσίμαχος I viendra donc dans la prêtrise XXVI[1].

2° Νικόστρατος Ἐπινίκου : G. Colin a fait observer que le texte où il figure comme éponyme (*Colin*, n° 120), gravé sur la même pierre et par la même main au-dessous d'un affranchissement appartenant à la prêtrise XXVI, devait être de peu postérieur à ce document et tomber lui aussi dans la prêtrise XXVI, ou à la rigueur au début de la prêtrise XXVII. On ajoutera à ces raisons d'ordre matériel que, des bouleutes de Νικόστρατος Ἐπινίκου, le premier, Λαμένης Εὐκράτους, se retrouve exerçant à nouveau par deux fois cette fonction dans la prêtrise XXVI[2], et le deuxième, Φιλόνικος Νικία, se rencontre investi de l'archontat dans la prêtrise XXVI également[3] : il est donc probable que l'archontat de Νικόστρατος Ἐπινίκου tombe à son tour dans ladite prêtrise XXVI.

3° Τιμαγένης : les données de la prosopographie nous permettent, d'une part, de connaître le patronymique de cet archonte, que ne mentionne pas le texte n° 7 (= *Colin*, n° 94 *ter*), où il figure comme éponyme : le personnage ne fait certainement qu'un, en effet, avec le Τιμαγένης (ou Τειμαγένης) Νεικάνδρου, qui témoigne à deux reprises dans le cours de la prêtrise XXIX^{b}[4] ; elles nous four-

1. Le stemma de la famille n'a pas été établi correctement par N. Valmin (*Valmin*, p. 133). On reconnaîtra aisément les filiations suivantes :

Νεικάνωρ Λυσιμάχου I	Prêtrise XXIV : bouleute (*Valmin*, n° 115).
Λυσίμαχος Νεικάνορος I	Prêtrise XXVI : bouleute et archonte (*Colin*, nos 78 et 79 [= *F. D.*, III, 3, 305 et 310] ; 119 et p. 138 = *S. E. G.*, II, 294 et 295).
Νεικάνωρ Λυσιμάχου II	Prêtrise XXVI : secrétaire (*Valmin*, nos 20 et 27). Prêtrise XXVII : bouleute et archonte (*Valmin*, nos 25 ; 13).
Λυσίμαχος Νεικάνορος II	Prêtrise XXVI : secrétaire (*Valmin*, nos 19 et 31). Prêtrise XXVII : bouleute, archonte, secrétaire (*Valmin*, nos 13 ; 8 ; 29). Prêtrise XXVIII : bouleute (*Valmin*, n° 34). Prêtrise XXIX^{b} : bouleute (*Valmin*, nos 48 et 119 ; cf. nos p. 50, n. 4 et 61).
Νικάνωρ Λυσιμάχου III	Prêtrise XXX : bouleute (*Valmin*, n° 123). Prêtrise XXXI : bouleute (*Valmin*, n° 124).

2. *Colin*, nos 73 et 76 [= *F. D.*, III, 3, 302 et 301].
3. *Colin*, n° 75 [= *Ibid.*, 304].
4. *Valmin*, nos 107 (= *Colin*, n° 112), 120.

nissent, d'autre part, un *terminus a quo* : l'acte n° 7 étant l'affranchissement définitif de l'esclave Παράμονος, dont nous avons l'affranchissement conditionnel avec le n° 6 daté de l'archontat de Θεόξενος Φιλαιτώλου de la prêtrise XXVII, il résulte que, postérieurement à ce dernier, il faut retenir pour Τιμαγένης une des prêtrises à partir de la XXVIIe. Qu'il ne puisse s'agir en fait que de la prêtrise XXVII elle-même, c'est ce que montre, par ailleurs, la place du texte sur la pierre, où il est encadré entre des affranchissements de cette prêtrise XXVII : situé immédiatement au-dessous de l'acte daté de Θεόξενος Φιλαιτώλου dont il vient d'être question, il est accosté, à droite et en bas, par une partie d'un affranchissement passé sous l'archontat de Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας qui déborde de la face droite de la pierre, où il est gravé, sur la face principale (fig. 1). Ainsi, on pourra même préciser que l'archontat de Τιμαγένης s'intercale, dans la prêtrise XXVII, entre ceux de Θεόξενος Φιλαιτώλου et de Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας.

4° Θεοκλῆς Θεοκλέους ἄ. τὸ Γ' : cet archontat est connu par le texte n° 107 (= *Colin*, n° 112), où la mention du prêtre Νείκανδρος Καλλιστράτου ne laisse aucune hésitation sur l'appartenance à la prêtrise XXIX^b : Μελισσίων Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου. Il est, en effet, exclu que la prêtrise XXXII^a : Π. Μέμμιος Κριτόλαος — Νείκανδρος Καλλιστράτου soit à prendre en considération, parce qu'à cette époque Θεοκλῆς Θεοκλέους, qui a été prêtre en même temps qu'archonte, est mort, comme la disparition de son nom des collèges sacerdotaux à partir de la prêtrise XXX suffit à nous en assurer [1].

5° [Τιϐ. Κλαύδιος] Νείκανδρος ἄ. τὸ β' : on rétablira la mention de cet archontat dans le texte n° 128 (H. Pomtow, *Philologus*, LIV, 1895, p. 240 = *G. D. I.*, n° 2342 = *Colin*, p. 179), où l'on a, l. 2 : – – ΟΥ Νεικάνδρου τὸ δεύτερον. Les bouleutes sont Φιλ– – et Ἱπποκράτης Ἱππο[κράτους]. H. Pomtow, suivi par G. Colin, avait admis que le nom à restituer était celui de Καλλίστρατος, personnage dont on connaît le premier archontat dans le cours de la prêtrise : Μελισσίων Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου (prêtrise XXIX^b de notre tableau) [2]. La seconde magistrature aurait été exercée sensiblement plus tard, vers les derniers temps du sacerdoce de Νείκανδρος. Tout le raisonnement reposait sur l'exégèse de deux passages de Plutarque, *De Defectu oraculorum*, 2 et 51, où l'on croyait retrouver

1. Cf. le tableau de notre p. 57.
2. *Valmin*, n° 53 (= *Colin*, n° 99).

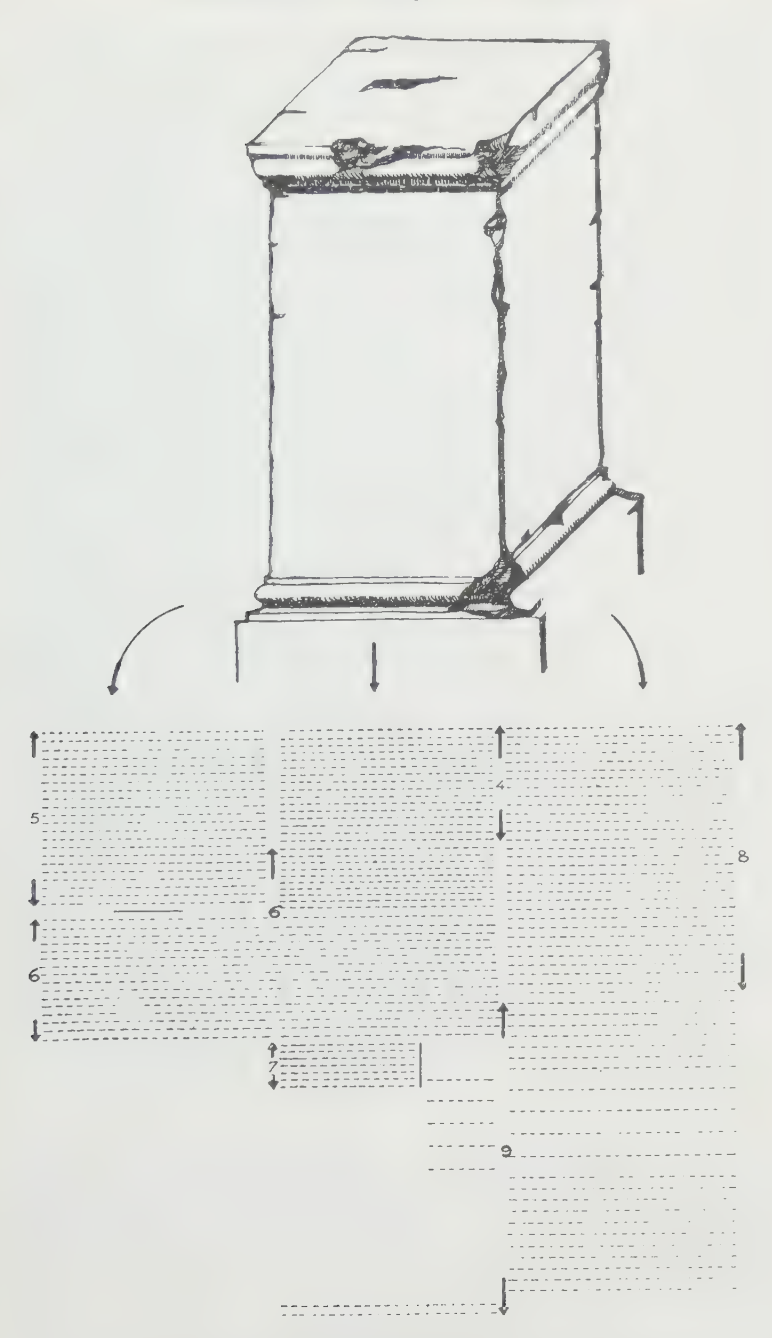


Fig. 1. — Base inv. 2497, portant sur les faces antérieures, gauche et droite, les textes *F. de Delphes* III, 6, nos 4 à 9.

à la fois, en une année pythique qui est dite ἐπὶ Καλλιστράτου et en un certain « prophète » Νείκανδρος dont il est question pour une période de fort peu antérieurre, l'année du second archontat de Καλλίστρατος et le prêtre Νείκανδρος des inscriptions ; comme ils voyaient, d'autre part, qu'il fallait penser à une époque ayant suivi 79[1], H. Pomtow et G. Colin furent amenés à retenir, pour y situer l'archontat en question, l'intervalle de temps qui sépare les prêtrises : Τιβ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιβ. Κλαύδιος Νείκανδρος et Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας Ἀστοξένου (prêtrises XXXII^{b} et XXXIV de notre tableau), intervalle qui correspond, pour le premier, à une lacune dans la suite des collèges sacerdotaux[2], pour le second, à une prêtrise restituée avec participation du prêtre Νείκανδρος[3] ; la date absolue avait même paru pouvoir être fixée comme étant l'année 83. Il n'y a pas à insister sur ce qu'il y aurait d'inhabituel à ce que les deux archontats de Καλλίστρατος fussent aussi distants l'un de l'autre ; car, si l'on doit accepter l'identification du « prophète » Νείκανδρος de Plutarque avec le prêtre des inscriptions, force a été de reconnaître depuis[4], sur la foi de deux autres passages de Plutarque, *Quaest. Convivales*, VII, 5, 1 et 3, que l'indication relative à l'année pythique ἐπὶ Καλλιστράτου était à entendre, non d'un archontat, mais d'un épimélétat[5], et que ledit Καλλιστράτος était fils de Λέων et non de Νείκανδρος. Il reste à montrer maintenant que la restitution communément admise du texte épigraphique mentionné ci-dessus ne s'impose nullement. Qu'il s'agisse d'un archontat d'une des dernières prêtrises, c'est ce qui se tire du texte lui-même, si l'on veut bien reconnaître dans le deuxième bouleute le futur prêtre Ἱπποκράτης, mentionné dans deux

1. On sait que le dialogue pythique, tenu ὀλίγον ... πρὸ Πυθίων τῶν ἐπὶ Καλλιστράτου, qui fait l'objet du *De Defectu oraculorum*, contient une allusion comme à un fait récent à l'éruption du Vésuve en 79. Cf., à ce sujet, en dernier lieu, R. Flacelière, *Introduction* à son édition du *De Pythiae oraculis*, p. 8-9 et les notes.

2. *Colin*, p. 179 et 152. Cf. nos p. 55-56.

3. *R.-Encyclop.*, col. 2671.

4. E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 50.

5. H. Pomtow semble l'avoir un instant aperçu (cf. *Philologus*, LIV, 1895, p. 596-597 et n. 16), non sans d'ailleurs maintenir dans le texte épigraphique, qui fait l'objet de la discussion ci-dessus, sa restitution d'un ἀ. Καλλίστρατος ; mais il est revenu décidément (cf. *R.-Encycl.*, col. 2671) à l'interprétation d'abord proposée, pour la mention, dans le *De Defectu oraculorum*, d'une année pythique ἐπὶ Καλλιστράτου, *i. e.*, ἐπὶ ἄρχοντος Καλλιστράτου, et à l'identification du personnage avec le Καλλίστρατος dont il restitue le nom dans notre inscription. Compte tenu des passages allégués des *Quaest. convivales*, il y aurait donc eu en charge la même année pythique un archonte et un épimélète des Amphictyons nommés pareillement Καλλίστρατος, et l'un serait, par hypothèse, fils de Νείκανδρος, l'autre de Λέων, d'après Plutarque : homonymie d'autant plus étrange qu'elle apparaîtrait amphibologique dans le *De Defectu oraculorum* et les *Quaest. convivales*, où une seule filiation est indiquée.

textes qui autorisent à le situer dans le premier quart du IIe siècle [1] ; notre acte le montrerait à ses débuts dans la carrière des honneurs. Cela étant, il est permis de songer, pour l'archontat, à Νείκανδρος Καλλιστράτου, qui, ayant rempli une première fois la fonction dans la prêtrise XXXI [2], redeviendrait archonte au moment où il est par ailleurs revêtu de la dignité sacerdotale et où il a pris le nom de Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος, en XXXIIb — dans cette prêtrise ne fut-il pas d'ailleurs bouleute [3]? — ou, éventuellement, en XXXIII [4]. Et l'on restituerait dans le document ci-dessus : [ἄρχοντος Τιϐ. Κλαυδί]ου Νεικάνδρου τὸ δεύτερον. Toute certitude reste naturellement exclue, mais l'hypothèse ne laisse pas d'être fort vraisemblable [5].

6° Τίτος Καῖσαρ Σεϐαστός : cet archontat, connu par le texte, *Fouilles de Delphes*, III, 4, n° 34, est exactement daté de 79/80 [6], et c'est là une indication d'une précision qui reste exceptionnelle au Ier siècle. Celle-ci serait d'ailleurs sans utilité pour situer l'archontat dans une suite de prêtrises dont n'est établi que l'ordre *relatif*, si une heureuse rencontre ne nous valait, là encore, d'avoir pourtant deux dates *absolues* qui viennent encadrer la précédente : l'année 67, qui est le *terminus a quo* de la prêtrise XXXIIb fixé par la visite de Néron à Delphes [7], et l'année de l'archontat de Domitien à Athènes, dont nous savons qu'elle correspond à l'une de celles où la prêtrise XXXIV était à Delphes en cours d'exercice et qui est probablement l'année 84/85, qui est à chercher, en tout cas, de 84 à 93 [8]. Dès lors, le nombre des prêtrises à prendre en considération se réduit aux trois, sur lesquelles s'étend la période ainsi délimitée, les prêtrises XXXIIb, XXXIII et XXXIV. Mais, pour préciser davantage et ranger l'archontat de Titus dans l'une plutôt que dans l'autre, les raisons décisives font défaut. Il est néan-

1. *B. C. H.*, XXXIX, 1925, p. 83, n° 10 ; *F. D.*, III, 2, 118.
2. *Valmin*, n° 124 (= *Colin*, n° 104).
3. *Valmin*, n° 134 (= *Colin*, n° 106).
4. Cf. le tableau de notre p. 57.
5. Le dernier éditeur assure qu'à la l. 2 du texte n° 128, où il lit...... ΟΣ (et non ΟΥ comme ses prédécesseurs) Νεικάνδρου τὸ δεύτερον - - -, le génitif Νεικάνδρου ne saurait être que celui du nom de l'archonte lui-même et non de son patronymique, car il n'y a place sur la pierre que pour restituer [ἄρχοντ]ος Νεικάνδρου, etc. Cette indication, pour autant qu'elle peut être retenue, confirmerait indirectement l'identification que nous proposons, une telle désignation abrégée ne pouvant s'entendre que du Νείκανδρος bien connu qui est en même temps prêtre.
6. La date, établie par H. Pomtow, *Philologus*, LIV, 1895, p. 239, a été depuis communément acceptée.
7. H. Pomtow, *Neue Jahrbücher*, XXXV, 1889, p. 549 et la note. Cf. aussi G. Colin (*Colin*, p. 152), qui a reconnu que les prêtres en fonction au moment de la visite impériale furent faits citoyens romains et reçurent le *praenomen* et le *gentilicium* de l'empereur.
8. Cf. P. Graindor, *Chronologie des archontes athéniens de l'Empire*, p. 93.

moins légitime de laisser hors de question la prêtrise XXXII[b] : comme elle prolonge celle qui l'a précédée, avec laquelle elle ne fait qu'un, nous avons affaire à une prêtrise qui compte sans doute déjà plusieurs années d'exercice en 67, quand la venue de Néron détermine la transformation onomastique du collège ; il faudrait qu'elle eût duré douze ans encore pour que l'archontat de Titus pût y être compris, ce qui constituerait une prêtrise *a priori* bien longue, d'autant qu'il y aurait à supposer ensuite deux prêtrises des plus courtes : diverses données, que nous examinerons plus loin, forcent à penser que la prêtrise XXXV, qui vit l'accession de Plutarque aux fonctions sacerdotales, a commencé dans la dernière décade du Ier siècle [1] ; resteraient donc de dix à quinze ans au plus pour les deux prêtrises XXXIII et XXXIV ensemble, ce qui paraît insuffisant. Si l'on peut donc admettre que l'archontat de Titus vient après la prêtrise XXXII[b], il demeure incertain s'il tombe dans la prêtrise XXXIII ou dans la prêtrise XXXIV : l'année 84/85, date probable de l'archontat de Domitien à Athènes, seul repère chronologique absolu dont nous disposions pour la prêtrise XXXIV, ne saurait fournir ni un *terminus a quo* ni un *terminus ante ;* la prêtrise a pu avoir son début aussi bien un ou deux ans seulement avant ladite année, ce qui laisserait l'archontat de Titus dans la prêtrise XXXIII, que cinq, six ans ou davantage, ce qui l'engloberait alors dans la prêtrise XXXIV ; dans un cas comme dans l'autre, la durée qu'il faudrait supposer à la prêtrise XXXIV jusqu'au terme marqué plus haut n'aurait rien que de normal.

Pour les quatre archontats qui suivent et qui sont les derniers dont il y ait à tenir compte, E. Bourguet, en les faisant connaître, a tiré argument des données prosopographiques fournies par les textes où ils apparaissent comme éponymes pour les rattacher à celui de Titus, exactement daté, qui sert de *terminus a quo*, apprécier l'intervalle qui les sépare l'un de l'autre, de manière à les situer dans le temps avec une suffisante approximation, et, partant, établir l'ordre de leur succession relative ; mais, faute de pouvoir fixer parallèlement la durée d'exercice de chaque collège sacerdotal à compter d'un repère chronologique, qui pourrait être, cette fois, le début de la prêtrise XXXII[b], il n'a pas tenté pour ces archontats, pas plus que pour celui de Titus d'ailleurs, de déterminer

1. Cf. suite à paraître.

les prêtrises dans lesquelles ils doivent être rangés[1]. Certaines remarques sur ce point méritaient cependant d'être faites :

1° Σειμὸς Ἐπάνδρου : des archontes en question, c'est le seul qui ait un collège de quatre bouleutes (*De Rebus Delphicis*, p. 25 ; *F.D.*, III, 2, 98). Or, cette anomalie, où il ne faut voir qu'un accident passager dans le cours d'une période où l'usage est de n'en mentionner que deux, ne se retrouve qu'une seule fois, dans la prêtrise XXXIV, sous l'archontat de T. Φλάβιος Πωλλιανός[2] : on sera tenté d'en conclure que Σειμὸς Ἐπάνδρου doit être placé également dans la prêtrise XXXIV ; cela donnerait entre cet archontat et celui de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ α', qui tombe dans la prêtrise XXXIIa[3], l'intervalle qu'il faut bien supposer entre le moment où le père fut bouleute et le fils archonte, si Σειμὸς Ἐπάνδρου est bien, comme on l'admet[4], le fils d'Ἔπανδρος Μηνοδώρου, l'un des bouleutes de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος.

2° Τιβ. Ἰούλιος Ἀγάθων : comme l'a fait observer E. Bourguet (*De Rebus Delphicis*, p. 26), on doit reconnaître en lui un des bouleutes de Titus[5]. S'il ne s'agit pas d'un bouleutat qui succède à un archontat, on inclinera à situer l'archontat de Τιβ. Ἰούλιος Ἀγάθων après celui de Titus, et à une date qui n'en serait pas très éloignée, dans la prêtrise XXXIII ou la prêtrise XXXIV. Sinon, il viendra sensiblement avant, dans la prêtrise XXXIIa ou même XXXI, selon l'usage qui semble le plus courant[6].

3° Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ γ' : nous voyons que cet archontat vient après celui de Titus, et vraisemblablement à un certain intervalle, puisque l'un des bouleutes d'Εὐθύδαμος, Γλαυκίας Ἀντιγόνου, a pour père un des bouleutes de l'empereur, Ἀντίγονος (*De Rebus*

1. Cf. E. Bourguet, *op. l.*, p. 23-26.
2. *Valmin*, n° 137 (= *Colin*, n° 108).
3. *Valmin*, n° 132 (= *Colin*, n° 105).
4. Bourguet, *op. l.*, p. 25.
5. Cf. *F. D.*, III, 4, n° 34.
6. Cf. les remarques faites à propos de Πολυτιμίδας, p. 64-65. — Des deux hypothèses proposées, la première devra être préférée, si l'on admet le bien-fondé des arguments d'E. Bourguet, qui place l'archontat de Τιβ. Ἰούλιος Ἀγάθων après celui de Σειμὸς Ἐπάνδρου ; il invoque, pour justifier cet ordre (*De Rebus*..., p. 25-26), outre la position respective de deux textes gravés sur la même pierre, l'un au-dessus de l'autre, et datés, le premier, de l'archontat de Σειμός, le second, de celui d'Ἀγάθων, la parenté qui lui paraît exister, comme père et fils, entre l'un des quatre Amphictyons de Nicopolis mentionnés dans le décret rendu sous Σείμός, Πο. Κορνήλιος, Εὔπορος Λοῦπος, et le philosophe et amphictyon, de Nicopolis également, qui fait l'objet de l'acte où Ἀγάθων est donné comme éponyme, Π. Κορνήλιος Λοῦπος. Mais ces considérations sont-elles vraiment probantes? L'ordre de succession matérielle des documents nous assure-t-il, dans le cas présent, de leur ordre de succession chronologique? La filiation qui est admise ne peut-elle être aussi bien inversée?

Delphicis, p. 24). On pensera donc soit à la prêtrise XXXIV, soit à la prêtrise XXXV, pendant lesquelles Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος fait partie du collège sacerdotal. On en obtient confirmation, si l'on note, d'autre part, que Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ γ' doit être également postérieur à l'archontat de Σειμὸς Ἐπάνδρου et si l'on accepte, pour ce dernier, de le placer dans la prêtrise XXXIV : en effet, Σειμὸς Ἐπάνδρου, ayant parmi ses bouleutes un Δομίτιος Ὑγινος, qui n'est autre que le père du gymnasiarque Ἀρχέλαος, qui fait l'objet d'un décret honorifique sous le troisième archontat d'Εὐθύδαμος précisément (*B. C. H.*, XVIII, 1894, p. 97 = *G. D. I.*, n° 2731 [= *F. D.*, III, 3, 233]), non seulement l'ordre des deux archontats se trouve établi, mais il résulte que la date la plus éloignée possible, soit la prêtrise XXXV, est à retenir pour Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ γ' [1].

4° Τίτος Φλάβιος Σώκλαρος : ce personnage se rencontre comme éponyme dans deux textes (*De Rebus*, p. 28 = *Fouilles de Delphes*, III, 4, n° 47 et p. 27) et E. Bourguet a admis qu'il ne faisait qu'un avec le Φλάβιος Σώκλαρος qui figure comme archonte dans deux autres documents (*De Rebus*, p. 29 = *Sig.*³, 868 C et p. 51 = *Fouilles de Delphes*, III, 4, n° 62 ; restitué). Mais on a reconnu, depuis, que les mentions de Τίτος Φλάβιος Σώκλαρος et de Φλάβιος Σώκλαρος, qu'accompagnent, du reste, des collèges différents de bouleutes, devaient être entendues non de deux archontats successifs d'un même Σώκλαρος, mais bien de deux archontats distincts, exercés par des personnages différents bien qu'apparentés [2]. De

1. Le raisonnement d'E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 24, aux termes duquel le troisième archontat d'Εὐθύδαμος serait antérieur à la prêtrise XXXIV, qui voit les débuts du personnage dans la fonction sacerdotale, sans pouvoir naturellement remonter au delà de la prêtrise XXXIIª, au cours de laquelle il exerça son premier archontat (*Valmin*, n° 132), repose sur une conception erronée du *cursus honorum* : il n'est pas exact, en effet, qu'on doive avoir été archonte avant de devenir prêtre (cf. suite à paraître) : à preuve Δάμων, qui est respectivement archonte pour la seconde et la troisième fois pendant les prêtrises XXVI et XXVII où il fait partie du collège sacerdotal (*Colin*, n° 73 [= *F. D.*, III, 3, 302] ; *Valmin*, n° 5).

2. Cf. le commentaire de H. Pomtow aux textes *Sig.*³, 823 A et 868 C, et, en dernier lieu, les remarques de G. Colin, *F. D.*, III, 4, p. 72 et 94. De Φλάβιος Σώκλαρος, dont les bouleutes sont : Φιλλέας Εὐβουλίδου et Φιλ[ό]δαμος Λαμπρίο[υ], et de T. Φλάβιος Σώκλαρος, dont les bouleutes sont : Δάμων Ποπλίου et Μηνίας Σωτηρίδα, que ce soit le second l'aîné et non l'inverse, on n'en saurait douter : de l'archontat du premier, on a, en effet, un décret pour le philosophe platonicien bien connu : Γάϊος Ξένωνος, qui ne peut appartenir qu'au IIᵉ siècle (cf. E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 29, où les réserves formulées sur l'identification du personnage sont sans objet, inspirées qu'elles sont par une chronologie qu'a faussée la confusion des deux Σώκλαρος). S'agit-il bien du grand-père et du petit-fils, comme H. Pomtow et G. Colin, *l. l.*, l'ont admis? S'il y a entre eux une parenté directe, les données chronologiques et prosopographiques dont nous disposons nous paraissent s'opposer à ce qu'elle soit aussi éloignée. La période dans laquelle tombe l'archontat de Φλάβιος Σώκλαρος

Τίτος Φλάβιος Σώκλαρος nous savons qu'il a été en charge sous le règne de Trajan, ou, plus précisément, dans la première partie du règne, avant les campagnes de Dacie, soit entre 97 et 102 [1]. Comme, d'autre part, nous avons vu que l'archontat à Athènes de Domitien tombe vers 84/85 dans la XXXIVe prêtrise [2], que la XXXVe commence dans la dernière décade du Ier siècle, l'archontat de Τίτος Φλάβιος Σώκλαρος ne peut appartenir qu'à la prêtrise XXXIV ou à la prêtrise XXXV, et plus probablement à celle-ci qu'à celle-là. Il se place donc près du troisième archontat de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος, mais l'ordre entre eux demeure incertain [3].

J. JANNORAY.

(A suivre.)

peut être circonscrite entre un *terminus post quem* fourni par le propre archontat de T. Φλάβιος, qui se place entre 97 et 102, probablement en 98/99 (E. Bourguet, *l. l.*, p. 29), et un *terminus ante*, qu'on obtient, vers 160, avec celui d'Εὐβουλίδης Εὐβουλίδου (sur cet archontat et sa date, cf. E. Bourguet, *l. l.*, p. 37), en qui se reconnaît le grand-père de Φιλλέας Εὐβουλίδου, bouleute de notre ἄ. Φλάβιος Σώκλαρος. Étant donné l'intervalle qu'il faut bien supposer entre les générations auxquelles appartiennent ce Φιλλέας et son aïeul, il suit que l'année où Φλάβιος Σώκλαρος fut archonte vient assez longtemps avant 160 et, en tout cas, sensiblement plus près du premier *terminus* que du second à l'intérieur des limites précédemment fixées : une date voisine de 115 ne doit pas être très éloignée de la vérité ; sensiblement plus haute que celle qu'ont proposée H. Pomtow et G. Colin (*c.* 145), elle rapproche beaucoup trop l'un de l'autre nos deux Σώκλαρος pour qu'ils puissent être dans le rapport de grand-père à petit-fils.

Il n'est pas exclu, en revanche, qu'ils soient père et fils. Un texte inédit — fragment d'une brève dédicace de deux lignes gravée sur le bandeau d'un bloc calcaire en forme de plinthe (inv. 3749) — paraît le donner à croire :

--- Σώκλαρον Τ. Φλαβ[ίου (ου ιος) --
Ἀπόλλωνι Πυθ[ίῳ]

Quelle qu'ait été la forme de cette dédicace, que le nom dont est suivi Σώκλαρον, à la l. 1, serve à marquer une filiation ou à désigner le dédicant, on ne voit pas que les deux personnages puissent être unis par une autre parenté que celle de père à fils (selon le cas, on penserait, *exempli gratiā*, à une rédaction du type : [Ἡ Δελφῶν πόλις . Φλάβιον] Σώκλαρον Τ. Φλαβ[ίου Σωκλάρου υἱόν, τὸν ἑαυτῆς πάτρωνα], | Ἀπόλλωνι Πυθ[ίῳ], ou du type : [Τὸν ἐπιμελητὴν τῶν Ἀμφικτυόνων (*vel simile*) . Φλάβιον] Σώκλαρον, Τ . Φλάβ[ιος Σώκλαρος τὸν πάτερα], | Ἀπόλλωνι Πυθ[ίῳ]). Et il est tentant de reconnaître en eux les deux Σώκλαρος dont il a été question ci-dessus, sans qu'on puisse assurément tenir l'identification pour certaine [cf. G. Daux, *Chronologie*, P 25].

1. Probablement en 98/99 ; cf. E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 29, et E. Groag, *Römischen Reichsbeamten*, col. 51.

2. Cf. p. 77.

3. Sauf à admettre avec E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 27, que Δάμων Ποπλίου, bouleute de T. Φλάβιος Σώκλαρος, se trouve être le père d'Εὐφρόσυνος Δάμωνος, bouleute de Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ γ' ; auquel cas, l'archontat de Σώκλαρος viendrait avant le troisième d'Εὐθύδαμος. Mais il existe trop de possibilités d'erreurs par homonymies, avec un Δάμων Πολεμάρχου, un Δάμων Ζωΐλου et un Δάμων Ποπλίου vivant vers le même temps (cf. l'index de *Valmin*) pour que l'hypothèse soit à retenir.

SOPHOCLE DEVANT SES JUGES

L'histoire de la littérature, dans tous les pays, est encombrée d'anecdotes moralisantes, dont la somme constitue un véritable *folklore* scolaire. L'authenticité de ces anecdotes est presque toujours suspecte. Chacune mérite cependant d'être examinée de près : il en est qui contiennent une part de vérité.

Tout le monde connaît celle qui concerne Sophocle, accusé par ses fils, vers la fin de sa vie, d'être tombé en enfance et se justifiant devant ses juges par la seule lecture de son *Œdipe à Colone.* Je voudrais confronter ici les textes anciens qui nous l'ont rapportée, pour essayer de dégager les faits réels auxquels elle a pu correspondre.

Je prends ces textes dans l'ordre chronologique.

Le premier est de Cicéron. On le trouve dans le *De Senectute*, VII (§ 22). Ce traité date du début de 44 av. J.-C. Nous sommes donc déjà à trois siècles et demi de l'événement.

Sophocles ad summam senectutem tragoedias fecit. Quod propter studium cum rem neglegere familiarem uideretur, a filiis in iudicium uocatus est, ut, quemadmodum nostro more male rem gerentibus patribus bonis interdici solet, sic illum quasi desipientem a re familiari remouerent iudices. Tum senex dicitur eam fabulam quam in manibus habebat et proxime scripserat Œdipum Coloneum recitasse iudicibus quaesisseque num illud carmen desipientis uideretur. Quo recitato, sententiis iudicum est liberatus.

Le texte latin ne prête à aucune difficulté critique. Trois mots, seuls, sont susceptibles de deux interprétations différentes, comme le fait observer, avec raison, le dernier éditeur, M. P. Wuilleumier : *quam in manibus habebat* peut signifier également *qu'il avait en mains* (cf. *Ibid.*, § 12, *est in manibus laudatio*) et *qu'il avait en chantier* (cf. *Ibid.*, § 38). Mais le plus-que-parfait qui suit (*quam proxime scripserat*) impose le premier sens : si la pièce était déjà écrite, l'auteur n'était plus en train de l'écrire. Cicéron veut donc dire que Sophocle se trouvait avoir entre les mains à ce moment le manuscrit de la pièce qu'il venait d'achever.

Cela date l'événement. Sophocle est mort au cours de l'été ou de l'automne de 406. La pièce a donc dû être composée dans l'hiver de 407/406. Et, de fait, on admet généralement que deux vers de la tragédie, où Colone est appelée « le seuil d'airain de ce pays, le boulevard d'Athènes »

(57-58 χθονὸς καλεῖται τῆσδε χαλκόπους ὀδός, | ἔρεισμ' Ἀθηνῶν), sont une allusion à un fait d'armes de la cavalerie athénienne qui se place dans l'automne de 407. La comparution de Sophocle devant ses juges doit dès lors avoir eu lieu l'année même de la mort du poète, au moment où il venait de terminer sa pièce, c'est-à-dire au printemps, ou au début de l'été, de 406 av. J.-C.

Supposons qu'aucun autre témoignage ne nous soit parvenu sur l'histoire dont il s'agit : comment apprécierions-nous celui-ci? Noterions-nous dans le récit de Cicéron des invraisemblances suspectes?

A première vue, sans doute, tout cela semble purement romain. L'idée d'une mauvaise administration du patrimoine faisant interdire le vieillard comme ayant perdu la raison, et, d'autre part, la précision des termes juridiques employés incitent à penser qu'un tel procès est plus à sa place à Rome qu'à Athènes.

Il faut résister à cette première impression. Le droit grec ne diffère pas ici du droit romain. Il existe bien à Athènes une action *pour démence* (παρανοίας), qui est du ressort de l'archonte. Elle vise l'homme qui gaspille son patrimoine, par suite de défaillance mentale : ἐάν τις αἰτιᾶταί τινα παρανοοῦντα τὰ [ὑπάρχοντα ἀ]πολλύναι (Aristote, *Const. d'Ath.* 56, 6). Παρανοοῦντα correspond ici exactement au *desipientem* latin, et τὰ ὑπάρχοντα ἀπολλύναι au *male rem gerere* de la loi romaine. Que Sophocle ait pu être cité en justice par ses fils pour mauvaise administration de ses biens n'a donc rien d'invraisemblable en soi.

Qu'il ait, pour se justifier, lu ou récité un morceau emprunté à son œuvre poétique est moins invraisemblable encore. Nous savons, par Aristophane, que c'était là chose fréquente dans les tribunaux athéniens. Philocléon, dans les *Guêpes*, nous parle des accusés qui, pour amadouer le jury, lui racontent des « fables » (μύθους), « quelque facétie d'Ésope » (Αἰσώπου τι γελοῖον, v. 566), et les juges eux-mêmes prennent plaisir, quand un grand acteur est cité devant eux, à lui faire réciter un morceau de son répertoire. « Et qu'Œagros comparaisse en accusé, il ne sera pas acquitté avant de nous avoir dit une tirade de *Niobé*, et la plus belle à son choix » :

Κἂν Οἴαγρος εἰσέλθῃ φεύγων, οὐκ ἀποφεύγει πρὶν ἂν ἡμῖν
ἐκ τῆς Νιόβης εἴπῃ ῥῆσιν τὴν καλλίστην ἀπολέξας (579 sq.)

Que Sophocle se soit donc justifié en lisant une de ses pièces, le fait en soi n'a rien que de normal.

Le prétexte invoqué par les fils de Sophocle était-il fondé? Sophocle avait-il gaspillé sa fortune? On peut être tenté de voir dans un passage d'Aristophane une confirmation du témoignage de Cicéron. Dans la *Paix*, la déesse de ce nom, ramenée à la lumière au bout de longues années, demande à Trygée, par la bouche d'Hermès, ce que sont devenus les grands hommes d'Athènes, et d'abord comment va Sophocle (695

Πρῶτον δ' ὅ τι πράττει Σοφοκλέης ἀνήρετο). Et Trygée répond : « De Sophocle il est en train de devenir Simonide. » — « Simonide, comment cela ? » — « En ce sens que, vieux et décrépit comme il est, pour gagner de l'argent, il partirait en mer sur une claie (il s'embarquerait sur un radeau d'osier) », expression proverbiale pour dire : il serait prêt à courir tous les risques (κέρδους ἕκατι κἂν ἐπὶ ῥιπὸς πλέοι).

Comme souvent, le sens tout à fait exact de la plaisanterie nous échappe sans doute. Il échappait déjà aux scholiastes anciens. Ce que nous savons seulement — par le texte lui-même et par les scholies — c'est que Simonide passait pour le type du poète âpre au gain, qui exploite sa vogue et se fait payer ses moindres vers le plus cher possible. Si l'on considère comme une grande nouvelle que Sophocle est en train de devenir un Simonide, c'est donc qu'auparavant il était le contraire, c'est-à-dire le type du poète désintéressé, et ce désintéressement ne serait pas connu du public, s'il ne se manifestait pas extérieurement par une certaine prodigalité. Ainsi Sophocle n'était pas un homme d'argent, et ses fils ont pu avoir à s'en plaindre un jour.

L'hypothèse reste cependant assez incertaine. On peut lui faire au moins deux objections. La première, c'est que la *Paix*, jouée en 421, est antérieure de quinze ans au procès de Sophocle, et que dans la comédie ancienne les thèmes se renouvellent très vite, de même que dans l'opinion publique les réputations se font et se défont avec une rapidité déconcertante. La seconde, c'est que nous ne sommes pas absolument sûrs malgré tout de la véritable signification comique des vers d'Aristophane. Il se pourrait, par exemple, que le dernier mot de l'énigme fût un simple calembour, comme c'est justement le cas des plaisanteries qui précèdent immédiatement celle-ci dans les vers de la *Paix* dont il s'agit. Le passage n'est donc pas à retenir.

Tout bien considéré, le texte de Cicéron nous fournit néanmoins de l'histoire une version fort vraisemblable : Sophocle était prodigue ; ses fils s'entendirent entre eux et déposèrent contre lui entre les mains de l'archonte une plainte pour démence sénile. L'affaire vint devant une section de dicastes. Sophocle leur lut la tragédie qu'il venait d'achever. Elle prouvait suffisamment son parfait équilibre d'esprit. Il fut acquitté.

Reste-t-il encore quelque chose dans ce récit qui éveille le soupçon ? — Oui, un détail. L'*Œdipe à Colone* est la plus longue des tragédies grecques que nous avons conservées. Sophocle n'a guère pu, à quatre-vingt-dix ans, en lire d'une traite les quelque dix-huit cents vers.

Mais un autre témoignage va heureusement nous permettre de corriger Cicéron de la façon la plus raisonnable et la plus satisfaisante. C'est le second texte ancien que je voulais citer ici. Il est de Plutarque, *Moralia* 785 a, dans le traité : *An seni sit gerenda respublica*, III :

Σοφοκλῆς δὲ λέγεται μὲν ὑπὸ τῶν υἱῶν παρανοίας δίκην φεύγων ἀναγνῶναι

τὴν ἐν **Οἰδίποδι** τῷ ἐπὶ **Κολώνου** (-νῳ **edd.**) πάροδον ἧ ἐστιν ἀρχή· « Εὐίππου, ξένε, τᾶσδε χώρας ἵκου τὰ κράτιστα γῆς ἔπαυλα, τὸν ἀργῆτα Κολωνόν, ἔνθ' ἁ λίγεια μινύρεται θαμίζουσα μάλιστ' ἀηδὼν χλωραῖς ὑπὸ βάσσαις. » Θαυμαστοῦ δὲ τοῦ μέλους φανέντος, ὥσπερ ἐκ τοῦ θεάτρου, τοῦ δικαστηρίου προπεμφθῆναι μετὰ κρότου καὶ βοῆς τῶν παρόντων.

Ce chœur de l'*Œdipe à Colone*, que Plutarque appelle *parodos*, et qui est, en réalité, le premier *stasimon* de la pièce — mais les anciens en ces matières ne prêtaient pas aux mots une valeur technique aussi stricte que les philologues modernes — ce chœur est effectivement un des plus célèbres de la tragédie, et même de l'œuvre entier de Sophocle. Il devait plaire à une foule athénienne, non seulement par sa qualité poétique, mais aussi par les thèmes qu'il développe et qui étaient des plus chers aux Athéniens : leurs oliviers, leur cavalerie et leur flotte. Rien d'étonnant à ce qu'il ait soulevé l'enthousiasme des assistants.

Pour tout le reste, Plutarque ne fait que confirmer Cicéron. La scène est conçue de la même façon : elle se place au *tribunal*, devant un jury régulier, à la suite d'une *plainte pour démence* déposée par *les fils* de Sophocle.

Au contraire, un troisième texte, postérieur au moins d'un demi-siècle à Plutarque, un passage de l'*Apologie* d'Apulée (ch. XXXVII), s'oppose sur un point important aux témoignages concordants de Cicéron et de Plutarque :

Sophocles poeta Euripidi aemulus et superstes — uixit enim ad summam senectam — cum igitur accusaretur a filio suomet dementiae, quasi iam per aetatem desiperet, protulisse dicitur Coloneum suam peregregiam tragoediarum quam forte tum in eo tempore conscribebat, eam iudicibus legisse, nec quicquam amplius pro defensione sua addidisse nisi ut audacter dementiae condemnarent, si carmina senis displicerent. Ibi ego comperior omnis iudices tanto poetae assurrexisse, miris laudibus eum tulisse ob argumenti sollertiam et coturnum facundiae, nec ita multum omnis afuisse quin accusatorem potius dementiae condemnarent.

On sent nettement dans tout le morceau le style d'un rhéteur, ce qui porte à se méfier du témoin. La dernière phrase, en particulier, nous apporte l'antithèse facile, l'antithèse attendue : l'accusateur accusé, ou plutôt condamné. — Faut-il attacher quelque importance au fait qu'Apulée s'imagine, comme Cicéron semble le dire aussi, que la pièce a été lue en entier au tribunal et qu'elle a frappé tous les auditeurs par « l'habileté dont témoigne l'intrigue »? Il est clair qu'Apulée renchérit ici sur son modèle et qu'il cherche inconsciemment à justifier l'idée d'une lecture complète de la tragédie : c'était là, en effet, le seul moyen de faire apprécier par l'assistance l'art de la composition chez Sophocle.

Tout cela, en somme, importe peu. Ce qui est plus intéressant pour nous, c'est que l'accusation n'est plus lancée par *les fils* de Sophocle,

mais par *son fils*, et cette variante, que rien n'autorise à croire tendancieuse, se trouve en fait confirmée et précisée par un quatrième texte, celui d un autre rhéteur, du début du IIIe siècle, l'auteur du traité inséré dans les œuvres de Lucien, sous le titre de Μακρόβιοι, *Longaeui*.

On lit, en effet, au chapitre XXIV de ce traité :

Σοφοκλῆς ὁ τραγῳδοποιὸς ῥᾶγα σταφυλῆς καταπιὼν ἀπεπνίγη πέντε καὶ ἐνενήκοντα ζήσας ἔτη. Οὗτος ὑπὸ Ἰοφῶντος τοῦ υἱέος ἐπὶ τέλει τοῦ βίου παρανοίας κρινόμενος ἀνέγνω τοῖς δικασταῖς Οἰδίπουν τὸν ἐπὶ Κολωνῷ ἐπιδεικνύμενος διὰ τοῦ δράματος ὅπως ὑγιαίνει · ὡς τοὺς δικαστὰς τὸν μὲν ὑπερθαυμάσαι, καταψηφίσασθαι δὲ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ μανίαν.

Ceci encore est un surenchérissement. Apulée disait qu' « il s'en fallut de peu que les juges le condamnassent pour folie » : le Pseudo-Lucien affirme qu'effectivement « ils prononcèrent contre lui une sentence qui le déclarait fou ». On voit comment ces sortes de légendes s'amplifient peu à peu : les premiers témoignages ne disaient rien de tel. — Notez aussi la fable relative à Sophocle étouffé par un grain de raisin. Elle figure à côté de plusieurs autres de même farine dans la *Vie de Sophocle* (§ 14). Elle n'est pas de nature à nous donner grande confiance dans le sérieux du témoin.

Et cependant ce témoin nous apporte, lui aussi, à son tour, une précision nouvelle — qui ne risque guère d'être une invention, puisque le rhéteur ne l'exploite pas — c'est le nom du fils, auteur de la plainte, dont parlait Apulée : Iophon, qui nous est bien connu par ailleurs comme l'aîné des fils de Sophocle et comme un poète tragique assez réputé.

Dans l'ensemble, ces quatre textes, qui vont du Ier siècle av. J.-C. au début du IIIe siècle après J.-C., concordent au moins sur le point principal : Sophocle aurait été cité en justice par ses fils — ou un de ses fils. Ils semblent bien remonter à une même tradition.

Mais voici un dernier témoignage qui laisse entrevoir une version sensiblement différente. Malheureusement, le texte est difficile à interpréter. Il est peut-être altéré, peut-être mutilé, et, comme il n'a jamais pu être corrigé ni complété de façon satisfaisante, on n'a pas su en tirer tout ce qu'il contenait. C'est le § 13 de cette *Vie de Sophocle* qui nous a été transmise dans un certain nombre de manuscrits en tête du *Choix* des sept tragédies du poète qui nous sont parvenues.

Quelle est l'autorité de cette biographie anonyme?

J'en cite ici le témoignage après les quatre précédents, parce que, dans la forme où nous possédons cette *Vie*, il est un des plus récents. Cette forme est, en effet, celle d'un *abrégé* destiné à accompagner une édition scolaire qu'on peut dater du IIe ou du IIIe siècle après J.-C. — des fragments d'une rédaction plus complète apparaissent dans Athénée — mais, en fait, il est le plus ancien de tous, parce que les sources en sont plus anciennes et plus sûres que Cicéron, Plutarque ou Apulée.

Ces sources, ce sont des biographes dont les noms sont donnés dans le texte même et dont le plus récent, Carystios, est du IIe siècle av. J.-C.

On sait que le fondateur de l'histoire de la littérature en Grèce, c'est Aristote. Le premier, il a ramassé les matériaux nécessaires pour l'écrire. C'est lui qui, par exemple, a recueilli les documents relatifs à l'histoire du théâtre athénien : c'est d'après ses travaux (Νῖκαι διονυσιακαί et Διδασκαλίαι) qu'ont été gravées à Athènes des inscriptions comme celles des Fastes dionysiaques, des Didascalies, des Catalogues de poètes et acteurs vainqueurs aux Dionysies et aux Lénéennes.

Après lui, une foule de péripatéticiens se sont livrés à des recherches de même ordre. Notre *Vie de Sophocle* se réfère à plusieurs d'entre eux : Aristoxène, Néanthis, Hiéronymos, Istros, Satyros, Aristophane, Lobon, Carystios. Le Satyros que nous allons trouver ici cité à propos de notre anecdote était aussi l'auteur d'une *Vie d'Euripide*, écrite sous forme de dialogue, qui nous a été en partie restituée par un papyrus d'Oxyrhynchos, et qui nous a beaucoup appris sur l'histoire du genre *biographie* en Grèce.

Cette *Vie de Sophocle* est donc une compilation — une compilation abrégée — de diverses biographies antérieures. Et cela explique pourquoi le style en est souvent si obscur et si embarrassé. Tous ces biographes se copiaient les uns les autres, en même temps qu'ils polémiquaient les uns contre les autres. Les compilateurs qui les ont mélangés et les abréviateurs qui ont à leur tour résumé les compilateurs n'ont fait qu'accroître la confusion.

Il n'en reste pas moins que ces textes, s'ils sont mal écrits, sont tout de même des documents précieux, parce qu'ils sont au fond plus proches des événements que ceux des rhéteurs de l'époque impériale et surtout parce qu'ils remontent souvent aux premiers chercheurs du Lycée.

Étudions donc avec soin ces lignes de la *Vie.*

Φαίνεται δὲ καὶ παρὰ πολλοῖς ἡ πρὸς τὸν υἱὸν Ἰοφῶντα γενομένη αὐτῷ δίκη ποτέ. Ἔχων γὰρ ἐκ μὲν Νικοστράτης Ἰοφῶντα, ἐκ δὲ Θεωρίδος Σικυωνίας Ἀρίστωνα, τὸν ἐκ τούτου γενόμενον παῖδα, Σοφοκλέα τοὔνομα, πλέον ἔστεργε.

Notons le καὶ παρὰ πολλοῖς : l'histoire n'apparaissait donc pas chez *tous* les biographes. Sans doute n'avait-elle pas une importance aussi grande qu'on a tendance à se l'imaginer. Elle n'avait été peut-être qu'un incident sans portée dans la longue existence du vieux poète.

Mais ce texte nous apporte surtout maints détails précis sur la famille de Sophocle. Celui-ci aurait donc eu de sa femme légitime, Nicostraté, un fils légitime, Iophon. Cet Iophon survécut à son père, puisque Aristophane en 405 parle de lui dans les *Grenouilles* (v. 73-75). Il devait avoir à cette époque une cinquantaine d'années.

Il aurait eu, en outre, d'une maîtresse étrangère un bâtard, Ariston, inconnu par ailleurs, mais dont le fils, Sophocle le Jeune, était le favori

de son grand-père. C'est ce petit-fils qui, en 401, présentera au concours tragique l'*Œdipe à Colone*, répondant ainsi sans doute à un dernier vœu de Sophocle.

Vient ensuite une phrase dont le début semble inintelligible :

Καί ποτε ἐν δράματι εἰσήγαγε τὸν Ἰοφῶντα αὐτῷ φθονοῦντα καὶ πρὸς τοὺς φράτορας ἐγκαλοῦντα τῷ πατρὶ ὡς ὑπὸ γήρως παραφρονοῦντι · οἱ δὲ τῷ Ἰοφῶντι ἐπετίμησαν. Σάτυρος δέ φησιν αὐτὸν εἰπεῖν · « Εἰ μέν εἰμι Σοφοκλῆς, οὐ παραφρονῶ · εἰ δὲ παραφρονῶ, οὐχ εἰμὶ Σοφοκλῆς » · καὶ τότε τὸν **Οἰδίποδα** παραναγνῶναι.

Quelque difficulté que présente l'explication des premiers mots, une chose du moins est sûre, c'est qu'ici la scène ne se place plus devant un tribunal, mais au sein d'une phratrie. C'est aux membres de sa phratrie que Sophocle lit son *Œdipe à Colone* pour prouver qu'il est toujours Sophocle — et qui oserait dire que Sophocle n'a pas toute sa tête?

Mais que signifient les mots ἐν δράματι εἰσήγαγε τὸν Ἰοφῶντα αὐτῷ φθονοῦντα? A première vue, il ne semble pas possible d'en donner une traduction littérale autre que celle-ci : « il mit en scène dans une pièce Iophon jaloux de lui (Sophocle le Jeune) ». Cela veut-il dire « parce que Iophon était jaloux de lui », donc pour l'en punir? Sophocle aurait en ce cas mis Iophon en scène dans une de ses pièces? Sous un autre nom, sans doute? Il nous faudrait alors retrouver Iophon sous les traits de quelque personnage créé par Sophocle, et, comme nous sommes à la fin de la vie du poète, ce ne pourrait guère être que le Polynice de l'*Œdipe à Colone*, qui semble, en effet, le type du mauvais fils. Sophocle aurait ainsi composé l'*Œdipe à Colone* pour flétrir l'attitude d'Iophon, qui l'avait accusé devant la phratrie? Mais l'idée est inadmissible, puisque, d'après le biographe, l'*Œdipe* était déjà écrit avant l'accusation. A moins de supposer, comme on n'a pas hésité à le faire, que l'*Œdipe* était bien composé, mais qu'après le procès, Sophocle y a ajouté l'épisode de Polynice pour exhaler sa rancœur contre Iophon? Ce sont là vraiment de pures rêveries. Il n'y a pas dans Polynice un seul trait qui puisse être une allusion à Iophon. Et, d'ailleurs, la phrase de la *Vie* ne peut pas, du seul point de vue du grec, être entendue comme je l'ai fait en désespoir de cause. Elle ne peut être traduite qu'ainsi : « Dans une pièce, il représenta Iophon jaloux de son neveu et accusant son père devant la phratrie. » Il serait difficile d'imaginer une plus singulière scène de tragédie !

Il faut donc chercher dans une autre voie et, si c'est nécessaire, corriger le texte. Les mots ἐν δράματι sont les plus gênants ; c'est peut-être là qu'est la faute.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la conjecture ἐν δικαστηρίῳ présentée bien à la légère par G. Hermann[1]. Hermann ne s'est expliqué ni sur

1. Dans la Préface de son édition d'*Œdipe à Colone*, p. CCLXXXIV.

l'origine de la faute, paléographiquement peu vraisemblable, ni sur la façon dont il entendait les mots ἐν δικαστηρίῳ εἰσήγαγε. Leur attribuait-il le sens de : « il amena devant les juges » (comme s'il y avait eu εἰς δικαστήριον)? Mais c'était supposer là une version insoutenable de l'incident. Il faudrait alors admettre que c'était le père qui poursuivait le fils, et non plus le fils qui poursuivait le père ! Et pourquoi? Sans doute à cause de la dénonciation calomnieuse d'Iophon. Nous aurions en ce cas deux procès au lieu d'un, et la lecture de l'*Œdipe à Colone* n'aurait plus servi de défense, mais d'acte d'accusation !... Il est inutile d'insister sur l'invraisemblance d'une conjecture que l'auteur a lancée en passant, sans se soucier des conséquences qu'elle entraînait.

Une autre suggestion semble au premier abord plus heureuse. Il est certain qu'en l'état actuel du texte, εἰσήγαγε ne peut avoir pour sujet que Sophocle. Mais qui sait si le texte n'est pas ici mutilé et si, après εἰσήγαγε, il n'y avait pas un autre nom propre, celui d'un poète comique, par exemple, et si le biographe ne disait pas : « Et même un jour dans une pièce [tel ou tel comique] mit en scène Iophon... »? Certains philologues ont été plus loin encore. Les uns ont observé qu'Aristophane avait composé une comédie intitulée Δράματα et, supposant à la fois une faute et une lacune, ils ont hardiment écrit Καί ποτε ἐν Δράμασιν ⟨Ἀριστοφάνης⟩ εἰσήγαγε τὸν Ἰοφῶντα. D'autres, se rappelant que Leucon avait fait jouer une comédie appelée Φράτερες, ont pensé que la scène d'Iophon accusant son père devant un chœur constitué par les membres d'une phratrie trouvait là sa place naturelle, et ils ont proposé d'écrire ἐν δράματι ⟨Λεύκων⟩ εἰσήγαγε[1]. Beaucoup d'autres, enfin, sans adopter des corrections aussi téméraires, ont du moins accepté l'idée d'une lacune, où il faudrait supposer perdu le nom d'un poète de la comédie ancienne. L'anecdote n'aurait plus alors aucun titre à l'historicité. Elle ne serait que le souvenir d'une scène de comédie contemporaine. L'hypothèse a eu un tel succès qu'elle a été admise à la fois par un philologue aussi averti que Jebb[2], et par un historien du droit aussi judicieux que Lipsius[3].

Elle est cependant insoutenable.

D'abord, on ne voit pas bien comment une scène de ce genre serait à sa place dans une comédie ancienne. Elle est de style édifiant, elle n'a rien de bouffon.

D'autre part, le biographe eût, en ce cas, écrit à la fin de sa phrase : τοὺς δὲ τῷ Ἰοφῶντι ἐπιτιμῆσαι, et non οἱ δὲ ... ἐπετίμησαν, tournure qui implique un fait réel.

1. Sans réfléchir que la pièce de Leucon avait été jouée en 421 (cf. l'*Argument de la Paix*), alors que Sophocle le Jeune n'avait sans doute qu'un an ou deux ! On va loin avec de pareilles méthodes. De telles conjectures devraient disparaître de tous les apparats.

2. *Œd. Col.*, p. XLI, n. 1.

3. *Das attische Recht*, p. 356, n. 60.

Enfin, la mention de Satyros ne se comprendrait pas. « Un comique avait mis en scène Iophon accusant son père, et Satyros prétend... » Comment cela? On compléterait un comique par un biographe ! On mettrait sur le même plan une pure fantaisie et un fait historique ! La chose est inconcevable. Dans les deux phrases, il s'agit de biographie, c'est-à-dire d'événements réels, et non imaginaires.

Une troisième conjecture, encore plus hardie en apparence, mais infiniment plus sérieuse au fond, a jadis été proposée par Fritzsche[1]. Le raisonnement de Fritzsche semble avoir été le suivant. La scène a lieu au cours d'une réunion de la phratrie. Il doit donc s'agir d'une inscription d'enfant sur les registres de la phratrie. L'enfant en question doit être Sophocle le Jeune, qui est le favori de son grand-père et dont, pour cela même, Iophon est jaloux. Iophon s'oppose donc à l'inscription, en déclarant que Sophocle, qui présente ce petit-fils à la phratrie, est lui-même tombé en enfance et que, par conséquent, son témoignage n'est pas recevable. — Et il se trouve qu'en effet εἰσάγειν est le terme consacré pour les présentations à la phratrie. Le texte de la *Vie* pourrait bien souffrir à la fois d'une altération et d'une lacune. Fritzsche proposait donc de l'amender ainsi :

... πλέον ἔστεργε, καί ποτε εἰς τοὺς φράτορας εἰσῆγε.
⟨Λέγουσιν οὖν οὐκ ἐᾶσαι αὐτὸν εἰσαγαγεῖν⟩
τὸν Ἰοφῶντα...

La répétition du verbe εἰσάγειν explique l'origine de la faute. C'est le « saut du même au même », si fréquent dans toutes les copies à toutes les époques, aussi courant chez les typographes d'aujourd'hui que chez les scribes de l'antiquité et du moyen âge.

Pour le fond, l'explication est satisfaisante. Elle l'est moins pour la forme : la phrase ainsi restituée tient assez mal sur ses pieds, et il faudrait tout au moins corriger encore ἐγκαλοῦντα en ἐγκαλέσαι. Mais surtout elle a le tort de ne pas rendre compte des fautes qu'elle prétend corriger et en particulier de l'énigmatique ἐν δράματι, qu'elle remplace arbitrairement par εἰς τοὺς φράτορας. Le remède proposé par Fritzsche est donc contraire à une saine méthode et doit être rejeté.

Dans ces conditions, ne conviendrait-il pas de renoncer à corriger le texte et de le regarder de plus près? Ce qui a gêné tous les commentateurs, c'est le rapprochement des mots ἐν δράματι εἰσήγαγε. Placés à côté l'un de l'autre, on n'a pu s'empêcher de les entendre : *il a mis en scène dans une pièce.* Mais εἰσάγειν a d'autres sens que *mettre en scène*, et ἐν peut signifier autre chose que *dans*.

Tous les auteurs de ce folklore scolaire se copient les uns les autres. L'idée qu'a voulu exprimer notre biographe doit se retrouver dans

1. Dans son édition des *Grenouilles*, p. 34-40.

quelque autre version de la même anecdote. Ne serait-ce donc pas celle qu'exprimait le Pseudo-Lucien, quand il disait ἐπιδεικνύμενος διὰ τοῦ δράματος ὅπως ὑγιαίνει? L'emploi du mot δρᾶμα dans les deux passages semble déjà favoriser cette hypothèse. Et, d'autre part, entre διὰ τοῦ δράματος et ἐν δράματι, il n'y a aucune différence de sens. L'emploi instrumental de ἐν est déjà connu à l'époque classique. Il devient plus fréquent encore dans la κοινή et, en particulier, chez les grammairiens [1]. Ἐν δράματι ne signifie donc pas ici *dans une pièce*, mais *au moyen d'une pièce.*

Il est plus malaisé de considérer εἰσάγειν et ἐπιδείκνυσθαι comme des synonymes. Jamais εἰσάγειν n'a voulu dire *prouver, démontrer.* Il a, en revanche, dans le vocabulaire de la rhétorique un sens qui convient parfaitement ici. C'est celui de *présenter* — sens tout naturel, puisque entre *introduire* au sens matériel et *présenter* au sens figuré du mot le passage se fait sans difficulté. L'expression εἰς τοὺς φράτορας εἰσάγειν, par exemple, se rendra en français aussi correctement par *présenter à la phratrie* que par *introduire dans la phratrie.*

Reportons-nous à la *Rhétorique* d'Aristote. Au livre III, 1417 a 22, l'auteur parle des arguments d'ordre psychologique, qui répondent au caractère de chacun (ἠθικὰ τὰ ἑπόμενα ἑκάστῳ). Si l'on n'a pas de bons arguments à fournir, il faut déclarer qu'on sait fort bien qu'on affirme des choses difficiles à croire, mais qu'on est ainsi fait (ἀλλὰ φύσει τοιοῦτος εἶ, *Ibid.* 34). « Et, d'emblée, présente-toi sous un certain jour, pour que tes auditeurs te considèrent sous ce jour-là, et fais de même pour ton adversaire », καὶ εὐθὺς εἴσαγε καὶ σεαυτὸν ποιόν τινα, ἵνα ὡς τοιοῦτον θεωρῶσιν, καὶ τὸν ἀντίδικον (*Ibid.* 1417 b 7) [2]. L'expression εἰσάγειν ποιόν τινα est en parfait accord avec la doctrine formulée au début du livre II : « Ce qui importe..., c'est que l'orateur se montre sous un certain jour », ποιόν τινα φαίνεσθαι τὸν λέγοντα (1377 b 24 ; cf. *Ibid.* 29).

Les mots εἰσήγαγε τὸν Ἰοφῶντα αὐτῷ φθονοῦντα signifient donc tout simplement : « il présenta Iophon sous le jour d'un envieux de Sophocle le Jeune ».

Il reste pourtant une difficulté dans ce qui suit. Pour obtenir un sens raisonnable, nous sommes obligés de forcer la valeur du καί qui suit φθονοῦντα. « C'est au moyen d'un de ses drames qu'il présenta Iophon comme envieux de Sophocle le Jeune et comme (à cause de cela même) accusant son père... » Si médiocres écrivains que soient les auteurs de ces *Vies*, on hésite à leur attribuer de telles gaucheries. Sophocle n'avait pas à plaider que son fils l'accusait ; il avait à plaider qu'il l'accusait par

1. Cf. J. Humbert, *La disparition du datif en grec*, p. 99 et suiv., et notamment p. 106, 109, 110.
2. Cf. aussi 1415 a 30 : ὅταν μέλλῃ εἰσάξειν αὐτόν.

jalousie. On rétablira sans peine le texte authentique et on retrouvera l'idée attendue en supprimant ce καί et en subordonnant le participe φθονοῦντα au participe ἐγκαλοῦντα : « il présenta Iophon comme accusant son père parce qu'il était jaloux de Sophocle le Jeune ». Une tournure de ce genre, qui rapproche deux participes de valeur différente, est des plus ordinaires en grec. Mais elle n'a pas été saisie ici par un copiste inattentif, qui, en présence de ce φθονοῦντα et de cet ἐγκαλοῦντα placés à la suite l'un de l'autre, les a considérés à tort comme coordonnés et les a alors instinctivement reliés par une conjonction. Cette conjonction supprimée, la phrase devient parfaitement claire : « Et il recourut même un jour à une de ses pièces pour montrer Iophon sous l'aspect d'un homme qui, par pure jalousie pour son neveu, accusait son père en pleine réunion de la phratrie d'avoir perdu la tête sous l'effet de l'âge. Mais la phratrie exprima sa réprobation à Iophon. »

Sans doute la phrase n'est pas des plus élégantes, mais elle est parfaitement correcte. C'est du style de compilateur qui veut ramasser trop de choses en peu de mots. Un bon écrivain eût dit : « Et même il eut recours à une de ses pièces pour montrer qu'il avait toute sa tête et que son fils ne l'accusait que par jalousie. » L'auteur de la *Vie* a voulu mettre l'idée de jalousie en tête de sa phrase et il a écrit : « pour montrer en Iophon un simple envieux quand il accusait son père devant la phratrie... ».

Le sens n'en est pas moins évident. Comment se fait-il que personne ne l'ait entrevu? Cela tient un peu à la malencontreuse intrusion de καί entre les deux participes. Mais cela tient plus encore à la méconnaissance de la valeur de εἰσάγειν dans la langue de la rhétorique. Εἰσάγειν est, au contraire, si courant au sens de *mettre en scène* qu'à côté de ἐν δράματι personne n'a songé à l'entendre autrement.

Il nous reste maintenant à nous figurer exactement la scène qu'évoque cette phrase. Elle se place dans une réunion de la phratrie. Pourquoi Iophon accuse-t-il son père devant la phratrie? Parce qu'il gaspille son patrimoine, nous dit Cicéron. Mais la phratrie n'a jamais eu de pouvoir judiciaire, et un grief de ce genre est du ressort d'un jury présidé par l'archonte. Faut-il donc supposer que la phratrie était parfois regardée comme un conseil de famille élargi, auquel on pouvait demander d'user de son autorité pour faire la leçon au père prodigue? Aucun autre témoignage ne recommande cette hypothèse.

La seule explication possible est celle que supposait déjà la conjecture de Fritzsche. La phratrie n'a de compétence qu'en matière d'état civil. Il ne peut donc s'agir que d'une inscription d'enfant, et, en l'espèce, de l'inscription, c'est-à-dire d'une sorte de légitimation, de Sophocle le Jeune.

Ce petit-fils de Sophocle devait avoir seize ans, puisque tel est l'âge

normal de l'inscription. Il avait donc vingt et un ans en 401, lorsqu'il présenta au concours l'*Œdipe à Colone* de son grand-père. Nous savons, par ailleurs, qu'il ne concourut sous son propre nom que cinq ans après, en 396. Il obtint par la suite bon nombre de victoires, sept d'après Suidas, onze d'après Diodore.

Mais quelle était exactement en 406 sa situation légale?

Son père Ariston était à la fois un bâtard (νόθος) et un fils d'étrangère (μητρόξενος). — Un bâtard peut être reconnu par son père, présenté au dème et inscrit comme citoyen. Peut-il être également inscrit dans la phratrie? La réponse reste incertaine. Plusieurs textes du IVe siècle font mention d'un serment exigé du père et attestant que l'enfant est né d'une épouse légitime et elle-même Athénienne [1]. Mais rien ne nous assure qu'il en était de même au ve siècle, et certains historiens du droit croient même que cette réglementation n'est devenue courante qu'après l'archontat d'Euclide. La phratrie a toujours été un organisme privé ; chaque phratrie avait ses traditions propres et a pu les conserver, alors que la législation s'était modifiée. Il est notable que, dans le *Contre Néère*, 59, Phrastor n'a pas eu à prêter un tel serment devant sa phratrie [2], alors qu'il cherchait à y faire inscrire le fils de sa femme. Il n'est donc pas invraisemblable qu'Ariston eût pu être inscrit dans la phratrie, s'il n'avait été que νόθος. — Mais il était aussi μητρόξενος. A ce titre il ne pouvait absolument pas être admis parmi les citoyens. La loi sur ce point était formelle, et il avait fallu une décision spéciale du peuple pour que Périclès obtînt le droit de faire inscrire dans son dème le fils d'Aspasie [3]. Les phratries devaient être en pareille matière, à raison de leur origine religieuse, plus exigeantes encore que les dèmes. Il est donc à peu près certain qu'Ariston ne faisait pas partie de la phratrie de Sophocle. Dès lors il ne pouvait y présenter son fils [4].

Mais Ariston avait peut-être épousé une Athénienne : les mariages mixtes n'étaient pas formellement interdits au ve siècle. Son fils n'avait-il pas alors quelque droit à postuler son inscription dans la phratrie? Et, en ce cas, n'était-ce pas tout naturellement à son grand-père qu'il revenait de l'y présenter. Dans le cas d'une adoption proprement dite, on admettait que celle-ci eût lieu même après la mort du père adoptif par

1. Ἐξ ἀστῆς... καὶ γεγονότα ὀρθῶς (Isée, VII, 16) ; ἐξ ἀστῆς (καὶ) ἐγγυητῆς (Isée, VIII, 19 ; Dém., LVII, 54) ; γνήσιον ἐκ γαμετῆς (Michel, *Recueil d'inscr. gr.*, 961 B, l. 52 = règlement de la phratrie des Démotionides).

2. Ni même dans l'assemblée des *gennètes*. C'est seulement devant l'arbitre que les *gennètes*, accusés par lui, le somment de prêter ce serment. — Je remercie ici M. Louis Gernet du précieux concours qu'il a bien voulu m'apporter au cours de cette recherche.

3. Cf. Plutarque, *Périclès*, 37.

4. Si l'on tient cependant à considérer comme possible qu'Ariston ait été — régulièrement ou par fraude — admis dans la phratrie, il faut alors supposer qu'il était mort en 406 ; sans quoi, il eût été seul qualifié pour présenter son propre fils, et l'intervention du grand-père ne s'expliquerait plus.

une sorte de « fiction posthume[1] » : n'est-il pas vraisemblable qu'on ait admis une mesure analogue pour une opération aussi proche de l'adoption que la déclaration de paternité? La mort — ou la carence — du père n'était pas un obstacle à l'inscription. Celui qui présentait l'enfant agissait alors à titre de simple témoin, et son témoignage pouvait être contesté, s'il n'avait pas lui-même toute sa raison. Iophon n'hésita pas à recourir à cet argument. Il déclara que l'âge avait troublé l'esprit de son père et que sa déclaration n'était pas recevable.

Nous ne saurions sans doute, sur le détail des faits, atteindre à une certitude absolue. L'hypothèse ici présentée me semble du moins assez vraisemblable. Mais on peut en imaginer d'autres. Il est possible, par exemple, que Sophocle le Jeune n'ait eu vraiment aucun droit à l'inscription et que son grand-père, comptant sur la complaisance de la phratrie, ait fait une fausse déclaration ou provoqué de faux témoignages. La guerre du Péloponnèse avait si bien favorisé la fraude dans ce domaine qu'il fallut procéder en 403 à une revision générale des listes (διαψήφισις). Sophocle aurait-il été un fraudeur? Ce n'est pas impossible. Mais il n'est pas nécessaire de recourir à une telle hypothèse, puisqu'on peut sans difficulté expliquer sa conduite autrement. La seule chose sûre, c'est qu'il intervint, devant sa phratrie, en faveur de son petit-fils illégitime et se heurta à l'opposition de son fils légitime. Il n'y eut pas cependant de *plainte*, au sens juridique du mot, de la part d'Iophon. Aussi bien le biographe ne dit-il pas ἐγκαλέσαντα, à l'aoriste, comme il eût dit en ce cas, mais ἐγκαλοῦντα, participe imparfait descriptif, qui suggère l'image de réclamations prolongées, de protestations répétées. Ces protestations n'eurent, d'ailleurs, d'autre résultat que de provoquer la réprobation générale de la phratrie.

L'incident n'eut donc ni l'importance ni la publicité qu'on lui a prêtées par la suite. Ce fut presque une « scène de famille » en présence d'un cercle restreint de parents et d'amis, et la plupart des contemporains ne l'ont sans doute pas connue. Quelques mois après, en effet, la mort de Sophocle fournissait à deux poètes comiques l'occasion de parler du poète disparu. Phrynichos écrivait alors, dans sa pièce des *Muses*, présentée au concours des Lénéennes, à la fin de janvier 405 :

Μάκαρ Σοφοκλέης, ὃς πολὺν χρόνον βιοὺς
ἀπέθανεν, εὐδαίμων ἀνὴρ καὶ δεξιός,
πολλὰς ποιήσας καὶ καλὰς τραγῳδίας,
καλῶς δ'ἐτελεύτησ'οὐδὲν ὑπομείνας κακόν.

Ces derniers mots seraient bien singuliers si, quelques mois auparavant, à la veille même de sa mort, Sophocle avait eu le chagrin de se voir publiquement traîné en justice par son propre fils.

1. Dareste, *Plaidoyers civils de Démosthène*, I, p. XXVIII.

Et, d'autre part, au même concours, Aristophane, dans ses *Grenouilles* (73-75), insinuait qu'Iophon avait dû beaucoup jusqu'à ce jour à son père et qu'on ne savait pas trop ce qui lui resterait de talent, maintenant que Sophocle était mort :

ΔΙ. Δέομαι ποητοῦ δεξιοῦ ·
οἱ μὲν γὰρ οὐκέτ'εἰσιν, οἱ δ'ὄντες κακοί.
ΗΡ. Τί δ'οὐκ Ἰοφῶν ζῇ; ΔΙ. Τοῦτο γάρ τοι καὶ μόνον
ἔτ' ἐστὶ λοιπὸν ἀγαθόν, εἰ καὶ τοῦτ' ἄρα ·
οὐ γὰρ σάφ' οἶδ' οὐδ' αὐτὸ τοῦθ'ὅπως ἔχει.

Ces vers-là aussi seraient-ils naturels, si Iophon avait tout récemment, au vu et au su de tous, rompu avec son père? L'occasion était belle, au contraire, pour les comiques de dire que c'était Iophon qui s'était alors de lui-même, par sa querelle inopportune, aliéné le plus précieux des collaborateurs.

J'ajoute que l'insinuation d'Aristophane ne me semble pas sans intérêt non plus pour l'explication même du passage de la *Vie* qui nous occupe ici. Elle nous invite, je crois, à considérer la jalousie d'Iophon à l'égard de Sophocle le Jeune comme étant d'ordre littéraire. S'il s'agissait, en effet, dans l'incident en question, d'une jalousie d'ordre familial, si Iophon défendait seulement ses intérêts, ses droits à l'héritage paternel, était-il utile de dire qu'il accusait son père de démence parce qu'il était jaloux de son neveu? La chose était trop évidente, puisque ce qui était en cause, c'était justement la légitimation de ce neveu. Les raisons qu'il avait d'être jaloux de lui étaient dès lors bien claires pour tous les assistants, et Sophocle n'avait rien à leur dévoiler. Mais qu'Iophon fût jaloux de son neveu parce que son père s'intéressait au poète débutant et que cet appui pouvait faire de Sophocle le Jeune un concurrent à redouter un jour pour son oncle dans les concours tragiques, voilà ce que les autres ne savaient pas, voilà ce que Sophocle a révélé à la phratrie, quand Iophon l'accusait de démence, et voilà ce que le biographe a noté par les mots αὐτῷ φθονοῦντα.

Il n'y a donc jamais eu de « procès » de Sophocle, Sophocle n'a pas comparu en cette circonstance devant un jury athénien. Il ne faut pas se laisser tromper par le mot δίκη employé ici à tort par le rédacteur de la *Vie*, soit que celui-ci l'ait pris dans le sens affaibli où nous employons souvent en français les mots *procès* ou *affaire*[1], soit qu'il ait mal interprété sa source et se soit représenté la phratrie comme une sorte de conseil arbitral. La vérité, c'est qu'il y a eu simplement un conflit, accompagné de propos pénibles, entre Sophocle et son fils aîné au cours d'une réunion de la phratrie et à l'occasion de la présentation du petit-fils illé-

1. Ce qui me porterait volontiers à le croire, c'est le fait que l'auteur de la *Vie* n'a pas écrit ὑπὸ τοῦ υἱοῦ, comme les autres témoins, mais πρὸς τὸν υἱόν. La nuance n'est pas à négliger.

gitime du vieux poète. Mais la lecture faite alors par Sophocle pour se justifier d'un des plus beaux morceaux de son œuvre fut l'élément de cette histoire qui frappa le plus vivement l'imagination des maîtres d'école grecs. Ils en oublièrent l'autre élément, la présentation à la phratrie, et, à force d'évoquer cette scène, ils arrivèrent un jour presque inconsciemment à lui prêter le cadre plus large d'un tribunal athénien, où ce genre de défense était, en effet, des plus fréquents. Le texte de la *Vie* n'en est pas moins formel, et les consciencieux péripatéticiens à qui notre compilateur a emprunté les mots πρὸς τοὺς φράτορας ne les avaient certainement pas inventés[1].

Paul MAZON.

1. Il n'y a rien à tirer de l'anecdote rapportée par Aristote, *Rh.*, III, 1416 a 15, qui nous montre Sophocle assurant à ses juges qu'il ne « tremble » pas pour se donner l'air d'un vieux, comme le prétend son accusateur, mais bien parce qu'il a quatre-vingt-dix ans. Rien n'indique qu'il s'agisse de la même affaire et que l'accusateur soit Iophon. Il est invraisemblable, au contraire, qu'Iophon ait accusé Sophocle d'affecter la sénilité au moment même où il le poursuivait pour démence sénile ! Nous devons être plutôt là en présence d'un *exemple typique*, auquel on a attaché le nom de Sophocle, comme on eût fait celui de n'importe quel nonagénaire célèbre. Tout au plus pourrait-on dire qu'on a choisi ici Sophocle, parce qu'on savait qu'il avait comparu en justice à quatre-vingt-dix ans, et cela prouverait seulement que la légende du procès s'était formée de très bonne heure.

EN MARGE
D'INSCRIPTIONS GRECQUES DIALECTALES[1]

II

La plus ancienne inscription thessalienne

Sous le nº E 415 figure, au musée du Louvre[2], un des rares vases « protocorinthiens » inscrits[3]. C'est un aryballe piriforme à décor en imbrications, portant sur l'épaule une chasse au lièvre de style « subgéométrique ». Il provient d'Italie. Il appartient à une série pour laquelle l'archéologie n'envisage pas de date plus basse que le VIIe siècle et même que la première moitié du VIIe siècle[4].

Sur l'anse est une inscription[5] peinte (donc, contemporaine du vase). Elle est tracée de gauche à droite, et complète (un espace libre subsiste à droite de la dernière lettre). Elle se lit ΑΠΛΟΥΝ. P. Kretschmer (*Gr. Vaseninschr.*, 1894) ne la connaît pas encore ; mais les deux plus récents éditeurs des vases protocorinthiens et corinthiens en font état, avec les mentions suivantes : « Sur l'anse est peinte l'inscription απλουν... qui, apparemment, n'a pas de sens... » (F. Johansen, *Vases sicyoniens* [1923], p. 172) ; « this is... unintelligible » (H. Payne, *Necrocorinthia* [1931], p. 38). Pareille affirmation ne laisse pas de surprendre. Ἄπλουν est une forme dialectale qui, figurant chez Platon, trouve place jusque dans les dictionnaires scolaires. Bien plus, le premier éditeur (auquel Johansen se réfère expressément, p. 172, n. 1) y avait déjà, avec quelque hésitation il est vrai[6], reconnu ou, plus exactement, soupçonné la forme thes-

1. Voir *R. É. A.*, XLV [1943], p. 183-198.

2. Vase sommairement publié (sans reproduction) par E. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, II [1899], 469. Il ne figure pas dans les *Vases antiques du Louvre* [1897] du même auteur, ni dans les fascicules I à IX [1922-1938] des Vases du Louvre dans le *C. V. A.* Un dessin du vase a été fait par Mlle Évrard pour l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de Perrot et Chipiez (IX [1911], p. 595, fig. 303) ; il est reproduit par F. Johansen, *Vases sicyoniens* [1923], p. 172, fig. 115.

3. Sur les inscriptions des vases protocorinthiens, voir plus loin (III).

4. C'est seulement le protocorinthien de style « magnifique » que certains archéologues seraient enclins à descendre jusqu'à la seconde moitié du VIIe siècle, peut-être même jusqu'à la première moitié du VIe siècle. Voir, par exemple, J. Audiat, *R. É. A.*, XL [1938], p. 173-176.

5. Fac-similé chez F. Johansen, p. 172, fig. 116.

6. « Une inscription peinte sur l'anse donne en lettres archaïques le mot Ἀπλοῦν. La

salienne du nom d'Apollon (E. Pottier, *Catalogue...*, II [1899], p. 469).

On sait qu'à côté des formes 'Απόλλων, dor. 'Απέλλων, cypr. 'Απείλων, existait une forme disyllabique "Απλων[1]. Elle est proprement thessalienne ; l'ō ancien y avait donc une prononciation très fermée[2] et a été régulièrement transcrit par ου lors de l'introduction de l'écriture ionienne : "Απλōνι Λεσχα[ί]ō[ι], au ve siècle en Pélasgiotide (*I. G.*¹, IX^II^, 1027 = Schw., 597 A ; 12 km. est de Larisa), mais au IIIe siècle "Απλουνι Τεμπείτᾳ à Gyrton (*I. G.*, 1034 = Schw., 599), au IIe siècle "Απλουνι à Larisa (*I. G.*, 569), au Ier siècle "Απλουνι Κερδ[ο]ίου à Phalanna (*I. G.*, 1234). — C'est seulement au début du ve siècle qu'il a pu se produire quelques flottements entre la notation ω (qui avait pour elle l'ω du nom d'Apollon dans tout le reste de la Grèce) et la notation ου ; mais il n'est pas sûr qu'à Mélibée, au IVe siècle, "Απλωνι ('Αρχ. 'Εφ. 1932, ἀρχ. χρ. 17) s'explique comme une graphie de transition, car on n'a pas jusqu'ici d'exemple de ου pour ō ancien en Magnésie. — Par contre, dans certaines régions, comme l'Achaïe Phthiotide, l'emploi de

forme des caractères correspond bien à l'alphabet corinthien ; mais, comme les lettres typiques ε, σ et ι manquent, l'écriture conviendrait également à des villes ioniennes de la côte d'Asie, à des îles de la mer Égée, à Érétrie d'Eubée (pas à Chalcis, ni à la Béotie), même au Péloponnèse (voir les tableaux des *Studien* de Kirchhoff). De plus, le sens du mot reste énigmatique. C'est peut-être un nom propre abrégé. Ou bien faut-il en rapprocher la forme thessalienne du nom d'Apollon, 'Απλόν et 'Απλοῦν (*C. I. G.*, 1766 ; cf. Curtius, *H. G.*, I, p. 129)? En comparant cette inscription à une autre que je connais sur un aryballe récemment acquis par le Louvre et qui est sûrement corinthien (salle L), je suis conduit à penser qu'elle appartient au même dialecte. Il est regrettable que nous n'ayons pas ici de certitude, car ce serait un argument de plus à invoquer pour établir l'origine corinthienne des vases à imbrications incisées. »

1. Il n'est pas sûr pour autant qu'il s'agisse d'une ancienne alternance morphologique **apel-* | *apl-* qui indiquerait l'origine indo-européenne du nom d'Apollon (comme le pensent Bechtel, *Gr. Dial.*, I [1921], p. 173 ; Buck, *Intr.*² [1928], p. 42 ; Kretschmer, *Glotta*, XIII [1924], p. 242 n. 1, XVIII [1930], p. 205-206, XIX [1931], p. 158) ; il peut s'agir aussi de flottements dans l'adaptation d'un nom d'emprunt, flottements qui, ici, se seraient trouvés assumer la forme d'une alternance vocalique d'aspect indo-européen ; remarquons en passant que le thessalien est celui des parlers grecs où, dans des conditions diverses, l'amuissement de voyelles brèves est le plus largement attesté soit en fin de mot (apocope), soit en position intérieure (syncope ; en dernier lieu, J. Vendryes, *B. S. L.*, XXXVII [1936], p. 13-16, sur l'amuissement de ῐ atone après ρ) : si la forme du mot préhellénique était flottante et l'élément vocalique entre *p* et *l* peu marqué (cf. lyd. *Pλdãns*), il n'est pas surprenant que le thessalien ait opté pour la variante sans voyelle. — Présentement, les tenants de l'étymologie indo-européenne (**ap(e)l-* « force » : hom. ὀλιγ-ηπελίη ; v. norr. *afl* ; noms illyriens *Aplo*, *Aplis*) admettent une contamination entre un dieu indo-européen de la Force et une divinité asianique (Kretschmer, article de 1930 cité plus haut). D'autres, comme Nilsson (*Gesch. der gr. Religion*, I [1941], p. 523-532), se prononcent pour une origine exclusivement asianique : gr. 'Απείλων, 'Απέλλων, 'Απόλλων, "Απλουν d'une part, et, d'autre part (avec une aphérèse définie et expliquée par par Kretschmer, *Glotta*, XVIII, p. 162, et XXI, p. 86-90), lyd. *Pλdãns*, lyc. *Pulendja* (« 'Απολλωνίδης ») seraient des adaptations du nom divin qui apparaît à Boghazköi sous les formes *Appaliunaš* (? Cf. Kretschmer, *Glotta*, XXIV [1936], p. 250-251) et *Apulunaš* (Hrozný, *Arch. Or.*, VIII [1936], p. 171 et suiv.), et que Hrozný rapproche de babyl. *abullu* « porte ».

2. Sauf peut-être en Magnésie ; voir plus bas. Sur la fermeture de ō en thessalien, cf. Bechtel, *Gr. Dial.*, I [1921], p. 136, et R. Vandervelde, *Thessalische Dialektgeographie* [1924], p. 32-34.

ου est antérieur à l'adoption de l'écriture ionienne[1] et dès le début du ve siècle (si ce n'est plus tôt) on le connaît à Érétrie dans la dédicace Μεθίστᾱς Πιθούνειος Ἄπλουνι (*I. G.*, 199 = Schw., 551. 5).

La forme Ἄπλουν est ainsi, par son vocalisme, doublement caractérisée comme thessalienne. A Larisa, les inscriptions en dialecte présentent ἐν τὸ ἱερὸν τοῖ Ἄπλουνος τοῖ Κερδοίοι (IIIe siècle : *I. G.*, 517 = Schw., 590, l. 22 ; IIe siècle : *I. G.*, 512, l. 19 et 31 ; IIe siècle : *B. C. H.*, LIX [1935], p. 55, n. 2, l. 39) là où les inscriptions en langue commune ont ἐν τῶι ἱερῶι τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Κερδοίου (IIIe siècle : *I. G.*, 521, l. 4). Le cinquième ou sixième mois de l'année thessalienne s'appelle Ἀπλούνιος dans les textes dialectaux (Larisa, IIe siècle : *B. C. H.*, LIX [1935], p. 55, n° 2, l. 10), mais Ἀπολλώνιος dans les textes en κοινή[2]. Et Platon écrit dans le *Cratyle* (405 c) : Κατὰ δὲ τὴν μαντικὴν καὶ τὸ ἀληθές τε καὶ τὸ ἁπλοῦν (ταὐτὸν γάρ ἐστιν), ὥσπερ οὖν οἱ Θετταλοὶ καλοῦσιν αὐτόν, ὀρθότατ' ἂν καλοῖτο · « Ἀπλοῦν » γάρ φασι πάντες Θετταλοὶ τοῦτον τὸν θεόν.

Qu'il s'agisse, sur l'aryballe du Louvre, d'un nominatif Ἄπλουν, ou de l'abréviation d'une forme fléchie Ἄπλουν(ος), voire de l'abréviation d'un nom propre dérivé Ἀπλούν(ιος), on n'a pas le droit d'y méconnaître une forme thessalienne. Reste à interroger l'écriture sur la provenance de l'inscription.

Les manuels, de Kirchhoff à Larfeld, enseignent que la forme proprement thessalienne du lambda était ⊬. Si c'est exact, notre inscription n'a pas été tracée par un Thessalien[3], et l'on devra en localiser l'origine dans la région de Corinthe ou de Sicyone (ce qui ne contredit pas, mais ne départage pas, les deux opinions les plus répandues sur la provenance de la ceramique « protocorinthienne »). C'est en effet, à notre connaissance, la seule région[4] où, à pareille date, la graphie ου soit utilisée pour noter un ō fermé ; le peintre corinthien (ou sicyonien), voulant, pour une raison quelconque, écrire le nom thessalien d'Apollon, aurait écrit, non pas Ἄπλōν (ce qui, dans le système d'écriture qui lui était habi-

1. Cf. *R. É. G.*, LIV [1941], p. 61 et 64. Ajouter qu'on a trouvé à Mélitée une autre inscription concernant Alcimaque de Sicyone (Ghiannopoulos, Ἀρχ. Ἐφ. 1925-1926, p. 185-186) ; c'est une tablette de terre cuite brisée à droite et portant ΑΛΚΙΜΑΧΟΥ ⁝ΣΕΚΥΩΝ[...] ; la graphie est de type ionien ; peut-être faut-il suppléer Σεκυωṿ[ίου] plutôt que Σεκυώṿ[ᾱθεν, Ghiann.]. Cela situe Alcimaque à l'époque du changement d'écriture en Achaïe Phthiotide.

2. Dans des affranchissements d'époque romaine en Hestiéotide (Métropolis : *I. G.*[1], IX^II, 276 *a*), en Perrhébie (Kyréties : 343 ; Azoros : 1296 ; Doliché [?] : 1268, 1274 ; Pythion : 1282), en Pélasgiotide (Larisa : 554, 559) et en Phthiotide (Kophi, au sud-ouest d'Halos : 102). C'est seulement hors de la Thessalie proprement dite (Malide, Oeta) que se rencontre la forme Ἀπελλαῖος.

3. Parce que le caractère thessalien de Ἄπλουν ne lui est pas apparu avec évidence, E. Pottier n'a pas même envisagé (pour la rejeter) l'hypothèse d'une origine thessalienne de l'inscription. Il lui a, d'autre part, échappé (en partie pour la même raison) que la graphie ου lui apportait alors cet indice, qu'il recherchait, d'une origine corinthienne.

4. Avec Corcyre, colonie de Corinthe, qui semble ici hors de cause.

tuel, impliquait une prononciation ouverte de la longue), mais Ἄπλουν, qui se trouvait rendre de façon satisfaisante la prononciation fermée du thessalien. De telle sorte que nous aurions là : 1° le premier exemple de la graphie ου (fausse diphtongue) pour noter un $\bar{o}$ fermé dans la région de Corinthe ; 2° indirectement, le premier témoignage de la prononciation fermée de $\bar{o}$ ancien en thessalien.

Mais est-il sûr que l'écriture même ne puisse être thessalienne? De l'évolution du lambda en Thessalie, les manuels épigraphiques donnent une idée assez inexacte. Très tôt y apparaît la forme commune à branches égales Λ ; c'est celle qui figure dans *presque toutes* les inscriptions préioniennes :

Phthiotide. Mélitée (*I. G.*[1], IX[II], 209) ;
Thaumakoi (*A. M.*, 1914, p. 316-319).
Thessaliotide. Thétonion (*I. G.*, 257 = Schw., 557) ;
Pharsale (*I. G.*, 250 = Schw., 564 ; *I. G.*, 255 = Schw., 565) ;
Kierion (*I. G.*, 270 = Schw., 561).
Perrhébie. Oloosson (*B. C. H.*, XXXV [1911], p. 239, no. 8) ;
Phalanna (*I. G.*, 1226 = Schw., 608 ; *I. G.*, 1240 = Schw., 610) ;
région de Phalanna (*J. H. S.*, XXXIII [1913], p. 136, no. 7 = Schw., 607).
Pélasgiotide. Atrax (Ἀρχ. Ἐφ., 1934/5, p. 140-145) ;
Larisa (*I. G.*, 575 = Schw., 583 ; *I. G.*, 663 = Schw., 584. 1) ;
région de Larisa (*I. G.*, 1027 = Schw., 597 : Ἀπλō̄νι) ;
plaine de Dotion (*I. G.*, 1098 = Schw., 601).
Magnésie. Mélibée (*J. H. S.*, XXXIII [1913], p. 313, no. 1 = Schw., 605).

La forme donnée comme proprement thessalienne est celle du lambda à branches inégales et à crochet inférieur L, celle qui caractérise aussi, notamment, les alphabets locaux de Chalcis, d'Oponte, de Béotie et d'Athènes[1]. Elle ne figure que sur *une* dédicace archaïque :

Phthiotide. Érétrie (*I. G.*, 199 = Schw., 551 : Ἄπλουνι).

Cependant, on sait qu'à Athènes le lambda asymétrique à crochet supérieur ⅂, Γ se rencontre dans les plus anciennes inscriptions à côté de ⅃, L[2]. N'en serait-il pas de même en Thessalie? — Dans la loi religieuse de Co[illegible] (Magnésie : *I. G.*, 1202 = Schw., 603), les inversions capricieuses [illegible]criture ont fait méconnaître, dans les deux exemples

1. Elle se retrouve en A[illegible]ie et en Élide.

2. Kirchner, *Imag. Inscr. Att.* [1935], cite, du lambda à crochet supérieur, deux exemples isolés ⅂ (1 : vase, prem[illegible]re moitié VIII[e] siècle) et Γ (13 : fin VI[e] siècle), alors que le lambda à crochet inférieur (⅃, L) est régulier depuis les premiers textes (3 : vase, milieu VIII[e] siècle ; VI[e] siècle : 4, 5, 6, 7, 11, 13, 14 ; V[e] siècle : 15, 17, 18, 19, 23, 24, etc.) jusqu'au moment (deuxième moitié V[e] siècle) où s'introduit la forme classique du lambda à branches égales Λ (38 [vers 410], etc.).

de ἀφέλεται, un lambda de forme ⸆. — A Pharsale, la dédicace de Pantalkès ('Αρχ. 'Εφ. 1919, p. 50) présente une forme intermédiaire entre Λ et ⊦, d'où l'on ne peut rien conclure ; mais le groupe des inscriptions publiées 'Αρχ. 'Εφ., 1930, p. 97, présente, d'une part, un Λ fort net (fig. 1), d'autre part, un ⊦ non moins net (fig. 3). — Rien donc n'empêche d'admettre, et en bonne méthode on *doit* admettre, que l'écriture de notre texte est thessalienne comme le dialecte lui-même.

Nous nous garderons de tirer de là une conclusion sur l'origine de l'objet. Le vase a été peint par un Thessalien, mais non nécessairement en Thessalie : il peut être l'œuvre d'un artisan thessalien travaillant dans les ateliers « protocorinthiens » de Corinthe, de Sicyone, ou d'ailleurs[1].

Ce qui paraît assuré, c'est que nous avons là — jusqu'ici méconnue — la plus ancienne des inscriptions thessaliennes. Et, si brève soit-elle, elle enseigne que, dans certaines régions de Thessalie, la diphtongue *ou* s'était réduite à ō fermé et confondue avec ō ancien, dès le VIIe siècle, un siècle donc au moins avant la dédicace érétrienne de Μεθίστᾱς.

III

Vases « protocorinthiens » inscrits

Selon l'opinion généralement reçue, la fabrication de la poterie « protocorinthienne » s'étend sur deux cents ou deux cent cinquante ans, de la seconde moitié du IXe siècle à la seconde moitié du VIIe siècle ou à la première moitié du VIe siècle[2].

Deux de ces vases portent des inscriptions incisées après cuisson, postérieures (on ne peut savoir de combien) à la fabrication, et dues aux propriétaires des vases :

Aryballe ovoïde de Cumes (style subgéométrique). Imprécation gravée (de droite à gauche) sur la panse ; alphabet et dialecte chalcidiens : Ταταίε̄ς ἐμὶ λ[έ]ϙυθος · *h*ὸς δ' ἄν με κλέφ[σ]ει, θυφλὸς ἔσται (*I. G.*, XIV, 871 = *G. D. I.*, 5269 = Schw. 786 = Buck² 10)[3].

1. Des trois hypothèses qu'on est amené à envisager (1° peintre corinthien ou sicyonien exécutant une commande pour un client thessalien ; 2° peintre thessalien travaillant à Corinthe ou Sicyone ; 3° peintre thessalien travaillant en Thessalie), la dernière ne pourrait être retenue que si la matière ou la technique du vase dénonçaient une origine différente de celle des autres vases « protocorinthiens ».

2. Selon F. Johansen (*Vases sicyoniens* [1923], p. 179-185), le style géométrique appartiendrait encore au IXe siècle ; le style de transition (époque des aryballes pansus) débuterait vers 800 ; le style « subgéométrique » (époque des aryballes ovoïdes) vers 725 ; le style tardif (époque des aryballes piriformes) vers 650. Mais on a déjà signalé (p. 97, n. 4) que, selon J. Audiat, les vases de ce dernier groupe à décor « magnifique » ne seraient guère plus anciens que le VIe siècle. Nous avons plaisir à remercier ici notre collègue et ami J. Audiat d'un certain nombre de renseignements sur la céramique « protocorinthienne » et corinthienne.

3. Johansen, pl. XV, 5 (photo, reproduisant celle de Gabrici, *Mon. Ant.*, XXII [1913],

Lécythe de Cumes. Imprécation gravée (de droite à gauche) sur la panse ; alphabet chalcidien : *hίσα* μένε τὶν νῦνα (?) « attends-toi désormais à pareil sort[1] ».

Quelques autres portent des inscriptions peintes avant cuisson, contemporaines donc des objets eux-mêmes, et dont on a voulu se servir pour localiser l'industrie « protocorinthienne ». Johansen, en 1923, en compte quatre[2].

Aryballe globulaire de l'Héraion argien (fragment). Sur la panse, à l'attache de l'anse, subsistent trois lettres, dont un ε sicyonien[3].

Aryballe ovoïde de Mégare Hyblée (style subgéométrique). Sur l'épaule, autour du col, sont peintes six lettres dépourvues de signification, dont un β corinthien[4].

Aryballe piriforme du Louvre, provenant d'Italie (style subgéométrique). Sur l'anse, de gauche à droite : Ἄπλουν (alphabet et dialecte à reconnaître pour thessaliens ; voir ci-dessus, II).

Œnochoé de Véies, dit vase Chigi (style protocorinthien tardif). Jugement de Pâris, noms adscrits (tracés de gauche à droite) : Ἀλ[έξανδ]ρος, Ἀθᾱναίᾱ, Ἀφροδ[ίτᾱ] ; l'alphabet n'est ni sicyonien ni corinthien[5].

Payne, en 1931, y ajoute[6] une pyxis d'Égine (fragments) de style protocorinthien tardif. Noces d'Amphiaraos et d'Ériphyle (?) ; noms adscrits : Τελέ[σ]τροφος (de droite à gauche), Δ[ίᾱς], Θόᾱς (de gauche à droite) et vestiges d'autres noms ; l'alphabet est corinthien[7].

pl. LI, 1) ; fac-similé en dernier lieu chez Ribezzo, *R. I. G. I.*, III [1920], p. 243-244, n° 2 ; on peut entendre aussi bien κλέψει (subj. aor. à voyelle brève) que κλέψῃ. — Johansen (p. 16, n. 1) invite à conserver la dénomination d'aryballe au flacon que l'inscription qualifie de « lécythe ».

1. Gabrici, *Mon. Ant.*, XXII [1913], p. 231 (fac-similé) ; republié (avec nouveau fac-similé plus exact) par F. Ribezzo (*R. I. G. I.*, III [1920], p. 241-243, n° 1), qui hésite entre ἶσα (acc.) μένε (2e sg. impér.) τιν (= σαυτῷ) et ἶσα (nomin.) μένε(ι) (3e sg. indic.) τιν (= σε) ; quelle que soit la construction, τιν surprend dans un texte ionien : cette forme (toujours tonique à notre connaissance, bien que Ribezzo la considère comme enclitique) n'est connue comme datif que chez Alcman, Pindare et Théocrite (cf. τίνη chez Rhinton), comme accusatif que chez Corinne, l'alexandrin Kerkidas et Théocrite ; Ribezzo voit dans νῦνα un élargissement de νῦν à l'analogie de εἶτα. — Le vase porte une seconde inscription incisée : une autre main, malhabile, s'est appliquée à y graver les premières lettres de l'alphabet chalcidien, d'abord de gauche à droite (α, β, γ, δ, ε, Ϝ, *h*, ζ), puis en ordre inverse et de droite à gauche, avec diverses omissions ou méprises décrites par Ribezzo, et en remplaçant β, α par un tracé qui peut être un β corinthien.

2. *Vases sicyoniens*, p. 171-172 ; relevé repris par H. Payne, *Necrocorinthia* [1931], p. 38-39.

3. Johansen, fig. 55, p. 103 (dessin, d'après *Argive Heraeum*, II, p. 185, fig. 101). Voir *R. É. A.*, XLV [1943], p. 184 et n. 3.

4. Johansen, fig. 114, p. 172 (dessin, d'après *Jahrbuch*, 1906, p. 126, fig. 4).

5. Johansen, pl. XL, 1 c (photo). Rumpf (*Chalkidische Vasen* [1927], p. 148) suppose que l'alphabet est éginète ; | pour ι, ξ pour σ.

6. *Necrocor.*, p. 161, no. 1 et fig. 30, p. 98 (dessin).

7. L. Pallat, *A. M.*, XXII [1897], p. 320-323, n° 7 et fig. 38 (dessin) ; addition d'un nouveau fragment et interprétation d'ensemble chez F. Studniczka, *ibid.*, XXIV [1899], p. 361-378 ; deux nouveaux fragments inscrits, découverts depuis lors, figurent chez Payne.

Johansen et Payne excluent de ce relevé l'aryballe ovoïde du musée de Boston (provenance mal établie ; style subgéométrique) sur lequel est peinte, de droite à gauche, autour de la panse, la signature de Pyrrhos fils d'Agasiléos : Πύ(ρ)ρος μ' ἐποίεσεν Ἀγἄσιλε͂ϝο (*G. D. I.*, 5292 = Buck[1], 9). Furtwängler y a reconnu la matière et la technique de la céramique béotienne, et l'on y voit une imitation locale de la poterie « protocorinthienne ». Alphabet et dialecte paraissent chalcidiens [1].

Sur la provenance des vases « protocorinthiens », les données contradictoires de ces quelques textes n'enseignent rien [2]. Dans les ateliers « protocorinthiens » ont travaillé des peintres d'origines diverses : corinthiens, sicyoniens, thessaliens, autres encore ; on ne peut rien dire de plus. — A tout le moins avons-nous là, remontant au VIIe siècle, la plus ancienne inscription thessalienne, et deux ou trois des plus anciennes inscriptions chalcidiennes.

Depuis la publication des *Necrocorinthia*, deux trouvailles importantes ont eu lieu, l'une à Ithaque, l'autre à Corinthe.

En 1932, les fouilles anglaises d'Ithaque ont mis à jour, à Aetos, un abondant gisement de poteries protocorinthiennes, où l'on peut suivre l'évolution de cette industrie, de ses débuts à son plein épanouissement ; et, parmi ces poteries, une sorte de lécythe de forme insolite, décoré d'une frise d'animaux, et qui porte, vers le milieu de sa hauteur, peinte autour du col, de gauche à droite, la signature Κα(λ)λικλέᾱς ποίᾱσε [3]. Ce serait le premier vase « protocorinthien » signé, s'il ne fallait pas faire, à son sujet, les mêmes réserves que pour le vase de Pyrrhos : il s'agit vraisemblablement d'une imitation locale. « The fabric and style point to an Ithacan workshop, imitating Protocorinthian of the early seventh century » (Payne). Son témoignage, non plus que celui du vase de Pyrrhos, ne saurait donc être retenu dans le débat qui se poursuit sur le site des ateliers « protocorinthiens » proprement dits.

1. Johansen, fig. 113, p. 171 (photo, d'après Tarbell, *Rev. Arch.*, 3e série, XL [1902], p. 41-46) ; fac-similé chez Ribezzo (*R. I. G. I.*, III [1920], p. 244-245, nº 3), qui attribue le vase à Cumes. — Discussion chez Tarbell et chez Ribezzo (voir aussi p. 237-241) sur la forme du γ. Sur le maintien du digamma et la forme du génitif, il faut donner raison à Buck, *Rev. Arch.*, 1902, p. 47-48. — Sur l'origine béotienne du vase, Johansen (p. 171) et Payne (p. 39, n. 2) se rangent à l'avis de Furtwängler (*Aegina* [1906], p. 477, n. 2). Sur les nombreuses imitations que le succès de la poterie « protocorinthienne » a suscitées en Attique, en Béotie, en Argolide, à Rhodes, à Cumes et ailleurs, voir Johansen, p. 173-178.

2. « The epigraphic evidence cancels out : we may discover from it where the artist who painted a particular vase learnt his alphabet, but not where he painted the vase » (Payne, p. 39).

3. D'après une notice et deux photos communiquées par Heurtley, le vase est signalé en 1933 par Karo (*Jahrbuch*, XLVIII, col. 235-238 de l'*Anzeiger*, et fig. 11), par Payne (*J. H. S.*, LIII, p. 283 et fig. 9), par Blegen (*A. J. A.*, XXXVII, p. 156-157, et fig. 4, p. 301) et par Béquignon (*B. C. H.*, LVII, p. 268-269 et fig. 27) ; le fac-similé de l'inscription procuré par Heurtley est donné par Karo et Payne.

L'écriture et la langue[1] de l'inscription nous semblent pouvoir être rapportées, comme la fabrication même du vase, à Ithaque.

L'écriture est donnée comme « corinthienne » par les archéologues qui décrivent sommairement le vase d'après la notice de Heurtley. Elle présente, en effet, M pour σ, Ϟ puis ϟ pour ι[2]. Mais l'usage simultané du tsadé et de l'iota brisé caractérisent un grand nombre d'alphabets archaïques, entre autres (pour ne rien dire de Théra et de Mélos) ceux de Phlionte, de Corinthe (avec Oinoé et Krommyon) et de Corcyre, ceux aussi des colonies achéennes et d'Ithaque ; en particulier, l'iota à quatre branches est connu à Ithaque comme à Corinthe[3]. D'autre part, les deux ε sont notés E. Certes, dans les inscriptions céramiques de Corinthe, pareille exception à l'orthographe usuelle (E pour ει, B pour ε, η) n'est pas absolument sans exemple[4]. Mais, à Ithaque comme dans tous les établissements achéens, la notation de ε, η par E est, au contraire, la règle[5].

L'ouverture de ē en ā dans ποίᾱσε (peut-être favorisée par la position de ē après voyelle)[6] n'a jusqu'ici de parallèle qu'en éléen[7]. On a montré ailleurs[8] que, pour Sicyone, pareille prononciation de ē n'est pas établie ; l'alphabet, au reste, exclurait aussi bien Sicyone qu'Olympie comme patrie de Kallikléas. Rien donc, dans l'ouverture de ē, qui fasse pencher pour Corinthe plutôt que pour Ithaque. Rien, non plus, dans la chute du digamma intervocalique (*ποίϝησε), qui a pu intervenir également tôt ici et

1. P. Kretschmer, *Glotta*, XXIV [1936], p. 63, signale l'inscription en soulignant la chute du ϝ, l'absence d'augment et l'ouverture de η en ᾱ dans ποίᾱσε, mais sans poser la question de l'origine dialectale du texte.

2. Sur la coexistence des deux formes en corinthien, voir plus bas, note 3, p. 106. Il est vraisemblable qu'elles ont coexisté aussi dans d'autres alphabets, pour lesquels nous n'avons pas l'équivalent de notre documentation, riche et variée, sur Corinthe.

3. Autant, du moins, que le tracé malhabile des lettres le laisse apparaître sur nos deux seules inscriptions archaïques d'Ithaque, *I. G.*[1], IX[1], 653 : TOϟ [*hι*]εροπο[οί], et 655 : HϟAPOM·

4. Sur une des tablettes votives du Poséidonion : 'Ασο̄πόδο̄ρος EMB ἀνέθ[ε̄κε] (*I. G.*[1], IV, 225 ; lecture assurée, cf. Payne, *J. H. S.*, LIV [1934], p. 170, n. 20) ; sur deux métopes de Thermos : ΝΟΕΔΙϟΕΧ (Χελίδϝο̄ν ; *I. G.*[2], IX[1], 86. 1), ↓AP·TEM (Χάρ[ι]τες ; *ibid.*, 86. 2 ; mais ici la forme « occidentale » du χ dénonce assez un peintre étranger à Corinthe, voir plus bas, p. 113) ; au total, extrêmement peu d'exemples, en regard des 50 à 60 tablettes votives du Poséidonion, et des 40 à 50 vases, où l'emploi de B pour ε, η est constant. (Le vase trouvé à Corinthe et portant sur l'anse EYKΝE, publié par Powell, *A. J. A.*, VII [1903], p. 28-29, est-il corinthien?)

5. *I. G.*[1], IX[1], 653 : μE 'E[πό]Eσ[αν]. — Dans le groupe corinthien même, E s'emploie pour ε, η à Phlionte, pour ε à Cléones.

6. Une voyelle (ε, ι, ει, οι notamment) exerce *en attique* une action ouvrante sur *ǣ issu de *ā et qui revient à ā (γενέᾱ, χαρδίᾱ, gén. ἀληθείᾱς, εὐνοίᾱς : Schwyzer, *Gr. Gr.*, I[1], p. 187-189). Une voyelle (ει, οι notamment) exerce *en éléen* une action ouvrante sur ĕ qui passe à ă (optatif 3e pl. -ειαν, -οιαν : *Mélanges Ernout* [1940], p. 226 et n. 2).

7. Bechtel, *Gr. Dial.*, II, p. 829 ; Thumb, *Handbuch*, I[2], p. 239. Peut-être y a-t-il, en dorien de Crète aussi, des indices d'une prononciation ouverte de ē (Kretschmer, *Glotta*, XII, p. 184).

8. *R. É. A.*, XLV [1943], p. 191-193.

là[1]. Si l'absence d'augment n'est pas un simple lapsus, elle ne s'explique que comme une insolite « élégance »[2]; il y a d'ailleurs quelque chose de plaisant dans cette association d'une forme poétique, témoignant de prétentions littéraires, et d'une prononciation provinciale, naïvement notée.

La finale -κλέᾱς admet deux interprétations. Ou bien il s'agit de -κλέϝης, avec chute du ϝ intervocalique, et ouverture de η en ᾱ (qui ne se contracte pas avec ε précédent)[3]; c'est l'explication que nous préférons, parce qu'elle éclaire à la fois et pareillement ποίᾱσε et -κλέᾱς. — Ou bien il s'agirait de la finale d'hypocoristique -έᾱς : les noms en -κλέϝης avaient, on le sait, des doublets familiers en -κλος et en -κλέᾱς, ces derniers très fréquents en thessalien, bien connus aussi en béotien, en phocidien, en locrien, en étolien[4]. Cette seconde interprétation, dans la mesure où elle nous oriente vers la Grèce du Nord-Ouest, nous inclinerait plutôt encore vers Ithaque que vers Corinthe. Mais elle amènerait aussi à confronter avec notre Κα(λ)λικλέᾱς l'inscription de l'Héraklès Benaki : hε̄ρακ(λ)έᾱς, dont l'origine pose des problèmes non résolus[5].

Alphabet et dialecte rendent, au total, l'attribution de Kallikléas à

1. Pour Corinthe, Bechtel, II, p. 218-219, et Thumb², I, p. 129-130 ; voir aussi plus bas, note 2, p. 108. — Pour le groupe achéen, il faut tenir compte de la pauvreté de nos données (Bechtel, II, p. 872 ; Thumb², I, p. 232) ; le seul exemple de ϝ intervocalique conservé figure dans la dédicace métrique Schw., 430 (Céphallénie, vi^e siècle) ; à Ithaque, dans l'inscription *I. G.*¹, IX¹, 336, les restitutions [hι]εροπο[οί] et ἐ[πό]ε̄σ[αν], qui attesteraient la chute de ϝ et la réduction subséquente de οι à ο en hiatus, ne peuvent passer pour sûres, étant donné l'état de la pierre.

2. Kretschmer se demande s'il ne s'agit pas d'un début d'hexamètre : — ᴗ ᴗ | — — | — ᴗ... Il faut, à tout le moins, considérer la forme sans augment comme un homérisme.

3. *-κλέϝης > *-κλέϝᾱς > -*κλέᾱς, ou *-κλέϝης > *-κλέης > -*κλέᾱς. Sur la non-contraction de εᾱ, cf. Buck², p. 36.

4. Buck², p. 121 ; Bechtel, I, p. 170, 269, II, p. 24, 59, 117 ; Thumb², I, p. 279, 296, 309. C'est ainsi qu'on rencontre le nom de Καλλικλέᾱς à Gonnoi et à Larisa (Pélasgiotide), à Pharsale (Thessaliotide), à Thèbes et à Halos (Phthiotide), à Lilaia (Phocide), etc.

5. Statuette d'Héraklès en bronze, de provenance inconnue, publiée par H. Payne (*J. H. S.*, LIV [1934], p. 163-174), qui croit pouvoir la dater, avec une extrême précision, de 480 ou des deux ou trois années qui précèdent. Sur la face interne de la jambe gauche a été incisé dans le bronze, de droite à gauche, d'un ciseau maladroit, le nom du héros représenté : hε̄ρακ(λ)έᾱς (omission du lambda ; ou hypocoristique Ἡρακέᾱς à côté de Ἥρακος, Ἡράκων, comme Γλαυκέᾱς à côté de Γλαῦκος, Γλαύκων, etc.?) Écriture : Σ pour σ, E pour ε, mais B pour η ; cette dernière lettre oriente soit vers Mégare, soit vers le groupe corinthien : Corinthe (avec Oinoé et Krommyon), Cléones, Corcyre. A Cléones (*I. G.*¹, IV, 1607, avec fac-similé = Schw., 129), B note η et Ǝ note ε (mais σ est encore M) ; à Corinthe, l'emploi accidentel de Ǝ pour ε est très rare au temps où s'emploie encore le tsadé (inscriptions céramiques ; voir note 4, p. 104). B apparaît encore au temps où s'emploie déjà le sigma (Meritt, 22 = Schw., 126 *a*), avec la double valeur de ε, η, puis il disparaît au profit de E (*I. v. O.*, 253) ; si notre texte est corinthien, il se situerait dans cette période de transition. Mais, même si c'est un Corinthien qui a gravé le nom d'Héraklès sur la statuette dont il était l'auteur, ou le propriétaire, ou le dédicant, et si, par suite, Ἡρακλέᾱς se trouve attesté à Corinthe à côté de la forme Ἡρακλῆς (seule connue par les vases, voir note 2, p. 108), il n'en résulte nulle présomption particulière en faveur du caractère corinthien du nom Καλλικλέᾱς.

Ithaque au moins aussi probable que son attribution à Corinthe. L'archéologie, si elle confirme le jugement de Payne, doit faire pencher nettement la balance en faveur d'Ithaque.

Vers le même moment, les fouilles américaines du quartier des potiers à Corinthe mettaient à jour, au milieu d'un amas de débris céramiques, deux fragments d'un grand skyphos inscrit de style protocorinthien géométrique [1]. Agnes Newhall Stillwell les publiait dès 1933 [2]. Les lettres sont incisées, non peintes ; mais elles sont si nettes, écrit l'éditeur, qu'il semble qu'il y ait eu nouvelle cuisson après incision : l'inscription serait, à très peu près, contemporaine du vase. L'écriture, tracée de gauche à droite, est soignée et régulière ; l'alphabet est corinthien, avec ξ pour ι [3], **M** pour σ, **B** pour ε et pour η, **X** pour χ, **C** pour γ, ↾ pour λ, etc. Le texte se présente ainsi [4] :

(*a*) ---] Ẹὐάντᾱς ⁝ Χαι[--

---]κέᾱς ⁝ 'Αγγάριος[--

1. Dans le débat sur le site des ateliers protocorinthiens, le lieu même de cette découverte a plus de poids que le caractère corinthien de l'inscription.

2. *A. J. A.*, XXXVII, p. 605-610 (photo, p. 606). Texte signalé par P. Kretschmer (avec quelques brèves remarques) dans *Glotta*, XXIV [1936], p. 62-63. — Un troisième tesson (*c*) provenant d'un *autre* skyphos inscrit, et d'une main différente, est publié (avec photo) p. 607 ; il ne subsiste de l'inscription, tracée de gauche à droite en alphabet corinthien, que les quelques lettres – –]λεοσ[– – ; s'il s'agit d'un nom propre, ce n'en peut être la fin (-λέως est ionien-attique !), mais on peut imaginer un certain nombre de restitutions : Κ]λεοσ[θένες, Κ]λεόσ[τρατος, etc.

3. C'est, à Corinthe, la forme la plus ancienne de cette lettre. Dans l'ensemble d'inscriptions sur vases rassemblé par Payne (*Necrocor.*, p. 161-169, nos 2-74) et appartenant aux trois groupes « early corinthian », « middle corinthian », « late corinthian I » (que Payne date respectivement de 625-600, 600-575 et 575-550), la répartition des diverses formes de ι se présente comme suit :

	ʒ	ξ	≤	<	ǀ
Early Cor.		22	1 (no 2)		
Middle Cor.		25		1 (no 18)	2 (nos 14, 17)
Late Cor. I	5 (nos 24, 25, 32, 34, 36)	66	27	1 (no 60)	3 (nos 49, 67, 68)

Il est fréquent qu'un même vase présente deux formes différentes :

ξ et ≤ : nos 2 (early cor.) ; 37, 38, 39, 46, 48, 61, 62, 67 (late cor. I) ;
ʒ et ξ : no 25 (late cor. I) ;
ʒ et ≤ : no 34 (late cor. I) ;
ξ et ǀ : nos 14, 17 (middle cor.) ; 68 (late cor. I),

voire trois formes :

ʒ, ξ et ≤ : no 66 (late cor. I) ;
ʒ, ≤ et < : no 60 (late cor. I).

De plus, une variante oblique de l'iota rectiligne apparaît sur une hydrie du milieu du vie siècle (no 50) dans +OPO∖ (Χοροῖ).

4. Dans les deux fragments, vestiges d'une ligne au-dessus de la première qui nous est conservée. — Fragment (*a*) : à la dernière ligne, après χαι, amorce d'une lettre qui peut être λ, μ, ν ou σ. — Fragment (*b*) : après le second ε de]τελε, amorce d'une autre lettre (bas d'une haste verticale) ; avant λος⁝, partie inférieure d'une haste verticale qui ne peut guère appartenir qu'à un υ : lire]ύ̣λος ou]υ(λ)λος.

--]αυϝιος ⁝ Σοκλε̄ς ⁝]--	(*b*) ---]τελε[--
--]κλίδᾱς ⁝ 'Αμύντᾱς[--	---]λος ⁝ Χ[--
--]τοὶ Μαλεϙō ⁝ και[--	--]Χαιρια[--

Il paraît s'agir d'une dédicace collective [1]. Sur les noms de cette liste [2], aux quelques observations de l'éditeur et de P. Kretschmer, on peut ajouter la remarque suivante. On n'aperçoit guère, pour ...]αυϝιος d'autre restitution possible que [*h*ερμ]αυϝιος, reposant sur *'Ερμαϝϝιος, nom théophore dérivé d'une forme *'Ερμαϝϝος du nom d'Hermès [3]. Un texte de loi de Gortyne (ve siècle) [4] et une série d'épitaphes thessaliennes (ive-iie siècle) [5] nous font connaître la forme 'Ερμα(ϝ)ος ; le doublet à gémination expressive [6] *'Ερμαϝϝος est méconnu depuis un tiers de siècle dans l'épitaphe lariséenne du iie siècle : Πουτάλᾱ | 'Αντιχρατεία. | 'Ερμαύου χθονίου, où Kern (*I. G.*[1], IX[II] 716 ; suivi par Schwyzer : 584. 21) lit 'Ερμαίου, en place de 'Ερμαύου que lisait Lolling (suivi par Fick : *G. D. I.*, 1300, et par Hoffmann [7]) ; la reproduction de l'estampage, fournie par Kern, n'infirme pas la lecture de Lolling ; d'autre part, le suffixe -ιος ne s'explique pas dans *'Ερμαιος, nom divin [8], alors que 'Ερμαυος s'explique aisément à partir de *'Ερμαϝϝος.

1. Soit à une divinité, soit à une personne ; dans ce dernier cas, rapprocher le vase d'Ainèta (Payne, p. 162, n° 5). A la dernière ligne de (*a*), τοι a plus de chances d'être un nominatif pluriel (τοὶ) qu'un datif singulier (τῶι).

2. Dans le fragment (*b*), -τελε- peut appartenir soit au premier terme (τηλε-, τελε-, τελεσι-), soit au second terme (-τέλης) d'un composé ; Χαιρια[... peut être aussi bien Χαιριά[δᾱς] que Χαιρία[ς]. Dans le fragment (*a*), -κέᾱς appartient à l'un des nombreux hypocoristiques comme 'Αρκέᾱς, Γλαυκέᾱς, Λυκέᾱς, Νικέᾱς, etc.

3. Sur les noms théophores en -ιος, voir Fränkel, Pauly-Wissowa, XVI[II] [1935], 1640. — Sur les formes du nom d'Hermès, voir notamment Pauly-Wissowa, VIII[I] [1912], 738 ; Boisacq, *Dict. étym.*, p. 282, n. 3 ; K. Meister, *Hom. Kunstsprache* [1921], p. 154 et 254 ; Liddell-Scott, *s. u.* ; M. P. Nilsson, *Gesch. der gr. Religion*, I [1941], p. 474 et n. 3. Seuls les ouvrages qui se réfèrent, directement ou indirectement, aux publications d'inscriptions thessaliennes antérieures à 1908 font état de la forme 'Ερμαυος, écartée par Kern dans les *I. G.* (voir ci-dessous). — Sur l'étymologie, prise de position nette chez Nilsson.

4. Schw., 179 *a* : [... ὀνυμαίνοντα τὸν] 'Απέλλōνα καὶ τᾶν 'Αθᾶν|αίαν καὶ τὸν 'Ερμαον... (l. 2-3).

5. Au tome IX[II] [1908] des *I. G.*, une quinzaine d'exemples du datif 'Ερμάου χθονίου à Larisa (ive siècle : 710, 715 ; iiie siècle : 638, 695, 698, 708, 881 *b* ; iie siècle : 725 ; autres exemples non datés : 687, 848, 903, 999 à 1003) et d'autres à Crannon en Pélasgiotide (471), à Trikka en Hestiéotide (307 : ive siècle), à Phalanna en Perrhébie (1266). Des exemples nouveaux sont apportés par diverses publications plus récentes.

6. Sur la gémination dans les hypocoristiques, voir Fränkel, Pauly-Wissowa, XVI[II] [1935], 1640-1642, en particulier 1641 (sur -ϝϝ-) ; cf. aussi Schwyzer, I[1], p. 224. Exemples : thess. 'Αλεύᾱς, Κλεύᾱς (de *'Αλέϝϝᾱς, *Κλέϝϝας, hypocoristiques de composés tels que *'Αλέϝανδρος, *Κλέϝανδρος : Bechtel, I, p. 138), crét. (Hiérapytna) Φαῦος (de* Φάϝϝος : Bechtel, *Hist. Personennamen*, p. 436), etc.

7. Mais, si Hoffmann (*Gr. Dial.*, II [1893], p. 33, n° 36) écrit bien 'Ερμαύου χθονίου, il se méprend (p. 437, § 164) sur l'interprétation et explique thess. 'Αλεύᾱς par *'Αλέϝγᾱς, 'Ερμαυος par *'Ερμαϝγος.

8. La révision de Kern « ex ectypo Philii », dans *I. G.*[1], IX[II], 695 (Larisa, iiie siècle), a fait disparaître la fausse lecture 'Ερμαίου χθονίου (*G. D. I.*, 357 ; Hoffmann d'ailleurs y voyait un lapsus pour 'Ερμα(ύ)ου) et a rétabli 'Ερμάου. — Cependant, Kern réintroduisait 'Ερμαΐου ailleurs, dans sa correction du texte 716.

Sur Ἑρμα(ϝ)ος (sans gémination) repose le nom théophore Ἑρμα(ϝ)ιος[1]; sur *Ἑρμαϝϝος (Ἑρμαυος, Larisa), le nom théophore *Ἑρμαϝϝιος (Ἑρμαυιος) dont notre texte nous paraît fournir le premier exemple. — Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que le digamma du texte continue directement l'ancien groupe -ϝϝ- ; *Ἑρμαϝϝιος est devenu *Ἑρμαυϝιος, puis sans doute *Ἑρμαυιος : dans notre inscription déjà, Σōκλε̄ς (de *ΣἄϝοκλέϝηϚ ou *ΣωϝοκλέϝηϚ) a perdu ses digammas intervocaliques, et les hiatus résultants ont été résolus par des contractions[2]. Mais, après une diphtongue en -υ en hiatus à l'intérieur d'un mot, un ϝ de transition devait se prononcer et a été souvent noté[3]; cette notation, il est vrai, est loin d'être constante : elle ne figure pas, par exemple, dans Εὐάντᾱς ; au reste, la succession de *trois* voyelles en hiatus dans Ἑρμαυιος pourrait expliquer ici, s'il en était besoin, cette différence.

On sait que, dans le groupe dialectal corinthien[4] (Oinoé[5], Sicyone[6], Corinthe ; colonies[7]), l'ancienne diphtongue *ou* s'est, par assimilation, assez tôt réduite à un ō fermé pour que, plus de deux siècles avant l'introduction de l'écriture ionienne, la graphie ου ait pu noter un ō fermé résultant de contraction (ο + ο) ou d'allongement compensatoire. Nous voudrions marquer ici, en examinant les rares exemples archaïques proprement corinthiens, qu'il a, cependant, toujours existé à Corinthe, pour noter cet ō fermé, des flottements entre ō et ου[8]. — *Inscriptions*

1. Ainsi que le groupe des noms thess. Ἑρμαίουν (Larisa), béot. Ἑρμαιώνδᾱς (Akraiphia), etc. (Bechtel, *Hist. Personennamen*, p. 163).

2. Sur le ϝ en corinthien, Bechtel, II, p. 217-221 ; Thumb[2], I, p. 129-130. Sur les vases corinthiens, ϝ intervocalique est presque aussi souvent omis que noté ; ainsi, pour s'en tenir au recueil de Payne : Τρōϝίλος (14), mais Τρōίλος (20) ; Ϝιόλᾱϝος (4) et Λᾱϝοπτόλεμος (39), mais Μενέ(λ)ᾱς (5), Πρōτεσίλᾱς (27), [...]σίλᾱς (58), Λᾱδάμᾱς (59) ; à côté de formes à ϝ conservé (surtout entre voyelles de timbres différents) : Ἀλκινόϝᾱ (2), Αἴϝᾱς (6, 7, 8, 9, 13, 35, 43), Διδαίϝōν (8), Ὀρίϝōν (27), les noms en -κλῆς présentent toujours amuissement et contraction, ℎε̄ρακλε̄ς (2, 4, 8), ℎι(π)ποκλε̄ς (13), à quoi il faut ajouter maintenant la signature du potier Ἐχεκλε̄ς (*A. J. A.*, XXXV [1931], p. 10) ; etc. L'incertitude des datations archéologiques, la variabilité des orthographes d'un peintre à l'autre et, chez un même peintre, d'un mot à un autre, enfin le fait qu'il s'agit ici uniquement de noms propres, rend vain tout effort de classement chronologique.

3. Sur les vases corinthiens : Εὔϝαρχος (Payne, n° 42), [..]ύϝōν (n° 59). Voir *R. É. A.*, XLV, p. 194, n. 7.

4. Pas d'exemple jusqu'ici pour Phlionte. Dans *I. G.*[1], IV, 439, s'il faut lire τούτοις (fragment *a*), il s'agit, en tout cas, étymologiquement, d'une diphtongue *ou;* on ne sait s'il faut lire dans le fragment (*b*) τὸν ℎόρϙōν ou τōς ℎόρϙōς (accus. pl. avec notation ō de la longue). Les nouveaux fragments publiés par R. L. Scranton (*Hesperia*, V [1936], p. 235-246) n'apportent rien à cet égard. (On notera en passant que, dans le n° 8 de Scranton, il n'est nul besoin de couper ...]ν πρōτα σ[... et de dénoncer (p. 238) « an ionic force at work in this region » ; il suffit de couper ...]ν πρὸ τᾶς[... pour trouver du dorien). — Pas d'exemple non plus, jusqu'ici, pour Cléones. — Il n'est donc pas établi que la graphie ου ait appartenu aux deux villes corinthiennes des confins argiens.

5. *I. G.*[1], IV, 414 = Schw., 125. 1 : Δρōπύλου τόδε σᾶμα.

6. Voir *R. É. A.*, XLV, p. 193.

7. Exemples à Corcyre (vi[e] siècle ; épitaphes : Schw., 133. 1 ; 133. 2 ; 134), à Leucade (dédicace : Schw., 143), à Akrai (v[e] s. ; épitaphe : Schw., 146).

8. La graphie ο se rencontre à Cléones (Schw., 129 : ἀπ' ἰαρō δᾱμοτελέος), peut-être à

lapidaires[1] : Ξενύλλου (épitaphe, VIe/Ve siècle : Meritt, 28) ; ... εἵ]νεκα τοῦ πο[λέμου (Olympie, dédicace métrique non antérieure à 457 : *I. v. O.*, 253)[2] ; exemples contraires : ...]στράτō τὸ σᾶμ[α (épitaphe archaïque : Meritt, 61) ; ... ἄστυ Κορινθō (Salamine, épitaphe métrique, non antérieure à 480 : Schw., 126)[3]. — *Bronzes inscrits*[4] (l'attribution à Corinthe n'est sûre pour aucun) : [Διὸ]ς Ὀλυμπίου (Olympie, pointe de lance : *I. v. O.*, 699)[5] ; Ἄμōν Σōνόου Βοᾶσōνι (grenouille du musée de Berlin : *I. G.*[1], IV, 357)[6] ; exemple contraire : τō Διός ἐμι (Olympie, casque : *Jahrbuch*, LVI [1941], p. 79 et fig. 44-45)[7]. — *Inscriptions céramiques*. Aucun exemple de ου[8] ; exemples contraires[9] : ...]ίμō ἐμί (tablette votive gravée du Poséidonion : *I. G.*[1], IV, 326)[10] ; ποτ' ἆϜōς (indications de pose gravées avant cuisson sur les chéneaux de Calydon : *I. G.*[2], IX[1], 152)[11] ; notre texte apporte un troisième exemple avec le génitif Μαλέϙō.

Notre inscription ne présente pas d'ē long secondaire (corinthien E).

Phlionte (*I. G.*[1], IV, 439 *b* : τὸς *hόρ*ϙōς? Lecture peu sûre, voir ci-dessus, n. 4), à Anactorion aussi (Schw., 140 : τᾶς αὐτō γᾶς).

1. Renvoi, pour les pierres trouvées à Corinthe, à B. D. Meritt, *Corinth*, VIII[1] [1931] ; les textes 28 et 61 sont en écriture corinthienne archaïque avec B pour ε (28), M pour σ (61).

2. Dédicace de la ligue lacédémonienne (Pausanias, V, 10, 4) ; sous le dernier vers, vestiges d'une mention des Corinthiens : ...] Κορ[ινθ]ι[.... Ni l'alphabet (qui est du type oriental : X pour χ) ni le dialecte (gén. sg. -ου) ne sont laconiens ; la graphie ου a fait attribuer la gravure du texte à un Corinthien (Kirchhoff). Mais il ne subsiste aucune particularité caractéristique de l'ancien alphabet corinthien : l'iota est rectiligne (|), ε est noté E, ει (dans ἔχει) est noté E| ; il n'y a pas de σ dans le fragment conservé.

3. Écriture : B pour ε, | pour ι, M pour σ, ϙ corrigé en K.

4. On ne saurait tenir compte ici du strigile du British Museum (Ve siècle : *I. G.*[1], IV, 355) portant le nom de Κα(λ)λίστρατος | Διοδώρου Κο|ρίνθιος, puisque l'oméga y dénonce l'influence de l'orthographe ionienne, et que l'écriture ne présente aucune caractéristique corinthienne.

5. Attribution à Corinthe (Kirchhoff) à cause de l'écriture (M pour σ) et de l'orthographe (-ου pour ō fermé). L'iota est rectiligne. L'inscription pourrait aussi bien provenir de Sicyone, de Corcyre ou d'ailleurs.

6. Attribution à Corinthe (Fränkel) à cause de la forme particulière N du β, dont on connaît quelques exemples en pays corinthien (*I. G.*[1], IV, 354 : feuille d'or provenant, dit-on, de Corinthe ; cratère corinthien de Caere : Payne, *Necrocor.*, p. 168, n° 65 ; épitaphe d'Anactorion, Ve siècle : Schw., 140), aussi bien qu'à Sélinonte ou à Mélos. Mais l'écriture ne présente aucune autre caractéristique corinthienne : | pour ι, ξ pour σ.

7. Écriture de type corinthien : Σ pour ι, M pour σ, E pour ει (εἰμι) ; pourrait aussi appartenir, par exemple, à Phlionte.

8. Dans Ϝοῦς (Payne, p. 161, n° 4) et dans Ϙρούπιος (p. 169, n° 70), il semble qu'il s'agisse d'une ancienne diphtongue *ou*.

9. On ne saurait tenir compte ici de la borne de Calydon Ἀπόλōνος Λαφρίō (*I. G.*[2], IX[1], 149), qui n'est pas corinthienne, mais étolienne (voir p. 113).

10. Écriture corinthienne archaïque (de droite à gauche) : E pour ει (εἰμι), ξ pour ι.

11. Décoration céramique corinthienne de l'Artémision de Calydon ; marque de la place des chéneaux sur les façades ouest (ποτ' ἑσπέρᾱς) et est (ποτ' ἆϜōς ; contraction de *ἆϜόος : hom. ἠοῦς). Ces inscriptions (fig. 37 à 40 dans le rapport de F. Poulsen et K. Rhomaios : *K. D. Vid. Selsk.*, *Hist. fil. Medd.*, XIV-3, 1927) sont en alphabet corinthien : B pour ε, | pour ι, M pour σ.

Cependant, dans le nom qui se termine par ...]κλίδᾱς, comme dans le Χαρικλίδᾱς du vase d'Ainéta (VIIe siècle)[1], il ne faut sans doute pas voir un dérivé d'hypocoristique en -κλος[2], mais un nom en -κλείδᾱς (c'est la seule forme usitée en grec)[3], avec notation *accidentelle*[4] par ι de l'ē très fermé issu de la diphtongue *ei ;* autres exemples : Φιδίᾱς sur un aryballe corinthien du VIe siècle[5], Ποτίδᾱν sur deux tablettes votives du Poséidonion[6], ἰμι dans l'épitaphe de Patroklès à Krommyon[7].

L'éditeur date le skyphos du troisième quart du VIIIe siècle ; ni l'écriture ni la langue du texte n'y contredisent, mais l'une et l'autre s'accommoderaient aussi bien d'une date sensiblement plus basse. Il n'est d'ailleurs pas absolument certain que l'inscription soit contemporaine du vase. Si elle date vraiment du VIIIe siècle, c'est non seulement le plus ancien texte corinthien, mais encore, avec les vases géométriques inscrits de l'Hymette[8], un des premiers documents sur l'alphabet grec[9].

IV

Note sur l'alphabet étolien archaïque

L'Étolie est, à ce jour, une des régions de la Grèce les plus pauvres en textes antérieurs au IIIe siècle. En particulier, on n'y a trouvé qu'un très petit nombre d'inscriptions en écriture préionienne, et il s'en faut que toutes soient étoliennes ; nous y renvoyons dans ce qui suit par leurs numéros dans le recueil de G. Klaffenbach (*I. G.*², IX¹, fasc. I : 1932).

1. Payne, *Necrocor.*, p. 162, n° 5 et fig. 70 (dessin) ; c'est, selon Payne (p. 287), un des plus anciens aryballes proprement corinthiens (milieu du VIIe siècle). Le rapprochement de notre ...]κλίδᾱς avec Χαρικλίδᾱς est fait par l'éditeur, qui écrit : « ≷ is used for ει as often on Corinthian inscriptions ». C'est trop dire.

2. Interprétation préférée par Kretschmer (*Gr. Vas.*, p. 36).

3. Bien entendu, béot. -κλίδᾱς est issu phonétiquement de -κλείδᾱς.

4. Il faut, ici, envisager comme possible une action analogique (au moins graphique) de l'ensemble des noms en -ίδᾱς.

5. Payne, *Necrocor.*, p. 164, n° 25, et p. 320-321 : Φ≷Δ≷AM (voir p. 106, n. 3).

6. *I. G.*¹, IV, 222, 276. Écriture archaïque : B pour ε, ≷ pour ι.

7. W. Peek, *A. M.*, LIX [1934], p. 44-45, n° 7 : Πατροκλέος ιμί (écriture archaïque : B pour ε, ≷ pour ι, M pour σ). Mais, comme le note l'éditeur, il pourrait à la rigueur s'agir d'une orthographe propre à Krommyon : « Ob Verschreibung oder epichorische Eigentumlichkeit vorliegt, lässt sich nicht entscheiden. »

8. C. Blegen, *A. J. A.*, XXXVIII [1934], p. 10-28 et pl. I-II ; ces vases sont plus anciens que le vase protoattique inscrit de l'agora d'Athènes que devait publier peu après T. L. Shear, *A. J. A.*, XL [1936], p. 193-194 et fig. 10.

9. Sur la date de l'introduction de l'alphabet en Grèce, on rappellera les discussions qu'ont publiées les revues américaines *A. J. A.*, XXXI [1927], p. 311-328 (Ullman), XXXVII [1933], p. 8-29 (Carpenter), XXXVIII [1934], p. 83-92 (Harland) et 359-381 (Ullman) ; *A. J. Ph.*, LVI [1935], p. 5-13 et 291-302 (Carpenter) ; *A. J. A.*, XLII [1938], p. 58-69 (Carpenter), 124-125 (Young) et 125-126 (Carpenter). — Les datations de l'épigraphie reposent presque toutes, pour les VIIIe, VIIe et VIe siècles, sur celles de l'archéologie, qui ne sont, on le sait, ni unanimes ni immuables.

La plupart, d'ailleurs, n'ont été publiées que depuis 1919 : ni pour Larfeld [3 1914], ni, à plus forte raison, pour Roberts ou Kirchhoff, ne se pose donc encore le problème de l'alphabet étolien archaïque.

Les données en sont à la fois rares et troubles.

A) Dans la première moitié du VI[e] siècle, il est fait appel à l'industrie céramique corinthienne pour la décoration du temple d'Artémis Laphria à Calydon. Les chéneaux de terre cuite peinte portent, sur leurs parties cachées, des inscriptions (152) gravées avant cuisson, destinées à faciliter l'assemblage : indication du côté (est, ouest) et numéro d'ordre[1]. L'écriture (tracée de gauche à droite) est corinthienne : B pour ε, I pour ι, M pour σ. Ces documents sont donc à exclure de notre enquête.

B) Les sanctuaires d'Artémis Laphria à Calydon et d'Apollon à Thermos, édifiés entre le milieu du VII[e] et le mileu du VI[e] siècle, étaient l'un et l'autre ornés de métopes en terre cuite, peintes et inscrites, dont plusieurs ont été retrouvées[2]. Les inscriptions (peintes) donnaient les noms des personnages représentés. L'écriture ne présente pas partout les mêmes caractères. On lit à Calydon : ΤΡoΣ... (Τρōΐ[λος], 153) ; à Thermos : ΝoΓΔΣΙΕΧ (Χελιδϝōν, 86. 1), ↓ΑΡ.ΤΕΜ (Χάρ[ι]τες, 86. 2), ϜΣΡΣΜ (Ϝῖρις, 86. 3), .ΟΛoΛ ([Φ]όλος, 86. 4), ...ΛΒΘ... ([Ει]λέ̄θ[υια] ou [Ει]λεί̄θ[υια], 86. 5). On remarquera : l'emploi du tsadé (86. 2 ; 86. 3 ; 86. 4) et de l'iota brisé (à trois branches : 153, 86. 1, 86. 3 ; à cinq branches : 86. 3)[3] ; la notation de ε par Ε (86. 1, 86. 2) et, en revanche, celle de η ou ει par Β (86. 5) ; enfin et surtout, l'usage concurrent du χ « oriental » (Χ : 86. 1), et du χ « occidental » (↓ : 86. 2).

C) Les fragments d'une table d'argile, trouvée sur l'emplacement d'un sanctuaire voisin de Thermos, portent gravée, βουστροφηδόν, l'inscription votive Δο̆ρο̄ Ϙυν' *h*ιαρᾶ|ν ᾶ̆ξε (93 et *addenda*). Le tracé est malhabile, la lecture malaisée ; certaines des lettres sont inversées ; l'iota paraît rectiligne, et le signe de l'aspiration fermé ; le ξ est « occidental » (Χ) ; ε est noté par le signe Χ couché[4].

D) Un fragment de pithos, trouvé à Thermos, porte incisées sept

1. Cf. p. 109, note 11. Sur les quatorze fragments inscrits signalés par F. Poulsen et K. Rhomaios dans leur rapport préliminaire (*K. D. Vid. Selsk., Hist. fil. Medd.*, XIV, 3 [1927], p. 23-26), huit seulement sont publiés (sept dans le *Bericht*, un autre p. 81 des *C.-R. A. I.* de 1929), cinq seulement sont reproduits photographiquement (fig. 37 à 40 du *Bericht*).

2. Pour le fragment de Calydon, *Bericht* (voir note précédente), p. 22 et photo fig. 30, pl. XXIV. — Pour les trois premiers fragments de Thermos, G. Sotiriadis, Πρακτικά, 1899, 59, puis 'Αρχ. 'Εφ., 1903, 71-96 (et pl. V pour ΧελιδϜōν), puis t. II [1908] des *Antike Denkmäler* (pl. L, 1 ; LII *A* 2, 3) ; fac-sim. chez Rœhl (*Imag.*[3] [1907], p. 56) et chez Klaffenbach. — Pour les deux derniers fragments de Thermos, 'Αρχ. Δελτ., II [1916], 187-188 ; pour [Φ]όλος, fac.-sim. chez Klaffenbach.

3. Sotiriadis avait cru voir l'iota de Χάριτες, iota brisé (« ὀφιοειδής ») auquel la typographie des Πρακτικά donne trois branches, celle de l' 'Εφημερίς quatre ; mais rien n'en apparaît dans la figure des *Denkmäler*. « Quarta littera nunc euanuisse uidetur » (Klaffenbach).

4. Photo chez Rhomaios, 'Αρχ. Δελτ., VI [1920-1921], 65 ; fac-similé chez Klaffenbach.

lettres d'interprétation obscure (84), comprenant à deux reprises le signe X[1].

E) Borne de grès qui devait marquer, à Calydon, la limite des sanctuaires jumeaux d'Apollon et d'Artémis : Ἀπόλōνος Λαφρίō (149). Écriture (de gauche à droite) : tsadé, iota rectiligne[2].

F) Tablette de bronze, trouvée dans les fondations du temple d'Apollon à Thermos ; il subsiste les fins de trois lignes et, au-dessus, les vestiges d'une quatrième ; le texte (91. 1) n'est lisible et intelligible qu'en partie ; on y distingue les mots Ὀλύνπ[ι]χος (l. 3) et Θρεμιōν (l. 4). Écriture (de droite à gauche) : χ « occidental » (↓), sigma à trois branches (≷), iota rectiligne (avec, peut-être, une variante > ?), ∃ pour ε[3].

G) Pierre funéraire, pays des Ὀφιονεῖς ; épitaphe métrique gravée, de gauche à droite, autour de la pierre (197, p. 84) : ...] ριχίνᾱς τοι σᾶμα, φίλε Πολε[μαῖε, πονέ]θε̄. Écriture : χ « occidental » (↓), sigma à quatre branches (ξ), iota rectiligne, E pour ε et pour η[4].

H) Dédicace incisée sur un cratère, Artémision de Calydon (150) : [Ἀρτά]μιδος *h*ιαρός. Écriture (de gauche à droite) : signe de l'aspiration ouvert en haut et en bas, sigma à quatre branches ξ, iota rectiligne[5].

Ces données nous paraissent appeler les remarques suivantes.

1. Le problème posé par les métopes inscrites de Thermos a plusieurs aspects[6]. *a)* Rien ne prouve que nous ayons partout affaire à des inscriptions contemporaines des peintures elles-mêmes ; certaines ont pu être, après coup, soit ajoutées, soit repeintes (et, éventuellement, remaniées dans leur écriture ou leur orthographe)[7] ; ce qui inviterait à le supposer, c'est qu'il subsiste, sur la métope de Chélidon, des traces de lettres évanides qui contrastent avec la netteté du mot ΧελιδϜōν et pourraient appartenir à un état plus ancien du monument[8]. On souhai-

1. On ne connaît ce texte que par une transcription de Sotiriadis, sans reproduction. Voir, dans cette *Revue*, t. XLV, p. 184, n. 4.
2. Photo chez Rhomaios, Ἀρχ. Δελτ., X [1926], παραρτ. 39, fig. 14.
3. Fac-similé chez Klaffenbach.
4. Fac-similé (reproduit par Klaffenbach) chez Pappadakis, Ἀρχ. Δελτ., VI [1920-1921], παραρτ. 153, fig. 6.
5. Photo dans le *Bericht* (voir n. 1, p. 111), fig. 3, pl. III.
6. Je dois à l'obligeance de MM. P. de la Coste-Messelière et J. Audiat, au sujet des métopes de Thermos, d'utiles éclaircissements dont j'ai plaisir à les remercier ici.
7. Les éditeurs ne précisent pas si les inscriptions (ou certaines d'entre elles) sont ou non peintes avant cuisson (comme l'est la décoration elle-même, selon Sotiriadis, *Ant. Denkm.*, p. 5 du texte : « die Farben werden auf den frischen noch nicht gebrannten Ton aufgetragen worden sein »). Des repeints importants ont été constatés sur une au moins des métopes, celle des trois déesses assises (Sotiriadis, *ibid.*).
8. « Ἐλάχιστά τινα ἴχνη δεικνύουσιν ὅτι μετὰ τὸ ὄνομα X. ἠκολουθεῖ καὶ ἄλλη λέξις· παρὰ τὰ νῶτα δὲ τῆς ἀπέναντι γυναικὸς ὑπάρχουσιν ἴχνη, γραμματῶν πιθανῶς » (Sotiriadis, Ἀρχ. Ἐφ., 1903, 91). Les traces qui prolongent à gauche le nom de Chélidon n'appartiennent pas nécessairement à un *autre* mot : au cas où il y aurait eu repeint, le

terait un examen archéologique des métopes, orienté vers cet aspect du problème. — *b)* Rien, non plus, ne prouve que toutes les métopes soient de même date et de même origine. Les archéologues distinguent à cet égard les « grandes métopes » (parmi lesquelles celle de Chélidon) et les « petites métopes » (parmi lesquelles celles d'Iris et des Charites)[1] ; ils considèrent généralement les secondes comme plus récentes que les premières et admettent volontiers que les premières soient l'œuvre de céramistes corinthiens, les secondes d'artisans étoliens[2]. — *c)* A supposer, enfin, que l'ensemble de la décoration céramique, à Thermos comme à Calydon, provienne d'ateliers corinthiens, rien n'empêche d'admettre, à Corinthe même, des divergences sensibles en matière d'écriture et d'orthographe. On se rappelle les flottements dans la notation de ε, ει, η sur les tablettes votives du Poséidonion[3] ; on se rappelle la juxtaposition, sur un des plus anciens vases corinthiens (l'aryballe d'Ainéta), de + pour χ (Χαρικλίδᾱς), Ξ pour ξ (Δεξίλος, Φρύξ)... et de + pour ξ (ΞένϜōν)[4]. Dans le nombre des artisans de Corinthe, beaucoup étaient peu lettrés ; certains étaient sans doute étrangers, et, sous leur pinceau, les signes de leurs propres alphabets pouvaient, à l'occasion, se substituer ou se mêler aux lettres corinthiennes[5]. — On ne saurait donc légitimement faire usage des données du groupe *B* pour déterminer les caractères de l'alphabet étolien ; c'est, au contraire, une connaissance moins lacunaire de cet alphabet qui permettra peut-être un jour de préciser utilement le problème des métopes étoliennes.

2. Si, comme l'aspect de la pierre invite à le croire, l'inscription Ἀπόλōνος Λαφρίō (*E*) est bien celle d'une borne, il est hautement invraisemblable qu'elle ait été gravée dans un autre alphabet que l'alpha-

nom pourrait n'avoir pas été tracé la seconde fois exactement au même endroit que la première.

1. Dimensions moyennes : $0^{m}91 \times 0^{m}88 \times 0^{m}07$ pour les grandes métopes ; $0^{m}85 \times 0^{m}60 \times 0^{m}04$ pour les petites.

2. On date généralement les grandes métopes de la seconde moitié du VIIe siècle : Koch, *A. M.*, XXXIX [1914], p. 237-256, suivi par Pfuhl (*Malerei...* [1923], § 220, p. 219, et § 531, p. 492) et par Payne (*B. S. A.*, XXVII [1925-1926], p. 124-132 ; *Necrocor.* [1931], *passim*). — Sotiriadis avait supposé que les petites pouvaient être les plus anciennes (*Ant. Denkm.*, II [1908], p. 6-7 du texte : « ... eine Reihe kleineren Platten... die einem etwa gleichzeitigen oder wenig älteren Bau... gehörten ») ; Pfuhl, au contraire, les donne comme plus récentes peut-être (*Malerei...* [1923], p. 493 : « Auf den kleinen, vielleicht etwas jüngeren Metopen... »). Si l'on a supposé qu'elles proviennent d'ateliers locaux (ainsi Payne, *Necrocor.*, p. 160, à propos de l'inscription Χάρ[ι]τες : « the metop belongs to a group which is of local workmanship »), c'est, en grande partie, à cause des caractères particuliers de l'écriture ; mais ceux-ci admettent, nous l'avons indiqué, d'autres explications.

3. Références à *I. G.*[1], IV : Ποτειδᾶν écrit trente et une fois avec E, une fois avec E≶ (231), cinq fois avec B (237, 238, 264, 265, 277), quatre fois avec B≶ (224, 270, 271, 272), deux fois avec ≶ (226, 276). Autres exemples de flottements entre E et B : Πειραιόθεν écrit avec B (329) et, inversement, ἐμέ écrit EMB (225).

4. Voir Payne, *Necrocor.*, p. 159 et p. 162 (n° 5).

5. Cette diversité d'origines, révélée par les variétés de l'écriture, est frappante pour les ateliers « protocorinthiens » (voir, plus haut, III) ; elle se manifeste à un moindre degré, mais pouvait être attendue, *a priori*, pour les ateliers corinthiens eux-mêmes.

bet local. Inconsciemment sollicités par le caractère corinthien des décors céramiques inscrits de l'Artémision, Rhomaios, puis Klaffenbach, à cause du tsadé, la déclarent écrite en alphabet corinthien[1]. Il faut, au contraire, partir du caractère évidemment étolien de ce texte et conclure qu'au VIIe ou au VIe siècle l'alphabet étolien connaissait encore le tsadé. On sait[2] qu'en dehors de Théra, de Mélos et de la Crète le tsadé appartient non seulement à certains alphabets « orientaux » (Argolide occidentale, Corinthie avec Corcyre et Leucade, etc.), mais à certains alphabets « occidentaux » (Achaïe avec Céphallénie et Ithaque, etc.) ; on se rappellera, en particulier, qu'en Phocide une seule inscription archaïque (dédicace de l'autel de Crissa, VIIe siècle : Schw., 316) use encore du tsadé, toutes les autres ne présentant plus que le sigma. L'alphabet étolien est de type occidental[3] comme l'alphabet phocidien, avec X pour ξ (texte *C*) et ↓ pour χ (textes *F*, *G*) ! Comme lui, il a connu le tsadé (texte *E*), très tôt disparu au profit du sigma (textes *F*, *G*). Ni en Phocide ni en Étolie, aucun témoignage sûr n'a encore été recueilli d'une forme brisée de l'iota antérieure à l'iota rectiligne[4]. Mais, en matière d'écritures archaïques, l'*argumentum ex silentio* n'a pas de valeur. C'est pourquoi, d'ailleurs, l'ignorance où l'on était jusqu'ici du tsadé en Étolie ne justifie point un refus d'attribuer à l'Étolie l'écriture de la borne de Calydon.

3. Les caractères essentiels de l'alphabet étolien se trouvent ainsi définis ; dans le détail, l'évolution des formes répond à ce qu'on observe partout : H (texte *H*) succède à ⊟ (texte *C*), ≷ (textes *G*, *H*) à ≶ (texte *F*), etc. Mais il subsiste une difficulté, qu'il importe de définir, sinon de résoudre. Dans la dédicace de Dorô (*C*), telle que l'interprètent Hiller et Preuner[5], un aoriste de ἄγω (ἆξε) est plus probable qu'un parfait (ἆχε) ou qu'un futur (ἄξει) : X a donc chance de valoir ξ (plutôt que χ), et ⧗ (couché) de valoir ε (plutôt que ει). On hésitera beaucoup à attribuer à Sicyone un texte, découvert loin de Sicyone, qui présente des caractères « occidentaux »[6]. On devra alors considérer ⧗ comme une variante de ε,

1. « Τὰ γράμματα εἶναι Κορινθιακά » (Rhomaios). « Litterae corinthiae » (Klaffenbach).

2. Larfeld, *Gr. Epigr.*³ [1913], p. 216-229 et tableau hors texte.

3. On ne voit pas pourquoi le caractère occidental de l'alphabet étolien aurait besoin d'être expliqué par l'établissement d'éléments de population chalcidiens en Étolie. C'est la théorie de Sotiriadis (Ἀρχ. Ἐφ., 1903, 95 ; *Ant. Denkm.*, II [1908], p. 7 du texte).

4. On a signalé la possibilité d'une variante > de | dans le texte *F* ; serait-ce un vestige d'un plus ancien iota brisé? C'est seulement si l'iota brisé était connu en Étolie par d'*autres* documents qu'on pourrait discuter l'attribution à l'Étolie des inscriptions des petites métopes : Χάρ[ι]τες (avec vestiges d'iota « ὀφιοειδής » discernés par Sotiriadis) et Ϝῖρις, et envisager, dans l'évolution de l'alphabet étolien, une période tsadé-iota brisé, avant les périodes tsadé-iota rectiligne (texte *E*) et sigma-iota rectiligne.

5. Auxquels se rallie Klaffenbach (*addenda*, p. 83), qui, précédemment, écrivait (p. 50) : « et lectio et interpretatio mihi quidem satis dubiae uidentur ». Il reste qu'on ne saurait tirer, de ce texte difficile, des conclusions tout à fait fermes.

6. Si le texte provenait de Sicyone même, on devrait se demander si, dans cette région

soit individuelle, soit régionale, soit temporaire, dans un alphabet occidental qui, d'après le lieu de la trouvaille, doit être l'alphabet étolien ; d'autant qu'à Thermos même a été trouvé le fragment *D* où figure également X ; le voisinage des deux documents *C* et *D*, dont le premier est de caractère occidental, invite à ne pas attribuer non plus à Sicyone le second (où les lettres caractéristiques ξ, χ, ψ font défaut). On ne dispose d'aucune donnée pour préciser les conditions dans lesquelles X et B ont pu coexister à Thermos ou, plus généralement, en Étolie ; rien n'exclut, mais rien non plus ne favorise, l'hypothèse d'une « influence » sicyonienne sur la rive nord du golfe de Corinthe : X a pu se développer indépendamment ici et là. Car l'*argumentum ex silentio* est, ici encore, sans force ; si, longtemps, on n'a connu qu'à Sicyone la forme X de ε, et si l'on a pu se servir de ce critère pour identifier les textes sicyoniens archaïques découverts en diverses parties du monde grec [1], on ne saurait, pour autant, écarter la possibilité qu'un autre alphabet ait, à un moment donné, utilisé le même signe [2].

Michel LEJEUNE.

Bordeaux, juin 1943-février 1944.

(A suivre.)

intermédiaire entre Corinthie et Achaïe, les systèmes d'écriture oriental et occidental n'ont pu coexister. Le texte provient d'une région où l'écriture est du type occidental. C'est alors la coexistence de deux signes pour ε qu'on est amené à envisager.

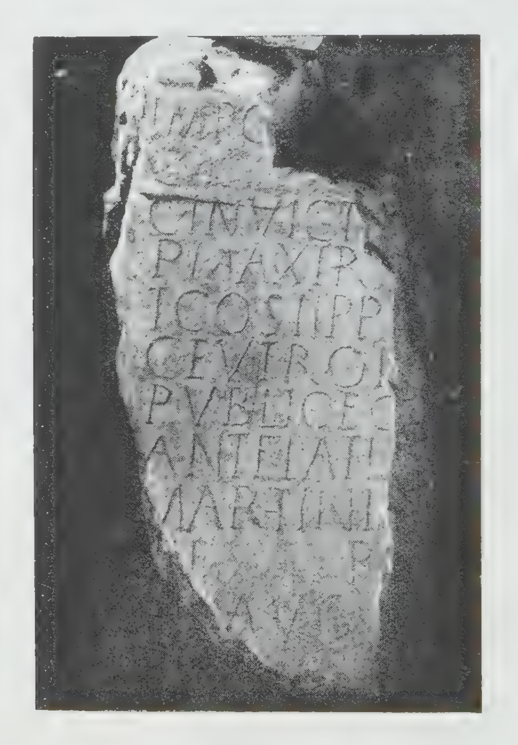
1. Voir, dans cette *Revue*, t. XLV, p. 183-184.

2. Inversement, il n'est pas exclu qu'à Sicyone même aient pu s'employer pour ε d'autres signes que X, notamment le B « corinthien ». M. J. Bousquet nous signale amicalement une pierre du sanctuaire delphique mentionnée par Demangel, *Fouilles*, t. II, *Temple de tuf*, p. 27, note 1 ; il s'agit d'un bloc, brisé de tous côtés, appartenant, selon toute vraisemblance, au temple du VIIe siècle, et portant la marque ΣM (photographie inédite : carnet de fouilles J. Bousquet). Il s'agit très probablement des premières lettres du nom de Sicyone : faut-il supposer la gravure de cette marque due à un Corinthien? ou admettre l'emploi occasionnel de B pour ε à Sicyone?

CARUS ET NUMÉRIEN

D. M.
SORORI CARISSIMAE
DE PATRIA
OPTIME MERITAE

Désireux de constituer un musée épigraphique dans la basilique d'Aime (Savoie), au glorieux passé [1], j'ai découvert parmi les pierres qui



DÉDICACE
DES « FOROCLAUDIENSES CEUTRONES »
A L'EMPEREUR CARUS

1. Avec le concours de MM. Sallez et Pétriaux, architectes des Monuments historiques, de M. André Jacques, conservateur des Objets mobiliers, qui a autant de goût que de dé-

gisaient à l'abandon une inscription inédite. En partie martelée — à la deuxième ligne — en partie brisée — sur le côté droit — elle se présente ainsi[1] :

IMP·C

C·INVICT
P·MAX·TRI
T COS II PP
CEVTRON
PVBLICE C
ANTE·LATI
MARTINI
E P
AVG

Elle s'apparente étroitement à une autre inscription de même provenance, consacrée à l'empereur Numérien[2] :

imp·c AES·M·
auR·NVMERIA
NO·PIO·FEL·INVI
CTO AVG·PM·TR
IB POT·PP F·CL CE
VTRONES PVBLICE
CVRANTE LATI
NIO MARTINIA
NO·V E PROC
AVG

Ce dernier texte permet de compléter à coup sûr les huit dernières lignes du nôtre :

C·INVICTo·aug·
P·MAX·TRIb·po
T COS II PP·f·cl·
CEVTRONes
PVBLICE Cur
ANTE·LATInio
MARTINIAno
v·E Proc
AVG

vouement, et de Mme M.-A. Robbe, correspondant de la Commission des Monuments historiques, dont l'action éclairée et bienfaisante m'a été très précieuse.

1. Pierre. Haut. : 0m95 ; larg. : 0m40 ; prof. ; 0m60. Haut. des lettres : 0m06.

2. *C. I. L.*, XII, 110.

Il semble, à première vue, que les deux premières lignes se laissent de même rétablir par analogie. Mais il n'en est rien : la titulature absente représenterait 27 lettres, qui ne peuvent trouver place en deux lignes de 10 à 11 lettres chacune ; d'autre part, Numérien n'a exercé qu'un seul consulat. Si ce n'est lui, c'est donc son frère Carin ou son père Carus. Or le nom et les titres de ce dernier donnent exactement les 18 lettres manquantes :

IMP·Caes·m·aur·
caro·pio·feli

De fait, on devine un C au début de la deuxième ligne.

Nous lirons donc :

Imp(eratori) C[aes(ari) M. Aur(elio) | Caro Pio Feli]|c(i) Inuict[o Aug(usto)]|, p(ontifici) max(imo), tri[b(unicia) po]|t(estate), co(n)s(uli) II, p(atri) p(atriae), [F(oro)cl(audienses)] | Ceutron(es) | publice, c[ur]|ante Latin[io] | Martinia[no|, u(iro)] e(gregio), p[roc(uratore)] | Aug(usti).

« A l'Empereur César M. Aurelius Carus, Pius Felix Invictus Augustus, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne, consul pour la 2e fois, père de la patrie, les Foroclaudienses Ceutrones, aux frais de la cité, par les soins de Latinius Martinianus, *uir egregius*, procurateur impérial. »

La Gaule n'avait livré encore aucune dédicace à l'empereur Carus, et le reste du monde romain n'en a fourni qu'une vingtaine. Le nom est martelé, comme sur certaines d'entre elles [1]. La titulature présente un intérêt particulier : en effet, la mention *TRIB. POT. COS. II*, qui se retrouve sur trois inscriptions d'Espagne [2], soulève un problème chronologique. L'école allemande soutient que Carus a régné moins d'un an, entre septembre 282 et juillet 283 [3] ; elle se fonde sur la *Chronographie* de 354, qui lui attribue dix mois cinq jours de règne, et sur les monnaies d'Alexandrie, où l'effigie de Carus n'apparaît que pendant l'année locale du 29 août 282 au 28 août 283. Mais, comme l'a fait remarquer M. Jones [4], cette thèse est contredite par les données de l'épigraphie, que résume le tableau suivant :

TRIB. POT. : *C. I. L.*, II, 4908 ; VIII, 4220 ; *Rev. Suisse Art Arch.*, 1941, p. 70, nº 22 [5].

TRIB. POT. COS. : *C. I. L.*, II, 1117, 4760, 4785 ; VIII, 968 ; *Eph.*

1. Ainsi, *C. I. L.*, II, 4102 ; VIII, 5332, 10250.
2. *C. I. L.*, II, 3660, 4102 ; *Eph. Ep.*, VIII, p. 469, nº 227.
3. Henzen, *R. E.*, s. v. M. Aurelius Carus ; von Domaszewski, *Sitz. Heid. Akad.*, VIII, 1917, p. 34 ; Vogt, *Die Alexandr. Münzen*, Stüttgart, 1924, p. 220 ; Stein, *Prosop. Imp. Rom.*, Berlin-Leipzig, 1933, I, p. 299, nº 1475.
4. Jones, *Amer. Journ. Phil.*, 1938, p. 338. Je complète son tableau.
5. Je dois à M. Piganiol la connaissance de cet article ; l'auteur, M. P. Collart, ne discute pas les questions controversées.

Ep., VIII, p. 181, nº 740 ; *Bull. Com.*, 1923, p. XXVI ; *Ann. Ep.*, 1923, nº 103.

TRIB. POT. COS. II. : *C. I. L.*, II, 3660, 4102 ; *Eph. Ep.*, VIII, p. 469, nº 227 ; inscription d'Aime.

TRIB. POT. II COS. II. : *C. I. L.*, VIII, 5332, 10250.

TRIB. POT. II COS. II PERS. MAX. GERM. MAX. : *C. I. L.*, VIII, 12522.

Gênés par le renouvellement de la puissance tribunicienne, les disciples de Mommsen le fixent au 10 décembre. Mais, d'une part, aucune inscription ne porte la mention *TRIB. POT. II COS.*, qui correspondrait à la période du 10 au 31 décembre 282 ; d'autre part et surtout, quatre dédicaces, dont la nôtre, attestent que la deuxième puissance tribunicienne est postérieure au début du deuxième consulat. Henzen tentait d'écarter cette objection en supposant que les mots *TRIB. POT.* indiquaient seulement le pouvoir impérial, sans valeur temporelle précise. Cette interprétation est d'autant moins vraisemblable que deux des inscriptions en cause, dont la nôtre, ont été rédigées par des gouverneurs expérimentés. Mieux vaut reprendre, avec M. Mattingly[1], l'ancienne théorie[2] qui fixe le renouvellement de la puissance tribunicienne à l'anniversaire de l'avènement, soit en septembre 283. Cette hypothèse résoud de même le cas de Probus, analogue à celui de Carus, et elle explique pourquoi Numérien, mort en septembre 284, n'a reçu qu'une seule puissance tribunicienne. Une chronographie tardive ne saurait avoir la même valeur que quatre dédicaces contemporaines ; on s'accorde d'ailleurs à reconnaître qu'elle prolonge trop le règne de Carin. La numismatique alexandrine ne fournit pas non plus de preuve décisive : l'absence de monnaies à l'effigie de Carus après le 28 août 283 peut tenir soit au hasard des découvertes, soit à la frappe de nouvelles pièces en l'honneur de Carin, associé de plus en plus à l'empire.

Toutefois, cette disparition s'explique mieux si Carus est mort peu après. Aussi hésiterais-je à le faire vivre jusqu'à la fin de 283, comme le pense M. Jones après d'autres[3]. On invoque une loi datée du 25 décembre[4] ; mais la mention *Caro et Carino coss.* indique seulement l'année ; une autre loi, du 24 novembre 284[5], ne porte-t-elle pas le nom de Numérien, mort dès septembre?

L'épigraphie pose un autre problème relatif au premier consulat de

1. Mattingly, *Journ. Rom. Stud.*, 1930, p. 78 et suiv. ; MM. Hammond et Snyder (*Mem. Amer. Acad. Rome*, XV, 1938, p. 23 et suiv. ; 62 et suiv.) ont relevé les irrégularités des règnes précédents.

2. Elle était déjà soutenue au XVIIIe siècle par de la Bastie, *Mém. Acad. Inscr.*, XIII, 1740, p. 458.

3. *Ibid.*, p. 460.

4. *Corpus Iustin.*, II, 55, 2.

5. *Ibid.*, IV, 20, 4.

Carus. E. Stein pense qu'il ne l'a pas exercé, mais qu'il avait été doté des ornements consulaires en tant que préfet du prétoire. On s'expliquerait mal, en ce cas, que sept inscriptions portent la mention COS et que trois l'omettent. Ce double fait tend plutôt à prouver que, peu après son avènement, Carus a pris, comme suffect, le consulat laissé vacant par la mort de Probus en septembre 282[1].

La dédicace à Numérien est précieuse aussi. Sur une vingtaine d'inscriptions connues, la plupart martelées — dont deux proviennent encore de Gaule méridionale[2] — c'est la seule qui lui attribue la puissance tribunicienne sans le consulat. Elle se place donc entre l'avènement de Numérien et le 1er janvier 284.

Est-elle contemporaine de la dédicace à Carus? On pourrait le croire au premier abord : les deux pierres ont le même aspect et le texte est rédigé de même par le même personnage. Cependant, il paraît impossible d'admettre que Numérien a partagé le trône avec Carus. Sans doute, sur d'autres inscriptions, est-il appelé déjà, du vivant de son père, *IMPerator*[3], *AVGustus*[4] ou *Dominus*[5]. Mais il ne reçoit encore ni les surnoms de *PIVS FELIX INVICTVS*, ni celui de *Pater Patriae*, ni la charge de *Pontifex Maximus*[6] qui lui sont conférés ici, et, inversement, il garde sur toutes[7] le titre officiel[8] de *NOBilissimus CAESar*, qui manque ici. De même, aucune monnaie n'associe son effigie à celle de Carus. Un gouverneur ne pouvait se permettre une telle anticipation, surtout dans une région soumise à l'autorité de Carin ; il a donc dû attendre la proclamation officielle.

Pourquoi ces manifestations de loyalisme? Elles étaient précieuses dans la crise que traversait l'Empire, menacé par les Barbares, déchiré par les intrigues. Un autre gouverneur, celui de la Tarraconaise, adressa de même des dédicaces à Carus et à Carin[9]. Latinius Martinianus avait aussi une raison personnelle : il semble, en effet, s'identifier avec le tribun Martinianus, qui avait poussé Probus à marcher contre Carus[10] ! Il

1. Le continuateur de Dion Cassius atteste (LXXVIII, 13, 1) que Macrin refusa de compter les ornements consulaires comme premier consulat.

2. *C. I. L.*, XII, 1523, 5672.

3. *C. I. L.*, VIII, 10283.

4. *C. I. L.*, II, 4793 ; VIII, 5332.

5. *C. I. L.*, II, 4909.

6. Au contraire, Carin les partage avec Carus dans une dédicace commune : *Eph. Ep.*, VIII, p. 186, n° 758. Dans une autre inscription (*C. I. L.*, II, 3835), il porte à la fois les titres impériaux et l'appellation NOB.CAES. ; Mommsen croit qu'elle a été rédigée en deux temps.

7. *C. I. L.*, II, 4793 ; VIII, 5332, 10157, 10283 ; XI, 827 ; XII, 5672.

8. Cf. *Vita Cari*, 7, 1.

9. *C. I. L.*, II, 4102-4103.

10. Dion Cassius contin., III, 747, 179 Boiss. Πάντων σιωπώντων, Μαρτινιανός τίς χιλίαρχος παρρησιασάμενος πολλὰ ἐνεκάλει αὐτῷ ὡς διὰ τὸν ὄκνον αὐτοῦ τῶν πραγμάτων ἀπολλυμένων, καὶ προέτρεπε αὐτὸν παραχρῆμα κινῆσαι καὶ ἐξελθεῖν εἰς πόλεμον καὶ ἀπαντῆσαι τῷ τυράννῳ.

déployait donc un zèle de néophyte pour faire oublier son attitude antérieure. Enfin, il suivait l'exemple de ses prédécesseurs : les gouverneurs des Alpes Grées, que leur titre de procurateurs plaçait sous la dépendance étroite du prince [1], ont multiplié les dédicaces impériales : sur une quarantaine d'inscriptions découvertes à Aime, on en compte près de la moitié : elles s'adressent notamment à Claude [2], qui avait accordé le droit latin [3], à Vespasien [4], qui avait fixé la limite des Ceutrons avec les Viennois [5], à Nerva, Trajan, Élagabal ou Alexandre-Sévère, Carin, Numérien et Valentinien [6]. Et nous connaissons les noms de huit gouverneurs : Caetronius Cuspianus, Coe[li]us ... nianus, Gratus, Latinius Martinianus, Mallianus, P. Memmius Clemens, T. Pomponius Victor et Trebellius [7].

Enfin, le nombre de ces inscriptions officielles et l'appellation *Foroclaudienses Ceutrones*, qui figure maintenant sur cinq d'entre elles [8], tendent à prouver que, malgré l'indication de Ptolémée [9], qui distingue *Axima* de *Forum Claudii*, Aime était à cette époque, sous le nom de *Forum Claudii*, la capitale administrative des Ceutrons.

P. WUILLEUMIER.

1. L'un d'eux écrit : « Dum ius guberno remque fungor Caesarum » (*C. I. L.*, XII, 103).
2. *C. I. L.*, XII, 5711.
3. Pline, *H. N.*, III, 135.
4. *C. I. L.*, XII, 5712.
5. *Ibid.*, 107.
6. *Ibid.*, 104, 105, 108-109, 110, 5714.
7. *Ibid.*, 102, 103, 110, 112, 114, 5717 ; Dessau, *Inscr. Sel.*, 3823 ; Espérandieu, *Inscr. lat.*, Paris, 1929, I, n° 15 ; Collart, *Rev. Suisse Art Arch.*, 1941, p. 22, n° 10.
8. *C. I. L.*, 102, 104, 105, 110.
9. Ptolémée, III, 1, 37. Cf. Borrel, *Les Ceutrons*, Moûtiers, 1905.

ÉTIENNE DE BYZANCE
ET LE DOMAINE MARSEILLAIS

Quelques localités antiques — dont deux identifiées avec certitude, Αὐενίων et Καβελλίων = Avignon et Cavaillon — sont données par Étienne de Byzance comme *cités de Marseille* (πόλις Μασσαλίας, Μασσαλίας ἄλλη ou même ἐν Μασσαλίᾳ). Ces expressions, en grec, ont de quoi surprendre. Pleinement indépendante ou non, toute *cité* constitue, par définition, une individualité politique, faute de quoi on aurait affaire à une simple κώμη[1]. Rien n'empêche de parler d'une cité alliée ou même sujette d'une autre, mais une formule qui semble dire qu'elle en fait partie intégrante est au moins inattendue. Admet-on, au contraire, que ces πόλεις — colonies grecques ou agglomérations barbares — n'ont jamais été incorporées à l'état marseillais, c'est Μασσαλίας, au génitif, pour ne rien dire de ἐν Μασσαλίᾳ, qui devient difficile à comprendre. C. Jullian pensait qu' « Étienne de Byzance appelle « ville » marseillaise tous les points où Marseille avait des intérêts commerciaux[2] ». Même tendance chez Clerc, encore qu'il n'ait pas écarté résolument l'idée d'une subordination politique d'Avignon et de Cavaillon à Marseille — au Ier siècle avant notre ère et par le bon plaisir des Romains[3]. En fait, on n'a chance de bien interpréter le témoignage transmis par Étienne de Byzance que si l'on raisonne sur tous les articles relatifs aux « cités de Marseille », qu'elles soient ou non identifiées, et en essayant de pénétrer les habitudes de notre lexicographe. En bonne méthode, l'examen des vraisemblances historiques doit venir ensuite. Voici les textes ; sauf avis contraire, je cite l'édition Meineke, et je discute, s'il y a lieu : Ἀζανία, μέρος τῆς Ἀρκαδίας... Ἔστι καὶ Μασσαλίας ἄλλη, ὡς Φίλων. Cette Azanie marseillaise doit être une ville, bien que notre auteur n'ait pas parlé dans ce qui précède d'une cité, mais d'une région.

Ἀλωνίς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. Τὸ ἐθνικὸν Ἀλωνίτης. L'identification avec la ville d'Espagne que Pomponius Mela, II, 93, appelle *Allonem* (à l'accusatif) et Ptolémée, II, 6, Ἀλωναί (var. Ἀλω-

1. La distinction est bien faite *en principe* par Étienne de Byzance. Voir, par exemple, les articles Μίδεια, πόλις ἐν Ἄργει, ἡ νῦν κώμη, ἡ πρότερον Περσέως πόλις et Βέμβινα, κώμη τῆς Νεμέας. Ἑλλάνικος δὲ Βέμβινον καὶ πόλιν φησίν...
2. *Histoire de la Gaule*, I, p. 405, n. 5.
3. *Massalia*, I, p. 242-243 et p. 382, n. 2.

ναί), est possible, mais incertaine. Il faudrait savoir au moins de quel livre des Γεωγραφούμενα le renseignement est tiré : quoique tous les détails du plan de cet ouvrage ne se laissent pas reconstituer d'après les renvois d'Étienne de Byzance à chacun des onze livres, il apparaît que le midi de la Gaule était étudié dans le livre I, la plus grande partie de l'Ibérie dans le livre II, la Lusitanie dans le III.

Αὐενιών [Avignon], πόλις Μασσαλίας πρὸς τῷ Ῥοδανῷ. Τὸ ἐθνικὸν Αὐενιωνήσιος τῷ ἐπιχωρίῳ καὶ Αὐενιωνίτης τῷ Ἕλληνι τύπῳ. L'adjectif Αὐενιωνήσιος donné comme appartenant à la langue du pays, entendez au latin, est la transcription d'*Auenionensis*.

Καβελλιών [Cavaillon], πόλις Μασσαλίας. Ἀρτεμίδωρος ἐν πρώτῃ γεωγραφουμένων. Τὸ ἐθνικὸν κατὰ τὸν ἐπιχώριον τύπον Καβελλιωνήσιος ὡς Ταρρακωνήσιος, κατὰ δὲ τὸν Ἑλληνικὸν Καβαλλιωνίτης ὡς Ταρρακωνίτης.

Κυρήνη, πόλις Λιβύης,.. Ἔστι καὶ Ἰβηρίας. Καὶ Μασσαλίας ἄλλη...

Ῥαδανουσία, πόλις Μασσαλίας. Τὸ ἐθνικὸν Ῥαδανουσιεύς.

Ῥοδανουσία, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ. Ὁ πολίτης Ῥοδανούσιος καὶ τὸ θηλυκὸν Ῥοδανουσία.

Ces deux articles, on l'on a remarqué depuis longtemps, font certainement double emploi ; le cas n'est pas isolé chez Étienne de Byzance ; c'est ainsi que les articles Ἐλέα et Θυέλα concernent une même ville Velia. C'est l'article Ῥοδανουσία qui semble bien avoir conservé la forme authentique du nom de la localité.

Τροιζήν, πόλις Πελοποννήσου... Ἔστι δὲ καὶ ἄλλη Τροιζὴν ἐν Μασσαλίᾳ τῆς Ἰταλίας, ἣν Χάραξ Τροιζηνίδα χώραν φησί.. Le renseignement est incompréhensible sous cette forme. Eustathe le présente ainsi dans son commentaire à l'*Iliade*, B, 561 (= Müller, *Geog. Graeci minores*, II, p. 645, nº 35) : Ἔστι δέ, φασί, καὶ ἑτέρα ἐν Ἰταλίᾳ Μασσαλιωτική. Eustathe doit corriger au jugé Étienne de Byzance lui-même. Je propose, pour ma part, de lire : ἔστι δὲ καὶ ἄλλη ἐν Μασσαλίᾳ ⟨καὶ⟩ τῆς Ἰταλίας ἣν Χάραξ Τροιζηνίδα χώραν φησί. « Il existe une autre Trézène ἐν Μασσαλίᾳ (traduire l'expression serait prématuré) et la région d'Italie que Charax appelle la Trézénide[1]. »

Il ne suffit sans doute pas, pour interpréter les articles qui précèdent, de discuter la valeur du mot πόλις, sans mettre en cause celle du nom de Μασσαλία. Si nous voulons que celui-ci désigne, suivant l'usage ordinaire, la *ville* de Marseille, il faut entendre que les localités mentionnées ont été soumises à son influence politique, quelle que fût d'ailleurs leur position géographique.

Mais, quoiqu'une formule d'origine inconnue, dans un ouvrage de seconde main, soit toujours délicate à interpréter, celles que nous lisons dans les articles Ῥοδανουσία (πόλις ἐν Μασσαλίᾳ) et Τροιζήν (ἄλλη ἐν Μασσαλίᾳ) suggèrent d'entendre Μασσαλία de la *région* marseillaise.

1. Je donne plus complètement ailleurs les raisons de ma conjecture.

Il n'est pas sûr, du reste, que le mot présente la même valeur dans tous les articles. Mais c'est l'hypothèse à envisager la première, comme la plus simple. Et nous devons nous demander si l'emploi de Μασσαλία comme nom de région ne représenterait pas le plus ancien usage.

Cette solution nous interdirait de tirer d'Étienne de Byzance le moindre renseignement sur le statut politique de nos πόλεις. Elle ne m'en a pas moins séduit. Personne ne songe à s'étonner qu'Étienne de Byzance emploie Ἄργος pour l'Argolide[1], Τροία pour la Troade[2], Μεσσήνη pour la Messénie[3] (concurremment avec Ἀργεία, Τρῳάς, Μεσσηνία). Il s'agit là de valeurs bien attestées. Ἄργος et Τροίη sont homériques dans ces acceptions et Τροίη n'est devenu synonyme d'Ἴλιος (déjà dans l'*Iliade*) que secondairement. Μεσσήνη a bien désigné la ville fondée au IVe siècle sur le mont Ithôme, mais se disait auparavant de l'ensemble du pays. On citerait aisément d'autres noms de régions devenus noms de villes, à commencer par Λακεδαίμων qui, chez Homère, désigne la Laconie, et non Sparte. Un exemple moins illustre nous sera fourni par Étienne de Byzance, *s. v.* Δύμη, πόλις Ἀχαίας ... Δύμη ἡ χώρα πάλαι ἐκαλεῖτο, écrit-il, ἡ δὲ πόλις Στράτος, ὕστερον δὲ καὶ ἡ πόλις καὶ ἡ χώρα Δύμη ἐκλήθησαν.

J'ai donc recherché avec le plus grand soin s'il est quelque autre auteur qui use de Μασσαλία comme d'un nom de région. Je n'ai rien trouvé, si ce n'est — témoignage tardif en tous les cas — deux vers de Denys le Périégète. Nous lisons, v. 74-75 :

Τὸν δὲ [= Ἰβηρικὸν πόντον] μετεκδέχεται Γαλάτης ῥόος, ἔνθα τε γαῖα
Μασσαλίη τετάνυσται, ἐπίστροφον ὅρμον ἔχουσα.

« A la mer d'Ibérie succèdent les eaux du golfe de Gaule : c'est là que s'étend le pays de Marseille, et il possède un port de forme recourbée[4]. »

Eustathe a bien vu[5] que γαῖα Μασσαλίη ne désigne pas la seule cité, et il fait de Μασσαλίη un substantif en opposition à γαῖα, puisqu'il écrit, ne pouvant ignorer l'emploi courant du mot : Ἔστι δὲ οὐ μόνον χώρα Μασσαλία, ἀλλὰ καὶ πόλις Λιγύων... (suit un développement tiré de l'article Μασσαλία d'Étienne de Byzance). Bernhardy, au contraire (cf. Müller, dans l'édition des *Geog. Gr. min.*, II, p. 108), entend γαῖα Μασσαλίη de la ville proprement dite. Thèbes, remarque-t-il, est bien désignée dans Hésiode, *Travaux*, 162, par les mots Θήβῃ Καδμηίδι γαίῃ. Mais

1. Voir, par exemple, s. v. v. Κυνέτεια, Κύνουρα, Μίδεια...

2. Τροία est bien définie par Étienne de Byzance, s. v., χώρα Ἀσίας. Cf. s. v. Σμίνθη.

3. Καὶ χώρα καὶ πόλις, dit Étienne de Byzance, s. v. Cf. s. v. v. Ἄμφεια, Κορώνη, Πύλος, etc.

4. Sur la traduction d'ἐπίστροφον, cf. Clerc, *Massalia*, II, p. 172. Eustathe, dans son commentaire à Denys (*Geog. Gr. min.*, II, p. 230-231), hésite sur le sens de l'épithète qu'il glose d'abord par περιφερῆ, περίδρομον καὶ καμπύλον pour ajouter ensuite : ἢ οὗ ἐπιστρέφονται οἱ ναυτιλλόμενοι. Ἀγαθὸς γὰρ τοῖς Μασσαλιώταις λιμὴν ὁ Λακύδων.

5. *Ibid.*

autre chose est d'ajouter au nom de Thèbes « pays de Cadmos », autre chose de dire « le pays (et non la ville) nommé Marseille ». Au reste, dans notre texte, τετάνυσται s'appliquerait assez mal à la ville. Je crois, cependant, qu'Eustathe et Bernhardy se sont trompés, chacun à sa manière, que γαῖα Μασσαλίη signifie « le territoire de Marseille » et que Μασσαλίη est ici adjectif : Étienne de Byzance connaît précisément un tel adjectif féminin ; nous trouvons, en effet, *s. v.* Μασσαλία la liste suivante d'ethniques : Μασσαλιώτης καὶ Μασσαλιεύς καὶ Μασσαλία καὶ Μασσαλιῶτις γύνη. Sans doute, Meineke s'est-il demandé si Μασσαλία ne dissimulait pas l'ethnique officiel à Marseille, Μασσαλιήτης (employé par Étienne de Byzance, *s. v.* Ταυρόεις), mais le rapprochement du texte de Denys rend cette conjecture superflue[1].

Étienne de Byzance a peut-être cité d'après Denys l'adjectif Μασσαλία ; il n'en a pas usé pour son compte. Μασσαλία dans les expressions πόλις Μασσαλίας ou ἐν Μασσαλίᾳ est bien un substantif : l'article manque toujours, alors qu'il est généralement exprimé devant les adjectifs dérivés de noms de villes et employés comme noms de régions, avec ellipse de γῇ ou de χώρα[2]. Mais nous savons maintenant que l'emploi de ce substantif Μασσαλία pour désigner la région, non la ville, n'est pas conforme à la valeur première du mot.

* * *

Le cas de Μασσαλία n'aurait-il donc point d'analogue chez Étienne de Byzance? Je crois que si. Et je transcris tout de suite quelques articles qui m'ont paru de nature à le montrer :

Κάλυδνα νῆσος. Καὶ πόλις Θήβης, ἀπὸ Καλύδνου παιδὸς Οὐρανοῦ... Article difficilement utilisable. Berkelius a remarqué que Lycophron,

1. Étienne de Byzance cite d'autres ethniques en -ιος, -ία, -ιον, dont le féminin est susceptible de se confondre avec le nom de la ville correspondante. Voir, par exemple, s. v. v. Ἀμβρακία et Ἀνδανία (cf. aussi Ἐρέτρια qui ne diffère que par la quantité de l'α final et, par suite, par l'accent, du féminin de l'adjectif Ἐρέτριος). Le cas est fréquent lorsque le nom de la ville est lui-même un dérivé reconnaissable : pour Ποσειδωνία (Poestum), tiré du nom de Poseidon, Κυδωνία, du nom de la population crétoise des Κύδωνες, Étienne de Byzance indique entre autres ethniques Ποσειδώνιος, Κυδώνιος. Pour Ῥοδανουσία, dérivé du nom du Rhône, il donne Ῥοδανούσιος qu'il a peut-être forgé.

2. On trouve, par exemple, τῆς Ἐφεσίας, s. v. v. Κορησσός, Καταχεχαυμένη, Καΰστριον πεδίον — τῆς Ῥοδίας, s. v. Δαίδαλα (*sic* dans les mss., mais Ῥόδου : Aldine) — τῆς Σικυωνίας, s. v. v. Βουφία et Τίτανα — de même τῆς Ὠρωπίας dans la citation d'Aristote donnée s. v. Ὠρωπός. Il est vrai qu'on rencontre une fois Μιλησίας sans article, s. v. Τειχιόεσσα (à côté de Μιλησίας γῆς, s. v. Ἀσσησός). Les noms de régions proprement dits ou, si l'on préfère, les adjectifs mieux fixés comme tels, sont ordinairement employés sans article par Étienne de Byzance. L'article précède une fois le nom de Marseille, s. v. Στοιχάδες, νῆσοι τρεῖς πρὸς τῇ Μασσαλίᾳ : il s'agit de la ville même ; Étienne de Byzance semble confondre les petites îles situées en face de Marseille, et parfois comptées parmi les Stoechades (Pomponius Mela, II, 124 ; Agathémère, 20, *Geog. Gr. min.*, II, p. 482 ; cf. Lucain, III, 516), avec les *trois* Stoechades par excellence, qui sont nos îles d'Hyères.

v. 1209, appelle Thèbes Καλύδνου τύρσιν et Meineke se demande si, en conséquence, il ne faudrait pas lire πόλις Θήβη. Je penserais plutôt qu'il s'agit de quelque bourgade, plus ou moins improprement appelée πόλις, englobée de bonne heure dans le territoire de Thèbes.

Χαλκίς... Ἔστι καὶ β' Χαλκὶς πόλις Κορίνθου... On peut préciser que le renseignement vient de Thucydide, I, 108 : καὶ Χαλκίδα Κορινθίων πόλιν εἷλον [1]. Cette « seconde Chalcis » est située, suivant l'indication du scholiaste de Thucydide, en Acarnanie (cf. II, 83).

Τάμυνα, πόλις Ἐρετρίας. Στράβων δεκάτῃ. Καὶ πληθυντικῶς « εἰς τὰς Ταμύνας ». ... Les derniers mots reproduits sont tirés, comme l'a noté Meineke, de Démosthène, XXXVII, 16. Quant au texte de Strabon, il porte lui aussi, dans les manuscrits (sauf un qui donne Ταμύναια), la forme du féminin pluriel : X, 1, 10, ἐν δὲ τῇ Ἐρετρικῇ πόλις ἦν Ταμύναι, ἱερὰ τοῦ Ἀπόλλωνος. L'existence de Ταμύναι en tant que cité indépendante, si on veut prendre πόλις au pied de la lettre, remonte fort haut, car Hérodote traite déjà cette localité comme partie intégrante du territoire érétrien : VI, 101, οἳ δὲ Πέρσαι πλέοντες κατέσχον τὰς νέας τῆς Ἐρετρικῆς χώρης κατὰ Ταμύνας [correction assurée pour Τέμενος] καὶ Χοιρέας καὶ Αἰγίλια...

Γραῖα, πόλις Ἐρετρίας : Ὁ πολίτης Γραῖος... Étienne de Byzance identifie ici Γραῖα avec Tanagra, désignée sous le nom de Ταναγραία, dont Γραῖα proviendrait par aphérèse : ἀφαίρεσις γέγονε τῆς ἀρχῆς, ὡς δειχθήσεται ἐν τῷ Ταναγραίᾳ. En fait, les *Ethnica* ne comportent pas d'article Ταναγραία, mais un article Τάναγρα, où l'identification est reprise sans l'étymologie fantaisiste destinée à l'appuyer. Étienne de Byzance connaît, du reste, d'autres identifications de Γραῖα : τὸ νῦν τῆς Θηβαικῆς καλούμενον ἕδος (Meineke propose ⟨Ῥέας⟩ ἕδος, d'après Strabon, II, 1, 12), *s. v.* Τάναγρα, indication donnée en seconde ligne ; Oropos, ou (cf. Strabon, IX, 2, 10) une partie de son territoire, *s. v. v.* Τάναγρα et Ὠρωπός. Mais d'où Étienne de Byzance a-t-il tiré que Γραῖα avait été πόλις Ἐρετρίας? D'un fragment d'Aristote, cité *s. v.* Ὠρωπός, répond Dindorf (*s. v.* Γραῖα du *Thesaurus* d'Estienne, éd. Didot). Ce n'est admissible que si notre auteur a réellement connu ce texte sous la forme altérée que lui donnent aujourd'hui les manuscrits des *Ethnica* : ἡ δὲ Γραῖα τόπος τῆς Ὠρωπίας πρὸς τῇ θαλάσσῃ κατ' Ἐρετρίας καὶ Εὐβοίας κειμένη, au lieu de quoi Meineke lit avec vraisemblance ... κατ' Ἐρέτριαν τῆς Εὐβοίας κειμένη. Mieux vaut penser qu'Étienne de Byzance a disposé d'un témoignage plus ou moins indirect sur la période où Érétrie

1. Tel est le texte qu'Étienne de Byzance devait lire dans son exemplaire de Thucydide. Au reste, l'historien n'avait probablement écrit que Κορινθίων (conformément à l'avis de Hude). Κορινθίων πόλις est donné par les manuscrits d'une des familles et l'un des deux qui constituent l'autre. Mais πόλιν, utile en apparence, gênant en réalité, peut avoir figuré en marge de l'archétype de tous nos manuscrits et être passé dans le texte de l'archétype d'une des familles, tandis qu'il demeurait dans la marge de celui de l'autre ; d'où la divergence à l'intérieur de cette famille.

dominait à Oropos, y introduisant le dialecte qui persistera encore à la fin du ve siècle ou au commencement du ive [1].

Τύχη, πόλις Σικελίας... Ἔστι δὲ καὶ Τυχαῖον ὄρος μεταξὺ Ἐρετρίας καὶ Βοιωτίας... C'est peut-être le plus significatif des textes d'Étienne de Byzance relatifs au domaine d'Érétrie. Je ne puis indiquer aucune source, mais le renseignement doit être rapproché de celui qui concerne Γραῖα.

Pour peu nombreux que soient les articles qu'on vient de lire, ils suffisent à tirer de leur isolement ceux qui ont motivé notre enquête. Ils se rapportent à une partie du monde grec mieux connue que Marseille, ses environs ou ses dépendances, et nous pouvons confronter deux d'entre eux avec les textes de Thucydide et de Strabon qui leur ont servi de sources. Ces circonstances permettent quelques constatations utiles :

L'article Τάμυνα suffirait à montrer qu'Étienne de Byzance peut désigner comme πόλις une localité qui, strictement, n'avait pas droit à ce titre [2]. Il est vrai que, dans le cas présent, il suit l'exemple de Strabon, encore que celui-ci se soit exprimé au passé.

La valeur du second terme des expressions étudiées n'est pas immuable. Notre Chalcis était loin de Corinthe : le génitif Κορίνθου ne peut indiquer dans la pensée d'Étienne de Byzance que la subordination politique [3]. Au contraire, les génitifs Θήβης et Ἐρετρίας dans les articles Κάλυδνα et Τάμυνα doivent impliquer inclusion dans les cités de Thèbes et d'Érétrie (cf. pour le second, Strabon : ἐν τῇ Ἐρετρικῇ). Et, si le mont Τυχαῖον est dit situé μεταξὺ Ἐρετρίας καὶ Βοιωτίας, c'est qu'Érétrie n'est plus ici la ville de ce nom, mais l'ensemble du domaine qu'elle a pu posséder à cheval sur les deux rives de l'Euripe.

De toute manière, les formules employées par Étienne de Byzance s'éloignent de l'usage courant et, pour le second terme, lui appartiennent en propre.

* * *

Revenant au cas de Marseille, nous ne nous étonnerons plus de n'avoir point rencontré Μασσαλία employé comme nom de région à date ancienne. Il était possible de supposer *a priori* que l'histoire du mot fût comparable à celle d'Ἄργος ou de Μεσσήνη. La réalité est autre : ce

1. Voir Wilamowitz, *Oropos und die Graer*, *Hermes*, XXI (1886), p. 91-115. La domination d'Erétrie remonterait à une période antérieure à sa défaite dans la guerre lélantine.

2. Il y a d'autres exemples du fait. En dehors des articles que nous étudions spécialement, et outre Salamine (ἡ πρὸς τῇ Ἀττικῇ νῆσος καὶ πόλις), dont chacun savait qu'elle n'a pas toujours fait partie de la cité athénienne, nous citerons Ἀρδύνιον, πόλις ἐν Θήβης πεδίῳ, qu'Étienne de Byzance ne connaissait que par Xanthos de Lydie, l. II, et Εὐαίμων, πόλις Ὀρχομενίων, dont il a trouvé la mention dans le l. VI des *Helléniques* de Théopompe.

3. Chez Thucydide, Κορινθίων doit indiquer en même temps l'origine de cette colonie.

qu'Étienne de Byzance a pu trouver dans les textes qu'il utilisait, c'est le tableau d'un domaine acquis par Marseille.

Faut-il se le représenter comme une série de colonies ou de postes dispersés (Marseille n'en a pas manqué), ou comme formant un ensemble territorial continu autour de la ville? Pour en juger, il serait précieux de savoir comment cette notion de domaine marseillais s'est tout d'abord exprimée. Deux possibilités sont à envisager :

De même qu' 'Ερέτρια, chez Étienne de Byzance, transpose Ἐρετρική, dont use Strabon, Μασσαλία peut répondre à un terme tel que Μασσαλιῶτις ou Μασσαλιωτική. Il ne convenait pas de s'attacher trop étroitement dès le début des recherches à la seule interprétation logique de la formule ἐν Μασσαλίᾳ ; car elle pouvait résulter d'une confusion chez Étienne de Byzance. La comparaison des articles relatifs à Érétrie est de nature à lever tout scrupule. Il est assuré que Ῥοδανουσία et Τροιζήν étaient incluses dans un territoire attenant à Marseille, assez étendu, puisqu'il touchait évidemment au Rhône [1], et tout entier soumis à sa domination ou à son influence politique (car un domaine continu ne possède pas nécessairement un statut uniforme dans toutes ses parties).

De même qu'Étienne de Byzance remplace par Κορίνθου le Κορινθίων de Thucydide, il a pu écrire Μασσαλίας là où il lisait Μασσαλιωτῶν. Et, précisément, il est suggestif, sinon démonstratif, que le tour apparaisse dans un article à rapprocher de ceux que nous avons vu :

Σηκοανός, ποταμὸς Μασσαλιωτῶν. 'Αφ' οὗ τὸ ἐθνικὸν Σηκοανοί, ὡς 'Αρτεμίδωρος ἐν πρώτῃ. Je me range à l'avis de ceux qui, contrairement à Meineke, préfèrent la leçon ποταμός de l'Aldine, certainement empruntée à un manuscrit disparu, à celle des mss. *R* et *V* (πόλις). La confusion de ποταμός et de πόλις a dû être facile (en raison d'abréviations) : *s. v.* Ἄβαι, πόλις Φωκική, on lit inversement dans *R* et *V* : ἔστι δὲ ὁ ποταμός, mais dans l'Aldine : ἔστι δὲ καὶ πόλις. Pour notre article Σηκοανός, la présence d'un ethnique paraît recommander à première vue la leçon πόλις. Mais, en fait, Étienne de Byzance donne lui-même l' « ethnique » d'une rivière, *s. v.* 'Αρίσβη, πόλις τῆς Τρῳάδος... Il écrit, parlant toujours de la ville, Τὸ ἐθνικὸν 'Αρισβαῖος καὶ 'Αρισβαία, mais il ajoute : Ἔστι καὶ ποταμὸς Θρᾳκῶν Ἄρισβος. Τὸ ἐθνικὸν Ἀρισβαιεύς (Meineke songeait à corriger le passage pour faire de 'Αρισβαιεύς une forme de l'ethnique de la ville) [2]. Ajoutons, enfin, que, si Σηκοανός désigne un fleuve [3], l'identité de son nom avec l'ethnique en question est tout à fait comparable à celle du fleuve Σίκανος d'Espagne et des Σικανοί (Thucydide, VI, 2), du fleuve Ἴβηρ (l'Èbre) et des Ἴβηρες.

1. C'est le nom de Ῥοδανουσία qui le prouve. A ce point de vue, une localisation exacte est secondaire.

2. Remarquer qu'Hérodote, IX, 15, emploie l'adjectif dérivé Ἀσώπιος pour « riverain de l'Asôpos ».

3. L'Arc? La Touloubre? Cf. Clerc, *La bataille d'Aix*, p. 208-209 ; *Massalia*, II, p. 380.

J'admets donc que les Σηκοανοί sont les riverains du fleuve Σηκοανός. Et, de même que le ποταμὸς Θρακῶν Ἄρισβος est une rivière de Thrace, le Σηκοανός, ποταμὸς Μασσαλιωτῶν fait partie de ce domaine marseillais qui comprenait Τροιζήν et Ῥοδανουσία.

On voudrait qu'il fût possible de compléter, à l'aide des autres articles d'Étienne de Byzance, le peu de connaissance que nous en avons. J'avoue que l'entreprise me paraît hasardeuse. Appliquée à une localité, l'expression Μασσαλίας, si on la suppose substituée à Μασσαλιωτῶν, ne comporte pas d'interprétation topographique nécessaire. Je ne saurais décidément écarter, en bonne méthode, la possibilité qu' Ἀλωνίς ait été une possession marseillaise de la côte ibérique. Toutes les πόλεις « de Marseille » ne doivent pas être attribuées sans une certaine réserve à sa région. Inversement, il y aurait bien quelque imprudence à limiter la zone où sa puissance s'est exercée à l'aide des omissions que comporte notre liste de ses πόλεις. Sans doute, si Ταυρόεις et Nice sont simplement données comme « colonies des Marseillais », ce pourrait être parce que ces villes, à l'est de Marseille, sont demeurées des sortes d'enclaves en pays barbare. Mais le fait que Μαστραμέλη est définie πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτικῆς n'empêche pas que la domination marseillaise ne se soit étendue au delà, et il doit s'expliquer par l'origine particulière de cet article[1]. On voit assez bien pourtant que le territoire massaliote a atteint la Durance, tout comme le Rhône, et a même comporté deux têtes de pont de l'autre côté de cette rivière : Avignon et Cavaillon.

* * *

Étienne de Byzance est donc le lointain héritier d'une tradition qui reconnaissait le domaine marseillais comme une entité distincte de géographie politique. Mais pouvons-nous savoir à qui rapporter ses informations?

Il fournit des références pour les articles Ἀζανία (Philon de Byblos), Ἀλωνίς (Artémidore d'Éphèse), Καβελλιών (id.), Σηκοανός (id., peut-être seulement pour l'emploi de l'ethnique Σηκοανός). L'article Αὐενιών, parallèle par sa rédaction à l'article Καβελλιών, doit également dépendre d'Artémidore. Remarquons que, dans l'article Τροιζήν, tel que nous le rétablissons, aucune autorité n'est invoquée pour la Trézène marseillaise (mais seulement Charax pour la Trézénide d'Italie).

Philon fut contemporain de Néron, selon Suidas, et vivait encore sous Hadrien. Lorsqu'il parle d'une Azanie marseillaise, il ne décrit certaine-

1. L'indication est donnée comme provenant d'Artémidore, ἐν τῇ ἐπιτομῇ τῶν ἕνδεκα. Il peut donc s'agir, en réalité, d'une addition de Marcianus. Cf. *Epitome peripli Menip.*, 4, dans *Geog. Gr. min.*, II, p. 567, Ἐγὼ τοίνυν... ἐπιτομὴν τῶν ἕνδεκα βιβλίων τοῦ μνημονευθέντος (= Artémidore) ἐποιησάμην προσθεὶς καὶ ἐξ ἑτέρων παλαιῶν τὰ ἐλλείποντα.

ment pas ce qui existait de son temps. Au point de vue de la recherche des sources originales, c'est comme si l'indication était donnée sans référence. Le seul ouvrage de première main, ou pouvant contenir des renseignements de première main, qu'Étienne de Byzance ait certainement utilisé pour les articles relatifs aux πόλεις « de Marseille » est celui d'Artémidore. Il est possible que les articles sans références remontent en partie à d'autres sources ; je ne le crois pourtant pas très vraisemblable, et il n'y a rien à tirer des conjectures qu'on pourrait faire dans cet ordre d'idées. C'est déjà quelque chose de savoir qu'Artémidore a traité d'un domaine de Marseille, dont l'image, presque effacée, nous est transmise par Étienne de Byzance.

Mais, sur la date à laquelle ce domaine a pu vivre et se développer, quelque précision serait indispensable, et nous aurions d'abord besoin de connaître avec certitude celles de la carrière d'Artémidore. Or, nous ne possédons à ce sujet qu'un seul témoignage explicite : l'abréviateur et adaptateur Marcianus d'Héraclée (*Epitome peripli Menippei*, 3, dans *Geog. Gr. min.*, II, p. 566) indique qu'il a vécu vers la 169e olympiade, soit 104-100 (κατὰ τὴν ἑκατοστὴν ἑξηκοστὴν ἐννάτην ὀλυμπιάδα γεγονώς).

Comment faire état de ce renseignement sans en avoir tenté quelque vérification? Efforçons-nous donc de raisonner sur ce que nous savons de l'œuvre même d'Artémidore pour définir les limites entre lesquelles doit se placer sa composition.

Strabon remarque, X, 3, 5, qu'Artémidore rectifie souvent les indications géographiques de Polybe, et il signale ailleurs, VIII, 8, 5, un cas de ce genre : la distance du cap Malée au Danube avait été fixée par Polybe à 10,000 stades environ, mais ce chiffre est ramené par Artémidore à 6,500[1].

Les expressions de Strabon n'attestent pas de simples divergences entre Polybe et Artémidore, celui-ci étant considéré comme plus récent et mieux informé. Elles semblent impliquer qu'Artémidore a souligné les points sur lesquels il se trouvait en désaccord avec Polybe. Or, si cet historien a dû publier lui-même les premiers livres (I à V) de son ouvrage, les autres n'ont probablement vu le jour qu'après sa mort (vers 125)[2]. Le passage relatif à la distance du Danube au cap Malée ne se retrouvant pas dans les livres I à V[3], la date de 125 constitue un *terminus post quem* pour sa publication, et à plus forte raison pour la réplique d'Artémidore.

Inversement, Strabon, III, 1, 5, cite une affirmation d'Artémidore

1. Πολυβίου δ'εἰρηκότος τὸ ἀπὸ Μαλεῶν ἐπὶ τὰς ἄρκτους μέχρι τοῦ Ἴστρου διάστημα περὶ μυρίους σταδίους, εὐθύνει τοῦτο Ἀρτεμίδωρος οὐκ ἀτόπως... κατ' ἐκεῖνον γὰρ συμβαίνει εἶναι ἑξακισχιλίων πεντακοσίων.

2. Voir Svoboda, *Philologus*, 1913, p. 465-483, et Holleaux, *R. É. G.*, 1923, p. 480-498 (= *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, I, p. 445 et suiv.).

3. On a songé au livre XXXIV où se trouvaient systématiquement réunies, semble-t-il, diverses indications géographiques.

réfutée par Poseidonios. On ne peut tirer de ce fait qu'un *terminus ante quem* assez vague. Heureusement, un autre passage de Strabon, IV, 1, 8, nous est de plus de secours. « Au sujet des embouchures du Rhône, écrit-il, Polybe fait reproche à Timée, disant qu'il n'y en a pas cinq, mais deux ; Artémidore, de son côté, lui en attribue trois. Plus tard (ὕστερον), Marius, voyant qu'elles disparaissaient en raison des atterrissements, ce qui rendait l'accès du fleuve difficile, établit un nouveau passage en creusant un canal... » Le travail fut exécuté entre 104 et 102, au moment où l'on attendait l'arrivée des Teutons en Provence. Il est clair que, pour Strabon, les renseignements d'Artémidore sont antérieurs à cette époque. On pourrait supposer, sans doute, qu'Artémidore a omis de parler des *fossae Marianae* et que c'est d'après son silence sur ce point que Strabon a, pour la circonstance, daté son œuvre. Mais cette négligence d'Artémidore surprendrait, non moins qu'une erreur grossière de Strabon sur la date d'un ouvrage qu'il a largement utilisé.

Nous aboutissons aux résultats suivants : Artémidore a écrit après 125 ; les renseignements qu'il utilise sont antérieurs à 102 (pour prendre la date la plus tardive possible de l'achèvement des *fossae Marianae*). Les chiffres obtenus ne sortent pas du cadre de ce que l'on pouvait attendre en admettant l'indication de Marcianus. En ce sens, ils la confirment. Et ils permettent même une hypothèse qui en précise la valeur.

La cité d'Éphèse chargea un jour Artémidore d'une ambassade à Rome, pour demander le rétablissement d'une exemption d'impôt foncier reconnue lors de la formation de la province d'Asie (129), mais dont les publicains avaient cessé de tenir compte (Strabon, XIV, 1, 26). Il n'y a guère de chances que cela se soit produit peu après la décision qui l'accordait. D'autre part, Artémidore ayant fait lui-même dans son ouvrage le récit de cette ambassade, et avec quelque détail, j'imagine, Marcianus devait avoir le moyen de la dater aisément. Elle pouvait, enfin, passer pour marquer le point culminant de la carrière d'Artémidore, son ἀκμή. Pour toutes ces raisons, je me demande si ce n'est pas à cet épisode que s'applique, en fait, la date de 104-100. La composition, ou l'achèvement des γεωγραφούμενα, se situerait un peu plus tard, tandis que les voyages d'information d'Artémidore peuvent remonter à quelques années plus haut.

A se représenter d'une certaine manière la politique de Rome dans le midi de la Gaule, l'existence d'un domaine marseillais vers la fin du IIe siècle semble ne soulever aucune difficulté. On rappellera que Q. Opimius, en 154, avait remis à Marseille le territoire conquis sur les Déciates et les Oxybiens[1], et que Sextius Calvinus, à son tour, lui attribua le littoral salyen, à l'est de la ville[2]. C'est encore ainsi, dira-t-on, que

1. Polybe, XXXIII, 8, 12.
2. Strabon, IV, 1, 5. Il ne s'agissait, au vrai, que d'une bande fort étroite.

Marius, après sa victoire de 102, donne à ses alliés le canal qu'il vient de faire creuser entre la mer et le Rhône[1]. Et, plus tard, Pompée, César même, avant la rupture, ne se montreront pas moins généreux à leur égard[2].

Les textes qui nous parlent de ces libéralités romaines envers Marseille donnent presque l'impression qu'elle a dû son domaine au seul appui de sa puissante alliée[3]. En fait, il y a bien ici de quoi nous mettre en défiance.

On comprend que Rome, après avoir établi son pouvoir sur la région provençale, ait prétendu respecter des droits territoriaux acquis par Marseille, qu'elle ait même affecté d'y ajouter. Mais croit-on qu'elle aurait d'elle-même partagé sa conquête, à seule fin de ne pas avoir les mains libres dans l'administration de la nouvelle province? Un domaine marseillais après 125 ne s'explique que pour autant qu'il succède à un domaine antérieur.

Au reste, je ne pense pas que les Romains aient pu se croire obligés de restituer à Marseille tout ce qu'elle avait possédé en pays gaulois et peut-être perdu pièce à pièce plusieurs années avant l'appel qu'elle leur adressa. Aucun texte n'indique, et il n'est certes pas vraisemblable, que les πόλεις Μασσαλίας d'Avignon et de Cavaillon soient jamais revenues à Marseille. La romanisation de ces villes, comme celle de la Province en général, paraît s'opérer rapidement[4].

Il est donc permis de supposer que, si Artémidore a vraiment voulu décrire la réalité contemporaine[5], il l'a interprétée à travers les regrets des Marseillais ou les prétentions auxquelles ils demeuraient attachés en dépit de la marche des événements. Qui sait même s'il n'avait pas expressément rapporté à un passé encore proche une partie tout au moins des indications qu'il donnait à ses lecteurs?

Mais je ne veux pas poursuivre. L'objet propre de ce travail était de montrer, par l'examen de textes non encore systématiquement étudiés,

1. Strabon, IV, 1, 8.

2. César, *De bello civili*, I, 35, texte d'ailleurs énigmatique sur lequel nous n'avons pas ici à prendre parti. Voir les notes des éditions Nipperdey et P. Fabre (Les Belles-Lettres, 1936).

3. Strabon, IV, 1, 8, laisse entendre que les Marseillais ont attendu jusqu'à la donation des *fossae Marianae* pour occuper sérieusement la région qu'elles traversaient, ainsi que la Camargue.

4. Aux monnaies à légendes grecques ΑΟΥΕ et ΚΑΒΕ, qu'on peut dater de la fin du IIe siècle, sans que les indices matériels permettent, je crois, de préciser si elles sont antérieures ou postérieures à 125 (cf. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 439 et 440, et H. Rolland, *Monnaie gallo-grecque inédite*, *Courrier numismatique*, 1931), succèdent de bonne heure les monnaies à légendes latines.

5. Il ne pouvait guère manquer d'informations à ce sujet. Sans doute, nous ignorons s'il a séjourné à Marseille, mais, selon Marcianus, il avait parcouru la plupart des côtes méditerranéennes : τὸ... πλεῖστον μέρος τῆς ἐντὸς καὶ καθ' ἡμᾶς τυγχανούσης θαλάττης ἐκπεριπλεύσας (*Epit. peripli Menip.*, 3). Strabon atteste son passage en Espagne. Il est probable qu'il avait, au moins, fait escale à Marseille ou rencontré ailleurs des gens capables de le renseigner.

que Marseille ne s'est pas toujours bornée à entretenir avec les indigènes des relations de commerce et à exercer sur eux une action civilisatrice, mais qu'elle les a bel et bien soumis à son pouvoir. L'archéologie engageait déjà à voir les choses sous cet angle : telle remarque relative à la numismatique de Glanum ne comporterait guère d'explication dans l'hypothèse de l'indépendance de ce petit centre par rapport à Marseille[1]. S'appuyant sur des résultats concordants obtenus par une toute autre méthode, on pourra désormais être plus affirmatif.

L'essentiel reste à faire, reconstituer l'histoire du domaine marseillais : comment a-t-il pu se former? Quels furent les rapports réels, sur chaque point et à chaque période, entre les indigènes plus ou moins hellénisés et la cité grecque? Les dommages subis du fait des Salyens étaient-ils irrémédiables? Dans quelle mesure les Romains ont-ils voulu, après 125, rétablir la situation antérieure (question sur laquelle j'ai dû émettre un avis, sans pouvoir préciser, mais qui naturellement demeure ouverte)?

Personne, à l'heure actuelle, ne saurait donner à chacun de ces problèmes une solution assurée. Encore faut-il bien les poser et recueillir les moindres indices susceptibles d'orienter la recherche, tâche patiente et délicate qui revient de droit aux archéologues. Peut-on espérer que la découverte de nouveaux documents épigraphiques ou littéraires nous éclairera un jour davantage?

J. BRUNEL.

P.-S. — Au moment de publier cet article, je voudrais attirer l'attention sur deux textes, connus depuis longtemps, qui paraissent témoigner en faveur de l'existence ancienne d'un domaine de Marseille. Strabon écrit, IV, 2, 3 : « Les Arvernes étendirent leur empire [avant la défaite que leur infligea Domitius] jusqu'à Narbonne et aux *frontières de la Massaliotide* », καὶ τῶν ὅρων τῆς Μασσαλιώτιδος. Et le Pseudo-Aristote, περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, 89, connaît un « pays des Marseillais, au voisinage de la Ligurie » : Ἐν τῇ τῶν Μασσαλιωτῶν χώρᾳ περὶ τὴν Λιγυστικήν φασιν εἶναι τινὰ λίμνην... Cet étang, quel qu'il soit, ne peut s'être trouvé qu'à l'ouest de Marseille, bien au delà des environs immédiats de la ville.

1. Voir, en dernier lieu, H. Rolland, *La drachme de Glanon*, p. 10 et suiv.

CHRONIQUE DE TOPONYMIE

XLI

CHRONIQUE DE TOPONYMIE ET D'ANTHROPONYMIE

Albert Dauzat : *Les noms de famille de France (Traité d'anthroponymie française)*. Paris, Payot, 1945 (454 pages in-8°).

Le livre de M. Albert Dauzat est bien, comme son sous-titre l'indique, un traité d'anthroponymie française. Qu'on ne s'étonne pas de nous voir rendre compte dans la chronique de toponymie d'un ouvrage de ce genre, les deux sciences sont étroitement apparentées et nous le constaterons plusieurs fois.

Avec la sûreté d'information et la clarté de l'exposition qui caractérisent les ouvrages de M. Dauzat, ce traité est une somme des connaissances actuelles en matière d'anthroponymie. Il ne faut pas le confondre avec l'ouvrage similaire que M. Dauzat a publié chez Delagrave en 1924 et qui « encadrait l'anthroponymie française dans un aperçu comparatif portant historiquement sur l'antiquité et le haut moyen âge, géographiquement sur les nations et les peuples qui nous entourent » (p. 7). Celui-ci, au contraire, se borne aux noms de famille français, mais apporte à la fois une documentation beaucoup plus abondante et une méthode beaucoup plus sûre.

Les études anthroponymiques sont d'un intérêt passionnant, non seulement pour les spécialistes, mais même pour les gens lettrés qui sont toujours curieux de savoir ce que leur nom signifie, car un nom de personne a — ou plutôt a eu — toujours un certain sens. Et à ce propos M. Dauzat rectifie certaines notions fort répandues : en parlant des noms germaniques, il remarque que le nom moderne ne signifie plus rien, puisque, dès l'époque où le francique cessa d'être parlé, ces noms, un peu prétentieux comme Bernard (*Bern-hard* = fort comme l'ours), n'étaient plus que des étiquettes ; d'autre part, un *Lebrun* d'aujourd'hui peut parfaitement être blond : c'est l'ancêtre lointain qui reçut ce sobriquet qui avait les cheveux bruns. Enfin, on croit généralement que les *Yvon* sont d'origine bretonne, parce que ce prénom est aujourd'hui très en vogue en Bretagne : *Yvon*, cas-régime de *Yve(s)*, est un mot germanique.

M. Dauzat s'est efforcé, en tenant compte des derniers travaux parus, comme les *Actes et Mémoires* du premier Congrès de Toponymie et d'Anthroponymie, les études de Michaelsson sur les Rôles de taille pari-

siens de 1292 à 1313, de Carrez sur les noms bourguignons, de Hildburg Weber sur les Comptes consulaires de Rodez du xive siècle, d'Ake Bergh sur le Polyptique de Wadalde, de rechercher l'origine des noms de famille au point de vue historique et linguistique. Historiquement, ces noms se sont fixés du xiie au xive siècle selon les régions et leur catégorisation ; linguistiquement, ils représentent des noms de baptême, des noms d'origine, des noms de métier, des sobriquets. Il étudie ensuite les différents problèmes que posent la transcription de ces noms, leur localisation et leurs migrations, et, chemin faisant, M. Dauzat nous donne un aperçu de l'aspect juridique que peuvent prendre ces problèmes.

Le mérite primordial de cet ouvrage, c'est de poser d'une façon rigoureuse la méthode de la recherche anthroponymique. M. Dauzat y a consacré tout un chapitre et y est revenu plusieurs fois au cours du livre. Comme en toponymie, la base de ces études est la recherche des formes anciennes du nom et sa localisation, ce qui nous permet d'éviter la confusion des homonymes : *Anger(s)* en Normandie provient vraisemblablement d'un nom de baptême germanique *Ansgari*, ailleurs c'est un nom d'origine tiré de la ville d'Angers.

Dès lors, comment localiser un nom de famille? La question est rendue complexe par le fait qu'un anthroponyme voyage très facilement et risque de se déformer en passant d'un dialecte à un autre : aussi faut-il faire intervenir la phonétique (*Fabre* au sud et *Fèvre* au nord représentent tous les deux le latin *faber*), la morphologie (l'agglutination de l'article devant un nom de métier [type *Lefèvre*] caractérise essentiellement le nord de la France), l'étude des suffixes (*-eau* se retrouve surtout dans l'ouest) et des radicaux eux-mêmes qui peuvent appartenir à des dialectes déterminés. L'anthroponymiste doit donc, comme le toponymiste, avoir une connaissance approfondie de la phonétique régionale, et de même qu'on a affirmé d'un toponyme qu'il était un mot comme les autres, évoluant comme eux, de même M. Dauzat est dans le vrai en écrivant (p. 259) : « Tout nom de famille est constitué et a évolué suivant la phonétique du pays où il s'est formé. » C'est la phonétique qui nous prouve que *Cloud* ($<$ Hlod-wald) date d'avant le viiie siècle, puisqu'il garde trace du groupe initial *HL-*, tandis que *Louis* ($<$ Hlodo-wig), avec la chute du *-d-* intervocalique, est bien postérieur, et *Clovis* une reprise tardive au latin ecclésiastique.

L'anthroponymiste étant phonéticien et dialectologue, fallait-il étudier séparément les domaines d'oïl et d'oc? M. Dauzat ne l'a pas fait et il a eu raison, car l'évolution des noms de famille a été la même dans toute la France, si elle n'a pas eu lieu partout en même temps. M. Ake Bergh a montré que, si le Midi a résisté plus longtemps à la pénétration des noms francs, il l'a cependant subie comme le Nord. Il est vrai que le Midi a été moins étudié que le Nord, l'Est ou la Suisse romande, et on pourrait parfois apporter quelques précisions à l'ouvrage de M. Dauzat,

surtout à propos des noms germaniques. Ainsi *Bicard* (p. 72) a son correspondant méridional dans *Bigard*, nom d'un quartier rural d'Arles, *Fauque* (p. 76) dans *Falque* ; aux dérivés de *gisil-* « flèche » (p. 78), on peut ajouter *Gillibert*, qui ne paraît pas être une variante de Gilbert ; ces deux derniers noms sont représentés à Marseille. *Laugier*, méridional, ne doit pas résulter d'une agglutination de l'article (l'Augier), mais remonter à *Leud-gari* = Léger : en effet, la fête patronale de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) est placée sous le vocable de *San Laugiè*, *Leodegarius* dans les anciens textes, traduit par *Saint-Léger* (l'attraction de *léger* a agi dans les deux langues, car *léger* se dit *laugiè* en pr. mod.). *Bonafous*, que M. Dauzat interprète comme une altération de *Bon-Anfos*, peut représenter un *bona fous* (< *fauces*) « bonne source », équivalent de *Bonnefont* < *bona fonte*, et parallèle à *Bonafé* < *bona fide* (fr. *Bonnefoy*). De même, *Aladerne*, où M. Dauzat voit une agglutination de la préposition *à*, doit représenter le nom de plante *alaternus* « wegehorn » (*R. E. W.*, 312), comme M. Dauzat l'admet pour *Daladier* (p. 150). Il y a là quelques études à faire (p. 139).

Outre ces questions de méthode, M. Dauzat met en valeur différents problèmes de catégorisation. Commentant et discutant les travaux de Michaelsson, il montre l'intérêt de la question des hypocoristiques : que l'altération du nom de personne atteigne la fin du mot (suffixes, abréviations, substitution de finales) ou le commencement (aphérèse, redoublement), ces noms datent pour la plupart du XIVe-XVe siècle. Pour les noms nobles, l'opinion courante les croit caractérisés par la particule *de* : il n'en est rien : celle-ci n'indiquait primitivement que l'origine, c'est seulement au XVIIe siècle qu'elle est devenue signe de noblesse, et, après avoir rappelé les railleries de Molière (M. de l'Isle...) et de Racine (M. de Petitjean), M. Dauzat conclut justement qu'il n'y a aucune différence d'aspect entre un nom noble et un nom roturier.

La plupart des noms de métier exercés au moyen âge ont laissé une trace dans les noms modernes ; M. Dauzat pense que ceux qu'on ne retrouve pas devaient avoir un sobriquet populaire ; il constate, en outre, que cette catégorie n'offre pas de matronymes, bien que certains métiers fussent déjà à cette époque exercés par des femmes (*chambrière*, *fileresse*, *laitière*...). On peut peut-être chercher à ce phénomène une raison sociale : le nom du métier exercé par le père était seul pris en considération, ce qui est rendu vraisemblable par le rôle effacé que joue la femme au moyen âge, et il y avait sans doute peu de cas où la mère était seule à exercer un métier, par veuvage ou pour toute autre raison.

Et ceci nous amène à signaler avec quelle précision M. Dauzat a examiné le problème de l'appellation des enfants trouvés ou naturels, dont le nom rappelait toujours autrefois l'origine (*Trouvé*, *Champi*, *Avril*...) et pouvait parfois paraître étrange (*Zède*, *TXL* prononcé *Texel*) au point que la législation moderne a limité les fantaisies de l'officier de l'état

civil, et des enfants adoptés qui prennent aujourd'hui tout simplement le nom de l'adoptant. On trouvera également la jurisprudence des changements de noms qui limite justement l'arbitraire de l'individu en cette matière.

Parallèlement à ces problèmes strictement juridiques, M. Dauzat pose celui de la francisation des noms étrangers, qui, avec la fréquence des naturalisations, prend un caractère d'actualité. Jusqu'au XIX[e] siècle, l'adaptation était de règle (*Richetti* était devenu *Riquet*) ; depuis, par scrupule orthographique et malgré les difficultés de tous ordres que cette pratique entraîne, on transcrit les noms étrangers dans leur orthographe indigène ; tous les efforts déployés en sens contraire ont été vains, si bien qu'un jour un Français dont le patronyme aura une consonance étrangère peut voir par là même son patriotisme suspecté.

Voici, enfin, quelques points de détail que M. Dauzat met particulièrement en lumière. Le snobisme a joué un grand rôle dans la substitution des noms germaniques aux noms gallo-romains, mais il est difficile de distinguer les noms wisigots et burgondes des noms francs, et nous pouvons faire également cette constatation en toponymie.

D'autre part, la proportion de ces noms francs a varié suivant les époques et les régions : sud-est à part, où la tradition romaine était plus forte, cette proportion, qui était de moins du quart au V[e] siècle, a atteint la presque totalité au IX[e] siècle pour diminuer dès le XI[e] siècle devant l'invasion des noms de saints. Constatation intéressante, et qui illustre les rapports de l'histoire, de la mode et de l'anthroponymie : le prestige de Charlemagne est à l'origine de la recrudescence des noms francs, le rôle progressivement joué par l'Église au moyen âge explique leur recul.

L'usage des noms de saints a été, lui aussi, soumis à l'action de la mode, qui s'est exercée cette fois dans le cadre de la région. En effet, de la liste des noms de baptême que donne M. Dauzat il ressort, sans que ce soit toujours assez fortement marqué, que, si certains noms comme *Jean*, *Martin*, se retrouvent partout, beaucoup d'autres sont nettement localisés : *Cassien* et *Honorat* appartiennent au sud-est (abbaye de Saint-Victor, îles de Lérins), *Aredius* (> *Yrieix*) au Limousin, *Benignus* à la Bourgogne, *Maclou* et *Malo* au nord-ouest. Ici encore l'anthroponymie est étroitement liée à la toponymie.

Quand nous aurons dit que tout un chapitre est consacré aux noms allogènes (corses, alsaciens, flamands,...), que différentes listes de noms de famille de dates et d'époques diverses, des cartes des représentants dialectaux de *faber*, *podium*, *Wil-helm* et un index de près de dix mille mots terminent ce magistral ouvrage, on se représentera les services qu'il est appelé à rendre aux futurs anthroponymistes dont il deviendra le manuel indispensable.

C. ROSTAING.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Fortifications romaines en Belgique. — La Belgique était encore sous le joug de l'ennemi que déjà ses savants préparaient les tâches de l'archéologie pour le jour de la liberté future. Ainsi fut patiemment composé l'important volume de M. J. Vannérus : *Le Limes et les fortifications gallo-romaines en Belgique, Enquête toponymique, Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, Classe des lettres, Collection in-4°, 2e série, t. XI, fasc. 2, Bruxelles, Palais des Académies, 1943 ; 318 p., 1 carte. L'ouvrage est intéressant par sa méthode aussi bien que par ses conclusions. Comme l'indique le sous-titre, c'est avant tout une enquête toponymique. Parmi les nombreux noms de lieux qui paraissent indiquer des fortifications romaines, il s'agit de distinguer ceux qui ont réellement cette signification, tâche particulièrement délicate en un pays de frontière linguistique. On sait que M. Vannérus est le spécialiste de cette toponymie hybride. Il montre, par exemple, que le nom de *Lowaige*, où l'on croyait retrouver le souvenir des *Laeti Lagenses* de la *Notitia*, doit simplement se décomposer : *lo*, l'article roman, et *vaige*, transcription romane du germanique *weeg*, chemin. La toponymie ainsi dépouillée est mise en relation avec le terrain. Le lieu convient-il à une fortification? Dans quel rapport se trouve-t-il avec les fortifications voisines probables? M. Vannérus parvient ainsi à déterminer un programme de fouilles ; il s'agit d'une exploration systématique de la frontière romaine de Belgique au IVe siècle. La tâche a son intérêt archéologique et aussi linguistique, car cette frontière semble coïncider à peu près avec la limite des langues romane et germanique en Belgique. Heureux les archéologues qui trouvent un guide aussi averti et sagace pour diriger leurs recherches. Le livre abonde en belles trouvailles.

Le Limes belge en Hainaut. — M. A. Arnould, *La place du Hainaut dans le projet d'exploration systématique du Limes belge*. Extr. de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXIII, 1944, p. 268-281, 1 carte. Les voies romaines Maestricht-Bavai et Bavai-Cassel dessinent, avec la limite des langues germano-romanes, un triangle dont le sommet, au sud, est à Bavai. Avec son rayonnement de routes, Bavai apparaît comme « la plaque tournante » de toute la région. La défense de Bavai devait être assurée par celle des routes qui, du nord et de l'est, y conduisent. C'est précisément le long de ces routes que se rencontrent les noms de lieux, *Castre*, *Câtillon*, qui font supposer l'existence d'un fort

romain. Il y en a deux lignes, l'une au nord qui coïncide à peu près avec la frontière linguistique, l'autre au sud, le long de la coupure que marque la vallée de la Haine. « Ne serait-il pas opportun, demande M. Arnould, en un terroir comme le Hainaut, d'entreprendre l'étude archéologique d'ensemble qui n'a encore été qu'esquissée? »

Constructions anciennes et modernes en pierre sèche. — M. Louis, S. Gagnière, P. de Brun, *Les « Boris » de Gordes (Vaucluse)*, dans *Bull. Soc. languedocienne de géographie*, XV, fasc. 2, juillet-décembre 1944, p. 151-158 : des indications chronologiques assez précises avec trois bonnes planches.

Survivance du gaulois. — Un de mes correspondants, M. René Le Roux, Saint-Halory par Pordic (Côtes-du-Nord), me signale un fait qui me semble intéressant. « A 9 km. ½ au N.-N.-O. de Ternay (Loir-et-Cher), là où se trouvent Grand-Fins et Petit-Fins, dominant la vallée de la Braye, affluent de droite du Loir, est situé le bourg de Bonneveau, primitivement *Matval* (Rigollot et Saint-Martin, *Vendôme et les bords du Loir*, Vendôme, 1882, p. 41), villa royale sous les Mérovingiens ; on y battit monnaie jusqu'à la fin du vi^e^ siècle. Les pièces portaient le nom de *Maduval(lis)*. De ce que, postérieurement au vi^e^ siècle, ce nom a été traduit en *Bonneveau*, il semble légitime de conclure qu'on avait conservé dans cette région le souvenir d'un nom gaulois signifiant *bon*. » — Sur ce mot *matu*, je renverrai à la communication de J. Vendryes, *Teutomatos*, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1939, p. 466-480.

Le plan des villes romaines. — Il faut voir, dans le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France*, 1942, p. 196-212, la communication de M. G. Matherat sur le plan d'*Augustomagus* (Senlis) : rues orientées se coupant à angle droit, emplacement des temples et autres édifices. Ce n'est évidemment qu'un schéma, mais un schéma fourni par des points dûment constatés et des faits diligemment observés. Cette analyse du plan antique de Senlis peut servir de modèle pour l'étude de bien d'autres villes gallo-romaines.

Celtes et Ibères en Aquitaine. — Dans quelle mesure la diffusion d'un objet, arme ou autre, peut-elle servir de critère de l'extension d'une population? Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 3e s., t. V (1944?), p. 53-66, Mlle Gabrielle Fabre étudie *Les poignards à antennes de l'âge du Fer trouvés dans le Sud-Ouest de la France.* Ils appartiennent à la civilisation dite post-hallstattienne qui, de la Castille à la Garonne et au Languedoc méditerranéen, s'étend du vi^e^ au iiie siècle avant notre ère. L'arme est d'origine celtique. Mais il en est plusieurs types qui se classent chronologiquement et dont l'extension n'est pas la même. L'Aquitaine ne livre que ceux de la seconde catégorie, datée des ve et vi^e^ siècles. En Languedoc, les poignards de ce type sont accompagnés d'une céramique peinte de caractère ibérique ; il

n'en est pas de même en Aquitaine. Et cependant peut-on nier l'influence ibérique en Aquitaine? Noms de villes, noms d'hommes et noms de dieux en portent assez évidemment la trace. Ils s'y mêlent à des noms d'origine celtique. Mais les poignards d'Aquitaine ne sont pas ceux du IIIe siècle ; ce ne sont pas ceux des Volques de La Tène II ; ils restent post-hallstattiens. Le celtisme est donc plus ancien en Aquitaine qu'en Languedoc, mais il y est plus récent qu'en Espagne. Y aurait-il donc pénétré par une sorte de choc en retour, venant d'Espagne et déjà teinté d'ibère? L'archéologie apporte ainsi des indications, mais des indications incomplètes et qui ne sont pas une solution.

Statue gauloise de Pauvrelay, comm. de Paulmy (Indre-et-Loire), présentée à la Société préhistorique de France par le baron H. Auvray (*Bulletin* S. P. F., nos 1-3, 1945, figure, p. 19). Très fruste, le personnage, qui semble chauve et a les yeux clos, porte un volumineux torques ; de ses deux mains (la droite a six doigts), il serre un poignard contre le bas de sa poitrine ; il semble porter moustache.

Aux Fontaines-Salées (cf. *Revue*, 1936, p. 342 ; 1939, p. 142 ; 1944, p. 168). — Robert Dauvergne, *Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines-Salées* (comm. de Saint-Père-sous-Vézelay et de Foissy, Yonne), in-8o, 130 p., 7 plans, 7 planches, Paris, 1944. — Je transcris le début de la note 1 qui aurait pu servir d'introduction : « Les premières recherches aux Fontaines-Salées furent entreprises en 1934 par M. René Louis (cf. *Rev. Arch.*, 1938, 1, p. 233-318)... Les fouilles furent continuées jusqu'à la guerre par MM. René Louis, Robert Moutard, architecte, et moi-même (R. Dauvergne). M. R. Louis, qui s'occupe toujours activement des Fontaines-Salées (cf. *Gallia*, 1, p. 15-42 ; 2, p. 27-70), étant retenu par ailleurs, j'ai dirigé les campagnes de 1942 et 1943 avec l'abbé Lacroix, professeur à l'école Saint-Jacques à Joigny. On en trouvera ci-dessous le compte-rendu. »

Ce que nous apporte ce volume, ce sont les observations minutieuses d'un témoin qui, depuis le début, a suivi les fouilles jour par jour. Ce témoin est un historien spécialiste de l'occupation du sol ; il s'est attaché surtout aux traces de l'exploitation salifère et à l'aménagement du sol depuis la préhistoire jusqu'à nos jours et nous donne, d'après les couches et modifications du terrain, un chapitre intéressant sur l'activité humaine autour d'un site archéologique gallo-romain. Pourquoi, s'est-il d'abord demandé, un grand établissement de thermes en un site aussi peu propice? Le nom de Fontaines-Salées lui fournissait une indication. Sa découverte, en 1942 et 1943, fut, en défonçant le sol romain, de mettre au jour sept puits d'eau salée, garnis d'un fuselage fait de troncs d'arbres forés. Les constructions romaines qui ont été fouillées ne datent que du IIe siècle de notre ère. Elles durent être précédées d'autres établissements dont les premiers peuvent remonter à la pré-

histoire, en tout cas à la protohistoire gauloise. Il s'agissait alors surtout de l'exploitation du sel.

Les thermes romains furent ruinés au IIIe siècle. Pour le IVe siècle, M. Dauvergne, dans un autre opuscule, avait précédemment relevé les traces d'une très modeste installation de saunier. L'observation du sous-sol lui a permis cette fois de reconnaître pour l'emplacement un aspect très différent de celui qu'il offre aujourd'hui. Le fait qui modifia le paysage fut l'institution de la gabelle au XIVe siècle, le remblayage de tout le terrain et sa mise en culture par les moines de Vézelay. L'eau salée n'en continuait pas moins à sourdre et à faire l'objet, jusqu'à la Révolution, d'une lutte acharnée entre paysans et gabelous. Toutes ces déductions se trouvent documentées de façon remarquable, non moins que les chapitres techniques sur le coffrage des puits antiques et les procédés anciens de l'exploitation du sel. Une érudition parfaite étaye les idées neuves de ce livre dont les références ne seront pas moins utiles que le texte. Le volume ne porte pas de nom d'éditeur : je donne à tout hasard l'adresse de l'auteur, 19, rue Lagrange, Paris, Ve.

Albert GRENIER.

VARIÉTÉS

LA FIN DE LA CULTURE ANTIQUE

Notre connaissance de la littérature latine en ces derniers temps s'est enrichie coup sur coup d'ouvrages du premier mérite. Après la thèse de M. Marrou, celle, plus récente, de Pierre Courcelle nous invite à considérer avec largeur comment le legs antique a été transmis au Moyen Age[1]. Tous deux sont préoccupés de ressaisir ce qui prépare le grand épanouissement de la civilisation chrétienne. C'est sans doute là, sinon tout ce qu'ils ont de commun, du moins l'essentiel, et c'est de fait là se rencontrer sur l'essentiel. Il est bien évident aussi, et nos auteurs ne cherchent pas à s'en cacher, qu'il y a sous leur étude historique, toute conduite qu'elle est avec sérénité, un jugement de valeur. L'un et l'autre s'efforcent de nous faire sentir ce qui, sous l'apparence d'une décadence, annonce, prépare une vie nouvelle, et il me semble que cela ne dépasse plus aujourd'hui ce que tout historien impartial peut et doit accorder (cf. Marrou, p. III-VI ; Courcelle, p. XII-XIII). Il faut ajouter que l'un et l'autre, avec la même probité, n'hésitent pas à reconnaître, à souligner ce qui est bien, malgré tout, de la décadence. Mais c'est là assurément chose relativement bien connue et le plus neuf dans leur inspiration me paraît être leur préoccupation de ce qui annonce le Moyen Age, et le Moyen Age, conçu comme une grande époque de civilisation, dans ce qu'il a d'original et de vivant.

M. Marrou a choisi l'homme qui lui a semblé nous instruire le mieux sur cette espèce de mue, où de la culture antique elle-même on voit sortir la culture chrétienne. Saint Augustin, qui fut rhéteur païen, puis (tout en ne revendiquant jamais ce nom, cf. p. 166, n. 5) philosophe néo-platonicien et chrétien, enfin évêque défenseur de la foi, représente bien toute son époque. Mais remarquons qu'il n'y a rien d'aussi individuel ou, si l'on préfère, de personnel que la culture. Les sciences, les lettres, les arts ont une objectivité qui leur fait dépasser les individus ou les

1. Henri-Irénée Marrou, *Saint Augustin et la fin de la culture antique* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 145). Paris, E. de Boccard, 1937 ; 1 vol. in-8°, XVI + 620 p. ; Pierre Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 159). Paris, E. de Boccard, 1943 ; 1 vol. in-8°, XVI + 440 p.

personnes : la culture, elle, réside au cœur même de l'âme qu'elle modèle. Étudier une culture dans un individu, c'est vraiment la ressaisir sur son terrain propre, là où elle est pleinement elle-même. M. Marrou a été sensible, en psychologue et en artiste, à cet aspect concret de son sujet. Par bonheur pour lui, « saint Augustin est, avec Cicéron, l'homme de l'antiquité que nous connaissons le mieux et qui nous apprend le plus de choses » (p. x). Il se trouve de surcroît que saint Augustin n'est pas seulement le témoin et le symbole du passage qui nous intéresse. Il en est aussi, par le rayonnement de son œuvre, un agent éminent entre tous. Précisément parce qu'il a su mieux que nul autre unir en lui les forces et les tendances qui étaient le propre de son temps, c'est lui qui a marqué le plus dans l'avenir. Toutefois, on peut dire que, si le livre de M. Marrou nous permet admirablement de comprendre le secret de cette action et de son efficacité, il ne se soucie pas surtout, ou ce n'est pas son dessein, d'en retracer l'histoire (cf. p. 541, n. 1).

Mais soulignons quelle difficulté il y a à étudier la culture d'un écrivain, même après qu'on aura fait les distinctions de l'auteur dans son *Introduction* (p. VI-VIII). Qu'il s'agisse de la « culture préparatoire », scolaire, sous son double aspect de bagage de connaissances et de gymnastique, qu'il s'agisse de la culture « au sens généralisé », envisagée comme « type de vie intellectuelle d'un esprit pleinement développé », pratiquement on ne peut, sauf exception, la connaître que dans ses œuvres. C'est là seulement que se sont conservées les traces de ses lectures. Mais culture n'est pas documentation. Ne font pas partie de la culture d'un écrivain, ne lui sont pas incorporées les œuvres qu'il a pu lire une fois et qu'il a utilisées pour un but momentané et bien déterminé. N'en font partie que celles qui sont en quelque sorte entrées dans les richesses permanentes de son esprit. Et même, peut-on dire, dans la mesure où il se les est assimilées, où elles sont incorporées à la pensée et presque à la structure de cette pensée. Il y aurait grand risque à méconnaître cette distinction. Car on peut mesurer l'étendue des lectures ; on peut se rendre compte des domaines qu'a explorés une pensée. On peut même aller plus loin, et M. Marrou n'y a pas manqué à l'occasion : on peut juger de la solidité, de l'intelligence avec laquelle le lecteur a su comprendre ce qu'il a lu, en retenir l'essentiel ou, au contraire, le déformer, s'arrêter à la surface et à l'accessoire. Mais qui ne sent qu'il y a un au-delà où il est bien difficile d'aller, et où pourtant en un certain sens réside proprement la culture? C'est là, où les influences sont si bien assimilées, qu'il est impossible d'en déceler le degré et même la nature. C'est là où il s'agit moins de connaissances, si générales, si essentielles qu'elles soient, que de dispositions de l'esprit, de formation du goût et du jugement, de discipline de l'imagination. Il y a des gens d'une culture exquise et profonde et dont on pourrait dire sans paradoxe qu'ils ne savent rien. Mais, chez ceux-là même qui savent, ce qu'il y a de plus personnel dans leur culture est au delà de leur savoir, l'informe, le pénètre,

lui donne son prix. On risque d'être injuste en ne faisant pas un compte suffisant de cet au delà. La culture d'un grand esprit, celle par laquelle justement il est grand, ne se mesure pas toute à l'étendue de ses études ni même à leur solidité. Quand il s'agit de défendre un Augustin contre les critiques un peu hâtives d'historiens trop positifs, trop préoccupés de peser et de mesurer les connaissances aux balances de notre science moderne, M. Marrou nous accordera volontiers que la distinction, rappelée par nous, serait de quelque intérêt pour leur réfutation.

Augustin est, par sa formation première, un rhéteur païen. On sait qu'il a d'abord enseigné, et avec succès, puisque, M. Marrou le rappelle très justement (p. 54, n. 7), sa carrière jusqu'à sa conversion est une suite de promotions, depuis les débuts modestes de Thagaste, jusqu'au poste brillant de Milan, capitale à cette date de l'Empire d'Occident. Par cette formation, il restera marqué toute sa vie, alors même qu'il réagira contre elle. Il lui devra certaines forces et aussi certaines faiblesses. M. Marrou apparaît parfois justement préoccupé de ne pas céder à des idées toutes faites relatives à la rhétorique, mais dans l'ensemble il me paraît un peu sévère pour cette « culture essentiellement littéraire, fondée sur la grammaire et la rhétorique, et tendant à réaliser le type idéal de l'orateur ». Même pour l'époque d'Augustin, où cette culture s'était durcie et desséchée ; à plus forte raison pour les temps classiques d'un Cicéron. M. Marrou a une tendance à en présenter une image d'ensemble, son héros est entouré de toute l'antiquité hellénistique et romaine, comme Platon et Aristote, dans la fresque de Raphaël, de toute la philosophie. Son tableau a l'ampleur et les mérites d'une fresque, en effet. Parfois, on eût aimé que l'enseignement propre à l'époque d'Augustin fût mieux distingué de celui d'un Cicéron, distinct lui-même de celui d'un Quintilien. Il est vrai que, si on feuillette l'article que M. W. Kroll consacrait naguère à la rhétorique dans l'*Encyclopédie* de Pauly-Wissowa, on voit que son étude s'arrête pratiquement à Quintilien.

Oui, M. Marrou me semble encore trop injuste pour la rhétorique. Et pourtant je ne serais pas surpris que, si l'on se demandait ce qui oppose l'Occident à l'Orient, la clarté et l'ordre classiques, qui deviennent sensibles à quiconque lit une page d'un Grec ou d'un Latin après avoir parcouru un texte de l'une quelconque des littératures de l'Asie, on ne trouverait à côté des mathématiques, la rhétorique, cette rhétorique dont nous nous sommes si bien incorporé l'apport que nous n'en voyons plus que les insuffisances ou que les ridicules. Mais c'est là tout un procès à reviser. Attendons que de notre enseignement en aient disparu les derniers vestiges : il n'y aura pas longtemps à attendre, hélas ! et peut-être découvrira-t-on l'importance et les bienfaits de cette rhétorique méprisée.

Dans cette première partie du livre de M. Marrou, les trois derniers chapitres me semblent les plus intéressants. Il y a d'abord celui qui nous montre en Augustin un lettré de la décadence ; dans sa période païenne, il s'est adonné à l'éloquence d'apparat, aux jeux « musicaux » et aux

panégyriques. Une espèce de pédantisme mondain l'a quelque peu effleuré et ici l'auteur sur la société de l'empire finissant se rencontrerait avec l'étude de M. Loyen sur Sidoine Apollinaire, étude excellente que M. Courcelle analysait naguère pour nos lecteurs (cf. *Revue*, XLIII, 1943, p. 307). La correspondance de saint Augustin nous le montre, qui pratique en virtuose le genre si artificiel de la lettre d'art à la Pline ou à la Sidoine, on n'oserait dire à la Voiture. D'autre part, la culture si vaste que Cicéron réclamait de son orateur s'est dégradée en une érudition, où le pittoresque des *exempla* historiques et des *mirabilia* des sciences naturelles est censé tenir le rôle de ces connaissances approfondies, sans lesquelles il n'est pas d'éloquence. Quelques faits bien choisis illustrent cette *curiositas*, que M. Marrou analyse finement, qu'il s'efforce de ne pas trop déprécier, mais où il voit tout de même « l'ordre de recherches qui a longtemps trouvé son débouché dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* ».

La culture d'Augustin a dû à la philosophie un premier élargissement. Quoi qu'il faille penser de sa conversion au point de vue religieux, si on laisse de côté la controverse qui a opposé MM. Alfaric et Boyer, il reste que c'est la philosophie, l'influence de l'*Hortensius* et surtout celle des néo-platoniciens qui s'y sont d'abord exercées. « Au point de vue culturel, la conversion d'Augustin est une conversion à la philosophie » (p. 161). On s'attendrait, dans cette seconde partie, à voir analyser la culture philosophique d'Augustin. Mais M. Marrou n'a pas voulu s'engager dans cette voie ; son travail, très précieux certes, a consisté à étudier comment Augustin a travaillé à se donner les connaissances préparatoires que les philosophes jugeaient indispensables à leurs disciples. Selon la méthode très large que nous avons définie plus haut, il a recherché dans un chapitre neuf et substantiel l'histoire de l'ἐγκύκλιος παιδεία de cette formation par les disciplines spéciales, que les Épicuriens, au moins en théorie, et les Cyniques étaient à peu près seuls à ne pas exiger de leurs adhérents. Ce qu'Augustin a retenu lui-même des diverses sciences est fort inégal. Notons que, comme rhéteur déjà, il avait eu à pratiquer la plupart d'entre elles. Un problème délicat se posait (je ne vois pas que M. Marrou l'ait nettement soulevé) de la comparaison entre la culture préparatoire de l'orateur, selon la tradition de Cicéron et de Quintilien, et la culture préparatoire du philosophe. N'y aurait-il pas à atténuer la rigueur de cette formule (p. 165) : « La conversion de saint Augustin entraîne... un renouvellement total de sa vie intellectuelle? » Ou de celle-ci (p. 169) : « Nous voyons saint Augustin opter entre une culture « littéraire » oratoire et une culture philosophique. » En fait, l'option était sans doute un choix moins décisif qu'aux temps lointains de Platon et d'Isocrate. Les rhéteurs étaient devenus philosophes et plus d'un philosophe rhéteur : chez un Dion Chrysostome déjà, lui qui fut tour à tour l'un et l'autre et qui, pourtant, passa à la philosophie par une

conversion en règle, les érudits ne laissent pas d'être embarrassés pour distribuer de part et d'autre de cet événement des œuvres qui ne semblent tout à fait déplacées ni chez un rhéteur ni chez un philosophe... A l'époque d'Augustin, le vieux conflit entre philosophes et rhéteurs avait-il encore quelque écho? Ou avait-on abouti à une paix de compromis? Nul mieux que M. Marrou ne saurait nous donner la réponse et satisfaire à une curiosité dont je lui transmets ici l'expression.

La logique, la dialectique dont le rôle différent est clairement distingué, sont assez bien assimilées par Augustin, encore qu'il ne se montre pas un technicien. M. Marrou signale « le caractère flottant de sa terminologie ». Mais, au fond, si on veut être sincère, duquel des philosophes antiques, je dis des plus grands, pour ne pas parler des Latins et de Cicéron ou de Sénèque, ne faudrait-il pas le dire? Les stoïciens, avec leur pédantisme, sont ceux qui ont le plus de rigueur, et ce n'est pas à dire qu'ils soient les plus originaux. Que saint Augustin ne donne pas l'impression d'être « un professionnel de la philosophie » n'est point nécessairement à inscrire à son passif. Des mathématiques, Augustin ne sait que peu de chose, et son ignorance de l'astronomie semble se conjuguer avec son aversion pour l'astrologie. Pour cette *musica* à laquelle il a consacré tout un traité, une analyse très intéressante en dégage la notion, qui n'est point celle de notre musique, mais bien d'une science toute théorique, héritée des pythagoriciens.

Toute cette culture préparatoire a une double fin : fournir au philosophe une matière d'arguments, entraîner son esprit au maniement des vérités abstraites. Ce dernier point retient particulièrement l'attention (p. 299 et suiv.) : « Les sciences, dit saint Augustin dans le *De Quantitate animi*, non seulement apportent des arguments irréfutables, mais encore exercent l'esprit, le rendent capable d'apercevoir les réalités subtiles, elles empêchent qu'ébloui par leur clarté, incapable de les contempler face à face, il ne retombe dans ces ténèbres qu'il avait voulu fuir. » Je pense qu'il y a souvenir de la *République*. Il ne serait pas sans intérêt non plus d'insister plus que ne l'a fait M. Marrou sur les textes relativement nombreux où Philon traite du rôle de l'ἐγκύκλιος παιδεία. Le *De congressu eruditionis*, sous le prétexte de faire l'exégèse de l'histoire de Sara et d'Agon (*Genèse*, 16, 1-6), étudie en fait les rapports de l'âme avec la φιλοσοφία et la παιδεία. Le terme de προπαιδεύματα, que M. Marrou ne signale qu'à partir d'Origène, est fréquent chez Philon pour désigner l'ἐγκύκλιος παιδεία, appelée également ἐγκύκλιος μουσική, et *De congressu eruditionis* traduit en latin Περὶ τῆς πρὸς τὰ προπαιδεύματα συνόδου. On notera qu'à côté de l'utilité intellectuelle des disciplines préparatoires Philon aime à souligner leur utilité morale, les vertus qu'elles développent.

Avec sa troisième partie, qui est la plus importante, nous voyons la culture d'Augustin se modifier et s'enrichir au service de sa foi chré-

tienne. Pas plus que dans la seconde partie, M. Marrou n'entrait dans le domaine proprement dit de la philosophie et du néo-platonisme, pas davantage ici il n'abordera les études spécialement théologiques de son auteur. Dans les deux cas, il entend par culture la formation préparatoire de l'esprit, saisi au moment où il va entrer sur le champ de ses plus hautes activités.

Le but nouveau qu'Augustin donne à son intelligence n'empêche point qu'il mette à son service les ressources déjà acquises. Le *De Doctrina christiana* exprime ses idées « avec toute la précision, toute la rigueur désirables ». Sans doute, il critique l'orientation esthétique de la culture traditionnelle ; désormais, il faut « faire passer le souci des problèmes de la vie chrétienne avant les vanités du bien dire ». Sans doute aussi, il organise désormais autour de la foi et non plus de la seule raison la culture qui reste « possible, légitime, nécessaire ». Mais, dans la pratique, il conserve beaucoup des cadres et des méthodes qu'il tenait de sa formation antérieure. C'est la Bible qui, désormais, est au centre de son étude. Mais, avec le rôle joué par l'œuvre d'Homère et de Virgile dans l'enseignement, n'avait-on pas déjà appris à mettre ainsi en honneur « le livre où il y aurait tout »? Aussi la matière est nouvelle et cela entraîne la nécessité d'avoir des notions nouvelles ; toute une érudition biblique est à acquérir. Mais les méthodes sont les anciennes. Considéré d'un point de vue suffisamment général, le problème se ramène à deux points : comprendre un livre, pouvoir exposer, persuader, exhorter. N'est-ce pas là précisément le cadre où, depuis des siècles, s'était développée toute la culture littéraire classique? » (p. 402, cf. p. 424). Et M. Marrou ne peut s'empêcher de souligner, dans le *De doctrina christiana*, « sa dépendance à l'égard de la tradition scolaire antique[1]. Il souligne même ce qui, « par l'accent mis sur la limitation de l'étude, sur le rôle du manuel abrégé », fait de lui « un témoin très curieux de l'histoire de la décadence » (p. 413). On est un peu en droit de se demander si, dans son désir d'impartialité, M. Marrou ne fait pas la part trop belle aux adversaires de l'Antiquité à son déclin et du Moyen Age. Le parti que, dans son compte-rendu de la *Revue historique*, 1940, t. CXXII, p. 25-41, Ch. Guignebert a tiré des remarques de M. Marrou va certainement au delà de ce que celui-ci eût désiré. Ici encore, il conviendrait que les arbres ne nous cachent pas la forêt, que les traits incontestables de sclé-

1. Sur la portée exacte du *De doctrina christiana*, P. de Labriolle (*Journal des savants*, 1938, p. 149-150) a présenté des réserves : « Que le Moyen Age ait considéré cet ouvrage comme « la charte fondamentale de la culture chrétienne », c'est entendu. Mais qu'il ait eu une telle portée dans l'esprit de son auteur, voilà ce qui ne me paraît nullement démontré (p. 150). » « J'estime pour ma part que ces quatre livres reflètent des prétentions plus modestes et qu'Augustin n'a eu d'autres visées que d'établir des bases de la culture spécifiquement ecclésiastique, à l'usage du clergé chargé d'interpréter la Bible devant les fidèles. » Et M. Marrou le reconnaît en fait pour le quatrième livre (p. 517). Mais est-ce la première fois qu'une œuvre se trouve être autre que l'auteur n'a cru la vouloir?

rose, d'appauvrissement, ne fassent pas oublier l'immense bienfait des survivances et des transmissions. L'érudition superficielle des *exempla* et des *mirabilia*, le rôle excessif joué par l'exégèse symbolique ou l'arithmologie ; l'absence d'esprit de recherche scientifique, l'affaiblissement de l'esprit critique, tout cela est réel, mais enfin l'essentiel n'est-il pas que, au service de la foi nouvelle, Augustin garde les éléments de l'antique humanisme? On peut trouver que la base se rétrécit ; mais l'important n'est-il pas qu'elle ne se laisse point submerger, rendant ainsi possible les Renaissances?

A cet égard, le livre de M. Courcelle apporte à la belle thèse de M. Marrou des compléments que celui-ci doit être le premier à trouver les bienvenus. Cet ouvrage, d'une ampleur, d'une solidité également admirables, est bien propre à renouveler nos idées sur l'activité intellectuelle dans l'antiquité latine à son déclin. Une étude approfondie de la culture grecque des écrivains du ve et du vi^e^ siècle aboutit à montrer qu'ils ont, dans l'ensemble, gardé, avec ce qu'elle avait alors de plus vivant, le néo-platonisme, infiniment plus de contacts et des contacts infiniment plus féconds qu'on ne le supposait. Le tableau, étudié dans tous ses détails, est très nuancé, ce qui n'empêche pas une impression d'ensemble très forte de se dégager : cette impression, c'est l'importance du néo-platonisme chez les écrivains de langue latine et, entre les néo-platoniciens eux-mêmes, la prédominance de l'influence de Porphyre. Il semble qu'il ait été plus apte qu'un métaphysicien comme Plotin à toucher les esprits occidentaux. Sans contredire les conclusions de l'étude bien connue du P. Henry, M. Courcelle modifie les perspectives.

Mais, pour parler encore de saint Augustin, il nous apporte à son sujet des vérités aussi neuves que bien fondées. Celle qui sera pour ses lecteurs une révélation est le rôle joué dans sa conversion par Manlius Theodorus. Le nom même de ce grand seigneur philosophe, qui fut consul, que Claudien chanta, qui abdiqua, puis reprit ses ambitions politiques, ne figure pas, comme le note M. Courcelle, dans l'excellent ouvrage du P. Henry, pas davantage dans l'*Histoire de la littérature chrétienne* de P. de Labriolle. On ne relèverait pas non plus son nom dans les *indices* ou les bibliographies du manuel d'Ueberweg-Praechter. C'est pourtant lui, il faut le penser désormais, qui a fait lire à saint Augustin ces écrits néo-platoniciens qui ont joué un rôle décisif. Pour ces œuvres, il faut joindre aux *Ennéades*, dont le P. Henry avait établi le rôle, des ouvrages de Porphyre. Une autre nouveauté dans la biographie intellectuelle d'Augustin est la solution donnée au problème de savoir dans quelle mesure il a connu le grec. M. Marrou, qui avait consacré une esquisse méritoire à la question, aboutissait déjà à une réponse nuancée : « Il est certain qu'Augustin n'est pas sans avoir quelque teinture de grec (p. 30) ». « Il sait le grec, c'est entendu, assez pour s'en servir dans le

travail scientifique, pour une brève vérification du texte, mais il n'a pas accès, j'entends un accès aisé, aux trésors de l'hellénisme (p. 37). » M. Courcelle a précisé, en faisant intervenir la chronologie et en faisant, selon le conseil de Descartes, des dénombrements complets ; ainsi il a pu établir que, si Augustin n'a jamais été un helléniste comparable à saint Jérôme, il est allé, sachant de mieux en mieux le grec, pour répondre aux besoins de son exégèse des textes sacrés.

M. Courcelle passe en revue les divers auteurs des deux siècles qu'il étudie et il présente heureusement groupée comme une suite de monographies. C'est qu'au fond le rôle des facteurs collectifs est insignifiant. Ce n'est plus à l'école qu'on apprend le grec. Saint Augustin, qui l'y a encore étudié, ne doit que très peu à cette instruction première. Au reste, il faut constater avec l'auteur que « les renseignements, dans ce domaine, sont si fragmentaires que l'on ne saurait se flatter, sous peine de généralisations hâtives, d'écrire l'histoire de l'enseignement de la langue grecque en Occident à cette époque » (p. xi). Pas davantage, on ne peut attribuer une influence appréciable aux colonies de commerçants, nombreuses pourtant en Afrique du Nord et en Gaule. Dans son enquête, notre auteur n'a rien rencontré qui confirmât l'importance donnée parfois aux trafiquants syriens ou orientaux. Le négoce ne s'est point fait le serviteur des Muses. Quant au milieu ascétique et monacal, il est « défavorable à l'enseignement de la langue grecque » (p. 389).

Ce qui subsiste de culture grecque a un caractère tout individuel. Plusieurs faits le soulignent dans la biographie des écrivains. Pour saint Jérôme, c'est sa vocation ecclésiastique qui le conduit en Orient en pays de langue grecque ; pour Claudien, c'est sa naissance à Alexandrie ; une hypothèse, qui n'est présentée qu'avec prudence, mais qui repose sur les plus solides arguments, rend probable que Boèce prendra à Alexandrie, et non à Athènes, un contact personnel avec les écoles néo-platoniciennes. Ce n'est point contredire ces constatations que de remarquer avec l'auteur que la connaissance du grec semble avoir été le fait de certains cercles aristocratiques, ainsi celui qui gravite autour de Symmaque et qu'on entrevoit dans les *Saturnales* de Macrobe, ou encore celui que Sidoine Apollinaire nous fait saisir sur le vif dans ses lettres. C'est encore un fait individuel que le rôle joué par certains détenteurs de la puissance publique : ainsi, au VIe siècle, celui joué par Théodoric explique la tentative de Boèce et de Cassiodore. On peut dire, en définitive, que le grec n'a survécu un certain temps que par des efforts individuels, assez héroïques dans les circonstances d'alors. M. Courcelle ne va qu'à lui accorder une mort moins brutale que celle qu'on lui attribuait ; il établit des distinctions selon les pays, selon les milieux. Mais ces répits n'ont pas été perdus. Ils ont été précieux, car ils ont permis à la philosophie grecque de pénétrer beaucoup moins superficiellement qu'on ne l'imaginait la pensée de l'Occident et de lui donner ainsi la substance

dont il a vécu jusqu'au jour où les traductions arabes rétablirent le contact avec Aristote.

Le travail de M. Courcelle appartient pour l'essentiel à la recherche des « sources ». Dans la préface, il pose d'une façon magistrale la question de méthode, telle que des travaux récents, ceux de MM. Theiler, Henry, Bömer, permettent de la fixer avec netteté. M. Theiler a construit un Porphyre, selon les recettes classiques de la *Quellenforschung*, par des filiations de doctrines dont tel ou tel néo-platonicien tardif est censé représenter l'écho fidèle. M. Courcelle fait allusion à mon « âpre critique » de façons de faire analogues. Mais je serai pleinement d'accord avec lui pour donner la préférence à la méthode représentée par le P. Henry et qui accorde plus de valeur au moindre parallèle textuel qu'aux plus savantes combinaisons de doctrines. Je connais mal la « méthode grammaticale » pratiquée par M. Bömer. La description que nous en fait M. Courcelle n'inspire pas l'envie de la défendre ; il est toujours délicat de dater une idée par son expression syntaxique ou par son vocabulaire, parce que presque toujours nos données sont trop fragmentaires.

J'ajouterai que, si je ne songe aucunement à nier l'intérêt d'une recherche des sources, que si je suis tout prêt à souscrire à la méthode rigoureuse et prudente de M. Courcelle, je dois présenter deux remarques qui me semblent de quelque importance. La première, c'est qu'on ne saurait transporter sans autre forme de procès des méthodes légitimes avec Macrobe ou avec Boèce à des écrivains comme Cicéron et comme Sénèque. Le travail de Bernays sur le *De pietate* de Théophraste et le *De abstinentia* de Porphyre nous a édifiés depuis longtemps sur les compilations de certains « penseurs » de l'époque qui intéresse M. Courcelle. En appliquer les conclusions à un traité comme le *De natura deorum* de Cicéron est déjà plus que risqué ; en user pour un mythe aussi littéraire et élaboré que le *Songe de Scipion* est proprement absurde : et pourtant des philologues en étaient venus à citer comme de Posidonius n'importe quelle ligne de l'écrit cicéronien.

Ma seconde remarque est que M. Courcelle a borné sagement ses conclusions à ses constatations textuelles ; il établit que Jérôme ou Augustin ont connu et lu tel traité de Porphyre ; il n'en profite pas pour découper leurs écrits en larges tranches qui seraient attribuées en bloc au philosophe grec. Même pour un Macrobe, il remarque que les recherches récentes vont à écarter la solution simpliste de la source unique. Or, ce sont de telles solutions qui ont fait la tentation et le danger de la *Quellenforschung*. Pour le plaisir de ressusciter tel disparu, on dépeçait sans scrupules tel auteur conservé.

Il est évident, certes, que la méthode de M. Courcelle a ses limites dues à sa prudence même. Usant essentiellement de rapprochements indubitables, mais peu étendus, tout analytique, elle laisse la place à des

études plus larges qui envisagent les rapports entre les Grecs et les Latins sous un aspect plus synthétique, plus philosophique : tels ceux que tentait d'établir M. Jean Guitton dans son livre sur *Le temps et l'éternité chez Plotin et saint Augustin*. Au-dessus des écrivains, il reste à dégager les courants d'idées, l'histoire des problèmes, chez les écrivains eux-mêmes, à référer à la personne de chacun, les influences et les emprunts déterminés par M. Courcelle. Si cela est secondaire pour apprécier l'attitude d'un Macrobe ou d'un Cassiodore, cela est essentiel pour un Augustin. Qu'est-ce à dire, sinon que les grands penseurs et les grands écrivains échapperont toujours aux prises d'une méthode purement pragmatiques? Mais ce qu'il faut dire aussitôt, c'est que tout travail d'interprétation devra s'inscrire désormais dans les cadres déterminés par M. Courcelle. C'est aussi, et plus encore que par le seul jeu de sa méthode, par son acuité et son intelligence, la seule détermination des faits est déjà souvent plus pénétrante qu'une interprétation. La figure d'un Jérôme, par exemple, apparaît avec une netteté un peu sèche et assez cruelle ; la mesure est prise de sa culture si vantée, et M. Courcelle va jusqu'à déceler d'un mot dur dans son étalage d'érudition littéraire « un complexe d'infériorité » (p. 114).

Il serait long, trop long pour cette rapide chronique, d'analyser dans le détail toutes les nouveautés d'un livre où presque tout est de première main, éloge que nos travaux méritent bien plus rarement qu'on ne le laisse entendre. Je conseille au lecteur pressé la lecture de la préface et de la conclusion : nul, je crois, ne peut faire avec plus de clarté que ne l'a fait l'auteur le bilan de ses recherches. L'unité qui se dégage est celle qui résulte des faits eux-mêmes. Porphyre est le nom qui, dans une large mesure, exprimerait cette unité. M. Bidez n'est plus là, malheureusement, pour mesurer tout ce que, par un choc en retour, M. Courcelle fait rejaillir de lumière sur ce philosophe lui-même. Il semble établi que de nombreux fragments vont enrichir ce que nous connaissions de lui. Ce sera le cas, en particulier, du *De regressu animae* (p. 230), sur lequel M. Cumont avait attiré spécialement notre attention, du traité *Sur le Soleil* (p. 19 et suiv.), du *De abstinentia* (p. 62).

Le paradoxe de cette influence de Porphyre est qu'elle s'exerce à côté de païens comme Macrobe sur des chrétiens comme Augustin ou comme ce Claudianus Mamertus dont M. Courcelle a mis en lumière la figure méconnue. Le paradoxe éclate pour qui se souvient que Porphyre était l'auteur d'un des principaux ouvrages de polémique antichrétienne. Si certains, comme Augustin, semblent n'avoir pas voulu identifier à l'auteur de ce livre impie et brûlé par Constantin le penseur dont la haute métaphysique, la morale ascétique les séduisaient, la plupart n'avaient pas cette naïveté, et la préoccupation de réfuter Porphyre est en plus d'un écrivain chrétien. Mais, tout en le combattant, ils n'ont pas laissé de l'admirer, de subir profondément son influence, et le tour qu'a pris le

spiritualisme chrétien a été largement déterminé par Porphyre. « L'anathème lancé contre la culture littéraire n'atteint pas, à leur avis, le néo-platonisme qui est aussi soucieux des fins dernières de l'homme que le christianisme » (p. 397). Bien notable est l'attitude de Jérôme. Non seulement il a pratiqué l'*Isagoge*, mais il fait de larges emprunts aux œuvres religieuses : seulement, il tait ses sources « parce qu'il craint que ses ennemis ne l'accusent de complaisance envers le paganisme » (p. 61).

On souhaite que M. Courcelle aborde un jour plus directement ce problème, qu'il écrive cette histoire du néo-platonisme latin ; il déplore qu'on ne l'ait pas fait encore ; on ne le regrettera plus quand il nous la donnera. Il nous fera mieux entrer alors dans la psychologie d'un Marius Victorinus, ou plus tard d'un Boèce, comprendre surtout comment, après l'offensive antichrétienne du néo-platonisme, les chrétiens ont si largement continué à s'inspirer de lui. Si M. Marrou nous aide à comprendre l'enseignement préparatoire du Moyen Age, c'est à la scolastique même que nous introduira alors, que nous introduit déjà M. Courcelle. Il faut se féliciter de voir des érudits de cette qualité — et ils ne sont pas les seuls, il y a en ce domaine passionnant à l'heure présente *magnus proventus poetarum* — nous initier à cette époque décisive et encore si mal connue.

Je voudrais dire encore un mot du dernier chapitre, *Les moines au service de l'hellénisme. Vivarium et le Latran*, où il s'agit non plus de recherches des sources, mais de paléographie. Quel rôle a joué le *scriptorium* de Cassiodore à Vivarium dans la transmission des manuscrits antiques? M. Courcelle s'attaque à la théorie de M. Beer, selon qui « bon nombre des manuscrits les plus anciens de Vérone et de Bobbio, souvent palimpsestes, étaient issus de Vivarium, qui aurait fourni le fonds pré-columban de Bobbio » (p. 343), théorie qui avait alors été étendue par Weinberger. Mais il ne croit pas davantage, avec le cardinal Mercati, que la bibliothèque de Cassiodore ait péri entièrement avec son monastère. Il met au point une méthode sur les indices auxquels on peut reconnaître un manuscrit vivarien ; il est ainsi amené à déterminer par un examen minutieux l'existence de six manuscrits qui ont certainement cette provenance. Il montre que c'est la bibliothèque du Latran qui avait d'abord recueilli les manuscrits vivariens conservés. Contrairement à ce qu'on pense, Vivarium paraît avoir profité beaucoup plus à la littérature chrétienne qu'aux auteurs profanes ; une seule exception, celle de la médecine. Mon incompétence ne me permet pas d'apprécier ce dernier chapitre ; aux spécialistes de le juger et de tirer profit de cette contribution capitale à l'histoire de la tradition manuscrite de l'Antiquité. On voit que M. Courcelle a conjugué tous les aspects de la civilisation, les matériels et les spirituels.

Pierre BOYANCÉ.

1944.

QU'EST DEVENU LE *GAESUM* GAULOIS?

Les auteurs de l'Antiquité ont bien des fois évoqué le guerrier gaulois et n'ont pas manqué de le représenter avec ses attributs les plus caractéristiques : de ces attributs, l'un des plus populaires est le *gaesum*, l'une de leurs armes les plus souvent citées :

Virg., *En.*, VIII, 661 : « duo quisque Alpina coruscant
gaesa manu, scutis protecti corpora longis. »

Il ne s'agit point pour nous de déterminer exactement ce qu'était le *gaesum*, l'arme gauloise par excellence. Nous n'aurions pas cette outrecuidance ; les spécialistes eux-mêmes n'ont pu se mettre d'accord là-dessus. On ne peut tirer aucune certitude de l'article déjà ancien de M. Blanchet discutant, dans la *Revue Celtique* (1904, p. 229-231), les opinions exprimées par d'Arbois de Jubainville et par Salomon Reinach. L'étude que Couissin consacre au *gaesum* dans ses *Armes romaines* (et particulièrement p. 214-217) établit une parenté entre cette arme et les armes romaines qui s'en sont inspirées, mais n'établit pas qu'un type d'arme précis et unique ait reçu en celtique le nom de *gaison*. Enfin, M. A. Grenier, en faisant l'inventaire des armes gauloises, *madaris*, *matara*, *gaesum*, *saunion*, *lancia*, termine par cette conclusion désabusée (*Les Gaulois*, p. 198) : *on ne saurait jamais préciser quel nom convient à chacune des formes connues : fers longs ou courts, larges ou effilés.*

Cette incertitude des spécialistes fait écho aux définitions anarchiques des lexicographes et des commentateurs de l'antiquité gréco-latine : saint Augustin, Isidore, Papias, Suidas, Hesychius, Pollux, etc... Les uns en font une *arme de jet* comme le *verutum* ou le *pilum* des Romains, les autres une *arme de hastat ;* les uns y voient une arme entièrement métallique, d'autres un bois plus ou moins long terminé d'un fer de lance ; mais surtout ils hésitent entre les formes masculine, féminine et neutre. Suidas, par exemple, fournit cette définition : γαῖσα, γαισός, εἶδος δόρατος.

Il ne semble connaître que le *masculin* et le *féminin*, et cette arme est pour lui une lance, comportant le bois armé d'une pique (δόρυ). Or, si les lexicographes grecs connaissent trois formes du mot, c'est peut-être qu'ils avaient eu affaire à d'autres peuplades que les Latins et que, dans la communauté celtique, certains dialectes présentaient d'autres formes que le *gaesum* des Latins, avec des sens un peu différents, par exemple celui de bois de lance, peut-être même dans les peuplades rendues à l'agriculture, celui de perche et d'aiguillon armé d'une pointe[1].

1. Hypothèse justifiée par le rapprochement que fait Servius des *gaesa Gallorum* et des

A cet égard, rien n'est plus instructif que d'observer les dérivés que le celtique a laissés dans les dialectes français. Dans l'armure du Moyen Age et du XVIe siècle, la *guisarme* est rapprochée de *gesa* par du Cange.

Mais la plus belle survivance nous est fournie par le mot *guise*, attesté au XIVe siècle et désignant un aiguillon.

« Hinc (scilicet a *gaesa*) *stimulus quo boves instigantur quia spiculi species est*, *Gise appellatur... Il lui gestast l'aiguillon appelé la gise à quoi poignait et cassait les diz bœufs* » (Du Cange). Or, ce terme de *guise* est toujours employé dans certains patois, par exemple, en Haut-Beaujolais et en Charollais, pour désigner le très long aiguillon, armé d'une pointe d'un côté et d'une raclette de l'autre, dont se servent les laboureurs. De la pointe, ils piquent l'attelage et avec la raclette ils nettoyent le soc et enlèvent la terre grasse ou la glaise qui y adhère ; on donne à cette raclette le nom de *guiseret*, diminutif et dérivé de *guise*. Ce terme de *guise* reçoit d'ailleurs des altérations ; il devient la *dzize* en Moyen-Beaujolais.

Nous connaissons les réflexes de romanistes : ils diront que cette *guise* est au *gaesum* gaulois ce que la *graine* est à *granum;* le pluriel neutre aurait été pris pour un féminin. La précaution me paraît inutile, puisque le féminin est attesté en celtique dès l'antiquité ; enfin, la graphie *jesa* qui est connue par plusieurs textes, explique la prononciation sporadique *dzize*.

Mais comment admettre qu'un mot celtique aussi employé et aussi populaire que *gaesum* n'ait laissé de trace que sur une portion minuscule du vaste *dominium* celtique. Si l'on a la curiosité de se reporter à l'atlas linguistique de Gilliéron, il est évident qu'on perdra son temps à chercher un nom d'arme dérivé de *gaesum;* en revanche, un terme agricole comme *aiguillon* semble promettre une moisson de remarques curieuses. Le mot *aiguillon* apparaît justement dans l'atlas linguistique, mais avec une réserve décevante qui va en restreindre le sens : il s'agit de l'aiguillon, du dard de la guêpe. Heureusement, les témoins interrogés sont restés rebelles et ils ont rapporté l'aiguillon de la guêpe à celui dont ils se servent communément pour stimuler et presser leurs bestiaux. Dans plus d'un cas, la réponse du témoin à la question posée a dû être une transposition erronée et une bévue : bévue heureuse qui nous fournit des survivances du *gaesum* gaulois ; les dérivés de *gaesum*, avec le sens d'aiguillon, recouvrent une partie du franco-provençal et débordent sur les dialectes d'oïl et d'oc. Ils apparaissent dans le département de l'Yonne (106, 107, 108, 109, 111), dans la Nièvre (3, 5, 104, 105), le Loiret (206), le Cher (103 et 202), la Côte-d'Or (8, 12, 16, 19), le Jura (21, 22, 30), le Doubs (33), la Saône-et-Loire (6-7, 907, 909), l'Allier (903) ; le vocable reparaît dans la Drôme (en 838), peut-être en Savoie.

sarissae Macedonum; par la définition de Suidas : κόντος μακρόθεν κεντοῦν, ou de Moschopoulos : κοντάριον.

Et l'on peut être assuré que, si l'on avait demandé aux témoins de donner le nom de l'authentique aiguillon qu'ils utilisent avec les bestiaux, les résurgences celtiques eussent été beaucoup plus considérables, témoin la *guise* attestée au Moyen Age et employée encore de nos jours et la *dzize*, que nous avons citées plus haut.

Nous n'entreprendrons pas une étude phonétique exhaustive des mots fournis par l'atlas ; nous nous contenterons d'observations sommaires. La syllabe initiale de *gaesum* s'est rarement maintenue (sauf en 202 dans le Cher), mais a abouti aux sons *j*, *dz*, et même *dy*, ce qui justifie la graphie latine moyenâgeuse *jesu*.

La diphtongue *ae* s'était de bonne heure réduite à *e*, comme le montrent les lexicographes grecs Suidas, Papias et même saint Augustin (Josué, 8, 18) ; d'où la généralisation du vocalisme *e* dans les patois français, sauf fracture en *yé* de cette voyelle tonique (8, Côte-d'Or ; 103 et 202, Cher) ; le vocalisme *a* de la diphtongue *ae* apparaît en 838 (Drôme) et 16, 19 (Côte-d'Or), 10 (Saône-et-Loire), à moins qu'il s'agisse d'un vocalisme tardif et analogique.

L'*s* intervocalique s'est maintenue ou sonorisée en *z*; quant à la finale du neutre, elle s'est conservée sous la forme de *o* nasal comme dans les mots français, *dicton* et *rogaton*, avec altération sporadique du timbre de la voyelle en *a* nasal (206, Loiret) ou *e* nasal (12, Côte-d'Or), ou encore *œ* nasal (33, Doubs).

L'enquête que nous avons menée en Beaujolais et Charollais doit être conduite dans toute la France pour la connaissance du nom donné au long aiguillon des laboureurs. Il est probable que cette enquête révélera une aire beaucoup plus étendue pour l'emploi des mots *guise* et *dzize*, dérivant du celtique *gaisa*, *gesa*, *jesa*.

On peut affirmer pour conclure :

1) que le celtique *gaesum* ne présentait pas une forme unique et rigide, mais qu'il existait des formes masculine et féminine dont le sens était assez nuancé suivant les *pagi* et les dialectes ;

2) que le mot celtique en question ne se bornait pas à désigner une arme, ni même plusieurs espèces d'armes, mais aussi des outils agricoles apparentés, comme l'aiguillon armé du laboureur ;

3) que bien des mots d'origine celtique se cachent encore dans les patois et qu'il importe aux dialectologues de les recueillir au plus vite et d'en assurer la publication.

J. DESCROIX.

BIBLIOGRAPHIE

École française d'Athènes, *Delphes*, photographies de **Georges de Miré,** textes et notices de **Pierre de La Coste-Messelière,** avant-propos de **Charles Picard.** Paris, 1943, Éditions du Chêne ; 1 vol. in-4°, 334 pages, 248 planches hors texte, 44 figures dans le texte.

Il y avait une sorte de belle insolence à faire paraître vers le début de l'année 1944 un livre comme celui-ci. Alors que toute publication se raréfiait, se faisait de jour en jour plus pauvre, plus mesquine, plus laide, ce splendide in-quarto avec sa parure immaculée, son beau papier couché, sa pure typographie, sa luxueuse illustration, semblait dès l'abord comme un défi jeté à la misère des temps. En tout temps, on se fût récrié d'admiration : en un pareil moment, on éprouvait une stupeur joyeuse à contempler dans les vitrines vides des libraires cet éclatant nouveau-né. Mais il fallait le feuilleter page à page et longuement pour comprendre qu'il y avait là bien plus qu'un tour de force de l'édition française.

Tout de suite on court aux images, et le plus insensible sera charmé par leur splendeur et leur variété. Mais, si l'on a vécu en Grèce, si l'on connaît Delphes, si l'on a usé ses sandales aux pierres de Kastri et du sanctuaire d'Apollon, si l'on s'est un peu penché sur ses calcaires et sur ses marbres, on éprouve une émotion bien plus profonde que le seul plaisir de voir de magnifiques choses magnifiquement reproduites. Tout est beau à Delphes, on le sait : la terre, le ciel, les montagnes, les ruines, les aigles qui tournoient dans l'air, et souvent même quelque montagnard, qui a gardé l'allure et la noblesse des pallikares, ou quelque jeune fille aux joues pures et à la bouche parfaite. La lumière, comme partout en Grèce, y est d'une qualité unique au monde. Aussi rien n'est plus facile que de faire, à Delphes, de belles photographies, et l'amateur le plus novice en réussit sans peine. Ce qu'a réussi M. Georges de Miré est autrement malaisé : il a voulu donner de tout ce qui est Delphes, de tout ce qu'on voit à Delphes et depuis Delphes, qu'on porte ses regards vers les profonds lointains, qu'on contemple le paysage familier et la vie quotidienne, qu'on scrute les monuments, les sculptures, les pierres avec la minutie de l'archéologue, des images qui soient non seulement les plus belles, mais les plus sensibles, les plus justes, les plus vraies. Dans le très bref et modeste avertissement qu'il a mis en tête des planches, le photographe a dit qu'il a voulu faire des « images ressemblantes » et fournir « des documents utiles » ; en quelques mots, il a défini techni-

quement quelle était la difficulté du problème. On ne la soupçonnerait pas à voir comme il en a triomphé, sans artifices. Ce qui donne à ces images leur incomparable valeur, c'est qu'elles sont toutes aussi réfléchies que sensibles. Je ne connais pas celui qui les a prises, mais je suis sûr qu'il a passé de longs mois à Delphes, qu'il s'y est promené à toute heure du jöur et en toute saison, qu'il y a probablement fait plus encore d'observations et de méditations que de clichés ; il a sans doute tenté de nombreux essais avant de réussir telle image comme il le voulait ; mais c'est qu'il cherchait quelque chose qui s'était montré à son esprit et à son œil. Je suis bien sûr aussi qu'il est amoureux de Delphes. Il la connaît trop bien ; il en a trop bien souligné tous les aspects, toutes les beautés, dans leur ensemble harmonieux comme dans leurs moindres détails.

Le résultat est que ses images enchanteront tout le monde : les photographes de profession, les amateurs d'art, les artistes, les archéologues et, plus que tous, ceux qui s'occupent de Delphes. Elles les enchanteront et elles leur seront infiniment utiles ; ils auront, avec ce livre, Delphes sur leur table. Prenons, si vous voulez, un exemple — un exemple entre deux cent quarante-huit et plus. La planche 112 représente l'angle Sud-Ouest du soubassement Ouest du Trésor des Athéniens. Si vous êtes architecte et que vous vous intéressiez à ce monument, vous y verrez de la manière la plus claire comment se présentent ses fondations, ses trois assises de calcaire, ses deux premiers degrés de marbre, ses orthostates, et, au-dessus, les premières assises de l'élévation ; vous dénombrerez tous les blocs ; vous ne sauriez confondre leurs cassures et leurs joints ; vous ne sauriez confondre les parties anciennes avec celles que la reconstruction a dû restaurer, et les planches voisines vous fourniront tous les rapports utiles entre cette partie de l'édifice et les autres, entre l'édifice lui-même et les constructions voisines. Si vous êtes photographe, vous admirerez la parfaite mise en page, le choix de l'éclairage, la subtile proportion de la pierre, de la verdure, de la montagne et du ciel. Qui que vous soyez, vous serez sensible à la pureté fière et dépouillée de cette image, à l'exquise qualité de la lumière, à la variété infiniment délicate des valeurs dans ce pays où les ombres ne sont jamais dures ; et je réponds que vous avez là l'image exacte et merveilleusement fidèle de la manière dont le soleil de Delphes, par un beau jour d'été, vers onze heures du matin, joue avec le calcaire de Saint-Élie et le marbre de Paros du glorieux petit trésor qui garde à jamais la mémoire du triomphe des Athéniens sur les barbares venus de l'Est. On pourrait reprendre la même analyse pour chacune de ces planches, grandes vues de paysage, détails architecturaux, sculptures, inscriptions, etc. Malgré leur pittoresque éclatant, elles n'ont jamais été faites avec le seul souci du pittoresque, et tel pied de ronce lui-même au bas du pilier de Prusias, malgré l'élégance de ses branches et de ses

feuilles, digne d'un dessin japonais, enseignera quelle est la puissance de ses racines qui ont fait éclater le gros socle de calcaire.

Mais le livre ne s'est pas contenté d'être cet incomparable film de tout ce qui fait Delphes. M. Pierre de La Coste-Messelière (dont M. Ch. Picard a dit en quelques lignes de son avant-propos exactement ce qu'il fallait dire) a écrit en une cinquantaine de pages (elles-mêmes très copieusement et précieusement illustrées) un exposé de l'histoire de la région et du sanctuaire delphiques et un précis de l'histoire des fouilles jusqu'aux plus récentes découvertes, aussi pleins et savoureux qu'ils sont sobres. Il y a même je ne sais quelle parenté secrète, très saisissante pour le lecteur, entre le style photographique de M. de Miré et le style d'historien et d'écrivain de M. de La Coste-Messelière. De part et d'autre, on retrouve la même intelligence réfléchie et sensible, le même goût, le même souci de la clarté, de la sobriété, de la précision, et les heureuses formules de l'écrivain se gravent dans la mémoire du même trait incisif et net que les images du photographe. Ce n'est pas tout encore. A la fin volume, M. de La Coste a composé, en commentaire aux illustrations dans le texte et aux planches, de brèves notices qui sont un modèle de précision et de netteté. Lui seul pouvait les écrire ainsi. Il faut avoir vécu, comme il l'a fait, dans la familiarité des pierres de Delphes, blanc troupeau épars dont il connaît et nomme par son nom chaque membre, avoir réfléchi depuis trente ans aux multiples problèmes delphiques, pour pouvoir ainsi, en quelques traits, qui ne sont jamais secs, non seulement donner toujours les détails techniques et historiques, mais encore résumer toute une question, caractériser l'ensemble et le détail de chaque chose, et faire constamment le point. Ainsi les lecteurs du livre, les archéologues, les spécialistes de Delphes eux-mêmes trouveront là, en une minute, sans avoir à fouiller de grosses publications ni une foule d'articles divers, le renseignement précis dont ils ont besoin, le dernier mot de ce que nous savons sur Delphes.

Il est rare d'avoir à saluer une réussite aussi heureuse, aussi harmonieuse et, si je puis dire, aussi tonique.

Je ne comprendrai jamais par quelle inconscience nos ex-occupants ont laissé paraître un ouvrage qui écrase si complètement tout ce qu'ils ont pu produire d'analogue dans le genre et dont ils étaient si fiers.

Jean AUDIAT.

École française d'Athènes. *Fouilles de Delphes*, t. III (Épigraphie), fasc. III : *Inscriptions depuis le Trésor des Athéniens jusqu'aux bases de Gélon*. Deuxième livraison (textes nos 179 à 441), pl. III à X, par **Georges Daux.** Paris, de Boccard, 1943.

La nouvelle livraison des *Fouilles* groupe topographiquement les textes depuis l'angle Sud-Est du Polygonal, en remontant la branche Sud-Nord de la Voie Sacrée : les textes du retour Est du Polygonal, l'au-

tel de Chio avec le recueil complet des décrets pour les hiéromnémons chiotes, les deux piliers d'Eumène, celui d'Attale, une autre base pergaménienne anonyme et le Char des Rhodiens. L'avantage de ce fascicule est, non point de nous offrir d'importants inédits, mais de rassembler fort utilement une quantité d'inscriptions dispersées dans les Revues, et que M. G. Daux a soumises à une critique définitive. La masse des affranchissements est considérable : quelques raccords nouveaux apportent çà et là d'intéressantes précisions. Il a fallu naturellement très longtemps, depuis les recherches d'E. Bourguet, servi par l'adroit dessinateur que fut Martinaud, pour arriver à reconstituer les puzzles que forment ces grandes bases écroulées, dont une ou deux, semble-t-il, en particulier le Char de Rhodes, pourraient être un jour restaurées sur place. Ces lourdes et puissantes masses étaient construites à l'échelle du Grand Temple, et si l'on voyait un jour, en face des colonnes relevées en 1942, et du pan bleuâtre de l'autel de Chio, se dresser le piédestal de Rhodes et un pilier pergaménien — sans compter Prusias, qui devrait reprendre son emplacement véritable — le programme des anastyloses delphiques serait instructivement complété. En tout cas, le travail est parfaitement préparé pour l'archéologue et l'architecte qui s'y attaqueront un jour, après avoir peut-être remonté le pilier des Messéniens devant le Musée, et Paul-Émile au pied de l'angle Sud-Est du Temple où l'attend sa fondation.

Les affranchissements mis à part, signalons les grands textes : la série des inscriptions du Mur-Polygonal, pleine de curieux détails ; le recueil des hiéromnémons de Chio, augmenté depuis 1940 d'un décret nouveau (219 *bis*) et de fragments des décrets pour Hermoclès (223-224) ; on est heureux de trouver au complet ces inscriptions jusqu'ici difficiles à réunir. On lira avec plaisir le grand ensemble relatif aux donations d'Eumène, augmenté d'une pierre trouvée en 1939 (n°s 237-239), les textes intéressant Pergame et Sardes (240-241, 261), les oracles (342-344), le décret en l'honneur de juges rhodiens (383).

Ce fascicule complète utilement l'ouvrage de M. G. Daux sur *Delphes au IIe et au Ier siècle* et devra être consulté en même temps que sa *Chronologie delphique*, à laquelle il est fréquemment renvoyé pour les discussions de dates. Il sera suivi d'un troisième et dernier, qui donnera le reste des pierres isolées ou des bases éparses dans la région, avec les *indices* des trois livraisons. De belles planches (16 photos) illustrent le volume et amorcent cet album de photos épigraphiques de Delphes qu'il faudra bien que M. G. Daux compose un jour, en complément au futur Corpus delphique. Remercions le fidèle imprimeur Bontemps et la maison de Boccard d'avoir sorti, malgré les difficultés de l'heure, un fascicule parfaitement soigné et digne des précédents pour le texte et l'illustration.

Jean BOUSQUET.

Georges Daux, *Chronologie delphique* (supplément au tome III des *Fouilles de Delphes*). Paris, E. de Boccard, 1943 ; 131 pages, dont les pages 97-131 constituent les *indices.*

Ceux qui ont eu à se débattre dans la chronologie des inscriptions de Delphes, en se servant de Pomtow, du fascicule des Comptes (III, 5), des *Aitoliens à Delphes* de R. Flacelière et des dizaines d'articles où, à force d'ingéniosité, d'erreurs et de repentirs, la position absolue ou relative de tel archonte est peu à peu déterminée, rendront grâces au travail d apparence si abstraite et ingrate de M. G. Daux. Au fur et à mesure qu'il a manié les textes delphiques, il a acquis un prudent esprit critique et un sens de la méthode qui, bien souvent, lui ont fait faire « machine en arrière » et renoncer à des précisions injustifiées, datant parfois de longtemps, et sur lesquelles les non-initiés et les initiés eux-mêmes vivaient sans crainte et sans remords. Depuis dix ans, la chronologie du IVe siècle, que Bourguet avait, avec la patience du connaisseur, établie dans ses grandes lignes, a été sérieusement secouée, non point tant par l'apparition de plusieurs inédits que par la réflexion critique, l'étude comparative, le retour direct aux documents, l'examen des photos ou des pierres, les raccords imprévus et heureux. M. Flacelière a eu l'immense mérite de réunir commodément en 1937 les textes du IIIe siècle : c'est son ouvrage qui a permis à d'autres de retourner encore une fois son sillon et d'améliorer sur plusieurs points son excellent travail. *Non omnia possumus omnes*, et la besogne d'équipe des « Delphiens » a eu cette fois encore de bons résultats. Il est si difficile d'avoir une vue d'ensemble de ces questions terriblement compliquées qu'il n'est pas trop de la collaboration de plusieurs esprits, orientés sur des problèmes divers, pour trouver la solution définitive d'une mince question, ou rejeter dans l'indéterminé tel archonte trop audacieusement situé à une date précise. Il est certain que, si notre cher maître Bourguet avait à récrire le fascicule III, 1 (de l'entrée du sanctuaire au Trésor des Athéniens), qui lui a coûté tant de peine, il changerait maintenant d'idée sur mille points de détail. Comme l'épigraphie attique, la delphique est en perpétuel devenir : c'est tout un petit monde (non point fermé, mais ouvert), qui sort difficilement du chaos et s'organise par interaction cellulaire. On cessera peut-être de reprocher aux *Fouilles de Delphes* de n'avancer que lentement, lorsqu'on songera au temps nécessité par tant de vérifications de détail qui portent parfois sur des dizaines de textes. C'est aussi l'organisation de nos études qui est en cause : pourquoi a-t-on si peu de temps à passer dans la poussière du Musée, ou dans le chantier des fouilles dont la guerre a rendu l'accès, pour longtemps, craignons-le, si difficile? Je songe qu'il faudra encore, le livre de M. G. Daux à la main, passer de nombreuses journées à Delphes pour contrôler la disposition des textes, les écritures, guetter le soleil frisant pour prendre

une photo à six heures du matin ou en plein midi, charbonner d'un doigt à vif le dur calcaire pour retrouver un bouleute évanide... Seuls en riront ceux qui n'ont pas pratiqué, à Delphes ou ailleurs, ce travail plus passionnant qu'on ne veut le croire. *Juvat amor...* Il y a au flanc du Parnasse un chantier de 30,000 mètres carrés qui appartient à la France ; il est bon que quelques Français y consacrent leur vie et ne trouvent qu'en eux-mêmes leur récompense[1].

Jean BOUSQUET.

Aristote, *Traité sur les Parties des Animaux*, livre I, Texte et Traduction, avec Introduction et Commentaire par **J.-M. Le Blond**, Paris, Aubier, 1945 ; 1 vol. in-12, 206 pages.

Le P. Le Blond, dont on connaît les remarquables thèses sur Aristote, nous présente dans ce volume quelques pages de son œuvre biologique, lumineusement traduites et étoffées d'un riche commentaire. C'est qu'elles offrent, à ses yeux, un intérêt spécial : Aristote, nous dit-il (interprétation peut-être un peu forcée des premières lignes de l'ouvrage), « s'y adresse explicitement aux gens cultivés » ; le ton n'est pas celui des œuvres ésotériques, des leçons d'école, mais d' « une conférence au grand public sur la nature, la méthode et l'intérêt de la Biologie ».

Aussi l'Introduction du P. Le Blond comprend-elle d'abord une étude sur *Aristote Philosophe de la Vie*, suivie d'une analyse du *Traité*, analyse détaillée du livre I, aperçu plus sommaire des livres suivants. — Le texte n'a pas fait l'objet d'une nouvelle recension ; il reproduit celui de Bekker, avec quelques corrections dues à Langkavel (Teubner, 1868), et certaines conjectures de W. Ogle (traduction de la Clarendon Press, 1911) ; l'apparat critique, celui de Langkavel, est en outre allégé. — Le volume se termine par un Index, où figurent les termes principaux du vocabulaire aristotélicien, et une Bibliographie critique des ouvrages essentiels sur l'aristotélisme. L'ensemble paraît conçu comme une initiation à l'étude d'Aristote, à partir d'un texte privilégié, où les notions fondamentales du système, issues d'une réflexion sur la finalité de la nature et de l'art, mais présentées d'ordinaire avec la sécheresse et la rigidité d'un appareil logique, manifestent leur signification dans un usage scientifique concret, ce qui conduit à tenir le plus grand compte de l'évolution de la doctrine.

Joseph MOREAU.

Dom David Amand, *Fatalisme et liberté dans l'Antiquité grecque. Recherches sur la survivance de l'argumentation morale antifataliste de*

1. Une page d' « additions et corrections », imprimée à part, devra être réclamée à l'éditeur. Elle contient en particulier une note sur l'archonte *Sylochos* (F 7), pour lequel on a trois semestres au lieu de deux, des renvois à des textes inédits ou publiés dans la livraison de 1944 du *B. C. H.* par l'auteur.

Carnéade chez les philosophes grecs et les théologiens chretiens des quatre premiers siècles (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3e série, 19e fascicule). Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1945 ; 1 vol. gr. in-8o, xxviii-608 pages.

Le sous-titre de cet important ouvrage précise le but que spécialement il se propose : rechercher dans la littérature philosophique et patristique des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, de langue ou d'inspiration grecque, les traces de l'argumentation morale développée par Carnéade contre le fatalisme stoïcien, lié aux croyances astrologiques, et tenter à partir de six textes principaux, retenus comme « textes témoins », cités et traduits ou analysés, de reconstituer cette argumentation, transmise à la postérité par Clitomaque, et que nous pourrions probablement lire, pense l'auteur, dans la première partie du *de Fato* de Cicéron, où le problème du destin était envisagé du point de vue moral, si ce traité n'était malheureusement mutilé.

On ne peut se dissimuler le caractère aventureux d'une telle entreprise : l'argumentation à reconstituer n'est, en effet, considère l'auteur, qu'un élément d'une polémique plus vaste, de caractère plus philosophique ou plus technique, dirigée contre le fatalisme et la divination en général, et notamment le fatalisme astrologique ; sur le terrain de la morale, elle se réduit à ce double thème : le fatalisme abolit le mérite et rend vaines les sanctions ; il décourage l'effort et conduit à l'inaction. Or, ces deux thèmes sont d'une telle banalité qu'il est bien difficile, chaque fois qu'on en rencontre le développement ou la trace, d'en assigner avec précision la source. Carnéade ne les a sûrement pas inventés : le second, célèbre sous le nom d' « argument paresseux », venait sans doute de l'école mégarique ; le premier, d'un caractère nettement populaire, avait été dessiné par Aristote (*Eth. Nic.*, III, 7 (5), 1113 *b* 21-32) et remontait au moins à la Sophistique ; on en trouve l'indication dans le discours de Protagoras, au début du dialogue platonicien de ce nom (323 *d*-324 *a*). Et s'il paraît plausible que Carnéade ait fait usage de ces thèmes dans sa polémique contre le fatalisme stoïcien, cela cependant ne nous est nulle part formellement attesté. Un passage du *de Fato* (17, 40) relate un argument où le fatalisme est réduit à l'absurde par cette conclusion : *Ex quo efficitur ut nec laudationes justae sint, nec vituperationes, nec honores, nec supplicia.* Mais le contexte ne nous autorise pas à attribuer ce raisonnement à Carnéade : ce raisonnement était celui qu'opposaient aux fatalistes anciens (*veteres illi;* ils ont été énumérés quelques lignes plus haut : *Democritus, Heraclitus, Empedocles, Aristoteles*) les défenseurs de la liberté du vouloir ; deux partis, nous dit le texte, entre lesquels Chrysippe se présenta comme arbitre et proposa une solution moyenne. Le raisonnement en cause ne peut donc être rapporté à Carnéade ; il doit être antérieur à Chrysippe ; comme, d'autre part, il suppose la théorie stoïcienne de l'assentiment, Arnim

(*Stoic. vet. fragm.*, II, 974) nous paraît bien fondé en le rapportant à Arcésilas. Quant à l'argument paresseux, si l'auteur croit en découvrir l'indication dans un raisonnement du *de Divinatione* (II, 8, 21) emprunté sans doute à Carnéade, un passage du *de Fato* (14, 31) semble bien vouloir dire que Carnéade n'approuvait pas cet argument et n'en faisait point usage.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'authenticité carnéadienne de cette argumentation, ces lieux communs, diligemment dépistés par l'auteur dans une vaste littérature, ne méritaient pas, à notre avis, tant d'honneur. « Il nous a paru, reconnaît l'auteur lui-même dans son *Avant-Propos* (p. x), que des recherches portant exclusivement sur les avatars de l'argumentation antifataliste de Carnéade n'offriraient qu'un intérêt limité et par trop technique. La même méthode historique nous suggérait d'insérer ces recherches dans un cadre approprié, de situer les philosophes anciens et les docteurs chrétiens dans leur milieu intellectuel concret, d'esquisser brièvement leur personnalité, de noter, quand il s'agissait d'écrivains chrétiens, quelle fut leur attitude personnelle à l'égard de la philosophie hellénique, de préciser les diverses manières dont nos philosophes et nos théologiens conçurent le fait de la liberté du vouloir et quelle part ils prirent à la lutte contre le fatalisme et l'astrologie ». L'auteur nous présente de la sorte une galerie de philosophes et de Pères de l'Église, dont la plupart, même les plus grands, un Clément d'Alexandrie, un Origène, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome, sont encore peu connus du public, et il fournit sur chacun d'eux une bibliographie bien documentée. Par là, ainsi que par sa double table, des doctrines et des noms de personnes, ce livre est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui entreprendront des recherches dans ce vaste domaine. Cet ouvrage apparaît, en effet, plutôt comme un travail de « prospection » que comme le résultat d'études en profondeur. « Nous n'avons jamais nourri le dessein, déclare encore l'*Avant-Propos*, d'écrire une histoire de la polémique antifataliste dans l'antiquité hellénique et chrétienne. Le titre de l'ouvrage, *Fatalisme et liberté*, pourrait peut-être abuser ceux qui y chercheraient un exposé synthétique, conçu d'un point de vue philosophique ». On ne saurait donc faire reproche à l'auteur de n'avoir pas réalisé cette synthèse ; mais on peut, du moins, exprimer le regret qu'il ne l'ait point tentée. Car c'est un fait que la croyance au libre-arbitre a été généralement tenue en échec dans la philosophie grecque, ainsi qu'en témoigne le mythe final de la *République* de Platon, par la conception « astrobiologique » de l'Univers, la théorie des retours périodiques, du cycle de la Grande année ; il appartenait au Christianisme de faire triompher, malgré certaines difficultés théologiques à lui propres, la doctrine de la liberté humaine, en reléguant cette antique vision du monde, en considérant le devenir comme le déroulement d'une histoire unique, au cours de laquelle il est proposé à

chacun de faire son salut par l'exercice de sa volonté. C'est là, sans doute, le plus profond changement qui se soit opéré dans la pensée morale de l'humanité ; en nous en faisant l'histoire, Dom Amand nous eût donné un des plus beaux, un des plus grands livres dont nous ayons besoin.

Joseph MOREAU.

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, t. I (livres I-IV), texte établi par **François Préchac** et traduit par **Henri Noblot** (*Collection des Universités de France*). Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; 1 vol. in-8°, XXI + 170 pages, pages de texte doubles.

L'introduction de M. Préchac est brève ; les problèmes soulevés par les *Lettres à Lucilius* seraient tous résolus. Ainsi d'un mot l'éditeur adhère à l'opinion qu'elles sont une véritable correspondance, opinion exprimée récemment par M. L. Delatte (*Études classiques*, 1935, p. 561), sans citer le point de vue différent qui avait été celui de M. Bourgery. Aucun rappel n'est fait de la place du recueil dans l'histoire du genre épistolaire, ni des rapports avec Épicure. L'effort de M. Préchac (la traduction est de M. Noblot) a été double. Il a consisté d'abord dans l'étude du texte, en second lieu dans les notes.

On sait que le texte de Sénèque a été l'objet de travaux importants et récents : découverte et utilisation du *Quirinianus* par Beltrami ; recherches critiques de Foerster et surtout d'Axelson. Pour cette première partie des *Lettres* (la seconde moitié a une tradition différente), M. Préchac, qui connaît à fond la littérature, a procédé à une collation personnelle des manuscrits parisiens et lui doit (cf. p. XV) d'assez nombreuses modifications des leçons mentionnées par Hense dans sa deuxième édition. La méthode, comme chez les autres éditeurs contemporains, est conservatrice. La présence de clausules imparfaites est un indice de suspicion, mais non pas nécessairement de corruption. L'orthographe adoptée est celle du *Quirinianus* pour donner de l'unité à l'ensemble de l'édition, puisque le manuscrit est le seul parmi les plus anciens à nous donner tout le recueil. L'application de ces principes donne un apparat très copieux, le plus complet des éditions récentes. Il ne laisse pas d'être un peu surchargé de variantes orthographiques d'une portée et d'un intérêt discutables.

Les notes sont extrêmement utiles par l'indication des sources et des passages parallèles de Sénèque. Il y a la presque le commentaire dont l'absence est si sensible pour cet ouvrage, qui est le plus célèbre et le plus important de l'auteur. Par inadvertance, il est dit, p. IV, que ce relevé des sources est dans l'apparat ; la place ne serait pas la meilleure et, en fait, il n'en est rien.

La traduction de M. Noblot est alerte, avec parfois une liberté qu'on jugera différemment selon ses préférences. Elle accentue encore le carac-

tère haché, analytique de la phrase de Sénèque. Il est permis de penser qu'elle fausse parfois le ton de quelques passages. Ainsi au début de la lettre 3 : *Quod pertinaciter studes et omnibus omissis hoc unum agis : ut te meliorem cotidie facias, et probo et gaudeo, nec tantum hortor, ut perseueres, sed etiam rogo*, est une phrase à dessein très construite : le ton est soutenu. Le retrouve-t-on tout à fait dans : « Tu étudies d'arrache-pied : tu as tout laissé pour travailler uniquement à te rendre de jour en jour meilleur : j'applaudis, je suis heureux. Persévère ; c'est une prière que je t'adresse, tout autant qu'un encouragement. » Quand il arrive à Sénèque de subordonner et de lier, ce n'est pas sans un effet particulier. Reconnaissons toutefois que l'ensemble se lit avec beaucoup d'agrément, et c'est un mérite essentiel.

Pierre BOYANCÉ.

Albert Grenier, *Camille Jullian. Un demi-siècle de science historique et de progrès français, 1880-1930.* Paris, Albin Michel, [1944] ; 1 vol. in-12, 317 pages, un portrait hors texte.

Ce que le lecteur trouvera dans le livre de M. Grenier, c'est l'essentiel de la vie de Camille Jullian, c'est-à-dire son œuvre. C'est bien une biographie, mais une biographie intellectuelle, l'histoire d'une existence humaine, mais de cette existence on ne retiendra pas l'anecdote, les vicissitudes par lesquelles elle ressemble à beaucoup d'autres : on verra une pensée naître, se former, s'enrichir, créer. On discute beaucoup pour savoir dans quelle mesure la vie explique l'œuvre ; la discussion nous a paru toujours assez vaine quand il s'agit d'artistes ou de savants chez qui l'œuvre est la part majeure de la vie. Seules vraiment comptent peut-être les origines, l'enfance, les études. Des origines cévenoles, huguenotes, marseillaises de Camille Jullian, M. Grenier a su fixer avec pénétration tout ce qu'il a pu en tirer, et, par exemple, ceci qui nous semble aussi juste qu'inattendu : « La forêt des Carnutes, où les druides préparent dans le secret le soulèvement de la Gaule a certainement évoqué chez lui le souvenir du Désert » (p. 15). Jullian nous est révélé comme un élève brillant, mais turbulent, voire révolté : ainsi il se révoltera contre César et contre l'impérialisme romain. Il se pourrait bien, en effet, qu'un catholique discipliné n'eût pas conçu pour la patrie celtique ce sentiment jaloux, où il y aura quelque chose du *Los von Rom.*

Pourtant Jullian n'est venu que lentement à ces vues qui ont été pour le grand public un de ses enseignements le plus frappants. Dans une brochure de 1886 sur *Fréjus romain*, il écrivait encore : « On peut dire que la Gaule est, de tous les pays civilisés par Rome, le plus négligé de ceux d'entre nous qui aiment Rome, ses ruines et son histoire... C'est sous la domination de Rome qu'elle sort du crépuscule de la légende pour entrer dans la pleine lumière de l'histoire. Tous, nous savons trop ce que nous devons à Rome pour que l'on ait le droit d'insister sur cette vérité. »

Et encore, dans *Gallia* (1892), il estimera que « la domination romaine fut un bienfait pour la Gaule ». « Ce que nous devons à Rome » : Jullian, on le sait, devait être amené de plus en plus à le réduire. Pas plus que son ami Georges Radet, je ne suis de ceux que l'illustre historien a convaincus. Mais s'était-il pleinement convaincu lui-même? Sévère pour l'empire romain et ses méthodes, il était trop humain pour renier Virgile et Sénèque. Il écrivait : « Virgile doit conserver pour nous son charme et Sénèque nous instruire des vérités nécessaires. Mais on peut aimer Virgile sans partager son amour du peuple-roi et sa dévotion à Auguste et relire Sénèque sans féliciter le monde d'un régime qui lui donna Néron. » Mais Virgile était-il possible sans Rome et sans Auguste? Et, de Néron même, Sénèque n'avait-il pas su obtenir ce *quinquennium* dont le genre humain se souvint avec reconnaissance? Mais Jullian le méconnaissait-il vraiment, lui qui écrivait sur les Antonins, ce que M. Grenier cite à la p. 227?

Comment s'est-il converti à son patriotisme gaulois? Il faut demander au chapitre VI de M. Grenier de nous l'enseigner. « Ce n'est pas une idée préconçue, ce sont les faits constatés » (p. 173) qui l'ont conduit. Ces faits, ce sont ceux dont son *Vercingétorix* (1900) lui a montré l'existence ; désormais il a jugé Rome et la Gaule à la lumière de ce qu'il a lu dans les *Commentaires* de César : réalité de la patrie celtique, brutalité des méthodes du conquérant, qui n'avait de supériorité que la force. Mais il est bien permis de penser que ces faits, Jullian les a vus aussi à la lumière de ses souvenirs personnels ; 1870 et Bismarck, M. Grenier le remarque, ne sont pas absents de sa pensée.

M. Grenier s'est attaché surtout à dégager à travers l'œuvre de Jullian l'enrichissement progressif de sa méthode ; l'analyse de ses divers travaux nous en livre ainsi la « substantifique moelle ». Il y eut d'abord Fustel de Coulanges qui lui avait appris l'obéissance aux textes. Puis ce fut l'épigraphie, alors « science nouvelle » (cf. ch. III), pour laquelle il fut très redevable à Mommsen. A côté de divers mémoires sur la région marseillaise, ce sont les *Inscriptions romaines de Bordeaux* (1887-1890) qui « prennent place entre celles de Vienne et de Lyon » d'Allmer. Avec l'*Histoire de Bordeaux*, Jullian donnera à la géographie, que lui avait enseignée Vidal de la Blache un rôle décisif : « Il ne croit pas sans doute à un déterminisme absolu de la terre sur l'homme ; toute région offre des possibilités diverses... L'homme n'échappe pas cependant, dans ses choix, à une limitation et même à des directions que l'historien doit apercevoir et préciser » (p. 95). Dans la géographie, un trait caractéristique de Jullian est, dès cette date, l'importance attachée à l'eau, aux fleuves, aux sources (p. 97 ; cf. p. 200-201). Pour la sociologie, sa position reste celle de Fustel : marquée d'une certaine défiance, et M. Grenier illustre très bien par un parallèle avec Henri Hubert (p. 137-138) la différence des attitudes. Il faut avouer que les exemples étudiés n'incitent pas à donner tort à Jullian et à M. Grenier.

Par contre, la linguistique a été pour le Jullian de l'*Histoire de la Gaule* une de ses armes maîtresses, notamment par l'analyse étymologique des noms de lieux. Aussi rien de plus instructif dans le livre de M. Grenier que le chapitre où il étudie à l'aide d'une correspondance inédite ses rapports avec le grand celtisant, d'Arbois de Jubainville. D'Arbois, si hardi lui-même dans ses théories, notamment dans cette hypothèse ligure que Jullian devait développer avec plus d'ampleur que de succès durable, d'Arbois ne laissait pas d'être méfiant à l'égard de Fustel, qu'il joignait à Bossuet, comme représentant une « manière romancée d'écrire l'histoire » (p. 173) ! Le *Vercingétorix* « dut être rangé par lui dans la très mauvaise manière d'écrire l'histoire » (p. 183). Il faut voir avec quelle diplomatie, avec quelle déférente insistance Jullian travaille à le faire revenir sur ses préventions, à s'affirmer son élève. Mais, il faut le reconnaître, comme d'Arbois, Antoine Meillet, « sans le contredire, formellement, demeura toujours réticent. La linguistique, dont les préhistoriens ne peuvent méconnaître la nécessité, dont ils espèrent peut-être plus qu'elle ne peut donner, apparaît jusqu'ici peu disposée à se mettre à leur service » (p. 189).

Le malheur pour Jullian dans les premiers livres de l'*Histoire de la Gaule* est qu'il ait été plus linguiste qu'archéologue. Mais, avec cette ouverture d'esprit qui était si frappante chez lui, il allait vite assimiler les acquisitions de Déchelette et de son *Manuel;* modifiant, sans l'abandonner, l'hypothèse ligure, il s'efforce du moins de tenir compte des données archéologiques. Aussi les conclusions peuvent être ruineuses, M. Grenier n'en montre pas moins, avec beaucoup d'équité, tout ce que la tendance a de fécond.

Dans les volumes sur la Gaule romaine, M. Grenier s'efforce surtout de dégager l'attitude de Jullian à l'égard de la civilisation gallo-romaine. Malgré sa sévérité pour César et l'empire, il sait être juste pour la paix romaine. Seulement il ne cesse pas de s'intéresser d'abord à ce qu'il y a de permanent dans l'âme gauloise : « C'est la Gaule que cherche Jullian à travers les vicissitudes de son histoire ; la Gaule, c'est-à-dire les forces éternelles de sa terre et les générations successives de ses hommes. »

L'histoire, pour Jullian, n'était pas chose morte, confinée dans le silence du cabinet. On le vit bien au cours de la guerre de 1914-1918. M. Grenier n'est pas de ceux qui lui en feraient un grief ; comme lui, il croit à la valeur morale de l'histoire, à la philosophie qui l'anime : « L'homme se montre à côté de l'historien. J'avoue que je suis de cœur avec lui » (p. 263). Un des côtés les plus attachants de cette biographie est que, fidèle en cela à Jullian lui-même, M. Grenier ne se départit jamais de la sympathie qui permet de comprendre, et n'abdique jamais cependant le droit de juger, d'approuver ou de rectifier.

Rencontrant sur son passage la fameuse affaire de Glozel, il n'en a pas esquivé le récit. Il déplore le temps qu'elle prit à Jullian de 1926 à 1929

et qui lui eût sans doute permis d'achever son *Clovis*. Mais, sur le fond du débat, il lui donne pleinement raison : « De tant de discussions, il reste, et je crois qu'il ne reste que cela, les articles que Jullian consacra dans la *Revue des Études anciennes*, de 1926 à 1929, à la publication critique et à l'interprétation des documents authentiques » (p. 277-278). Le dernier mot de l'affaire pourrait bien être dans ces réflexions adressées par Jullian à l'auteur (le 14 août 1926) : « Psychologiquement, la chose est simple. Gisement romain. Erreur initiale et puis, pour justifier la thèse néolithique, travail ingénu et ingénieux dans l'atelier, hiver 1925-1926, et sur le sol, été 1926 » (p. 284). Pour les articles de Jullian, qui « ne semblent pas avoir été très lus lors de leur apparition », « ils n'en restent pas moins une magistrale étude de la sorcellerie antique et, tout particulièrement, de la mentalité populaire dans la Gaule du IVe siècle » (p. 288).

Les pages 289 et suiv. sur l'archéologie de la région parisienne sont, elles, d'un intérêt permanent. C. Jullian n'a malheureusement pas publié les deux cents leçons professées au Collège de France et consacrées de 1921 à 1930 à cette étude. La T. S. F., en les diffusant à partir de 1925, avait multiplié son champ d'action dans l'espace. M. Grenier essaie, notamment, à l'aide des *Notes gallo-romaines* de notre *Revue*, d'en rappeler au moins les idées directrices, et, par là, il accroîtra leur rayonnement dans le temps. Importance de la source, du domaine, de la route..., « cette doctrine est devenue celle de notre archéologie nationale » (p. 303). Les formules particulièrement heureuses de M. Grenier font de ces quelques pages un bréviaire, et le lecteur ratifiera ces mots de Jullian, dans l'émouvante préface que, frappé à mort, il donna au *Manuel d'archéologie gallo-romaine* : « Je vous ai passé la tradition. A vous de transmettre le flambeau aux plus jeunes qui liront votre ouvrage » (p. 311-312).

Pierre BOYANCÉ.

Suétone, *La vie de Titus*, éd. **P. d'Hérouville, S. J.** Liége, 1944 ; in-12, 37 pages.

Cette brochure est destinée aux élèves de l'enseignement secondaire. Le P. d'Hérouville fait remarquer justement que Suétone n'a pas été mis à leur portée. Plutôt que de fournir des morceaux choisis expurgés, il a préféré publier *in extenso* la seule *Vie* qui pût être mise entre toutes les mains, en raison de la haute moralité de Titus.

L'Introduction renseigne d'une façon claire et concise sur la vie et les œuvres de Suétone, le caractère de ces ouvrages, la réputation de l'auteur, les manuscrits et éditions, le style et la langue, sans oublier les indications d'ordre historique, géographique, topographique, qui sont nécessaires à l'intelligence du texte.

Le texte suivi est celui de Ihm. Des notes abondantes l'éclairent ; comme il est naturel pour une édition qui s'adresse à des enfants, la

plupart des notes sont très élémentaires, par exemple n. 73 : « *imperator* ne signifie pas empereur » ; les références sont fréquentes à Cicéron ou à César, pour déterminer si tel usage est ou n'est pas classique ; parfois, une expression un peu délicate est traduite, sans explication : n. 120 : « *quibus principes adquieverunt*, sur lesquels les empereurs s'appuyèrent. » A la vérité, ce genre de commentaire pose un problème pédagogique : l'auteur a raison de ne pas se faire d'illusions sur le niveau des candidats bacheliers ; mais se mettre à ce niveau n'est-il pas se substituer indiscrètement à l'enseignement oral du maître? C'est surtout un élève autodidacte qui profitera d'une édition si abondamment annotée.

Pierre COURCELLE.

Thomas A. Kelly, *Sancti Ambrosii liber de consolatione Valentiniani* (*The Catholic University of America, Patristic Studies*, vol. LVIII). Washington, 1940 ; 1 vol. in-8°, XXI + 324 pages.

En 392 après J.-C., l'empereur d'Occident Valentinien II mourait en Gaule, à Vienne, à l'âge de vingt et un ans. Le Franc Arbogast, que Théodose avait donné comme « protecteur » au jeune prince, était vraisemblablement l'auteur du crime. Deux mois plus tard, Valentinien II était enterré à Milan, et saint Ambroise prononçait l'oraison funèbre de la victime. De là vient le *Liber de consolatione Valentiniani*, dont Sister Thomas A. Kelly nous a donné en 1940 une savante édition. Comme le nom de *consolatio* l'indique, ce discours entre dans un genre défini ; mais il n'est pas exempt d'émotion personnelle en quelques passages.

Ce texte n'a pas paru dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum*, et l'auteur de la présente édition l'a établi sur plusieurs manuscrits non utilisés par les Bénédictins en 1686-1690. Sister A. Kelly l'accompagne d'un apparat sobre et précis, d'une traduction qui paraît agréable et facile et d'une introduction imposante, puisqu'elle n'occupe pas moins de 178 pages sur les 322 du volume. On y trouve les renseignements indispensables pour l'établissement du texte, un exposé des sources et des circonstances historiques, le tout présenté d'une manière suffisamment rapide. Mais la partie proprement grammaticale a une étendue qui n'est pas toujours justifiée. Était-il indiqué de donner tout au long la liste des passages où saint Ambroise s'éloigne de l'usage classique? Ou encore de relever toutes les figures de style si nombreuses dans un usage de ce genre? En revanche, l'étude des clausules est guidée par une idée intéressante : les formes métriques sont les mêmes que chez Cicéron ; mais on voit cependant apparaître la tendance aux formes accentuées, qui aboutira à une transformation complète du système. Ce travail, soigné et clair, rendra service à ceux qui le consulteront.

François THOMAS.

Aeneae Silvii, De liberorum educatione, a translation with an introduction, by **Brother Joel Stanislaus Nelson** (*The Catholic University of America, Studies in Medieval and Renaissance Latin language and literature*, vol. XII). Washington, The Catholic University of America Press, 1940 ; 1 vol. in-8°, IX + 231 pages.

La présente traduction est faite sur le texte de l'édition de R. Wolkan, *Briefwechsel des Aeneas Silvius Piccolomini* (*Fontes rerum Austriacarum*, LXVII, epist. 40). (Le texte reproduit me semble souffrir d'assez nombreux lapsus ou fautes d'impression : ainsi p. 102, l. 1, *majorum* pour *majorem* : l. 20, *iuram* pour *curam* ; p. 106, l. 9, *undio* pour *undis* ; p. 116, l. 26, *corpus* pour *corporis* ; p. 118, l. 6, *bellum* pour *belluam* ; l. 14, *laboret* pour *laboraret* ; p. 122, l. 6, *Georgias* pour *Gorgias* ; p. 124, l. 15, *animate* pour *animata* ; p. 128, l. 5, *facunda* pour *facunde*, etc.) Ce petit traité est précédé d'une lettre d'envoi à Ladislas, roi de Bohême, auquel il est dédié et pour l'éducation duquel il a été écrit. Le jeune monarque était alors dans sa onzième année. L'introduction du Frère Nelson nous donne un résumé de la vie de l'illustre humaniste ; puis indique les conditions dans lesquelles le traité fut composé. Elle en analyse les sources : les deux premiers livres de l'*Institution oratoire* ; le traité du Pseudo-Plutarque Περὶ παίδων ἀγωγῆς ; la célèbre lettre de saint Basile sur les lettres profanes, Aulu-Gelle et Jean de Salisbury. (L'emploi d'un caractère plus espacé permet de reconnaître immédiatement dans le texte les emprunts et traductions faits de ces auteurs.) Enfin un troisième chapitre, le plus développé, est consacré à apprécier les idées pédagogiques du futur Pie II et à les replacer dans l'histoire de l'éducation. On aura plaisir à prendre connaissance dans cet ouvrage clair et commode de ce programme d'une éducation humaniste en 1450. On lira notamment la défense des lettres profanes contre les critiques de théologiens soucieux de défendre « les saintes mœurs de la Germanie » (p. 172), ou encore les conseils sur la nourriture donnés au jeune prince, p. 108 et suiv., « bien qu'il ne soit pas d'Autrichien, de Hongrois ou de Bohémien qui entende volontiers traiter de la frugalité de la table ». Notons aussi que l'auteur regrette qu'il n'y ait pas auprès de l'adolescent de maître capable de lui enseigner le grec (p. 172).

Pierre BOYANCÉ.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Printemps romains. — Le grave peuple latin a profondément senti le charme du printemps, plus peut-être que le peuple grec. Est-ce parce que ses affinités campagnardes le rendaient plus sensible au renouveau qui ranime les forces créatrices de la nature? C'est une idée charmante de M. Robert Schilling que d'avoir réuni les traductions de quelques-unes des pages où s'exprime cet amour pour la plus belle des saisons. A côté d'odes d'Horace, qui sont (ou furent) dans toutes les mémoires, de pages illustres de Lucrèce et de Virgile, le lecteur aimera la présence de cette *Veillée de Vénus* (*Peruigilium Veneris*), dont M. Schilling a procuré l'édition dans la collection Guillaume Budé. Il aimera aussi les vers de Columelle, de Fortunat (saint Fortunat, écrit M. Schilling ; au fait ce fut un saint !), de saint Avit. Une introduction dégage les thèmes principaux mis en œuvre par ces poètes. La traduction s'est efforcée, nous dit l'auteur, de respecter avant tout le mouvement, l'élan du poème. Mais qu'il est difficile de suivre, par exemple, la continuité, la fluidité de l'ode à Sestius en sa première partie ! Naturellement, je trouve que M. Schilling n'en rend pas toute la grâce vive, mais naturellement aussi je sais bien que c'est impossible (R. Schilling, *Printemps romains* (dans *Les textes de la Colombe*), Paris, La Colombe, 1945 ; 1 vol. in-12, 63 pages).

Pierre BOYANCÉ.

Une basilique funéraire à Mactar. — En septembre et octobre 1944, une découverte importante a été faite par M. Gilbert Picard sur l'emplacement de l'antique *Mactaris*. Trois colonnes signalaient au-dessus du sol un édifice, qui s'est révélé être une basilique à trois nefs avec abside, comparable par son plan à la célèbre basilique de la Porte Majeure. La présence *in situ* de deux tombes-autels, l'une dans l'abside, celle de *Julia Spesina*, l'autre dans le vestibule, celle d'un *Julius Victor Piso*, son père selon toute vraisemblance, assure la destination première de l'édifice. Il s'agit d'un monument qui devait procurer, sans doute par les soins de quelque collège funéraire, le culte de ces personnages héroïsés. Dans la suite, à une date que M. Picard incline à placer au VIe siècle, les chrétiens s'emparèrent de la construction, la modifièrent quelque peu, en transformant par l'édification d'un mur le vestibule en *narthex* véritable. Ils martelèrent la plupart des sculptures qui ornaient les

autels, utilisés désormais pour leur propre culte. Cette transformation singulière est rapprochée judicieusement par M. G. Picard de celle qui, à Tipasa, fit une église dédiée à Sainte-Salsa de la tombe d'une Salsa païenne. On voit tout ce que nous apprend déjà ce monument et sur l'héroïsation, et surtout sur les origines de la basilique chrétienne. Sur le premier point, M. Picard veut bien rappeler qu'il confirme l'hypothèse que j'avais avancée sur l'édifice de la Porte Majeure, et que M. Carcopino, avec sa générosité coutumière, avait signalée à ses lecteurs, bien que, pour une fois, le disciple ne fût pas tout à fait d'accord avec le maître. Est-ce que le monument n'aurait pas été élevé d'abord pour Julia Spesina par son père? Ainsi s'expliquerait que sa tombe fût dans l'abside, celle du père ayant une place moins éminente dans le vestibule. Ce qui me fait soumettre cette hypothèse à l'inventeur est l'importance qu'a dans l'héroïsation le culte voué par des parents à leurs enfants morts prématurément. Tel est le cas de deux de ces vénérations que j'ai rapprochées l'une de l'autre (*Le culte des Muses chez les philosophes grecs*, p. 332) : celle d'Epiktéta par son célèbre testament de Thasos, et celle de Cicéron par l'apothéose de sa fille Tullia (cf., sur cette dernière, ma note dans la *Revue*, t. XLVI, 1944, p. 179). Qu'on remarque que c'est aussi le cas des plus célèbres parmi les consolations philosophiques qui nous éclairent sur les origines et sur la portée de ces héroïsations, celles de Cicéron, de Sénèque (*Consolation à Marcia*) et de Plutarque (*Consolation à Apollonius*). Je croirais donc volontiers que l'institution du culte de *Mactaris* revient à Julius Victor Piso ; il aura, du reste, pu se ménager par avance sa place propre dans le sanctuaire voué en principe à sa fille.

La découverte de M. Gilbert Picard, signalée par lui dans une communication aussi substantielle que bien présentée à l'Académie des Inscriptions (*Comptes-rendus*, 1944, p. 185-212), doit être complétée notamment par des fouilles sous la tombe-autel de Julia Spesina.

Pierre BOYANCÉ.

Dardanus, préfet des Gaules. — Dans une substantielle brochure de plus de cent pages, et sous le titre piquant *Locus cui nomen Theopoli est...* (extr. du *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 62e année, 1943, p. 29-151), M. l'abbé François Châtillon, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lyon, consacre un essai exhaustif à Claudius Postumus Dardanus, préfet du prétoire des Gaules au début du ve siècle. C'est beaucoup, pensera-t-on, pour un homme sur lequel nous n'avons que quelques lignes de trois historiens, les suscriptions de deux lettres et d'une loi et une inscription, monumentale il est vrai, visible encore sur le rocher d'une route alpestre. Avec beaucoup d'ingéniosité, de sagacité, d'alacrité même, ce disciple de notre collègue Marrou, disciple qui a beaucoup pris de la manière de son maître, a su ajouter à une

etude strictement épigraphique des considérations tirées des lettres de saint Jérôme et de saint Augustin adressées à son héros, et les conclusions d'une enquête géographique sur le site de « Theopolis ».

Sur la préfecture de Dardanus, l'auteur ne pouvait rien apporter de bien nouveau. A la suite d'Hirschfeld, de Mommsen, d'Otto Seeck et de moi-même, il reprend l'examen du problème chronologique posé par la *duplex praefectura* dont parle saint Jérôme. Contrairement à ce que j'avais soutenu, dans mon *Essai sur la préfecture du prétoire du Bas-Empire* (p. 103), à la suite de Joseph Zeller, on ne peut supposer une seconde préfecture de Dardanus entre 413 et 418, car la lettre de saint Jérôme est de 414 au plus tard, ainsi que l'a montré le P. Cavallera (*Saint Jérôme et son temps*, t. II, p. 54). Mais j'ajoute qu'il est inutile de revenir à l'hypothèse d'une première préfecture avant celle de 412-413, si l'on admet une itération honorifique, selon la plausible conjecture d'Ernest Stein (*Byzantion*, t. IX, 1934, p. 348, n. 1).

Sur deux points, l'abbé Châtillon apporte des précisions nouvelles, hypothétiques sans doute, mais hautement vraisemblables. L'étude de la lettre de saint Jérôme lui permet de conclure que Dardanus s'était converti au lendemain de sa préfecture, vers 413, et qu'il pouvait être « menacé » ou tenté par la propagande pélagienne, puisque le polémiste de Bethléem, comme le docteur africain trois ans plus tard, se préoccupent d'en réfuter les sophismes. — D'autre part, la visite des lieux voisins de l'inscription, dans la haute vallée du Riou, permet de situer l'emplacement du domaine de Dardanus, auquel il donna lui-même le nom antique de *Theopolis*, sur le plateau au nord de Chardavon, et la localité voisine de Saint-Geniez tirerait son nom de saint Genès d'Arles, dont Dardanus aurait transféré chez lui quelques reliques.

Après toutes les discussions érudites, les rapprochements et les conjectures nécessaires pour percer l'obscurité où nous laissent des sources trop maigres, un chapitre de synthèse, que l'auteur reconnaît opportunément « hasardeux et incertain », essaie de reconstituer l'histoire de Theopolis, la fondation du patrice converti. Sous une forme élégante et délibérément romancée, le lecteur y retrouve toutes les vraisemblances que l'épigraphie, l'exégèse littéraire, la géographie ont successivement rassemblées au cours de cette intéressante étude.

JEAN-REMY PALANQUE.

Joseph Bidez. — Dans l'*Antiquité classique*, t. XIII (1944), p. 5 et suiv., M. Franz Cumont salue la mémoire de celui qui fut son ami et son collaborateur. Nous ne saurions mieux faire pour rendre nous-même hommage au grand savant belge que de nous référer à cette notice, où se trouvent clairement mises en lumière les grandes lignes de sa vie et de son œuvre. Une édition d'Évagrius, donnée en collaboration avec Léon Parmentier (1895), une édition de Philostorge (1913) nous montrent

à l'état nu la base de paléographie et de philologie sur laquelle ont solidement reposé tous les travaux de Joseph Bidez. On lui doit pour une très large part, ainsi qu'à Franz Cumont, cette réalisation de portée internationale qu'est le *Catalogue des manuscrits alchimiques ;* les *Mages hellénisés* (1938), publiés également en collaboration avec Franz Cumont, conjuguent de même la préparation philologique la plus minutieuse et les vues les plus larges en matière d'histoire religieuse. Le domaine propre de Joseph Bidez, ce furent, en effet, ces champs où confinent pour la pensée grecque religion et philosophie. Sa *Biographie d'Empédocle* (1894), sa *Biographie de Porphyre* (1913), son étude sur *La cité du monde et la cité du soleil chez les Stoïciens*, ce chef-d'œuvre qu'est sa *Vie de Julien*, jointe à l'édition des lettres et d'une partie des discours, et enfin *Éos ou Platon et l'Orient* (1945), ouvrage posthume que nous présenterons au lecteur, jalonnent cette exploration d'un monde entre tous riche de mystères et de problèmes passionnants. Des présocratiques aux néoplatoniciens, Joseph Bidez promenait partout le regard d'un historien, auquel n'échappaient ni le détail ni les grands horizons. Je ne fis que l'entrevoir à Bruxelles, au *Congrès de l'histoire des religions*, où je pus apprécier la flamme et la vie de sa parole. Mais j'ai, par les quelques lettres que j'ai échangées avec lui, vérifié ce que M. Franz Cumont nous rappelle : « une bienveillance qui s'enveloppait des formes d'une courtoisie d'un autre âge ». On n'oubliera pas ici qu'il a donné à notre *Revue* (t. XXVII, p. 312) un article sur *Amiens, ville natale de l'empereur Magnence.*

Pierre BOYANCÉ.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, t. I (livres I-IV), texte établi par F. Préchac et traduit par H. Noblot (*Collection des Universités de France*). Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; 1 vol. in-8°, xxi + 170 pages (pages de textes doubles).

Printemps romains (Collection *Les Textes de la Colombe*), textes traduits par R. Schilling. Paris, La Colombe [1945] ; 1 vol. in-12, 63 pages.

Albert Grenier, *La Gaule celtique* (Collection *Connais ton Pays*). Paris, Didier, 1945 ; 1 vol. in-8°, 110 pages et 1 carte.

Alexander Turyn, *The manuscript tradition of the tragedies of Aeschylus*, New-York, 1943 (Polish Institute of Arts and Sciences in America) ; 1 vol. in-8°, 141 pages.

Aristote, *Traité sur les Parties des Animaux*, livre I. Texte et traduction avec introduction et commentaire par J.-M. Le Blond. Paris, Aubier, 1945 ; 1 vol. in-12, 206 pages.

Dom David Amand, *Fatalisme et liberté dans l'antiquité grecque, Recherches sur la survivance de l'argumentation morale antifataliste de Carnéade chez les philosophes grecs et les théologiens chrétiens des quatre premiers siècles* (Université de Louvain, Recueil de travaux, d'histoire et de philologie, 3e série, 19e fascicule). Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1945 ; 1 vol. gr. in-8°, xxviii + 608 pages.

Orientii Commonitorium, a commentary with an introduction and translation by Sister Dolores Tobin (*The Catholic University of America, Patristic Studies*, vol. LXXIV). Washington, Catholic University, 1945 ; 1 vol. in-8°, xv + 143 pages.

Tacite, *Vie d'Agricola*, texte établi et annoté par M. Renard (Collection Lebègue, 5e série, n° 56). Bruxelles, Office de Publicité, 1945 ; 1 vol. in-8°, 76 pages.

Rarae gemmae, choix de poèmes latins traduits et commentés par P. Gilbert et M. Renard (Collection Lebègue, 6e série, n° 65). Bruxelles, Office de Publicité, 1945 ; 1 vol. in-8°, 71 pages.

Études palestiniennes et orientales, R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe.* Paris, Gabalda, 1945 ; 1 vol. gr. in-8°, xix + 340 pages, avec 10 croquis géographiques.

École française d'Athènes, *Études thasiennes*, I : *Le sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos*, par M. Launey. Paris, de Boccard, 1944 ; 1 vol. in-4°, 260 pages, avec XX pl. hors texte et 91 fig.

Heinrich Pestalozzi, *Die Achilleis als Quelle der Ilias.* Erlenbach-Zürich, E. Rentsch, 1945 ; 1 vol. in-8°, 52 pages.

Albae Vigiliae (Neue Folge, Heft I) : KARL KERÉNYI, *Hermes der Seelenführer*. Zürich, Rhein-Verlag, 1944 ; 1 vol. in-8°, 111 pages.

FRANZ STOESSL, *Der Tod des Herakles*. Zürich, Rhein-Verlag, 1945 ; 1 vol. in-8°, 128 pages.

PAULA PHILIPPSON, *Thessalische Mythologie*. Zürich, Rhein-Verlag, 1944 ; 1 vol. in-8°, 195 pages.

NAUM JASNY, *The Wheats of classical Antiquity* (Johns Hopkins University Studies, series LXII, number 3). Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1944 ; 1 vol. in-8°, 176 pages, avec 2 pl.

GUDMUND BJÖRCK, *Aspyrtus, Julius Africanus et l'hippiatrique grecque* (Recueil de travaux publiés par l'Université d'Uppsala). Uppsala, 1944 ; 1 vol. in-8°, 70 pages.

II. BROCHURES

PAUL-E. MARTIN, *Haut Moyen-Age. Burgondes et Alamans en Suisse. Langues. Noms de lieux. Archéologie* (extrait de la *Revue d'Histoire suisse*, t. XXV, fasc. 1, 1945).

E. BIKERMAN, *Héliodore au temple de Jérusalem* (extrait de l'*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, t. VII, 1939-1944. New-York) ; 1 brochure in-8°, 40 pages.

ID., *The Colophon of the Greek Book of Esther* (extrait de *Journal of Biblical Literature*, vol. LXIII, part. IV, 1944, p. 339 à 362) ; 1 brochure in-8°.

ID., *Bellum Philippicum ; some Roman and Greek views concerning the causes of the second Macedonian war* (extrait de *Classical Philology*, XL, 1945, n° 3, p. 137 à 148) ; 1 brochure in-8°.

ID., *An Oath of Hannibal* (extrait de *Transactions of the American Philological Association*, vol. LXXV, 1944, p. 87 à 102) ; 1 brochure in-8°.

ID., *Jean-Baptiste au désert* (extrait de *Byzantion*, vol. XVI, fasc. 1, 1942-1943) : 1 brochure in-8°, 19 pages.

12 juillet 1946.

Le Directeur-Gérant : JEAN AUDIAT.

SUR LES

MÉTOPES NORD DU PARTHÉNON

M. B. Schweitzer a consacré récemment trois articles copieux et complexes, formant un bel ensemble, au problème du « Maître du Parthénon [1] ». Rendre ici d'abord hommage à sa méthode, reconnaître presque partout l'accord si large où l'on peut entrer avec lui [2], est un plaisir, quand bien même, sur des points essentiels, on ne peut souscrire à certaines conclusions [3]. Le tribut de justice posthume décerné en Allemagne au génie de Phidias — au terme d'un procès de critique, moderne, dont, après tout, la mémoire de l'illustre artiste aurait bien pu se passer — intéressera d'autant plus le public et les doctes que les études nouvelles de M. B. Schweitzer, fondées sur de multiples observations, attentives et pénétrantes, méritent de faire autorité pour longtemps.

J'avoue, toutefois, n'être point convaincu, en particulier, de l'exégèse qu'il a proposée pour la suite des métopes Nord du grand temple. Elle remet en honneur d'anciennes remarques critiques de Fr. Studniczka [4], et vise à leur rendre leur force, à mon sens, émoussée. M. B. Schweitzer s'écarte, au contraire, de cer-

1. *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, p. 1-89 ; *ibid.*, 54, 1939, p. 1-96 ; *ibid.*, 55, 1940, p. 170-241.

2. J'ai donné moi-même mon avis sur la participation intégrale et essentielle de Phidias à l'œuvre du Parthénon, dans les études que j'ai consacrées à Phidias, dès 1939 ; *Manuel d'archéol. grecque, la sculpture;* II : *Période classique*, *Ve siècle*, 1, p. 308-521 ; cf. aussi, *ibid.*, 2, p. 920 sqq., pour les compléments.

3. Nous différons, par exemple, sur la question de la priorité (selon moi) du Zeus d'Olympie, par rapport à la Parthénos, encore que M. B. Schweitzer, plaçant le Zeus *après* l'Athéna, ne soit pas très affirmatif ; cf. p. 238 : « vermutlich später ». M. G. Lippold, dans l'article *Phidias*, écrit pour la *Real-Encyclopaedie* (Pauly-Wissowa), et paru en 1938 (*R. E.*, 19, 2, col. 1919-1938), s'est prononcé — plus justement, je crois — pour la postériorité de la Parthénos. Mais la discussion continue. A-t-on assez remarqué qu'au temps de Stace, les érudits romains, rappelant la carrière de Phidias, mettaient les travaux d'Olympie tout juste après les œuvres de jeunesse (cf., p. ex., *Silves*, II, 2, v. 65-66, et I, 3, v. 50)?

4. *Neue Jahrb.*, 5, 1929, p. 641 sqq. M. B. Schweitzer, *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 184, n. 3, a supposé que j'avais ignoré cette étude, lors de mon article de la *R. É. G.*, 50, 1937, p. 175-207. Ce qui est plus exact, c'est que je n'y souscris point, encore maintenant, ensemble ou détail, comme on va voir.

taines interprétations de C. Praschniker[1], ou des miennes, plus récentes encore ; ce sont celles que je voudrais ici défendre.

La discussion sur le sujet des métopes Nord dure depuis l'époque des bombes de Morosini, pourrait-on dire. En 1687, la mutilation violente du long côté du temple a provoqué pour tout l'avenir des discussions archéologiques qui ne sont point éteintes, on le voit. L'arrachement de l'entablement par l'explosion de la poudrière turque nous avait privés de lire désormais clairement, sur place, un sujet majeur devant lequel Virgile avait pu méditer[2]. Dans la brèche ouverte, qui ne sera jamais plus refermée, la controverse érudite est, dirait-on, venue proliférer. Les lecteurs de la *Revue des études anciennes* auront à m'excuser de revenir encore sur un débat sans doute important, mais qui n'est aucunement nouveau. H. Lechat le leur avait deux fois présenté, à la date de 1913, en « faisant le point », comme on aime à dire[3]. On a beaucoup appris depuis lors. J'ai moi-même, dans la *Revue des études grecques*, puis dans un traité plus récent, abordé aussi par deux fois le problème[4]. Si j'y retourne, ce n'est pas seulement parce que je ne suis pas d'accord avec M. B. Schweitzer, le dernier opinant. Mais on verra que j'ai peut-être à faire valoir, en conclusion, certaines règles d'interprétation, d'une portée assez générale, qui n'avaient point été relevées.

* * *

Depuis l'explosion funeste du 26 septembre 1687, sur les trente-deux métopes Nord, il en est vingt abattues, disparues depuis lors plus ou moins. Le Sud ne perdit que seize panneaux sculptés, dont deux retrouvés ensuite : l'un est au Louvre, l'autre à l'Acropole. Heureusement, le marquis de Nointel, passant par Athènes en 1674, lorsqu'il revenait de son ambassade du Bosphore, avait chargé « son peintre » de dessiner les ensembles décoratifs du grand temple, et nous avons ainsi un précieux dossier d'études, daté ;

1. *Parthenonstudien*, 1938 ; cf. le compte-rendu d'A. Merlin, *Journ. Savants*, janvier 1929, p. 22 sqq.

2. Ch. Picard, *R. É. L.*, 14, 1936, p. 269-271. — Il est curieux qu'on continue à tenir si peu compte, en Allemagne, de la présence de l'épisode Énée-Anchise-Créuse au côté Nord du Parthénon. Il n'en est pas question, p. ex., dans la notice d'H. Furhmann, consacrée au nouveau groupe archaïque étrusque d'Énée portant Anchise, découvert à Veii (terre-cuite) ; cf. *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, *Anz.*, col. 422 sqq. ; *Rev. archéol.*, 1944, 1, p. 154-156.

3. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 177 sqq. ; p. 357, cf. p. 367 sqq.

4. Ci-dessus, p. 177, n. 2, et déjà *R. É. G.*, 50, 1937, p. 175 sqq.

malheureusement, les douze métopes, qui, aux angles Ouest et Est de la frise Nord, n'ont pas été anéanties en 1687, n'ont cessé de se dégrader sous l'influence des saisons, et l'on sait toute la peine qu'a dû prendre, depuis 1911-1912, M. C. Praschniker, pour retrouver sous les linéaments évanides ce qu'il lui fut encore possible de reconnaître ; tout cela, d'ailleurs, restera, malheureusement, soumis toujours au doute, car la part de l'interprétation subjective des sujets n'est guère niable : là, du moins, où le marbre a été le plus endommagé. H. Lechat, pessimiste, n'écrivait-il pas en 1913 : « Sur l'ensemble des métopes du côté Nord (du Parthénon), le plus sage serait peut-être de reconnaître que nous ne savons rien [1]. » J'ai déjà dit, et même prouvé par des études récentes, que j'étais loin d'accéder à ce découragement. Encore faut-il essayer d'arriver à des résultats qui convainquent.

Un fait est acquis. Personne ne met plus en doute qu'il s'agisse au Nord de légendes troyennes ; on a éliminé définitivement, par là, les Centaures, que d'imprudentes théories — avant les travaux de H. Schrader et Fr. Studniczka — visaient à transférer en petit groupe de ce côté [2].

H. Schrader avait cru, dès 1911, devoir admettre un dispositif semblable au Nord et au Sud, puisqu'il considérait, mais à tort, toute la frise Sud comme illustrant une même légende, la Centauromachie ; il avait requis le bénéfice de l'unité, aussi, pour la frise Nord ; l'histoire troyenne aurait occupé successivement toutes les métopes septentrionales, sauf les trois près de l'angle Nord-Ouest, où H. Schrader voyait un Jugement de Pâris : comme prélude, d'ailleurs, du grand sujet, le prix de beauté obtenu par Aphrodite sur l'Ida ayant valu au berger mysien la faveur d'Hélène Rendant compte de cette hypothèse en 1913, H. Lechat, ici même, l'avait condamnée [3], mais à l'aide d'un argument « logique » dont on verra ci-après qu'il n'y avait guère lieu de faire état : l'unité de la face Sud n'étant pas acceptable, cela eût ruiné la théorie admettant un dispositif pareil à la face Nord. Et H. Lechat donnait du même coup son approbation à la proposition de Fr. Studniczka qui supposait dans le *triglyphon* parthénonien, au Nord, un « petit sujet », symétrique à celui du Sud. Certaines légendes des Cécro-

1. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 368. A son tour, J. Charbonneaux est très bref : *Sculpt. gr. classique*, 1943, p. 81 sqq.
2. Sur les premiers travaux de H. Schrader, *Oesterr. Jahresh.*, 14, 1911, p. 47-59, et de Fr. Studniczka, *Neue Jahrb.*, 1912, p. 241-266, cf. les *Notes archéologiques* de H. Lechat.
3. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 152.

pides (?) auraient fait équilibre, ainsi, aux huit métopes méridionales qui magnifiaient Érechthée, ses exploits, sa race.

Mais il eût été possible, et prudent, dès 1913, de faire remarquer tout d'abord que nous n'avons plus le moindre vestige des prétendues métopes « cécropiennes » du Nord[1]; et aussi, qu'on ne pouvait guère tolérer, en principe, une telle incise mythique, coupant le grand sujet de la Prise de Troie : car l'*Ilioupersis* allait certainement au moins assez près de l'angle Nord-Ouest du Parthénon, puisque les deux métopes de la Fuite d'Énée restent en place à côté du panneau où Séléné a figuré. La situation était bien différente au Sud, les duels Lapithe-Centaure ne constituant pas, de ce côté, une vraie action continue.

Fr. Studniczka est mort en défendant son exégèse tout entière; car l'article qu'il a donné aux *Neue Jahrbücher* en 1929 est un des derniers qu'il ait écrits[2]. Rendant compte alors des *Parthenonstudien* de C. Praschniker (1928), à peine parus, Fr. Studniczka s'était plaint, à propos d'autres controverses, d'avoir été jugé et condamné trop sommairement par son contradicteur autrichien de 1928. — L'adhésion récente qu'il a reçue, pour son exégèse de la frise Nord, et sur plus d'un point, de la part de M. B. Schweitzer, a dû réjouir ses mânes, car elle le vengerait à son tour des anciennes critiques de M. C. Praschniker.

Mais que vaut-elle? Avant d'en décider, il faut réexaminer les points jugés litigieux dans les *Parthenonstudien*, puisqu'on verra que M. B. Schweitzer a volontiers pris à son compte les réserves formulées contre le travail novateur de 1928.

Jusqu'à sa mort, Fr. Studniczka n'a jamais été convaincu de ce qu'il appelle « die vermeintliche Einheit der Nord-Metopen[3] ». L'adhésion donnée avec éclat par C. Praschniker aux premières observations de Malmberg[4] l'avait du moins détourné de discuter à nouveau, en 1929, le dispositif général de la frise Nord ; on voit qu'il multipliait alors plutôt les critiques de détail contre les exégèses les plus récentes, favorisé, naturellement, par la dégradation de tant de métopes. La discussion s'est étendue, peut-on dire, d'Ouest en Est, sur tout le champ de la frise. Relevons d'abord, selon ce sens, Ouest-Est, qui est celui — je crois l'avoir établi soli-

1. En 1929, Fr. Studniczka convenait lui-même qu'on pourrait aussi bien penser à d'autres légendes : *Neue Jahrb.*, *l. l.*, p. 641.

2. L'éditeur du périodique allemand a fait précéder les notes, p. 637, d'une mention relative à la mort annoncée de l'éminent archéologue.

3. *Neue Jahrb.*, *l. l.*, p. 641.

4. Cf. *Parthenonstudien*, p. 87-88.

dement — de la lecture à faire pour la suite des panneaux sculptés, ce qui arrêtait au passage Fr. Studniczka. Pour les « *Endmetopen* » (?) d'abord — qu'il faut, selon moi, classer *les premières* désormais — la Délibération des dieux proposée par C. Praschniker n'a guère été contestée, et Fr. Studniczka se bornait lui-même



Fig. 1. — Première métope de la « Délibération des dieux » (Parthénon, angle Nord-Ouest) : restitution de C. Praschniker, *Parthenonstudien*, 1928 ; dessin de Gisela Weyde, comme les suivants.

à des remarques de détail [1]. Rappelons qu'il avait précédemment [2] pensé entrevoir là plutôt diverses figures allégoriques, telles qu'*Asia* ou *Troas* assise, *Hellas* vers laquelle se serait avancée une *Niké* [3] : hypothèses heureusement abandonnées.

1. *Neue Jahrb.*, *l. l.*, p. 643-644. — Fr. Studniczka rappelait pour l' « Athéna » de la métope Héra (?)-Athéna (?), la statuette n° 140 du Musée de l'Acropole. Était-elle casquée? Les mains sont sans attributs. La déesse assise en face d'elle aurait eu une lance à la main droite, plutôt que le petit miroir, en fait inattendu. « Athéna » faisait le mouvement de s'envelopper dans son manteau : elle prenait ainsi congé, en quelque sorte, voulant aller vers l'Est, du côté de Troie. Pour la métope suivante (Zeus-Iris), dont il a accepté l'exégèse, Fr. Studniczka eût placé du moins le sceptre dans la main gauche de Zeus, le foudre dans sa dextre. J'ai moi-même suggéré que Zeus pouvait « peser les sorts » et tenir ainsi, à gauche, une balance.
2. *Neue Jahrb.*, 1912, p. 259-264, pl. 3-4.
3. Il n'est plus question de l'interprétation d'H. Schrader en 1911 (Jugement de Pâris),

C'est ensuite que l'embarras commence, avec les deux métopes extrêmes *d'encadrement* : Séléné près de la Délibération des Dieux, « Hélios », tout au fond de la figuration, à l'angle Nord-Est. Dès 1911[1], M. C. Praschniker avait repris une idée exprimée pour la première fois par Malmberg[2] — idée que H. Schrader avait lui-



Fig. 2. — La métope de Séléné : restitution de C. Praschniker, *l. l.*

même adoptée (*Oesterr. Jahresh.*, 14, 1911, p. 55-56). Il reconnaissait, à l'extrémité Nord-Est de la frise, Hélios sur son char, émergeant pour la course diurne ; près de la Délibération des dieux, Séléné à cheval représentée comme en plongée. Les personnifications sidérales, du Jour naissant à la Nuit descendante, auraient délimité, comme elles firent au fronton Est du Parthénon par exemple, pour la naissance d'Athéna, ou sur la base de la Parthé-

depuis que M. C. Praschniker a montré que la figure assise, au centre du groupe des trois métopes, est un Zeus et non une Aphrodite ; la figure ailée devant lui, d'autre part, ayant la taille adulte, ne pouvait être un Éros. Je rappelle qu'en 1928, M. C. Praschniker était demeuré lui-même indécis sur le rôle des six divinités rassemblées à l'angle Nord-Ouest ; tout en admettant un rapport possible avec la Prise de Troie, il hésitait devant l'absence de traditions littéraires, et il eût pensé à de simples spectateurs, assistant à la chute d'Ilion. J'ai insisté, pour ma part, sur la nécessité de faire commencer là le thème de la frise Nord, la Délibération des dieux *précédant* et devant justifier la Nuit fatale.

1. *Oesterr. Jahresh.*, 14, 1911, p. 135-162.
2. *Arch. Ephem.*, 1894, col. 118 sqq. (col. 220-221).

nos, de part et d'autre de la création de Pandora [1], une action mythique développée à la frise Nord, sur les vingt-sept métopes intermédiaires. La frise Nord du Parthénon aurait représenté ainsi l'*Ilioupersis* : non pas la guerre de Troie, mais *la fin* même du « *lamentabile regnum Priami* ».

J'avais adopté ces vues depuis 1937, et je m'y tiens encore. Il ne m'avait guère échappé que, dès leur apparition, elles avaient suscité diverses contradictions : de Fr. Studniczka, notamment, voire de ceux qui, comme en son temps H. Lechat, puis d'autres, l'ont parfois inspiré, parfois suivi avec trop de docilité. L'article de C. Praschniker, dans les *Oesterr. Jahresh.*, 14, 1911, était déjà imprimé quand fut écrit celui des *Neue Jahrbücher*, daté de 1912, et il eût été impossible à l'exégète de l'ensemble des métopes Nord de tenir compte tout de suite des objections qu'on lui proposait dès alors. — Quand parurent les *Parthenonstudien*, H. Lechat, d'autre part, était mort [2]. La trace de la discussion est à rechercher dans le compte-rendu ultime que composa Fr. Studniczka pour les *Neue Jahrbücher*, en 1929, peu avant sa propre disparition. L'étude ne contenait plus d'hésitation en ce qui touche Séléné, mais récusait totalement l'identification de la métope Nord-Est comme ayant représenté Hélios ; cela à l'aide de certains arguments qu'on trouve déjà dans la *Note archéologique* de H. Lechat en 1913 [3], et que M. B. Schweitzer n'a pas manqué de reprendre à son tour en 1940 [4].

1. Sans doute aussi à l'intérieur du bouclier de la Parthénos.

2. H. Lechat disparut après une brouille retentissante avec Fr. Studniczka, provoquée par les événements de 1914-1918. En 1913, H. Lechat (*R. É. A.*, 15, 1913, p. 357 sqq. ; cf. p. 370) avait repoussé l'interprétation de la métope dite de Séléné, pour les raisons données par Fr. Studniczka d'abord : raisons tirées de l'économie générale de la composition, à savoir « le peu de vraisemblance que, sur trente-deux métopes, trois fussent restées en dehors de l'ensemble bien lié des vingt-neuf autres » (*R. É. A.*, 15, 1913, p. 370). Il ajoutait, de son cru, que la monture trébuchante représentée, tête basse, près de la Délibération des dieux, devait plutôt porter sur son dos deux figures de fugitifs, ou un blessé près d'un personnage valide (p. 370, n. 2). Point n'est besoin d'insister aujourd'hui sur la faiblesse de ces remarques ; la première disparaît dès qu'on soude la Délibération des dieux, initiale, à la tragédie nocturne de l'*Ilioupersis*. Quant aux doutes sur l'interprétation de Séléné, M. C. Praschniker en avait définitivement fait justice en 1928 (*Parthenonstudien*), complètement suivi, cette fois, par Fr. Studniczka (*Neue Jahrb.*, 1929, p. 641 sqq.) ; cf. *ibid.*, la Séléné reproduite d'après le vase de Florence (Roscher, *Lexik.*, II, 3140) ; cf. aussi la Séléné du socle de l'Athéna Lenormant. On a peine à croire qu'en 1913, H. Lechat ait écrit si dogmatiquement : « Il est possible que les trente-deux métopes du côté Nord aient emprunté leurs sujets à la guerre troyenne ; mais rien ne le prouve ; rien n'oblige ni même n'invite à le croire. On est en droit de préférer l'hypothèse, *d'ailleurs invérifiable* (c'est moi qui souligne ici), de M. Studniczka, selon qui les métopes relatives à la guerre de Troie auraient formé deux suites de douze métopes chacune, séparées au milieu par une autre suite de huit métopes, tirée de la légende attique des Kékropides. »

3. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 370, n. 2 : « Le char est à deux chevaux, tandis qu'Hélios con-

J'espère montrer ci-après — reprenant point par point l'interprétation de M. B. Schweitzer, complémentaire de celle de Fr. Studniczka — qu'elle-même encore ne compromet en rien la thèse de l'unité de la frise Nord. Mais il faut d'abord en finir avec les critiques de Fr. Studniczka présentées dès 1929 : certaines, en effet,



Fig. 3. — La métope d'« Hélios » : restitution de C. Praschniker, *l. l.*

intéressent encore l'ensemble de l'exégèse. Je ne les signalerai, d'ailleurs, que brièvement. S'il semble avoir ratifié entièrement l'explication précieuse des deux métopes de la Fuite d'Énée, Fr. Studniczka formulait quelques réserves de détail quant à l'Épi-

duit habituellement un quadrige ». H. Lechat ne prenait pas garde que l'Hélios *certain* de la métope 14, à l'extrémité Nord de la Gigantomachie du Parthénon (C. Praschniker l'appelait alors *Poseidon*, au vrai), conduit lui-même un simple bige. « De plus, le personnage est vêtu de draperies longues qui dénoncent plutôt une figure féminine, et en tout cas ne conviennent pas à Hélios. Enfin, rien absolument n'indique l'Océan d'où le char serait censé sortir... L'attitude des chevaux, jointe à celle de leur conducteur qui paraît tirer sur les rênes, donne l'impression d'un char qui vient de s'arrêter ; etc. » — De son côté, Fr. Studniczka, en 1929, insistait sur le fait que le char n'est pas ascendant (mais on noterait qu'il ne l'est guère plus pour l'Hélios de la Gigantomachie !) ; quant au costume, il serait celui des Athénas de Myron et Phidias (mais, cf. l'Aurige de Delphes !). A l'extrémité de la Gigantomachie, Hélios, il est vrai, a le torse nu, semble-t-il. Fr. Studniczka écartait l'interprétation d'Éôs (absence de place pour les ailes) ; il eût pensé à la Nuit (péplos sombre).

4. [*Page précédente.*] On retrouve les critiques énumérées ci-dessus, n. 3, dans l'*Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 184, n. 3.

sode de la Rencontre de Ménélas et d'Hélène[1]. C'est surtout autour de la métope D (de la Récupération d'Aithra) qu'il a accumulé les objections[2]. Son placement, à côté de la Rencontre, lui a semblé arbitraire ; l'interprétation plus encore (bien qu'elle ait été aussi celle d'A. Michaelis). La manière dont la femme est entraînée par un seul guerrier aurait évoqué plutôt, dans l'*Ilioupersis* de Brygos, le groupe *inscrit* d'Acamas menant Polyxène au sacrifice. Il pourrait s'agir au Parthénon de la même scène ; en tout cas, un cratère à volutes de Bologne, qui montre tour à tour la douce et pacifique réunion d'Aithra avec ses deux petits-fils en armes, et le violent Rapt de Cassandre, souligne la portée de l'objection[3]. Faut-il donc accorder qu'une scène à trois personnages aurait été plus attendue ; que la présence du deuxième fils de Thésée sur une autre métope, avec figure de remplissage ajoutée, ne satisfait guère? La réponse ne peut être que subjective. Il semblera en tout cas toujours permis de défendre l'interprétation de C. Praschniker, Acamas ou Démophon ayant pu figurer au Parthénon sans armes[4] pour leur aventure, et le mouvement pressé des deux silhouettes sur la métope se justifiant assez par les circonstances : ne fallait-il pas aller vite vers l'embarquement, ou vers Hélène pour obtenir son acquiescement à la libération? On en discute, hélas ! plus ou moins vainement, d'ailleurs, sans qu'on puisse apporter, d'un côté ni de l'autre, une preuve décisive.

Relevons encore ici une remarque très utile de Fr. Studniczka. Il pensait à juste titre que, dans la vaste lacune de la frise — une vingtaine de métopes — il fallait bien faire place aux scènes de massacre, trop attendues, d'une *Ilioupersis*. La mise à mort de Priam et d'Astyanax a dû certainement figurer au Parthénon,

1. P. 644 sqq. : *Nord-Metopen aus der Iliupersis;* les critiques portent notamment sur le compagnon « désœuvré » de Ménélas et sur la représentation de son bras gauche, enveloppé d'une chlamyde (pour écarter quelque attaque ennemie?). Le vase du Museo Gregoriano (*Parthenonstudien*, fig. 74, p. 99) montre à cette place Peithô, conseillère de Ménélas, qui serait plus attendue. — C. Praschniker a proposé de la placer sur la 26e métope perdue, connue seulement par le petit et médiocre dessin de Dalton ; mais il y a là deux personnages en posture oblique qui ont plutôt l'air de combattants : ils sembleraient indiquer une coupure à cette place.

2. P. 645-646.

3. Le cratère à volutes de Bologne a été reproduit par Fr. Studniczka, p. 646 ; cf. W. Roscher, *Lexik.*, II, 985. Ce qu'on peut voir, c'est qu'il s'agit là, peut-être, d'une illustration de tout autre esprit. L'hydrie Vivenzio, à l'époque polygnotéenne, peu avant le Parthénon (Fürtwaengler-Reichhold, I, p. 34, 184 ; Baumeister, *Denkm.*, I, pl. 14, 795), est assez différente : *R. É. G.*, 49, 1936, pl. VIII, fig. 7.

4. Mlle Gisela Weyde, p. 123, fig. 83, dans les *Parthenonstudien*, a restitué à la silhouette masculine une lance dont il ne restait rien et qui ne paraît pas indispensable.

par exemple. Or, la demi-métope, moitié gauche, figurée par C. Praschniker, dans les *Parthenonstudien* (fragm. 703, p. 65, fig. 47), nous conserve certainement la silhouette d'un des combattants, entre autres, de cette mêlée tragique[1].

Vient alors la question des trois métopes conservées au Nord-Est, introduite après un passage où Fr. Studniczka avait constaté la difficulté grave soulevée par l'étendue de la lacune intermédiaire. Les premières études de M. C. Praschniker sur les métopes Nord-Est du Parthénon remontent, comme on sait, à 1911[2]. Là aussi, les objections de Fr. Studniczka avaient été nombreuses, dès 1929. On a noté ci-dessus qu'il avait douté de l'Hélios, dont il a fait une Nyx. Pour la métope du navire, Fr. Studniczka n'a pas manqué de relever l'absence de la représentation même de Phrontis, caractéristique du tableau du départ, dans la Lesché cnidienne à Delphes. Ce qu'on voit — allées et venues de mariniers — convient, ajoutait-il, pour le moins aussi bien à un bateau qui aborde qu'à un bateau en partance, prêt à reprendre la mer. Il n'y aurait pas non plus, sur la troisième métope à partir de l'angle, indice de départ. La figure courbée à gauche a été interprétée, concède Fr. Studniczka, « d'une façon pénétrante et au moins possible », comme celle d'un archer débandant son arc (*Parthenonstudien*, fig. 82, p. 121 : avec la comparaison de la figure 81, Trysa) ; mais le personnage avait le bras nu (fig. 17, p. 14), et on s'étonne ainsi de le voir restitué p. 121, fig. 82, portant un costume oriental à longues manches. Le geste de débander l'arc suffirait-il d'ailleurs pour attester le réembarquement? On eût attendu quelque chose de plus expressif. De plus, les deux personnages de la métope, archer et hoplite, n'ont guère l'air prêts à repartir ; ils tournent le dos au navire, et débarqueraient plutôt ainsi. Admettons, disait Fr. Studniczka, que le char de la métope angulaire ait signifié... l'heure du soir. Dès lors, tout s'accorderait mieux, par exemple, avec le Débarquement de Philoctète, ramené de Lemnos, porteur des flèches d'Héraclès qui tueront Pâris. Notons-le ici : il n'avait pas échappé à Fr. Studniczka lui-même quelle invraisemblance on trouverait à voir un Philoctète encore malade, pressé, au premier soir même, sur la plage troyenne où il aborde à peine,

1. Fr. Studniczka, *l. l.*, p. 646. On pense, devant cette silhouette *oblique*, malheureusement trop mutilée, au guerrier poursuivant l'Amazone, dans l'Amazonomachie du bouclier de la Parthénos, utilisée sur les plaques « néo-attiques » du Pirée.

2. *Oesterr. Jahresh.*, 14, 1911, p. 135-162 ; cf. H. Lechat, *R. É. A.*, 15, 1913, p. 367 sqq.

de mettre en état ses armes ! Il s'agirait, nous dit-on, en effet, non d'un archer, mais d'un boiteux blessé, tel qu'on le représente sur les intailles, marchant péniblement avec son bâton : comme Athènes l'avait vu, dans un drame d'Eschyle déjà. Or, nous aurions peut-être, dans un fragment de tête barbue et coiffée du



Fig. 4. — La métope du Jeune homme maîtrisant un cheval : restitution de C. Praschniker, *l. l.*

pilos (*Parthenonstudien*, p. 13, fig. 6), de quoi reconnaître un Ulysse, participant au débarquement (métope du navire?) ; l'hoplite jeune près du boiteux serait alors Néoptolème. Les noms pouvaient être peints comme à la Lesché delphique. On réunirait alors à l'épisode du Débarquement de Philoctète et à ses suites les métopes I-XII, dont neuf perdues : le combat de Néoptolème contre Eurypylos, l'enlèvement du *Palladion* par Diomède et Ulysse, etc. Aux disputes engagées après cet exploit, les fils de Thésée ont participé : à Démophon et à Bouzygès, ancêtre de Périclès, Athènes devait le « vrai » *Palladion*. On eût pu encore penser à chercher dans une autre métope perdue la construction ou l'installation du Cheval de Troie, qu'un jour, Strongylion a érigé

sur l'Acropole même. Il faudrait aussi penser, par exemple, à l'épisode de Laocôon et de ses fils[1].

Telles sont, sommairement, les observations, sceptiques, mais passablement dogmatiques, par lesquelles Fr. Studniczka se flattait, en 1929, d'avoir rendu l'hypothèse de l'unité de la grande frise Nord « grundlos und unglaublich » (p. 649), comme il le dit assez brutalement. Reconnaissons qu'elles eussent été au moins de nature à faire souscrire à la conclusion si négative de H. Lechat, formulée dès 1913 : « Nous finissons comme nous avions commencé, dans la plus opaque obscurité[2]. »

*
* *

Le nouveau travail de M. B. Schweitzer est-il fait pour nous détourner de sombrer dans cet agnosticisme archéologique, au sujet de la frise septentrionale du décor du temple athénien majeur, élevé sur l'Acropole à la gloire d'Athéna Polias? Le défenseur de la gloire de Phidias qu'est M. B. Schweitzer s'est mis, dès l'abord et entièrement, à l'école de Fr. Studniczka, comme on peut voir, pour ce qui nous occupe ici. Il en convient d'ailleurs volontiers. Au cours de ses trois articles, il est revenu plusieurs fois sur la question des métopes Nord. Dès 1938[3], il avait marqué d'importantes réserves sur mon étude de la *R. É. G.* parue en 1937[4], où je n'avais guère entendu formuler, d'ailleurs, qu'une première hypothèse de travail. B. Schweitzer, dès 1938, estimait que le *triglyphon* Nord du Parthénon aurait comporté une disposition générale tripartite. En 1939, il précisait déjà sa doctrine sur la composition

1. Au passage, Fr. Studniczka utilisait pour ses suggestions certains fragments retrouvés : celui de la figure 57 des *Parthenonstudien*, et la « métope A » de C. Praschniker (p. 78, fig. 61) : il s'agit là d'un jeune homme maîtrisant un cheval ; au passage aussi (p. 648), Fr. Studniczka refusait la comparaison suggérée parfois avec le cheval qui, selon Pausanias, se roulait à terre, dans l'*Ilioupersis* de Polygnote ; il signalait, au contraire, la ressemblance avec les représentations de la capture d'une des cavales de Diomède, exploit d'Héraclès, tout en notant que la silhouette svelte, « éphébique », de la métope A ne convient guère à ce héros vigoureux. Dans l'hypothèse où il y aurait eu au Nord inclusion de huit métopes représentant des légendes locales (comme au Sud), on eût pu penser à Erichthonios domestiquant des chevaux, futur inventeur du quadrige. Toutefois, au bout du compte, on voit que Fr. Studniczka, en 1929, se résolvait plutôt à installer sur la face Nord, au centre, la légende des Ἄνακε, des Dioscures (à cause de la métope du cheval maîtrisé). Ils figuraient, dit-il, à l'entrée de l'Acropole (Dioscures de Lycios) et ils avaient leur place au Parthénon, non loin de la Chevauchée des Panathénées, dont ils étaient les naturels directeurs (*l. l.*, p. 649).

2. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 371.

3. *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, p. 57, n. 1.

4. Cf. *R. É. G.*, 50, 1937, p. 175-205.

des décors sculpturaux, à l'entablement du Parthénon : elle aurait été *centrale* pour les métopes et les frises Ouest-Est. Seules les métopes et les frises Nord-Sud, en raison de l'étendue du bâtiment, auraient formé une suite continue, une frise proprement dite. Pour les métopes Sud, l'introduction d'un thème différent et plus riche, vers le milieu, aurait été un *procédé* employé afin de restaurer une sorte de dispositif axial, pour remédier ainsi à l'inconvénient qu'il y aurait eu à placer côte à côte de trop nombreuses compositions indépendantes. On eût pu parler presque d'un « truc », utilisé pour assurer mieux l'unité de l'ensemble. Partant de là, M. B. Schweitzer indiquait que, sur le côté Nord, à son avis, avait dû être intercalé aussi, dans l'*Ilioupersis*, un thème central différent ; et il ratifiait ainsi au passage les hypothèses de Fr. Studniczka [1].

Mais c'est à l'occasion de sa troisième étude [2] que M. B. Schweitzer a pu traiter en plus grand détail la question de l'arrangement et de la lecture de la frise Nord. On trouvera là les propositions auxquelles il s'est arrêté, avec l'exposé des raisons pour lesquelles il rejette ou conteste les théories de C. Praschniker, et les miennes. Il y aurait bien eu au Nord aussi, selon le vœu de Fr. Studniczka, un sujet intermédiaire, interrompant l'*Ilioupersis*, sujet tiré de légendes attiques, probablement. La preuve en serait fournie par les recherches théoriques des deux premiers articles, sur les principes de la composition des métopes et des frises du Parthénon : ces recherches « auraient changé l'hypothèse Studniczka en quasi certitude ». Ne verrait-on pas d'ailleurs l'arrangement axial marqué par la présentation frontale dominante des figures, correspondant à l'interruption du thème fondamental et à la séparation des scènes troyennes en deux *actes*? N. 3, p. 184, M. B. Schweitzer donne son avis, d'autre part, sur le sens de la lecture de l'*Ilioupersis* : « La lecture de la gauche à la droite, dit-il, ne me semble pas jusqu'ici ébranlée. » Il ajoute : « En dehors du fait que l'on verrait mal le récit de la destruction d'Ilion commencer avec la Fuite d'Énée et la lecture de la frise se faire dans le sens contraire à la direction principale des figures — si du moins la déesse lunaire qui redescend n'est pas là comme une simple indication temporelle,

1. *Arch. Jahrb.*, 54, 1939, p. 38, n. 1.
2. *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 184, n. 3. M. B. Schweitzer vise en cet endroit aussi le court passage (*R. É. G.*, 52, 1939, p. 135) où j'avais répondu pour la première fois à ses théories sur la lecture de la frise Nord du Parthénon.

mais est représentée en image — il serait, en outre, contraire à la logique de toute composition grecque de ne pas faire finir là la frise, mais au contraire de la faire commencer en ce point ; d'autant plus que Séléné chevauche au rebours du sens présumé. » La fin de la note nous avertit qu'on trouvera dans le texte les interprétations à adopter, différentes aussi sur certains points de celles de C. Praschniker ; interprétations par lesquelles seulement les divinités astrales de la frise pourraient devenir compréhensibles.

Pour M. B. Schweitzer[1], on doit d'abord tenir grand compte du respect manifesté par Phidias, quant aux règles de l'observation astronomique dans toutes les représentations sidérales du Parthénon ; la métope de l'angle Nord-Est, par exemple, à l'extrémité de la Gigantomachie, est dans la direction du lever du soleil, *l'été*[2]. Pour la frise Nord, il faudrait lire, *de la gauche à la droite*, après cette métope astrale, au début, une série de scènes représentant l'arrivée de Philoctète au camp des Grecs ; puis, après peut-être l'enlèvement du *Palladion*, et l'épisode du Cheval de Troie, la scène des fils de Laocôon mis à mort par les serpents : tout cela d'ailleurs selon les interprétations mêmes de Studniczka. La métope angulaire « à gauche » représenterait non pas Hélios, mais Nyx, qui monterait de l'Est pour nous apprendre que Philoctète avait débarqué le soir à Troie. Au delà de la série centrale perdue et supposée (légendes d'Attique?), on aurait à revoir encore des scènes du sac de Troie, puis la Fuite d'Énée ; celle-ci se terminerait à l'aube avec la descente de Séléné, marquant la fin de la mêlée troyenne. Ainsi l'*Ilioupersis* serait encadrée quand même entre le début et la fin de toute nuit. Il y aurait là, par rapport au dispositif plus « local » peint à l'intérieur du Bouclier de la Parthénos, une évolution déjà plus riche, une conception épique des motifs stellaires.

Telle est la position qu'a prise, en 1940, M. B. Schweitzer. Lui-même a déclaré n'ajouter rien d'essentiel aux idées de son illustre prédécesseur ; au contraire, il indique qu'il n'a pas eu à développer davantage son étude de la question, Fr. Studniczka ayant déjà dit tout le nécessaire. Ceci m'excusera d'avoir ici, tout d'abord, rappelé ici des points de vue datés de 1929, qui n'étaient pas les miens

1. *L. l.*, p. 183.

2. M. B. Schweitzer relève qu'il en irait de même pour la Gigantomachie peinte à l'intérieur du bouclier de la Parthénos ; là le soleil est à droite, et vers l'Est. Ce serait encore la conception astronomique la plus simple du motif. Sur la base de la Parthénos et sur le fronton Est, le Soleil aurait été placé à gauche, sans même qu'on tînt compte de la position astrale réelle, car ces deux ensembles étaient alignés sur un axe Nord-Sud.

dès 1937, et que j'avais pu trop paraître passer sous silence. Me sera-t-il permis de justifier, même tardivement, ce qui n'était pas certes un oubli, en critiquant maintenant, tout ensemble, une double série d'hypothèses, qui n'ont jamais été que des hypothèses — combien fragiles, on va le voir ! Acceptant docilement le legs Studniczka, M. B. Schweitzer pensait le vivifier ; peut-être a-t-il trop oublié, du moins, la nécessité de tout réviser au passage, et de fournir ainsi lui-même, si possible, les preuves toujours attendues, manquantes à mon gré.

Il me paraîtrait surprenant qu'on arrivât à oublier, au cours de cette discussion, deux faits essentiels : 1) Il n'existe absolument aucune trace, ni parmi les fragments retrouvés, ni parmi les dessins conservés, d'une série de métopes Nord consacrées à un sujet attique, ou autre que l'*Ilioupersis*. 2) Ni Fr. Studniczka ni, après lui, M. B. Schweitzer n'ont pu, selon leurs théories, trouver la moindre explication à fournir des trois métopes de l'angle Nord-Ouest, celles qui *commencent*, d'après moi, le récit *continu* de l'*Ilioupersis*, à lire d'Ouest en Est, *dans le même sens que le cortège des Panathénées de la frise Nord.*

On voudra bien remarquer, par exemple, que, de 1929 à 1940, aucune indication précise ne nous a été proposée, ici ou là, sur la prétendue incise Nord. Fr. Studniczka, après avoir signalé comme simplement possible une légende relative aux Cécropides[1], a renoncé à en fixer le détail ; en 1929, tout en protestant contre les vues de C. Praschniker, partisan de l'unité de la frise Nord, Fr. Studniczka s'était contenté d'alléguer, comme pouvant être utilisée au centre, dans l'incise, la métope A (fig. 4), du jeune homme maîtrisant un cheval ; mais lui-même éliminait toute exégèse relative à Erichthonios ou Héraclès[2]. Et l'on ne peut même pas dire qu'il eût conclu fermement en faveur d'une tradition « dioscourienne ». S'il a penché de ce côté, il n'a, en tout cas, fourni aucune démonstration convaincante. Or, qui ne voit, du premier regard, que la métope A garde sa place toute trouvée dans les scènes de tumulte et de meurtre d'une *Ilioupersis*? Nous la reconstituons mal, mais il n'y a pas de meilleure interprétation que d'y voir ce qu'on y trouve : la capture d'un cheval échappé pendant la nuit fatale. Il ne restera ensuite plus rien pour l'incise. Ne devrait-on pas, dès lors, répéter avec H. Lechat, mais en cette circonstance

1. Ou quelque autre, disait-il lui-même, avec assez d'embarras (cf. ci-dessus, p. 180, n. 1).
2. Ci-dessus, p. 188, n. 1.

seulement : « Le plus sage serait peut-être de reconnaître que nous ne savons rien. »

Quant aux trois métopes de l'angle Nord-Ouest, si, en 1929, Fr. Studniczka a accepté, bon gré mal gré, qu'elles aient pu représenter une Délibération, ou tout au moins une Assemblée des dieux, « assez inexplicable », disait-il, M. B. Schweitzer a été visiblement embarrassé pour elles ; il n'en parle à peu près pas en 1940 dans sa discussion des pages 183-185 ; silence révélateur. Je ne puis pas renoncer à croire qu'il y a là la preuve la plus solide de l'hypothèse que j'avais avancée dès 1937, et que je défendrai toujours. La Délibération divine visait le sort d'Ilion, et elle se place ainsi naturellement avant la νὺξ ὀλοή qu'elle a déterminée. Toute la frise Nord, avec ses trente-deux métopes, est à regarder d'Ouest en Est, *selon la marche que suivaient les pèlerins de l'Acropole, lorsqu'ils montaient vers la façade principale du Parthénon*, à l'Est, pour les sacrifices des Panathénées et la remise du *péplos* divin.

Je ferai valoir ici une observation initiale dont je n'ai point encore fait état. Avec cette interprétation d'une frise Nord continue, la figure d'Athéna, patronne du Parthénon, prend place à l'angle Nord-Ouest, dans une scène décisive où elle a le rôle le plus animé (fig. 1), et où son mouvement de départ vers l'Est — car elle s'enveloppe fièrement déjà de son manteau guerrier — donne le branle, peut-on dire, à toute l'action. C'est Fr. Studniczka qui, le premier, l'a senti : « Gerade Athena hat ja wichtiges zu tun bei und nach dem Untergang von Troja [1]. » Où trouver intention plus significative, donc placement plus attendu? J'ai déjà insisté maintes fois sur la tendance prophylactique, qui, dans les temples grecs, amenait volontiers, et dès l'époque archaïque, les images des divinités protectrices vers les angles des édifices : ainsi, aux points les plus magiquement et matériellement menacés de la construction [2]. Nous verrons ci-après, d'autre part, que les recherches de M. Ph. Gorham Stevens ont montré précisément l'importance primordiale, au Parthénon, de la région de l'angle Nord-Ouest. C'est de là même qu'on prenait tout d'abord un contact visuel avec le grand temple de l'Acropole. C'est de ce côté, en contre-bas, que la procession des Panathénées se regroupait avant de poursuivre son chemin. Au-dessus des têtes attentives, Athéna elle-même, de

1. *Neue Jahrb.*, 5, 1929, p. 644.

2. Cf. les Gorgones angulaires, par exemple, des temples d'Asie (Didymes, Artémision d'Éphèse), et à Didymes, plus tard, les chapiteaux angulaires à têtes de dieux locaux (Zeus, Apollon, p. ex.).

haut, marquait la route, prête à quitter allégrement une déesse vaincue, assise du côté gauche de Zeus ; non en pendant avec lui, mais dans la position « sinistre » qu'eût marqué le Destin, signifié, selon moi, par la pesée des sorts[1].

Non moins mouvementée, la métope III, de l'autre côté du groupe central Zeus-Iris, faisait réapparaître sans doute la rivalité terrestre des dieux mâles de l'Olympe, qu'on voit divisés au début du chant XX de l'*Iliade*, par exemple, prêts à intervenir contradictoirement parmi les hommes en lutte.

Les discussions les plus vives, et les plus récentes, portent sur la métope suivante (ex-29), de Séléné (fig. 2), et sur le panneau « symétrique », orné d'une autre représentation sidérale, constituant la métope angulaire Nord-Est. C. Praschniker a vu là un Hélios[2] ; Fr. Studniczka, maintenant suivi par M. B. Schweitzer, avait soutenu déjà que la figure était féminine et que cette conductrice d'un simple bige serait Nyx, la Nuit[3] (fig. 3).

Les derniers arguments de M. B. Schweitzer, contre la lecture de la frise à partir de l'angle Nord-Ouest et contre les interprétations de C. Praschniker que j'ai moi-même défendues, sont les suivants. Il lui paraît difficile d'abord, nous dit-il, de faire commencer la représentation de la destruction d'Ilion avec le Départ d'Énée. On répondra ici qu'à la Lesché des Cnidiens à Delphes, il n'est pas douteux que la représentation de l'*Ilioupersis* ait *commencé* avec le départ d'Anténor, à moins qu'on ne veuille que l'Embarquement de Ménélas et d'Hélène ne se soit fait, à l'autre bout, avant la prise et la destruction de la ville de Priam ! J'ai déjà expliqué pour quelles raisons Pausanias s'était trompé à Delphes dans sa lecture, qu'il avait commencée trop vite, sitôt la porte de la Lesché franchie.

1. Je restituerais, comme j'ai dit, la balance, du côté gauche, aux mains du Zeus de la seconde métope. On voit pourquoi j'hésiterais maintenant sur la dénomination « Héra » proposée par C. Praschniker. Héra est aussi protectrice des Grecs à Troie. Il s'agit d'une figure matronale assise en opposition avec Zeus, comme on voit ; on a pu songer à Léto. Mais n'y avait-il pas là plutôt, en raison du socle montagneux, la personnification de l'Ida troyen, sous l'aspect d'une déesse-mère locale, vers laquelle s'orienterait de loin la montée d'Énée et des siens? S'il faut admettre qu'on ait vu, sur cette métope angulaire, la trace de la rivalité des déesses dans le débat sur le sort de Troie, on croira qu'au delà de Zeus, sur la métope qui *suit* la pesée des sorts, les dieux mâles, rivaux aussi, ont pu être, par exemple, Apollon — le dieu en mouvement dont l'Apollon du Belvédère gardera le souvenir — et un des protecteurs des Grecs, Hermès, p. ex., à en juger par la silhouette dégagée, et par le geste que fait le partenaire, Apollon :

Λητοῖ δ' ἀντέστη σῶχος ἐριούνιος Ἑρμῆς (*Iliade*, XX, 72).

2. *Parthenonstudien*, p. 89-96, p. 236.

3. Cf. ci-dessus, p. 183, n. 3 (Fr. Studniczka et H. Lechat), B. Schweitzer, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, p. 57, n. 1 ; 1939, p. 38, n. 1 ; surtout 55, 1940, p. 184 sqq.

Tout reprend ordre et logique, à Delphes même comme au Parthénon, dès qu'on a reconnu que la Fuite salvatrice des protégés des dieux — là d'Anténor, ici d'Énée — s'oppose topographiquement, logiquement, moralement aussi, au thème du départ hasardeux du vainqueur : au point de vue religieux surtout, qui a certainement déterminé, *dans un édifice sacré du sanctuaire*, la composition de Polygnote, vue par Phidias à Delphes, et dont il n'est pas douteux qu'on retrouve l'économie sur la face Nord du Parthénon. Je montrerai ailleurs pour quelles raisons c'est Anténor qui a été rédimé et choisi comme rescapé à Delphes [1] ; et j'ai déjà donné suffisamment de raisons de comprendre ce qui avait fait, à Athènes, attribuer plutôt le rôle du héros sauvé, futur fondateur d'une cité nouvelle, à Énée [2].

M. B. Schweitzer voit une autre difficulté, dit-il, dans le fait qu'il faudrait lire la frise « contrairement à la direction principale des figures ». Mais y a-t-il bien, d'abord, une direction *principale* des figures? Il ne sera pas malaisé d'apercevoir [3], au contraire, un extrême mélange, là où l'on veut nous parler d'uniformité. Sur les métopes I-III de la Délibération des dieux, il y a trois personnages tournés vers l'Est et trois vers l'Ouest ; les personnages des métopes de la Fuite d'Énée vont vers l'Occident, ce qui était symbolique autant que logique ; mais la métope suivante (selon moi = C. Praschniker 26) est retournée dans l'autre sens ; dans l'épisode de la Rencontre, Ménélas et Hélène s'affrontent ; le *xoanon* saisi par Hélène faisait face à l'Est. *La métope dite d'Aithra est aussi tournée en direction du navire ;* quelle que soit l'interprétation qu'on veuille lui donner, et j'en discuterai plus loin, on ne voit guère la raison de ce mouvement à gauche qui se ferait à la rencontre... du Débarquement de Philoctète, si l'on veut accepter l'exégèse Studniczka-Schweitzer. A leur tour, les figurants les plus voisins du bateau changent encore une fois l'orientation, mais plus ou moins d'ailleurs, et pour des raisons qu'on trouvera ci-après expliquées. Où est donc la « direction principale » des figures? Notons d'ailleurs que le pèlerin de l'Acropole, montant, pour le sacrifice des Panathénées, par exemple, tout le long de la voie Sacrée, et regardant d'en bas la frise Nord, bénéficiait de cette heureuse diversité.

1. Et à Trysa, où c'est Polygnote, encore, qui a dicté l'inspiration sculpturale.
2. En « pendant » avec la Récupération d'Aithra sur l'hydrie Vivenzio.
3. Cf. Ch. Picard, *La sculpt. grecque, Période classique*, II, 1, p. 429 sqq. ; ou, C. Praschniker, *Parthenonstudien*, vignettes des p. 238-239.

Il y a là une virtuosité dont nous aurions mauvaise grâce à vouloir priver l'art évolué du « maître du Parthénon [1] ».

M. B. Schweitzer s'est dit encore : « Si la déesse de la lune doit être considérée sur la frise Nord comme présentant, non pas une simple indication de temps, mais bien l'image sidérale, traditionnelle, sous laquelle on la personnifiait, il serait contraire à la logique de la composition grecque de ne pas faire finir là la frise, mais au contraire de l'y faire commencer : d'autant, ajoute mon contradicteur, que Séléné aussi chevauche au rebours du sens supposé. »

Tout cela n'inquiétera guère quiconque se reporte essentiellement aux récits antiques sur la Prise de Troie. Je m'associe à ceux qui, comme MM. C. Praschniker et B. Schweitzer lui-même — différemment, au vrai — ont bien relevé l'importance des divinités sidérales sur la frise Nord [2]. On verra qu'en défendant plus loin l'interprétation d'une *divinité du jour* pour la métope angulaire Nord-Est, je n'affaiblis pas, au contraire, l'intérêt de la constatation déjà faite au sujet de ces thèmes favoris de Phidias. Il me semble toujours, dès lors, que C. Praschniker avait eu raison de voir dans la correspondance des deux images extrêmes la preuve d'un sujet unique régnant sur toute la face Nord. Ce ne sont pas les recherches générales, en principe excellentes, de M. B. Schweitzer sur l'agencement des métopes et de la frise du Parthénon qui obligent par elles seules, on le verra bien, à admettre au Nord un changement de composition (présentation frontale des figures?), voire par conséquent une rupture du thème essentiel. M. B.

1. Encore devons-nous raisonner ici sur les seuls documents conservés, faible partie de tout l'ensemble. Au vrai, le visiteur progressant d'Est en Ouest, autrefois, le long du Parthénon, avait besoin, pour le repos de sa vue, de figures placées, de temps en temps, pour lui faire face et l'accueillir, en quelque sorte, dans le sens de sa marche.

2. Sur les six réapparitions dans l'œuvre de Phidias de ces motifs d'encadrement, sur leur valeur cosmique, cf. notamment B. Schweitzer, *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 180 sqq. Mais M. B. Schweitzer est assez gêné par ses arrangements désespérés de la frise Nord, du fait qu'il a voulu, à la suite de Fr. Studniczka, transformer la divinité du jour (métope angulaire Nord-Est) en une entité *nocturne*. Cela ne fait plus tout à fait « encadrement » ! D'autre part, il a admis que chaque divinité sidérale avait dû appartenir seulement à la portion de frise qu'elle annonce ou termine, puisqu'il faudrait, paraît-il, tronçonner en trois suites, au moins, l'unité des métopes Nord. On n'aurait pas besoin, ainsi des deux côtés, de penser à la même Nuit (*Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 186) ! On nous dit encore, *ibid.*, que Nyx et Séléné ne s'associeraient pas, comme principalement Hélios et Séléné, afin de signifier un moment du temps défini, mais qu'elles viseraient, sur la façade Nord, à limiter les circonstances d'une action commencée un soir et finie à l'aube. Que tout cela est compliqué et trahit l'embarras ! D'autant que la nuit annonçant le débarquement de Philoctète s'ouvrirait, non sur un seul jour, mais légitimement sur toute une suite d'épisodes diurnes, *espacés*, pour les combats du héros et la préparation de la chute de Troie. Ne vaut-il pas bien mieux garder, entre Séléné et Héméra, l'unité temporelle de la Nuit de malheur, la Νὺξ ὀλοή de Troie?

Schweitzer, sur ce point, affirme, mais il n'a rien prouvé, car on peut bien admettre que le sort fait au *triglyphon* variait d'un côté à l'autre ; ce qui est assez attendu, et ce que l'on constate précisément, de l'Ouest à l'Est, pour les façades (Amazonomachie, Gigantomachie). Les différences entre les longs côtés Nord et Sud — celui-ci représentant, à proprement parler, l'arrière du temple, peu fréquenté — avaient dû amener le maître d'œuvre à ne se soucier guère de répéter, Sud et Nord, un même dispositif brisé. Si l'on en croit maintenant M. A. B. Cook [1], dont je n'entreprendrai pas de discuter ici les hypothèses récentes, il n'y aurait, d'ailleurs, pas plus au Sud qu'au Nord, de rythme brisé. Voici qu'il propose d'interpréter les métopes centrales du Sud comme se rapportant au mariage de Peirithoos et de Deidamie, ce qui permettrait d'unir tout le *triglyphon* méridional dans une seule action, la mêlée des Lapithes et des Centaures encadrant logiquement ces noces. M. A. B. Cook se prononce à son tour fortement contre tout mélange d'épisodes : il voit à l'Est le combat des dieux contre les géants, à l'Ouest celui des Grecs contre les Amazones, conflit plus *humain ;* au Nord, les Grecs luttent contre les Troyens, légende noble, tandis qu'au Sud les Lapithes refréneraient la violence d'éléments infra-humains, repoussant la ruée des centaures. Quoi qu'on pense de ces propositions, elles n'entraînent point à des exégèses morcelées. Comment croire d'ailleurs que Phidias eût accordé pareille importance aux duels *répétés* de la Centauromachie, et au développement d'une frise continue peuplée d'épisodes historiques dont nous reconnaissons, même aujourd'hui, la riche diversité?

Je repousse d'autant plus, avec sérénité, l'hypothèse d'un thème intercalaire Nord — *dont il faut répéter qu'il ne subsiste absolument rien* ! — qu'il n'y aurait nulle satisfaction d'esprit à admettre un lointain encadrement de divinités astrales ajouté à *deux suites* discursives de scènes troyennes non liées l'une à l'autre dans le temps. Qui dit cadre dit unité. M. B. Schweitzer admet que les deux divinités astrales de la frise Nord pouvaient être séparées l'une de l'autre par le changement de lieu des épisodes du milieu. Étrange postulat, et combien difficile ! On nous assure, d'autre part, que le rôle des images sidérales d'encadrement était borné (?) à la série des sujets dont elles arrêteraient et limiteraient le développement,

1. *J. H. S.*, 61, 1941, p. 6-13. M. A. B. Cook fait vivement le procès, non sans agrément, des exégèses traditionnelles pour l'énigmatique incise Sud (légende d'Erichthonios?).

l'une et l'autre. Mais qu'arrêteraient-elles au juste[1], s'il y avait bien eu une représentation adventice de légendes attiques, si différentes, au milieu? C'est seulement si le lever du Jour et le coucher de Séléné pouvaient délimiter sur la frise Nord une action cohérente — commencement et fin — que nous pourrons parler d'un motif épique, en rappelant les usages homériques, orientalisants, où les scènes essentielles sont comprises si volontiers, de façon antithétique, entre l'apparition de l'Aurore et le coucher du Soleil.

J'admets donc, pour ma part, qu'il faut rejeter sans nul regret la tardive conjecture de Fr. Studniczka, que n'appuye aucune découverte. Nul besoin de revenir sur ce que j'ai dit de la position expressive de Séléné. Elle descend à l'horizon, précisément parce que le signal d'appareillage avait été donné à la flotte grecque de Ténédos, lorsque la lune était haute[2]. Tout naturellement le départ d'Énée, rédimé, guidé par les dieux sauveurs, précède le massacre, et il était fort attendu qu'on le trouvât sitôt après la représentation de la lune descendante ; à la Lesché des Cnidiens aussi, Anténor partait avant les meurtres.

Le moment est venu, d'autre part, de discuter la querelle fáite par Fr. Studniczka, et à sa suite par M. B. Schweitzer[3], sur le nom à donner au personnage en char de la métope angulaire Nord-Est. Les deux auteurs allemands protestent contre toute exégèse aù nom d'Hélios, sous prétexte que la figure serait très différente du vrai Hélios — celui-ci seul assuré — à la fin de la Gigantomachie Est, dieu dont le char est légèrement plus relevé. Le vêtement féminin dessiné par Mme Gisela Weyde pour la reconstitution publiée dans les *Parthenonstudien* prouverait qu'il s'agit d'une divinité féminine (fig. 3). Admettons-le au besoin. On ne sera pas pour cela obligé, à mon sens. de parler de Nyx, la Nuit, qui n'a que faire avec les scènes de la plage — embarquement ou débarquement, nous en discuterons ci-après. Qui peut bien nous affirmer que le vaisseau de Philoctète serait arrivé à Troie au soir, et qu'on aurait, séance tenante, en pleine nuit, débarqué la cargaison? Il faudrait, pour le faire accroire, un texte qui ne nous a pas été

1. A moins de supposer deux figures de complément perdues, pour reformer deux paires astrales? Ce serait hautement invraisemblable.

2. *Epic. Graec. fragmenta, Ilias parva*, fragm. 11 :

Νὺξ μὲν ἔην μέσση, λαμπρὰ δ' ἐπέστελλε σελήνη.

3. P. 185, M. B. Schweitzer adopte et répète tous les arguments de Fr. Studniczka.

révélé. Et pourquoi, d'ailleurs, s'il s'agissait bien du débarquement de Philoctète, ce luxe de détails médiocres, oiseux, qui n'eût guère intéressé les Athéniens? Dès qu'on suppose l'intervention de Philoctète représentée, le sujet de la frise Nord perd toute cohésion dans le temps et dans l'espace ; nous ne sommes plus spectateurs d'une même crise dramatique, d'une *Ilioupersis*, mais incités à refaire un long chemin qui doit mener à l'incertaine victoire : toute l'attente de la fin des dix ans se réinstalle[1].

Est-on bien sûr que c'est cela que Phidias aurait voulu? J'en doute pour ma part. Outre que nous ne savons guère si Philoctète, en fait, était débarqué soir ou matin, la chose n'aurait eu aucun intérêt pour les Grecs. Aurait-on pris la peine de préciser par une métope astrale les circonstances horaires d'un tel évênement, déterminant peut-être, mais si loin encore en tout cas, de la victoire grecque? Eût-on surtout voulu consacrer trois métopes à une arrivée si peu caractéristique pour Philoctète lui-même : un Philoctète encore boiteux, paraît-il bien, qui eût été non guéri, encore très mal préparé par conséquent au combat contre Pâris, seul fait significatif de cette intervention?

M. B. Schweitzer s'est donné beaucoup de mal — préférant la Nuit au Jour — pour expliquer comment la Nuit, marquant, au départ (?), la baisse de la lumière, annoncerait Séléné, astre du soir. Il y a beaucoup d'obscurité dans tout cela ; or il ne semble pas trop difficile de la dissiper, si l'on veut, en donnant même satisfaction, au besoin, sur la question du costume, à ceux qui pensent trouver, dans la restitution graphique des quelques linéaments encore visibles, la présence assurée d'un vêtement féminin. J'expliquerais en ce cas qu'il s'agit d'Héméra, lumière du jour, conductrice féminine d'un bige. Hésiode l'avait déjà montrée rencontrant périodiquement la Nuit, sur le vaste seuil d'airain où leurs apparitions se croisent et se saluent[2].

1. Le devin troyen Hélénos, selon ce que Néoptolème révèle à Philoctète à Lemnos (Sophocle, *Philoctète*, v. 1339), n'avait promis la victoire aux Grecs qu'*au cours de l'été*, après le retour de l'archer blessé.

2. *Theogonie*, v. 748 sqq. M. P. Mazon, éd. Budé, a cru le passage interpolé ; il ferait de la scène un simple tableau « de genre ». Je m'excuse de n'en être guère convaincu : « L'une va descendre et rentrer à l'heure même où l'autre sort, et jamais la demeure ne les enferme toutes deux à la fois. » Le passage est magnifiquement évocateur ; les inspirations de Michel-Ange, au Tombeau de Julien de la Rovère — après celles mêmes de Phidias — en dérivent. Ainsi que le relève justement M. B. Schweitzer, les Grecs ont été profondément sensibles à ces cadences naturelles, lumière et ombre. Ils les « vivaient » en primitifs sensibles, pour qui la lumière est joie ; qu'on songe encore au beau vers de Sappho, fragm. 95 :

Γέσπερε πάντα φέρων ὄσα φαίνοπολις ἐσκέδασ' αὔως,

Mais d'autres savants, comme H. Schrader[1], ont déjà fait connaître qu'ils maintiendraient volontiers la présence même d'Hélios. *Adhuc sub justice lis est.* Peut-être est-il permis de croire, en tout cas, l'exégèse d'une Nyx particulièrement désespérée[2] : si la lecture de M. B. Schweitzer était recevable, et selon le sens qu'il veut donner à la frise, une image de la Nuit aurait-elle paru, au Parthénon, dans cette place angulaire dont M. B. Schweitzer lui-même a attesté l'importance : à l'angle que frappe à chaque aurore, le soleil des étés ; au contact de la Naissance d'Athéna, cette parade panolympienne, fête éclatante du Jour et de la Raison? Or, la Nuit (?) n'aurait été là, répétons-le, que pour charger nos mémoires humaines d'un détail insignifiant, nullement attesté, à ma connaissance, sur l'heure d'arrivée des passagers de Lemnos, ramenant Philoctète en pleine bataille de Troie. Il y a là des invraisemblances qui, je l'avoue, me découragent.

C'est seulement pour appuyer ma conviction de l'unité complète de la frise Nord que je dois revenir ici, à mon tour, sur l'interprétation de quelques métopes litigieuses, entre les apparitions antithétiques de la Lumière du Jour, et de Séléné descendant de l'horizon. L'avantage de cette position dans le débat n'est pas seulement d'aider à intégrer les trois métopes Nord-Ouest, elles aussi, comme à l'étage céleste, dans le sujet traité : sinon elles resteraient incompréhensibles, et peut-être cela suffirait-il à condamner les tentatives de Fr. Studniczka et de B. Schweitzer, qui ne parlent guère, l'un et l'autre, dans leurs travaux, de ces panneaux embarrassants[3]. Le propre d'une explication acceptable n'est-il pas d'être applicable à tout l'ensemble?

Il ne semble pas que Fr. Studniczka ait beaucoup prêté attention[4] au fait que la métope du cheval échappé (fig. 4), dompté par un éphèbe à pied (métope A : 710 + 3738 de C. Praschniker),

ou à la représentation d'un cratère du British Museum, sur lequel on voit la montée du soleil levant, tandis que les dernières étoiles filantes, comme des nageuses, plongent l'une après l'autre dans la mer (*Die Antike*, 6, 1930, p. 106, fig. 16).

1. *Jahresh.*, 32, 1940, p. 169 sqq. (cf. p. 186).

2. On a objecté à l'hypothèse Hélios que le bige de la métope est assez peu *montant.* Mais il n'est pas non plus *en plongée,* tant s'en faut ; or, Nyx n'a jamais eu de char ascendant, à ma connaissance.

3. Dès qu'on accepte la Délibération des dieux, ne faut-il pas qu'elle ait été en bonne place? Et c'est toujours avant la bataille (*Iliade*, ch. xx, p. ex.) que les dieux s'interrogent sur le sort des combattants, des villes : cf. la frise sculptée du temple d'Athéna Niké, côté Est, à l'Acropole ; cf. aussi les triades divines antithétiques de la frise continue du « Théseion », au côté de l'entrée. Les « délibérations » sont des préparations, en règle.

4. Il a tenté d'en faire une métope « diocourienne » (?) dans son prétendu sujet central (qui aurait dû commencer plus loin) !

venait vraisemblablement au-dessus des parages de la colonne comptée comme cinquième à partir de l'angle Est : elle était ainsi fort proche des scènes du navire[1]. Selon l'interprétation Studniczka-Schweitzer d'un Débarquement de Philoctète, comment la mêler à l'action supposée? Je ne le vois guère pour ma part. Il ne



Fig. 5. — La métope de la Récupération d'Aithra : restitution de C. Praschniker.

s'agit peut-être pas d'essayer de chercher une directe correspondance avec le thème du cheval se roulant sur la plage, dans les peintures polygnotéennes de la Lesché delphique ; mais la scène ne s'explique-t-elle pas mieux après l'horreur d'une profonde nuit, quand le massacre et l'épouvante ont dispersé bêtes et gens? Le cheval affolé s'échappait en direction de l'Ouest[2]. C'est en sens inverse que marchent à grands pas les deux personnages, homme et femme, de la métope dite par Praschniker (*Parthenonstudien*, met. 23) d'Aithra rédimée. L'exégèse a été contestée, on l'a vu, par Fr. Studniczka, qui eût imaginé plutôt une scène à trois personnages, les *deux* petits-fils accueillant leur grand'mère. Il a opiné qu'il pourrait s'agir, tout aussi bien, d'un Acamas, par

1. A. Merlin, *Journ. Savants*, janvier 1929, p. 28.
2. *Parthenonstudien*, p. 77 sqq., fig. 61.

exemple, entraînant Polyxène, comme on en voit sur les représentations de l'*Ilioupersis*. Évidemment, les noms, s'ils avaient été inscrits, ne sont plus là pour nous guider. Mais que voyons-nous encore d'après les traces conservées (fig. 5)? Une femme qui donne sa dextre à un compagnon, et ne serait ni résistante ni apeurée ; elle marche aussi à grands pas ; sa silhouette trapue, drapée, n'est guère jeune. Peut-on ne pas songer d'abord au passage de Pausanias décrivant la Lesché cnidienne, et le moment, précisément, *où Æthra, dit-il, « s'échappe dans le camp des Grecs*[1] ». Il serait bien étrange que Polyxène, ou elle, eussent marché si vite et volontiers vers le Débarquement de Philoctète, convenons-en ! Car Philoctète est arrivé à Troie quand Pâris était encore vivant.

M. B. Schweitzer a cru avoir détruit tout motif de considérer les métopes qu'il appelle II et III (métopes du navire) comme « pendants » de la Fuite d'Énée ; car il se refuse à voir, à l'Est, des épisodes terminaux, l'embarquement des Grecs victorieux[2]. Son argument, cru décisif — que Fr. Studniczka avait, d'ailleurs, trouvé — est que l'équipage de la deuxième métope, près du navire d'où la garnison *descend*, ne serait pas prêt à s'éloigner pour prendre la mer ; au contraire, il débarquerait ; débarqueraient donc aussi les deux personnages où C. Praschniker avait vu — hoplite et archer — deux soldats de la guerre de Troie contents d'apprendre qu'elle n'aurait plus lieu, et prêts déjà à se désarmer.

L'interprétation de M. C. Praschniker, à laquelle je me rallie toujours pour ma part, avait été fondée sur la comparaison de l'*Ilioupersis* de la Lesché cnidienne, à Delphes. Acceptant pour l'ensemble que le sujet ait été composé, ici et là, selon le même esprit, ce que je crois aussi, M. C. Praschniker établissait une comparaison entre le navire de Ménélas, prêt à prendre la mer, *au bout*

1. Pausanias, X. 25, 7-9 : Λέσχεως δὲ ἐς τὴν Αἴθραν ἐποίησεν, ἡνίκα ἡλίσκετο Ἴλιον, ὑπεξελθοῦσαν ἐς τὸ στρατόπεδον αὐτὴν ἀφικέσθαι τὸ Ἑλλήνων; cf. Ch. Picard, *R. É. G.*, 50, 1937, p. 197 sqq. — Mlle Juliette Davreux, *La légende de la prophétesse Cassandre*, 1942, p. 195-196, a confondu cette métope (23 de C. Praschniker) avec le fragment 703 du Musée de l'Acropole (*Parthenonstudien*, p. 65, fig. 47), qui est tout différent et a fait partie des scènes d'outrages et de meurtres, aujourd'hui détruites : ce fragment 703, si mouvementé, n'a jamais pu représenter, en tout cas, la Reconnaissance d'Aithra (Rapt de Cassandre?). — D'autre part, la métope 26 de C. Praschniker, qui prenait place entre la Fuite d'Énée et la rencontre Hélène-Ménélas, est elle-même toute différente (cf. *Parthenonstudien*, fig. 134). C'est celle-ci que Fr. Studniczka voulait mettre, avec ses deux personnages debout, plutôt à la suite de la Rencontre ; mais il ne peut pas y être question de l'épisode de Cassandre et d'Ajax, que pourrait avoir représenté, au contraire, le fragment 703, le plus mouvementé.

2. *Arch. Jahrb.*, *l. l.*, p. 185 : les correspondances signalées par C. Praschniker, *Parthenonstudien*, p. 237, entre les deux paires de métopes seraient de peu de poids et ne constitueraient, nous dit-on, que des reprises de pure forme (?).

de l'*Ilioupersis* polygnotéenne, et ce navire de la métope du Parthénon, auquel on a voulu donner, non au hasard sans doute, une si grande importance. Il me semble encore et toujours que tout esprit non prévenu ne pourra guère méconnaître une coïncidence si révélatrice : à Delphes et au Parthénon (qu'on accepte ou non le morcellement), deux destructions de Troie ; aux deux extrémités (qu'on accepte ou non le sens de la lecture que j'ai proposée dans les deux cas), deux fuites salvatrices de héros et deux scènes de navires à la plage. Il a fallu à Fr. Studniczka, en 1929, quelque hardiesse, ou quelque entêtement, pour oublier de tels rapports évidents, et aller chercher l'hypothèse d'un débarquement de Philoctète, sur lequel la tradition littéraire est à peu près muette, d'autant qu'il n'était pas en lui-même un fait essentiel de la geste du compagnon d'Héraclès, futur meurtrier de Pâris. Je voudrais ajouter ici qu'il n'y a aucun indice à retenir en faveur de cette exégèse si inattendue, quand on s'adresse aux métopes du Parthénon, par bonheur conservées.

Examinons d'abord la scène, dite par Studniczka-Schweitzer, de Philoctète et de Néoptolème débarquant devant Troie (fig. 6). Il y avait là côte à côte, mais sans liaison intime d'action, un hoplite (Néoptolème?) et la silhouette évanide d'un personnage courbé en avant. — Désarmement de guerriers, scène de « démobilisation », supposait C. Praschniker [1], qui restituait le personnage courbé en *archer détendant son arc*, d'après un motif de sculpture de l'Hérôon de Trysa, où l'on sait combien l'inspiration picturale de Polygnote a été suivie. Il faut bien redire que la ressemblance est saisissante [2], et l'on pourrait seulement reprocher à la dessinatrice de C. Praschniker de l'avoir trop atténuée, en vêtant le personnage à l'orientale, ce qui n'était pas du tout nécessaire, ce qui ne s'accorde guère, au surplus, avec les traces conservées (l'avant-bras gauche était nu, ainsi que l'a bien relevé Fr. Studniczka). En tout cas, un argument de C. Praschniker garde toute sa valeur contre

1 Cf. la photographie et le dessin des *Parthenonstudien*, p. 14-15, fig. 7-8, et, pour la reconstitution, p. 121, fig. 82, d'après la silhouette du personnage de la frise de Giolbaschi-Trysa (mur Sud, extérieur, moitié Est : Benndorf-Niemann, *Das Herôon*, pl. 24, à dr. : B. 2 ; cf. p. 202, texte).

2. M. C. Praschniker a eu raison d'indiquer que la même figure, retournée, reparaissait sur la frise Est du Théseion (B. Sauer, « *Theseion* », p. 117 sqq., pl. 3), où elle a été mal comprise ; le thème de l'archer détendant son arc se retrouve aussi dans la peinture des vases, et l'on peut dire qu'il a été traditionnel ; cf. *Parthenonstudien*, p. 120, n. 2. — M. B. Schweitzer, *l. l.*, p. 185, pour imposer le prétendu Philoctète, allègue des gemmes (A. Fürtwaengler, *Ant. Gemmen*, pl. 20, 67), où Philoctète est précisément *archer* (anneau étrusque !). Le manteau au dos du personnage a pu être laissé de côté à tort par C. Praschniker ; il ne qualifie du moins qu'*un archer*, et non Philoctète lui-même.

l'interprétation « Philoctète » : ni pour un héros blessé clopinant, ni pour un vieillard marchant appuyé sur son bâton, le costume *court* ne serait convenable. Mais qui voudra affirmer, d'ailleurs, que la posture courbée convienne surtout à un Philoctète blessé débarquant la nuit? Aurait-on ainsi étalé au Parthénon sa longue mi-

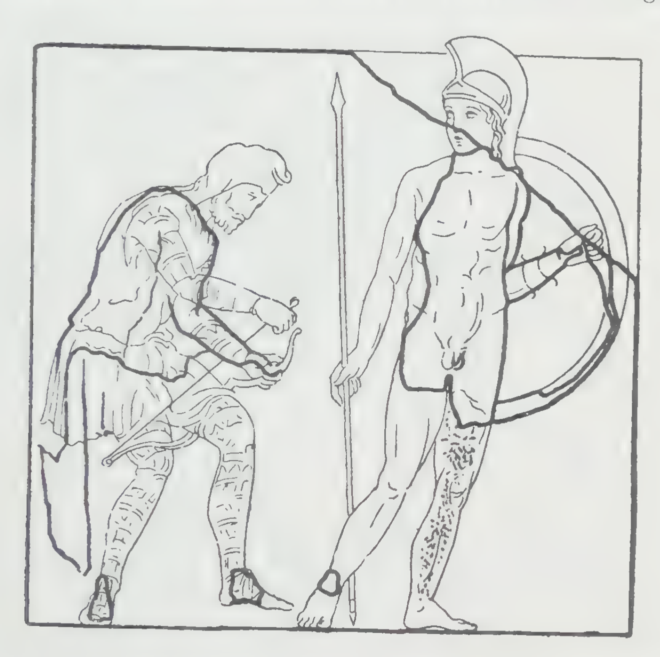


Fig. 6. — La métope dite par Fr. Studniczka et B. Schweitzer du Débarquement de Philoctète a Troie (avec Néoptolème?)

sère, même après la pièce d'Eschyle? L'hypothèse reste sans appui direct, d'après le monument. Quant à retrouver la figure d'Ulysse, qui eût été probablement plus caractéristique que celle de Néoptolème en pareille représentation, Fr. Studniczka l'a bien tenté, on l'a vu[1]; mais la tête « au pilos » qu'il allègue (*Parthenonstudien*, fig. 6, p. 13) était, au vrai, celle d'un homme *casqué* barbu de la métope voisine (II, Praschniker), qui ne peut être le Roi d'Ithaque. Relevons au passage que Polygnote, à la Pinacothèque des Propylées, avait groupé Philoctète *avec Ulysse*. On eût donc attendu, plutôt qu'un groupe Néoptolème-Philoctète — si groupe il y a ! — au Parthénon, une triade du Débarquement. Au total, l'exégèse de M. C. Praschniker, pour la métope des deux guerriers, ne me pa-

1. Ci-dessus, p. 187.

raît nullement compromise par l'interprétation qu'on lui a opposée, mais sans pouvoir l'étayer d'ailleurs de preuves[1].

J'en viens maintenant à la métope du Navire (fig. 7) ; tour à tour, Fr. Studniczka et M. B. Schweitzer ont voulu l'expliquer comme représentant, non pas la préparation d'un départ, mais la

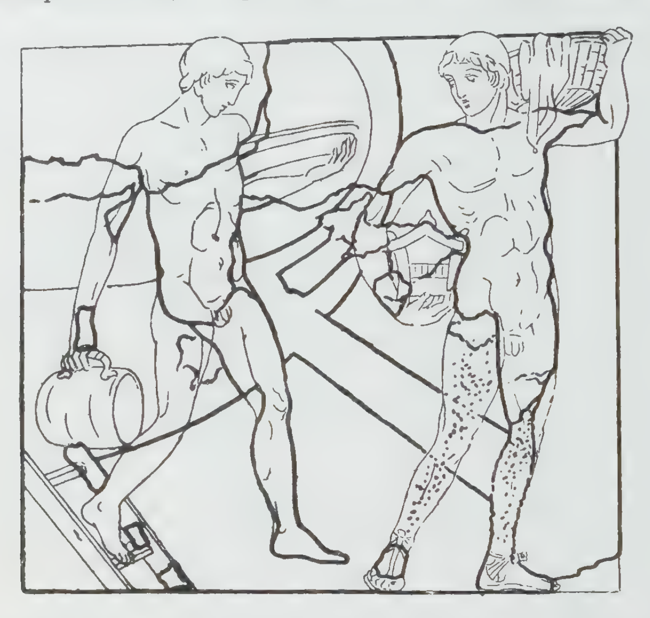


Fig. 7. — La métope du Navire : restitution de C. Praschniker, *l. l.*

suite d'une arrivée. Ils tirent argument du fait qu'on voit seulement là, au Parthénon, l'équipage qui semble débarquer : un homme descend à terre par l'échelle du navire. On aurait donc eu tort de chercher des comparaisons du côté des peintures de la Lesché cnidienne, *terminée* par l'embarquement de Ménélas et d'Hélène, comme le prouve la description de Pausanias sans contestation possible. Au surplus, au Parthénon, on ne verrait pas, nous dit-on, le pilote Phrontis, qui avait un rôle attesté à Delphes,

1. C'est Sophocle, dans son *Philoctète*, pièce de la vieillesse du poète, jouée en 409, qui a développé le rôle de Néoptolème : il l'a adjoint d'ailleurs pour cela à Ulysse, dans la mission de Lemnos : en tout cas, Ulysse a toujours gardé le principal rôle dans l'Ambassade (cf. la *Petite Iliade*). — Dans le *Philoctète* d'Eschyle, joué vers 470, et dont l'action se passait à Lemnos, les missionnaires étaient Ulysse et Diomède. Selon la *Petite Iliade*, Néoptolème n'arrivait à Troie qu'après le retour de Philoctète. On conclut aisément de tout cela que la représentation de la métope du Parthénon, entendue comme le veulent Fr. Studniczka et M. B. Schweitzer, serait complètement isolée, dans la tradition littéraire et plastique. Le débarquement de Philoctète à Troie, à ma connaissance, n'a jamais été représenté dans l'art grec. Quel intérêt y eût-il excité?

dans la Lesché, sur le navire même du chef grec victorieux en partance.

Il n'est pas très difficile, à mon sens, de répondre à ces critiques, et d'en montrer la fragilité. Bateau accostant, nous dit-on, et non en partance, puisque des hommes en descendent. Mais lisons Pausanias, dans sa description des peintures de la Lesché[1] : « En entrant donc dans cet édifice, toutes les peintures qu'on voit à droite représentent Ilion prise par les Grecs et le départ de leur flotte. On prépare l'embarquement de Ménélas. On voit son vaisseau. L'équipage est à bord, composé d'hommes, mêlés de quelques enfants. Au milieu est le pilote Phrontis, tenant deux avirons... Au-dessous de lui, sont Ithaiménès apportant un vêtement *et Echoiax qui descend par l'échelle et porte une urne de bronze* », etc...

Ainsi, à Delphes, où la scène représentait sans nul doute un Embarquement, il y avait déjà un personnage *descendant l'échelle du navire*, et peint, précisément, à côté d'un autre qui apportait un vêtement. La comparaison avec la métope du Parthénon n'est-elle pas saisissante? Fr. Studniczka avait eu la prudence de ne pas nier qu'on pût descendre encore d'un navire en partance. Mais on ne voit pas qu'il ait assez mis en lumière, certes, l'étonnante rencontre du peintre Polygnote et du sculpteur de la frise Nord. J'ai toujours donné raison, pour ma part, à M. C. Praschniker, qui avait découvert, dès 1928, le rapprochement imposé par les faits. Je ne vois pas qu'il faille changer d'avis aujourd'hui. On dira : mais Phrontis n'est pas représenté à Athènes, comme il était à Delphes ! C'est vrai. N'en soyons point surpris, du moins, si nous voulons bien remarquer, ce que j'ai toujours eu en bonne vue, que le peintre de la Lesché et le décorateur du Parthénon étaient l'un et l'autre déterminés par les servitudes *différentes* de leur technique. Le peintre seul pouvait multiplier les images juxtaposées, au besoin en hauteur. Aussi a-t-il tout représenté (cf. ci-dessus) : et l'équipage à bord, hommes *et enfants*, et le personnel qui faisait le va-et-vient final pour le chargement du navire. Au Parthénon, si Phidias, sculpteur, plus limité en surface, n'a gardé de l'embarquement que l'arrière du navire et les deux navigateurs à terre, c'est d'ailleurs parce qu'une raison bien simple autorisait cette conception plus synthétique de l'épisode. Et là encore, il faut bien regarder la frise Nord du Parthénon *sur l'édifice qu'elle décore*, et non d'après nos recueils de photographies ou nos livres d'étude : la métope du

1. Pausanias, X, 25, 2-3.

navire était proche de l'Est, la plus voisine, après la métope du Lever du Jour, de l'angle Nord-Est lui-même. Les yeux qui, d'en bas, se portaient vers elle n'avaient qu'à viser un peu plus loin pour s'orienter en direction du Sounion, « sublime promontoire », cap protecteur de la baie d'Athènes et lieu saint du héros Phrontis, enseveli là selon l'*Odyssée*, après la tempête divine du Retour de Ménélas [1].

Ni la piété ni les vues des Athéniens ne pouvaient hésiter, quand bien même Phrontis, le pilote barbu, présent à toutes les mémoires, n'eût pas « apparu » de ce côté en personne [2].

*
* *

J'aurais plus encore à m'excuser d'avoir dû reprendre ici en détail l'exposé, puis la discussion d'une exégèse énigmatique, si je ne pouvais espérer, comme je l'ai dit, au terme de cette controverse, proposer ici quelques principes d'interprétation des sculptures monumentales grecques, principes d'une portée que je crois assez générale.

Réglons d'abord la question des rapports possibles de Phidias — comme « maître du Parthénon », selon l'expression de M. B. Schweitzer — avec Polygnote de Thasos, le « maître de la Lesché cnidienne ». On doit à M. C. Praschniker l'attention portée depuis 1928 sur les concordances qu'on observerait entre la frise Nord du Parthénon et la peinture symbolique placée intérieurement, du côté droit, en entrant dans la *salle cultuelle* delphique [3]. Polygnote avait conçu à la Lesché deux évocations morales, inspirées plus ou moins, très indépendamment en tout cas, par les thèmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Elles se faisaient vis-à-vis. Il n'a jamais été question d'oublier que Polygnote, quoique sculpteur aussi, travaillait *en*

1. Ch. Picard, *Rev. archéol.*, 1940, II, p. 5-28.

2. Les représentations de Phrontis, à son poste de pilotage où il avait été frappé de mort, étaient traditionnelles en Attique, et j'ai montré (*Rev. archéol.*, 1940, II, *l. l.*, fig. 3, p. 20) qu'on en avait précisément retrouvé une, archaïque, au Sounion même, sans l'avoir d'abord identifiée. Dans sa reconstitution de l'*Ilioupersis* de Polygnote, C. Robert avait utilisé, pour évoquer l'Embarquement de Ménélas, tel qu'il avait été montré à Delphes, le Débarquement des Argonautes, selon la Ciste Ficoroni, qui dépend d'un prototype du IVe siècle au plus tôt. Un tel anachronisme n'était plus nécessaire ; il n'est pas le seul qu'on puisse remarquer dans le travail de C. Robert, dont on continue parfois à vouloir considérer les observations comme « encore justes » (*R. É. G.*, 51, 1938, p. 58, n. 2).

3. Je reviendrai bientôt en détail sur le caractère sacré de la Lesché cnidienne, caractère passablement perdu de vue jusqu'ici par les commentateurs des grandes compositions murales polygnotéennes, si sculpturales.

peintre, le sculpteur de la frise Nord du Parthénon *en sculpteur*[1].

Toute la question est de savoir si, oui ou non, il y a eu des rapports *de conception* entre l'*Ilioupersis* de Delphes et l'*Ilioupersis* d'Athènes, au Parthénon. J'ai déjà répondu oui, pour ma part, et ce ne sont pas les objections faites en Allemagne — on le voit ici — ou même en France — j'y reviendrai — qui me paraissent de nature à modifier ces vues. Je n'ai pas découvert de trace appréciable du Débarquement de Philoctète sur la frise septentrionale de l'édifice majeur de l'Acropole. Rien, à plus forte raison, d'une série de métopes (huit?) représentant une quelconque légende d'Attique, interposée au centre, légende dont Fr. Studniczka lui-même, qui l'inventa, n'est pas parvenu à nous nommer le sujet. N'oscillait-il pas des Cécropides aux Dioscures?

Toute hypothèse explicative nouvelle risque deux sortes d'oppositions ; les pires adversaires ne sont pas ceux, conformistes, qui défendent tant bien que mal l'erreur du passé, ou jugent plus commode, par tiédeur d'esprit, de s'en accommoder : un dépit plus grave atteint ceux qui n'ont pas su découvrir eux-mêmes ce qu'on leur apporte. Il est fâcheux que l'essai brillant de M. B. Schweitzer, satisfaisant sur tant de points, n'ait abouti, pour la frise Nord du Parthénon, qu'à replonger dans les erreurs de Fr. Studniczka. Celui-ci d'ailleurs — répétons-le — ne niait pas la possibilité de certains rapports des métopes septentrionales avec les peintures de la Lesché. Il se bornait à dire que la tradition conservée par Pausanias sur l'*Ilioupersis* de Polygnote n'aiderait pas beaucoup à remplir les vides de notre connaissance, après l'explosion fatale de 1687. Nul n'en a douté. Je me borne à croire qu'il est tout de même plus facile et plus sûr, pour la vingtaine de métopes manquantes, de penser aux thèmes de l'*Ilioupersis* de Delphes, qui commence, elle aussi, par la fuite d'un héros et se termine, d'autre

1. Cf. *R. É. G.*, 51, 1938, p. 58, n. 2 : « Il me semble difficile d'assimiler l'ordonnance d'une frise dorique morcelée à celle d'une frise ionique continue. » Cela pourrait sembler, en effet, difficile, si quelqu'un eût fait la proposition sous cette forme. Mais, s'il faut bien admettre, comme je le crois, l'unité de la frise Nord du Parthénon, je ne vois pas qu'il y ait inconvénient à penser que le sujet, unique, y a été disposé par panneaux séparés, tout en restant lisible d'une façon continue ; le cas de l'entablement extérieur n'est pas isolé, car il en va de même à l'Est : les faces Est et Nord, les plus « divines », ayant eu une parenté dont j'ai marqué les raisons. Il n'y a aucun intérêt, d'ailleurs, à s'accrocher à des distinctions purement scolastiques, dont se jouait la fantaisie du génie grec. Polygnote était peintre et sculpteur à la fois, comme l'a relevé Pline, *Nat. hist.*, 34, 85 ; qui sait si, dans le Prytanée de Thasos, où son nom est inscrit au titre de sa fonction (théore), il n'a pas inspiré les sculptures de l'entrée? La *Nekyia*, l'*Ilioupersis*, à Delphes, sont des peintures de sculpteur, comme la décoration de la Chapelle Sixtine.

part, avec un départ de navire. On n'invente pas que Phidias ait dû voir directement un jour la Lesché cnidienne ; la date à laquelle il a travaillé à l'ex-voto de Miltiade et des Athéniens a pu lui permettre d'étudier sur place, à loisir, une œuvre fort émouvante et aussitôt célèbre, et ce ne fut pas certes la seule rencontre des deux maîtres, puisque Polygnote avait fait à Athènes même, au Poecile, une autre *Ilioupersis*[1], et puisqu'à Platées, d'autre part, l'un et l'autre artiste ont travaillé[2].

Il serait curieux, mais bien improbable, que les rapports d'inspiration constatés à Delphes et à Athènes, dans le traitement d'un même sujet, fussent accidentels ; on n'oubliera pas, d'ailleurs, l'intérêt qu'il peut y avoir à expliquer le magnifique éclat des sculptures Nord du Parthénon par des influences picturales ; car on sait mieux maintenant que Phidias savait composer *en peintre* au besoin, ne serait-ce que pour la décoration intérieure du Bouclier de la Parthénos[3].

Ce qui manque à l'*Ilioupersis* du Parthénon — les scènes de violences et de meurtres — c'est, sans nul doute, à la Lesché delphique qu'on en retrouverait les thèmes. Ces scènes exigeaient bien toute la place disponible, si l'on songe que les épisodes d'Énée-Créuse, de Ménélas-Hélène ont occupé, en fait, respectivement, deux, sinon trois métopes chacun. On pensera à des sujets inévitables, comme le meurtre de Priam, par Néoptolème, le rapt de Cassandre par Ajax, Andromaque défendant Astyanax ou pleurant sur son corps. Luttes de guerriers, lamentations féminines, rassemblements de captives et de butin, tout ce dont parle Pausanias pour la grande composition delphique — sans oublier Epeios et le cheval de Troie, c'est cela qui occupait jadis au Parthénon

1. Cette composition comportait, selon H. Lechat, qui a grande chance d'avoir vu juste, une Rencontre de Ménélas et d'Hélène : cf. *R. É. A.*, 15, 1913, p. 357 sqq., notamment p. 369. L'indication dérive des remarques mêmes de Fr. Studniczka, présentées depuis 1887 : *Arch. Jahrb.*, 2, 1887, p. 178. — H. Lechat pensait que la scène près du navire, de la métope Nord du Parthénon, pouvait dériver aussi de l'*Ilioupersis* du Poecile ; *l. l.*, *ibid.*, p. 369. Tout cela affaiblit beaucoup l'intérêt qu'on pouvait découvrir à me reprocher d'avoir « placé à la Lesché, contrairement à la description de Pausanias, une rencontre de Ménélas et d'Hélène » (*R. É. G.*, 51, 1938, p. 58, n. 2). En regardant plus attentivement le texte de Pausanias, on ne manque pas d'apercevoir, d'ailleurs, qu'à la Lesché même, la Rencontre de Ménélas et d'Hélène existait bien : elle s'est faite sous la tente de Ménélas, avant le départ du navire, et correspond ainsi à une réconciliation fort complète, sur laquelle Polygnote n'avait pas insisté plus qu'il ne convenait. Au matin, Hélène achève au dehors sa toilette, entourée de servantes, ce qui est d'une dame encore coquette : tout ce qu'a cru deviner Gœthe, d'une prétendue Apothéose d'Hélène, dans la Lesché — on en a beaucoup trop parlé à sa suite ! — n'est que littérature de visionnaire.

2. Cf. Ch. Picard, *La sculpture grecque, Période classique*, II, 1, p. 310-311.

3. A. von Salis, *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 90-169 ; cf. aussi B. Schweitzer, *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, p. 317-321.

les panneaux perdus. Il n'y avait guère à penser à l'arrivée de Philoctète, fait qui n'a jamais été un événement important dans l'art, et qui d'ailleurs n'est nullement attesté. Vouloir, en outre, avec Fr. Studniczka et B. Schweitzer, introduire à la suite du Débarquement supposé, non seulement les combats mêmes de Philoctète contre Pâris, mais toute une poussière de sujets antérieurs à la nuit fatale de Troie, par exemple l'enlèvement du Palladion, l'histoire de Laocoon et de ses fils, etc., c'est morceler et même disloquer bien gratuitement, au mépris de l'intérêt dramatique, l'effet d'une crise dont la rapidité même, dans cette « nuit cruelle »

« qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle »,

haussait le pathétique. Énée n'a pas fui Troie le soir de l'arrivée de Philoctète. En outre, que faire en ce cas, à l'avant ou à la fin même, nous l'avons dit, de la Délibération des dieux? M. B. Schweitzer a dépensé beaucoup d'ingéniosité et de savoir à magnifier le *Parthenonmeister*, qu'il apparente justement aux plus grands artistes modernes, Michel-Ange et Beethoven. Ce serait lui accorder, hélas ! un piètre hommage que lui assurer la responsabilité d'une imagerie discursive, vouée à l'incohérence et à l'émiettement.

Un des passages les plus suggestifs (dans la seconde partie), de tout l'ensemble d'études récemment paru dans l'*Arch. Jahrb.* [1], est précisément celui où B. Schweitzer avait relevé qu'à l'Ouest la composition des décors sculpturaux du Parthénon reste volontairement divergente et lâche, tandis qu'à l'Est, façade principale, la mise en place est construite avec la plus grande rigueur [2]. N'est-on pas un peu étonné, dès lors, que le même savant se soit donné tant de peine, après cela, pour nous inciter à croire que les métopes des faces Nord et Sud auraient eu rigoureusement le même destin, subissant tout juste les mêmes lois organisatrices?

Or, M. B. Schweitzer y insiste [3] : c'est « par ses recherches sur le principe de la composition des métopes et de la frise » qu'il aurait « élevé les conjectures de Fr. Studniczka presque à la certitude » : pour les métopes du milieu, au Nord, il faudrait admettre aussi un changement de composition, *parce qu'il y en a un au Sud;* parce qu'au Sud, deux suites de Centauromachies ont été séparées,

1. *Arch. Jahrb.*, 54, 1939, p. 40 sqq.
2. B. Schweitzer tire de là, fort justement, la conclusion qu'une même intelligence ordonnatrice a réglé tout l'ensemble. Réglé, *et varié*, voudrions-nous pouvoir ajouter ici.
3. *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, p. 184-185.

semble-t-il, par huit métopes consacrées, croit-on, à Érechthée et aux Érechthéides [1].

Mais est-on bien obligé d'admettre ce parallélisme rigoureux des compositions Nord et Sud, qu'on nous donne comme si contraignant? Ici, je me sépare nettement des vues de M. B. Schweitzer, pour ma part, et cela en conséquence du principe que j'ai cru devoir poser, le premier, dès 1937, sur le sens de la lecture de la frise Nord du Parthénon : d'*Ouest en Est*, selon moi ; ainsi, dans le sens même de la Procession des Panathénées, intérieure, qui sommait le *sékos ;* ainsi, dans le sens même de la marche des pèlerins sur la Voie Sacrée, longeant l'édifice au Nord.

C'est là-dessus que je voudrais insister en terminant, car il y a là un principe d'explication de la sculpture monumentale antique, qui est nouveau, à ma connaissance, et, je crois, essentiel.

Tout ainsi que nous faisons faire à notre connaissance des meilleurs artistes de la Grèce classique un grand progrès en essayant de retrouver leur manière d'après leurs œuvres, surtout, sans trop partir de l'inconnu ou de l'à peu près que représentent les adaptations postérieures [2], de même nos exégèses de la sculpture monumentale bénéficieraient, je crois, de la précaution essentielle qui consisterait à ne jamais oublier comment et pourquoi les frises, par exemple, tant doriques que ioniques, ont été jadis préparées. Ce n'est pas, certes, pour figurer un jour, à plat, sur les pages blanches de nos traités d'art modernes, ou dans nos recueils de photographies ou de planches ; mais d'abord pour répondre à la contemplation active de spectateurs *ambulants*, pour qui les temples, les trésors, étaient eux-mêmes des livres d'images et des lieux d'instruction religieuse. Abordant ces édifices, les Anciens les découvraient suivant un ordre qu'on pourrait appeler *de marche.* Le sens qu'ils leur donnaient, en les déchiffrant à vue pour leur édification pieuse, était celui même de leur propre progression réglée. C'est grand péché de nous être trop condamnés, aujourd'hui, à ne plus savoir redresser *sur place, et dans l'espace* [3], les documents

1. Mais cf., pour l'hypothèse nouvelle d'A. B. Cook, ci-dessus, p. 196.

2. J'avoue être parfois un peu alarmé à propos de la méthode qui consiste à tabler sans réserves, comme on fait pour juger Phidias, sur les reliefs néo-attiques : ceux de la trouvaille du Pirée, et d'autres, utilisés pour la reconstitution du Bouclier de la Parthénos ; d'autre part, on s'autorise de l'étude des diverses frises représentant le Massacre des Niobides dans l'interprétation des décors du trône d'Olympie (cf. B. Schweitzer, 3e article). Non qu'il faille, certes, renoncer à ces précieux documents de comparaison ; mais il n'y a là que des approximations conventionnelles ; et ne vaudrait-il pas la peine, d'abord, d'essayer de mieux connaître, de bien comprendre le *Parthénon*, avec ce qui y reste solidement attaché?

3. On a reproché aux Français, notamment en Allemagne, de n'avoir pas eu dans leurs

dont nous nous servons dans nos cabinets d'études ; l'usage même de moulages, qu'on disperse et juxtapose dans les musées selon des principes modernes, peut avoir eu aussi certains inconvénients.

J'ai fait une série d'expériences sur les avantages qu'il y aurait à déchiffrer autant que possible les documents antiques en essayant de les revoir tels qu'ils furent, quand ils étaient encore un décor vivant attaché à des édifices en usage. Les résultats obtenus corrigent bien souvent des erreurs traditionnelles : qu'il s'agisse, soit de peintures — de la *larnax* d'Haghia Triada à la Lesché des Cnidiens, par exemple — soit de sculptures de temples ou de trésors ; parfois aussi, ajoutons-le, de sarcophages[1].

Nous ne devrions pas oublier que les anciens Grecs circulaient jadis autour de leurs constructions sacrées, *en les commentant ;* les

arts le sens de l'espace ; quoi qu'il en soit — et ce n'est pas le lieu de discuter là-dessus — les archéologues de tous pays pourraient trouver avantage à ne pas prendre certaines habitudes de travail qui leur fassent trop perdre de vue, par exemple, que les frises antiques étaient lues jadis sur des parois verticales, et en un sens qui n'était pas forcément orienté de gauche à droite.

1. Je donnerai séparément les résultats de ces travaux. J'indique seulement ici, et très brièvement, pour des édifices dont nous avons retrouvé la place — comme le Trésor de Siphnos à Delphes, ou, là même, le Trésor des Athéniens — ce qu'on peut gagner par cet effort d'exégèse. La Gigantomachie du Trésor de Siphnos, sur la face Nord, avait été sculptée dans le sens du passage des pèlerins, sur la Voie Sacrée montant vers le temple oraculaire. Pour lire *dans l'espace*, il faut retourner la vignette du plan que j'ai donnée (cf., p. ex., *La sculpture grecque, période archaïque*, fig. 106, p. 377), car on passait tout le long du côté Nord en regardant la frise, et ce qui rend explicable que l'on doive découvrir là d'abord la Forge d'Héphaistos, conçue certainement comme placée à l'*arrière du combat*, avec les services des munitions. Vu sous cet aspect, l'assaut des Dieux *monte*, et les géants refluent en descendant, pourchassés déjà ou contre-attaquant, sur ce qui était la route de sortie des clients d'Apollon. A l'angle Nord-Est même, on s'explique mieux, sur place, la part respective donnée, pour la frise Est (Bataille homérique), à la mêlée terrestre, par rapport à l'Assemblée divine. Il fallait que les dieux apparussent *plus loin* que les hommes, donc au-dessus de la mêlée troyenne qu'ils arbitrent. Ce qui a fait d'ailleurs mettre par exception, sur le Trésor de Siphnos, les sujets les plus divins à l'Est et au Nord, c'est que le placement de l'édifice sur le terrain disposait l'entrée à l'Ouest. On commençait tout de même, en arrivant par la Voie Sacrée, à apercevoir les dieux en action. J'aurai occasion bientôt de signaler, d'autre part, l'avantage qu'on trouve à lire la série des métopes Sud du Trésor des Athéniens, à Delphes même, dans le sens de la marche des pèlerins qui montaient jadis vers l'aire et vers l'oracle, selon le trajet de la « Voie Sacrée ». On a reconnu maintenant (cf. P. de La Coste-Messelière, *Rev. archéol.*, 1940, II, p. 101 sqq.) qu'il fallait mettre dans l'axe de ce côté Sud, surplombant la Voie Sacrée, au lieu le *plus en vue*, la métope Thésée et Athéna, où l'investiture est donnée au jeune héros par la déesse d'Athènes. Comme l'écrit très bien M. P. de La Coste-Messelière, Thésée « *arrive*, ayant accompli ses premières tâches ». Or, on pourra établir, complémentairement, que les panneaux sculptés devaient répondre à un ordre géographique, celui des étapes de la route Corinthe-Athènes. Après avoir reçu la bénédiction d'Athéna, Thésée commençait ensuite ses luttes contre les monstres ; elles le mènent — l'état social des Amazones apparaissant lui-même comme anormal aux Grecs — vers l'Amazonomachie de la façade Est, qui symbolisait le triomphe hellénique *sur l'Orient*. Rien de tout cela n'allait donc au hasard : or, que de vérifications de ce type pourraient encore être tentées sur d'autres édifices ! On ne trouvera rien, là-dessus, dans l'ouvrage de R. Demangel, *La frise ionique*, 1933.

chœurs d'*Ion*, à Delphes[1], ne nous l'enseignent-ils pas encore? C'est cette promenade curieuse que nos descriptions devraient, là où on le peut, tenter de restituer encore. Elles y gagneraient beaucoup et souvent, et c'est le cas au Parthénon même, comme on va le voir. M. Gorham Phillips Stevens a récemment consacré plusieurs études suggestives[2] — qu'il continue — à réviser nos connaissances sur les édifices de l'Acropole d'Athènes, en observant notamment, mieux qu'on avait fait, les traces instructives laissées au sol par l'implantation de constructions détruites, d'ex-voto disparus[3].

Or, voici quelques-unes des conclusions auxquelles il nous invite à souscrire : il y avait eu une cour Ouest du Parthénon, servant de lieu de rassemblement officiel, lors des processions sur l'Acropole. Toutes les réunions de pèlerins à l'Ouest se faisaient juste en contre-bas, donc juste en face de la préparation du cortège des Panathénées, sur la frise du *sékos* du grand temple. Le Parthénon n'était pas abordé immédiatement, jadis, par la façade Est, ainsi qu'on l'avait trop facilement admis. C'est à l'Ouest, en un lieu calculé par les constructeurs, que se dégageait d'abord la majesté monumentale de l'édifice, l'esthétique grecque classique ayant recherché les prises de vues obliques, angulaires, au contraire de l'esthétique hellénistique et latine revenue plus tard aux perspectives axiales et frontales. De l'angle Nord-Ouest du Parthénon se découvraient le plus majestueusement les trois dimensions de la grande masse cubique du temple. Or, on était précisément là à un point de départ pour les deux frises Nord, celle de la *péristasis*, selon moi, et celle du *sékos*. Que le point eût été considéré comme très important par Phidias et ses collaborateurs architectes, cela n'est pas douteux, et c'est ce qui explique qu'il y ait eu ainsi, à l'angle même, une représentation d'Athéna : dans la première métope, heureusement conservée en place, celle de la Délibération des dieux ; Athéna avait là une valeur de blason civique, mais aussi bien un rôle prophylactique. En va-t-il de même au Sud? Aucunement. C'est que — M. Gorham Phillips Stevens l'a bien montré — le côté Sud du temple n'était pas une voie de passage. On ne contournait guère par là l'édifice, et la décoration, dès lors, n'y avait pas

1. Cf. Euripide, *Ion* : promenade de Créuse et de ses suivantes à travers le *téménos* delphique. Cf. aussi le mime IV d'Hérondas : *Les femmes au sanctuaire de Cos*.

2. *The Periclean entrance court of the Acropolis of Athens*, 1936 ; *The setting of the Periclean Parthenon*, 1940 ; cf., sur ces travaux, notamment, Ch. Picard, *Journ. Savants*, juillet-septembre 1942, p. 107 sqq. ; octobre-décembre 1942, p. 173 sqq. (notamment, p. 118-125, 1er article). Cf. maintenant aussi *Hesperia*, 15, 1946, p. 73 sqq., 107 sqq.

3. Cf. le croquis reconstitutif d'*Hesperia*, 15, 1946, p. 74, fig. 1.

la même importance. Que voyons-nous, en fait, pour les frises Sud de la *péristasis* et du *sékos*? Elles sont inférieures, l'une et l'autre, par certains aspects, aux ensembles nordiques parallèles. M. B. Schweitzer, après d'autres, l'a relevé pour le cortège des Panathénées. Quant à la Centauromachie dont nous pouvons juger les restes[1], si elle a de belles qualités plastiques en plus d'un panneau, qui niera qu'elle risque la monotonie, bien plus que ne l'encourait, jadis, l'*Ilioupersis*? Celle-ci permettait de suivre, à vue, d'en bas, pendant la marche lente des cortèges, le développement pathétique d'une grande action historique, source de méditation morale comme de joie pour les regards avertis.

Vouloir imposer strictement aux deux longues faces Nord et Sud, dotées d'un rôle et d'un prestige si différent autour de l'édifice, tout juste les mêmes règles de composition, ce serait, en vérité, méconnaître la fécondité d'invention et la liberté même du génie de Phidias, du génie grec.

Il faut savoir abandonner les habitudes modernes de sédentaires dilettantes : nous avons trop regardé la sculpture antique soit à travers les musées, soit dans nos cabinets d'études, avec un album en mains, où naturellement l'œil tend à parcourir de gauche à droite ce qui lui est présenté, ainsi que nous lisons et écrivons. Les frises grecques accueillaient le visiteur : sur la façade Nord du Parthénon même, après la Délibération des dieux, Séléné semblait venir au-devant des regards de la foule pieuse rassemblée d'abord vers l'Ouest, ou en route vers les autels de l'Est ; elle introduisait le défilé des images sculpturales qui se levaient à mesure du champ des métopes, selon leur orientation attendue[2] ; il n'y a pas de meilleure logique de composition, si l'on consent à ne pas réclamer l'application de prétendus principes *de lecture* qui ne sont devenus valables que sur nos livres[3].

Ch. PICARD.

Février 1944.

1. Même si l'on doit accepter les hypothèses de A. B. Cook pour la suite des métopes centrales (ci-dessus, p. 196), la frise Sud restera relativement banale.

2. La fuite d'Énée s'oriente normalement vers les dieux, ainsi que la Rencontre de Ménélas et d'Hélène, celle-ci appuyée encore au *xoanon* d'Aphrodite ; et ce sont là des épisodes *initiaux*, attestant la volonté de l'Olympe encore proche.

3. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les Grecs avaient d'abord écrit à l'occasion *boustrophédon*. — G. Rodenwaldt, *Arch. Jahrb.*, 57, 1942, p. 211-220, qui a bien reconnu et marqué comment et pourquoi le côté Sud du Parthénon représente en réalité *l'arrière du temple*, a écrit, p. 219, que le « mouvement de la frise des Panathénées est la *seule* indication extérieure de l'orientation de la *cella* ». Ce qui est exact, mais demande à être, à mon sens, complété, car la frise Nord apportait, elle aussi, l'indication cherchée.

ἮΣ Δ' ΑΙΠΟΛΟΣ...

(Théocrite, *Id.* VII, v. 13.)

Des lectures récentes[1] m'ont amené à « reconsidérer », après de longues années, l'épisode de la VIIe idylle qui met en présence Théocrite-Simichidas et un certain Lykidas, et à me demander ce qu'on en peut tirer pour l'histoire de l'auteur et de la société littéraire de son temps. Cela dépend dans une large mesure de la façon dont on croit devoir interpréter le rôle de Lykidas. C'est donc à l'étude de ce personnage que seront consacrées les quelques lignes qui vont suivre.

Question préjudicielle : Lykidas est-il un personnage réel, quelqu'un que Théocrite a vraiment rencontré un jour qu'il se rendait de la ville de Cos à la campagne pour y fêter les Thalysies? Ce qui peut induire à se poser cette question, c'est qu'une partie importante de l'idylle VII, — le μελύδριον des vers 52-89, — est présentée comme une œuvre de ce Lykidas. On ne saurait croire que Théocrite ait intercalé dans une de ses idylles un poème qui n'était pas de lui : mais, s'il avait évidemment toute liberté pour attribuer à des personnages fictifs, créatures de son imagination, à un Boukaios par exemple (*Id.* X), un poème, une chanson, dont il était l'auteur, pouvait-il s'en permettre autant à l'égard d'un contemporain, alors surtout que le μελύδριον est donné comme un échantillon du savoir-faire de ce contemporain? A coup sûr, il y a dans une telle manière de faire quelque chose qui étonne et pourrait même choquer. Je ne pense pas, toutefois, qu'il faille pour autant renoncer à voir en Lykidas un personnage réel. S'il était un personnage imaginaire, imaginaire serait aussi, par voie de conséquence, tout l'épisode de sa rencontre avec Simichidas ; ce qui n'est certainement pas le cas. Il est douteux, à vrai dire, que les deux hommes que le hasard réunit se soient alors récité l'un à l'autre, en s'en offrant la primeur, deux de leurs productions ;

1. Celle, en particulier, des observations de M. A. S. F. Gow, dans le *Classical Quarterly*, XXXIV (1940), p. 47 et suiv.

mais, que Théocrite ait en cours de route rencontré un quidam qui se rendait à Pyxai, qu'il ait fait en sa compagnie une partie du chemin, qu'ils aient échangé des taquineries, des compliments, et devisé ensemble de ce qui les intéressait tous les deux, tout cela, qui est raconté avec précision et humour, ne peut pas plus être mis en doute que la course entreprise par Théocrite aux heures chaudes d'une journée d'été et le repos dans un beau verger qui le dédommagea de sa fatigue. Dans quelles conditions, avec quelles précautions Théocrite a-t-il associé à son récit le μελύδριον qu'il place dans la bouche de Lykidas, je ne saurais, naturellement, le dire avec exactitude ; il est probable qu'il s'était appliqué à ne rien admettre en ces vers qui ne s'accordât avec les sentiments, les goûts, les préférences littéraires [1] de celui au compte de qui ils sont mis ; on peut imaginer qu'il avait fait agréer par Lykidas lui-même cette œuvre supposée de sa muse. Quoi qu'il en soit, Lykidas doit bien avoir été un personnage réel, tout comme les compagnons de Simichidas, Eucritos et le beau petit Amyntas, ou les hôtes chez qui ils se rendent, Phrasidamos et Antigénès, fils de Lycopeus, — tout comme Simichidas lui-même.

Qu'était ce Lykidas [2]? Il nous est présenté sous le double aspect de poète et de chevrier. J'ai cru longtemps qu'en lui attribuant la défroque sordide et malodorante d'un vrai gardeur de chèvres Théocrite entendait se moquer de son enthousiasme pour une vie pastorale de fantaisie. Je le crois moins aujourd'hui, et je suis disposé à admettre que Lykidas, lorsqu'il rencontra Théocrite, était réellement affublé d'une peau de bique, d'une vieille tunique serrée par une ceinture grossière, et que de sa personne s'exhalait une aigre senteur de laiterie. Mais je continue à penser que, si Théocrite décrit avec complaisance un accoutrement qui devait être celui de tous les chevriers, c'est que, dans le cas de Lykidas, le port de cet accoutrement constituait une singularité. C'est d'ailleurs ce que paraît signaler, aux vers 13-14, l'adjonction aux mots ἧς δ' αἰπόλος de cette réflexion : οὐδέ κέ τίς νιν ἠγνοίησεν ἰδών, ἐπεὶ αἰπόλῳ ἔξοχ' ἐῴκει, où il n'est pas impossible de discerner une nuance d'ironie. Le costume que décrit Théocrite est bien celui que Lykidas

1. Peut-être l'insistance avec laquelle il est affirmé aux vers 83 suiv. que le héros d'une aventure merveilleuse était bien Comatas (τύ θην τάδε τερπνὰ πεπόνθεις, καὶ τὺ..., καὶ τὺ...) s'explique-t-elle par le fait que Lykidas aurait, dans quelque poème, attribué l'aventure à Comatas et que cette attribution aurait été contestée.

2. Je m'abstiendrai ici volontairement de tout essai d'identification de Lykidas avec un personnage quelconque de l'époque qui, dans la vie courante, se serait appelé autrement, comme Simichidas s'appelait Théocrite.

portait alors d'habitude, le costume assorti au genre de vie qu'il menait en ce temps ; mais c'est de le voir mener ce genre de vie et porter ce costume qu'on pouvait s'étonner et sourire. Quand Lykidas, après avoir condamné l'architecte qui prétend construire un édifice aussi haut que l'Oromédon, parle avec mépris des volailles des Muses qui s'égosillent vainement en luttant contre le chantre de Chios (v. 45-48), la connaissance qu'il laisse voir des querelles d'écoles poétiques, la réprobation du « long poème continu », du « poème cyclique », que contiennent ces paroles, dépassent le degré de culture où devait pouvoir s'élever un paysan de la campagne de Cos, fût-ce un paysan doué de qualités artistiques, capable de charmer un auditoire rustique par sa musique et ses chants. Simichidas, qui rend hommage à son talent, le traite avec déférence ; l'attitude qui lui est prêtée est celle d'un aîné bienveillant dans la carrière des lettres. Lykidas n'est pas un chevrier poète ; c'est un poète qui s'est fait chevrier.

Cela suppose que le personnage était doué d'une humeur étrange. Et, de fait, le portrait que trace de lui Théocrite donne assez bien l'idée de ce que nous appellerions aujourd'hui, en langage familier, un « original ». Simichidas, qui le connaît et connaît ses marottes, est sûr de lui plaire et sait d'avance quelles vont être ses réactions quand il lui propose à brûle-pourpoint d'engager l'entretien sur le thème de la poésie [1]. Ravi de cette suggestion, Lykidas, dans un élan naïf, récompense aussitôt Simichidas par le don improvisé de ce qu'il a sous la main, — sa houlette ; et il prend sans tarder position, en termes virulents, dans une querelle qui divisait alors la société littéraire. Peut-être, par la bizarrerie de son caractère et l'étrangeté de son genre de vie autant ou plus que par le mérite de ses œuvres, l'homme que Théocrite appelle Lykidas avait-il acquis de la célébrité. Je ne puis m'empêcher de faire un rapprochement entre l'épisode de l'idylle VII et l'épigramme de l'*Anthologie Palatine* VII 518, de Callimaque, et de soupçonner que Lykidas de Kydonia [2] et Astakidas de Crète [3] pourraient bien n'être qu'un seul et même individu, qu'on aurait pris l'habitude, dans un certain cercle, d'appeler couramment « le chevrier ».

1. V. 42 : ὡς ἐφάμαν ἐπίταδες.

2. V. 12 : Κυδωνικὸν εὕρομες ἄνδρα. Dans une pièce dont la scène est à Cos et où plus d'un détail se réfère à la topographie locale, Κυδωνικόν ne serait-il pas une sorte de démotique, formé du nom d'une bourgade de l'île? Ce n'est pas impossible. Mais on peut observer qu'à la différence de ce qui a lieu plus loin pour le mot Πτελεατικός, les scolies au vers 12 sont muettes sur ce point.

3. *Anth. Pol.*, VII, 518 : Ἀστακίδην τὸν Κρῆτα, τὸν αἰπόλον.

Quels mobiles décidaient le poète Lykidas à mener la vie de chevrier? Il put y en avoir de tout à fait prosaïques : le souci, par exemple, pour un poète que ne pensionnait aucune cassette, de s'assurer des moyens d'existence. Mais les principaux durent être d'un autre ordre. De la singularité d'humeur de Lykidas faisait probablement partie le dédain des contraintes mondaines, le goût d'une liberté d'allures, d'un laisser-aller, d'une indépendance de tout instant, plus compatible avec les conditions de l'existence champêtre qu'avec les mœurs d'une société polie. Un homme de ce caractère devait n'avoir aucun désir de luxe, aucune aspiration à des plaisirs raffinés. Le programme de réjouissances que Simichidas développe en son nom[1], — reposer sur une couche d'herbes odoriférantes, boire des rasades d'un bon vin du pays[2] en grignotant des fèves, écouter des airs de flûte joués par des bergers et des complaintes narrant les aventures de pâtres légendaires, — est un modeste programme, un programme qui était réalisable aux champs.

Si l'épisode de la VIIe idylle où paraît Lykidas ne contenait rien de plus, il ne conserverait que le souvenir d'une curieuse figure, d'un personnage hors classe, d'un excentrique, d'une sorte de bohème. Mais des détails que nous n'avons pas encore relevés permettent d'apercevoir autre chose, quelque chose d'un plus large intérêt. C'est, d'une part, la fin du poème attribué à Lykidas (v. 86-89) : un pâtre couché à l'ombre de grands arbres, déchargé du soin de ses chèvres, — de « belles chèvres », qui sont probablement de belles chèvres bien sages, — uniquement occupé de musique et de poésie, voilà donc la vision qui, en dépit des hardes misérables dont est vêtu Lykidas et des vulgaires labeurs auxquels il s'adonne, hante et enchante son esprit ; vision de la vie pastorale idéalisée, vision qui s'apparente aux peintures les moins réalistes, les plus conventionnelles des *merae rusticae*, à celles de l'idylle I, de l'idylle VI. Ce sont, d'autre part, quelques traits du rôle de Simichidas : la façon dont il propose d'emblée à Lykidas un échange de chants « bucoliques[3] », la déconcertante affirmation que lui-même, — dont on ne s'explique la présence dehors sous le soleil de midi que par le désir de répondre à une invitation, à l'invitation de citoyens distingués[4], — aurait composé maint poème tandis

1. V. 63 et suiv.
2. Πτελεατικὸν οἶνον (v. 65). Parmi les lieux d'où proviendrait ce vin (si tant est que le qualificatif soit une indication de provenance), et entre lesquels les scoliastes donnent le choix, figure un lieu-dit à Cos : Πτελέα τόπος ἐν Κῷ.
3. V. 36 : βουκολιασδώμεσθα.
4. V. 24-25.

qu'il gardait les vaches dans les montagnes[1]. On pouvait en croire autant du rustique Lykidas lorsqu'il disait que son μελύδριον avait été composé ἐν ὄρει ; dans la bouche de Simichidas, l'affirmation est nettement incroyable. Ce sont ces détails qui autorisent — si même ils n'obligent — à supposer que les deux interlocuteurs obéissent, avec une conviction très inégale, à une mode. Née de l'intérêt que les Alexandrins éprouvaient pour les choses de la campagne, de l'illusion que la vie aux champs, surtout la vie pastorale, devait être, par contraste avec la vie plus compliquée des villes, une vie plus heureuse, plus favorable à l'amour et à la poésie, cette mode, dont quelques traces, je crois, subsistent en dehors des *Idylles*, avait pu conduire les membres d'un groupe littéraire à parler d'eux-mêmes, parfois, comme de bergers. Ils n'allaient pas d'ailleurs, d'ordinaire, au delà ; ils ne prenaient pas la houlette, pas même une houlette enrubannée ; ils ne se travestissaient qu'en paroles. Ainsi veut bien faire Simichidas-Théocrite, indulgent pour un caprice dont il ne méconnaît pas la puérilité, tandis que Lykidas, enthousiaste, excessif, aussi peu soucieux du confort, des recherches vestimentaires, voire de la propreté, que certains philosophes de l'époque, pousse les choses à fond, et veut mettre en pratique ce qui, chez d'autres, n'était que fiction. On aimerait savoir s'il poursuivit longtemps son expérience ; peut-être ne fut-elle que de brève durée, et Lykidas, lorsque Simichidas le rencontra, était-il encore dans la ferveur du début.

Si l'on comprend l'épisode de l'idylle VII comme je le suggere, — sans me flatter d'avoir découvert la juste solution d'une énigme, — ni pour Lykidas ni pour Simichidas il ne faut parler de « mascarade ». Pour l'un des deux, ce serait trop dire, puisque, bien qu'il prétende avoir gardé les vaches dans la montagne, Simichidas n'affecte nullement, au cours de l'épisode même, l'allure et le ton d'un *boucolos*, dont il ne porte pas et n'a jamais porté le costume ; pour l'autre, au contraire, ce serait dire trop peu, puisque d'un chevrier il n'a pas seulement le costume, mais aussi les occupations. Ce qu'illustre cet épisode, ce n'est que la vogue à Cos, en un temps où Théocrite était jeune, d'une utopie : l'idéalisation de la vie pastorale, la chimère « bucolique » ; mais de cela du moins il est, ce me semble, un témoignage précieux.

Ph.-E. LEGRAND.

1. V. 92 : ἀν' ὤρεα βουκολέοντα.

LA
POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LACÉDÉMONE
DEPUIS LA MORT D'AGIS III
JUSQU'A CELLE D'ACROTATOS, FILS D'AREUS Ier

A la mémoire de Pierre Roussel.

Entre la mort d'Agis III, vaincu et tué près de Mégalèpolis en 331 [1], et celle d'Acrotatos, qui subira le même sort vers 263 ou 262 [2], les Lacédémoniens, après une longue période d'effacement, recommencent à prendre part aux conflits helléniques et déploient même parfois de sensibles efforts afin de ressaisir l'hégémonie qu'ils ont jadis exercée dans une fraction du monde grec. Nous nous proposons d'examiner ici les principaux épisodes de cette histoire et d'en apprécier les résultats et l'intérêt.

De la mort d'Agis III à l'année 294. — Nous serons nécessairement très bref sur la première moitié de cette période : elle est fort pauvre en événements intéressant les Spartiates et, plus spécialement, le rôle de leur gouvernement dans les affaires internationales. Il importe, toutefois, de rappeler certains faits qui nous aideront peut-être à mieux comprendre l'histoire de Lacédémone à partir de 294.

Restée neutre durant le conflit qui opposa Philippe de Macédoine aux Athéniens et aux Thébains en 339 et 338, dépouillée d'une part considérable de ses possessions par le vainqueur de Chéronée, Sparte avait, depuis, échoué à prendre sa revanche, soit avec l'aide du Grand Roi, soit avec l'appui d'une partie des Grecs : sa défaite de 331 lui laissait tout juste son indépendance et le territoire que le Macédonien ne lui avait point enlevé.

1. Diodore de Sicile, XVIII, 63 ; Quinte-Curce, VI, I, 1-16 ; Justin, XII, 1, 4, 11 ; Pausanias, I, 13, 6.
2. Voir la suite à paraître.

Quand Alexandre mourut, elle n'essaya pas de mettre à profit cet événement en se joignant à la coalition antimacédonienne[1]. Les textes ne nous indiquent pas les raisons de cette inaction. On peut l'attribuer au fait que les Athéniens, principaux artisans du soulèvement hellénique de 323, n'ont pas invité Lacédémone à entrer dans la coalition : nous ne voyons, en effet, aucun des orateurs d'Athènes s'adresser alors aux Spartiates, tandis qu'ils font appel aux Arcadiens, aux Argiens, aux Sicyoniens, aux Éléens et aux Messéniens. Pourquoi donc n'ont-ils pas sollicité l'adhésion lacédémonienne? Nous ne pouvons que risquer ici une hypothèse : Sparte, très affaiblie par son désastre de 331, fut peut-être jugée incapable de fournir aux coalisés une aide appréciable. Toujours est-il qu'elle ne bougea point. Elle y gagna, sans doute, d'être épargnée par la répression qui suivit la victoire d'Antipater ; mais c'était là un avantage tout négatif, et le prestige lacédémonien en Grèce n'avait rien à y gagner.

Certains faits, néanmoins, tendent à montrer que, dans les dernières années du IVe siècle, Lacédémone n'avait pas perdu toute possibilité d'action extérieure : ce ne fut pas l'inertie complète, et, à défaut du gouvernement spartiate, plusieurs Lacédémoniens jouèrent au dehors un rôle qui ne fut pas entièrement sans importance.

Vers 316-315, les villes d'Acragas, de Messine et de Géla, ayant besoin d'un chef militaire étranger à la Sicile pour combattre Agathoclès, s'adressèrent à Lacédémone[2]. Le fils aîné du vieux roi Cléomène II, Acrotatos, que détestaient nombre de jeunes Spartiates, accepta de s'embarquer pour la Sicile ; il le fit, d'ailleurs, ajoute Diodore, « sans l'assentiment des éphores ». On n'a donc pas affaire ici à une expédition vraiment nationale, mais à une entreprise d'un caractère tout privé et que dirige même un personnage assez impopulaire. Aussi n'examinerons-nous pas en détail cet événement qu'ignora l'État lacédémonien : nous nous bornerons à rappeler qu'Acrotatos agit avec vigueur, exhorta les Tarentins à aider Syracuse, prit le commandement à Acragas, mais se querella avec les habitants de cette ville, indignés de ses

1. On s'exprime donc d'une façon quelque peu sommaire en affirmant que Lacédémone « se montra aux IVe et IIIe siècles l'ennemie acharnée de la Macédoine » (F. Ollier, *Le mirage spartiate*, II, p. 83).

2. Diodore, XIX, 70. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, II, p. 402 et suiv. ; P. Roussel, *Alexandre et le démembrement de son empire*, t. IV de l'*Histoire grecque* de Glotz et Cohen, p. 379.

débauches et de sa cruauté, et revint en Laconie vers 314[1]. L'aventure n'était guère propre à favoriser le renom de Sparte : le fait est qu'elle ne semble en avoir tiré ni profit ni gloire.

Précédée d'une période de longue inertie, cette campagne d'Acrotatos fut suivie d'une douzaine d'années durant lesquelles Lacédémone s'abstint de toute activité extérieure. En revanche, son histoire intérieure fut alors marquée par un événement d'une certaine importance. Acrotatos était mort peu après son expédition ; en 309, le roi Cléomène II disparut à son tour. Il y avait deux successeurs possibles : Cléonyme, second fils de Cléomène, et le très jeune fils d'Acrotatos, Areus, né vers 312[2] : c'est ce dernier que désigna la Gérousia[3]. Pour quelles raisons? Peut-être parce qu'il représentait le fils aîné du roi défunt ; mais peut être aussi — et surtout — la Gérousia a-t-elle obéi à des considérations politiques. L'oligarchie pouvait redouter Cléonyme, dont elle connaissait le dangereux caractère : il fut écarté, dit un texte, parce qu'il avait la réputation d'un violent personnage, animé de sentiments tyranniques[4]. Il était naturel que la Gérousia lui préférât un enfant.

Cléonyme fut très irrité : on ne voit pas cependant que sa colère ait entraîné une rupture immédiate avec les dirigeants de Sparte, qui cherchèrent même à le gagner[5]. Vers 303-302, Tarente, imitant l'exemple autrefois donné par des villes siciliennes, invoqua l'aide lacédémonienne contre les Lucaniens et les Romains : comme l'avait fait son frère, Cléonyme se rendit dans l'Occident grec ; mais, cette fois, le départ eut lieu avec l'assentiment de Sparte[6]. En approuvant ainsi l'expédition, les dirigeants de la cité y prenaient, sans doute, une part plus grande qu'à l'entreprise d'Acrotatos[7] ; mais ils demeurèrent parfaitement étrangers aux opérations de Cléonyme, comme ils l'avaient été à celles de son frère aîné. Il nous suffira donc de rappeler qu'au cours de cette campagne, l'oncle d'Areus se montra assurément très actif, mais aussi violent, rapace et débauché : Diodore l'accuse de n'avoir « rien fait

1. Diodore, XIX, 71.
2. Nous croyons pouvoir accepter sur ce point la chronologie minutieusement établie par Beloch (*Griech. Gesch.*, IV², p. 157-158).
3. Diodore, XX, 29, 1 ; Plutarque, *Agis*, 3, et *Pyrrhus*, 26 ; Pausanias, III, 6, 2.
4. Pausanias, III, 6, 2 ; cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 26.
5. Pausanias, III, 6, 3.
6. Diodore, XX, 104.
7. Cf. *supra*, p. 220.

qui fût digne de Lacédémone[1] ». Toutefois, si le prestige de cette cité semble n'avoir tiré nul bénéfice de l'expédition de Cléonyme, celui-ci y gagna, du moins, un certain renom d'habileté militaire, puisque le Poliorcète et Cassandre se disputèrent, d'ailleurs en vain, sa collaboration[2] : ce Spartiate, évidemment, était une force, et rien ne prouvait qu'elle ne s'exercerait jamais au service de l'État lacédémonien[3].

Si ce dernier ne fut pas représenté dans les expéditions occidentales des fils de Cléomène II, c'est bien lui, en revanche, qu'une brève indication de Diodore nous signale à propos du conflit entre Antigone le Borgne et les autres diadoques : « avec l'assentiment des Spartiates », écrit cet auteur, un émissaire d'Antigone vint lever 3,000 mercenaires dans le Péloponèse en 315-314[4]. Il est naturel que Sparte ait ainsi manifesté sa sympathie pour la cause du champion des libertés helléniques, menacées ou détruites par Cassandre. Mais, ici encore, le rôle des Lacédémoniens fut des plus modestes : jamais nous ne les voyons mêlés aux luttes militaires et diplomatiques qui se déroulèrent jusqu'en 301 entre Antigone et ses ennemis. Bref, de leur grave défaite de 331 à la fin du ɪᴠe siècle, leur politique extérieure a été singulièrement effacée : ils se sont bornés à autoriser ou à tolérer des interventions tout individuelles (d'ailleurs sollicitées) en Sicile et en Italie méridionale et des opérations de recrutement dans le Péloponèse pour le compte d'un chef étranger.

Il n'en sera plus de même au ɪɪɪe siècle. Parmi les conflits dans lesquels Lacédémone joue un rôle à cette époque, on peut discerner un premier groupe, qui s'étend de 294 à 263 ou 262 : c'est celui que nous nous proposons d'examiner et dont voici les principaux événements : 1o en 294 et 293, guerre entre Démétrios Poliorcète et Sparte ; 2o en 280, expédition de cette ville et de ses alliés contre les Étoliens ; 3o entre 279 et 273, interventions diverses en Grèce ; 4o en 272, attaque du roi d'Épire contre Lacédémone ; 5o entre 271 et 266, reconstitution d'une ligue péloponésienne sous l'hégémonie de cette cité ; 6o en 265-264, participation lacédémonienne à la guerre du Lagide et d'Athènes contre Antigone Gonatas et, peu après (en 263 ou 262), hostilités entre Sparte et Mégalèpolis.

1. Diodore, XX, 104.
2. Id., *ibid.*
3. Voir ci-dessous, p. 234-235, 237-239, etc.
4. Diodore, XIX, 60.

Démétrios Poliorcète et Lacédémone. — En 297, la mort de Cassandre avait permis à Démétrios de mener en Grèce une expédition dont il attendait de grands avantages. Au début de 294, il s'emparait d'Athènes[1] : bientôt, Lacédémone, jusqu'alors à peu près étrangère aux conflits entre diadoques et entre Hellènes, allait s'y trouver engagée.

Plutarque nous montre Démétrios marchant contre Sparte peu après la chute d'Athènes (été 294)[2] ; aux environs de Mantinée, le fils d'Antigone rencontre et met en fuite les troupes du roi Archidamos IV ; puis, il pénètre en Laconie et obtient près de Lacédémone un nouveau succès. La ville (qui s'était pour la première fois donné des remparts en 317, lors de l'invasion du Péloponèse par Cassandre[3]) renforce encore sa défense : c'était d'autant plus urgent que 700 Lacédémoniens, dit-on, avaient été tués ou blessés : « Rien ne pouvait, semble-t-il », ajoute l'auteur, « empêcher Démétrios de se saisir de la ville qui, jusqu'alors, n'avait jamais été prise. » Mais l'assaillant fut soudain informé que les cités d'Asie Mineure et de Chypre (Salamine exceptée) venaient de tomber respectivement aux mains de Lysimachos et du Lagide : ces « inquiétantes nouvelles » l'obligèrent à lever le siège[4].

Pausanias signale très brièvement cette « guerre de Démétrios », entrée en Laconie comme « un fléau inattendu[5] ». Enfin, Polyen fournit quelques détails sur les opérations. Arrivés près du Lycée, en Arcadie, les Macédoniens, ne connaissant pas cette montagne, étaient inquiets ; mais Démétrios fit mettre le feu à une forêt ; le vent du Nord chassa les flammes contre l'ennemi, qui dut s'enfuir : « par leur courage et par le fer », les troupes du Poliorcète avaient vaincu. Quand il se retira après avoir levé le siège, les Lacédémoniens réussirent à blesser une partie des soldats de son arrière-garde ; mais une barrière de chariots, incendiés sur l'ordre du prince, les empêcha d'exécuter une longue poursuite[6].

Quelles conclusions ces textes nous permettent-ils de proposer

1. Plutarque, *Démétrios*, 33. Sur l'époque, cf. P. Roussel, *o. l.*, p. 353, n. 25, qui n'accepte pas la date de mars 295, proposée par Ferguson (*Class. Philol.*, 1929, p. 18-20) ; R. Flacelière, *Les Aitoliens à Delphes*, p 68-69.

2. Cf. Flacelière, *o. l.*, p. 69.

3. Justin, XIX, 5.

4. Plutarque, *Démétrios*, 35. — En réalité, ce ne sont pas ces événements qui décidèrent le Poliorcète à quitter la Laconie, mais le désir de conquérir au plus tôt la Macédoine, peut-être déjà occupée par Pyrrhus (cf. Beloch, IV[1], p. 222, n. 4 ; P. Roussel, *o. l.*, p. 357).

5. I, 13, 6.

6. IV, 7, 9-10.

touchant les origines, les aspects et les résultats du conflit? La plupart des modernes en attribuent, expressément ou implicitement, l'initiative à Démétrios[1]; mais un autre historien[2] émet une opinion différente : Lacédémone fut alors l'instrument de Ptolémée Ier, qui la lança contre le fils d'Antigone : « on ne comprendrait pas autrement que cet État, réduit à l'impuissance par sa défaite de 330 et ayant disparu de la « scène politique », eût osé affronter Démétrios et prolonger cette guerre durant des années. Lacédémone doit s'être mise la première en campagne ; car Démétrios, parti d'Athènes, trouva déjà son ennemi non loin de Mantinée ». Cette opinion n'est pas restée sans écho : « Sparte, annihilée depuis 330 », a-t-on écrit[3], « relève la tête, grâce aux subsides du Lagide et pousse les Péloponésiens à la défection[4] ; Argos était de connivence avec Lacédémone, qui envoya probablement une armée à son aide ; mais cette armée n'empêcha pas Démétrios de sortir de la position difficile où il s'était placé en Mantinique. »

En elle-même, cette hypothèse ne semble point déraisonnable : il n'est pas impossible, en effet, que le Lagide ait incité Sparte à entrer en campagne contre Démétrios pour retenir en Grèce les forces de ce dernier. Mais une telle supposition ne s'appuie sur aucun texte, et d'autres explications des faits sont également plausibles : avant de poursuivre la lutte contre Ptolémée, Démétrios a pu vouloir s'assurer la maîtrise du Péloponèse ; ou bien le fougueux souverain a peut-être obéi, tout simplement, au besoin d'élargir sa domination en Grèce. L'hypothèse de Droysen n'est donc ni prouvée ni indispensable. Fût-elle démontrée, d'ailleurs, que l'on devrait en tirer (comme de l'opinion la plus répandue sur l'origine de cette guerre) la conclusion suivante : l'initiative des hostilités n'a pas appartenu à Lacédémone, poussée à la lutte par la diplomatie d'un souverain étranger, et non par le désir spontané de mettre fin à une longue et peu brillante inertie. De toute façon, c'est par l'action d'autrui, par l'ambition agressive du Poliorcète

1. Beloch (IV¹, p. 221) nous montre les Lacédémoniens se portant « à la rencontre du roi », qui menace leur pays ; M. Tarn dit que Démétrios « attaqua Sparte » après la chute d'Athènes (*C. A. H.*, VII, p. 79). M. Ehrenberg (art. *Sparta*, dans la *R. E.*, t. III, 16e demi-volume, col. 1422) rattache les opérations du Poliorcète contre Lacédémone à un projet plus général de conquête de l'Hellade, destinée à former la base d'un nouvel empire ; selon P. Roussel (*o. l.*, p. 357), « immédiatement après la prise d'Athènes, Démétrios avait voulu réduire Sparte ».

2. Droysen, II, p. 545 et suiv.

3. Cf. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, p. 476.

4. Cf. Droysen, II, p. 545, n. 2.

ou par les intrigues du Lagide, que Sparte fut alors entraînée de nouveau dans la mêlée internationale.

Quant aux phases et aux résultats du conflit, ils n'étaient pas précisément de nature à relever le prestige de Lacédémone ni à ranimer ses espoirs. Elle avait essuyé deux défaites en rase campagne ; la première, il est vrai, était due en partie aux circonstances qui favorisèrent le stratagème de Démétrios[1] ; mais elle n'en eut pas moins pour issue la fuite rapide des soldats d'Archidamos. A ces défaites, si humiliantes pour Lacédémone, s'ajoutait la perte de centaines d'hommes, perte assez lourde pour une cité dont la population était bien réduite. Enfin, s'il est exact que Sparte demeura libre, on ne voit pas qu'elle ait été redevable de ce dénouement au courage ou à l'habileté de ses combattants (comme ce sera le cas, dans une certaine mesure, en 272)[2] : Démétrios fut obligé, en effet, d'évacuer la Laconie peu après l'ouverture du siège de Lacédémone. Plutarque peut exagérer, certes, en affirmant que rien n'eût empêché Démétrios de prendre la ville si les nouvelles reçues du dehors ne l'avaient contraint au départ : il n'est pas absolument prouvé que Sparte eût succombé ; mais il n'en est pas moins assuré que le salut lui vint alors de l'étranger. Elle ne pouvait pas davantage être fière d'avoir infligé des pertes à l'armée de Démétrios en retraite : ce n'est pas un vaincu que poursuivaient les Lacédémoniens, mais un ennemi forcé par les circonstances de ne pas leur livrer une bataille qui, selon toute vraisemblance, eût abouti pour eux (comme les deux dernières rencontres) à une défaite. Il est donc excessif de vanter l'« heureuse résistance » opposée à Démétrios par ses adversaires, résistance grâce à laquelle ils auraient « repris des forces nouvelles[3] » : le fait est qu'ils venaient d'être battus dans les deux seuls combats en rase campagne où ils avaient affronté leur ennemi, que l'influence exercée par leur « résistance » sur l'issue du conflit avait été, en somme, des plus modestes, enfin que les hostilités les avaient sérieusement affaiblis et s'étaient terminées pour eux sans catastrophe, mais aussi sans gloire[4].

Seront-ils plus heureux au cours de l'année qui suivit le départ du Poliorcète? Celui-ci tenait de fortes positions en Grèce centrale,

1. Cf. *supra*, p. 223.
2. Voir la suite à paraître.
3. Cf. Droysen, II, p. 557.
4. Sur la fragile hypothèse d'une paix équitable alors conclue entre Démétrios et Sparte, cf. P. Roussel, *o. l.*, p. 357, n. 38 ; Ehrenberg, *o. l.*, col. 1422.

où il avait soumis la Béotie vers la fin de 294. Or, en 293, ce pays s'insurgea : c'est en cette circonstance qu'à défaut de Sparte elle-même, Cléonyme[1] joua un certain rôle, sur lequel Plutarque nous fournit les informations suivantes. Comme Démétrios marchait contre les Béotiens, ils lui adressèrent « des offres de paix assez raisonnables » ; mais, Cléonyme ayant pénétré dans Thèbes avec une armée, ils reprirent courage ; enfin, le Thespien Peisis, dont la réputation et l'influence étaient alors considérables, les ayant excités à la lutte, ils se soulevèrent[2]. Démétrios mit alors le siège devant Thèbes : dès qu'il eut fait approcher des murs ses puissantes machines, Cléonyme, effrayé, quitta la ville en secret, et elle capitula[3].

Quelle part Lacédémone a-t-elle prise à ces événements[4]? Nous ferons d'abord observer que les relations de Cléonyme avec les dirigeants de la cité en 294-293 n'étaient pas nécessairement telles que ces derniers fussent opposés, ou totalement indifférents, à son expédition en Béotie. Certes, en 309, ils lui avaient préféré son neveu comme successeur de Cléomène II ; mais, en 303-302, ils avaient consenti à son départ pour Tarente ; il n'y avait donc pas eu hostilité sans merci ni trêve entre l'oncle d'Areus et l'oligarchie ; dès lors, il ne paraît pas impossible qu'en 293, les éphores, imitant le précédent de 303-302, aient approuvé (au moins en secret) ou peut-être même suggéré le départ de Cléonyme pour la Béotie. Mais, si cette hypothèse n'est pas invraisemblable, toute affirmation expresse nous est interdite, le texte de Plutarque — le seul qui nous renseigne à ce sujet — ne disant rien de Lacédémone, ou des Lacédémoniens, et se bornant à parler de « Cléonyme » et d' « une armée ».

De toute façon, cette affaire — comme celle de l'été 294 — n'était guère propre à servir les intérêts de Sparte et à redorer son

1. Sur ce personnage, voir ci-dessus, p. 221-222.

2. M. Flacelière (*o. l.*, p. 72) admet, comme Beloch, que les Étoliens soutinrent les Béotiens et Cléonyme.

3. Plutarque, *Démétrios*, 39.

4. Selon Droysen (II, p. 557), « les Spartiates » entrèrent dès 294 « en rapports avec Thèbes, qui n'était pas encore soumise » à Démétrios ; plus loin (*ibid.*, p. 559), il écrit : « Cléonyme, l'aventurier spartiate de rang royal, avait pénétré avec une armée en Béotie » : cette nouvelle manière de signaler les faits est, comme on le verra, plus conforme que la précédente à l'exposé de Plutarque. Suivant Beloch (IV[1], p. 223), les Béotiens reçurent l'appui d'une « armée spartiate », que commandait Cléonyme. P. Roussel (*o. l.*, p. 359) s'exprime en termes plus prudents : « Cléonyme... lui apporta (à la Béotie) le secours d'une armée qui n'avait peut-être pas la reconnaissance officielle du gouvernement lacédémonien, mais qui n'en paraissait pas moins constituer un sérieux appoint. »

prestige. Si le gouvernement de cette cité est demeuré parfaitement étranger au conflit survenu entre Démétrios et les Béotiens, il a ainsi manifesté son indifférence, ou son impuissance, en face des redoutables ambitions d'un prince qui venait de mettre Lacédémone en grand péril ; et si ce gouvernement a approuvé ou conseillé l'expédition de Cléonyme, la retraite, si prompte et sans combat, de ce dernier ne pouvait que nuire au renom de Sparte, déjà très atteint par les récentes défaites. Bref, une carence fort peu glorieuse ou une nouvelle et dure humiliation, tel était, pour la patrie de Cléonyme, le bilan de ces événements de 293.

Durant les douze années qui suivirent, les Lacédémoniens ne semblent pas avoir pratiqué une politique plus active que de 331 à 294 : du moins aucun texte ne nous a-t-il laissé d'information à cet égard ; mais, vers 281-280, ils participeront de nouveau aux conflits de l'Hellade.

Sparte contre les Étoliens. — En 281-280, Antigone Gonatas, fils du Poliorcète, se trouvait aux prises avec Ptolémée Kéraunos et Antiochos Ier : c'est alors que se produisit une intervention hellénique, dirigée par Lacédémone. Elle nous est connue, bien imparfaitement, par un texte de Justin : presque toutes les cités grecques, dit cet auteur, virent là une occasion de ressaisir leur liberté et conclurent un pacte d'alliance. Ne voulant pas avoir l'air d'ouvrir la lutte contre Antigone, leur souverain, elles décident d'attaquer ses alliés, les Étoliens, sous prétexte qu'ils ont occupé le territoire sacré de Kirrha[1]. A la direction de cette guerre, elles préposent l'un des rois de Sparte, Areus, qui rassemble une armée, traverse le golfe de Corinthe, pénètre dans la plaine sacrée, ravage les récoltes et brûle ce qu'il ne peut emporter. Du haut des montagnes, les pâtres étoliens assistent à ce spectacle ; ils se groupent au nombre de cinq cents et se jettent sur l'armée ennemie dispersée, qui ignorait la véritable importance de leurs forces, les hauteurs et la fumée des incendies les ayant dérobés à sa vue ; les pillards sont mis en fuite, après avoir perdu 9,000 des leurs[2].

1. M. Flacelière fait observer qu'en attaquant ainsi les Étoliens, Lacédémone « se donnait l'apparence de rester fidèle à ses traditions d'amitié pour Delphes » (*o. l.*, p. 82-83). Cf. P. Roussel (*Sparte*, p. 190) : Areus « songea... à reprendre vis-à-vis de Delphes la politique de déférence et de protection qui avait été jadis pratiquée par Sparte. Il mena une campagne contre les Étoliens qui maintenant faisaient la loi à Delphes ».

2. Sur l'invraisemblance de ce chiffre, cf. Flacelière, *o. l.*, p. 84. Cet historien consacre une longue note au monument où furent réunis, croit-on, des cadavres de Lacédémoniens tombés dans cette affaire (p. 84, n. 2).

Les Lacédémoniens se préparant à recommencer la lutte, nombre de cités refusèrent de les seconder : elles estimaient qu'ils cherchaient à fonder leur propre hégémonie, et non l'indépendance de la Grèce [1].

Les événements que signale ce texte soulèvent plus d'une remarque. D'abord, que pouvons-nous savoir exactement du rôle joué à l'origine du conflit par les Lacédémoniens et des motifs qui les ont poussés à intervenir? A première vue, le récit de Justin semble fournir une réponse très simple à cette question : Sparte et une fraction plus ou moins considérable des cités grecques [2] ont mis à profit la guerre entre Antigone Gonatas et ses adversaires pour essayer d'abattre (ou de limiter) la domination du premier, et c'est aux Spartiates qu'a été remise la conduite des opérations : bref, il s'agit tout simplement (comme en 323) d'un mouvement destiné à restaurer ou à maintenir l'indépendance hellénique [3].

Telle est l'interprétation qu'adoptent la plupart des auteurs modernes. L'un d'eux écrit qu'en apprenant le revers essuyé par Antigone à Démétrias, les Grecs s'insurgèrent et que Lacédémone saisit alors l'occasion de recouvrer l'hégémonie d'une ligue péloponésienne ; sans se joindre à cette cité, divers États du Péloponèse se proclamèrent du moins indépendants ; les autres choisirent Areus pour diriger la lutte [4]. Ailleurs, on nous dit que Sparte, s'étant dressée contre Gonatas encore aux prises avec Ptolémée Kéraunos, réussit à grouper sous son commandement un certain nombre de villes péloponésiennes : c'est attribuer assez nettement à Lacédémone l'initiative de l'intervention [5]. Tout en situant la formation de la coalition hostile à Gonatas seulement après la défaite navale de ce dernier [6], un autre historien rappelle que Sparte dirigea cette coalition, et il ne dit pas qu'elle ait été poussée à intervenir par quelque autre État [7]. Un autre, enfin, nous montre les Spartiates cherchant à restaurer, contre l'autorité d'Antigone, la vieille ligue du Péloponèse [8]. Mais cette explication n'est pas celle de tous les

1. Justin, XXIV, 1.

2. Sur l'étendue de cette coalition, voir ci-dessous, p. 229-230.

3. Justin, d'ailleurs, ne dit pas précisément que l'initiative de ce mouvement ait appartenu à Lacédémone.

4. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 131-132 ; *C. A. H.*, t. VII, p. 99-100.

5. Beloch, IV[1], p. 249. Cet auteur n'accepte pas, du reste, l'assertion de Justin suivant laquelle presque tous les Hellènes suivirent Lacédémone.

6. Voir ci-dessus, n. 4, l'avis de M. Tarn.

7. Voir Ehrenberg, *o. c.*, col. 1422-1423.

8. P. Roussel, *Sparte*, p. 190 (sur l'opinion de cet historien touchant le rôle et les desseins d'Areus, cf. *infra*, p. 230-231)

modernes, dont l'un réduit sensiblement le rôle joué en ces circonstances par les Lacédémoniens : il estime que Ptolémée II, voulant faciliter à son demi-frère Kéraunos « le maintien de sa domination sur la Macédoine », afin de mieux assurer sa propre autorité en Égypte, excita une guerre générale en Grèce, où Sparte appela les Hellènes à la lutte pour l'indépendance[1]. Ainsi, l'initiative du conflit serait venue du roi d'Égypte.

Que ce dernier ait eu intérêt à voir Antigone aux prises avec une coalition grecque, on peut raisonnablement l'admettre ; mais nous ne possédons aucun texte nous permettant d'affirmer qu'il ait suscité cette coalition. Il est vrai que Ptolémée fit ériger une statue à Areus[2] ; mais elle pourrait dater tout aussi bien de 266-265 — époque à laquelle l'Égypte et Lacédémone seront certainement alliées[3] — que de 281-280. L'hypothèse que l'on vient de signaler n'est donc ni démontrée ni indispensable, et nous ne la retiendrons pas : le plus simple est d'expliquer (comme on l'a fait le plus souvent) l'intervention de Sparte et de ses alliées par le désir tou spontané d'en finir avec la souveraineté de Gonatas.

Mais qui a pris l'initiative du soulèvement? Il est peut-être imprudent d'attribuer cette initiative à Lacédémone, aucun texte ne le faisant expressément[4]. Certes, elle était plus qualifiée que tout autre État grec (Athènes exceptée) pour fomenter une révolte ; mais s'ensuit-il nécessairement qu'elle n'ait point été devancée dans la lutte par d'autres cités, sur lesquelles pesait plus directement et plus lourdement la domination antigonienne[5]? Un fait, du moins, n'est pas douteux : c'est que la coalition, une fois constituée, demanda ou accepta l'hégémonie spartiate : rien de plus conforme aux traditions de l'ancienne ligue du Péloponèse.

Cette coalition était-elle fort nombreuse? Sur ce point également, les avis des modernes ne concordent guère. Selon certains historiens, Lacédémone ne fut suivie que par un nombre très restreint de cités, notamment par les quatre petites villes de Patras, Dymè, Pharai et Tritai, embryon de la future ligue achéenne[6] ; mais d'autres, sans admettre absolument l'allégation de Justin[7],

1. Droysen, II, p. 617 ; III, p. 181.
2. Cf. *Syll.*³, nº 433.
3. Voir la suite à paraître.
4. Cf. *supra*, p. 228, n. 3.
5. Par exemple, Thèbes et Mégare, qui firent alors défection (cf. Tarn, *Antigonos Gonatas*, n. 44).
6. Cf. Beloch, IV¹, p. 249 ; Ehrenberg, *o. l.*, col. 1423.
7. Cf. *supra*, p. 227.

estiment que la coalition fut assez étendue et comprit — outre ces villes d'Achaïe — les Mégariens, la plupart des Arcadiens (sauf les Mégalèpolitains), les Éléens et une partie des villes d'Argolide (Argos elle-même restant neutre, ainsi que Messène)[1]. Nous tenons cette dernière opinion pour la plus vraisemblable. Que Justin ait exagéré, c'est bien probable ; mais il est également peu croyable que Lacédémone ait osé s'attaquer — fût-ce indirectement — au fils de Démétrios en s'appuyant sur des alliés à la fois très peu nombreux et de faible importance. Bref, la nouvelle ligue, tout en étant loin d'égaler l'ancienne, doit avoir atteint une certaine ampleur.

Dans la formation de cette coalition, quel fut le rôle d'Areus[2]? L'extrême pauvreté du texte de Justin ne semble pas autoriser une réponse ferme à cette question : s'il dit bien qu'Areus fut placé à la tête des coalisés, il n'ajoute nullement que ce prince ait contribué plus que les autres dirigeants de Sparte (éphores, gérontes, etc.) à la restauration de la ligue. Aussi doit-on n'accueillir qu'avec réserve certaines appréciations formulées sur l'activité déployée par le jeune roi en ces circonstances : « C'est une personnalité exceptionnelle », écrit-on à propos d'Areus, qui se manifestait pour la première fois lors des événements de 280[3]. Un autre historien attribue à « l'impulsion d'un roi énergique, Areus », qui semble avoir formé de vastes desseins, le rétablissement de la confédération péloponésienne à cette époque[4]. Certes, il est indéniable qu'Areus occupa une place à part dans le gouvernement de sa patrie vers 266-265 et qu'on lui doit plus d'une notable innovation dans l'exercice de l'autorité royale à Lacédémone[5] ; mais il s'agit là de faits bien postérieurs à 280 ou dont on ne peut déterminer la date avec précision : nous donnent-ils vraiment le droit d'affirmer que, dès 281-280, Areus témoigna d'une énergie et d'un esprit d'initiative supérieurs à ceux des autres membres de l'oligarchie spartiate? Bref, rien n'empêche absolument d'admettre qu'à cette époque son rôle se borna au commandement des opérations contre les alliés d'Antigone.

Mais il n'est pas démontré davantage qu'Areus ait été un sot

1. Cf. Tarn, *o. l.*, p. 132.
2. Sur le fait qu'il ait exercé le commandement militaire, l'assertion de Justin est formelle, et l'on ne voit nulle raison de la contester.
3. Ehrenberg, *o. l.*, col. 1423.
4. P. Roussel, *Sparte*, p. 190.
5. Voir la suite à paraître.

personnage, comme le pense un autre historien[1] : les revers flagrants qu'il a subis[2] ne nous obligent nullement à tenir cette appréciation pour exacte. En somme, aucun texte, même de valeur médiocre ou douteuse, ne nous permet d'attribuer au jeune roi de Sparte les mérites ou les défauts exceptionnels dont plusieurs auteurs modernes l'ont gratifié.

Si nous ne pouvons discerner son rôle dans la conclusion de l'alliance destinée à vaincre Antigone, il est du moins assuré qu'il dirigea la campagne contre les Étoliens. Que savons-nous à ce sujet?

Quelques mots, d'abord, sur un problème chronologique : l'intervention de Sparte et de ses alliés fut-elle antérieure ou postérieure à la défaite d'Antigone par Ptolémée Kéraunos[3]? Notre seul texte — celui de Justin — ne fournit aucune indication précise à cet égard : il se borne à situer le soulèvement des Grecs au temps du conflit entre ces princes. Force est donc de chercher à résoudre le problème d'après des arguments de vraisemblance. On peut soutenir que les coalisés durent entrer en guerre avant la victoire de Kéraunos sur Antigone, parce qu'en tardant à intervenir ils risquaient de diminuer les chances du premier et les leurs propres. Mais on a également le droit d'estimer qu'avant toute offensive ils attendirent un échec marqué d'Antigone : attitude peu brillante, assurément, mais qui, si l'adversaire de Kéraunos était victorieux, aurait du moins pour effet de ne pas aggraver la situation des alliés. En somme, nous ne voyons nulle raison décisive en faveur de l'une ou de l'autre thèse.

Le moment est venu d'examiner les opérations elles-mêmes. Sur l'échec et la retraite d'Areus, nul doute n'est possible ; que ses pertes aient été élevées, c'est ce qu'il est permis de conclure de cette retraite même, inexplicable si les Étoliens n'avaient tué qu'un petit nombre de pillards[4]. Nous croyons donc pouvoir accepter l'opinion émise par un historien sur la « grave défaite » essuyée par Areus[5]. Mais dans quelle mesure le successeur de Cléomène II fut-il responsable de cette issue des opérations? Le maigre exposé de Justin ne nous apporte aucune indication à ce sujet. Il

1. Droysen (II, p. 618) explique par « l'inintelligence de cet orgueilleux roi spartiate » l'échec de sa diplomatie (cf. *infra*, p. 232).
2. Voir ci-dessous, p. 231-232.
3. Voir ci-dessus, p. 228, les opinions divergentes que l'on a formulées sur cette question.
4. Le chiffre de 9,000 morts, donné par Justin, est d'ailleurs fort peu vraisemblable (cf. *supra*, p. 227).
5. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 132 (cf. *C. A. H.*, VII, p. 100) ; Beloch dit aussi que les coalisés ont été « repoussés avec de lourdes pertes » (IV[1], p. 249).

n'est donc pas légitime de prononcer sur les capacités militaires du vaincu un jugement formel, comme certains l'ont fait (d'ailleurs en des sens très divers) : un historien qualifie Areus de « bien médiocre militaire [1] » ; mais un autre vante le « rude homme » et l' « excellent soldat » que fut le roi de Sparte [2]. Le fait qu'Areus ait subi à coup sûr un revers important dans sa campagne de 280 nous incite de prime abord à supposer qu'il n'était pas doué d'une tres haute valeur militaire ; mais tout général, si éminent soit-il, peut connaître la défaite, et même le désastre. Bref, si l'on doit hésiter à voir un chef excellent dans le vaincu de 280 (qui sera aussi celui de 265-264) [3], on n'a pas davantage le droit d'affirmer que la défaite infligée à ses troupes par les Étoliens atteste la médiocrité de ses talents militaires [4].

Sera-t-il plus adroit — sinon plus heureux — dans les négociations menées par Lacédémone avec ses alliés en vue d'une revanche [5]? Pour être en mesure de répondre utilement à cette question, il faudrait d'abord savoir jusqu'à quel point le jeune roi fut mêlé à ces pourparlers ; or le texte de Justin ne lui en attribue nullement la direction et ne dit même pas qu'il y ait participé : il se borne à mentionner « les Spartiates » en général, sans préciser davantage ; il ne nous est donc pas défendu de supposer que les négociations furent conduites, partiellement ou totalement, par les éphores. Aussi est-il peut-être injuste de rendre « l'inintelligence » d'Areus responsable de l'échec auquel aboutit la tentative [6].

Quelle est la cause de cet insuccès? La méfiance qu'inspirait aux Grecs l'ambition lacédémonienne, dit Justin. Cette assertion ne paraît pas avoir soulevé d'objections formelles chez les historiens modernes, et plus d'un l'a même décidément approuvée [7] ; mais

1. Cf. R. Cohen, *La Grèce et l'hellénisation du monde antique*, 1re éd., p. 441.
2. Cf. F. Ollier, *Le mirage spartiate*, II, p. 85.
3. Voir la suite à paraître.
4. Les Étoliens pouvaient être, d'ailleurs, des adversaires particulièrement redoutables, même pour un général d'une habileté éprouvée. A l'appui de cette remarque, nous nous bornerons à citer un exemple : en 426, le futur vainqueur de Sphactérie, Démosthénès, s'était vu infliger par les Étoliens un rude et sanglant échec (cf. Thucydide, III, 97-98).
5. Justin, XXIV, 1 (cf. *supra*, p. 228). Sur la date (printemps 279), cf. Tarn, *o. l.*, p. 133.
6. Cf. Droysen, II, p. 618 (voir ci-dessus, p. 231). L'auteur vient de signaler ces négociations manquées après avoir exposé la défaite d'Areus : la sévérité dont il témoigne à l'égard du roi semble donc viser à la fois le général et le diplomate ; mais, si Areus fut certainement battu par les Étoliens, rien ne prouve qu'il ait joué un rôle, modeste ou considérable, dans les pourparlers avec les alliés.
7. « Les oligarques de Sparte », écrit Droysen (II, p. 618), ne surent pas plus que les tyrans antigoniens exciter l' « enthousiasme » des « tenants de la liberté ». Plusieurs États,

elle n'est pas très satisfaisante : elle ne montre pas pourquoi des États qui avaient d'abord accepté (ou proposé) de lutter sous la direction d'Areus refusèrent ensuite de collaborer à une guerre de revanche. Quelle est donc la raison de ce changement d'attitude?

Deux hypothèses, selon nous, permettent de l'expliquer mieux que ne le fait la sèche et vague allégation de Justin : ou bien, au cours des opérations militaires ou des pourparlers eux-mêmes, certains Lacédémoniens (Areus entre autres) ont pu faire preuve d'une rudesse et manifester des exigences capables de ranimer les inquiétudes et les antipathies qu'avait souvent provoquées jadis l'hégémonie de Sparte ; ou bien les alliés de cette cité se dérobèrent à son appel tout simplement parce que le grave échec d'Areus les découragea. Pour assurer la chute de la tyrannie d'Antigone, ils avaient accepté le commandement d'un roi lacédémonien : quand celui-ci fut vaincu, ils jugèrent inutile de sacrifier plus longtemps une part de leur liberté aux intérêts d'un État qui leur semblait incapable de les préserver ou de les affranchir d'une domination étrangère.

Quels qu'aient été les motifs de leur refus, Lacédémone dut rester sur sa défaite. Elle venait, en somme, d'essuyer un double échec, militaire et diplomatique ; sa situation était aussi peu avantageuse qu'elle l'avait été après ses revers de 294 en Arcadie et en Laconie et son abstention — ou le recul de ses forces — en Béotie. Il se peut fort bien qu'Areus ait été supérieur à Cléonyme et, surtout, à Archidamos IV ; mais il n'avait certes pas été plus heureux : Sparte était de nouveau battue et, sinon tout à fait isolée, du moins privée de nombreux alliés ; les efforts qu'elle avait accomplis entre 293 et 281-280 pour rétablir son autorité et sa grandeur — efforts dont l'histoire nous est entièrement inconnue — n'avaient abouti qu'à des résultats incomplets et rendus vains par la défaite.

Du premier échec d'Areus à la guerre contre Pyrrhus (279-273). — Au lendemain de ces événements si peu favorables à son prestige, Lacédémone gardait du moins son indépendance et une certaine puissance militaire ; de plus, si elle n'avait pu vaincre les alliés d'Antigone, ce dernier avait été battu par ses rivaux, et une partie des Grecs lui demeuraient très hostiles. Ces circonstances pouvaient

dit M. Tarn (*o. l.*, p. 132), refusèrent leur aide à Lacédémone parce qu'ils avaient peur de son ambition.

inciter les Spartiates à intervenir de nouveau dans les affaires de l'Hellade.

L'occasion d'une telle intervention semblait précisément s'offrir en 279. L'invasion des Celtes menaçait alors la Thrace et la Macédoine : au printemps de 279, Ptolémée Kéraunos était vaincu et tué par ces Barbares ; vers l'automne, la Thessalie fut envahie et l'un des chefs gaulois, Brennus, marcha sur les Thermopyles. En face du péril, Antigone et Antiochos firent trêve, et une partie des Grecs — dont les Étoliens — se disposèrent à la résistance. Quel fut alors le rôle de Sparte?

Très rares et brefs sont les textes qui nous renseignent à ce sujet. « Les Messéniens », dit Pausanias [1], « ne vinrent pas en aide aux Grecs contre les Galates, Cléonyme et les Lacédémoniens n'ayant pas accepté de conclure une trêve avec eux. » L'auteur nous fournit une indication analogue touchant les Arcadiens [2] : si ces derniers se tinrent à l'écart des opérations qui eurent lieu aux Thermopyles contre les Galates, c'est parce qu'ils craignaient d'être maltraités par Lacédémone, quand les citoyens en âge de porter les armes auraient quitté leur pays.

De la même époque ou, tout au moins, de la période 279-273 datent les rapports entre Antiochos, roi de Syrie, et les Spartiates : selon Pausanias, ces derniers s'allièrent au tyran de Cassandreia, Apollodôros, qui était lui-même l'allié d'Antiochos [3]. Polyen signale également les relations de Lacédémone avec Apollodôros, et il ajoute que, suivant les ennemis de cette cité, l'accord avait été conclu à prix d'argent [4].

C'est peut-être au conflit entre cet allié d'Antiochos et Antigone Gonatas [5] que se rapporte un passage de Polyen sur le siège d'Aigai (Édesse) par Cléonyme [6] : les murailles de la place étant tombées et les sarissophores ennemis survenant, le chef spartiate groupa sa phalange en profondeur et donna aux divers rangs des ordres tels que, « grâce à son habileté », la longueur des sarisses de ses adversaires ne fut d'aucune utilité pour ces derniers.

Au cours de la même période, enfin [7], Cléonyme occupa Trézène.

1. IV, 28, 3.
2. VIII, 6, 3.
3. IV, 5, 4-5.
4. Polyen, *Stratag.*, VI, 7, 2.
5. Voir ci-dessous, p. 236, la discussion qui s'est engagée sur ce point.
6. Polyen, *ibid.*, II, 29, 2.
7. Peut-être vers 279 ; mais cette chronologie n'est pas indiscutable (cf. *infra*, p. 237).

Selon Polyen, ce « roi des Lacédémoniens[1] » lança sur plusieurs quartiers de la ville assiégée des traits portant l'inscription suivante : « Je viens libérer la cité » ; il exhorta les habitants à capituler et relâcha sans rançon ceux d'entre eux dont il s'était emparé ; revenus dans leurs foyers, ils annoncèrent cette heureuse nouvelle. Un général de Cratère, Eudamidas, chargé de défendre Trézène, rangea ses troupes en bataille contre les agitateurs ; Cléonyme profita de l'effervescence pour emporter la ville, qu'il pilla et où il installa un harmoste et une garnison[2].

Tels sont les faits auxquels Lacédémone et, plus spécialement, un de ses principaux citoyens ont participé durant la période de six ou sept années environ qui suivit la campagne d'Areus contre les Étoliens. Avant de les apprécier, il convient de signaler les remarques, souvent divergentes, qu'ils ont inspirées à certains modernes.

Suivant l'un d'eux, l'envoi de troupes lacédémoniennes à Apollodôros, menacé par Antigone, montre que Sparte reprenait sa politique « à grandes visées » depuis que l'Égypte savait en tirer profit ; c'est probablement au temps de cette collaboration avec l'allié d'Antiochos que, sous la direction de Cléonyme, les Spartiates assiégèrent Trézène, occupée par une garnison macédonienne[3]. Le même auteur se demande si l'échec de 280 n'avait pas enlevé toute influence à Areus, dont le luxe et les façons princières « offraient assez de prétextes à des inimitiés[4] ». Aussi est-ce Cléonyme qui préside en 279 aux relations de Sparte avec Messène[5] et qui, peu après, va assiéger Trézène ; en qualifiant Cléonyme de « roi » à cette occasion, Polyen[6] insinue qu'il fut alors le véritable roi de la cité, au lieu et place de son neveu. A ce changement se rattache le mariage de cet Agiade avec la jeune Chélonis, membre du génos des Eurypontides. Cléonyme nourrissait d'ailleurs de vastes projets : gagnant des adhérents en Laconie, il voulait soulever les masses contre l'oligarchie et bouleverser la constitution. Mais, Chélonis s'étant éprise d'Acrotatos, fils d'Areus, il y eut scandale ; Cléonyme, exaspéré, quitta Lacédémone, évidemment

1. Voir ci-dessous, p. 235, l'hypothèse à laquelle cette expression a donné lieu.
2. Polyen, II, 29, 1.
3. Droysen, III, p. 194.
4. Id., *ibid.*, p. 202 et n. 2 (cf. Fougères, *o. l.*, p. 476).
5. Voir ci-dessus, p. 234.
6. Voir ci-dessus.

chassé par « la réaction oligarchique [1] », et se mit en relations avec Pyrrhus [2].

Un autre historien [3] estime également que Sparte se rangea en 279 du côté d'Antiochos contre Gonatas : elle est l'une des « nombreuses » villes que signale Memnon de Rhodes (chap. 18) comme alliées du roi de Syrie ; il y a lieu de rattacher à ce fait la prise de Trézène par les Lacédémoniens, succès qui précéda l'exil de Cléonyme, survenu vers 275. Selon le même historien, Sparte conclut la paix avec Antigone vers 276 : c'est peu après que dut être banni Cléonyme, qui était « l'âme de la politique antimacédonienne [4] ». Certes, aucun texte ne nous fait connaître ce traité de paix ; mais il doit avoir existé, puisque, au temps où Pyrrhus entra dans le Péloponèse (272), Lacédémone et Gonatas ne se combattaient plus.

D'après un autre ouvrage [5], l'accord de Sparte, d'Antiochos et d'Apollodôros cessa assez rapidement, faute d'une puissance navale suffisante ; même par voie de terre, Antiochos ne pouvait atteindre ses alliés. L'auteur de cet ouvrage juge assez obscurs les événements de 278 ; il admet, néanmoins, que la prise de Trézène date peut-être de cette époque. Il est permis de l'interpréter comme une diversion lacédémonienne en faveur d'Apollodôros [6] ; mais il n'en est certainement pas ainsi de la chute d'Aigai [7] : comment une armée péloponésienne, en effet, eût-elle pu alors exécuter des opérations dans la lointaine Macédoine? Mieux vaut penser, avec Beloch, que Cléonyme était déjà au service de Pyrrhus quand il prit cette ville (vers 273 au plus tard).

Selon un autre historien [8], l'accord de Sparte avec Apollodôros, allié d'Antiochos, était la manifestation d'une politique agressive, qui visait indirectement Antigone. En même temps, cette cité s'appuyait sur le Lagide, comme l'indiquent les relations qu'elle

1. Droysen, *ibid.*, p. 202, n. 4. — M. Ollier (*o. l.*, p. 89) attribue également aux oligarques l'exil de Cléonyme.

2. Cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 26 (cf. *infra*, p. 241). Plus loin (III, p. 225), Droysen revient sur ces faits : il parle des « complications » dont Lacédémone fut le théâtre au temps où Cléonyme l'emporta sur Areus, « l'allié de l'Égypte », et combattit l'influence macédonienne dans le Péloponèse ; de ces complications résulta dans la politique spartiate « une hésitation », qui s'accroîtra lors de l'attaque de Pyrrhus.

3. Beloch, IV[1], p. 561-562.

4. Id., *ibid.*, p. 568 et n. 2. — Plutarque, ajoute Beloch, a eu tort d'attribuer cet exil à de mesquines querelles de famille.

5. Tarn, *o. l.*, p. 160.

6. Id., *ibid.*, p. 163, 172.

7. Voir ci-dessus, p. 234.

8. Ehrenberg, *o. l.*, col. 1423.

entretenait à cette époque avec la Crète, où guerroyait Areus[1]. L'auteur fait une nouvelle allusion à la forte personnalité de ce souverain[2] ; il attribue l'exil de Cléonyme à sa rivalité avec Areus et Acrotatos (et non à sa politique antimacédonienne). Il rejette aussi l'hypothèse[3] suivant laquelle un traité aurait uni Sparte et Gonatas, et il repousse, à plus forte raison, celle d'une alliance entre cette ville, Antigone et le Lagide.

Rappelons, enfin, que la prise de Trézène par Cléonyme n'a pas toujours été datée sans hésitation de 279 : s'il juge cette chronologie fort acceptable, un historien[4] pense que l'événement peut être tout aussi raisonnablement situé en 274 ou 273, époque vers laquelle l'oncle d'Areus fera cause commune avec Pyrrhus.

Dans ces divers jugements et commentaires des auteurs modernes, on peut discerner un certain nombre d'hypothèses singulièrement fragiles, ou d'exagérations probables, sur lesquelles nous serons obligé de faire toutes réserves. Ce travail de déblaiement une fois accompli, nous essayerons d'apprécier l'activité de Lacédémone au cours de cette période.

D'abord, il n'est nullement assuré qu'en 279 Areus ait été privé de son autorité — ou même d'une part considérable de cette autorité — au bénéfice de son oncle et ancien compétiteur Cléonyme. Il est vrai que ce dernier joua un rôle notable dans les relations de Sparte avec Messène vers 279[5] ; mais ce fait ne démontre point qu'il ait alors ressaisi dans sa patrie une situation prépondérante au détriment du roi. Certes, le texte de Pausanias ne nomme pas Areus ; mais il n'était pas impossible que Cléonyme dirigeât plus spécialement les rapports entre Lacédémone et telle ou telle ville ; il se pouvait également qu'Areus eût déjà gagné la Crète et fût hors d'état de participer aux affaires publiques dans la péninsule. Il ne serait pas absurde, sans doute, d'attribuer ce départ à une disgrâce, provoquée par l'échec de l'expédition de 280 : s'il en était vraiment ainsi, il faudrait admettre que Cléonyme reçut dans l'État la place occupée jusqu'alors par son neveu. Mais une telle hypothèse n'est aucunement démontrée.

On veut aussi que les « façons princières » d'Areus et son accord

1. Cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 27.
2. Voir ci-dessus, p. 230.
3. Émise par Beloch (cf. *supra*, p. 236).
4. Niese, II, p. 12 et n. 4.
5. Nous ne voyons aucune raison positive de contester l'assertion formelle de Pausanias à cet égard (cf. *supra*, p. 234).

avec le roi d'Égypte l'aient rendu impopulaire ; mais rien ne prouve que ces allures déplaisantes datent de l'époque antérieure à l'exil de Cléonyme : elles ont pu se manifester seulement après 272 [1]. Il n'est pas assuré davantage que l'alliance de Sparte et de Ptolémée II ait été conclue dès 280-279 : pourquoi aurait-elle nécessairement précédé de beaucoup la guerre durant laquelle Égyptiens et Lacédémoniens lutteront côte à côte [2]? D'ailleurs, pour quelle raison un accord avec l'Égypte eût-il valu à Areus l'antipathie de ses concitoyens? Parce que Ptolémée II était un prince étranger, fils d'un ancien général d'Alexandre? Mais alors on s'explique mal qu'un tel sentiment n'ait point empêché quelques années plus tard la conclusion d'un pacte entre Lacédémone et l'Égypte. Ajoutons qu'Antiochos était, lui aussi, le fils d'un compagnon d'Alexandre et que son allié Apollodôros reçut en 279 le concours de Sparte.

Bref, l'hypothèse d'une disgrâce d'Areus n'est ni invraisemblable ni démontrée, et il reste possible que Cléonyme et son neveu — l'un en Grèce, l'autre soit en Grèce, soit en Crète [3] — aient servi parallèlement, durant quelques années, les intérêts de leur patrie.

Enfin, le fait que, dans son récit du siège de Trézène, Polyen donne à Cléonyme le titre de « roi des Lacédémoniens » ne prouve nullement que Sparte ait décerné ce titre à l'oncle d'Areus : Polyen — ou sa source — a pu fort bien commettre une erreur, assez explicable, puisque Cléonyme prenait alors — comme l'avait déjà fait plus d'un roi de Lacédémone — une part notable à la politique extérieure de la cité. Au surplus, sans être vraiment roi, il appartenait du moins à un génos royal : si Polyen s'est trompé, son erreur est très limitée.

L'absence de textes nous interdit également de retenir l'hypothèse suivant laquelle Cléonyme nourrissait le dessein de soulever les masses contre l'oligarchie et de bouleverser la constitution traditionnelle. Qu'il ait fini par rompre avec les dirigeants de Sparte [4], ce n'est point douteux ; mais le fait peut s'expliquer tout simplement par les allures hautaines et dominatrices du personnage : un conflit de volontés également intransigeantes a pu éclater entre les éphores et l'oncle d'Areus, sans que ce dernier songeât le moins du

1. Voir la suite à paraître.
2. En 265-264.
3. Nous ignorons l'époque exacte du départ d'Areus pour ce dernier pays.
4. Pas très longtemps peut-être avant 272 (cf. *infra*, p. 242).

monde à favoriser les citoyens pauvres et à transformer les institutions. Enfin, le scandale provoqué par les malheurs conjugaux de Cléonyme semble avoir contribué, du moins dans une certaine mesure, à son départ pour l'étranger. Certains diront [1] que c'est là assigner à l'événement une raison bien mesquine ; mais, d'abord, cette raison peut n'avoir eu qu'une importance secondaire ; ensuite, il est parfois arrivé que la « petite histoire » n'a pas été sans influence sur la « grande ». La politique de Lacédémone en offre précisément des exemples : en 378, de menues questions de personnes ont joué un rôle dans l'issue du procès de Sphodrias, qui contribua si largement à la rupture de Sparte avec Athènes [2] ; en 412, comme on l'a bien montré [3], la brouille survenue entre Agis II et Alcibiade, amant de la reine, entraîna le départ de l'Athénien, départ dont les conséquences furent assez graves dans l'histoire extérieure de Lacédémone.

Une autre hypothèse non démontrée, c'est celle que l'on a présentée sur la conclusion d'un traité de paix entre Sparte et Antigone Gonatas vers 276, traité qui se rattacherait à l'exil de Cléonyme, « âme de la politique antimacédonienne [4] ». Le fait, indéniable, qu'en 272 Antigone soutiendra Lacédémone contre Pyrrhus [5] ne prouve aucunement qu'un pacte quelconque ait alors uni cette cité au fils de Démétrios : il s'explique très suffisamment par l'intérêt commun qu'avaient les Spartiates et Gonatas à battre le roi d'Épire. De plus, il est excessif de voir en Cléonyme « l'âme » d'une politique qu'avaient également pratiquée l'ensemble des dirigeants de Lacédémone : rien n'indique, en effet, qu'ils se soient opposés à la guerre menée en 280 par Areus contre les alliés d'Antigone [6].

Nous ne retiendrons donc pas ces différentes hypothèses. En revanche, nous inclinons à juger bien fondée l'opinion qui situe vers 279 la prise de Trézène par Cléonyme et relie ce fait à la politique d'accord entre Antiochos et Lacédémone contre Gonatas. Il est regrettable, toutefois, que Polyen ne nous indique pas la date — ou même l'époque approximative — de cet événement : c'est

1. Voir ci-dessus, p. 236.
2. Cf. Xénophon, *Helléniques*, V, 4, 25-34.
3. Cf. Hatzfeld, *Revue des Études anciennes*, t. XXXV, p. 387-395.
4. Voir ci-dessus, p. 236.
5. Voir la suite à paraître.
6. Leur attitude ne variera point en 266-265.

ce qui a permis à un historien[1] de suggérer (sans y insister, d'ailleurs) l'hypothèse selon laquelle l'oncle d'Areus aurait assiégé Trézène après sa rupture avec Lacédémone et pour le compte du roi d'Épire. Nous avons ainsi à choisir entre deux hypothèses, dont aucune n'est invraisemblable ou contredite par les textes. Nous croyons devoir préférer la première, pour la raison suivante : si Cléonyme avait été l'ami de Pyrrhus et l'ennemi de Sparte quand il vint assiéger Trézène, il eût fait la guerre dans une région assez éloignée de son allié (encore occupé dans le Nord) et où les Lacédémoniens gardaient une influence appréciable : c'étaient là des circonstances peu favorables à sa sécurité et moins propres à faciliter son succès que celles où il se trouvait en 279-278, quand ses relations avec ses compatriotes étaient bonnes. De plus, l'erreur probable de Polyen, qui fait de l'oncle d'Areus un « roi des Lacédémoniens » à l'époque du siège de Trézène[2], s'explique beaucoup mieux si l'on date cet événement de 279 ou 278, c'est-à-dire d'un temps où Cléonyme bénéficiait encore de la faveur de ses concitoyens et agissait vraiment en représentant de Sparte[3], comme l'eût fait un des rois de la cité.

En somme, dans l'histoire de la politique lacédémonienne de 279 à 273, on peut tenir pour certains, ou très probables, les événements suivants : vers 279-278, Sparte fut l'alliée d'Antiochos et d'Apollodôros ; elle affaiblit, dans quelque mesure, la défense des Thermopyles contre les Celtes par son attitude à l'égard de plusieurs États péloponésiens ; dans cette politique de Lacédémone, Cléonyme joua un rôle important, et d'autant plus digne d'être remarqué qu'une trentaine d'années auparavant l'oncle d'Areus s'était vu refuser par la Gérousia le pouvoir royal. Depuis, il est vrai, les dirigeants de la cité avaient au moins toléré certaines de ses entreprises dans l'Occident grec ; peut-être même avaient-ils essayé de s'en servir contre Antigone en Béotie[4]. Il n'est donc pas interdit de supposer, sinon d'affirmer, que l'activité déployée par Cléonyme en 279-278 se rattache à une collaboration antérieure entre le gouvernement spartiate et ce personnage. A la part qu'il prit aux relations de Lacédémone avec les Messéniens s'ajoutèrent sans doute vers la même époque les opérations qu'il dirigea devant

1. Voir ci-dessus, p. 237.
2. Voir ci-dessus, p. 235.
3. Dans les rapports de cette ville avec Messène, par exemple (cf. *supra*, p. 234).
4. Voir ci-dessus, p. 226.

Trézène. Un dernier point assuré, enfin, c'est la rupture de l'entente qui avait d'abord uni Cléonyme et l'oligarchie : dès avant 272, cette rupture éclatait, et l'oncle d'Areus quittait Sparte et rejoignait le roi d'Épire.

Comment apprécier ces différents événements? Un premier fait méritant de retenir notre attention, c'est le caractère médiocrement honorable (du point de vue hellénique) de la politique suivie par Lacédémone au temps de la ruée celtique contre la Grèce : en empêchant plusieurs États péloponésiens d'expédier des contingents aux Thermopyles et de participer à une lutte précieuse pour l'hellénisme, les Spartiates se donnaient l'aspect fort déplaisant de complices des envahisseurs ; le succès tout négatif qu'ils obtenaient ainsi ne signifiait même pas, d'ailleurs, que leur influence dans le Péloponèse fût restaurée d'une manière efficace et durable[1].

L'entente de Sparte avec Antiochos et Apollodôros contre Antigone valut-elle du moins à cette cité de sérieux avantages? Les textes ne nous fournissent aucune indication à ce sujet, sauf en ce qui concerne la prise de Trézène[2]; or, ce succès n'accroissait pas très sensiblement la puissance lacédémonienne dans le Péloponèse, ni, à plus forte raison, dans l'ensemble de l'Hellade. Sparte n'a même pas été seule — ou presque seule — à soutenir la cause du roi de Syrie, ce dernier ayant eu à ses côtés « beaucoup d'autres alliés » que ceux dont fait mention le passage de Memnon[3]. Si les Lacédémoniens, en prêtant leur aide à Apollodôros, nourrissaient vraiment de grands projets[4], les résultats sont loin d'avoir comblé leurs espérances.

A défaut de Sparte elle-même, il est au moins un Spartiate, Cléonyme, qui jouit, vers cette époque, d'un prestige nettement renforcé (dans un domaine assez limité, du reste) : c'est lui qui semble avoir fait avorter le dessein formé par divers États péloponésiens de collaborer à la défense des Thermopyles[5] ; et c'est lui certainement qui réussit à placer Trézène sous la domination de Sparte. Mais il n'a mis cette activité au service de sa patrie que

1. Voir la suite à paraître.
2. Si elle date réellement de cette époque, ce qui est au moins vraisemblable (cf. *supra*, p. 240).
3. Voir ci-dessus, p. 236.
4. Voir ci-dessus, p. 235.
5. L'oncle d'Areus, en tout cas, est le seul Lacédémonien dont Pausanias nous ait laissé le nom à propos de cet événement.

durant un laps de temps assez bref, puisque, vers 273 au plus tard, il devait rompre avec Lacédémone et gagner la cour de Pyrrhus. Ces dissensions entre les principaux citoyens de Sparte étaient, évidemment, peu propices à l'intérêt national ; il faut donc les inscrire au passif de la politique suivie par cet État de 279 à 273 : Cléonyme allait précisément bientôt contribuer à faire peser sur ses compatriotes la menace d'une agression étrangère. Au total, période sans gloire, sans brillants et féconds succès et sans union durable entre Spartiates.

L'heure n'était plus éloignée de la brève et rude tourmente qui faillit briser l'indépendance de Lacédémone.

Paul CLOCHÉ.

(A suivre.)

NOTES

SUR

LA CHRONOLOGIE DELPHIQUE

DU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C.

(Suite et fin[1]*.)*

Les observations qui ont précédé ont porté sur les prêtrises d'abord, sur les archontats ensuite. Il ne sera peut-être pas inutile, en manière de synthèse, de dresser un tableau général de ces magistratures où soient enregistrés les résultats obtenus. Ce travail constituera un essai de mise au point des listes qui ont été antérieurement établies et dont nous croyons avoir montré la nécessité d'une révision. Il soulève, dans sa réalisation, une question qui est restée jusqu'ici en dehors de notre propos, celle de l'ordre dans lequel se sont succédé les éponymes à l'intérieur de chacune des périodes définies par la mention d'un collège sacerdotal, partant, de l'ordre dans lequel nous aurons à les présenter. On sait que l'état de notre documentation a paru à G. Colin ne s'accommoder que d'un classement alphabétique, et il n'est pas douteux, à tout prendre, que ce système ne soit préférable à celui de H. Pomtow, qui prétend reproduire la suite chronologique des archontats du Ier siècle et ne parvient à un semblant de rigueur qu'en multipliant les fausses précisions[2]. Le petit nombre de dates et de séquences assurées qui nous est connu pour ces archontats invite assurément à la prudence. Mais, sans chercher à construire une chronologie *absolue,* nous ne devons néanmoins pas faire fi de certaines indications qu'il nous est donné d'obtenir parfois sur la chronologie *relative.* Celles-ci ne se limitent d'ailleurs pas aux seules que le

1. Voir *Rev. Ét. anc.*, XLVII, 1945, p. 46.
2. Cf. les remarques critiques dont fait l'objet le classement de H. Pomtow dans la bibliographie générale de l'ouvrage de G. Daux, *Delphes...*, p. 66-67.

tableau de G. Colin a mentionnées, sinon utilisées, et qui sont fournies par les affranchissements doubles ; il s'en ajoute d'autres qui se tirent du lieu de gravure, de la disposition des textes sur les pierres, de la paléographie et surtout de la prosopographie, qui permet de reconstituer la carrière de divers Delphiens et, par recoupements, d'établir une présomption en faveur de l'antériorité de tel archontat par rapport à tel autre. Il faut seulement se garder d'exagérer la portée des observations qu'il est possible ainsi de faire et d'ériger en système des conclusions qui demeurent, malgré tout, de détail.

Telle fut précisément l'erreur commise par H. Pomtow et répétée depuis par N. Valmin, quand ils ont admis, à partir des remarques auxquelles prête la prosopographie, que l'administration delphique avait emprunté à celle de Rome le principe d'un *cursus honorum* réglementant de manière stricte l'ordre d'exercice des magistratures : bouleutat, archontat, prêtrise, selon le premier [1], ou secrétariat, archontat, bouleutat, prêtrise, selon le second [2], qui fait intervenir, à partir de la prêtrise XXVI, la charge nouvelle de γραμματεὺς τῆς πόλεως [3]. La divergence des opinions suffirait à montrer que ledit *cursus* n'a pas la rigueur qu'on lui attribue. Il ne repose, en fait, que sur un postulat et les réserves que G. Daux a formulées à propos des pratiques qui sont observées au IIe et au Ier siècle avant J.-C. : « le *cursus honorum* d'un Delphien... n'apparaît pas comme strictement fixé ; il arrive qu'un archonte éponyme exerce cette charge sans avoir été préalablement bouleute, du moins à notre connaissance, et il est très fréquent qu'un ancien archonte devienne ou redevienne bouleute [4] », valent également pour le Ier siècle après J.-C. A ces observations, on ajoutera que

1. H. Pomtow, *Neue Jahrbücher*, 1889, p. 557.

2. *Valmin*, p. 138. — Des deux, N. Valmin est certainement celui qui a utilisé le plus largement le principe du *cursus* pour établir sa chronologie. On notera ici, comme exemples caractéristiques des erreurs dont fourmille son livre, les conclusions qu'il tire de l'antériorité prétendue du secrétariat par rapport à toutes les autres charges : il est ainsi amené à situer dans la prêtrise XXVII le secrétariat de Λέων Νικάνορος (et, partant, l'archontat de Λαιάδας Βαβύλου), p. 48, alors qu'un texte démontre, sans doute possible, son appartenance à une des prêtrises XXIX (*Valmin*, n° 116) ; à intervertir l'ordre des prêtrises XXIX^a et XXIX^b, p. 138, alors que cette dernière a sa place assurée par la séquence qui la lie à la prêtrise XXIX^c (cf. nos p. 52-53).

3. L'existence d'un *cursus honorum* delphique paraît avoir été assez communément acceptée : G. Colin l'admet (*Colin*, p. 146), mais sans chercher à en tirer parti pour la chronologie ; E. Bourguet l'utilise, ce qui fausse parfois ses conclusions, comme nous avons eu l'occasion de le voir à propos de la date d'Εὐθύδαμος ᾶ. τὸ γʹ (cf. notre p. 80, n. 1).

4. G. Daux, *Delphes...*, p. 88-89.

les charges civiles, comme nous avons eu l'occasion déjà de le faire observer, peuvent être cumulées avec les charges religieuses, puisqu'il y a des prêtres qui sont en même temps archontes ou bouleutes [1] ; il n'est que la fonction de γραμματεύς qu'on ne trouve pas associée à celle de prêtre, sans doute parce que ni l'une ni l'autre n'obéissent au principe de l'annualité. En dehors de la *règle* qui veut que la prêtrise soit exercée à vie et que le secrétariat s'étende sur plus d'une année sans être pourtant à vie, il n'est que des *usages*, des *habitudes :* il est facile de constater, dans la plupart des cas où il est possible de suivre la carrière d'un Delphien, que l'archontat ne vient qu'après un ou plusieurs bouleutats ; que l'archontat et plus encore le bouleutat sont souvent exercés à répétition et que, si les archontats successifs sont fréquemment éloignés les uns des autres, les bouleutats, au contraire, semblent se grouper en séries assez rapprochées ; que l'archontat est volontiers intercalé entre deux bouleutats ou deux séries de bouleutats, dont l'une l'a précédé de peu, l'autre l'a suivi à assez long intervalle ; que le secrétariat, enfin, d'abord assumé avant, l'a été par la suite après l'archontat [2]. Il s'agit là, encore une fois, d'un processus usuel qui

1. C'est le cas, par exemple, de Δάμων Πολεμάρχου, qui a exercé les fonctions d'archonte pour la seconde et la troisième fois au cours de son sacerdoce (ἄ. τὸ β′ pendant la prêtrise XXVI, *Colin*, n° 73, ἄ. τὸ γ′ pendant la prêtrise XXVII, *Valmin*, n° 5), de Π. Μέμμιος Κριτόλαος, qui fut bouleute en même temps que prêtre (pendant la prêtrise XXXI, *Valmin*, n° 124).

2. C'est ce qui ressort du tableau ci-après, où sont groupés plusieurs personnages dont la carrière peut être reconstituée pour l'essentiel :

Νεικάνωρ Λυσιμάχου	Secrétariat : Prêtrise XXVI (*Valmin*, nos 20 et 27). bouleutat / archontat } ordre? : Prêtrise XXVII (*Valmin*, nos 25 ; 13).
Λύσιμαχος Νεικάνορος	secrétariat : Prêtrises XXVI/XXVII (*Valmin*, nos 19, 31 ; 29). bouleutat / archontat } ordre? : Prêtrise XXVII (*Valmin*, nos 13 ; 8). bouleutat : Prêtrise XXVIII (*Valmin*, n° 34). bouleutat : Prêtrise XXIXb (*Valmin*, nos 48 et 119 ; cf. nos p. 60-1 et 48, n. 3).
Πολέμαρχος Δάμωνος	bouleutat / archontat } ordre? : Prêtrise XXVI (*Valmin*, nos 19, 31). secrétariat : Prêtrise XXVII/ XXVIII (*Valmin*, nos 58 ; 34).
Καλλίστρατος Καλλιστράτου	2 bouleutats : Prêtrise XXVII (*Valmin*, nos 12 et 14). secrétariat : Prêtrise XXVIII (*Valmin*, n° 35 ; cf. notre p. 62-4). archontat[3] : Prêtrise XXX (*Valmin*, n° 123). prêtrise : Prêtrise XXX (*Valmin*, n° 123). [archontat[2] : Prêtrises XXVII, XXVIII ou XXIX, plutôt XXIX (*Valmin*, n° 108 ; cf. nos p. 68-70)].

représente la moyenne des cas et qui laisse évidemment place à toute sorte d'exceptions et de dérogations. On ne saurait donc l'invoquer que pour reconstituer des carrières « possibles » ou « probables », sans perdre de vue, dans les recoupements qu'on prétend ensuite en tirer afin de retrouver l'ordre relatif des archontats, que le vraisemblable peut quelquefois n'être pas le vrai.

Notons, pour finir, que les mentions des secrétariats que nous relevons dans les affranchissements, mentions que nous avons utilisées déjà pour établir la suite des prêtrises et fixer l'appartenance à telles d'entre elles de plusieurs archontats, sont susceptibles de fournir, là encore, de solides principes de classement. Il est possible, en effet, pour un certain nombre d'archontats, de les rattacher à un même secrétariat dans les limites d'une prêtrise commune et de déterminer ainsi des séries ; il arrive, certes, que la répartition à laquelle on aboutit reste toute formelle si l'on ne connaît pas l'ordre relatif des secrétariats, mais, en revanche, il suffit que l'on sache que tel archontat d'un groupe donné est antérieur ou postérieur à tel autre d'un groupe différent pour que soit assurée *ipso facto* la position mutuelle de ces groupes ; en outre, grâce aux secrétariats de transition, on parvient à assigner à plusieurs de ces séries d'archontats une place au début ou à la fin d'une prêtrise.

Dressé sur la base des observations qui précèdent, un tableau donnant la répartition et le classement des archontats du Ier siècle après J.-C. dans le cadre des prêtrises se trouve contraint de concilier la disposition des noms dans l'ordre chronologique, qui convient aux cas les plus favorables, avec l'énumération dans l'ordre alphabétique, qui s'impose pour les autres. Tout en adoptant ce parti mixte, qui est le seul légitime, nous nous bornerons, dans le

Λέων Νικάνορος
- archontat : Prêtrise XXVII (*Valmin*, n° 47 ; cf. notre p. 62).
- bouleutat : Prêtrise XXVII (*Valmin*, n° 58).
- secrétariat : Prêtrises XXIX^{a}/XXIX^{b} (*Valmin*, n°s 116 ; 50 ; 120 ; cf. notre p. 50).
- 2 bouleutats : Prêtrise XXIX^{b} (*Valmin*, n°s 121 ; 107 ; cf. notre p. 74).

Εὐκλῆς Εὐάνδρου
- bouleutat / archontat } ordre? : Prêtrise XXVII (*Valmin*, n°s 11, 42).
- bouleutat / secrétariat } ordre? : Prêtrise XXIX^{b} (*Valmin*, n°s 48, 121 ; cf. notre p. 60-1).
- [Second bouleutat, probablement, pendant la prêtrise XXVII (*Valmin*, n° 64 ; cf. notre p. 64).]

Διόδωρος Φιλονίκου
- bouleutat : Prêtrise XXX (*Valmin*, n° 123).
- archontat : Prêtrise XXXI (*Valmin*, n° 130).
- secrétariat : Prêtrise XXXII^{b} (*Valmin*, n° 134).

tableau lui-même, à marquer la position respective des groupes d'archontats définis par des secrétariats à l'intérieur de chaque prêtrise où la chose est possible ; au sein des divers groupes, ainsi que pour les archontats qui n'entrent dans aucun groupe, nous aurons recours à l'ordre alphabétique ; cela pour la commodité et afin d'éviter les subdivisions qu'il serait nécessaire de multiplier pour faire apparaître toutes les occasions où l'on parvient à retrouver l'ordre relatif des archontats, ces occasions se traduisant, en effet, par la répartition des éponymes en séries dont chacune enregistre plusieurs séquences, mais qui demeurent isolées, faute de pouvoir fixer parallèlement le rapport chronologique de l'une à l'autre : nous nous réserverons d'établir le compte de ces indications dans le commentaire dont nous ferons précéder notre tableau.

Prêtrise XXVI. — Deux groupes sont à distinguer parmi les archontats, selon que leur collège de bouleutes est de deux ou de trois membres. Le fait de connaître deux archontats à trois bouleutes exercés pendant le secrétariat de Λυσίμαχος Νικάνορος, dont la place est assurée à la fin de la prêtrise, puisqu'il fait transition avec celle qui suit [1], permet de fixer l'ordre de succession des deux groupes et de situer celui qui réunit les archontats à deux bouleutes avant celui qui réunit les archontats à trois bouleutes.

Dans le groupe I, qui ne comporte pas de secrétariat connu, on aura :

a) Quatre archontats dont la position s'établit par rapport à celui de Δαμόξενος utilisable comme repère ; d'une part, en effet, la disposition des textes sur la pierre (*Colin*, lemmes des nos 73 et 74 (cf. aussi fig. 4, pl. IX) et commentaire du no 78) [cf., maintenant, *F. D.*, III, 3, p. 262, fig. 22] montre que Δάμων et Κλέων ἄ. τὸ α' [2] viennent *avant* Δαμόξενος ; d'autre part, la même raison matérielle pour Νικόστρατος (*Colin*, commentaire du no 120) et le fait pour Φιλόνικος qu'il serve d'éponyme à l'affranchissement définitif de sept esclaves libérés conditionnellement sous Δαμόξενος (*Colin*, nos 73 et 74) prouvent qu'ils viennent *après*, soit donc la série :

ἄ. Δάμων }
ἄ. Κλέων } ou vice-versa
ἄ. Δαμόξενος

1. Cf. notre p. 49.
2. Sur la date de cet archontat, cf. ci-dessous, p. 255.

ἄ. Νικόστρατος } ou vice-versa
ἄ. Φιλόνικος }

b) Six archontats dont la place est impossible à préciser dans les limites du groupe et dont l'ordre relatif demeure inconnu, à ceci près que Κλέων ἄ. τὸ β′ est naturellement postérieur à Κλέων ἄ. τὸ α′.

On notera, à propos de l'archonte Νίκανδρος Νικάνδρου, qu'il figure sans collège de bouleutes dans la liste de G. Colin. Si l'affranchissement nº 80 auquel il se réfère ne mentionne pas de bouleutes dans son intitulé, il est fort probable, comme l'a fait remarquer H. Pomtow, *R.-Encycl.*, 2663, et comme l'a depuis accepté G. Colin dans sa réédition du document dans *Fouilles de Delphes*, III, 4, nº 73, que leurs noms se trouvaient cités à la fin de l'acte, parmi les témoins et sont : [Δι]όδωρος 'Ορέστα et Εὔδωρος 'Επινίκου, devant lesquels il y a place, juste après l'indication de la prêtrise, pour restituer la formule habituelle : οἱ ἄρχοντες [1].

Dans le groupe II, on aura :

a) Un archontat exercé pendant le secrétariat de Νικάνωρ Λυσιμάχου et tombant nécessairement avant les deux archontats qui le furent pendant celui de Λυσίμαχος Νικάνορος qui appartient à la fin de la prêtrise.

b) Un archontat sans secrétariat connu, dont la place est impossible à préciser dans les limites du groupe.

Tels sont les points qui peuvent être tenus pour acquis. Ces certitudes se doublent de diverses probabilités portant sur : 1º l'ordre relatif des archontes Νικόστρατος, Φιλόνικος, Φιλαίτωλος, qui s'établit compte tenu du fait que le second a été l'un des bouleutes du premier et le troisième du second ; 2º la succession immédiate des archontes Δάμων, Διόδωρος ou inversement, qui ressort de l'identité

1. D'après H. Pomtow, *R.-Encycl.*, col. 2663-2664, le même nom de Νίκανδρος Νικάνδρου serait à rétablir comme éponyme dans un texte connu par de très anciennes copies et dont l'intitulé porte : ["Αρχοντος---]δρου, βουλευόντων Διοδώρου τοῦ 'Ορέστα--. Cette restitution a été acceptée par E. Bourguet, qui a republié en dernier lieu le document dans *F. D.*, III, 1, nº 311. On voit qu'elle est susceptible de nous valoir une indirecte confirmation à l'hypothèse formée sur la composition du collège de l'ἄ. Νίκανδρος.

On complétera la dernière ligne du texte *F. D.*, III, 4, nº 73, à propos de laquelle G. Colin se trouve embarrassé, en y introduisant la mention ἰδιωτῶν, qui répond aux indications : οἱ ἄρχοντες et οἱ ἱερεῖς des lignes précédentes (les lacunes à gauche étant moins importantes qu'il n'avait été d'abord indiqué dans *Colin*, nº 80 ; cf. fig. 8, nº 2) :

vac. Μάρτυρες οἵ τε ἱερεῖ[ς]
[τοῦ 'Απόλλωνος Δι]όδωρος Φιλονίκου, Διονύσιος 'Αστοξένου, Δάμων Πολεμάρχου
[καὶ οἱ ἄρχοντες Δ]ιόδωρος 'Ορέστα, Εὔδωρος 'Επινίκου *vac.*
[καὶ ἰδιωτῶν] Λαμένης Εὐκράτους *vac.*

de leur collège de bouleutes, ce qui nous vaudrait les séquences suivantes :

ἄ. Δάμων ⎱ ou vice-versa
ἄ. Διόδωρος ⎰⎱ ou vice-versa
ἄ. Κλέων ⎰
ἄ. Δαμόξενος
ἄ. Νικόστρατος
ἄ. Φιλόνικος
ἄ. Φιλαίτωλος

A quoi il conviendrait d'ajouter que la place de Νίκανδρος, qui a comme bouleute Διόδωρος, doit être avant le groupe Δάμων — Διόδωρος et celle de Λυσίμαχος après Κλέων ἄ. τὸ β', sous lequel il est à nouveau bouleute après l'avoir été sous Κλέων ἄ. τὸ α', sans qu'on voie d'ailleurs comment rattacher ces indications à celles qui précèdent. Aussi bien ne perdra-t-on pas de vue que ce sont là seulement des vraisemblances qu'il convient de ne pas trop presser.

Prêtrise XXVII. — On répartira là encore les archontats en deux groupes, et cette fois selon qu'ils s'accompagnent ou non de la mention d'un secrétariat. Dans le groupe I viendront les éponymes réunis en séries dont chacune correspond à un secrétariat donné ; le groupe II comprendra les archontats pour lesquels il n'est pas de secrétariat connu, sans qu'il puisse être ici question de l'antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Dans le groupe I nous obtenons les indications suivantes :

a) Les deux séries qui se placent respectivement au début et à la fin de la prêtrise sont, d'une part, les quatre archontats qui tombent pendant le secrétariat de Λυσίμαχος Νικάνορος, par lequel est assurée la transition avec la prêtrise XXVI, d'autre part, l'archontat qui appartient au temps de secrétariat de Πολέμαρχος Δάμωνος par lequel est assurée la transition avec la prêtrise XXVIII[1]. Comme on peut établir, en outre, par la disposition des textes sur la pierre, que l'archonte Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας, de la série du secrétariat de Θεοκλῆς Θεοκλέους, est postérieur à l'archonte Θεόξενος Φιλαιτώλου de la série Μελισσίων Λαιάδα (*Valmin,* lemmes des nos 6 et 9 ; cf. aussi notre fig. 1), il suit que cette série Μελισσίων vient tout entière avant la série Θεοκλῆς.

b) Les deux séries répondant aux secrétariats d'Ἁβρόμαχος

1. Cf. ci-dessus, p. 49.

Ξεναγόρα et de Διονύσιος Διονυσίου restent de place incertaine dans le groupe, mais tombent nécessairement entre les séries Λυσίμαχος et Πολέμαρχος.

On observera, à propos de la constitution des séries, que, pour l'archonte Ἀριστο[κλέας][1], le texte où il figure comme éponyme (*Valmin*, nº 39 = *Colin*, nº 88) fait mention de la prêtrise XXVII, mais ne nomme pas de secrétaire. Or, comme il s'agit de l'affranchissement conditionnel d'une esclave ayant obtenu sa libération définitive sous Πάσων, qui, lui, appartient au secrétariat de Λυσίμαχος (*Valmin*, nºs 39 et 40 = *Colin*, nºs 88 et 89), il en résulte qu'Ἀριστο-[κλέας], antérieur à Πάσων, ne peut tomber, à son tour, pendant la prêtrise XXVII, que dans le secrétariat de Λυσίμαχος, dont nous savons qu'il occupe le début de cette prêtrise. C'est d'ailleurs le seul cas où il nous soit donné de fixer avec certitude une séquence à l'intérieur de l'une ou l'autre des séries d'archontats qui ont été définies.

Pour le groupe II, il serait vain de chercher à suppléer à la carence des textes et de vouloir intégrer chacun des sept archontats dont il se compose dans un des six secrétariats connus. Au reste, il n'est même pas certain que notre liste de ces secrétariats soit complète et qu'il n'y faille pas ajouter le nom de Πολυτιμίδας, comme nous l'avons vu[2], et peut-être d'autres encore. On se bornera à situer les archontats en question, dans les cas où c'est possible, par rapport à ceux du premier groupe, sans conclure à l'appartenance à telle série plutôt qu'à telle autre. La disposition matérielle des actes sur la pierre nous assure que :

a) Θεόξενος, de la série Μελισσίων, a été précédé par Δάμων ἄ. τὸ γʹ (*Valmin*, lemmes des nºs 5 et 6) et suivi par Τιμαγένης (*Valmin*, lemmes des nºs 6 et 7 ; cf. aussi notre fig. 1).

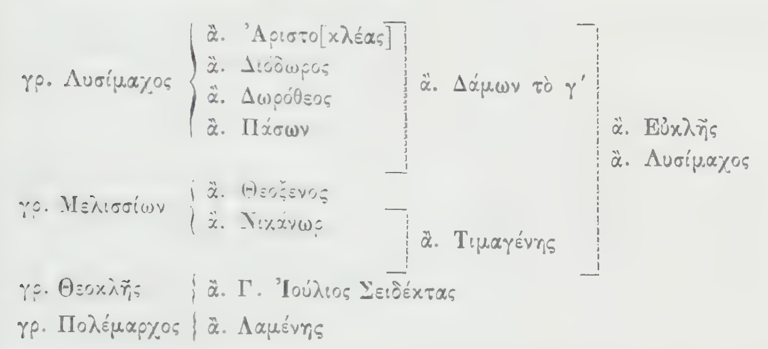
b) Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας, de la série Θεοκλῆς, a été précédé par Λυσίμαχος, Τιμαγένης, Εὐκλῆς (*Valmin*, lemmes des nºs 7, 8, 9 (cf. notre p. 73-4 et notre fig. 1) ; lemme du nº 43). Comme nous avons vu qu'il est postérieur aux archontes de la série Μελισσίων, à savoir Νικάνωρ et Θέοξενος, comme il l'est aussi à Δάμων ἄ. τὸ γʹ par voie de con-

1. Ἀριστο[κλέας] est la forme correcte (d'après un génitif Ἀριστοκλέα attesté dans *Colin*, nº 70 [= *F. D.*, III, 3, 313]) qu'il convient de substituer au nominatif Ἀριστο[κλῆς], qui figure dans les listes de G. Colin et N. Valmin et dont l'origine est la mauvaise restitution : ἄρχοντος Ἀριστο[κλέος] dans *Colin*, nº 88 = *Valmin*, nº 39 : c'est ce qu'a bien voulu nous faire observer M. G. Daux.

2. Cf. ci-dessus, p. 64-6.

séquence, nous en conclurons qu'il se place dans le cours avancé de la prêtrise.

On aura donc les séquences suivantes :

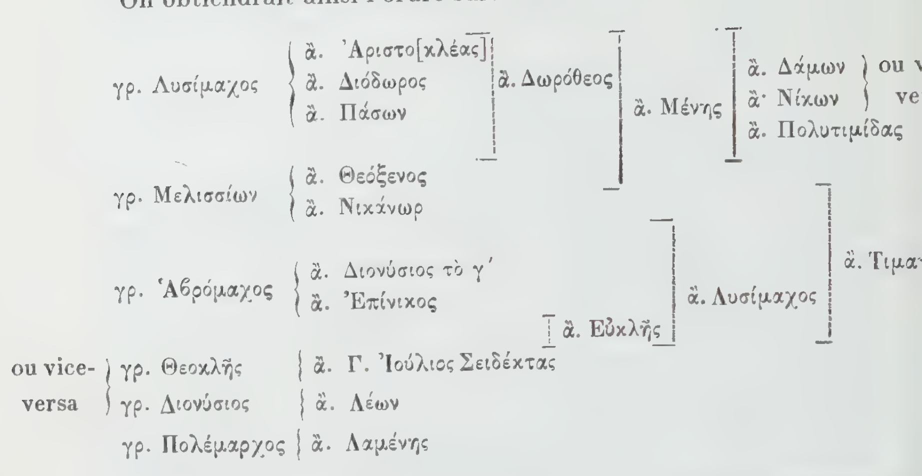


Telles sont les certitudes. Là encore plusieurs autres probabilités s'offrent. Dans le groupe I, elles permettraient de fondre en un tout les deux subdivisions distinguées. D'une part, en effet, la série Θεοκλῆς serait à placer tout près de la série Διονύσιος, sans qu'on puisse d'ailleurs rien préjuger de leur ordre relatif, car nous retrouvons la même équipe de témoins dans deux affranchissements dont les éponymes appartiennent l'un à la première, l'autre à la seconde série (*Valmin*, nos 43, l. 16, et 47, l. 25-27). D'autre part, il serait logique : 1o que la série Μελισσίων, où nous trouvons mention d'Ἐπίνικος Νικοστράτου comme bouleute, fût antérieur à la série Ἁβρόμαχος, où il est devenu archonte (*Valmin*, nos 6 et 11) ; 2o que la série Ἁβρόμαχος, de son côté, précédât la série Θεοκλῆς, étant donné que l'archontat de Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας, dans la seconde, venant, comme nous l'avons vu, après celui d'Εὐκλῆς, dans la première, devrait être *a fortiori* postérieur au bouleutat du même Εὐκλῆς, qui appartient à la série Ἁβρόμαχος (*Valmin*, no 11).

Parmi les quatre archontats de la série Λυσίμαχος, nous savons que la position d'Ἀριστο[κλέας] avant Πάσων est assurée. On pourrait ajouter que Διόδωρος, qui a Πάσων comme bouleute (*Valmin*, nos 12 et 29), a sans doute été archonte avant lui. Seule la place de Δωρόθεος demeurerait incertaine.

Quant aux archontats du groupe II, on établirait pareillement, le premier nommé ayant compté le second au nombre de ses bouleutes, que Μένης vient avant Νικάνωρ (*Valmin*, no 25), Πολυτιμίδας avant Θεόξενος (*Valmin*, nos 63 et 64), Νίκων avant Πολυτιμίδας (*Valmin*, nos 14 et 18), Νικάνωρ avant Λυσίμαχος (*Valmin*, no 13) et enfin Ἐπίνικος avant Εὐκλῆς (*Valmin*, no 11).

On obtiendrait ainsi l'ordre suivant :



On redira, comme précédemment, que de telles séquences font seulement état de vraisemblances et de probabilités et ne sont à retenir qu'à titre d'hypothèses logiques.

Prêtrise XXVIII. — La disposition adoptée sur notre tableau représente l'ordre chronologique ; celui-ci assigne à l'archontat de Σώτας une place au début de la prêtrise, puisqu'il tombe pendant le secrétariat de Πολέμαρχος, qui fait transition avec la précédente, et situe ensuite l'archontat de Κριτόλαος, exercé au cours du secrétariat de Καλλίστρατος, puis le second archontat de Π. Μέμμιος Κριτόλαος, le même personnage sans doute que celui dont il vient d'être question, pour lequel on peut hésiter, avons-nous vu, entre la prêtrise XXVIII et le début de la prêtrise immédiatement suivante [1].

Prêtrise XXIX. — Dans la prêtrise XXIX^b, nous savons que les deux secrétariats de Λέων Νεικάνορος et de Ξεναγόρας Ἁβρομάχου, assurant la transition l'un avec la prêtrise qui précède, l'autre avec celle qui suit, occupent respectivement le début et la fin de la période qu'elle définit [2], ce qui fixe l'ordre relatif des archontats de Λαιάδας et d'Ἀντιγένης. Entre ces limites extrêmes se placent, dans un ordre qu'il est impossible de déterminer, les deux secrétariats d'Ἑρμογένης Διονυσίου et Εὐκλῆς Εὐάνδρου et leurs archontats.

1. Cf. ci-dessus, p. 60.
2. Cf. ci-dessus, p. 50-2.

Quant à l'archonte Θεοκλῆς τὸ γ', pour lequel il n'y a pas de secrétariat connu, sa position à l'intérieur de la prêtrise reste incertaine. On notera seulement qu'il a comme bouleute Λέων Νικάνορος et que le fait de retrouver ce dernier investi de la même fonction sous l'archonte [Μελισσίω]ν, qui appartient au temps d'exercice du secrétariat d'Εὐκλῆς, peut créer une présomption en faveur de cette période pour le troisième archontat de Θεοκλῆς.

Prêtrise XXXIV. — Dans le texte, *Fouilles de Delphes*, III, 2, n° 66, qui est relatif à la dodécaïde athénienne venue à Delphes dans le cours de la prêtrise XXXIV et où un synchronisme nous est offert avec l'année d'anarchie qui suivit l'archontat de Rufus, placé par P. Graindor, dans sa *Chronologie des archontes athéniens de l'Empire*, p. 100, dans la période 85-95, il est fâcheux que le nom de l'éponyme delphique ait péri, à une lettre près. On lit, en effet, l. 1-2 : Ἄρχοντος [ἐν Δελφοῖς......]|α, ἱερέων δὲ τοῦ Ἀπόλλων[ος]|, etc... Qu'il ne puisse s'agir d'un second document appartenant à l'archontat de Ξεναγόρας τὸ γ', c'est ce que montre l'absence du signe attendu de l'itération de la magistrature après la lettre α, seule trace conservée du nom de l'éponyme. Il y a là une raison assurément plus décisive que celle que G. Colin prétend tirer de la trop grande longueur du nom de Ξεναγόρας, compte tenu de la place disponible avant α, d'autant qu'il pense ensuite à Γλαυκίας, un des bouleutes de l'archonte Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος τὸ γ', ou à Λαμπρίας, le frère de Plutarque connu par ailleurs comme ayant été archonte à Delphes (E. Bourguet, *De Rebus Delphicis*, p. 32). Un nom comme celui de Μηνίας conviendrait mieux à l'étendue de la lacune, en même temps qu'il cadrerait avec les données chronologiques, que ce soit Μηνίας Μηνίου, un des bouleutes de l'archonte Σειμός, ou Μηνίας Σωτηρίδα, un des bouleutes de l'archonte T. Φλάβιος Σώκλαρος.

Ajoutons, pour en terminer avec ce commentaire, que, si l'on parvient ainsi, dans une certaine mesure, à classer les archontats du Iᵉʳ siècle selon leur ordre de succession *relative*, il demeure à peu près impossible d'établir les dates *absolues* des séries ainsi constituées. Les indications chronologiques que nous possédons dans la période envisagée sont à la fois trop rares et trop peu précises pour permettre, non pas certes de retrouver l'année d'exercice de chaque archontat, comme l'a prétendu faire, et bien en vain, H. Pomtow mais même de déterminer la durée respective des diverses prê-

trises, ce qui reviendrait à fixer au moins, pour chaque groupe d'archontes correspondant pris dans son ensemble, les limites extrêmes entre lesquelles il se situe. Nous ne connaissons, en effet, qu'une seule date susceptible de nous fournir un de ces repères, celle de la visite de Néron à Delphes en 67, qui marque, comme on sait, le *terminus a quo* de la prêtrise XXXII^{b} [1]. Quant à apprécier par le raisonnement le temps d'exercice des divers collèges sacerdotaux, c'est impossible : d'une part, on ne saurait faire état d'une durée moyenne, car il s'agit là d'une donnée éminemment variable, excluant d'une prêtrise à l'autre toute déduction tirée de l'analogie ; jusqu'à l'année 67, nous avons sept ou plutôt neuf collèges, si l'on tient compte de ce que la prêtrise XXIX réunit en réalité trois collèges, et nous n'en avons plus que quatre ensuite, ce qui suppose, dans le premier cas, des prêtrises notablement plus courtes que dans le second, sans qu'elles soient d'ailleurs également courtes pour autant, puisque les deux premières de la série font exception et sont longues ; d'autre part, la logique se trouve en défaut quand elle prétend évaluer cette donnée changeante en proportion du nombre d'archontats que nous possédons pour chaque collège et argumente sur le fait que nous avons quinze archontats de la prêtrise XXVI et cinq seulement de la prêtrise XXXIV, par exemple, pour attribuer à la première une durée triple de la seconde ; pour que de telles appréciations fussent exactes, il faudrait pouvoir tabler sur un rapport numérique des textes disparus aux textes conservés resté le même d'une époque à l'autre, ce qui n'est pas ; il apparaît, au contraire, qu'il nous a été conservé plus de noms d'archontes dans la première partie du siècle que dans la deuxième, alors que, comme nous l'avons dit, les prêtrises sont pourtant plus longues dans cette dernière période que dans la précédente. Et l'incertitude s'augmente encore si l'on ajoute que les insuffisances de notre information inégalement lacunaire s'aggravent du doute où nous sommes de connaître tous les collèges sacerdotaux du Ier siècle.

On se résignera donc à ne faire état que des indications chronologiques partielles que nous possédons. En utilisant le seul point fixe dont on dispose, on distinguera, non sans quelque arbitraire et pour la commodité, deux moments dans le premier siècle, l'un antérieur, l'autre postérieur, à la visite de Néron à Delphes en 67 :

1° Le premier commence avec la prêtrise XXVI pour s'achever

1. Cf. ci-dessus, p. 77, n. 7.

avec la prêtrise XXXII[a]. C'est dans le cours de la prêtrise XXVI certainement que tombe le début du Ier siècle après J.-C. Il résulte, en effet, de synchronismes établis avec la chronologie des archontes impériaux d'Athènes que l'éponyme delphien Κλέων Νικία ἄ. τὸ α' de cette prêtrise a été en charge vers 1 p. *Chr.*[1]. Comme il est sûr que son archontat, sans être le premier de la prêtrise, a été suivi pourtant de tous les archontats du groupe II et de quatre archontats au moins, sinon six, du groupe I (cf. p. 247-9), nous en conclurons que la majeure partie de la prêtrise XXVI, qui fait transition entre le siècle qui finit et celui qui commence au début de notre ère, appartient au Ier siècle après J.-C. Dans la prêtrise XXVII qui lui succède, il se peut que la chronologie ait à tirer argument du nom de l'archonte Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας, le premier Delphien que nous rencontrons dans nos textes porteur des *tria nomina*[2]. De semblables désignations s'appliquent le plus souvent à des personnages qui ont été honorés par l'empereur du droit de cité romaine et qui le marquent en ajoutant à leur nom indigène les *praenomen* et *gentilicium* du prince qui leur a conféré ce privilège. Si l'on admettait donc que l'archonte de la prêtrise XXVII n'a pas hérité les noms de Γάϊος Ἰούλιος d'un ascendant fait citoyen romain, mais qu'il est lui-même le bénéficiaire de la faveur impériale, ces noms ne pourraient lui venir au Ier siècle que d'Auguste ou de Cali-

1. Cf. G. Colin, *F. D.*, III, 2, p. 68, et P. Graindor, *Chronologie...*, p. 52, nº 18. — L'indication chronologique que nous vaut, d'autre part, le nom de Σεβαστός, appliqué au sixième mois de l'année delphique en imitation du calendrier romain, qui se lit dans un acte de l'archontat d'Εὐκλείδας Αἰακίδα (*Colin*, nº 85 = *Valmin*, nº 19), est loin d'avoir la même portée. Elle constitue un *terminus a quo* et nous assure simplement que la dernière partie de la prêtrise XXVI à laquelle appartient ce texte (cf. tableau A) est à situer postérieurement à l'année 8 avant J.-C., date de la transformation, à Rome, du mois *Sextilis* en mois *Augustus*. Elle ne permet pas de rien préjuger sur la place de la prêtrise XXVI entre la fin du Ier siècle avant J.-C. et le cours avancé du Ier siècle après.

[M. G. Daux, *F. D.*, III, 3, 296, et *B. C. H.*, LXVI-LXVII, 1942-1943, p. 147-148, est revenu dernièrement sur la date du premier archontat de Κλέων Νικία. Celui-ci nous est connu, en dehors du document qui établit le synchronisme avec un archonte athénien dont il est fait mention ci-dessus, par les deux textes *F. D.*, III, 296 (= G. Daux, *B. C. H.*, XLVI, 1922, p. 464) et 305 (= *Colin*, nº 78), qui sont seuls à indiquer la prêtrise, le premier n'étant d'ailleurs, à quelques détails près, que la reproduction du second. Or, ils posent un problème par les mentions non concordantes qu'ils contiennent, le premier de la prêtrise XXIV, le second de la prêtrise XXVI. Faut-il ne voir, là encore, qu'une irrégularité dans l'usage (cf., ci-dessus, p. 53, n. 3) ou un lapsus? Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas possible de remonter, avec G. Daux, l'ἄ. Κλέων Νικία et de le placer dans la prêtrise XXIV. L'hypothèse qu'il propose ne laisse pas de faire difficulté : le texte regravé ne peut être, en effet, que le nº 296, où paraît une indication d'*apolysis* définitive ; le document d'abord transcrit, et qui doit faire foi pour la datation, est le nº 305 : aussi bien, il s'insère, sur le pilier d'Eumène, dans une série d'affranchissements *tous* datés de la prêtrise XXVI (cf. *F. D.*, III, 3, p. 262, fig. 22). L'irrégularité dans l'usage ou le lapsus n'affecte que le texte regravé à l'occasion de l'affranchissement définitif.]

2. *Valmin*, nºs 9, 22, 41, 43 (= *Colin*, nº 97).

gula[1]. Or, comme Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας a été précédé par huit archontes au moins, et sans doute quatorze, dans la seule prêtrise XXVII (cf. p. 250-2), et qu'il faut tenir compte, en outre, des archontes de la prêtrise XXVI postérieurs à 1 p. *Chr.*, il serait exclu qu'il tombât sous Auguste et c'est sous Caligula qu'il se placerait entre 37 et 41 ; il suivrait de là, étant donné la position qu'il occupe dans le cours avancé de la prêtrise, que la fraction de la prêtrise XXVI appartenant au Ier siècle p. C. et la prêtrise XXVII auraient duré ensemble jusque vers 41-45, et l'on pourrait admettre pour chacune d'elles un temps moyen d'exercice de vingt-cinq ans ; dans les années qui suivent et jusqu'en 67 viendraient les prêtrises XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII[a], prêtrises nécessairement d'assez courte durée, comme l'eût d'ailleurs laissé supposer le fait que Μελισσίων, dont le nom paraît déjà au cours de la prêtrise XXVII, s'y retrouve membre de six collèges consécutifs ; il resterait naturellement impossible d'apprécier la durée de chacune de ces cinq prêtrises échelonnées sur un quart de siècle environ. Malheureusement un tel raisonnement ne laisse pas d'être assez fragile : l'hypothèse selon laquelle notre Σειδέκτας serait l'héritier d'un ancêtre qui aurait reçu de César le droit de cité romaine en même temps que les noms de Γάϊος Ἰούλιος ne saurait être absolument proscrite, auquel cas rien n'interdirait plus de remonter le *terminus ad quem* que nous avions proposé comme limite inférieure de la prêtrise XXVII. Notons, toutefois, étant donné le nombre d'archontats connus pour les prêtrises XXVI et XXVII, qu'il ne doit en aucune façon avoir été antérieur aux années 30-35 et qu'il reste vrai que ces deux prêtrises longues ont été suivies jusqu'à l'année 67 par des prêtrises courtes.

2° Dans la seconde période, qui commence avec la prêtrise XXXII[b] pour s'achever avec la prêtrise XXXV, qui appartient en partie déjà au IIe siècle, plusieurs dates sont connues ; nous savons : *a)* que Titus fut archonte à Delphes en 79[2] ; *b)* que, lorsque Domitien exerça l'archontat à Athènes entre 84 et 93, et certainement plus près de 84, les prêtres de la prêtrise XXXIV se trouvaient en fonctions à Delphes[3] ; *c)* que l'archontat de T. Φλάβιος Σώκλαρος appartient à l'une des années 98-102 du règne de Trajan[4] ; *d)* que la fin du sacerdoce de Plutarque est à chercher

1. Ce sont les seuls empereurs qui ont porté, comme César, les noms de C. Iulius.
2. Cf. p. 77 et note 6.
3. Cf. p. 77 et note 8.
4. Cf. p. 81 et note 1.

dans la période 125-130 qui est celle de sa mort[1]. Nous avons eu l'occasion déjà de faire état de plusieurs de ces indications et de montrer qu'elles ne permettent guère mieux d'apprécier dans cette seconde partie du Ier siècle que dans la première la durée de chacune des prêtrises : les données *a* et *c* ne sont à cet égard d'aucune utilité, puisque nous ne sommes pas sûrs de la prêtrise dans laquelle tombent les archontats de Titus et de Soclaros ; des deux autres nous tirerons du moins la conclusion suivante : sachant par Plutarque lui-même qu'il a exercé le sacerdoce delphique pendant de longues années (*An seni respublica gerenda sit,* 17), nous ferons remonter le début de la prêtrise XXXV, qui coïncide avec son accession à ce sacerdoce, aussi haut que le permet l'indication *b*, c'est-à-dire vers 85-90 ; quant à la limite inférieure de cette prêtrise, il n'est pas possible de la fixer, mais on notera toutefois que Plutarque a certainement survécu à son collègue Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος : celui-ci se trouve en charge déjà quand Plutarque est lui-même nommé prêtre et il a derrière lui une carrière administrative qui remonte assez haut, puisqu'il se rencontre investi d'un premier archontat dans la prêtrise XXXIIa[2] ; on en conclura

1. L'existence de Plutarque s'est prolongée jusqu'à l'époque d'Hadrien. On sait qu'une tradition, dont Eusèbe de Césarée s'est fait l'écho, veut qu'il ait reçu de cet empereur, au début du règne, la charge de procurateur de la province d'Achaïe ; il était alors d'un âge avancé (cf. E. Proag, *Die Römischen Reichsbeamten von Achaia bis auf Diokletian*, col. 145-147). On possède, d'autre part, à Delphes, la dédicace d'une statue élevée au souverain par les Amphictyons, où il est indiqué que les soins de cette érection furent assumés par Plutarque, épimélète en même temps que prêtre (*Sig.*³, 829 A). On s'accorde à placer cette offrande peu après 117, au moment de la prise du pouvoir par Hadrien. Mais on apprécie assez diversement, à partir de ce *terminus a quo*, la durée de la survie du philosophe (jusque vers 123, d'après West, *Class. Phil.*, XXIII, p. 263, 126, d'après H. Pomtow, *Neue Jahrbücher*, 1889, p. 552 et note 45, ou 127, d'après R. Flacelière, *Introd. à son édition du « De Pythiae oraculis »*, p. 8). On peut cependant conclure du *De Pythiae oraculis*, § 29 (édit. Flacelière), qu'il a vécu assez longtemps pour être témoin des effets de la faveur impériale envers Delphes et même contribuer, pour sa part, au succès des restaurations et embellissements réalisés sur l'initiative du prince (sur la confirmation que ce texte trouve dans les inscriptions, cf. R. Flacelière, *op. laud.*, p. 9-10 et 74-79. — L'intérêt du souverain s'est-il étendu également au sanctuaire des Thermopyles? Cf. le commentaire de G. Daux, *Rev. arch.*, XI, 1938, p. 3-18, sur le mot Πυλαία du texte de Plutarque). Or, il n'est pas impossible d'évaluer la durée de ces travaux grâce au témoignage des documents delphiques : un décret des démiurges rendu en faveur du frumentaire C. Iulius Pudens, préposé à leur exécution, les mentionne comme étant en cours (κατασκευαζομένων (*sc.* τ. ἔργων) ὑπὸ τοῦ κυρίου Καίσαρος Τρα[ϊα]νοῦ Ἀδριανοῦ Σεβαστοῦ) à une époque qui est celle du premier consulat d'Hadrien à Delphes, c'est-à-dire vers 120 (cf. E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 32, et *Sig.*³, 830, note 6), plutôt que vers 125 (cf. G. Colin, *F.D.*, III, 2, p. 111-112) ; mais, dans une lettre qui est de la fin de 125 (E. Bourguet, *De Rebus...*, p. 85), les Delphiens peuvent dire à l'empereur ὤρθωκας τὴν πόλιν, ce qui semble bien s'entendre des mêmes travaux désormais achevés. On en conclura que Plutarque écrivit le *De Pythiae oraculis* après 125, peu avant sa mort, qui est à situer dans la période 125-130 au plus tard, étant donné, comme nous l'avons rappelé, qu'il était déjà d'âge avancé en 117.

2. *Valmin*, n° 132 = *Colin*, n° 105.

qu'aîné de Plutarque, il dut disparaître avant lui et c'est cette disparition qui marque le terme de la prêtrise XXXV ; tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elle est antérieure à celle de Plutarque, donc aux années 125-130. Ajoutons, enfin, que la prêtrise nouvelle XXXIII, dont nous croyons l'existence désormais assurée, n'offre pas l'apparence de s'être beaucoup prolongée : si l'on remarque, en effet, que celui des deux prêtres du collège précédent qui reste en charge aux côtés d'Εὐκλείδας Ἀστοξένου pendant cette prêtrise, Τιβ. Κλαύδιος Κριτόλαος, aussi bien que Τιβ. Κλαύδιος Νείκανδρος, devait être d'un âge avancé, car l'un comme l'autre était déjà investi de fonctions publiques dès la prêtrise XXVIII [1], on admettra volontiers que sa survie, et partant la durée de la prêtrise XXXIII, n'a pas été bien longue. En dehors de ces quelques indications, il serait arbitraire d'assigner aucune limite chronologique à telle ou telle des prêtrises XXXII[b] à XXXV.

J. JANNORAY.

Montpellier, septembre 1943.

1. Le premier exerce son second archontat, au cours de la prêtrise XXVIII, dans le temps où le second est investi du secrétariat (*Valmin*, n° 126 = *Colin*, n° 115).

INDEX

(Les chiffres romains donnent les numéros d'ordre des prêtrises : se reporter aux tableaux chronologiques. — Les chiffres arabes renvoient aux pages du texte, pour discussions ou justifications, s'il y a lieu.)

I. — Prêtres d'Apollon.

II. — Secrétaires municipaux.

III. — Archontes.

Prêtrise XXVI : Διόδωρος Φιλονίκου — Διονύσιος ᾿Αστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου

	Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations
I*a)*				
II*a)*	Νικάνωρ (Λυσιμάχου)	Εὔδωρος ᾿Επινίκου	[Δ]ιόδωρος Φιλονίκου Διόδωρος ᾿Α[νδορνί]κου Κριτόλαος Δωροθέου	
	Λυσίμαχος Νικάνορος	Εὐκλείδας Αἰακίδα	Διόδωρος Φιλονίκου Πολέμαρχος Δάμωνος Εὔανδρος Μεγάρτα	Postérieur à 8 a. C. (Mois Βοάθοιος = Σεβαστός). Cf. p. 255 n. 1.
		Πολέμαρχος Δάμωνος	Διόδωρος Φιλονίκου ῾Α[βρό]μαχος Ξεναγόρα Εὔανδρος Μεγάρτα	
	↓			

	Archontes	Bouleutes	Observations
I*b)*	Δαμόξενος Διοδώρου	[Σώτας?] Εὐκλιδα ᾿Αριστοκλῆς ῾Ηρακωνος	Postérieur à Δάμων ἄ. τὸ β' et à Κλέων ἄ. τὸ α'. Cf. p. 247. — Collège renouvelé en cours d'année, Λέων [Ξενο]φάντου ayant remplacé [Σώτας?] Εὐκλίδα. [Cf. G. Daux, *Chronologie*, N 31].
	Δάμων Πολεμάρχου ἄ. τὸ β'	Λαμένης Εὐκράτους Φίλων Κλεάνδρου	
	Διόδωρος ᾿Ορέστου	Λαμένης Εὐκράτους Φίλ[ω]ν Κλεάνδρου	
	Διοκλῆς Φιλιστίωνος	Λαιάδας Μελισσίωνος Νίκων Νικαίου	
	Κλέων Νικία	Ξεναγόρας ῾Αβρομάχου Λυσίμαχος Νικάνορος	Archonte à Athènes : Νικόστρατος Νικοστράτου. Vers 1, p. C. Cf. p. 255 et n. 1.
	Κλέων Νικία ἄ. τὸ β'	Λυσίμαχος Νικανορος ᾿Αριστοκλῆς ῾Ηράκωνος	
	Λυσίμαχος Νικάνορος	᾿Επίνικος Νικοστράτου Κλέανδρος Φίλωνος	Cf. p. 72.
	Νίκανδρος Νικάνδρου	Διόδωρος ᾿Ορέστα Εὔδωρος ᾿Επινίκου	Cf. p. 249.
	Νικόστρατος ᾿Επινίκου	Λαμένης Εὐκράτους Φιλόνεικος Νικία	Postérieur à Δαμόξενος. Cf. p. 247-8.
	Φιλαίτωλος Θεοξένου	Λαιάδας (Μελισσίωνος) ᾿Αρχίας (᾿Αντιγένους)	
	Φιλόνικος Νικία	Φιλαίτωλος Θεοξένου Φίλων Κλεάνδρου	Postérieur à Δαμόξενος. Cf. p. 247-8.
II*b)*	Διόδωρος Φιλονείκου ἄ. τὸ β'	Διόδωρος Φιλονείκου Μένης Ξενοκρίτου Ν[εί]κανδρος Καλλιστράτου	

Prêtrise XXVII : Διονύσιος Ἀστοξένου — Δάμων Πολεμάρχου

I

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations
↑			
Λυσίμαχος Νικάνορος	Ἀριστο[κλέας] Φιλονίκου	Εὐάγγελος Μεγάρτα Εὐκλείδας Σώτα	Cf. p. 250.
	Διόδωρος Ἀνδρονίκου	Καλλίστρατος Καλλιστράτου [Πάσων] Δάμωνος	
	Δωρόθεος Κριτολάου	Κτήσων Σωτήρου [Ἐπάγα]θος Λέωνος	
	Πάσων Δάμωνος	Ἀβρόμαχος Ξεναγόρα Μᾶρκος Μάρκου (Κορνήλιος Ῥοῦφος)	Postérieur à Ἀριστοκλέας. Cf. p. 250.
Ἀβρόμαχος Ξεναγόρα	Διονύσιος Ἀστοξένου ἄ. τὸ γ´	Πολυτειμίδας Λαιάδα Σώτηρος Κτήσωνος	
	Ἐπίνεικος Νικοστράτου	Λαμένης Στρατάγου (γόνῳ δέ Λαμένους) Εὐκλῆς Εὐάνδρου	
Διονύσιος Διονυσίου	Λέων Νεικάνορος	Ἄγων Ἄγωνος Ἑρμογένης Διονυσίου	Cf. p. 62.
Θεοκλῆς Θεοκλέους	Γ. Ἰούλιος Σειδέκτας	Λαμένης Στρατάγου (γόνῳ δὲ Λαμένους) Φιλόνεικος Διοδώρου	Postérieur à Πάσων. Cf. *Valmin*, nº 22 (lemme). Postérieur à 1º Λύσιμαχος, 2º Εὐκλῆς, 3º Τιμαγένης. Cf. p. 250. Postérieur à 1º Θεόξενος, 2º Νικάνωρ. Cf. p. 249-50.
Μελισσίων Λαιάδα	Θεόξενος Φιλαιτώλου	Ἐ[πί]νικος [Νικο]στράτου Σάτυρος Ζωΐλου	Postérieur à Δάμων ἄ. τὸ γ´. Cf. p. 250.
	Νικάνωρ Λυσιμάχου	Λαμένης Στρατάγου Λυσίμαχος Νικάνορος	
Πολέμαρχος Δάμωνος ↓	Λαμένης Στρατάγου	Σώτας Εὐκλείδα Λέων Νικάνορος	Postérieur à Διόδωρος. Cf. *Valmin*, nºˢ 29 et 30.

II

Archontes	Bouleutes	Observations
Δάμων Πολεμάρχου ἄ. τὸ γ´	Μηνόδωρος Μάρκου [Φ]ιλονεικος Διοδωρου	
[Εὐκλ]ῆς Εὐάνδρου	[Νίκανδρος?] Νεικάνδρου Ἀντιγέν[ης Ἀρχία]	[Cf. *F. D.*, III, 3, 297].
Λυσίμαχος Νεικάνορος	Καλλίστρ[α]τος Κλεοτείμου Λέων Ἐπαγάθου	
Μένης Ξενοκρίτου	Ἀβρό[μαχ]ος Ξεναγόρα Νικάνωρ Λυσιμά[χ]ου	Postérieur à Εὔδωρος. Cf. *Valmin*, nºˢ 25 et 27.
Νίκων Νικαίου	Καλλίστρατος Καλλιστρατου Πολυτιμίδας Λαιάδα	
Πολυτιμίδας Λαιάδα	Θεόξενος Φιλαιτώλου Εὐκλῆς Εὐάνδρου	Cf. p. 64-6.
Τιμαγένης (Νεικάνδρου)		Postérieur à Θεόξενος. Cf. p. 250.

Prêtrise XXVIII : Διονύσιος ’Αστοξένου — Μελισσίων Λαιάδα

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
↑ Πολέμαρχος Δάμωνος	Σώτας Ε[ὐκλεί]δα	Λυσίμαχος Νεικάνορος Κτήσων Σω[τήρ]ου	Une mention du secrétariat de Πολέμαρχος dans un texte où il n’y a pas d’indication de prêtrise ni d’archontat (*Valmin*, nº 17).			
Καλλίστρατος Καλλιστράτου	Κριτόλαος Κριτολάου	’Επίνεικος Νικοστράτου ῾Ερμογέ[νης] Διονυσί[ου]	Cf. p. 42-3.			
Νείκανδρος Καλλιστράτου	Π. Μέμμιος Κριτόλαος ἄ. τὸ β΄	Εὐκλείδας ’Αστοξένου Καλλίστρατος Κλεοτείμου	Une mention du secrétariat de Νείκανδρος dans un texte (*Valmin*, nº 33), où l’archontat n’est pas indiqué, mais où la prêtrise est donnée comme la XXVIII[e]. Cf. p. 60.			

Prêtrise XXIX[a] : Μελισσίων Λαιάδα — Θεοκλῆς Θεοκλέους

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
Λέων Νεικάνορος ↓	’Αστόξενος Διονυσίου	Θεόξενος Θεοξένου Μνησίθεος ’Αντιγένη				

Prêtrise XXIX[b] : Μελισσίων Λαιάδα — Νείκανδρος Καλλιστράτου

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
I ↑ Λέων Νεικάνορος	[Λαιά]δας Μελισσίωνος	Λυσίμαχος Νικά[νορος] Εὐκλῆς Εὐάνδρου	Deux mentions du secrétariat de Λέων dans les textes : *Valmin*, nºs 50 et 120, où l’archontat n’est pas indiqué, mais où la prêtrise doit être restituée comme étant la XXIX[b]. Cf. p. 50 et 60-1.	II Θεοκλῆς Θεοκλέους ἄ. τὸ γ΄	Λέων Νικάνορος Λαιάδας Μελισσίωνος	Cf. p. 74.
῾Ερμογένης Διονυσίου	Καλλίστρατος Νεικάνδρου	Πολυτειμίδας Λα[ιάδα] [Λαμ]ένης Λαμ[έ]νους				
Εὐκλῆς Εὐάνδρου	[Μελισσίω]ν Διονυ[σίου]	Λέ[ων] Νεικάνορος [Κλ]εότειμος Καλλιστράτου				
[Ξ]εναγόρας ῾Αβρομάχου ↓	’Αντιγένης ’Αρχία	Κριτόλαος Κριτολάου Σωσίπατρος Σωσιπάτρου	Cf. p. 51 et 61.			

Prêtrise XXIX[c] : Πόπλιος Μέμμιος Θεοκλῆς — Μελισσίων Λαιάδα

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations
↑ Ξεναγόρας ῾Αβρομάχου	- - - - - -	- - - - - Λαμ[πρίας] Λαμένους	[Cf. G. Daux, *Chronologie*, O 28].

Prêtrise XXX : Μελισσίων Λαιάδα — Καλλίστρατος Καλλιστράτου

(Cf. p. 57).

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
Θεόξενος Φιλαιτώλου	Καλλίστρατος Καλλιστράτου ᾱ. τὸ γ'	Νεικάνωρ Λυσιμάχου Διόδωρος Φιλονείκου		Θεόξε[νος]	Πολυτειμίδας - - - τρος	[Cf. G. Daux, *Chronologie*, O 34].

Prêtrise XXXI : Μελισσίων Λαιάδα — Πόπλιος Μέμμιος Κριτόλαος

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
Ἀντίοχος (Διοδώρου)	Νί[κ]ανδρος Κ[αλ]λιστράτου	Π. Μέμμιος Κριτόλαος Νικάνωρ Λυσιμάχου	Le patronymique du secrétaire se tire du texte : *Valmin*, n° 134, l. 10.			
[Μν]ησίθεος Ἀντιγένους	[Δι]όδωρος Φι[λο]νίκου	[Κριτ]όλαος Εὐφροσύνου Κ[τ]ήσων Κτήσωνος				

Prêtrise XXXII[a] : Πόπλιος Μέμμιος Κριτόλαος — Νείκανδρος Καλλιστράτου

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
Ἀμφισ - - -	- - - -	- - - - - - - -	[Cf. G. Daux, *Chronologie*, p. 88].			
[Μηνόδωρος Μη]νοδώρου	Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος	Ἔπανδρος Μηνοδώρου Ἀφροδείσιος Ζωσίμου	Pour le nom du secrétaire, cf. p. 66.			

Prêtrise XXXII[b] : Τιϐ. Κλαύδιος Κριτόλαος — Τιϐ. Κλαύδιος Νείκανδρος

(A partir de l'année 67 p. C.; cf. p. 77 et note 7.)

Διόδωρος [Φιλο]νίκου ↓	Κριτόλαος Δωροθέου	Πολέμαρχος Δάμωνος Νείκανδρος Καλλιστράτου	

Prêtrise XXXIII : Τιβ. Κλαύδιος { Κριτόλαος? / Νείκανδρος? } — Εὐκλείδας Ἀστοξένου

(Cf. p. 54-6 et 258)

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
↑ Δ[ιόδωρος Φιλονίκου]	Γ. Μέμμιος Κριτόλαος	Νεικόστρατος Εὐδώρου Ἄρχων Λέοντος	Pour le secrétaire, cf. p. 54.			

Prêtrise XXXIV : Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Εὐκλείδας Ἀστοξένου

(Archontat de Domitien à Athènes pendant cette prêtrise. De 84 à 93, et plus près de 84-85, d'après P. Graindor, *Chronologie*, p. 93.)

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
I Ἄρχων Λέοντος	- - - - - -	- - - - - - - - - -		II Ξεναγόρας Ἁβρομάχου ἄ. τὸ γ'	Ἀστόξενος Εὐ[κλεί]δου Διονύσιος Παραμόνου	
Τιβ. Ἰούλιος Λυχαρίων	Τιβ. Φλάβιος Πωλλίανος	Ἐπίνεικος Εὐδώρου Σωκράτης Κόσμου Τιβ. Ἰούλιος Λέω Αὐτόλυκος Ὀνησᾶ		Σειμὸς Ἐπάνδρου	Δομίτιος Ὑγῖνος Οὔρριος Παῦλος Εὐάμερος Ὀνησιφόρου Μηνίας Μηνίου	Cf. p. 79.
				- - - ας	- - - - - - - -	Année de l'archontat à Athènes du successeur de Ῥοῦφος (Q. Tubellius Rufus) : 85-95, d'après P. Graindor, *Chronologie des archontes athéniens de l'Empire*, p. 100. Cf. p. 253.

Prêtrise XXXV : Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος — Μέστριος Πλούταρχος

(Cf. p. 57, n. 1, et 256-8)

Secrétaires	Archontes	Bouleutes	Observations	Archontes	Bouleutes	Observations
I				II Γ. Μέμμιος Εὐθύδαμος ἄ. τὸ γ'	Εὐφρόσυνος Δάμωνος Γλαυκίας Ἀντιγόνου	Cf. p. 79.
				Τ. Φλάβιος Σώκλαρος	Δάμων Ποπλίου Μηνίας Σωτηρίδα	Sous Trajan, de 98 à 102, et probablement 98-99 d'après E. Bourguet, *De Rebus*, p. 29, et E. Groag, *Römischen Reichsbeamten*, col. 51. — Cf. p. 80.

B. — LISTE DES ARCHONTATS APPARTENANT AU Ier SIÈCLE, MAIS DE PLACE INCERTAINE DANS LA SUITE DES PRÊTRISES

Archontes	Bouleutes	Observations
Τιϐ. Ἰούλιος Ἀγάθων	- - - - - - - -	Prêtrise XXXIII ou XXXIV. Cf. p. 79.
Ἀριστόπιθος Ε[ὐκ]λείδου	Εὐήμερος [Ε]ὐη[μ]ερίου Ἰούλ[ι]ος Πραξάδεος Κ[λ]ειδώρου	A partir de la prêtrise XXXII^b. Les bouleutes sont donnés ici, sous toute réserve, d'après *Valmin*, n° 135. Cf. p. 68.
Ἀσ[τόξενος]	[ὁ δεῖνα - -] ούλου - - - - -	Indéterminé. Cf. p. 67.
[Διονύσιος] Ἀστοξένου ἄ. τὸ β'	[Διόδωρ]ος Ὀρέστου Μελ[ισσίων - - -	Prêtrises XXIV à XXVII. Cf. p. 68.
Καλλίστρατος Καλλιστράτου ἄ. τὸ β'	Θεοκλῆς Θεοκλέους Δάμων Πολεμάρχου	Prêtrise XXVII, XXVIII ou XXIX. Plutôt XXIX et peut-être XXIX^c. Cf. p. 68.
Μην[illegible]ος Μ[illegible]νοδώρου	[ὁ δεῖνα - -] κλέους Εὐκλε[ίδας] Ἀστοξένου	Prêtrises XXVIII à XXXII^b et probablement avant XXXII^a. Cf. p. 70.
[Τιϐ. Κλαύδιος] Νείκανδρος ἄ. τὸ β'	Ἱπποκράτης Ἱππο[κράτους] Φιλ - - -	Prêtrise XXXII^b ou XXXIII. Cf. p. 74.
Πυθόδωρος Ξεναγόρου	(Δ)άμω[ν] Πολεμάρχου - - - - -	Prêtrises XXIX^b à XXXIV. Cf. p. 71.
Τιτος Καῖσαρ Σεϐαστός	Ἀγάθων Ἀντίγονος	Année 79-80. Prêtrise XXXIII ou XXXIV. Cf. p. 77.
- - - αρχος Νεικα - - -		Indéterminé. Cf. p. 67.
- - - - - - -	[Τιϐ.] Ἰούλιος - - - - -	A partir de la période 54-68. Cf. p. 67.

C. — SECRÉTARIATS APPARTENANT AU Ier SIÈCLE, MAIS DE PLACE INCERTAINE DANS LA SUITE DES PRÊTRISES

Secrétaires	Observations
Πολυτιμίδας Λαιάδα	Prêtrise XXVII, XXVIII ou XXIX. Cf. p. 64.

AUGUSTE ET ATHÉNODORE

Auguste, nous dit-on, eut trois précepteurs. Mais, parmi eux, il en est un qui exerça sur lui une grande influence, et que l'on cite plus volontiers que les autres : le philosophe Athénodore de Tarse. Dion Cassius et Plutarque s'accordent à le montrer vivant dans l'intimité de l'Empereur, jouissant, auprès de lui, de son franc-parler au point de le reprendre sur sa conduite privée [1] et de lui donner des conseils sur les moyens de maîtriser ses accès de colère [2]. Strabon, qui lui consacre une longue notice, comme à l'un des citoyens les plus illustres de Tarse, raconte comment, dans sa vieillesse, il obtint la permission de rentrer dans sa ville natale, chargé d'honneurs, et comment il s'y prit pour réformer l'administration de la cité, avec l'appui de son ancien élève. Et la gloire d'Athénodore était telle qu'après sa mort ses concitoyens lui rendirent un culte comme à un héros, et que les rhéteurs le citaient encore en exemple, longtemps après, lorsqu'ils voulaient montrer à quel point les hommes de leur temps étaient inférieurs à ceux d'autrefois [3].

Ces renseignements, empruntés à la « petite histoire », ces anecdotes édifiantes demeurent pourtant assez pauvres de contenu. On nous dit bien, sans doute, à quelle école se rattachait Athénodore, qu'il était « stoïcien ». On nous le dépeint dans le rôle de « directeur de conscience », et conforme, apparemment, à la tradition des philosophes familiers, hôtes obligés de toutes les grandes maisons romaines depuis le début du siècle — comme, en d'autres temps, l'on aura son chapelain, confesseur discret du maître et précepteur des enfants. Mais aucun de ces témoignages ne prétend nous éclairer sur la pensée d'Athénodore, ni sur l'influence qu'il exerça réellement sur son élève. L'étiquette de « stoïcien » peut recouvrir bien des nuances, et, surtout depuis Posidonius, sinon

1. Dion Cass., LII, 36 ; LVI, 43 (cf. Zonar., X, 38). Voir la suite à paraître.

2. Plut., *Apopht. Reg.*, p. 207 c. *Infra*, p. 269.

3. Strabon, XIV, p. 674 ; cf. Dion Chrys., *Orat.*, XXXIII, p. 24 R (où Athénodore est cité immédiatement après le héros national de Tarse, Persée, dont l'effigie revient sur les monnaies de la ville) ; Ps.-Luc., *Macrobii*, XXI, p. 223.

même auparavant déjà, bien des éclectismes. La discrétion de nos sources est d'autant plus fâcheuse qu'une connaissance un peu précise de la position d'Athénodore apporterait une contribution précieuse à l'étude des influences sous lesquelles s'est formée la pensée politique et morale d'Auguste — cette pensée dont la « clef » nous échappe encore. Et cependant, peut-être, n'a-t-on pas tiré de nos sources, quelle que soit leur apparente pauvreté, tout ce qu'elles peuvent nous apprendre. Peut-être s'est-on résigné trop vite à considérer Athénodore comme un nom, sous lequel on ne met aucune réalité [1]. En fait, la tradition n'est pas aussi discrète sur lui qu'on le dit généralement, et nous pensons qu'il ne sera pas sans profit de rapprocher, encore une fois, les textes et les fragments qui le nomment [2]. Peut-être la figure que nous parviendrons ainsi à entrevoir contribuera-t-elle à préciser (sinon à modifier, dans quelque mesure) l'idée que l'on se fait de la révolution augustéenne.

* * *

I. La carrière d'Athénodore

Lorsque l'on examine les témoignages antiques relatifs à Athénodore, on rencontre bien vite un problème préliminaire : le nom d'Athénodore est très répandu, et il ne suffit pas de voir dans un texte un philosophe ainsi désigné pour en conclure légitimement qu'il s'agit du précepteur d'Auguste [3]. Ainsi, lorsque Suétone cite un billet adressé à Livie [4], dans lequel l'Empereur parle avec dédain du médiocre entourage dans lequel on laisse vivre le jeune Claude et dit avoir invité celui-ci à sa table pour éviter qu'il ne

1. Voir, par exemple, H. Bardon, *Les empereurs et les lettres latines*, Paris, 1940, p. 10 et suiv., où il conviendrait de mieux distinguer les deux Athénodore.

2. La bibliographie moderne d'Athénodore comprend essentiellement, outre l'article de Von Arnim, dans la *Real-Encyclopädie*, s. v. *Athenodoros*, 19, 1, p. 2045, celui de R. Philippson, *ibid.*, Supplem. V, p. 47-55, qui renvoie aux passages des ouvrages généraux (Zeller, Susemihl, Cichorius, etc.), où il est question d'Athédonore. On peut aussi consulter la notice de l'abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie*, t. XIII, et les pages des *Frag. Hist. Graec.*, III, p. 485-488, consacrées à Athénodore de Tarse. Voir surtout le court mémoire de O. Hense, *Seneca und Athenodorus*, Progr. de Fribourg-en-Br., 1883. Le travail de J. H. Hoffmann, Leipzig, 1732, ne nous a pas été accessible.

3. Dans certains cas, on ne sait de quel Athénodore il peut s'agir. Nous ne tiendrons pas compte de ces témoignages ainsi indéterminés. Voir, par exemple, le trait d'affection fraternelle rapporté à un certain Athénodore, à l'époque romaine. Plut., *De Fr. Am.*, p. 484 a et b. Nous admettrons aussi comme très improbable l'identité d'Athénodore de Tarse avec le médecin dont parle Plut., *De Qu. Conu.*, VIII, 9, 1.

4. *Claud.*, IV, 5.

dîne seul « avec son Sulpicius et son Athénodore », tout indique que l'Athénodore de Claude est un affranchi vulgaire, sans rien de commun — que le nom — avec le philosophe de Tarse. Auguste n'eût pas ajouté, s'il se fût agi de son ancien maître : « Je voudrais qu'il choisît avec plus de soin et moins à la légère un modèle dont il puisse imiter l'allure, la tenue et la démarche[1]. » D'ailleurs, comme nous le verrons, la chronologie achève d'exclure l'idée d'une identification que le ton de ce billet rend déjà bien improbable : Claude est né en 10 av. J.-C., et cette lettre, qui en parle comme d'un jeune homme déjà entraîné à la pratique de la déclamation, ne saurait être antérieure aux premières années de notre ère. Au plus tôt peut-on la dater de l'an 5 ap. J.-C., car nous savons que Claude ne brilla pas par sa précocité intellectuelle, et longtemps Auguste craignit d'avoir en lui un petit-fils totalement dépourvu d'intelligence. Or, à cette époque, il y avait longtemps que le philosophe de Tarse avait reçu les honneurs d'un tombeau aux frais de sa patrie !

Mais il y avait un autre Athénodore, également philosophe, également stoïcien, et né aussi à Tarse, qui apparaît comme approximativement contemporain du précepteur d'Auguste, et qui, pour toutes ces raisons, se distingue malaisément de son homonyme. La difficulté était déjà réelle au premier siècle avant notre ère, et, pour la résoudre, on avait coutume de faire suivre le nom du précepteur d'Auguste de l'indication de son patronyme, conformément à l'onomastique officielle. On l'appelait Athénodore, fils de Sandon, tandis que l'autre avait reçu le sobriquet de Cordylion, c'est-à-dire le Bossu[2]. Malheureusement, les auteurs ne s'astreignent pas toujours à tant de précision. Et le témoignage le plus important que nous possédions, non plus sur la vie d'Athénodore, fils de Sandon, mais sur sa philosophie — le long développement sur les conditions de l'εὐθυμία introduit par Sénèque dans le *De Tranquillitate Animi*[3] — n'est pas expressément rapporté à son auteur, ce qui laisse souvent les commentateurs dans l'incertitude[4]. Aussi est-il nécessaire, avant toute tentative pour préciser

1. *Ti. adulescentem... cotidie inuitabo ad cenam ne solus cenet cum suo Sulpicio et Athenodoro. Qui uellem diligentius et minus* μετεώρως *deligeret sibi aliquem cuius motum et habitum et incessum imitaretur.* Cf. H. Bardon, *op. cit.*, p. 124.

2. Pour Cordylion, voir Diog. Laert., VII, 34 ; Plut., *Cato min.*, 10 et suiv. Pour le fils de Sandon, voir, par exemple, Cic., *ad Fam.*, III, 7, 5 (texte cité, *infra*, p. 265, n. 1) : *Athenodorus, Sandonis filius.*

3. Sen., *De Tr. An.*, chap. III.

4. Voir, par exemple, Waltz, éd. De Sen., *cit.*, et O. Hense, *op. cit.*, qui pose le problème

la doctrine du maître d'Auguste et obtenir ainsi quelques indications sur l'atmosphère spirituelle au milieu de laquelle le premier Empereur romain reçut sa formation, de faire exactement le départ entre les deux homonymes, et de reconstituer, dans leurs grandes lignes (les seules qui nous soient accessibles), la vie de l'un et l'autre philosophe.

Athénodore Cordylion demeura longtemps, nous dit-on, à la tête de la Bibliothèque de Pergame. Là, dans son zèle à défendre l'orthodoxie stoïcienne, il n'hésitait pas à mutiler même les ouvrages de Zénon qui ne recevaient pas l'approbation de l'École[1]. Ce singulier bibliothécaire était déjà vieux en 67 av. J.-C. et sa réputation avait dépassé les cités de l'Asie Mineure quand Caton vint dans les parages exercer un commandement militaire, au point que le noble Romain décida de le voir et d'essayer de se l'attacher. De caractère intransigeant, imbu, comme tous les stoïciens, de la supériorité du Sage, Cordylion aurait dédaigné de se rendre à une invitation d'un général romain. Celui-ci devait se déranger s'il voulait l'entretenir. C'est ce que fit Caton, comptant sur son pouvoir de séduction pour attirer le philosophe et s'en faire un ami. Charmé par les vertus de Caton, en qui il reconnut un esprit pareil au sien (et l'intransigeance, la conscience de sa valeur et de son infaillibilité morales rapprochaient le jeune sénateur romain du bibliothécaire de Pergame), Cordylion consentit à abandonner l'Asie et à s'installer à Rome, où il vécut, dans la maison de Caton. Là, nous pouvons imaginer ce que fut la vie de ce vieillard, formé en pays grec, peu familier, sans doute, avec la langue et les usages de Rome. Retiré, il ne se mêla pas à la vie publique, même dans l'ombre de son ami[2], mais continua de philosopher, pour l'édification de Caton et de ses intimes.

Selon toute vraisemblance, Cordylion mourut avant la guerre civile[3]. Aucun des auteurs auxquels nous devons les anecdotes sur la vie et les propos du philosophe ne nous a conservé un mot ou une attitude de Cordylion au moment de Thapsus. L'auteur de la *Guerre d'Afrique*, si bien renseigné sur la mort de Caton à Utique, ne mentionne pas la présence d'Athénodore aux côtés de

et le résoud comme nous-mêmes, mais par des arguments qui nous ont paru plus subjectifs que vraiment contraignants.

1. Diog. Laert., VII, 34.

2. Plut., *Cato min.*, 16 : Ἐπανελθὼν δ' εἰς Ῥώμην (Κάτων) τὸν μὲν ἄλλον χρόνον κατ' οἶκον Ἀθηνοδώρῳ ⟨συσχολάζων⟩ ἢ κατ' ἀγόραν τοῖς φίλοις παριστάμενος διετέλεσεν.

3. Strabon, XIV, p. 674 : συνεβίωσε Μάρκῳ Κάτωνι καὶ ἐτελεύτα παρ' ἐκείνῳ.

son protecteur et ami. Ce silence ne peut s'expliquer que si Athénodore était mort avant les événements de 46 av. J.-C. Qu'il fût encore vivant quatre ans auparavant, c'est ce qui nous paraît ressortir d'une lettre où Cicéron conseille à Appius Claudius Pulcher de consulter sur un point de morale « Athénodore, fils de Sandon[1] ». L'indication de la filiation est probablement destinée à éviter toute ambiguïté. Cicéron ne craindrait pas que son correspondant pensât à consulter Cordylion si celui-ci était mort. Et, en effet, une autre lettre de Cicéron, envoyée de Pouzzoles le 5 novembre 44, appelle Athénodore (le seul qui survécût à cette date, et évidemment le fils de Sandon) Athénodore le Chauve, tandis qu'un billet écrit quelques jours plus tard le nomme simplement « Athénodore », sans autre précision[2]. L'une des raisons de ces variations est apparemment qu'Athénodore, encore peu connu de Cicéron en 50, est devenu, six ans plus tard, une figure familière à Rome. Mais surtout, l'ambiguïté, possible en 50, ne l'est plus en 44. Y a-t-il apparence, d'ailleurs, que Cordylion,

1. *Ad Fam.*, III, 7, 5 : *tu si aliter existimas, nihil errabis si paullo diligentius ut quid sit* εὐγένεια, *quid sit nobilitas intellegas, Athenodorus Sandonis filius quid de his rebus dicat attenderis.* Lettre écrite en février 50, de Laodicée à Rome, à propos de l'affaire des *Appiani*. Voir L. Constans, *Un correspondant de Cicéron...*, Paris, 1921, p. 88, qui comprend que Cicéron renvoie Appius Claudius Pulcher aux *livres* d'Athénodore. Mais cela semble peu probable. Il est vrai que *dicat* s'applique aussi bien à la doctrine *écrite* qu'à la doctrine parlée, mais pourquoi choisir un philosophe relativement obscur, alors qu'il y avait des ouvrages classiques sur ces problèmes : de Panétius, de Chrysippe, de Posidonius, etc., pour ne pas sortir de l'École. La mention d'Athénodore s'explique mieux si ce philosophe est alors *à la mode* et présent à Rome. Voir *infra*, p. 269. — L'hypothèse selon laquelle Athénodore, Cilicien de Tarse, aurait fait partie de la suite d'Appius Claudius Pulcher, prédécesseur de Cicéron dans cette province (Philippson, *op. cit.*, p. 47-48), est écartée si l'on admet que, pendant le gouvernement d'Appius, Athénodore vivait à Rhodes, près de Posidonius. Voir les remarques de Strabon, *loc. cit.*, sur l'habitude des intellectuels de Tarse d'aller chercher fortune loin de leur pays, et de n'y point revenir pour exercer leur métier. Ces remarques sont présentées précisément à propos d'Athénodore, qui ne revint à Tarse que dans sa vieillesse, une fois acquis richesse et réputation.

2. *Ad Att.*, XVI, 11, 4 : *Ego autem et eius (Posidonii) librum arcessiui et ad Athenodorum Caluum scripsi, ut ad me* τὰ κεφάλαια *mitteret, quae exspecto. Quem uelim cohortere et roges ut quam primum.* Et *Ad Att.*, XVI, 14, 4 : *Athenodorum nihil est quod hortere : misit satis bellum* ὑπόμνημα (lettre écrite d'Arpinum à Rome après le 11 novembre 44 ; voir Tyrrell-Purser, *ad loc.*). — A ce moment-là, Octave, revenu d'Apollonie, se trouvait ou bien à Rome ou du moins en Italie centrale (pour le détail de ses mouvements, voir, par exemple, l'exposé de Syme, *Roman Revol.*, p. 125). Il est peu probable qu'Athénodore ait participé aux allées et venues rapides d'Octave en ces jours de crise. Il restait sans doute à Rome. La rapidité de sa réponse et la composition de son Résumé semblent indiquer qu'il y était alors de loisir. — Le surnom de *Caluus* donné par Cicéron à Athénodore ne peut être qu'un sobriquet, et à aucun degré un nom officiel. S'il s'agissait d'un affranchi ou d'un pérégrin appelé à la cité romaine, son cognomen serait Athenodorus, et seuls le gentilice et le praenomen seraient latins. Or, Caluus n'est ni un gentilice ni un prénom. Il ne peut donc s'appliquer qu'à une particularité physique personnelle à Athénodore. Or, on sait à quel point, en Italie, dans l'antiquité comme maintenant, les surnoms tirés de l'aspect d'un personnage sont prompts à s'accrocher à lui dès qu'il a acquis quelque notoriété.

« vieillard » déjà en 67, ait beaucoup dépassé l'année 50 avant notre ère?

Telle est la figure d'Athénodore Cordylion : un vieillard sectaire, plus homme d'étude qu'homme d'action, fidèle à la tradition de l'École, moraliste intransigeant, provincial déraciné dans la Rome de Catilina, de Clodius et de César, et vivant auprès de Caton comme dans la Cité universelle, la vraie et la seule patrie du Sage.

L'autre Athénodore, le fils de Sandon, forme avec Cordylion un contraste saisissant. Même la pauvreté des documents subsistant, et rapportés sans ambiguïté possible à sa personne ne peut nous le dissimuler. Si nous l'interprétons correctement, la lettre de Cicéron à Appius Claudius Pulcher, que nous avons citée, révèle un Athénodore mondain, enseignant, dans des conférences publiques, les notions essentielles de la morale, dissertant sur leur vraie nature, proposant des définitions. Bref, le fils de Sandon, plutôt, à cette époque, qu'un directeur de conscience domestique, est l'un de ces professeurs qui venaient d'Orient tenter fortune à Rome : il n'a pas, comme son homonyme, dédaigné de se déranger — et pourtant, ce n'était pas un Caton qui l'invitait. Ce qui l'appelait à Rome c'était l'ambition, peut-être le désir de trouver un auditoire digne de lui, peut-être, tout simplement, l'espoir d'une vie plus facile[1].

A quel âge Athénodore vint-il à Rome? Question à laquelle on ne peut évidemment donner une réponse certaine, mais, cependant, il n'est pas impossible, pensons-nous, de fixer certaines limites dans le temps, et d'établir au moins une chronologie approximative de sa carrière.

L'une des anecdotes rapportées par la tradition nous apprend que, dans sa vieillesse, Athénodore demanda à Auguste la permission de le quitter[2] et s'en revint vivre à Tarse. Là, il trouva, dit-on, la cité dans une situation déplorable. Le pouvoir était aux mains de Boèthos, « mauvais poète et mauvais citoyen », créature d'Antoine, aux dépens duquel il avait commis plusieurs escroqueries. Mais, à

1. Peut-être était-il ruiné par les mésaventures de son frère, si l'on accepte d'identifier Athénodore, fils de Sandon, à l'Athénodore dont parle Plutarque, *De Fr. Am.*, p. 484 a et b. Mais nous avons dit, déjà, à quel point cette identification était douteuse.

2. Plut., *Apophl. Reg.*, *loc. cit.*, et surtout Strabon, *loc. cit.*, qui est notre source la plus détaillée sur cette partie de la vie d'Athénodore. Sur les relations personnelles unissant le géographe et le philosophe, son aîné de quelques décades à peine, v. p. 270, n. 3, et 271, n. 1.

force d'habileté, en flattant la vanité du Romain — qu'il comparait à un Achille, à un Ulysse, à un Agamemnon dont il serait l'Homère — il avait réussi à se maintenir en faveur auprès de lui, et, appuyé sur le parti populaire, se livrait à toutes sortes d'excès. Tel est du moins le tableau tracé par Strabon. En arrivant, continue Strabon, Athénodore résolut de rétablir l'ordre dans la politique de sa patrie. En philosophe, il essaya d'abord la persuasion ; mais on se moqua de lui. Alors, il fit usage des pouvoirs que lui avait conférés Auguste et bannit Boèthos. Ce qui déchaîna contre lui une campagne de graffiti dans lesquels ses adversaires ridiculisaient en termes grossiers ce qu'ils considéraient comme une vaine colère de vieillard.

Ce fragment de chronique municipale n'est pas sans se révéler instructif à l'analyse, moins par ce qu'il dit expressément que par ce qu'il suppose. En particulier, il nous apprend que, lors de son retour à Tarse, Athénodore était un vieillard, et que ce retour se place après la défaite d'Antoine. De façon plus précise encore, Strabon lie explicitement la chute de Boèthos et celle de son protecteur Antoine [1]. Le retour d'Athénodore doit donc être de peu postérieur à 30 av. J.-C., car il est peu vraisemblable qu'après la soumission de l'Orient à Octave une cité d'Asie ait laissé longtemps en place une créature du vaincu. Si Boèthos n'avait pas été chassé encore, c'est que les habitants de Tarse n'avaient pas eu le temps d'en prendre l'initiative. Et, si l'on réfléchit qu'Auguste avait accordé à son ancien maître le droit, quasi royal, d'exiler qui il lui plairait [2], on verra avec évidence que le philosophe revenait non pas en simple particulier, mais comme un véritable agent politique du vainqueur [3], avec la mission de participer à la « recon-

1. Strabon, *ibid.* : διετέλεσεν ἄγων καὶ φέρων τὴν πόλιν μέχρι τῆς καταστροφῆς τοῦ Ἀντωνίου.

2. *Ibid.* : ὡς δὲ οὐκ ἀπείχοντο ὕβρεως οὐδεμιᾶς, ἐχρήσατο τῇ δοθείσῃ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἐξουσίᾳ καὶ ἐξέβαλεν αὐτοὺς καταγνοὺς φυγήν.

3. Strabon, *ibid.*, dit que Boéthos fut mis à la tête de Tarse postérieurement à Philippe. Il va de soi que cette intervention directe dans les affaires municipales de Tarse (Antoine a pris à sa charge la fourniture d'huile pour le gymnase) fait partie de la mainmise systématique d'Antoine sur le monde hellénique (sur cette politique, cf. Syme, *Rom. Rev.*, p. 259 et suiv.), à partir de 37. Octave, après la prise d'Alexandrie, reprendra les mêmes procédés, mais en changeant les hommes. De plus, l'aristocratie de Tarse semble avoir profité de l'occasion pour chasser du pouvoir le « démocrate » (ou démagogue) Boèthos. Il se peut d'ailleurs que les accusations d'escroqueries portées contre lui par le parti octavien, dont Strabon se fait l'écho, appartiennent à des polémiques politiques et soient plus ou moins fondées. Nous avons ici des luttes de clocher, reflet, dans le monde fermé d'une cité, des révolutions de Rome.

quête » de l'Orient[1]. Et, mesure bien propre à accroître la popularité du nouveau venu et à lui concilier les sympathies de tous ses concitoyens, Auguste exemptait la cité du tribut, pour lui manifester sa reconnaissance d'avoir donné le jour à un homme tel que son ancien précepteur[2]. Ainsi, mettrait-on en doute l'indication formelle de Strabon sur la date du retour d'Athénodore à Tarse, les conjonctures politiques supposées par les circonstances de ce retour s'accordent à placer celui-ci un peu après l'année 30 avant notre ère.

Il en résulte que, vers l'an 30, Athénodore était un γέρων. Il ne pouvait donc avoir alors moins de cinquante-cinq ans. Peut-être même était-il plus âgé. Or, le Pseudo-Lucien nous apprend, dans son traité sur les hommes célèbres qui ont joui d'une longévité exceptionnelle, que le fils de Sandon mourut à quatre-vingt-deux ans[3], dans sa patrie, à Tarse, et qu'il eut pour successeur à la tête de l'administration locale un autre philosophe, Nestor, qui avait été le précepteur de Marcellus[4]. Cela entraîne qu'Athénodore, si l'on admet comme âge minimum cinquante-cinq ans en 30 av. J.-C., était né au plus tard en l'an 85 av. J.-C., et qu'il mourut, au plus tard, en 13 av. J.-C. Mais, d'autre part, Marcellus étant mort à vingt ans, en l'an 23 av. J.-C., il est peu vraisemblable que son précepteur Nestor ait quitté Rome avant la mort de son élève, dans la « maison » duquel il devait continuer de figurer. Il s'ensuit que la mort d'Athénodore ne saurait être antérieure à 23 av. J.-C.[5], et, par conséquent, que la date la plus haute assignable à

1. Les pouvoirs discrétionnaires d'Athénodore, dans des affaires « capitales » (puisqu'elles entraînaient l'exil), sont exceptionnels, comme le montre la comparaison avec les précautions prises, dans les édits de Cyrène, contre les vexations dont peuvent être victimes les provinciaux de la part des Romains et les représentants du pouvoir central. Entre 29 av. J.-C. et 4, des années ont passé. La légalité a triomphé, une fois la paix établie, et le pouvoir du princeps unanimement reconnu. Cf. Aranzio-Ruiz, *Riv. Fil.*, 1928, p. 321 et suiv.

2. Ps.-Luc., *Macrob.*, p. 223, 21.

3. Id., *ibid.*

4. Id., *ibid.*, qui fait de Nestor un stoïcien, peut-être en confondant avec la doctrine à laquelle se rattachait son prédécesseur et compatriote Athénodore. Strabon, XIV, p. 675, 15, en fait un académicien. Entre Athénodore et lui, il ne semble pas y avoir eu d'intervalle. Strabon, *loc. cit.* : Καὶ οὗτος δε προέστη τῆς πολιτείας διεδεξάμενος τὸν 'Αθηνόδωρον.

5. C'est peut-être cette année-là qu'il rédigea son traité *ad Octauiam*, dont nous ne connaissons qu'un détail, c'est qu'il y citait l'exemple de Mucius Scaevola (Plut., *Publicola*, XVII), auquel il donnait le cognomen inhabituel d'ὀψίγονος. Cet exemple de Mucius Scaevola est habituel dans les développements sur la force d'âme (Sen., *ad Luc.*, 24, 5, etc.). Nous avons donc affaire ici à une consolation. Faut-il penser au deuil d'Octavie, lorsqu'elle perdit son fils, ou, avec Philippson, *op. cit.*, p. 49, songer à la mort de son mari, en 40? Philippson remarque, en effet, que son mari la laissa enceinte d'un enfant, dont le philosophe aurait comparé la naissance à celle du héros « né tardivement ».

sa naissance est 105 av. J.-C. Ainsi, lorsqu'il enseignait la morale à Rome, en 50 av. J.-C., Athénodore avait au moins trente-cinq ans, et au plus cinquante-cinq.

Un détail rapporté par Plutarque permet peut-être de restreindre encore cette marge d'incertitude. Athénodore, nous dit Plutarque, avait déjà obtenu son congé d'Auguste, et il lui faisait ses adieux lorsque, en guise d'ultime recommandation, Athénodore rappela à son ancien élève qu'avant d'agir, quand il serait en colère, il devrait réciter mentalement les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Frappé de l'excellence du précepte (qu'il devait d'ailleurs depuis longtemps connaître, car il est peu vraisemblable que le maître l'ait gardé pour lui, jusqu'à la dernière minute, comme un secret précieux), Auguste décida de conserver Athénodore encore un an près de lui. L'aurait-il fait si celui-ci avait déjà soixante-quinze ans, comme le supposerait la datation « haute »? Et, d'autre part, comment Athénodore aurait-il osé demander son congé — et comment l'aurait-il obtenu? — s'il n'avait eu que cinquante-cinq ans, comme le veut la datation « basse »? Tout laisse au contraire supposer que, à ce moment-là, le maître d'Octave était âgé d'une soixantaine d'années, peut-être soixante-cinq, lorsque les forces de l'homme commencent à décliner et où nul ne conteste plus à personne le droit au repos. Ainsi, par conjecture, peut-on dater sa naissance aux environs de l'an 95 av. J.-C., qui est le moment pour lequel les probabilités sont les plus fortes [1].

En 50 av. J.-C., on peut, par conséquent, fixer son âge à quarante-cinq ans environ : âge auquel, à Rome, un philosophe commence à avoir assez d'autorité pour réunir autour de lui des disciples en quête de direction morale [2]. Et il y a peu de chances que sa venue à Rome fût de beaucoup antérieure. Le ton de la lettre de Cicéron qui nous fait connaître sa présence dans la Ville, cette raillerie mordante recommandant à Appius Claudius d'aller « se remettre à l'école [3] » laisse supposer qu'Athénodore était alors un conférencier à la mode, dont Cicéron ne fait pas grand cas. Six

1. En 44 av. J.-C., Cicéron donne à Athénodore le surnom de « chauve » (*supra*, p. 265, n. 2). Assurément, la calvitie n'a pas d'âge. Elle est cependant plus habituelle à cinquante ans qu'à quarante. En lui-même, cet indice n'aurait pas de valeur. Jointe aux autres probabilités, celle-ci, même « faible », acquiert, par le groupement, une certaine signification.

2. Quand Épictète essaya d'enseigner la philosophie à Rome, vers trente ans, il échoua complètement. C'est quinze ans plus tard, à Nicopolis, qu'il connut le succès (cf. J. Souilhé, éd. d'Épictète, *Entretiens*, Paris, 1943, t. I, p. 11 et suiv. ; voir Colardeau, *La vie et les œuvres d'Épictète*, Paris, 1903, p. 4 et suiv).

3. *Supra*, p. 265, n. 1.

ans plus tard, l'attitude change. Cicéron a eu le temps de mieux connaître Athénodore et de l'apprécier. Quand il a besoin de renseignements bibliographiques et désire fixer un point de la doctrine stoïcienne, c'est à lui qu'il a recours, comme à l'autorité indiscutée capable de lui répondre avec le plus de compétence [1]. Entre temps, Athénodore est devenu le précepteur d'Octave. Et s'il a été choisi pour ces fonctions, c'est apparemment qu'il passait pour le philosophe le plus érudit, le plus brillant et le plus « honnête homme » que l'on connût alors à Rome. Quelle meilleure preuve de son succès?

Sa carrière avant l'arrivée à Rome n'a pas été mentionnée par les auteurs anciens. On suppose généralement qu'il suivit, à Rhodes, les leçons de Posidonius, qui y enseigna, pendant plus de cinquante ans, entre 104 et 51 av. J.-C. [2]. Cette conjecture est rendue plausible non seulement parce que Posidonius avait fait alors de Rhodes la véritable capitale de la philosophie, mais aussi par deux passages de Strabon, dans lesquels le géographe renvoie à un ouvrage d'Athénodore sur les marées, ouvrage fondé sur les travaux de Posidonius [3]. D'ailleurs, le mémoire demandé par Cicéron à Athénodore concernait les problèmes posés par les conflits de devoirs et les solutions proposées par Posidonius. Athénodore était donc considéré comme le dépositaire de la pensée posidionienne à Rome, plus intimement versé dans la pensée du maître que Cicéron lui-même qui, cependant, avait écouté ses leçons à Rhodes en 77. Il se peut même que, en 50, Athénodore arrivât seulement à Rome, ayant quitté Rhodes à la mort de Posidonius, survenue l'année précédente. Son maître avait formé assez de relations avec la noblesse de Rome, depuis son ambassade, au temps où Mithridate menaçait l'île de Rhodes. Lui-même avait connu assez de jeunes étudiants appartenant à l'aristocratie ro-

1. *Supra*, p. 265, n. 2.

2. Sur la facilité avec laquelle les gens de Tarse allaient étudier à l'étranger, cf. Strabon, XIV, p. 673, 13.

3. Strabon, I, 6 : Ἡμεῖς δὲ τὸν μὲν πλείω λόγον περὶ τοῦ ὠκεανοῦ καὶ τῶν πλημμυρίδων εἰς Ποσιδώνιον ἀναβαλλόμεθα καὶ Ἀθηνόδωρον ἱκανῶς διασαφήσαντας τὸν περὶ τούτων λόγον, et Id., I, 55 : Περὶ μὲν οὖν τῶν πλημμυρίδων καὶ τῶν ἀμπωτέων εἰρήκασιν ἱκανῶς Ποσειδώνιος τε καὶ Ἀθηνόδωρος. Il s'agit bien ici du fils de Sandon, et non de Cordylion, car, ailleurs, Strabon appelle Athénodore son « camarade » (XVI, p. 779 ; cf. p. suiv., n. 1), qualificatif qui ne se comprendrait pas appliqué par Strabon, né vers 63 av. J.-C. (cf. E. Honigmann, art. *Strabo*, *R. E.*, IV, A, p. 77), à un homme beaucoup plus âgé, et mort quand lui-même avait au plus une quinzaine d'années. Sur le mode de citation de Posidonius « à travers Ath. », par Strabon, cf. E. Oder, *Quellensucher im Altertum*, *Philologus*, Supplem. VII (1899), p. 334 et n. 142 (il ne s'ensuit d'ailleurs pas, contrairement à ce que dit Oder, que Strabon ne connaisse pas l'ouvrage de Posidonius).

maine, dont il avait été le camarade, puis le guide, pour espérer, légitimement, des appuis dans la Ville.

C'est à Strabon encore que l'on doit un dernier détail sur la carrière d'Athénodore. Ce philosophe, nous dit-il, avait passé un certain temps à Pétra, en Nabatène, aux confins des pays hellénisés, et, là, il avait remarqué avec étonnement que, seuls, les étrangers établis dans le pays, les Romains et les autres, semblaient y avoir des procès. Les indigènes vivaient, entre eux, dans la plus grande paix[1]. Ce voyage en Nabatène peut se placer soit dans la jeunesse d'Athénodore, avant l'établissement à Rome, soit dans sa vieillesse, au moment du retour à Tarse. La seconde solution, en apparence la moins naturelle, et quelque peu surprenante *a priori*, est peut-être cependant la bonne. Athénodore, en effet, qui était le compagnon d'Octave, et son conseiller intime, ne pouvait manquer de le suivre dans ses expéditions et ses voyages. Au lendemain d'Actium, il dut aller avec lui à Samos, à Éphèse, puis en Égypte, et, après la prise d'Alexandrie, passer avec lui en Syrie, aux portes mêmes de Tarse. Et c'est sans doute après la victoire définitive sur Antoine et Cléopâtre qu'Athénodore, lassé, demanda une première fois de retourner dans sa patrie, qu'il voyait toute proche. Mais Octave avait encore besoin de lui — non, peut-être, comme le croit, naïvement, Plutarque, pour s'entendre donner des conseils de morale pratique (le politique qui venait de réduire savamment Cléopâtre au suicide et d'exécuter de sang-froid deux enfants[2] avait moins besoin d'être protégé contre sa colère que contre les calculs de sa raison), mais plutôt pour lui confier une mission diplomatique.

On sait, en effet, que les princes de Nabatène avaient, au bon moment, pris partie contre les vaincus, Antoine et Cléopâtre. Octave s'empressa de lier avec eux des relations commerciales et politiques et fit entrer la Nabatène dans le système des États alliés destinés à couvrir les frontières de l'Empire[3]. N'est-il pas possible qu'Athénodore ait alors servi d'intermédiaire pour ces négociations? C'était une vieille tradition, en pays grec ou hellénisé,

1. Strabon, XVI, p. 779 : γενόμενος γοῦν παρά τοῖς Πετραίοις 'Αθηνόδωρος, ἀνήρ φιλόσοφος καὶ ἡμῖν ἑταῖρος διηγεῖτο θαυμάζων, κ. τ. λ...

2. Sur le « suicide » de Cléopâtre, voir W. W. Tarn, in *Camb. Anc. Hist.*, X, p. 110. Sur le meurtre du fils d'Antoine et du petit Césarion, voir Suét., *Aug.*, XVII, 10 et 11.

3. Cf. A. Kammerer, *Petra et la Nabatène*, Paris, 1929, p. 190 et suiv. On notera la curieuse coïncidence qui fait du nom grec Athénodore la transcription d'un nom indigène nabatéen, Waballah, « le Présent de Dieu » (cf. *Ann. Epigr.*, 1904, 60, et Kammerer, *op. cit.*, *ibid.*). Il serait hardi d'en conclure qu'Athénodore avait des ascendances arabes !

de choisir pour des missions diplomatiques un rhéteur, un sophiste, ou un philosophe : Carnéade, Posidonius lui-même n'avaient-ils pas été envoyés en ambassadeurs par leur cité, sans parler d'Hippias, autrefois, et de bien d'autres? Athénodore, habile à parler, confident de la pensée intime d'Octave, familier, dès sa jeunesse, avec les habitudes de l'esprit oriental, avait plus de chances de succès qu'un officier romain, dont la présence aurait pu blesser la susceptibilité nationale des Nabatéens.

Au passage en Égypte, pendant l'été de 30, on rattachera peut-être aussi la théorie sur l'origine du dieu Sérapis, attribuée par Clément d'Alexandrie à Athénodore[1] : pour celui-ci, Sérapis serait une statue divinisée. Fabriquée au temps du roi Sésostris par un artiste grec, elle aurait été faite avec toutes sortes de pierres différentes et aurait uni en elle l'image d'Osiris et celle d'Apis, dont les deux noms se retrouveraient dans celui du nouveau dieu. Cette étymologie fantaisiste provient peut-être de quelque guide écouté trop religieusement par le naïf philosophe ; peut-être repose-t-elle sur l'existence d'une statue cultuelle polychrome. Mais, en tout cas, ce que l'on retiendra de ces spéculations, c'est la tendance évhémériste d'Athénodore, qui semble bien renseigné sur la façon dont on fait les dieux.

Une fois retracée, dans ses grandes lignes, la carrière probable du philosophe, nous sommes à même de nous former une idée plus nette de sa personnalité. Athénodore apparaît comme un homme actif et entreprenant, un habile conférencier, érudit, rompu aux discussions traditionnelles de l'École, et, comme son maître Posidonius, également préoccupé des problèmes moraux et des questions d'histoire naturelle. Partout où il passe, Athénodore s'intéresse aux choses, aux hommes et aux dieux. Il raisonne sur les mœurs des Nabatéens et les cultes de l'Égypte. Il connaît les légendes romaines, et soyons sûrs qu'il n'aurait pas rencontré à Rome le succès qu'il obtint s'il n'avait pas réussi, pendant les années difficiles de la Guerre civile, à se rendre familier le jeu de la politique romaine, et s'il n'avait possédé l'art de s'attacher au parti qu'il fallait. Habileté personnelle, sympathie doctrinale pour le parti césarien servirent également sa carrière et contribuèrent à faire de lui l'un des personnages influents de Rome, avant de lui valoir la première place dans sa cité natale.

1. *Protrept.*, p. 14.

Mais ce qu'il nous importerait de connaître surtout, ce sont moins les qualités de l'homme que la doctrine du philosophe. Or, les fragments analysés jusqu'ici ne donnent guère de renseignements sur celle-ci. Tout dépend de la façon dont on résoudra le problème posé par le troisième chapitre du *De Tranquillitate Animi* : l'Athénodore dont Sénèque résume la pensée est-il le précepteur d'Octave ou l'ami de Caton, le fils de Sandon, ou bien Cordylion?

Pierre GRIMAL.

(A suivre.)

LE

PARTAGE DE L'ARMÉNIE SOUS THÉODOSE Ier

La division du royaume d'Arménie, au profit des empires perse et romain sous le règne de Théodose Ier, reste un événement mal connu dont il est difficile de préciser la date aussi bien que les circonstances. L'étude présente a pour but de fournir quelques éclaircissements fondés avant tout sur l'examen des sources grecques et latines : il y sera soutenu que le partage doit être placé en 384 et non en 387, comme il est admis généralement.

Les chroniques rapportent, en effet, que sous le consulat de Richomer et de Cléarque, soit en 384, une ambassade perse parvint à Constantinople[1]. Les annales de Marcellin précisent que ces envoyés du Roi des Rois venaient demander la paix. *Legati Persarum Constantinopolim advenerunt pacem Theodosii principis postulantes*[2]. L'événement est présenté dans ces différents textes comme contemporain de la naissance d'Honorius, qui se place le 5 des ides de septembre.

Parmi les historiens anciens, Zosime ne dit rien à ce propos, absorbé qu'il est, semble-t-il, par les affaires d'Occident, mais Orose[3] et Jordanès[4] confirment le fait en insistant sur la demande de paix faite par les Perses. Socrate enfin, après avoir présenté l'événement d'une manière analogue[5], précise sa date en signalant que la naissance d'Honorius eut lieu à la même époque.

Il convient d'observer que Marcellin et Socrate semblent représenter deux témoignages distincts : en effet, la *Chronique* du premier donne une indication qui ne se retrouve pas dans l'*Histoire ecclésiastique* du second, quand elle mentionne sous le consulat d'Arcadius et de Bauto, c'est-à-dire en 385, des annexions opérées en Orient par les officiers de Théodose. *Theodosius imperator aliquantas eoas nationes per legatos suos suo utpote imperio subdidit*[6].

Claudien, de son côté, signale que Stilicho, le héros de ses nombreux

1. *Chronicon Pascale*. Ed. coll. Byzantine de Bonn., I, p. 563. — Hydace, *M. G. H.*, *Auct. antiq.*, XI, p. 15. — Prosper Tiro, *M. G. H.*, *Auct. Antiq.*, IX, p. 461.
2. *M. G. H.*, IX, p. 61.
3. Orose, VII, 34.
4. *Getica*, 316.
5. *Hist. Eccl.*, V, 12 : Κατὰ ταὐτὸ δὲ καὶ πρεσβεία Περσῶν παρῆν εἰρήνην παρά τοῦ Βασιλέως αἰτοῦσα...
6. *M. G. H.*, IX, p. 61.

poèmes, fut envoyé en Perse conclure la paix avec l'empire sassanide[1], et il rappelle cet événement après avoir rapporté les débuts de son patron dans l'armée. Or, Stilicho devait encore exercer les fonctions de comte des écuries[2] avant de devenir comte des domestiques[3], puis *magister militum*[4]; comme Zosime précise qu'il fut vingt-trois ans « général » ἐστρατηγηκώς, jusqu'à sa mort en 408[5], il semble difficile de placer l'ambassade du futur maître de l'Occident après 385 au plus tard.

Enfin, un autre passage de Claudien[6] mentionne une entrevue à Rome entre Théodose et des ambassadeurs perses ; il convient de placer cette rencontre à l'été de 389, au moment du séjour de l'Empereur en Italie après la fin de la guerre de Maxime.

Avant d'entreprendre l'étude des sources orientales, trop imprécises, surtout du point de vue de la chronologie, il importe de prendre position à l'égard des textes latins et grecs cités plus haut.

On voit affirmer fréquemment que le partage de l'Arménie doit se situer en 387. C'est l'opinion, par exemple, de K. Güterbock[7], de H. Hübschmann[8], de H. Gelzer[9] et de N. Baynes rendant compte des travaux du précédent[10]. Or, il faut bien considérer que l'argumentation de Güterbock, qui semble avoir convaincu tous les autres critiques, est particulièrement peu solide. Après avoir déclaré que la date de l'événement est incertaine et qu'il n'est pas possible de donner une conclusion tranchante[11], cet auteur se borne à justifier son choix de la date de 387, par une citation d'Hydace rapportant l'ambassade perse en 386 et par le fait que la mort du général arménien Manuel eut lieu en 385. Mais la disparition du chef militaire, qui fut fatale au royaume arsacide, se date d'après le partage. Il y a donc cercle vicieux. Et pour ce qui est du témoignage d'Hydace, Güterbock donne une citation incomplète sans mentionner l'édition consultée. Or, d'après les *Monumenta Germaniae historica*, la continuation des chroniques de saint Jérôme par Hydace[12]

1. *Laus Stiliconis*, I, 51 : *Vix primaevus eras, pacis cum mitteris auctor Assyriae : tanta foedus cum gente ferire commissum juveni.*

2. *C. I. L.*, VI, 1731. — Claudien, *Éloge de Serena*, v. 190-193.

3. *C. I. L.*, VI, 1730, 1731.

4. *Cod. Théod.*, VII, 4, 18-19, 3.

5. Le terme de *stratège* dans l'*Histoire nouvelle* de Zosime désigne les *comtes des domestiques* aussi bien que les *magistri militum.*

6. VI. *Consul. Honorii*, v. 69-72.

7. *Römische Armenien u. die röm. Satrapien im vierten bis sechsten Jahrunderte ; ein rechtgeschichtliche Studie* (*Festgabe der jurist. Fakultät zu Königsberg fur ihren Senior J. Th. Schirmer*, 1900).

8. *Die altarmenischen Ortsnamen. Indogerm. Forschungen*, 16, 1904.

9. *Die Anfänge der armen. Kirche* (*Berichte über die Verhandlungen der kon. sächs. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig Phil. hist. Kl.*, 47, 1895).

10. *Rome and Armenia during the fourth century* (*Engl. hist. review*, 1910).

11. *Op. cit.*, p. 14.

12. *M. G. H.*, *Auct. antiq.*, XI, p. 15 (*Hydatii Lemici continuatio chron. Hieronym.*).

et les Tables consulaires de Constantinople remaniées par lui[1] placent l'une et l'autre l'ambassade perse en 384.

Aucun argument solide n'incite donc à choisir la date de 387, quand les sources sont unanimes à parler de 384. De plus, l'hypothèse de Güterbock entraîne bien des difficultés. Si l'on adopte la date de 387, il est nécessaire, en effet, de tenir l'ambassade de 384 pour une visite de courtoisie annonçant à Constantinople l'avènement de Sapor III. Il est également indispensable de nier que Stilicho ait fait partie de la mission romaine envoyée en Orient. Mais les textes contredisent formellement ces suppositions : les Perses viennent demander la paix, Théodose annexe des territoires, affirment-ils. Par ailleurs, O. Seeck a cru pouvoir nier le voyage du Vandale[2] en se fondant sur le passage de Jean Lydus qui cite un certain Sporakios comme étant l'envoyé[3], mais alors il devient impossible de dresser un tableau correct du *cursus* de Stilicho. Comme il sera exposé plus loin, il est assez aisé d'expliquer l'affirmation de Lydus. Dans ces conditions, il apparaît logique de fixer à 384 la date de la division de l'Arménie.

La lecture de Fauste de Byzance va permettre de préciser davantage. Après la mort du général arménien Manuel, tout s'ébranla dans le royaume d'Arschag IV (ou Arsace). Plusieurs satrapes passèrent du côté perse et demandèrent au Roi des Rois de leur donner un autre prince. Le Sassanide Sapor III (Schahpour) accepta et envoya en Arménie l'Arsacide Chosroes (Khosrov) avec une armée nombreuse. Arschag s'enfuyait vers les territoires romains et il était parvenu dans le canton d'Égéghiatz, quand il fut rejoint par les troupes de Théodose venues à son aide. Les Perses et les Arméniens, ennemis d'Arschag, parvinrent jusque dans la province d'Ararat lorsqu'ils se heurtèrent à l'armée romaine. Mais il n'y eut pas bataille. Un armistice immédiat fit convenir d'un partage en deux zones d'influence du royaume disputé[4]. Arschag IV ne garda que la partie attribuée à Rome.

Il paraît alors raisonnable d'admettre que l'ambassade perse de 384 et la mission de Stilicho eurent pour objet de faire ratifier par les deux souverains de Perse et de Rome l'initiative de leurs généraux.

Lazare de Pharbe permet d'apporter une correction supplémentaire : selon lui, l'Arsacide Chosroes n'a pas été immédiatement donné comme roi à l'Arménie perse[5]. Le pays fut d'abord administré directement, puis Sapor finit par céder aux instances des seigneurs arméniens et leur donna un prince. Il est assez tentant de placer vers 387 l'avènement de

1. *M. G. H.*, *Auct. antiq.*, IX, p. 244, *Consularia. Constant. cum additamenta Hydatii.*
2. *Gesch. des Untergangs der Antiken Welt*, V, p. 269.
3. *De magistr.*, III, 53.
4. Fauste de Byzance, *Bibl. hist.*, VI, ch. 1 (V. Langlois, *Coll. des historiens anc. et mod. de l'Arménie*, Paris, 1868-1869).
5. *Histoire de Lazare de Pharbe écrite à la demande du seigneur Vahan le Mamigonien*, § 5 (V. Langlois, *op. cit.*, II, p. 262).

ce Chosroes, qui avait épousé Zerouantoukhd, la sœur de son maître, et subissait le contrôle du résident perse Zig[1].

Mais, à bien lire les textes arméniens, il semble que cette confuse affaire fut longue à régler. Les deux empereurs rognèrent les deux protectorats au profit de leur domaine direct. De plus, il se peut que la frontière ait varié : en effet, si les armées romaines et perses se rencontrèrent dans la région de l'Ararat, le Sassanide s'attribua par la suite la plus grande partie du royaume partagé, les quatre cinquièmes selon Procope[2], annexant alors les pays avoisinant le mont.

Enfin, plusieurs problèmes annexes furent réglés : un accord fut conclu pour empêcher les divagations des Sarrasins d'un territoire à l'autre[3] et Sapor accepta de renoncer à persécuter les chrétiens dans ses domaines[4].

Il est donc logique d'admettre des négociations lentes où Sporakios a pu jouer un rôle, et il n'est pas impossible que le règlement définitif de ces questions complexes ait été assuré seulement lors de l'ambassade perse de 389 dont un des objets était d'annoncer l'avènement de Bahrâm IV au trône des Sassanides à la place de Sapor III.

Dans ces conditions, il convient d'approuver les conclusions de Nöldeke et de Marquardt. Ces deux érudits pensaient que le partage fut effectué en 384 pour devenir définitif en 389, selon Marquardt[5], en 390 selon Nöldeke[6].

Il importait ainsi de soutenir à nouveau cette thèse ancienne, parce qu'elle est trop souvent laissée sous silence et parce qu'il a été possible de l'étayer d'arguments tirés de l'examen des textes latins ou grecs et de la biographie de Stilicho.

JEAN DOISE.

1. Fauste de Byzance, *op. cit.*, VI, 1 (V. Langlois, *op. cit.*, p. 307).
2. *De aedif.*, III, 1.
3. Malchus (*Excerpta e M. historia*), éd. byzantine de Bonn, p. 232.
4. Chronique d'Arbèles, *Orientalia Christiana*, VIII, p. 142 et suiv., épiscopat de Subha-l-Iso, p. 188 (p. 51 de l'éd. A. Mingana, *Sources syriaques* ; I : *Mossoul*, Leipzig, 1907).
5. *Eransahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i*, p. 114, Berlin, 1901 (*Abhandl. der Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Phil. hist. Kl.*, N. F. III, 2).
6. *Études sur l'histoire de la Perse*, trad. O. Wirth, Paris, 1890.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

En allant prendre à Rome la direction de l'École française, M. Albert Grenier a bien voulu me confier la rédaction de cette Chronique. Flatté de sa confiance, je m'efforcerai de suivre son exemple, et je demande à tous les auteurs de me prêter leur concours en m'adressant leurs publications.

Pour commencer, je crois utile de signaler les articles contenus dans le dernier tome de *Gallia* (II, 1944), en rendant hommage à l'activité de ceux qui assurent la publication de cette belle revue.

L'oppidum du Cayla. — Dans un rapport préliminaire, mais déjà substantiel, M. Martin-Granel établit la stratigraphie de l'*oppidum* qu'il a découvert et fouillé au Cayla de Mailhac (Aude) : ce poste, qui gardait la frontière naturelle du Narbonnais, joua un rôle important jusqu'à l'invasion des Volkes.

La station de Marloux. — Avec sa précision habituelle, l'auteur du *Chalonnais gallo-romain*, M. Armand-Calliat, expose les résultats des sondages exécutés à Marloux, près de Mellecey (Saône-et-Loire) : située à l'intersection de deux voies antiques, cette station connut une prospérité particulière à la fin de l'indépendance gauloise, où elle entretenait des relations étroites avec Bibracte.

Le sanctuaire de Sanxay. — Unissant ses recherches personnelles aux relevés de son père et à un mémoire du premier fouilleur, le P. de La Croix, M. Formigé étudie en détail le sanctuaire de Sanxay, à 30 km. de Poitiers (Vienne), qui contient les éléments caractéristiques d'un centre cultuel : le temple, qui paraît dater d'Hadrien, a une *cella* octogonale, entourée d'une galerie et de quatre parvis en forme de croix grecque, comme à Chassenon (Charente-Maritime) ; au-dessous s'étend une esplanade, dont le centre est occupé par une rotonde, comme en d'autres sanctuaires gallo-romains ; des thermes comprennent deux groupes de bâtiments, primitivement séparés ; un édifice, formé de gradins en hémicycle, d'une arène circulaire et d'une petite scène, se rattache à un type mixte de théâtre-amphithéâtre, assez répandu dans le centre de la Gaule. M. Eygun ajoute à cette étude la liste détaillée et illustrée des objets recueillis à Sanxay.

Les fouilles d'Alésia. — Grâce aux travaux de M. Toutain, notre connaissance d'Alésia se précise chaque année. Le forum vient d'apparaître ;

une voie dégagée au Nord de la basilique présente trois niveaux, dont l'un semble dater de l'époque gauloise, le deuxième du Ier siècle et le troisième d'Hadrien. De jolies plaquettes votives en terre stuquée et une petite chouette en bronze attestent le culte de Vénus et de Minerve.

Le temple du Moulin du Fâ. — Le vieux Moulin du Fâ, à Barzan (Charente-Maritime), occupe la place d'un temple rond, dont M. Basalo a dégagé le *podium* et la *cella*, précédée d'un parvis rectangulaire, à dallage de marbre, et où il a recueilli de nombreux fragments architectoniques et sculpturaux. L'existence d'un théâtre et de thermes confirme l'importance de la cité et l'utilité de nouvelles fouilles.

Les inscriptions de Glanum. — Révisant et complétant le *Corpus*, M. Rolland donne l'inventaire complet des inscriptions découvertes à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence), avec références, tables et figures. Plusieurs étaient inédites, notamment des dédicaces à Silvain et les marques de potiers. Voilà un bel exemple, à suivre dans chaque ville. On déplore toutefois un peu de fantaisie dans l'emploi des signes conventionnels. Et on voudrait être sûr que le curieux graffite de Teucer, reproduit p. 195, fig. 24, date bien de 96 av. J.-C.... et non de 1942 ; qui fera la preuve décisive, dans un sens ou dans l'autre?

Fouilles mineures. — Le volume de *Gallia* indique encore, sous cette rubrique, plusieurs trouvailles intéressantes, un gisement moustérien près de Brive (Corrèze), un atelier de céramique à Thuisy (Marne), des sépultures à Riesse (Lozère), un établissement métallurgique à La Cornédie (Dordogne), un portique, une abside et divers objets à Périgueux (Dordogne), un vase à relief d'applique, où figure un combat de gladiateurs, et une intaille, qui représente une divinité funéraire tenant un *pedum*, une *olla* et un fil à plomb, à Trinquetaille, près d'Arles, trois étages de sépultures aux Aliscamps, la nécropole chrétienne de Saint-Victor à Marseille.

Enfin, M. Lantier achève de passer en revue les recherches archéologiques des trois dernières années.

La technique des fouilles. — Deux lois essentielles ont réglé administrativement l'exploration des sites archéologiques ; il reste à l'assurer scientifiquement. Le Centre national de la Recherche scientifique, qui a eu le mérite de diriger le fonctionnement initial de l'organisation nouvelle et qui reste heureusement chargé de publier les trouvailles dans la revue *Gallia*, devrait éditer ou patronner un Manuel des fouilles archéologiques en Gaule. En attendant, tous les chercheurs liront avec profit celui que M. Édouard Salin vient de consacrer aux sépultures du Ve au VIIIe siècle (Paris, Presses Universitaires de France, 1946). Nul n'était plus qualifié que l'explorateur des nécropoles lorraines pour tirer de son expérience personnelle une méthode appropriée. Ses principes et maints éléments de sa technique valent pour toutes les recherches.

Les maisons de Vaison. — Inlassablement, M. le chanoine Sautel fouille et publie. Outre sa thèse, trois volumes de Suppléments et la Carte archéologique du Vaucluse, il a lancé une série d'*Études et documents*, où, après les portiques, il présente les maisons de Vaison, dignes de rivaliser avec celles de Pompéi (Avignon, Impr. Rullière). Un texte clair et précis, des photographies nombreuses et excellentes nous montrent les différentes pièces, qui ajoutent aux prescriptions de Vitruve des traits particuliers, puis la décoration et le mobilier de ces demeures somptueuses. Mais l'auteur fera bien de réviser la lecture de la troisième inscription reproduite p. 34 : il ne s'agit ni de Paulus ni des jeux.

Évocations. — Sous ce titre suggestif, un groupe de chercheurs, activement dirigé par MM. M. Péju et H. Gaillard, vient de créer un bulletin mensuel consacré à l'histoire et à la géographie du Bas-Dauphiné. M. Saint-Olive y étudie « le chemin des nourrices », c'est-à-dire la voie romaine d'Aoste à La Tour-du-Pin, et il signale la découverte, en 1928, à Saint-Clair-de-la-Tour, d'un milliaire constantinien, qui porte le même libellé que ceux de Vienne et de Lyon : IMP*eratori* CAES(*ari*) | Fl(*auio*) VAL(*erio*) | CONSTANTINO | P(*io*) F(*elici*) | AVG(*usto*) | DIVI | CONSTANTI | AVG(*usti*) | PII FILIO.

A Lyon. — L'*Association lyonnaise de Recherches archéologiques* publie chaque année un *Bulletin*. Celui de 1945 contient trois études. L'une est consacrée aux fouilles de Fourvière, qui continuent à donner des résultats intéressants : une belle voie dallée sépare le théâtre d'un grand édifice qui paraît être le temple de Cybèle, tandis que l'exploration de l'odéon voisin a permis de dégager les seuils de trois portes dans le mur d'enceinte et un grand pavement de mosaïque au pied du mur de scène. Un deuxième article publie plusieurs vases inédits. Enfin, combinant les faits historiques avec l'orientation du *decumanus*, qui vient d'être repéré, M. A. Audin croit pouvoir dater du jeudi 11 octobre 43 la fondation de la colonie romaine.

Un amphithéâtre à Chalon-sur-Saône ? — M. Armand-Calliat examine avec soin, dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Chalon*, 1945, p. 188 et suiv., les indices possibles d'un amphithéâtre ; il étudie en particulier un groupe en ronde bosse représentant un gladiateur samnite terrassé par un lion, et il note sur un plan du XVIe siècle le toponyme de Clos rond. Il serait particulièrement qualifié pour procéder à des sondages dans le quartier actuel de la Colombière.

Jupiter à l'Anguipède. — M. Henry de Sarrau a eu la bonne fortune de retrouver par hasard un fragment de relief en calcaire, découvert en 1845 dans la villa gallo-romaine du Petit-Corbin, qui appartenait peut-être à Ausone, et disparu depuis ; il y reconnaît un monstre anguipède aux pieds de Jupiter. Passant en revue les groupes analogues, il montre,

par l'étude des variantes, comment le thème classique de la Gigantomachie a évolué chez les Celtes et les Germains, tout en conservant, à travers les siècles et les religions, la valeur symbolique d'une victoire remportée par le Bien sur le Mal. Bonne étude d'intérêt général, parue dans une revue locale (*Revue historique et archéologique du Libournais*, n°s 29-31, 1940), à rapprocher de celle que M. van Berchem vient de consacrer au culte de Jupiter en Suisse (cf. *Revue des Études anciennes*, 1944, p. 328).

Un faux tumulus. — Des fouilles pratiquées dans le tumulus de Condat, près de Libourne, ont montré qu'il était formé de terres rapportées, contenant des débris de tuiles romaines. Quand et pourquoi fut-il édifié? M. Henry de Sarrau pose la question sans pouvoir la résoudre (*Rev. hist. arch. Libournais*, n° 32, 1940).

P. WUILLEUMIER,
Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

VARIÉTÉS

ICHTYOLOGIE ET PHILOLOGIE

N'est-il pas édifiant, et même émouvant, ce titre de thèse? « *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline. Commentaires sur le livre IX de l'Histoire naturelle de Pline.* Thèse présentée et publiquement soutenue le 28 janvier 1944 devant la Faculté des Lettres d'Aix, pour l'obtention du titre de docteur ès Lettres de l'Université, par Henri-Jules Cotte, né à Marseille le 9 novembre 1873, docteur en Médecine le 5 juin 1901, docteur ès Sciences le 29 juin 1903, docteur en Pharmacie le 14 décembre 1912, professeur honoraire aux Facultés des Sciences et de Médecine de Marseille [1]. » En ces temps de misère et de barbarie, l'humanisme n'est donc pas mort ; il y a, dans nos provinces, des chercheurs obstinés que la passion du latin habite, et que ne rebute pas l'élaboration inglorieuse d'un commentaire technique.

Le livre IX de Pline l'Ancien est consacré tout entier aux animaux aquatiques ; le naturaliste latin y a déballé, sans ordre et sans esprit critique, toutes sortes de faits, exacts ou fabuleux, fournis par Aristote et par d'autres, moins sérieux. Dans ce musée, où le goût du merveilleux a fait plus que la discipline de la science, et la compilation plus que le raisonnement, M. J. Cotte a pénétré pas à pas, patiemment et prudemment, grâce à une triple compétence de naturaliste, d'humaniste et de Provençal. De telles recherches sont interdites aux zoologistes qui n'auraient aucune formation philologique ; aux philologues qui n'auraient aucune notion d'ichtyologie ; aux uns et aux autres, lorsqu'ils n'ont pas l'expérience directe de la mer et de ses habitants. M. J. Cotte n'a pas négligé non plus le rôle important des poissons dans la religion et l'art antiques ; des animaux marins ont un passé totémique, et plusieurs furent sacrés. Dans son Introduction, l'auteur montre l'intérêt de toutes ces connaissances qui touchent à la linguistique, à la zoologie et à la mythologie. Il s'agissait avant tout de mettre des noms modernes sous les anciens ; de reconsidérer les déterminations, souvent hâtives, que les éditions de Pline (en particulier les notes de Cuvier) ont proposées.

1. L'ouvrage a paru depuis chez Paul Lechevalier, Paris.

Dira-t-on que c'était peu pour une thèse de 266 pages? Ouvrons une traduction de Pline : que d'imprécisions ! que d'erreurs ! Feuilletons nos lexiques : les noms de poissons y sont traduits, de l'un à l'autre, par des à peu près impuissants ou amusants : « sorte de poisson » ; « espèce de coquillage » ; « animal inconnu » ; les coquillages deviennent parfois poissons, ou les poissons crustacés.

En composant pour chaque bête citée par Pline une notice où s'allient zoologie et philologie, M. J. Cotte nous offre le moyen, non seulement de comprendre et de critiquer une œuvre difficile, mais encore de mettre au point un vocabulaire technique qui compte de deux à trois cents noms. Son Introduction pose quelques principes excellents : 1º établir la graphie, certains de ces noms étant rares, plus savants qu'usuels, et plus grecs que latins ; 2º tenir compte des traductions et identifications traditionnelles, mais se méfier de la terminologie moderne : « Les systématiciens, trop souvent, en ont usé avec l'ancienne littérature comme l'ont fait les bâtisseurs de monuments quand ils ont dépouillé les temples anciens de leurs colonnes ou en ont pris les pierres, transformant en ruines ces précieux vestiges... Les vieux noms ont souvent servi à dénommer n'importe quoi, qui n'avait aucune relation avec les êtres qui avaient été désignés autrefois par eux. C'est surtout depuis le XVIIIe siècle que cette rage de destruction a sévi depuis que la réforme linnéenne a exigé deux noms pour chaque espèce (nom générique et nom spécifique), et qu'il n'y a pas eu de voix influente pour réclamer la conservation, dans leurs affectations, des vocables dont les anciens s'étaient servis » (p. 11) ; 3º utiliser les informations fournies par l'étymologie et les survivances dans les langues méditerranéennes, mais prendre garde qu'un nom moderne peut désigner un autre individu que le nom ancien d'où il est issu, et que le même nom est employé d'une région à l'autre pour des animaux différents, comme le même animal peut avoir, dans une seule région, plusieurs noms.

* * *

La connaissance directe des réalités et les expériences personnelles sont, en ces démarches, aussi précieuses que l'érudition. Pour le terrien, tous ces noms de poissons se brouillent et restent bric-à-brac spécial, inutile. Pour l'homme de la côte, pour le Méditerranéen qui pêche ou qui voit quotidiennement des pêcheurs, pour le Marseillais qui savoure la bouillabaisse, qui admire l'étal pittoresque des poissonnières et leur parler truculent, ces noms sont vivants ; ce monde grouille, multicolore et chatoyant, chargé de senteurs marines, âcres et toniques. M. J. Cotte est de Marseille ; la verve provençale donne souvent à ses notices, qui pouvaient être savantes et tristes, une animation, une alacrité qui stimule. Pline indique une recette pour faire cuire les saxatiles, associés

au *Scorpio* (rascasse) et à l'*Iulis* (girelle), avec de l'aneth, de l'ache, du coriandre, du poireau, de l'huile et du sel. « Le malheureux ! s'écrie M. J. Cotte, il a oublié le safran et les épices ! » (p. 57). Et un peu plus loin (p. 59) : « Provençaux, mes frères, appréciez cette phrase : le meilleur court-bouillon est donné par les Rascasses, les Girelles et les *Roucau*. Aucun de vous ne critiquera cela, car vous trouvez tout à fait normal d'associer aux Labridés, dans la soupe de poisson, la Girelle, qui d'ailleurs fait partie de leur groupe. » Quand l'auteur arrive au *mullus* (surmulet), il devient lyrique : « Le Mullus ! le *rouget* des Provençaux ! Gourmets, que vos papilles gustatives vous rappellent les heureux moments que ce poisson vous a procurés. Mais votre enthousiasme pour lui pâlira toujours à côté de celui dont les Romains ont fait preuve... » (p. 98). Archestratos ayant eu le malheur d'écrire que les cuisiniers siciliens ou italiens gâtaient les poissons avec leur odieux fromage, leur abus du vinaigre et leur saumure au laser, Apicius est interpellé : « Vous, Apicius,... qui avez été quelque peu un Brillat-Savarin latin, et qui avez représenté auprès des lettrés les maîtres en bien-manger, combien vous avez dû être affecté par la diatribe de l'obscur Archestratos ! » (p. 98).

Mais voici l'auteur au travail. Que sont les *mormyres* d'Ovide et de Pline? Le mot est grec : μορμύρος (ou μορμύλος) ; il est resté en italien, *mormo*, *mormiro*, *mormillo ;* en espagnol, *marmo ;* en provençal, *mormo*. Or, l'original grec fait penser à un poisson sonore (cf. μορμύρω : murmurer). L'humaniste alors se préoccupe de savoir si le *mormo* marseillais n'émet pas de sons ; il s'informe près d'un vieux pêcheur ; il apprend que le *mormo* grogne comme le *gournau* (grondin) ; « c'est là une sorte de borborygme, qui se forme dans la vessie natatoire, et qui est dû au transfert des gaz d'une partie de cet organe dans une autre » (p. 106). Excellente démarche qui corrobore les autres indications fournies par Ovide (*Hal.*, 110) et par Oppien (*Hal.*, 1, 100) sur les bigarrures de ce poisson, ou par Athénée (313-314) sur la qualité inférieure de sa chair.

Excellente encore cette conclusion personnelle touchant l'*echinus* (oursin) : Pline signale l'existence d'oursins qui n'ont pas *uitreus color* (bleu-vert), mais qui sont blancs et pourvus d'épines plus petites[1]. Avec son frère C. Cotte, l'auteur a établi qu'il s'agit d'une espèce réelle, non comestible, et plus convexe, *Sphaerechinus granularis* (p. 237).

Un autre exemple : le *saurus* est assez difficile à identifier. L'étymologie (emprunt au grec σαῦρος) et les survivances méditerranéennes (*sauro*,

1. Pline (9, 100) les localise *circa Toronem ;* cette ville de Chalcidique (Τορώνη dans le texte d'Aristote, *H. A.* 4, 5) devient Toronto (p. 237, l. 1) ! ! Autre lapsus géographique, p. 65 : dans les vers d'Ausone (*Mos.*, 117), *puniceis mullis* ne signifie pas : mulles d'Afrique, mais mulles pourprés. Je substitue au découpage du texte plinien en chapitres et paragraphes, vrai casse-tête pour les chercheurs, les références aux paragraphes de l'édition Mayhoff (Teubner).

saurella, suro, suaro, surellu, saurel, sieurel) font croire que c'est une espèce du genre *lacertus*, c'est-à-dire un poisson rappelant par sa couleur verte celle du lézard. Or, le saurel portait aussi en Grèce le nom de τράχουρος (queue raboteuse). Réalité à vérifier. Effectivement, « le saurel est pourvu d'une ligne latérale qui, surtout en arrière, se recouvre d'écailles assez larges et munies d'une aspérité. Cela lui donne un toucher caractéristique, et, avec sa richesse en épines, lui a valu son nom provençal *estranglo-bello-mero* » (p. 118)[1].

Voici une énigme du vocabulaire plinien : le nom *elephantus* paraît désigner deux animaux différents : 1° un monstre rare (Plin., 1, 9, 4 ; 9, 10 ; 32, 144) ; en particulier, Pline rapporte une histoire fabuleuse de monstres abandonnés par le flot sur la côte des Santons (Saintonge) au temps de Tibère : éléphants, béliers de mer et néréides ; on nomme aujourd'hui éléphant de mer, phoque-éléphant, un phoque dont le nez se prolonge en trompe ; mais il habite les mers australes ; 2° en 32, 148, Pline pense à un crustacé, sorte de langouste noire, munie de pinces ; cet éléphant doit être un homard. La distinction est nettement établie par M. J. Cotte, et l'identification du crustacé se trouve ainsi corroborée : à Naples, le homard est encore appelé *elefante* ou *alifante di mare* (p. 226).

Encore un heureux emprunt aux réalités et aux parlers méditerranéens pour identifier *pulmo marinus* (ou *halipleumon*). Quel est ce poumon marin, cité par Pline avec les holothuries et les étoiles de mer? Un zoophyte, sans doute ; un zoophyte mobile, précise Aristote (*H. A.*, 5, 13, 10 ; *P. A.*, 4, 5). Or, parmi les zoophytes mobiles, les méduses, masses gélatineuses et flasques, ressemblent le plus au poumon. Justement, elles portent encore le nom de poumon marin dans quelques parlers populaires, « sans doute à cause du peu de consistance qu'elles présentent sous le doigt, et qui, si l'on veut, rappelle la manière dont le poumon, suspendu aux devantures des triperies, cède à la pression » (p. 242).

S'agit-il d'identifier *merula*, et d'opter entre le merlan, le merlus, le mérou et le merle de mer? C'est un poisson saxatile et de couleur foncée, d'après Aristote (Athen., 305 c), Oppien (*Hal.*, 4, 172 et suiv.), Élien (*N. A.*, 12, 28), Ovide (*Hal.*, 114) et Pline (9, 52). Ce n'est donc pas le merlan, qui vit par bancs en haute mer et dont le dos roussâtre n'est ni foncé ni *uirens* (comme dit Ovide). Ce n'est pas davantage le merlus, dont le dos est grisâtre ; ni le mérou, qui est un gros poisson de haute mer. Reste le merle de mer, appelé *merlo* en Catalogne, *merleau* ou *merlot* en France, *negre* à Marseille. Cette démonstration paraît définitive. Et l'on comprend l'épithète *uirens*, choisie par Ovide pour un poisson dont le brun foncé peut aller jusqu'à des teintes lavées de noir (p. 59).

1. Des provençalismes : « on a eu fait des hécatombes... » (p. 73) ; « quand un renouveau s'est eu produit... » (p. 77) !

Citerai-je enfin la perche de mer, qui paraît être un des serrans, *Serranus scriba*, L., encore appelé πέρχα en Grèce, *precchia* en Sicile, *perchia marina* à Naples, *perca de mer* en Espagne, *perco de mar* en Provence? (p. 65). Et, si nous voulons distinguer cette *perca* d'un autre serran nommé *channe*, les parlers méditerranéens nous orientent, pour ce dernier, vers le poisson encore nommé *chana* à Catane, *channa* à Malte, χάννος dans la mer Égée, *chani* en Turquie (p. 67), c'est-à-dire *Perca cabrilla* de Linné.

Je pourrais multiplier ces exemples d'heureuses déterminations. Sans doute, elles ne sont pas toutes de M. J. Cotte, qui doit beaucoup aux ouvrages de Cuvier et Valenciennes. Mais il faut louer l'auteur a avoir réuni cette documentation, d'avoir revu ces démonstrations et d'avoir aéré cette science des livres et des laboratoires au grand vent de la mer et des réalités méditerranéennes. Ce qui fait la valeur et la vie de sa thèse, c'est la verve et la compétence du Provençal[1].

* * *

D'un Provençal qui a subi, écrit-il, la sévère discipline de la science (p. 255). Quand on est Marseillais et docteur ès sciences, on ne se laisse pas abuser par les galéjades et les *mirabilia* de Pline ! Dans ses Considérations finales, M. J. Cotte a judicieusement dénoncé la crédulité de cet étrange naturaliste qui fut surtout un compilateur et qui s'attachait à ce qui était « étrange, disproportionné, gigantesque, et fréquemment mensonge de hâbleur » (p. 253). En particulier, Pline accorde créance aux galéjades et hyperboles concernant les animaux des mers extérieures. Respect des autorités? bonne foi touchante? goût du merveilleux? Il y a sans doute un peu de tout cela dans la naïveté du collectionneur qui juxtapose des fiches sans composer et sans critiquer. A cette conclusion sévère, mais juste, nous conduisent, dans l'ouvrage, les corrections apportées par le savant moderne aux bévues que le compilateur ancien a enregistrées ou ajoutées[2].

Pline dit que les dauphins ont la gueule placée sous le corps, presque au milieu du ventre (p. 22). Il a confondu, semble-t-il, la structure du dauphin avec celle des sélaciens, en particulier du requin. Pour être juste, précisons que cette erreur vient d'une indication d'Aristote, maladroitement forcée par son imitateur ; le naturaliste grec dit seulement que les dauphins ont la gueule en dessous (κάτω τὸ στόμα ἔχουσιν, *H. A.*, 8, 4, 4).

1. A propos de *draco* (p. 75 et suiv.), un excursus savoureux sur le dragon... et la tarasque avec une reproduction de la Tarasque domptée (retable de Saint-Sauveur à Aix-en-Provence).

2. Pour d'autres exemples, voir. E. De Saint-Denis, *Quelques bévues de Pline l'Ancien dans ses livres des poissons*, dans *Rev. philol.*, 1944, fasc. 2, p. 153-172.

Pour le *platanista* (dauphin du Gange), Pline « n'abuse point, dit l'auteur, de ces exagérations où le conduisent habituellement les orientalistes qu'il prend pour guides : 16 coudées font un peu plus de 7 mètres et le Plataniste atteint, à l'âge adulte, une longueur de 2m50. Le coefficient 3 n'est donc pas atteint. Il n'y a rien à dire » ! (p. 26).

Mais, pour la baleine, Pline exagère : « Il ne s'effarouche pas quand il lit que, dans la mer des Indes (naturellement !), il existe des baleines ayant 4 jugères de surface, soit un hectare. En comptant pour le cétacé une longueur double de sa largeur, cela aurait fait des baleines ayant environ 140 mètres de longueur. Cette fois-ci nous arrivons au coefficient 5 : nous pouvons relever l'exagération ! » (p. 30).

Autre exemple d'hyperbole arithmétique ; les monstres de la mer perturbaient l'imagination des anciens et les hâbleries des voyageurs étaient vite colportées, c'est-à-dire amplifiées : « Pline ne nous raconte-t-il pas avec complaisance que Juba avait fait savoir à Caius César, fils d'Auguste, qu'un cétacé de 600 pieds de long et large de 360 était entré dans un fleuve d'Arabie? » (p. 53).

Les thons ne vivent pas plus de deux ans, dit Pline (9, 53). A quoi M. J. Cotte réplique : « C'est seulement au bout de trois ans qu'ils sont en général aptes à la reproduction » (p. 89). Soyons juste : l'erreur vient d'Aristote (*H. A.*, 6, 16, 4).

Retournons vers la mer des Indes, réservoir des *beluae* les plus impressionnantes et des fables les plus merveilleuses. Pline signale l'existence de poissons-scies longs de 200 coudées, soit plus de 90 mètres. « Il s'agit de la mer des Indes, pour laquelle il accepte allègrement toutes les exagérations. Mais c'est tout de même aller un peu fort, si l'on remarque que la taille moyenne des sujets adultes est de 3 à 6 mètres, et n'atteint 9 mètres que très accidentellement » (p. 169).

Que dire de la pieuvre de Cartéia, qui sortait la nuit de la mer pour manger les salaisons, dont la tête était grosse comme un baril de 15 amphores, et les tentacules, longs de 30 pieds, pouvaient à peine être entourés avec les deux bras ; l'animal pesait 700 livres ! Trebius Niger est ici l'autorité de Pline, qui ne réagit pas. La zoologie moderne place des céphalopodes géants dans les profondeurs des mers ; mais ils n'en sortent pas pour venir, comme le dit Pline après Trebius Niger, s'échouer sur les rivages ou piller les viviers des marchands de salaisons [1] (p. 182).

Après Aristote (*H. A.*, 4, 9, 4), Pline affirme que le pétoncle (*pectunculus*) saute et vole hors de l'eau. Ce coquillage se meut avec une rapidité relativement grande, en ouvrant et refermant ses valves, ce qu'on appelle voler, disait Aristote. La métaphore du naturaliste grec devient, chez Pline, réalité, vol aérien (p. 205). Encore une utilisation maladroite

1. Sur les poulpes dans le livre IX de Pline, cf. E. De Saint-Denis, *art. cité*, p. 162 et suiv.

d'un passage d'Aristote, hâtivement lu : et une métaphore ajoutée : *sagittae modo*, très méridionale[1] !

Je ne mettrais peut-être pas au compte des galéjades pliniennes le texte qui signale dans la mer des Indes (encore !) des langoustes atteignant une longueur de 4 coudées (1m80). « Nous savons que les exagérations ne l'effraient pas » (p. 223). Cependant, on sait que les langoustes prospèrent surtout dans les zones intertropicales, et que certains individus arrivent avec l'âge à une longueur de 2 mètres (antennes comprises)[2].

Au reste, il ne faut pas croire que l'érudition de Pline est, dans le commentaire de M. J. Cotte, impitoyablement et systématiquement corrigée et méprisée. Elle est souvent traitée, au contraire, avec une indulgence louable. A propos des contes bleus qui peuplaient l'océan d'hommes marins, de néréides, de tritons, de béliers et d'éléphants marins, l'auteur rappelle que, quinze siècles après Pline, on croyait encore à l'existence de ces monstres ; que Rondelet prétendait les connaître et les dessiner (p. 45). Parfois une découverte récente nous invite à la modestie, en confirmant et en expliquant un fait que l'observation empirique des anciens avait retenu : en chassant et en ouvrant les cachalots, très friands de céphalopodes, on a constaté que de gigantesques pieuvres, calmars et seiches, existaient dans les grandes profondeurs ; le prince Albert Ier de Monaco, l'éminent océanographe, ne manquait pas l'occasion de chasser les cachalots pour en faire ouvrir le tube digestif, et certaines espèces de céphalopodes n'ont été dénommées que d'après des débris ainsi recueillis (p. 182). Pline a beaucoup parlé des thons et de leurs migrations ; il y a peu d'années, nous n'en savions pas plus qu'Aristote et que son imitateur latin ; les découvertes récentes ont révélé qu'il ne faut pas exagérer le rôle que joueraient dans la ponte et les voyages annuels des thons le Palus Méotide et ses eaux peu salées[3]. Mais les anciens avaient observé qu'une sorte de thon (*sarda*) venait de l'Atlantique dans la Méditerranée[4], pour rester sur les côtes d'Espagne et dans la mer Tyrrhénienne ; on sait que la pêche du thon est très active en Catalogne, en Provence, sur les côtes de Ligurie, de Sardaigne et de Sicile ; il est établi que ce poisson entre par le détroit de Gibraltar, qu'il vient frayer, en avril, mai, juin, entre la Sardaigne et la Tunisie, pour retourner ensuite vers l'Atlantique (p. 86-89).

Après Aristote (*H. A.*, 8, 17, 4), Pline signale que certains poissons, entre autres la daurade, disparaissent au moment de la canicule, pendant soixante jours. Rien de fantaisiste : la daurade remonte en Provence jusque dans les étangs qui communiquent avec la mer, parce

1. Cf. E. De Saint-Denis, *art. cité*, p. 157 et suiv.
2. G. Cuvier, *Les crustacés*, Paris, s. d., p. 121.
3. Cf. Plin., 9, 47-49.
4. Cf. Plin., 32, 151.

qu'elle aime à s'y engraisser, comme elle pénètre dans le lac de Bizerte, où l'on a fait des hécatombes de 12,000 poissons à la fois ; mais, au moment des grandes chaleurs, cette espèce, assez délicate, regagne des eaux plus profondes (p. 73).

Pline affirme que l'étoile de mer (*stella*) brûle tout ce qu'elle touche, et que la rapidité de ses digestions est étonnante. L'observation révèle comment l'animal se plie en deux, sur sa face ventrale, pour attaquer un mollusque et l'obliger à ouvrir ses valves ; comment il dévagine son estomac, dont la paroi interne devient externe et, mise au contact du corps du mollusque, digère celui-ci ; ce que Pline appelle sans doute emphatiquement : « brûler tout ce qu'elle touche » (p. 241).

Parmi les *beluae*, Pline cite l'arbre (*arbor*) : « Dans l'océan de Cadix, l'arbre qui étend si largement ses branches qu'il n'a jamais, croit-on, pénétré dans le détroit. » Quel est ce monstre de l'Atlantique? une pieuvre semblable à celle de Cartéia? une méduse aux bras démesurés? plus volumineuse que la sardine marseillaise, cette *belua* plinienne eût obstrué le détroit de Gibraltar ! M. J. Cotte suggère qu'on pourrait penser à quelque algue géante, venue de la mer des Sargasses, richement ramifiée comme elles sont dans ces eaux, et portée par les courants vers la côte de Cadix (p. 248). L'hypothèse est intéressante.

Mais j'arrive à des considérations plus philologiques.

* * *

Le « déblaiement des graphies », comme écrit l'auteur (p. 7), lui a donné, semble-t-il, assez de tablature. Lorsqu'il annonce dans l'Introduction (p. 9) que l'établissement du texte plinien lui a paru. dans l'édition Nisard, meilleur que dans l'édition Mayhoff, il nous inquiète. Lorsqu'il écarte telle ou telle graphie grecque (par exemple, noms féminins de la 1re déclinaison en *-e*), sous prétexte que « Pline a l'habitude de latiniser les termes qu'il emprunte au grec » (p. 163), il nous effraie. S'il a consulté les éditions P. Hardouin (1723), Poinsinet de Sivry (1771), Ajasson de Grandsagne (1829), Littré (1850). Mayhoff (1875), il n'a pas connu l'édition Sillig (Gotha, 1851-1858), qui reste, par son texte et par son commentaire, très importante. L'apparat critique de l'édition Mayhoff n'a pas été utilisé suivant les principes de la philologie actuelle ; trop souvent l'auteur choisit parmi les variantes sans distinguer leçons des meilleurs manuscrits et corrections des éditeurs anciens, sans chercher appui dans l'étymologie [1] ; il lui arrive même de confondre les *sigla* de l'apparat critique ; par exemple, pour la liste récapitulative du

1. Il s'agit ici des graphies seulement ; car les indications étymologiques abondent dans l'ouvrage, et nous en parlerons dans le paragraphe suivant.

livre XXXII, B (*codex Bambergensis*), et *B* (*Hermolai Barbari castigationes Plinianae*, Romae, 1492, 1493). Je relève :

Page 25 : *tursio*. La graphie *thursio* est préférable ; cf. Athen., 310 c : ὁ ὑπὸ Ῥωμαίων καλούμενος θυρσίων. Malheureusement, Athénée est partout cité en latin (p. 58, 64, 67, 74, 110, 229), d'après la vieille édition Casaubon-Dalechamps (1598)[1] !

Page 63 : *meryx*. Leçon inférieure, étrangère aux manuscrits ; Mayhoff adopte *maeotes*, correction de *maeotis* (leçon du *Bambergensis*), d'après la conjecture de Th. Birt ; cf. Athen., 312 a ; Ael., *N. A.*, 10, 19 ;

Page 66 : *channa*. Il faut conserver la forme grecque : *channe* ; cf. mss. et accusatif *channen*, d'après Plin., 32, 153 (citation d'Ovide) ; emprunt au grec χάννη ;

Page 68 : *orphas*. Graphie de l'édition Nisard. La bonne graphie est *orphus* (grec ὀρφός et ὀρφώς), d'après le texte d'Ovide (*Hal.*, 103) cité par Pline (32, 152) : *orphum rubentemque erythinum* ;

Page 91 : *colias*, au lieu de *coliae* (Plin.. 32, 146), parce que *colias* a la qualité de s'accorder aisément en genre avec *Parianus*, *Sexitanus* et *minimi* ! Et l'accord en nombre avec *minimi*? Le grec κολίας a donné en latin *colias* et *colia*, au singulier ; pluriel : *coliae* ;

Page 93 : *echeneis*. La graphie *echenais* étonne l'auteur qui « conserve l'orthographe de Littré, plus logique ». Aux deux graphies grecques ἐχεναΐς et ἐχενηΐς, correspondent les latines *echenais* (Plin., 32, 2 ; 32, 148) et *echeneis* (Plin., 9, 79 ; 32, 139 ; Isid., *Orig.*, 12, 6, 34) ;

Page 101 : *synodon*. C'est un nom grec ; du nominatif pluriel *synodontes* (Plin., 37, 182 ; cf. Ov., *Hal.*, 107), il faut remonter au nominatif singulier *synodus*, graphie correcte qui correspond à συνόδους (poisson aux dents soudées) ;

Page 104 : *sparus*. C'est la bonne graphie. Mais l'édition Nisard l'introduit à tort dans l'énumération de Pline (32, 151). La leçon *sorus*, donnée par B (*Bambergensis*), a été judicieusement conservée par Mayhoff. Autre graphie : *saurus* ; cf. Plin., 32, 89 ; Apul., *Apol.*, 30 ;

Page 106 : *mormyrus*. Bien que le nom soit un emprunt au grec μορμύρος (ou μορμύλος ; Athénée, 313 cf, donne aussi le pluriel μύρμαι), le pluriel *mormyres* d'Ovide (*Hal.*, 110), accusatif *mormyras* (cf. Plin., 32, 152), montre que le nominatif singulier devait être *mormyr* ;

Page 114 : *ictinus*, donné par le *codex Bambergensis*, doit-il être banni de la liste plinienne, en 32, 149? Je ne le crois pas : c'est un nom grec : ἰκτῖνος (ἴκτινος), qui désignait un oiseau, le milan. Un nom voisin, ἴκταρ, désigne chez Athénée (329 a) un poisson. Dans le catalogue de

1. Cela peut être très dommageable, lorsqu'une citation d'Athénée (306 d) devient (p. 229) : « ces animaux que les Romains appellent *squillae* ». Il s'agit des *cammari*, et le texte nous renvoie à καρίς — *caris* (crevette) : ἐστὶ καρίδων γένος καὶ ὑπὸ Ῥωμαίων οὕτως καλοῦνται, et non pas à *squilla* (nom vague).

Pline, *ictinus* pourrait être le milan de mer, dont le nom latin était *miluus* ; cf. Hor., *Epist.*, 1, 16, 51 ; Ov., *Hal.*, 95 ; Plin., 9, 82. Or, *miluus* est omis dans ce catalogue (32, 149) à la lettre *m*, de même que le dérivé *miluago*, attesté par Isid., *Orig.*, 12, 6, 36 ;

Page 124 : *aphya, apua.* Erreur plus dommageable : l'auteur distingue deux poissons différents, bien qu'il avoue pour finir : « Ce que j'ai écrit au sujet d'*aphya* se répéterait facilement pour l'*apua.* » En réalité, le premier est le mot grec ἀφύη, d'où *aphye* (mieux que *aphua*) ; et le second est le même, latinisé : cf. Plin., 31, 95 : *apuam nostri, aphyen Graeci uocant.* Ce doublet ne doit pas surprendre ; cf. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, p. 112 : *Philonikos-Pilonicos* ; *Pamphilos-Pampilus*, le latin ne connaissant pas d'occlusives aspirées ;

Page 131 : *myxon.* Ce serait un autre nom du *bacchus* (espèce du genre *asellus*). Le *Bambergensis* donne : *bacchi, quem quidam mizyenem uocant* ; une correction ingénieuse s'appuie sur le texte d'Athénée (315 f) : γαλλερίας ὄν καλοῦσι τινες ὀνίσκον τε καὶ μάξεινον (ou μυξῖνον). Mais il s'agit dans Athénée du *callarias* (autre espèce d'*asellus*), et non du *bacchus* ; d'autre part, on attendrait *maxinon* (ou *muxinon*), au lieu de *myxona*, qui est donné seulement par *B* (*Hermolai Barbari castigationes* ; voir ci-dessus) ;

Page 132 : *callarias.* C'est une correction. L'auteur reproche à Mayhoff de ne pas l'avoir adoptée, et il adopte *callarias* « que donne Littré ». Cependant, je lis dans l'édition Mayhoff *callariae* (nominatif pluriel), en 9, 61 ; et *callarias* (nominatif singulier), en 32, 146 ; cf. γαλλερίας (Athen., 315 f, cité ci-dessus) et καλλαρίας (Opp., *Hal.*, 1, 105) ;

Page 133 : *solaea.* Graphie fautive. *Solea* est le nom d'une chaussure (sorte de sandale) appliqué par analogie de forme au poisson allongé et plat qu'est la sole ; cf. Quint., *I. O.*, 8, 2, 8 ; Isid., *Orig.*, 12, 6, 6 ; d'où le jeu de mots de Plaute (*Cas.*, 495), et le correspondant grec σάνδαλον (Athen., 136 b) ;

Page 162 : *rhina.* La graphie correcte est *rhine* (grec ῥίνη) ; cf. Plin., 32, 150 : *rhine, quem squatum uocamus*, leçon de R (*codex Florentinus Riccardianus*) ; *rhina* est une leçon inférieure ;

Page 176 : *liparis.* Nom plus que suspect ; dans le catalogue de Pline (32, 149), les meilleurs manuscrits donnent *elepris* ; la correction *lelepris* s'impose pour deux raisons : 1° le nom figure à la lettre *l* entre *lucerna* et *lamirus* ; 2° il est attesté en grec : λελεπρίς (d'après Hésychius). *Liparis*, adopté dans l'édition Nisard, est une leçon inférieure des éditeurs ; *lelepris* est synonyme de *phycis* ;

Page 209 : *mya.* Ce nominatif n'existe pas ; *myas* (Plin., 9, 115) est un accusatif pluriel de *mys, myos*, emprunt au grec μῦς, latinisé en *mus, muris*, par Ennius, d'où le pluriel *mures* (*Hedyph. fr. ap.* Apul., *Apol.*, 39). Sous ces formes, un seule coquillage, la moule ;

Page 211 : *chema*. Le nominatif pluriel est *chemae* (Plin., 32, 147) ; mais le nominatif singulier est probablement *cheme*, du grec χήμη.

Page 217 : *dromon*. Les meilleurs manuscrits donnent *drinones* dans l'énumération des *beluae*, Plin., 32, 145 ; le mot est suspect et ne se trouve pas ailleurs, en grec ou en latin ; il a été corrigé en *simones*, nom des dauphins, d'après 9, 23, ou en *tursiones*, d'après 9, 34. Quant à *dromones*, cette leçon de *B* (*Hermolai Barbari castigationes*) n'est pas plus satisfaisante ; Aristote use du mot δρομάδες (*H. A.*, 1, 1, 10 ; 6, 16, 3) pour désigner l'ensemble des poissons migrateurs ; Élien (*N. A.*, 7, 24) appelle δρομίας une espèce de crabe coureur ; ni chez l'un ni chez l'autre, il ne s'agit d'animaux pouvant être rangés parmi les *beluae*. En un mot, aucune raison de substituer *dromones* à *drinones* ;

Page 239 : *holothuria* est traité comme un nominatif singulier ; influence de la terminologie moderne (cf. *Holothuria*, L.). Mais *holothuriis* (Plin., 9, 154) est le datif pluriel de *holothurium*, *ii*, n., emprunté au grec ὁλοθούριον.

Page 242 : *cnida*. Même critique que pour les graphies *channa*, *aphya*, *rhina*, *chema* ; il faut conserver la forme grecque *cnide* (κνίδη), le nom latin étant *urtica* (ortie de mer) ; cf. Plin., 32, 146 : *cnide quam nos urticam uocamus*.

* * *

M. J. Cotte a bien compris que l'étymologie des mots étudiés pouvait lui fournir de précieuses indications. Ce vocabulaire est très pittoresque et s'explique presque toujours par des particularités de structure, de couleur, d'odeur, de goût, de sonorité, ou d'habitat, retenues par l'imagination populaire. L'auteur s'est donc jeté bravement dans les dictionnaires étymologiques d'Ernout et Meillet pour le latin, de Boisacq pour le grec. Comme les noms de poissons empruntés au grec sont très nombreux, il est regrettable que M. J. Cotte en soit resté au lexique de Boisacq et qu'il ait ignoré des travaux récents comme ceux de L. Lacroix[1] ou de F. A. Wood[2]. Bien que l'étymologie tienne une grande place dans ses notices, sa documentation, en cette matière, doit être souvent complétée et mise au point.

Zeus, autre nom du *faber* (poisson Saint-Pierre), est abusivement confondu avec le nom du dieu, roi de l'Olympe (p. 9, 93) ; parce que cet animal porte aujourd'hui le nom de poisson Saint-Pierre, ou de Saint-Christophe, ou de Notre-Seigneur, M. J. Cotte veut qu'il ait été toujours

1. L. Lacroix, *Notes critiques à Athénée : épithètes et noms de poissons dans un vers de Numénius*, dans *Mélanges Desrousseaux*, Paris, 1937, p. 253-260 ; *Noms de poissons et noms d'oiseaux en grec ancien*, dans l'*Antiquité classique*, 1937, p. 265-302 ; *Une liste de noms de poissons dans une inscription béotienne*, dans *Mélanges Boisacq*, Bruxelles, 1938, p. 49-56.

2. F. A. Wood, *Greek fish-names*, dans *Amer. Journ. of Philology*, I (1927, p. 297-325) ; II (1928, p. 36-56) ; III (1928, p. 167-187).

sacré ; ses idées sur le totémisme l'égarent. Ce nom *zeus* n'a rien de commun avec le nom du dieu, comme le montre la graphie *zaeus* ; il transcrit le grec Ζαιός, adjectif assez obscur ; mais la forme Ζαιός est la bonne, transposée en *zaeus* (Plin., 9, 68 ; 32, 148). Et cette dorée n'a probablement joué aucun rôle dans la religion antique.

L'étymologie de *orca* (orque, épaulard) est-elle « très obscure » (p. 28)? L'auteur rapproche le mot de ὄρκυς et de ὄρκυνος, sorte de thon, et, d'autre part, de ὄρυγα, accusatif de ὄρυξ (cf. ὀρύττω, fouiller). Mais le nom latin est rapproché de *orca* par Paul. Fest., 195, 4 : *genus marinae beluae maximum, ad cuius similitudinem uasa ficaria dicuntur; sunt enim teretes atque uniformi specie.* En négligeant cette définition, M. J. Cotte s'est privé d'un moyen d'identifier l'animal ; la description convient à la masse trapue et noire qu'est l'épaulard, semblable au vase à gros ventre nommé *orca* par les Latins. Quant au nom grec (ὄρυξ), il vient de ce que l'animal, armé de dents aiguës, s'attaque à des cétacés puissants, comme la baleine, et les déchire (cf. Plin., 9, 14).

L'étymologie de *chromis* est-elle indubitable? « L'animal dont il s'agit est fortement coloré, évidemment, puisque l'étymologie de son nom est à chercher dans le mot χρῶμα, couleur » (p. 56). Mais le nom grec est χρόμις ; et F. A. Wood le rattache plus judicieusement à la racinè χρεμ — qui noterait un grondement ou un grognement Or, ce poisson émet une sorte de grognement ; cf. Arist., *H. A.*, 4, 9, 3. Les deux indications se corroborent et appuient la détermination qui fait de ce poisson d'Ovide (*Hal.*, 121) èt de Pline (9, 57 ; 10, 193 ; 32, 153) la grande sciène, vulgairement appelée maigre : quand les maigres sont rassemblés en troupe, ils font entendre un mugissement, plus fort même que celui des grondins.

A propos des *cinaedi*, Pline (32, 146) dit : *cinaedi, soli piscium lutei.* M. J. Cotte entend : *lūtei* (jaunes). Mais F. A. Wood pense à *lŭtei* et glose κίναιδος : « a sea-fish, named in reference to its slimy or filthy appearance ». Ainsi la question se pose : poisson jaune? poisson vaseux ou visqueux? Ne serait-ce pas l'ἀλφηστής d'Athénée (281 f-282)? Celui-ci dit que le nom de ce poisson couleur de cire était donné aux hommes incontinents et lascifs ; or, tel est le sens de κίναιδος — *cinaedus.* Le *cinaedus* peut être le labre jaune.

Pour le nom grec ἐχεναΐς (-νηΐς) du *remora* (en latin *echeneis, -nais,* et *remora, ae*), M. J. Cotte ne sait pas à quoi le rapporter (p. 93) ; il propose — sans conviction — de le rapprocher d'ἔχις (serpent). Cependant, le nom est, semble-t-il, dérivé de ἔχω (tenir, retenir), comme l'indique le correspondant latin *remora*, et la définition d'Isidore de Séville (*Orig.*, 12, 6, 34) : *echeneis paruus pisciculus, hunc Latini remoram appellauerunt eo quod cogat stare nauigia* (cf. Plin., 9, 79 : *hoc carinis adhaerente naues tardius ire creduntur, inde nomine inposito; quam ob causam amatoriis quoque ueneficiis infamis est et iudiciorum ac litium mora*).

L'étymologie de *salpa* (saupe) mériterait d'être précisée (p. 111). Du grec σάλπη est issu le féminin *salpa* (Ov., *Hal.*, 121) ; et de σάλπης le masculin *salpa* (Plin., 9, 68).

Quelle raison a pu faire donner à un poisson plat (*passer*) le même nom qu'à un oiseau (moineau)? (p. 134). Mystère, répond l'auteur. Cependant, Ovide (*Hal.*, 125) dit que le *passer* est de même couleur que la sole. Le poète pensait, semble-t-il, à la face aveugle de la sole, qui est d'un blanc brillant : *fulgentes soleae candore et concolor passer*. Ailleurs, le *passer* est distingué d'autres poissons plats, de *rhombus* (turbot) et de *solea* (sole) ; cf. Plin., 9, 72 ; Colum., 8, 16, 7. Il doit être la plie (flet, limande, carrelet), dont la couleur gris fauve rappelle celle du moineau. Élien l'appelle aussi moineau (στρουθός, *N. A.*, 14, 3). Et ce n'est pas le seul nom d'oiseau attribué à un poisson d'après une ressemblance de couleur ; on peut citer dans la même famille étymologique : *aquila*, *hirundo*, *merula*, *miluus*, *turdus*.

« Est-il complètement irrationnel de considérer *cercyrus* (grec κέρκουρος) comme dérivant de ce καρχαρίας, qui désignait un requin et dérivait de κάρχαρος, aigu? » (p. 169). Cette question fera frémir les linguistes. Au reste, Oppien (*Hal.*, 1, 141) et Ovide (*Hal.*, 102) rangent ce poisson parmi les saxatiles ; ce n'est pas un volumineux requin. Et κέρκουρος doit signifier étymologiquement : poisson à queue pointue, comme l'a redit F. A. Wood. Malheureusement, en dehors de l'habitat indiqué par Oppien et Ovide, et de l'épithète *ferox* accolée par ce dernier à *cercurus*, nous ne savons rien de cet individu.

*
* *

En ce qui concerne l'ichtyologie, M. J. Cotte, spécialiste, a réuni et tenu à jour une documentation complète ; aussi les ouvrages récents de L. Roule sont utilisés dans les notices et cités dans l'Index bibliographique, où figurent de nombreux livres et articles. Il n'en va pas de même de la documentation philologique. Sont ignorés des travaux importants comme ceux de Th. Birt (*De Halieuticis Ovidio falso adscriptis*, Berlin, 1878) ; de R. Fohalle (*Sur le vocabulaire maritime des Romains*, dans *Mélanges Thomas*, Bruges, 1930) ; de O. Keller (*Die Antike Tierwelt*, t. II, Leipzig, 1913) ; de G. Schmid (*Die Fische in Ovids Halieuticon*, dans *Philologus*, suppl. XI) ; sans compter des articles récents comme ceux de la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, ou de F. Préchac sur *mullus* (dans *Rev. Ét. lat.*, 1936, p. 102 et suiv. ; 1939, p. 279). Au point de vue philologique, la bibliographie reste vieillotte.

Il en résulte que des problèmes posés ou reposés par les philologues sont parfois omis. Par exemple, l'auteur admet sans discussion que l'*acipenser* est l'esturgeon (p. 171) ; tel n'est pas l'avis de A. Marx, qui a composé dans la *Real-Encycl.* l'article *acipenser*. Et la question de l'*he-*

lops, synonyme ou différent de l'*acipenser*, a été souvent reprise depuis Cuvier et Valenciennes[1].

Mais, au point de vue lexicologique, l'erreur la plus dommageable est l'absence de dépouillements complets. L'auteur s'est, le plus souvent, contenté des exemples de Pline (livre IX et catalogue du livre XXXII) ; parfois, il rapproche des indications d'Ovide et de Martial pour les Latins, d'Aristote, d'Oppien, d'Élien et d'Athénée pour les Grecs. En se cantonnant surtout dans le livre IX de Pline, il s'est interdit toutes sortes d'indications précieuses, de rapprochements suggestifs, qui ne sont jamais trop nombreux en cette matière technique et difficile, et qui lui auraient apporté des faits supplétifs, corroborants ou dirimants. Les identifications sont trop souvent, avec des dépouillements exhaustifs, incertaines ou impossibles ; que valent-elles, si l'on se contente de dépouillements incomplets, si l'on s'emprisonne dans les livres de Pline?

Pour m'en tenir aux noms cités par Pline, je dois d'abord compléter la liste en y ajoutant : *actinophoros*, espèce de coquillage spiralé (32, 147) : *alabeta*, poisson du Nil (5, 51) ; *aper*, poisson inconnu, peut-être le verrat de Nice et le *peï porc* de Cette (11, 267) ; *aplysiae*, espèce d'éponges compactes et noires (9, 150) ; *batrachus*, grenouille de mer, comme *rana marina* (32, 145) ; *glycymaris*, coquillage, espèce de came (32, 147) ; *maeotes*, poisson inconnu (32, 149) ; *mugil*, mulet (9, 31 ; 9, 54 ; 9, 59 ; 9, 144 ; 9, 185 ; 10, 193 ; 32, 12 ; 32, 104 ; 32, 149) ; *peloris*, palourde (32, 99 ; 32, 147) ; *sargus*, sarge (9, 65 ; 9, 162 ; 9, 182 ; 32, 151) ; *squatus*, ange (32, 150) ; *strombus*, coquillage spiralé (32, 117 ; 32, 151) ; *uua*, animal inconnu (9, 3 ; 32, 138 ; 32, 151).

Voici maintenant des indications complémentaires qui auraient pu, tirées d'ailleurs, corroborer ou corriger les identifications proposées.

Qu'est-ce que le *physeter*? (p. 29). Un monstre marin qui vomit une trombe d'eau (Plin., 9, 8). Or, ce détail caractéristique se retrouve chez Strabon (3, 2, 7) et chez Sénèque (*Phaedr.*, 1030 : *qualis per alta uehitur Oceani freta | fluctuum refundens ore physeter capax*). Il ne s'agit donc pas du dauphin que nous nommons aujourd'hui souffleur, mais de la grande baleine ou du cachalot.

Qu'est-ce que l'*erythinus*? (p. 66). Un poisson de couleur rouge, comme l'indiquent l'étymologie et les citations d'Ovide (*Hal.*, 104) et de Pline (32, 152) ; un poisson de haute mer, hermaphrodite ; cf. Aristote (*H. A.*, 4, 11, 4 ; 8, 15, 1 ; *G. A.*, 2, 5) ; Oppien (*Hal.*, 1, 97) ; Pline (9, 56 ; 9, 166). Il ne s'agit pas du rouget (rouget barbet, grondin), mais d'un pagre (cf. Athen., 300 d). On peut penser au pagel commun (*Pagellus erythrinus*, L.), encore appelé en grec moderne λυθρίνι, λυθρινάρι ; cf. L. Lacroix, *Mélanges Émile Boisacq*, p. 51. Mais on a pensé aussi à un

1. Cf. E. De Saint-Denis, *Quelques noms de poissons en latin classique*, dans *Les Études classiques*, 1943, p. 139-142.

serran, à cause de son hermaphrodisme ; l'*erythinus* est ainsi rapproché du *channe* par Aristote (*H. A.*, 4, 11, 4 ; *G. A.*, 2, 5) et par Pline (9, 56 ; 9, 166). Tandis que le *channe* est le serran écriture ou le serran cabrille, l'*erythinus* serait le barbier de la Méditerranée (*Serranus anthias* ou *Labrus anthias*, L.). Telles sont les données complètes de ce petit problème.

Qu'est-ce que l'*orphus*? (p. 67). La question a été mal posée, tant qu'on a lu dans Pline (32, 152) : *orphum rubentem, erythinum* ; mais cette citation d'Ovide (*Hal.*, 103) doit être lue : *orphum rubentemque erythinum* ; et Ovide attribue à l'*orphus* et au *cantharus* la même couleur. Si le *cantharus* est la brême de mer dont le dos est gris brunâtre, l'*orphus* doit être le mérou ou cernier brun, encore appelé ὀρφός ou ὀρφώς dans la mer Égée. Identification corroborée par les autres caractéristiques à tirer d'Aristote (*H. A.*, 5, 9, 5 ; 8, 4, 1 ; 8, 15, 1 ; 8, 17, 1) et d'Athénée (315) : poisson carnivore, qui devient promptement grand, se plaît plus près des côtes qu'en pleine mer et disparaît pendant l'hiver ; corps raboteux (περιτρηχής, Athen., 315).

Qu'est-ce que l'*anthias*? (p. 69). La question reste embrouillée ; les renseignements fournis par les auteurs anciens sont nombreux, mais contradictoires. Après une discussion fort intéressante, M. J. Cotte admet l'existence de plusieurs espèces, celle de Pline étant de plus petite taille que celle d'Aristote, d'Oppien et d'Élien ; l'*anthias* plinien pourrait être le *sarpananso* des Marseillais. Mais Oppien pensait à un animal de grande taille (κητώδης, μεγακήτης, *Hal.*, 1, 248 et suiv.), plus fort que le thon et capable de lutter contre le pêcheur, alors même qu'il a été tiré hors de l'eau dans son embarcation ; et pour Aristote (*H. A.*, 6, 16, 3), l'*anthias* est le même que l'αὐλωπίας ; il faudrait donc penser à un squale puissant et pourvu d'une épine dorsale ; cf. Ov., *Hal.*, 45 ; Plin., 32, 13. Je conjecture qu'une confusion a pu se produire entre ἀνθίας et ἀκανθίας, ce dernier étant, d'après Aristote (cf. Athen., 294 d), un squale (l'aiguillat) armé d'une forte épine en avant de la nageoire dorsale (*Squalus anthias*; L.).

Est-ce que *cybium*, qui désignait le thon séché, salé et coupé en morceaux cubiques (emprunt au gre κύβιον, dérivé de κύβος, cube), a été employé comme nom de poisson? (p. 86). Il faut vérifier l'assertion de Pline (32, 146) : *cybium, ita uocatur concisa pelamys*. De mes dépouillements, il résulte que le mot eut en latin les deux sens : 1° le poisson ; Varr., *L. L.*, 5, 77 ; Plin., 32, 146 ; 2° le mets fourni par le poisson découpé ; Plin., 9, 48 ; Mart., 5, 78, 1. Suivant l'étymologie adoptée (voir celle de Paul. Fest., 52 : *cybium dictum, quia eius medium aeque patet in omnes partes*), on donnera l'antériorité à l'un ou à l'autre sens.

Le *colia* (ou *colias*) est-il, dans la famille des Scombridés, plus grand ou plus petit que le maquereau? (p. 91). Plus grand, répondait Rondelet. Plus petit, répond M. J. Cotte. Parmi les textes à étudier (Arist., *H. A.*, 8, 15, 2 ; 8, 15, 6 ; 9, 3, 1 ; Athen., 118 d, 321 a), ce dernier montre que le

scombre (σκόμβρος — *scomber* : maquereau) est plus petit que le *colias* ; celui-ci serait donc plutôt une espèce de thon.

La *maena* est la mendole, petit poisson prolifique et méprisé (p. 96) : *menola*, *menua*, *menella*, en Italie ; *minola*, en Sicile ; *mena*, en Espagne ; *mendolo*, en Provence. A l'appui de cette identification, citons l'injure populaire : *deglupta maena* (mendole pelée ! Pl., *Poen.*, 1312) ; d'après de Martens, cité par Cuvier et Valenciennes (t. VI, p. 394), on aurait désigné à Venise les gens de peu par le nom de ce poisson vulgaire, *menola* ! et *magna menola* y aurait été une grosse injure. Cicéron (*Fin.*, 2, 91) opposait ce mets démocratique à l'esturgeon, et Martial (12, 32, 15) le citait comme manger de pauvre.

Pour la détermination du *synodus*, l'auteur pense au *denti* des Marseillais (*Dentex vulgaris*), *dentale* des Italiens (p. 101). L'étymologie (συνόδους = dents soudées) nous oriente, en effet, et suggère cette identification. L'épithète choisie par Ovide : *fului synodontes* (*Hal.*, 107) correspond à celle d'Épicharme (Athen., 322 b) : συνόδοντάς τ' ἐρυθροποικίλους, qui ne contredit pas celle de Numénios (Athen., *Ibid.* : λευκὴν συνόδοντα). En effet, la Méditerranée possède deux espèces de dentés : le vulgaire, *dentale* des Italiens, qui est argenté ; et le denté à gros yeux, qui est rouge, *boucca-rouga* à Nice. Le premier serait celui de Nouménios ; le second celui d'Épicharme et d'Ovide.

Pour le *cantharus*, je renvoie aux compléments apportés plus haut au sujet de l'*orphus*, d'après le texte d'Ovide (*Hal.*, 103), qui est capital et dirimant.

Pour la distinction de *scorpaena* et de *scorpio* (*scorpios*), cités conjointement par Pline (32, 151), l'indication dirimante est fournie par Athénée (320 d) ; tandis que le second de ces poissons est roux et bigarré (cf. Plin., 32, 70 ; 32, 128), le premier est brun. Le *scorpio* l'emporte en saveur et qualité nutritive ; en outre, il est plus piquant ; cf. Athen., 320 e ; Opp., *Hal.*, 2, 458 ; Ov., *Hal.*, 116. Bref, la scorpène rouge, plus grande et plus appréciée (*Scorpaena scrofa*, L.), paraît être le *scorpio* (*scorpios*) des anciens ; la scorpène brune, plus petite et plus coriace, utilisée pourtant dans la confection de la bouillabaisse (*Scorpaena porcus*, L.), paraît être leur *scorpaena*.

La notice consacrée à *Sciaena* (p. 114) serait à compléter, d'après les textes suivants : Enn., *Hedyph. fr. ap.* Apul., *Apol.*, 39 ; Varr., *L. L.*, 5, 77 ; Ov., *Hal.*, 111 ; Colum., 8, 16, 8, où il est question de l'*umbra* ; le nom grec est σκίαινα — *sciaena* ; le nom latin, *umbra*. Pline adopte le nom grec (9, 57 ; 32, 151). C'est un poisson de rivière, l'ombre fluviatile, dans Ausone (*Mos.*, 90 : *effugiensque oculos celeri leuis umbra natatu*) ; mais, dans les textes ci-dessus, c'est l'ombrine commune, poisson de mer ; l'épithète d'Ovide : *liuens*, est exacte (les couleurs sombres et bleues dominent), et c'est bien un poisson grégaire, comme le dit Numénios (Athen., 322 f).

Qu'est-ce que le *glaucus*? (p. 115). Le poisson appelé maigre (*Sciaena aquila*, L.) répondait Cuvier ; et M. J. Cotte n'a rien de nouveau à proposer. Une notice d'Oppien (*Hal.*, 1, 747) lui eût offert un détail dirimant : le γλαῦκος est pour ses petits d'une sollicitude touchante ; quand ils sont en danger, il les cache dans sa bouche. Or, Aristote dit cela des γαλεοί (*H. A.*, 6, 10, 7), qui sont des squales. Les témoignages réunis par A. E. Brehm corroborent cette information[1]. Et, parmi les squales, le bleu, vulgairement appelé peau bleue, requin bleu (*Squalus glaucus*, L.), se distingue par la coloration de sa face supérieure qui est d'un beau bleu-ardoise. En un mot, un détail de mœurs caractéristique confirme ici les données de l'étymologie.

Garos (*garus*) est-il un nom de poisson? (p. 126). J'en doute, malgré les deux textes de Pline (31, 93 ; 32, 148). Le mot n'est pas attesté en grec comme nom de poisson ; en dépit des rapprochements avec le provençal *garle* ou *garlesco* (que M. J. Cotte ne reproduit pas), le témoignage de Pline est suspect ; influence peut-être de *cybium* et de *hallecula*, employés à la fois comme noms de mets et de poissons. Ailleurs, Pline donne comme nom de poisson *ichthyocolla* (32, 72), qui n'a jamais eu en grec que le sens de colle de poisson (cf. Pline, 7, 198).

« Les ténèbres restent-elles toujours aussi épaisses autour de l'état civil de l'*hippurus* plinien? » (p. 129.) Parmi les renseignements fournis par Aristote, Oppien, Ovide et Pline, deux sont caractéristiques : 1º ce poisson, excellent et rapide nageur, avance par bonds fréquents ; cf. *hippuri celeres*, Ov., *Hal.*, 95 ; ἀρνευτής ἵππουρος, Athen., 304 d ; 2º les hippures se jettent en troupes à la poursuite de tout ce qui flotte sur l'eau, surtout lorsqu'un naufrage couvre la mer de débris ; cf. Opp., *Hal.*, 4, 404 et suiv. La vieille identification de Rondelet paraît excellente : la dorade (*Coryphaena hippurus* ; ne pas confondre avec la daurade-chrysophrys, *chrysophrys-aurata*), nommée vulgairement *lampugo*, *lambacu*, *lampagu*, montre cette vélocité et cette voracité. « Les *hippurus*, peu difficiles dans le choix de leurs aliments, voguent en grande troupe autour des vaisseaux, les accompagnent avec constance et saisissent avec tant d'avidité tout ce que les passagers jettent dans la mer qu'on a trouvé dans l'estomac d'un de ces poissons jusqu'à quatre clous en fer, dont un avait plus de quinze centimètres de longueur[2]. » Or, κορύφαινα est cité par Athénée (304 d) comme synonyme de ἵππουρος ; notre poisson devrait son nom (dérivé de κορυφή) à la forme de sa nageoire dorsale commençant sur la tête et ressemblant ainsi à une houppe ou à une aigrette.

Qu'est-ce que la *mustela* d'Ausone (*Mos.*, 107)? (p. 133). La description du poète latin est très précise, et H. de la Ville de Mirmont, dans son com-

1. A. E. Brehm, *Merveilles de la nature ; les poissons et les crustacés*, édit. française, Paris, s. d., p. 143.

2. A. E. Brehm, *Ibid.*, p. 287.

mentaire[1], n'a pas hésité. Si les marbrures jaunes et noires appartiennent à la lamproie comme à la lotte, la seconde partie de la description (corps farci de graisse, queue maigre et sèche) ne convient qu'à la lotte.

Au dossier de *rhombus* et de *psetta* (p. 135-137), je verserais un texte d'Élien (*N. A.*, 14, 3) qui distingue parmi les poissons plats : ψῆττας τε καὶ ῥόμβους καὶ στρουθοὺς. Le troisième vocable traduit le latin *passer* (plie) ; le second est le *rhombus* (turbot) ; et la ψῆττα — *psetta*, est bien, comme l'a vu M. J. Cotte, la barbue. D'où vient l'erreur d'Athénée (330 a) qui affirme la synonymie *rhombus-psetta* : Ῥωμαῖοι καλοῦσι τὴν ψῆτταν ῥόμβον, καὶ ἔστι τὸ ὄνομα Ἑλληνικον? De ce que *rhombus* désignait, au sens restreint, le turbot ; et au sens large, toute la famille ; cf. Plin., 32, 146 : *citharus, rhomborum generis maximus.* N'en va-t-il pas de même, en provençal, pour *roun*, nom du turbot (*roun clavelat*) et de la barbue[2]?

Bos et *cornuta* (p. 156) doivent être, à mon avis, distingués. Les cornes du premier, qui est une raie, sont figurées ; d'après l'énumération de Pline (9, 78), qui suit Aristote (*H. A.*, 5, 4, 2), on pense à une espèce de raie méditerranéenne dont la tête est tronquée en avant, et les nageoires pectorales, au lieu d'embrasser la tête, prolongent leur extrémité en pointe saillante, ce qui donne au poisson l'air d'avoir deux cornes. La *cornuta* est, au contraire, une *belua*, dont les cornes sont réelles : *attollit e mari sesquipedanea fere cornua quae ab iis nomen traxit*, Plin., 9, 82 ; serait-ce le morse, dont les défenses sont caractéristiques?

Parmi les poissons plats cartilagineux, Pline énumère *bos*, *lamia*, *aquila*, *rana* (9, 78) ; liste calquée sur celle d'Aristote (*H. A.*, 5, 4, 2). M. J. Cotte se demande (p. 160) pourquoi le nom de l'aigle, roi des oiseaux, a été donné à un poisson plat « qui n'a pas une allure particulièrement noble ». Réponse : le myliobate aigle, ou mourine (*Raia aquila*, L.), ἀετός en grec moderne, *aquila* en italien, *aigla de mar* en provençal, *eagle ray* en anglais, a des nageoires pectorales, plus larges transversalement que chez les autres raies ; le bord antérieur de ces nageoires est légèrement convexe et le bord postérieur échancré, ce qui donne à l'animal l'apparence d'un oiseau de proie, ailes étendues.

Pour *sudis* (p. 170), l'auteur s'appuie sur la synonymie indiquée par Pline (32, 154) : *sudis Latine appellatur, Graece sphyraena*, et sur la description du même, qui en fait un géant des mers. Comme le mot σφύραινα — *sphyraena* est dérivé de σφῦρα, marteau (autre synonyme : κέατρσ, même sens), ce monstre serait le squale-marteau, dont la tête s'élargit brusquement en deux lobes symétriques. Mais le nom latin *sudis* fait penser à un poisson long, effilé comme un piquet ou un épieu ; c'est ainsi que les σφύραιναι δολιχαί sont citées par Oppien (*Hal.*, 1, 172) avec les ῥαφίδες (aiguilles de mer) ; et que, d'après Speusippos (Athen., 323 a), κέστρα (= σφύραινα — *sudis*), βελόνη (l'aiguille de

1. H. de la Ville de Mirmont, *La Moselle d'Ausone*, Bordeaux-Paris, 1899, p. 64.
2. E. De Saint-Denis, *Quelques noms de poissons...*, *art. cité*, p. 147-149.

mer) et σαῦρις (sorte de scombre) sont des poissons analogues ; Rondelet proposait comme détermination le spet (brochet de mer, poisson-cheville). M. J. Cotte conclut : « La cause est entendue ; dans cette affaire, je condamne Rondelet. » J'en appelle !

Qu'est-ce que les *tethea*? (p. 177). Les *vioulets* rouges des Provençaux? Avouons que les deux passages de Pline (32, 93 ; 32, 99) sont assez obscurs et incohérents ; il a peut-être confondu deux mots grecs : τήθεα (cf. Hom., *Il.*, 16, 747) et τήθυα (cf. Arist., *H. A.*, 4, 6, 1) !

Doit-on distinguer *nautilus* et *nauplius*? Le premier est-il un poulpe rameur, et le second un mollusque qui se sert de sa coquille carénée comme d'un esquif? (p. 184). Si la description du *nautilus* dans Pline (9, 88) ne parle pas de coquille, cet animal, qui excitait l'admiration des anciens, figure ailleurs ; cf. Arist., *H. A.*, 4, 1, 16 ; 9, 25, 12 ; Opp., *Hal.*, 1, 340 et suiv. ; Ael., *N. A.*, 9, 34 ; Athen., 318 b. Aucun doute : il possède une coquille qu'il renverse, une fois arrivé à la surface de l'eau, pour voguer sur la mer ; Aristote le nomme aussi œuf-de-poulpe (ὠὸν πολύποδος, *H. A.*, 4, 1, 16), mais ce n'est pas un poulpe ; l'animal habite une coquille ; cf. Arist., *H. A.*, 9, 25, 12 ; de même pour Oppien et Élien (*loc. cit.*). Sciemment ou non, Pline a donc décrit le même mollusque sous les noms de *nautilus* en 9, 88, et de *nauplius* en 9, 94 ; et c'est l'argonaute.

A l'énigme du calmar volant (*lolligo uolitans*) — car jamais pêcheur ne vit de calmar voler — j'ai consacré ailleurs une notice, dont je me permets de rappeler la conclusion [1]. Le latin *lolligo* désignait : 1° un céphalopode, le calmar ; cf. Hor., *Sat.*, 1, 4, 100 ; Ov., *Hal.*, 132 ; Plin., 9, 52 ; 9, 83 ; 9, 93 ; 2° un poisson volant, sorte d'exocet ; cf. Cic., *Diu.*, 2, 70, 145 ; Varr., *L. L.*, 5, 79 ; Plin., 18, 361 ; 32, 15 ; 32, 149.

Autre énigme : le *lepus* (lièvre de mer) était-il un mollusque ou un poisson? (p. 192). L'indication dirimante est ici fournie par Élien (*N. A.*, 2, 45), qui dit que l'animal a l'aspect d'un mollusque sans coquille ; il a donc l'aspect d'une limace ; et c'est bien à sa couleur, fauve comme celle du lièvre terrestre, qu'il doit son nom. J'adopterais donc l'identification de Cuvier : c'est l'*aplysie*, que J. Oberthür décrivait récemment : « Le lièvre de mer... atteint la taille d'un petit levraut. Lorsqu'elle bosse le dos, tapie dans l'herbier, avec sa couleur fauve, camouflée de taches jaune clair, on dirait un peu un capucin au gîte, dans l'herbe de la prairie, d'autant plus que l'aplysie rabat d'avant en arrière ses cornes allongées et aplaties comme des oreilles [2]. » Glose involontaire et pittoresque de la remarque d'Isidore de Séville (*Orig.*, 12, 6, 23 : *lepus, a similitudine capitis nuncupatus*).

A propos de *hippos*, M. J. Cotte signale « un petit casse-tête bien propre à distraire les oisifs » (p. 216). Voici le mot de l'énigme. Le nom ἵππος — *hippos* (d'où le pluriel *hippoe*, Plin., 9, 97) désignait deux ani-

1. E. De Saint-Denis, *Quelques noms de poissons..., art. cité*, p. 149-151.
2. J. Oberthür, *Poissons et fruits de mer*, Paris, 1944, p. 232.

maux très différents : 1° un crabe ainsi appelé à cause de sa vélocité ; Plin., 9, 97 (transcription d'Arist., *H. A.*, 4, 2, 2), espèce vagabonde et famélique vivant sur les côtes de Syrie ; 2° un poisson inconnu ; Plin., 32, 149 ; cf. Athen., 304 a (ἱππίδια λεῖα) ; mais que sont ces chevaux marins au corps lisse? Les mêmes que les hippocampes? Non, ceux-ci, minuscules et secs, ne sont d'aucun usage en cuisine, et Athénée ne leur aurait pas consacré un article dans son lexique de gastronomie[1].

Cammarus a reçu des traductions diverses : homard, écrevisse, crevette, etc. « Contentons-nous, dit l'auteur (p. 229), de la traduction : crustacé décapode. » Un dépouillement complet des emplois en grec (κάμμαρος — κάμμορος) et en latin permet de préciser davantage. Athénée (306 d) le définit comme une espèce du genre καρίς : ἐστὶ καρίδων γένος καὶ ὑπὸ Ῥωμαίων οὕτως καλοῦνται ; or, *caris* désignait en latin, comme en grec, la crevette (cf. Ov., *Hal.*, 132 ; Arist., *H. A.*, 4, 2, 1). Dans Varron (*R. R.*, 3, 11, 3), suivi par Columelle (8, 15, 6), le *cammarus*, nourriture aquatique des canards, doit être l'écrevisse. Dans Martial (2, 43, 12), c'est l'écrevisse ou la crevette. Mais, lorsque Juvénal (5, 84) parle d'un *cammarus* encastré dans une moitié d'œuf, portion congrue, il ne peut s'agir ni d'un homard ni d'une écrevisse, mais tout au plus d'une crevette

De même, pour *squilla* (p. 229), nécessité de rapprocher, pour les discriminer et les classer, les emplois divers ; le nom a, en effet, désigné plusieurs crustacés. En 9, 142, Pline s'en sert pour traduire καρίδιον (crevette) d'Aristote ; cf. Cic., *N. D.*, 2, 123 (même emploi de *squilla* à propos du pinnotère). Martial (13, 83) place des *squillae* dans les eaux du bleu Liris : ces crustacés d'eau douce doivent être des écrevisses. Enfin, Juvénal (5, 80) oppose au *cammarus*, encastré dans une moitié d'œuf, une *squilla* énorme qui nargue les convives de sa queue entourée d'asperges ; c'est probablement une squille mante (*Squilla mantis*, L.).

Quel est cet animal lumineux, *lucerna*, qui monte à la surface de la mer, tire de sa bouche une langue de feu et brille pendant les nuits tranquilles? (p. 244). Un coelenthéré? quelque lucernaire? une méduse? un mollusque phosphorescent? Mystère. La phosphorescence appartient à beaucoup d'animaux marins, et l'on ignore d'où Pline a tiré sa description (9, 82). J'ajouterais ces maigres détails : Strabon (17, 2, 4) cite un λύχνος parmi les poissons du Nil ; et Lucien (*V. H.*, 2, 30), un λυχνίσκος, poisson, semblable à un tison ou à une braise. Rien de lumineux dans tout cela !

Non moins énigmatique est cet animal étrange, *rota* (p. 250), ainsi nommé par ressemblance à une roue : il se divise en quatre rayons ; le moyeu est de chaque côté fermé par un œil (Plin., 9, 8). S'en tenir à une description aussi sommaire et merveilleuse, c'est encore se condamner à de pauvres hypothèses : s'agit-il d'un échinoderme? d'un coelenthéré?

1. Cf. E. De Saint-Denis, *Quelques noms de poissons...*, *art. cité*, p. 145.

d'un poisson? Un texte d'Élien (*N. A.*, 13, 20) doit être allégué : il rattache le nom de cette bête (τρόχος, roue ; qui ne doit pas être confondu avec le poisson appelé τρόχος par Aristote, *G. A.*, 3, 6, et par Pline, 9, 166) au mouvement circulaire qui l'emporte au fond de l'eau ou la ramène à la surface ; d'autre part, elle est grégaire, abondante dans les eaux de Thrace, vers le mont Athos, hérissée de longues épines, et souvent elle montre la tête au-dessus des flots. Je ne me flatte pas de lui accrocher une étiquette, mais ce n'est pas une méduse, comme on l'a parfois supposé ; ni le poisson Saint-Pierre (*faber* ou *zaeus*), comme l'a prétendu Rondelet.

Enfin, *spondylus* (p. 251) nous est connu par d'autres textes que la liste récapitulative de Pline (32, 151). J'ai relevé : Colum., 8, 16, 7 ; Sen., *Epist.*, 95, 26 ; Mart., 7, 20, 14 ; Macr., *Sat.*, 2, 9 ; 3, 13, 12. C'est un mot grec, σπόνδυλος ((σφόνδυλος) : vertèbre ; nom donné par analogie à un coquillage épineux comme une vertèbre. Un mollusque hérissé de pointes plus ou moins longues est dénommé vulgairement huître épineuse (*Spondylus gaederopus*, L.). Les emplois ci-dessus confirment notre indication étymologique.

* * *

Ces observations montrent l'importance des dépouillements complets dans l'étude d'un vocabulaire technique et difficile. Pour identifier beaucoup des animaux aquatiques cités par les anciens, nous ne disposons que de rares témoignages, de notices rapides et parfois contradictoires. La tâche serait ardue pour qui réunirait tous les emplois ; elle devient impossible, si l'on s'enferme dans l'œuvre d'un auteur. L'examen des emplois, aussi exhaustif que possible, est capital, comme l'étymologie des noms et les définitions des anciens ; de ces rapprochements et de ces heurts jaillit l'étincelle qui peut tout illuminer et mettre au jour une détermination satisfaisante. Étymologie, historique du mot et confrontation de tous les emplois sont critères indispensables et complémentaires.

Les commentaires de M. J. Cotte sur le livre IX de Pline sont précieux, savants et vivants. Ichtyologie et philologie? Cette thèse suppose une compétence variée, une documentation surtout scientifique ; les résultats seraient souvent plus complets et plus sûrs, si la documentation philologique égalait l'information ichtyologique.

Éplucher comme un crabe, disent les pêcheurs de mon pays. M. J. Cotte me pardonnera d'avoir ainsi épluché son œuvre ; si je ne l'avais pas savourée, je ne m'y serais pas ainsi attaché.

E. DE SAINT-DENIS.

Dijon.

BIBLIOGRAPHIE

J. Van Ooteghem, *Bibliotheca graeca et latina*, éditions de la revue « Les Études classiques », 59, rue de Bruxelles, Namur ; 1 vol., 388 pages.

Aux éditions de l'excellente revue *Les Études classiques*, le Père van Ooteghem vient de publier, « à l'usage des professeurs des Humanités gréco-latines », une *Bibliotheca graeca et romana* (1 vol. de 388 pages), qui fusionne et complète deux répertoires publiés dans la revue même en 1936. Cet ouvrage ne vise point à se substituer à l'*Année philologique*, instrument nécessaire de toute recherche scientifique approfondie, ni à la *Bibliographie latine* de M. Herescu. Son but, plus modeste, n'est pas moins utile. Une première partie (*Indications préliminaires*) groupe en 50 pages les travaux les plus importants, qui concernent l'histoire, la géographie, la grammaire, la métrique et la lexicologie tant grecques que latines. Le reste du volume se divise en deux sections : *Bibliotheca graeca* (p. 53-207), *Bibliotheca latina* (p. 209-284) ; M. van Ooteghem ne veut nullement tout relever : il recense les principaux travaux, qui portent sur « les auteurs fondamentaux en humanités » ; ces travaux sont classés par écrivain selon un plan uniforme et pourtant souple : d'abord éditions, traductions, commentaires ; puis études générales, et études plus particulières : ici les rubriques se diversifient selon les auteurs.

Il y a beaucoup de sens pédagogique et d'habileté dans ce mode de présentation. Mais la valeur essentielle du travail réside dans la qualité de son information. Le Père van Ooteghem ne nous présente — parmi les ouvrages qu'il connaît sur chacun des écrivains recensés — que ceux qu'il juge les plus dignes ; or, l'on ne saurait discuter sa compétence. Et si, sur certains points, les spécialistes ne partagent pas toutes ses vues, dans l'ensemble il est un guide ferme et sûr, sous la conduite de qui l'on ne risque point de s'égarer. Aussi croyons-nous que son ouvrage ne figurera pas seulement dans la bibliothèque des professeurs d'enseignement secondaire : les étudiants et les chercheurs auront intérêt à consulter une bibliographie qui implique tant de jugements de valeur.

Signalons, comme plus particulièrement remarquables, les rubriques consacrées à Homère, Sophocle, Platon (celle-ci, due à la compétence du Père E. de Strycker), Cicéron, Virgile, Tite-Live (pour cette dernière, il aurait été bon de remarquer que l'édition J. Bayet et G. Baillet —

signalée p. 319 — contient, par une heureuse dérogation aux principes qui régissent la Collection des Universités de France, une très longue préface, due à M. J. Bayet : c'est, à coup sûr, le meilleur travail connu de nous sur l'ensemble de l'œuvre livienne).

Souhaitons donc le plus vif succès à la *Bibliotheca graeca et latina* ! Outre les services qu'elle est amenée à rendre, elle prouve que les travaux de bibliographie, ainsi conçus, nécessitent, pour être bons, beaucoup de conscience, et, pour être excellents — comme celui-ci — beaucoup de connaissances et de goût.

H. BARDON.

Anna Spitzbarth, *Untersuchungen zur Spieltechnik der griechischen Tragoedie.* Zürich, Rhein-Verlag, 1946 ; 1 vol. in-8°, 109 pages.

On a bien des fois répété que la tragédie grecque est essentiellement une action et qu'il faut, au delà de la lettre, faire revivre le sens et animer le texte inerte que nous avons sous les yeux. Mlle Anne Spitzbarth s'est donné pour tâche de lire d'un bout à l'autre les Tragiques grecs, d'inventorier, de cataloguer et de classer de façon exhaustive les manifestations concrètes de l'action dramatique, le jeu des acteurs et leurs gestes variés, les gestes qui montrent, ceux qui découvrent ou qui drapent, ceux qui ont une valeur affective, qui marquent la tristesse ou accompagnent la violence, les gestes de salut et d'adieu, etc. Répertoire précieux, condensé dans une table très complète (p. 97-109) à laquelle il est commode de se reporter.

Une classification en treize groupes — sans préjudice des sous-groupes — n'est pas sans appeler, je ne dirai pas des critiques, mais quelques réserves. Ainsi, est-il nécessairement *décoratif* d'étendre un tapis (Esch., *Agam.*, 908 et suiv.) ou de manier un balai, fût-il de laurier (*Ion*, 115), comme le veut Mlle A. Spitzbarth (X, 3, p. 71)? Il est difficile d'attribuer à tous les gestes des acteurs et des choreutes masculins cette valeur esthétique qu'on ne saurait dénier, par exemple, aux nobles attitudes des canéphores. Ensuite, si l'on est sensible à la beauté des attitudes et à la noblesse de certains gestes, comment ne pas évoquer tout de suite et mettre au premier plan la mort de Polyxène (Eur., *Héc.*, 557 et suiv.), quand elle découvre sa gorge pareille à celle d'une statue (v. 560), qu'elle met genou en terre (v. 561) et qu'elle tombe en beauté, avec un geste suprême de décence (v. 569 et suiv.). Hélas ! il n'en est pas question, et je le regrette, parce que le sacrifice s'est consommé, comme il sied, loin de la scène. N'empêche que cette scène pathétique devait être citée, et non point seulement pour mémoire, mais pour appuyer la démonstration de l'auteur.

L'ouvrage consciencieux de Mlle A. Spitzbarth rendra les plus utiles services aux érudits et aux techniciens de l'art dramatique.

J. DESCROIX.

Aleksander Turyn, *The manuscript tradition of the tragedies of Aeschylus*. New-York, Polish Institute of Arts and Sciences in America, 1943 ; 1 vol. in-8°, 141 pages.

Le professeur Turyn, de Varsovie, qui s'est déjà attaché à la tradition manuscrite de poètes grecs classiques, et notamment de Pindare, s'est proposé d'étudier tous les manuscrits connus d'Eschyle pour éclairer leurs relations entre eux et éliminer le matériel superflu. Il a été aidé dans cette tâche par les travaux de Wilamowitz et par ceux de H. W. Smyth (*Harvard Studies in Classical Philology*, 1933). Il a été gêné par la guerre, mais a cependant examiné par lui-même des photographies de presque tous les manuscrits d'Eschyle (on sait qu'ils sont fort nombreux : la liste donnée par A. Turyn en compte 134). Le but cherché est avant tout de distinguer, à la suite de Wilamowitz, la tradition byzantine (essentiellement celle de Thomas Magister) de la tradition antique du texte par les critères les plus sûrs.

Ces critères A. Turyn les trouve d'abord dans les différences de rédaction que présentent la *Vie d'Eschyle* et l'argument du *Prométhée*, par lesquels débutent d'ordinaire les manuscrits d'Eschyle, l'antiquité du *Mediceus* garantissant la rédaction prébyzantine, par opposition au manuscrit de Triclinius. La date des scholies est fixée par là même.

La tradition antique dérive d'une ancienne copie en onciales des sept tragédies, transcrite en minuscules vers le IXe-Xe siècle ; cette copie en minuscules (ω) a donné, d'une part, par un intermédiaire (μ), le grand manuscrit de Florence (M) et le fragment de l'*Agamemnon* qui se trouve dans le manuscrit de Venise (V2), d'autre part, par l'intermédiaire d'un archétype (Φ) ne contenant que la triade *Prométhée*, les *Sept*, les *Perses*, une foule de manuscrits répartis en deux classes : la classe π (la plus nombreuse) et la classe β. A cette double descendance de ω il faut ajouter une copie ancienne d'*Agamemnon* et des *Euménides* (ψ) utilisée par Triclinius.

Cela posé, A. Turyn étudie dans le détail les représentants de la tradition antique, c'est-à-dire le *Mediceus* et ses nombreux dérivés, puis la classe π (caractérisée par certaines leçons du *Prométhée*) avec ses nombreuses divisions et subdivisions — les plus éminents représentants en sont : un manuscrit du fonds Voss à Leyde (O), un manuscrit de Madrid partiellement de la main de Constantin Lascaris (N), le célèbre manuscrit de Bessarion à Venise (V) et un manuscrit de Florence (X) ; — enfin, la classe β (caractérisée par la leçon σαλεύεται en *Prom.* 1081), qui comprend dix principaux manuscrits ou parties de manuscrits dont A. Turyn établit l'arbre généalogique assez complexe, car il arrive souvent, dans cette classe, qu'un même manuscrit dérive partiellement d'une source et partiellement d'une autre.

L'auteur étudie ensuite la récension de Thomas Magister (θ), que la date d'un manuscrit de Paris situe avant 1299 et qui est postérieure à sa récension d'Euripide (il place la naissance de Thomas vers 1265). Les manuscrits dérivant de cette récension se répartissent en deux grandes classes : ρ et σ. La première, représentant plus fidèlement la recension même de Thomas, a produit deux sous-groupes : ξ, qui dérive pour *Prométhée* et les *Sept* de Thomas Magister, pour les *Perses* et l'*Orestie* de Triclinius, et λ. La classe σ, caractérisée par un certain nombre d'erreurs communes, groupe quinze manuscrits. L'interrelation exacte de tous ces manuscrits dépendant de la récension de Th. Magister et le nombre et la pureté des sources où ils ont puisé sont souvent fort délicats à déterminer, d'autant plus qu'une part d'entre eux est encore insuffisamment connue et que A. Turyn lui-même n'a pu l'étudier que de façon très incomplète. Une liste des plus intéressantes leçons communes aux deux grandes classes de manuscrits qui dérivent de la récension de Th. Magister et qui ne sont pas caractéristiques de l'une des deux termine cette partie de l'étude.

L'auteur y rattache une récension byzantine postérieure à Thomas (ζ) ; l'archétype de cette classe ne contenait que *Prométhée* et les *Sept* et l'influence de Thomas y est spécialement sensible dans le *Prométhée*, les *Sept* dépendant plutôt de la tradition antique π. Enfin, l'auteur décrit à cette place un manuscrit de la Nationale (Ξa), qui ne se rattache que partiellement — par ses scholies — à la tradition byzantine, le texte remontant sans doute à la tradition antique.

Un chapitre spécial est consacré aux manuscrits de l'*Orestie*, parmi lesquels le manuscrit de Florence M est la source unique pour les *Choéphores* (ainsi que pour les *Suppliantes*) et dont le groupe FGT (Florence, Venise et Naples) est le domaine de Démétrius Triclinius, T étant, comme on sait, écrit de sa main, et les autres lui étant, de toute évidence, apparentés, ne serait-ce que par leurs scholies métriques. A. Turyn s'attache à l'histoire de la récension de Triclinius. Il conclut que la première édition, aujourd'hui perdue, de Triclinius (τ) dépendait de la récension de Thomas Magister (θ) pour la triade et d'un exemplaire ancien contenant *Agamemnon* et les *Euménides* (ψ). De cette première édition Triclinienne sont sorties et sa seconde édition — c'est-à-dire le manuscrit T de Naples — et différentes portions des manuscrits F et G, ainsi que du manuscrit E de Salamanque.

Quelques notes supplémentaires terminent cette étude sobre et claire, où chaque manuscrit est caractérisé et sommairement décrit, qui sera désormais indispensable à tout éditeur d'Eschyle. L'une signale trois manuscrits qui ne sont que des copies d'éditions de la Renaissance (édition vénitienne de Robortello, Aldine) ; une autre donne la liste d'une douzaine de manuscrits non encore collationnés ; enfin, un appendice final est une édition critique des scholies et gloses des *Euménides* qui

se trouvent dans le manuscrit de Triclinius, scholies où se distingue sans peine ce qui est ancien de ce qui est byzantin.

Jean AUDIAT.

D. Loenen, *Protagoras and the Greek community.* Amsterdam, N. V. Noord-Hollandsche uitgevers maatschappij, [1941]; 1 vol. in-8°, IV-129 pages.

L'auteur de ce livre, déjà connu par plusieurs publications en langue hollandaise, consacre cette nouvelle étude à Protagoras, dont on n'a pas, à son avis, dignement apprécié le rôle dans l'histoire de la philosophie politique, et qui lui apparaît en ce domaine comme l'authentique précurseur de Platon et d'Aristote. Bien informé des travaux concernant les idées sociales dans l'Antiquité, M. Loenen s'appuie avant tout sur l'analyse du mythe et du discours de Protagoras dans le dialogue de Platon (*Protagoras*, 320 *c*-328 *a*), ainsi que la prosopopée du même personnage dans le *Théétète* (166 *a*-168 *c*) ; et il s'efforce d'éclairer la position théorique de Protagoras par des considérations de caractère sociologique sur la vie des cités grecques au ve siècle. De là le titre de l'ouvrage, l'étude de la pensée politique et de la réalité sociale devant d'ailleurs s'éclairer mutuellement. — L'auteur n'a pas de peine à écarter l'interprétation selon laquelle les conceptions sociales de Protagoras seraient inspirées d'un individualisme qui voit dans la société une création artificielle, issue d'un contrat ayant pour fin la sauvegarde des intérêts individuels. Tous les propos prêtés à Protagoras dans les dialogues platoniciens font reposer, au contraire, la vie sociale sur des représentations collectives, des νόμιμα, extérieurs aux individus et exprimant les sentiments et les besoins de la communauté ; conception sociologique, « koinonomique », dit l'auteur, qui peut bien revêtir une expression théologique, mais celle-ci ne doit pas être prise à la lettre : les sentiments moraux, αἰδώς et δίκη, dont le mythe de Protagoras fait des présents de Zeus, sont en réalité des instincts innés de la nature humaine, ce qui n'exclut pas d'ailleurs que la vertu, l'aptitude à la vie sociale, n'ait besoin d'être développée par l'éducation. Le concours de ces deux facteurs, nature et éducation, marque, suivant l'auteur, l'originalité de la solution de Protagoras au problème de la formation morale et sociale du citoyen. L'éducation, telle que l'entend Protagoras, n'a d'ailleurs pas un caractère strictement intellectualiste et n'aboutit pas, comme chez les philosophes de la cité platonicienne, à une vertu et à une science. Mais Platon lui-même ne reconnaît-il pas une vertu civique (δημοτικὴ ἀρετή), qui est le fruit de l'habitude et de l'exercice, et qui se réduit à une opinion droite? C'est une vertu de cette sorte qui est inculquée d'abord aux gardiens de la *République*, l'éducation proprement philosophique étant réservée aux futurs magistrats ; et M. Loenen se montre

enclin à ajouter foi aux dires d'Aristoxène de Tarente (Diog. Laërt., III, 37), et à considérer toute une part de la pédagogie platonicienne comme un emprunt aux conceptions de Protagoras.

Enfin, M. Loenen s'attache à maintes reprises à disculper Protagoras du reproche d'égalitarisme niveleur qui lui a été souvent adressé. Le fait que, selon lui, nul citoyen n'échappe à l'éducation politique commune, et que tous sont habilités de la sorte à prendre part à l'élaboration de la loi, n'exclut pas, nous dit M. Loenen, la hiérarchie sociale fondée sur les aptitudes et ne s'oppose pas à la direction du peuple par les plus sages ; il invoque à ce propos l'exemple de Périclès. — Mais le Protagoras du *Théétète* précise ce rôle des compétences : c'est d'agir sur l'opinion commune, qui est en chaque cité la mesure du juste et de l'injuste, en vue de l'adapter aux circonstances, afin de faire coïncider le légal avec l'utilité sociale, aux conditions toujours variables. Une telle action consiste moins à éclairer le jugement qu'à manœuvrer l'opinion ; elle est l'œuvre d'une technique comparable à celles de l'agriculteur ou du médecin ; elle repose sur la distinction du normal et du pathologique en matière sociale. Il est regrettable que M. Loenen, dans son étude si attachante, n'ait pas mis en lumière cette attitude de Protagoras à l'égard de la conscience collective ; elle se rapproche de celle de la sociologie durkheimienne et nous paraît la caractériser parfaitement. Elle permet de comprendre le reproche capital de Platon au relativisme moral de Protagoras : faute d'une connaissance de la nature idéale de l'homme et de la valeur absolue, la recherche exclusive de l'utilité sociale variable risque d'échouer dans l'opportunisme le plus vulgaire et le plus décevant.

Joseph MOREAU.

Ingemar Düring, *Herodicus the Cratetean. A study in anti-platonic tradition* (Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Academiens Handligar, t. LI, fasc. 2). Stockholm, Wahlström et Widstrand, 1941 ; 1 vol. gr. in-8º, 172 pages.

Faisant suite à l'étude inachevée de C. Schmidt, *De Herodico Crateteo* (1886), et à l'article de Gudeman dans la *Real-Encyklopädie*, VIII, 973 (1913), ce travail est une excellente monographie consacrée à un grammairien de l'école de Pergame, rivale de celle d'Alexandrie. Cette école, qui se rattachait au stoïcien Cratès, au lieu d'appliquer les sévères méthodes critiques grâce auxquelles Aristarque nous a conservé le texte d'Homère, se livrait sans mesure à l'interprétation allégorique et prétendait tirer de l'exégèse des poèmes homériques une science universelle. Herodicus appartenait à cette école ; une épigramme écrite par lui, transmise par Athénée (V, 222 A), et commentée dans le chapitre I de ce livre, permet, jointe à une allusion rencontrée dans l'un de ses écrits (*ibid.*, V, 186 A), de le situer chronologiquement au milieu du IIe siècle

avant notre ère. — Le présent ouvrage est constitué essentiellement par une édition de fragments étendus de cet auteur, extraits pour la plupart des *Deipnosophistes* d'Athénée, et rangés sous les titres de ses principaux écrits : Πρὸς τὸν Φιλοσωκράτην, Περὶ συμποσίων, Κωμῳδούμενοι et œuvres diverses. Chaque série de fragments est précédée d'une introduction ; le texte est accompagné d'un apparat critique, de références à des sources, et, sauf exception, suivi d'un commentaire. Le plus important est celui des fragments de la première série. Herodicus, disciple fanatique de Cratès, tourne l'idolâtrie homérique en animosité contre Platon, coupable sans doute d'avoir chassé Homère de sa République. Les exploits militaires de Socrate, où il ne veut voir qu'une légende, les anachronismes des dialogues platoniciens, la rivalité de Platon et de Xénophon, la chronique scandaleuse du cercle socratique ou de l'Académie, tels sont les sujets qui alimentent sa verve sarcastique, soit que par une analyse directe, mais perfide, il tire des textes platoniciens eux-mêmes une interprétation malveillante, soit qu'il recueille des accusations propagées avant lui. — Le dernier chapitre du livre est une histoire de la tradition antiplatonicienne et en démêle les sources : 1º les écrits de Platon lui-même, malicieusement interprétés, ou ceux des autres socratiques ; 2º les railleries des poètes comiques (les Κωμῳδούμενοι d'Herodicus étaient un lexique des personnages tournés en dérision dans la comédie) ; 3º les attaques venues de l'école d'Isocrate, rivale de l'Académie, ou dirigées contre l'activité politique soit de Platon lui-même, soit de l'institution dont il était le fondateur ; 4º les injures épicuriennes et les calomnies du péripatéticien Aristoxène de Tarente. Tous ces éléments se mêlent dans la fureur antiplatonique d'Herodicus. Après lui, Platon trouvera encore un détracteur sans scrupule dans la personne de Lucien et, à côté de quelques fervents admirateurs, plusieurs fougueux adversaires parmi les Pères de l'Église. — En somme, le livre de M. Ingemar Düring nous offre une précieuse collection de textes intéressant l'histoire extérieure du platonisme et les présente à la lumière d'une critique méthodique, informée et avertie, qui dissipe bien des faux problèmes. G. Teichmüller est cité (p. 136, n. 1) comme exemple d'un auteur ingénieux, qui s'est donné en vain beaucoup de peine, pour avoir accepté sans contrôle des informations d'origine suspecte, prises dans Athénée, et venues en fait d'Herodicus.

Joseph MOREAU.

P. Louis, *Les métaphores de Platon.* Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; in-8º, XXII + 270 pages.

C'est un beau sujet que l'étude des métaphores platoniciennes, mais malaisé à traiter. Il se pose d'abord une question de méthode. La méthode traditionnelle consiste à grouper les images d'après le domaine

où l'auteur les emprunte. En raison de l'importance de la pensée chez Platon, l'auteur a préféré (à la différence de G. Berg dans son ouvrage *Metaphor and comparison in the Dialogues of Plato*) grouper les métaphores selon les idées qu'elles expriment. Cette méthode a l'avantage de faire saisir la manière de penser de l'écrivain et de déterminer une métaphore dominante. D'autres problèmes se posent. Et, d'abord, qu'est-ce qu'une métaphore? L'auteur, qui connaît des ouvrages de caractère général comme le livre de H. Konrad et qui a recours, à l'occasion, à telle citation d'Anatole France ou de Paul Valéry, s'efforce à donner une définition de la métaphore : « S'il faut un critérium permettant de distinguer la métaphore de la comparaison, je dirai que la comparaison apparaît comme un hors-d'œuvre facilement détachable, tandis que la métaphore est absolument indispensable au sens de la phrase. » Toutefois, on a l'impression que l'auteur ne se tient pas strictement à l'étude des métaphores (rien que dans les pages 190 et 191, il est fait appel quatre fois à des comparaisons). M. Louis indique, d'autre part, qu'il y a lieu de mettre à part les mots usés où l'image reste oubliée comme κινδυνεύει[1]. Enfin, faut-il reprocher à l'auteur de n'avoir pas entrepris systématiquement l'étude des sources? Il a, en tout cas, indiqué de nombreuses « rencontres » dont il appartiendra au lecteur de tirer les conclusions qui conviendront. Il apparaît (cf. p. 175) que l'originalité de Platon réside non dans l'invention des métaphores, mais dans l'art avec lequel il renouvelle et transfigure des images usuelles.

Dans une première partie, M. Louis étudie les images relatives à l'activité intellectuelle, la dialectique, au discours, à la doctrine, à l'homme, à l'âme, à la théorie de la connaissance, à la morale, à la vie sociale, à Dieu et à l'Univers. Une seconde partie établit un répertoire des métaphores et des comparaisons classées d'après les domaines auxquels Platon les emprunte (la nature, l'homme, la société, etc...).

L'enquête est menée avec beaucoup de soin et de méthode, et elle donne une idée qui semble exacte du jeu des images dans le style de Platon. Voici quelques remarques de détail : p. 59, *Théét.* 165 d'ἀνὴρ μισθοφόρος ἐν λόγοις ἐρόμενος est traduit comme chez M. Diès « mercenaire des combats de parole », ce qui ne rend pas compte du sens précis de ἐρόμενος « mercenaire qui questionne dans la discussion » ; — p. 80, n. 22, le rapport de ὑφαίνω et de ὕμνος ne me paraît guère probable ; — p. 94, dans l'expression βίον διαπλέκειν, plutôt que l'image d'un tissu, il y a peut-être celle des fils de la destinée ; — p. 101, dernière ligne du texte, lire ἀποδημῆσαι ; — p. 109, l. 8, lire δεσποτῶν ; — p. 122, l'expression λάθρᾳ τὰς ἡδονὰς καρπούμενοι indique-t-elle que « le plaisir est un fruit que l'on cueille »? En réalité, l'emploi figuré de καρποῦσθαι

1. A propos des métaphores musicales, M. Louis ne cite pas le groupe de πλημμελεῖν, etc... « faire une fausse note ». Sans doute estime-t-il que l'image est non seulement banale, mais tout à fait effacée. Mais il aurait pu le dire expressément.

semble devenu de bonne heure assez banal ; — p. 172, l'auteur commet une inexactitude dans la traduction du vers 217 de l'*Hymne à Déméter* « le joug des dieux pèse sur le front des hommes » ; le sens propre est *sur la nuque des hommes*, ce qui est conforme à la technique de l'attelage chez les Anciens.

La conclusion indique quelques idées importantes, sur lesquelles il aurait peut-être été bon d'insister davantage. P. 179-180, M. Louis montre que certaines images servent à exprimer la pensée mieux que ne le ferait une véritable démonstration ; il prend comme exemple le mythe de l'âme attelage ailé dans le *Phèdre*. Peut-être eût-il été bon de pousser plus loin cette analyse. Certaines images sont le meilleur moyen pour le philosophe d'évoquer des notions philosophiques en faisant appel à l'imagination lorsque la pensée discursive est incapable de les dégager suffisamment (cf. Robin, notice du *Phèdre*, p. CXI-CXII). Certaines métaphores possèdent ainsi une résonance particulière : l'auteur le fait voir p. 114-115 à propos du jeu de mot pythagoricien σῶμα-σῆμα Peut-être eût-il été possible de retrouver des échos comparables à l'occasion d'autres images. Par exemple, le mot ambigu κτήματα (d'ailleurs omis dans l'index) qui est cité p. 171 fait penser, non seulement à l'idée de propriété, mais à celle de bétail : c'est une conception pythagoricienne que celle qui fait des hommes le bétail des dieux, et ce n'est pas par hasard, semble-t-il, que le mot se trouve employé plusieurs fois dans le développement du *Phédon*, 62 b-d, où Socrate rappelle à Cébès la formule usitée dans les mystères d'après laquelle les hommes sont ici-bas dans une espèce de parc à bétail.

P. CHANTRAINE.

ALBINOS, *Epitome*, texte établi et traduit par **Pierre Louis**. Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; in-8°, XXXII + 188 pages.

Sous le titre de λόγος διδασκαλικός, ou mieux d' Ἐπιτομή, nous avons en tête de certains manuscrits de Platon et dans quelques recueils philosophiques un résumé de la doctrine platonicienne. Cet *Épitomé* est attribué par tous les manuscrits sans exception à un certain Alkinoos. Mais J. Freudenthal a démontré, voilà déjà longtemps, qu'il fallait le restituer à Albinos. C'est par suite d'une erreur paléographique que ce nom a été transformé en Alkinoos. Il s'agit d'une faute propre à la minuscule et qui n'a pu se produire qu'après la première moitié du IX[e] siècle. Il est notable que la faute se trouve dans tous nos manuscrits et qu'elle figure indépendamment dans un passage de Philostrate (*Vie des Sophistes*, 24). Cet Albinos dont le nom est tout latin a vécu, semble-t-il, au II[e] siècle de notre ère. Après avoir analysé l'*Épitomé*, dont il montre qu'il n'est pas un extrait, M. Louis étudie, pour la première fois, la tradition manuscrite. Il a retenu en définitive sept manuscrits. Tous les manuscrits remontent au même archétype où le chapitre XXXIII se

trouve inséré entre les paragraphes 2 et 3 du chapitre XXXI. Une autre interversion de chapitres (voir p. XXIII-XXIV) n'apparaît que dans une partie de la tradition et aide ainsi au classement des manuscrits. Le *Parisinus* 1962 (P) est le meilleur manuscrit. Mais le *Parisinus* 1837 (T) et le *Vindobonensis* 335 (W) fournissent des leçons intéressantes.

L'édition est établie avec le plus grand soin. L'apparat critique est fort précis : par un scrupule d'exactitude, l'éditeur a relevé même des variantes orthographiques sans portée ; on pourrait plus justement lui reprocher d'avoir cité certaines corrections de ses prédécesseurs qui ne font qu'encombrer l'apparat critique.

M. Louis a proposé quelques conjectures qui lui sont personnelles et qui apparaissent en général fort raisonnables. Notons, p. 59, X, 4, ἀδιάφορον pour διαφορᾷ, suggéré par le Père Festugière, et p. 79, XIV, 1, συνίστας pour εἰς τάς qui était dépourvu de sens, ce qui entraîne l'addition de ἐκ devant τῶν.

La traduction, fort précise, dégage clairement le sens d'un texte difficile, et ce n'est pas un mince mérite. Voici quelques remarques qui ne portent que sur des détails : I, 3, πρὸς ἀλήθειαν est omis dans la traduction ; — XXII, « Une infinité de maladies diverses » ne rend pas l'article dans τὰ γὰρ μύρια πάθη ; — XXXIII, 4, θρύπτων doit signifier « en cherchant à amollir » plutôt que « en laissant s'amollir ».

Les notes à la traduction fournissent une foule de rapprochements avec les textes de Platon qu'Albinos a utilisés. Ils sont commodément rassemblés dans un index à la fin du volume. Mais il faut prendre garde que ces rapprochements sont d'importance très variable. Certains sont insignifiants (cf. p. 102, note 298, *Timée*, 67 a), d'autres essentiels. Il eût été utile de distinguer ce qui n'était qu'un écho lointain, et ce qui reposait sur une analyse précise. Un coup d'œil jeté sur ces notes permet de mesurer l'importance prise par certains dialogues comme le *Timée* à l'époque d'Albinos.

On eût attendu dans l'Introduction une mise au point de ce qu'est le platonisme d'Albinos. Certains développements du chapitre XXX sur la mesure et le juste milieu sont tout aristotéliciens. On regrettera que M. Louis n'ait pas aidé le lecteur à apprécier l'originalité d'Albinos. Mais, tel qu'il est, l'ouvrage montre que l'auteur est rompu à la méthode philologique, capable d'établir correctement et de traduire avec fermeté un texte difficile.

P. CHANTRAINE.

Jacques Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CLIV).

Paris, De Boccard, 1942 : 1 vol. in-8°, 488 pages, 8 planches et 3 cartes hors texte.

La monographie consacrée à Capoue, que vient de publier M. Heurgon, est une tentative pour combler une lacune de notre information sur l'Italie préromaine et jeter une lumière nouvelle sur l'histoire de la Campanie. De plus en plus, au cours des dernières décades, les historiens et les archéologues ont essayé de percer l'obscurité qui recouvre les premiers siècles de l'histoire italienne et d'étudier les diverses cités de la péninsule indépendamment de Rome. En France même ont paru coup sur coup des contributions aussi importantes que la *Tarente* de P. Wuilleumier, l'étude de J. Bérard sur la *Colonisation grecque en Italie méridionale* et, parallelement, l'ouvrage (d'un si désolant pessimisme) que J. Perret a consacré aux *Origines de la légende troyenne de Rome* — pour ne citer que les travaux les plus importants. Parmi les monographies de villes, la *Capoue* de M. Heurgon fait souvent songer à la *Bologne* de M. Grenier. C'est dire qu'elle n'est pas indigne de prendre place à côté des livres précédents.

En elle-même, la Campanie, carrefour des civilisations, où viennent aboutir les courants les plus divers de la Méditerranée, joua dans l'histoire de la péninsule un rôle d'une importance exceptionnelle, et les archéologues italiens ont essayé, depuis le siècle dernier, avec la patience la plus méritoire, de réunir les données du problème. Les documents se sont accumulés — parfois difficilement accessibles, et l'on devine le soin qu'a dû demander à M. Heurgon l'exploration systématique des musées provinciaux — des études partielles ont été tentées, comme le mémoire classique de R. M. Peterson, sur les *Cultes de Campanie,* mais l'on attendait encore une synthèse. Désormais, le livre de M. Heurgon sera le guide nécessaire de quiconque voudra, après lui, étudier un point quelconque de l'histoire campanienne.

Le plan de l'ouvrage embrasse toute l'histoire de Capoue, au sens le plus large, depuis les origines jusqu'à la destruction par les armées romaines en 210 av. J.-C. C'est dire que l'auteur n'a pas craint d'aborder les problèmes les plus redoutables posés par des siècles étrangement obscurs. A propos de Capoue, c'est toute la pré- et la protohistoire italiques qui se trouvent mises en question, car Capoue, comme Rome, s'est formée par les apports de races successives. Toutes y ont déposé leurs sédiments, depuis les populations néolithiques jusqu'aux Étrusques et aux Samnites ; et d'abord les Osques, dans lesquels M. Heurgon voit un rameau du peuple Ausone, les premiers immigrants aryens, qui seraient arrivés en Italie vers le début du premier millénaire avant Jésus-Christ. Ainsi, le fond même de la population campanienne, greffé sur une première couche, très peu dense, de néolithiques « méditerranéens », serait une race aryenne, sabellique, définie par le rite de l'inhu-

mation et l'emploi d'un dialecte indo-européen du groupe « osco-ombrien ». Ces premiers Aryens, les Osques, seraient par conséquent les proches parents des Samnites, dont la vague conquérante vint mettre fin, sans recours, dans le troisième quart du ve siècle avant notre ère, à la domination étrusque, qui avait débuté, un siècle auparavant, par la fondation de la ville. Complètement recouverts par ces trois apports successifs, les « Méditerranéens » primitifs n'auraient joué qu'un rôle insignifiant dans la constitution de la civilisation campanienne. Et celle-ci résulterait essentiellement de la fusion (parfois de la simple juxtaposition) des éléments sabelliques et étrusques, sur lesquels ont agi les influences helléniques.

Pour démêler cet écheveau compliqué, l'auteur (qui a donné ailleurs une *Édition des inscriptions osques de Capoue dites iúvilas*) a surtout recours aux critères linguistiques et se borne à conserver, sans paraître, d'ailleurs, y tenir beaucoup, l'essentiel de la thèse de Von Duhn, sur le caractère inhumant des populations sabelliques. Il est piquant de lire les pages consacrées par M. Heurgon aux rites de l'inhumation et de l'incinération après la discussion récente du même problème, appliquée au cas de Rome, par G. Dumézil (*Naissance de Rome, Jupiter, Mars, Quirinus*, II, Paris, 1944, p. 133 et suiv.). Mais le travail de M. Heurgon, imprimé à Alger dès 1942, et longtemps retenu loin de la France métropolitaine, n'a pu connaître cette discussion. Il n'en est que plus remarquable de constater que M. Heurgon reconnaît le danger qu'il y a à établir une liaison trop étroite entre la race et le rite funéraire. Ce qui importe à sa thèse, c'est de constater l'*italicité* des premiers Campaniens. Et celle-ci nous a paru, comme à lui, suffisamment démontrée par les arguments linguistiques, même si la persistance de l'inhumation tend plutôt à indiquer (ce que M. Heurgon semble parfois bien près d'admettre, par exemple, p. 53) une influence durable des populations pré-aryennes qu'une fidélité des Sabelliques à un rite national.

Le grand fait de la protohistoire campanienne fut la conquête étrusque, que M. Heurgon fait remonter, de façon très vraisemblable, au début du dernier quart du VIe siècle av. J.-C. Cette conquête eut pour résultat immédiat la fondation d'une ville au centre de la plaine campanienne et cette ville fut Capoue. Acceptant la date indiquée par Denys d'Halicarnasse, M. Heurgon fixe cette fondation à l'année 524. Mais la nouvelle cité n'était pas une création *ex nihilo*. Une analyse très fine des maigres données archéologiques que nous possédons sur la topographie de Capoue antique permet à l'auteur de montrer comment l'enceinte orientée, de rite étrusque, intégra, dans sa partie orientale, un village osque, construit en matériaux légers, qui ne devait pas laisser de traces dans la ville postérieure. Les quartiers étrusques, au contraire, s'étendirent dans la moitié ouest de l'enceinte, avec ses deux grandes artères, la rue qui, à l'époque samnite, s'appellera la *Via Albana*, et au

bord de laquelle s'ordonnaient les demeures patriciennes, et le *Cardo Maximus*, conduisant à la *Seplasia*, le centre de la vie commerciale et artisanale.

La création de Capoue eut pour résultat de transformer une bourgade agricole, simple point de ralliement quotidien des ouvriers cultivant la riche plaine campanienne, en un lieu de commerce, une station qui assurait aux marchands d'Étrurie une étape ferme sur « la vieille route de terre qui unissait depuis toujours, le long de la Voie latine, les populations de l'intérieur ». Et M. Heurgon montre comment la fondation de Capoue rentre dans une politique d'impérialisme commercial et apparaît comme un épisode de la lutte d'influence engagée entre les Ioniens de Sybaris et les Chalcidiens de Cumes : la conquête de la Campanie aurait été entreprise, contre Cumes, par les Étrusques, à l'instigation des marchands de Sybaris, leurs lointains « cousins » (comme eux, peut-être, d'origine milésienne), pour dégager les débouchés de leur route « caravanière » sur le versant tyrrhénien de la péninsule.

A la lumière de cette remarquable construction, qui est beaucoup plus qu'une hypothèse, on comprend mieux, par un rapprochement qui n'entrait pas dans le dessein de M. Heurgon, les forces qui présidèrent à la naissance de Rome. Rome aussi fut fondée « *etrusco ritu* », comme un marché, appuyé sur un très ancien village de pasteurs établi au Palatin et tenu par la garnison étrusque de la Colline tarpéienne. Ville basse, comme Capoue, entourée comme elle d'une muraille, elle n'est pas d'abord une ville forte ; elle ne saurait se comparer aux *oppida* de Tibur, de Préneste ou d'Albe, la Ville de la Montagne Longue, qui sont, comme, autour de Capoue, Suessa, Teanum ou Cales, des établissements indigènes autonomes pourvoyant à leur propre défense, et non de simples marchés dont la sécurité est fonction de la puissance de l'empire « occupant ». En Campanie comme en Latium, c'est une même pensée politique (et ici nous retrouvons une idée soutenue, avec d'autres bons arguments, par M. Heurgon lui-même) qui préside à la création de ces « échelles commerciales », selon un type uniforme.

Une autre conséquence de la thèse soutenue par M. Heurgon sur les conditions dans lesquelles fut fondée la ville de Capoue est la lumière nouvelle dont se trouve éclairée la pénétration de l'hellénisme en Campanie — et par conséquent dans toute l'Italie. — Voici Capoue détachée de Cumes et soumise plus étroitement à l'influence « achéenne », venue, non seulement de Sybaris, mais de ses colonies tyrrhéniennes, et notamment de Posidonia-Paestum.

De cette influence prédominante du courant « achéen », M. Heurgon découvre la preuve dans le sanctuaire dit du *Fondo Patturelli*. Là, on adorait, antérieurement à la création de la ville étrusque, une divinité féminine, dans laquelle l'auteur reconnaît l'Héra argienne du sanctuaire récemment découvert sur les bords du Sélé, non loin de Posidonia.

Comme le montre la décoration des tuiles et des corniches les plus anciennes, l'influence prédominante était bien, dès le VIe siècle, celle de l'art « ionien ». Et cette influence a trouvé un milieu particulièrement favorable, donnant naissance à un style capouan original, qui laisse supposer, dès le début de l'occupation étrusque, l'existence d'une école locale, spécialisée en particulier dans la fabrication des antéfixes. De façon assez paradoxale, c'est l'art cumain qui subit l'empreinte des antéfixes capouanes, et la colonie chalcidienne, dit M. Heurgon, « semble, au total, avoir plus reçu (de Capoue) qu'elle n'a donné ». Mais cette action de la métropole campanienne ne fut pas limitée à sa voisine. Capoue fut, dans le domaine de la plastique comme dans celui du commerce, une étape entre l'orient hellénique et l'Italie centrale. C'est elle qui contribua dans une large mesure à diffuser les formes industrielle de l'art grec et qui, peut-être, permit à la plastique étrusque de prendre le magnifique essor que nous révèlent les tombes toscanes.

En face du sanctuaire « argien » du Fondo Patturelli, M. Heurgon analyse un autre sanctuaire, non moins important pour l'histoire des influences helléniques sur Capoue primitive, le temple de *Diana Tifatina*. Il n'a aucune peine à démontrer qu'il s'agit, là, d'une déesse « italique », assimilée de très bonne heure à l'Artémis grecque, mais qui ne s'identifie pas avec elle. Visiblement séduit, au moins pour un temps, par les thèses audacieuses de Altheim, M. Heurgon réagit vigoureusement contre leur attrait et affirme l'irréductibilité, dans la Diane italique, d'un *numen*, où il reconnaît la grande déesse, « à la fois sauvage et maternelle, que tous les peuples de la Méditerranée ont adorée ». L'assimilation avec Artémis, antérieure au VIe siècle, serait la preuve de l'influence cumaine. Mais, tandis que le temple d'Héra, au Fondo Patturelli, est voisin de la ville (il se dresse presque à la porte orientale) et lié à celle-ci, celui de Diana Tifatina est situé à quatre kilomètres au nord de Capoue, sur les pentes du mont Tifata. M. Heurgon suppose, avec la plus grande vraisemblance, que ce culte, préexistant à la ville, est, en réalité, un « sanctuaire fédéral » campanien, analogue au sanctuaire de l'autre Diane, celle d'Aricie, qui soutient, avec celle de Campanie, des rapports si évidents. Peut-être ici M. Heurgon aurait-il pu présenter avec moins de réserves une hypothèse qui s'accorde admirablement avec l'ensemble de sa thèse : si le sanctuaire de Diana Tifatina est un sanctuaire fédéral campanien, il faut que le peuple osque primitif ait formé une fédération, analogue au *Populus Campanus* dont il est question à un stade ultérieur de l'histoire capouane. Et c'est bien ce que laissent prévoir les caractères généraux de la civilisation sabellique, à laquelle, nous l'avons dit, M. Heurgon rattache les Osques. L'action de Cumes sur le culte de Diane ne ferait que rendre sensible à nos yeux le lent travail par lequel les colons grecs du littoral essayaient d'amener les populations de l'intérieur à des formes de civilisation plus évoluées,

pour s'ouvrir ainsi des marchés nouveaux. Et quelques lignes de M. Heurgon laissent entrevoir (p. 328) comment, autour des Artémis chalcidiennes, purent se cristalliser des îlots de résistance à la conquête étrusque, dernière phase — et celle-là décisive, avec la bataille d'Aricie — de la rivalité commerciale qui opposa si longtemps Cumes à Sybaris.

Une difficulté subsiste toutefois, qui n'en est peut-être une que pour nous. mais qui nous semble résulter du caractère « méditerranéen » de la Diana Tifatina. Si cette déesse doit être assimilée à la Grande Mère, ποτνία θηρῶν, que nous connaissons ailleurs, comment peut-elle être en même temps la divinité nationale d'une collectivité « aryenne »? Ne faut-il pas faire la part plus grande que ne le dit M. Heurgon au substrat méditerranéen, à ces premières populations, dont nous avons cru déceler l'action déjà dans la persistance de l'inhumation? Il y a là, nous semble-t-il, une part d'inconnu, que seule pourrait réduire une exploration plus complète et plus systématique du sol campanien..

Avec la fin du v[e] siècle av. J.-C., lorsque l'Empire étrusque, sur son déclin, n'eut plus la force de maintenir ses longues routes commerciales, une nouvelle vague d'invasion vint recouvrir Capoue. Les Samnites, mal contenus dans les hautes vallées de l'Apennin, descendent dans la plaine, où ils s'infiltrent de façon irrésistible. D'abord, ils se contentèrent de s'installer autour de la ville, formant, à partir de 437, un *Populus Campanus*, et, en 423, ils s'emparèrent de la ville elle-même. Avec eux, la race aryenne reprenait possession d'un territoire qui, depuis un siècle, avait échappé à leurs *cousins* les Osques.

Avec les Samnites, c'est l'arrivée des pasteurs transhumants qui recouvrent une population de laboureurs et de commerçants. La « campagne » envahit la « cité ». Du même élan, ils occupaient les autres villes campaniennes, Nole, Cumes, Pompéi, Sorrente. Les cités subsistèrent, mais, au lieu, comme autrefois, de dominer le plat pays, elles ne sont plus qu'une dépendance de leur *ager*. M. Heurgon insiste avec justesse sur l'opposition des deux conceptions : celle de l'*Urbs*, unique, et des *pagi*, multiples. Mais peut-être est-il trop enclin à considérer que la première conception fut toujours celle de Rome. En fait, à Rome même, les deux tendances n'ont jamais cessé de coexister. Encore au temps de Caton, pour toute une partie de la caste sénatoriale, l'*Urbs* restait, en théorie au moins, un lieu de réunions périodiques où les *patres* ne résidaient pas habituellement. Ce n'est qu'à la fin du second siècle avant notre ère que le *pater familias* déserte définitivement sa villa et y délègue ses fonctions au *vilicus*. C'est aussi toute l'histoire de la rivalité entre les tribus urbaines et les tribus rurales que vient commenter de façon si imprévue, mais si pénétrante, la remarque de M. Heurgon. N'y aurait-il pas là comme un début de justification du « sabinisme »? Pourquoi Rome, ville étrusque, comme Capoue, aurait-elle plus que celle-ci échappé à la vague sabellique qui, à partir de la fin du vi[e] siècle,

recouvrit successivement toutes les plaines côtières de la mer Tyrrhénienne? Au lieu de rejeter l'apport sabin dans les ténèbres de la légende (ou dans celles de la préhistoire), ne serait-il pas plus satisfaisant de le concevoir, comme à Capoue, sous la forme de razzias (dont Tite-Live garde un souvenir confus, pour toute la moitié du ve siècle ; v. II, 16 ; II, 26 ; III, 15, attaques échelonnées entre 497 et 461), précédant la constitution d'une cité dualiste, selon le type analysé par Mommsen? Et le principe même dont s'inspirait M. Piganiol, dans une thèse à laquelle M. Heurgon se réfère parfois, d'une opposition « raciale » comme moteur de l'évolution politique de Rome, ne risquerait-elle pas de fournir encore, une fois introduites les nuances et les atténuations nécessaires, au moins une féconde hypothèse de travail?

Sur ce point, l'exemple de Capoue est instructif et ne peut manquer d'éclairer (plus peut-être qu'il n'entrait dans le dessein de M. Heurgon de le dire) l'énigme, jamais résolue, des origines de Rome.

* * *

Une fois sorti des ténèbres de l'histoire primitive, M. Heurgon s'avance sur un terrain en apparence plus sûr, lorsqu'il s'attache à préciser les rapports qui, au ive siècle av. J.-C., unissaient Rome et la cité campanienne. Terrain plus sûr en apparence seulement, car la précision des témoignages recouvre, en réalité, bien des contradictions et bien des mensonges. Et c'est un nouvel écheveau que M. Heurgon s'applique à débrouiller. Ici encore, on ne peut qu'admirer la sûreté de sa méthode. Partant du problème posé par la *deditio* de Capoue, il s'attache à montrer que la tradition livienne est inacceptable. Cette *deditio*, réplique consciente de celle de Corcyre à Athènes pendant la guerre du Péloponèse, a été imaginée pour justifier juridiquement l'intervention de Rome contre les Samnites, contrairement à la foi jurée. Il s'agissait de créer un « conflit de devoirs », dans lequel l'emporteraient les obligations envers un peuple « déditice ». En fait, M. Heurgon montre que, loin de s'être « donnée » à Rome, Capoue conclut avec elle, en 341, un *foedus* et, très rapidement, acquit le statut de *municipe*, qu'elle possédait dès 334. Cette alliance fut conclue entre les *patres* romains et les « chevaliers » de Capoue, qui cherchaient dans l'appui de Rome un moyen de défendre leurs privilèges contre une plèbe de plus en plus nombreuse et de plus en plus remuante. En échange, les aristocrates capouans cédaient à Rome le précieux *ager Falernus* et sacrifiaient à leurs intérêts de classe l'intégrité du territoire de leur cité. Il se peut que, dès ce moment, des « chevaliers » capouans se soient mis au service de Rome ; et M. Heurgon analyse, avec beaucoup de pénétration, le rôle de Decius Mus, dans lequel il reconnaît, non sans vraisemblance, un aventurier campanien adopté par Rome et admis dans la carrière des honneurs. Cette hypo-

thèse, formulée autrefois brièvement par Münzer, est reprise par M. Heurgon, qui lui donne une force nouvelle. On lira avec profit, comme des modèles de critique constructive, les pages consacrées à cette curieuse figure. D'ailleurs, Decius Mus ne fut que le premier « prince campanien » à jouer un rôle dans la vie politique romaine. Une fois l'annexion de Capoue définitivement réalisée, entre 318 et 312, et les conséquences tirées du marché de dupes conclu vingt-cinq ans auparavant par les chevaliers capouans, les Campaniens exercèrent à leur tour une influence non négligeable sur l'État romain. En particulier, les Atilii lui ont apporté l'héritage politique des tyrans de Sicile. Et c'est en grande partie à l'apport d'idées et d'hommes venus de Campanie que Rome dut peut-être de devenir si tôt une grande puissance méditerranéenne.

Dans un dernier chapitre, M. Heurgon étudie le culte des morts à Capoue, auquel il rattache, de façon, en somme, légitime, les principales manifestations de l'esprit campanien : son goût pour les jeux de gladiateurs et les fêtes, ainsi que les représentations populaires d'atellanes. Il n'a aucune peine à montrer l'influence exercée sur Rome par cette civilisation brillante et instable, toujours menacée par les invasions des montagnards, mais toujours reconstruite. « Avec l'annexion de la Campanie, au IVe siècle, écrit M. Heurgon, l'importance de Capoue parmi les éducatrices de Rome ne fit que s'accroître... En 210, Capoue fut détruite ; mais les Campaniens continuèrent obscurément à travailler la conscience et l'esprit de Rome... » Étudier ce travail, au cours des siècles qui précédèrent immédiatement notre ère et au début de l'Empire, cela serait la matière d'un autre ouvrage que, peut-être, nous l'espérons, M. Heurgon nous donnera un jour.

* * *

On voit, par ce résumé d'un beau livre, toutes les clartés apportées sur des problèmes difficiles, et toutes les perspectives ouvertes. Pour suivre M. Heurgon dans ses analyses, il faudrait se faire avec lui préhistorien, géographe, linguiste, historien (et des plus subtils), archéologue, numismate, historien de la littérature et des religions. Nous sommes obligés de signaler seulement les pages ingénieuses et solides, consacrées à l'étymologie du nom de Capoue, à l'histoire de son monnayage, de ses magistratures, de ses légendes. Nous n'avons voulu que retracer la ligne générale d'une thèse solidement construite, étayée de toutes parts et, surtout, pleine de sagesse. Jamais l'auteur ne quitte le domaine du vraisemblable. Il n'hésite pas à marquer la limite du connaissable, et ce n'est pas là, peut-être, l'une de ses moindres forces.

Parfois, cependant, sur des points qui ne concernent pas directement son sujet, il nous a paru que M. Heurgon était un peu trop conservateur.

Nous n'en voulons qu'un exemple. Il admet comme démontrée la thèse de V. Bérard de Rome comme point de passage sur le Tibre. Mais tout, dans l'histoire de la ville, contredit cette idée, brillante, mais singulièrement fausse ! L'occupation tardive de la rive droite, dont la toponymie, en pleine époque classique, est encore mal assurée ; le fait que le pont le plus ancien *évite* soigneusement l'appui de l'Ile Tibérine, au lieu de l'utiliser, comme on s'y attendrait — comme si ce pont, essentiellement provisoire, devait à tout le moins pouvoir être détruit ; le site même de Rome, enfin, on ne peut plus mal choisi, s'il avait été destiné à une tête de pont : à l'endroit où le lit du fleuve s'élargit, se prolonge par les marais du Vélabre et ceux de la vallée du *Circus Maximus*. La thèse de V. Bérard ne pouvait tenir compte des études récentes sur le tracé du Mur Servien, qui montrent, sans aucun doute possible, que, jusqu'au IIIe siècle av. J.-C., Rome a délibérément tourné le dos au fleuve, dont elle se garantissait par une muraille. La rive droite, la rive « lydienne », est restée longtemps un véritable pays étranger, vers lequel le seul point de passage était situé bien plus au nord, au gué de Véies. Et, si M. Heurgon, au lieu d'admettre comme démontrée la construction hâtive de V. Bérard, avait eu le loisir d'analyser les analogies qui rapprochent, dès le principe, Rome et Capoue, il aurait certainement été renforcé dans son opinion. Mais, aussi bien, n'était-ce pas son sujet.

Il peut rester encore des documents à verser au dossier de Capoue ; les fouilles n'ont certes pas révélé tout ce qu'elles peuvent nous apprendre. L'ethnographie et la linguistique ont à préciser des points encore obscurs. Il n'en est pas moins certain qu'avec le livre de M. Heurgon les cadres sont tracés, dans lesquels il faudra bien que s'inscrivent toutes les découvertes futures.

Pierre GRIMAL.

Antonio Minto, *Populonia*. Firenze, Istituto di Studi Etruschi, Rinascimento del Libro, [1943] ; in-4°, 366 pages, LXXI planches, 4 cartes ou cartons.

Un volume *Populonia* avait été déjà publié par M. A. Minto, en 1922, dans la collection de l'*Istituto di Studi superiori* de Florence ; il avait pour sous-titre *La necropoli arcaica* et c'était un in-8° de 170 pages. Le nouveau livre n'a plus de sous-titre ; à la nécropole archaïque, il ajoute celles de l'époque classique et même les restes de l'époque romaine. On y voit reparaître, au début, des monuments déjà publiés, suivis de beaucoup d'autres qui n'étaient pas encore connus. La rédaction même est en grande partie nouvelle. Il ne s'agit pas d'une seconde édition, mais bien d'un ouvrage nouveau et, pour un temps, au moins définitif et complet.

C'est qu'en effet, depuis vingt ans, les découvertes se sont multipliées à Populonia. La fortune de la ville antique était due à ses fonderies qui

traitaient le minerai de fer de l'île d'Elbe et les scories de ces anciennes exploitations couvraient la majeure partie des nécropoles. Or, depuis la guerre de 1914-1918, on s'est avisé de traiter à nouveau ces scories et sous leur chape sont apparus des tumuli et d'autres restes de tombes. L'archéologue eut à se débattre avec les excavatrices mécaniques. Il est parvenu à leur arracher bien des vestiges du passé : ce sont ces trouvailles et les résultats des fouilles subséquentes qu'étudie M. Minto. Ajoutons que, depuis un quart de siècle, l'étruscologie a réalisé de notables progrès et que l'actif directeur de l'*Istituto di Studi Etruschi* peut nous présenter un tableau d'une précision toute nouvelle.

Les textes anciens présentaient Populonia comme une fondation récente soit de Vetulonia, soit même de colons venus de Corse. La ville ne comptait pas parmi les cités de la Confédération étrusque. On ne saurait préciser à quel moment fut occupée la petite acropole qui domine le port. Une portion de mur d'enceinte qui délimite la ville basse semble ne dater que du IIIe, au plus tôt du IVe siècle. Mais le site apparaît peuplé dès la préhistoire ; quelques trouvailles datent de l'énéolithique et de l'âge du Bronze ; avant le fer, les minerais de cuivre et d'étain des montagnes voisines ont éveillé l'activité du port et, probablement, de l'industrie locale. En tout cas, pour l'époque villanovienne, à la fin du Bronze, deux nécropoles importantes, celle de *S. Cerbone* et du *Poggio delle Granate*, à chacune des extrémités du golfe, montrent l'existence probablement de deux villages distincts. Elles permettent de suivre sans interruption le développement villanovien depuis ses débuts avant l'apparition du fer jusqu'à la diffusion des influences orientales. Les inhumations se mêlent aux incinérations, exactement avec le même mobilier. L'inhumation ne se généralise qu'à la fin de la période.

Un véritable changement ne s'accuse qu'avec l'apparition de la céramique proto-ionienne, vers le début du VIIe siècle. On voit apparaître les tombes à chambre sous tumulus. Rondes ou ovales d'abord, puis rectangulaires, mais également voûtées par encorbellement, ces tombes conservent dans leur construction encore bien des souvenirs de l'époque précédente, une partie de leur mobilier est indigène et, toujours, nettement villanovien. Il n'y a pas de rupture brusque.

L'évolution s'accélère au cours du siècle avec des importations ioniennes de plus en plus considérables. Les chambres funéraires, toutes rectangulaires et toujours couvertes de fausses coupoles, se trouvent entremêlées de tombes individuelles « a cassone », c'est-à-dire bordées de dalles et munies d'un toit à double versant. Puis, à l'époque proto-attique et attique, apparaissent des chambres construites comme de véritables chapelles funéraires et qui ne sont plus revêtues d'un tumulus. Le mobilier, bronzes fondus, bijoux, vases, surtout d'importation, est celui de toutes les nécropoles étrusques. Des trouvailles éparses, restes de sépultures anciennement détruites, permettent à M. Minto de

suivre la prospérité de Populonia jusqu'au IIIe ou même le début du IIe siècle avant notre ère. Les fours industriels installés hors de la ville, sur le terrain des anciennes nécropoles, ne l'ont envahi que peu à peu de leurs scories, sans respect pour les tombeaux d'un passé même récent.

L'époque romaine n'a laissé que de pauvres traces. La prospérité de Populonia paraît s'être éteinte avec l'indépendance étrusque. L'exploitation des minerais de l'île d'Elbe dut se transporter vers quelque autre point et d'autres mines ont dû fournir son fer à Rome. Devant son port abandonné, l'ancienne cité industrielle dut poursuivre une existence d'obscur municipe. On y retrouve cependant, comme gentilice, le nom de *Ferrarius : A(ulus) Ferrarius. A(uli) L(ibertus) Salvius.* Elle devint le centre d'un évêché qui comprenait l'île d'Elbe. Mais, trop voisine du rivage, la ville se trouvait exposée aux attaques de tous les pirates et les marais qui l'entouraient et n'ont été drainés qu'au XIXe siècle avaient rendu le site inhabitable.

On sera particulièrement reconnaissant à M. Minto de l'étude très attentive qu'il fait des monnaies de Populonia. Leur nombre atteste la prospérité ancienne de la ville.

Le livre est tel qu'on pouvait l'attendre de l'actif directeur du Musée archéologique de Florence, très sûr, solidement documenté et essentiellement objectif. C'est l'étude détaillée, bien ordonnée et abondamment illustrée, des monuments et des trouvailles archéologiques. L'architecture des tombes est particulièrement intéressante. Parmi le mobilier, on notera les restes de deux chars et de trois éventails en tôle de bronze repoussée ; la décoration est de style oriental, mais la technique semble indigène. Les vases attiques à figures noires et à figures rouges ont fourni de nombreux fragments, mais bien menus. Le beau vase du triomphe de Phaon du style de Meidias, peut-être de Meidias lui-même, est connu. Pour les époques plus anciennes, l'étude de la poterie pose des problèmes délicats. M. Minto se garde de distinguer plus nettement qu'on ne peut encore le faire aujourd'hui ce qui est indigène de ce qui est importé. Le bucchero, par exemple, apparaît avec des formes élégantes et développées dès le début de la période de l'ionisme. Ces vases, très différents de ceux d'impasto local, n'ont évidemment pas été fabriqués sur place. D'où proviennent-ils?

Chacune des villes de l'ancienne Étrurie eut son histoire propre qui se reflète dans son archéologie, partout semblable dans son fond, mais cependant différente de l'une à l'autre par bien des nuances. Il est précieux d'avoir, pour Populonia, un inventaire descriptif aussi excellent que le livre de M. Minto. L'Institut des *Studi Etruschi* annonce parmi ses publications un groupe *B* : *Città e Necropoli. Populonia* sera pour ces futurs travaux un exemple et un modèle.

A. GRENIER.

Giuseppe Lugli, *Roma antica. Il centro monumentale.* Roma, Bardi, édit., 1946 ; in-8o, 632 pages, 9 plans, 188 fig.

M. Lugli est bien connu comme le spécialiste de la topographie romaine ; tel est d'ailleurs le titre de sa chaire à l'Université de Rome. Il avait publié, à partir de 1930, trois petits volumes : *I monumenti di Roma e Suburbio*, suivis, en 1940, d'un supplément : *Un decennio di scoperte archeologiche.* Le livre qui vient de paraître est un ouvrage nouveau plutôt qu'une réédition. La description a été étendue à tous les vestiges antiques reconnus : il s'y ajoute une discussion serrée des sources antiques et des commentaires modernes. Le travail est devenu un manuel savant avec une bibliographie détaillée, à la fois descriptif, historique et critique. C'est un premier volume que d'autres suivront sans doute.

Les transformations de Rome au cours des vingt-cinq dernières années ont sans doute fait disparaître quelques vestiges antiques : telle la *Meta sudans* près du Colisée ; à beaucoup, elles ont enlevé leur charme pittoresque, mais elles en ont aussi dégagé un grand nombre et mis en lumière quantité d'éléments nouveaux. La topographie d'autrefois apparaît aujourd'hui à peu près périmée... on nous a changé tout cela. M. Lugli nous en apporte le dernier mot, au moins pour le moment présent.

Ce qu'il entend par « le centre monumental » c'est :

1o *Le Capitole* — complètement transformé par la destruction de la plus grande partie du palais Caffarelli, l'aménagement de l'*Arx* autour de l'église d'*Aracoeli* et surtout le dégagement des pentes de la colline. Du Capitole romain, M. Lugli présente une image à peu près complète dans son développement historique.

2o *Le Forum.* Extérieurement et dans ses grandes lignes, il ne paraît pas très changé depuis les fouilles de Boni, sauf en ce qui concerne la Curie. Mais que de détails nouveaux et que de précisions inédites, depuis l'orientation jusqu'à l'histoire du développement impérial et la distinction des différents niveaux. Bien des incertitudes qui subsistent pourraient être levées, laisse entendre M. Lugli, si les recherches et même les trouvailles faites depuis vingt ans avaient été publiées.

3o *Les Forums impériaux.* Je trouve, pour la première fois, dans le livre de M. Lugli, une vue d'ensemble en même temps que des descriptions détaillées des forums de César et d'Auguste, du *Forum transitorium* de Domitien et Nerva, de l'immense forum de Trajan et de ses marchés, du forum de la Paix et des envahissements du vestibule de la Maison Dorée. J'aurais voulu, — je crois que la chose était possible —, un plan complet de cette demeure de Néron qui rejoignait le Palatin au Caelius et au Viminal.

4o La vallée de l'Amphithéâtre et ses environs, de l'arc de Constantin,

à la Maison Dorée, aux thermes de Titus et à ceux de Trajan, qui sont, pour la première fois, bien distingués et dont les ruines s'élèvent désormais au centre d'un jardin public. Nous avons là également l'histoire du temple de Claude sur le Caelius et de la maison des martyrs saints Jean et Paul.

5o *Le Palatin.* Les fouilles y ont été considérables et, bien qu'elles n'aient guère été publiées, la topographie de la colline impériale s'en trouve complètement renouvelée. On admire l'aisance avec laquelle M. Lugli évolue au milieu de ces deux ou trois étages de ruines superposées. Je crois bien qu'il a raison de chercher le palais d'Auguste, relativement assez modeste, dans les environs de la maison dite de Livie, et de reconnaître le temple d'Apollon Palatin dans celui qu'on attribuait à Jupiter Victor. M. Lugli ne se contente pas de décrire ; il discute les textes et les faits, et n'hésite pas à conclure tout en signalant, avec une belle franchise, les difficultés qui subsistent.

6o Le *Forum Holitorium* et le *Forum Boarium.* Le dégagement du théâtre de Marcellus et l'aménagement de la *Via del Mare* ont apporté beaucoup de nouveautés : le temple d'Apollon Sosiate ; peut-être un temple de Janus, divers autres temples, des portiques, des marchés, l'établissement de l'Annone, etc. Le Cirque même a été en partie dégagé et M. Lugli peut le décrire, bien que le niveau antique n'ait pas été atteint.

Tout ce centre de la ville formait bien véritablement un ensemble monumental ; mais un ensemble qui ne s'est constitué que peu à peu, qui a subi de perpétuelles destructions et des remaniements incessants. La topographie, dans le sol romain, n'est pas une science simple ni facile.

Que de choses n'apprend pas cette promenade à travers les ruines, non seulement sur la chronologie des divers modes de construction, mais sur l'histoire générale, politique, religieuse et artistique. Je ne conseillerai pas à qui visite Rome de prendre avec lui, dans les courses, le manuel de M. Lugli. Les promenades deviendraient longues et l'intérêt du texte finirait par retenir l'attention au détriment des ruines elles-mêmes. Le livre doit être lu à tête reposée ; il est riche de substance ; il sera surtout un admirable ouvrage de consultation ; tout spécialiste de l'antiquité romaine voudra l'avoir sur sa table.

A. GRENIER.

TACITE, *Vie d'Agricola*, texte établi et annoté par **Marcel Renard** (Collection Lebègue, 5e série, no 56). Bruxelles, Office de Publicité, 1945 (15 fr. b.).

M. Renard, à qui l'on doit, dans la même collection, une intéressante *Initiation à l'Étruscologie*, donne une édition de la *Vie d'Agricola*, destinée aux élèves des classes secondaires... et à leurs professeurs. Cette édition se recommande par des qualités évidentes. Le texte en est

établi avec soin, et l'on peut louer M. Renard d'avoir réuni, dans un appendice critique, les principales variantes proposées pour les passages douteux. Cela et l'adoption de la graphie « savante » disent assez la volonté de l'auteur de combler le fossé que l'on se plaît à établir entre l'enseignement « secondaire » du latin et son enseignement « supérieur ». Dans le commentaire, également, l'on s'est attaché à souligner honnêtement les difficultés, et les solutions adoptées sont en général satisfaisantes. M. Renard n'a même pas hésité à demander l'aide d'un astronome pour commenter le chapitre xii, sur le climat breton. C'est dire que rien n'a été négligé pour rendre le texte vivant et aider les élèves à retrouver la réalité sous les mots (voir en particulier les notes géographiques du chap. x). Une carte de la Bretagne antique est placée en tête du volume.

Dans le tableau de la « vie et des œuvres de Tacite » (p. 7), M. Renard s'en tient à la solution de Nipperdey (la questure sous Vespasien). Pourquoi ne pas se rendre aux arguments présentés autrefois par Borghesi, et repris par Fabia (*Journ. des Sav.*, 1936, p. 195-208)? Vigintivirat et service militaire font partie du *cursus* sénatorial, et la chronologie de celui de Tacite devient immédiatement beaucoup plus claire. — De même, l'interprétation de l'*equestris nobilitas* (IV, 1, note, p. 23) nous paraît singulière ; une référence l'eût peut-être éclairée. — Un lapsus dans la rédaction de la note au mot *patricios* (IX, 1, p. 28) donne l'impression que l'auteur oppose, d'une part, patriciens et chevaliers et, d'autre part, chevaliers et plébéiens. Tout cela est obscur, et particulièrement dangereux dans une édition scolaire. — Au chap. xvii, 4, le *Traité des aqueducs*, de Frontin (que l'on nous pardonne !), est désigné sous le titre erroné de *De aquis Vrbis Romae*, au lieu de *De aquae ductu*, le seul exact, comme l'a montré F. Krohn. — Pourquoi, au chap. xxxix, 1, *epistulis* désignerait-il un rapport unique? Nous savons que les généraux en campagne et les gouverneurs envoyaient de fréquentes dépêches à l'Empereur. — L'identité du Mons Graupius et des Grampians est acceptée sans réserve. N'y avait-il pas là un problème? — Au chap. xlii, 1, la note n'indique pas clairement pourquoi, en 92, c'était le tour d'Agricola d'obtenir le proconsulat d'Afrique ou celui d'Asie.

Les remarques de langue et de style sont groupées dans un tableau sous forme d'énumération sèche et sans exemple typique de *cas* auxquels les notes se bornent le plus souvent à renvoyer. Certaines interprétations, pour être traditionnelles, n'en sont pas moins arbitraires : en ii, 2, *sapientia* au sens de *philosophia* est-il « nouveau ou rare »? Puisque Ennius et Sénèque, entre autres, traduisent ainsi le grec σοφία? *Professor*, dans le même passage, est-il bien l'équivalent de *magister*? Ne signifie-t-il pas simplement : « celui qui se réclame ostensiblement de... » (cf. Sénèque, *De Const. Sap.*, I, 1). En xv, 2, l'allitération *singulos sibi* évoque-t-elle vraiment « les conciliabules secrets des Bretons »? — Est-il

certain que l'expression « *ceterorum... fugacissimi* » (XXXIV, 2) soit un hellénisme? Ce type ne peut-il s'expliquer à l'intérieur du latin, sans emprunt au Grec?

Nous signalerons à M. Renard, pour une réédition probable de son ouvrage, quelques fautes d'impression, notamment, p. 59, l. 2 et 7, où il faut lire : *superfundere* et *fodere*. Malgré ces quelques obscurités, ces erreurs ou ces divergences d'interprétation, la valeur de ce travail reste entière. Les jeunes gens et même leurs maîtres y trouveront certainement à s'instruire.

P. GRIMAL.

Claude Mondésert, *Clément d'Alexandrie, introduction à sa pensée religieuse à partir de l'Écriture* (Collection *Théologie, études publiées sous la direction de la Faculté de théologie S. J. de Lyon-Fourvière*, n° 4), thèse, Paris, 1944 ; in-8°, 278 pages.

Le P. Mondésert, qui a déjà traduit récemment le *Protreptique* dans la collection *Sources chrétiennes*, produit ici un travail de synthèse sur l'exégèse et la théologie de Clément d'Alexandrie. Sans s'attarder au problème de la chronologie relative des diverses œuvres de Clément, il fixe lui-même les limites de sa recherche, qui concerne essentiellement : Clément et l'Écriture.

La première partie, intitulée : *Préliminaires*, ne se flatte de contenir que des aperçus sur *le milieu intellectuel et spirituel* d'Alexandrie et sur *l'ésotérisme* de Clément. Encore est-il parfois hasardeux de découvrir une allusion précise à des controverses contemporaines dans les écrits de Clément, écrits surtout livresques, qui n'ont rien d'un enseignement oral sténographié, comme seront, par exemple, les *Ennéades* de Plotin. Lorsque Clément déclare que « les bibliothèques, les ouvrages, les traités sont remplis de doctrines discordantes... » (texte cité, p. 41), peint-il vraiment le pullulement des sectes à Alexandrie ou se contente-t-il de développer un lieu commun d'apologétique? L'auteur lui-même (p. 42, n. 2, et p. 44, n. 2) admet avec prudence que les allusions de Clément aux astrologues ou aux Juifs ne révèlent pas un contact direct avec eux. Il ne paraît pas prouvé qu'on n'en doive pas dire autant de sa polémique contre les hérétiques, peut-être même contre les païens. Quant à l'ésotérisme de Clément, on a peine à croire qu'il se réduise à « une allure d'ésotérisme,... une attitude ésotérique » (p. 61). Les explications proposées ne sont pas en tous points satisfaisantes pour l'esprit : méthode d'enseignement qui distingue de la propédeutique la gnose réservée aux plus instruits? vocabulaire emprunté aux mystères païens? goût personnel de Clément pour le secret et la caste? Le fait est, semble-t-il, d'ordre beaucoup plus général, et Clément n'est certes pas le seul, au IIe siècle, à insister sur le mystère chrétien. « Nous ne parlons jamais de Dieu en public, disait Minucius Felix, si ce n'est quand on nous inter-

roge. » En particulier, la théologie des sacrements reste volontairement mystérieuse chez Clément (cf. p. 252, n. 3).

La seconde partie, intitulée *Le mystère et la clef de l'Écriture*, conduit à des résultats plus nets. L'auteur décrit dans le détail l'érudition et la culture scripturaires de Clément. Celui-ci n'est pas seulement un compilateur qui possède les deux Testaments sur fiches, comme s'il avait à sa disposition, selon le besoin, soit un recueil de *testimonia* relatifs au sujet qu'il traite, soit une sorte de « concordance », peut-être aussi une « harmonie », mais sa mémoire et son style même sont imprégnés par l'Écriture.

Clément accorde à l'Écriture une autorité exceptionnelle, sans définir en quoi son caractère inspiré la distingue des livres sacrés des Hellènes ; la théorie commode du larcin des Grecs (Platon élève de Moïse) lui permet de tout concilier. Il s'applique à extraire de la lettre de l'Écriture, qui est souvent obscure, la Révélation divine. C'est l'occasion pour le P. Mondésert (p. 88 et suiv.) d'analyser les nuances de sens avec lesquelles Clément emploie les mots : αἴνιγμα, ἀλληγορία, παραβολή, σύμβολον. Sa méthode allégorique, si dangereuse et souvent excessive, se justifie dans la mesure où le Nouveau Testament explique l'Ancien et le réalise. Ainsi, la gnose dépasse, par l'exégèse symbolique, une intelligence terre à terre du texte, telle que la suggéraient les sciences techniques. L'explication typologique n'altère pas la véracité historique, mais s'y superpose. Parfois même, le sens littéral doit être exclu, lorsqu'il exprime quelque chose d'indigne de la divinité (les anthropomorphismes de la Bible).

Il y a, à vrai dire, quelques longueurs dans cette seconde partie, et certains s'étonneront de voir l'auteur à ce point enthousiasmé par l'allégorisme (p. 146-152). En revanche, l'essai de classification des *divers sens de l'Écriture chez Clément* (p. 155-159) : sens historique, doctrinal (moral, religieux, théologique), prophétique, philosophique (cosmique ou psychologique), mystique, est intéressant et fait ressortir la variété de l'exégèse de Clément, qui ne s'enferme pas dans une méthode scolastique.

Pourtant, Clément apparaît moins comme un exégète proprement dit que comme un théologien ; il se sert des Écritures plus qu'il ne les sert, ce qui légitime la troisième partie sur la *pensée religieuse de Clément à partir de l'Écriture*. Le P. Mondésert montre bien que Clément considère l'histoire de l'humanité (ἀνθρωπότης) comme un ensemble, soumis à l'action continuelle du Logos qui se révèle progressivement jusqu'à l'Incarnation. Dans cette vue de l'Univers, le κόσμος matériel perd la place de choix que lui accordaient les Stoïciens ; le christianisme prend une antiquité éminente par rapport aux philosophies profanes. Ces idées, mises en relief par le P. Mondésert, sont riches de conséquences, et l'on saisit quelle erreur ce serait de ne voir en Clément qu'un philosophe platonicien de décadence.

Les passages cités sont nombreux et élégamment traduits ; certaines analyses de textes sont approfondies (par exemple, p. 172-181 sur *Strom.*, V, 6, pour comparer l'exégèse de Clément avec celle de Philon ; p. 243 et suiv. sur *Strom.*, VI, 6, relatives à la méthode de réflexion théologique de Clément à propos de la descente du Christ aux Enfers). Mais la composition surprend : pourquoi réserver à la fin de la deuxième partie le chapitre sur Clément et Philon? à la fin de la troisième partie, le chapitre sur les *Excerpta ex Theodoto*, qui forme hors-d'œuvre? On ne peut s'empêcher de juger parfois la composition lâche et le style diffus. Si les parties II et III ont chacune leur intérêt propre, l'auteur n'a su pourtant éviter bien des redites de l'une à l'autre (p. 155 et 247 à propos de *Strom.*, II, 15, 68 ; p. 154 et 249 sur les divers sens de l'Écriture ; etc...). Quelques bévues de détail aussi (p. 16, l. 10, zweiter Reibe ; p. 19, l. 2, *Annales* pour *Annuaire;* p. 59, l. 5, une γν. ·χανών). Pour le fond, il n'est pas facile assurément (et l'auteur en convient p. 207) de présenter sous forme systématique la pensée de Clément, dont la manière est tout intuitive et analytique : inversement, bien des incohérences apparentes de sa pensée s'évanouiraient peut-être si, la chronologie étant mieux fixée, on pouvait reconnaître chez lui une évolution d'une œuvre à l'autre.

Tel quel, le livre du P. Mondésert rendra service à qui voudra se faire une idée d'ensemble de la doctrine de Clément ; il témoigne surtout de beaucoup de pénétration lorsqu'il analyse le travail de Clément à partir du texte sacré.

Pierre COURCELLE.

Orientii Commonitorium, *a commentary with an introduction and translation by* **Sister Dolores Tobin,** Catholic University of America, Patristic Studies, vol. LXXIV. Washington, 1945 ; 1 vol. in-8°, xv + 143 pages.

Orientius, auteur du ve siècle, n'est peut-être pas aussi « obscur » que le dit Sister Tobin, du moins en pays d'Aquitaine, puisqu'il s'agit de saint Orens, évêque d'Auch. Ce *Commonitorium,* qui est la principale de ses œuvres, est une exhortation à la vie chrétienne ; mais il offre cette particularité d'être écrit en distiques élégiaques. S. Tobin prend soin, du reste, de nous avertir que la forme de l'élégie était appliquée alors aux sujets les plus divers, même les plus graves. Orientius, en effet, est tout pénétré de culture païenne, et l'on retrouve chez lui cette préciosité dont M. Loyen, dans sa thèse récente, a donné, à propos de Sidoine Apollinaire, une si fine analyse. Ne soyons donc pas surpris outre mesure si, dans ce *Commonitorium,* Salomon nous est montré *femineo subdens turpia colla iugo* (I, 370), si certains héros bibliques, dont l'amour causa la perte, sont évoqués et interpellés à la manière d'Ovide : *forma*

placens regi leto te tradidit, Aman; forma tuum rapuit, dux Oloferne, caput (I, 374-375). Tout n'est pas écrit d'ailleurs dans ce ton. En particulier, Orientius donne des malheurs de son temps une description pathétique, pleine de détails précis et frappants, où la Gaule apparaît toute fumante après le passage des Barbares : *uno fumauit Gallia tota rogo* (II, 165 et suiv.).

Nous reprocherons à S. Tobin d'avoir reproduit sans apparat critique le texte de l'édition donnée par Ellis dans le *Corpus* de Vienne. Le lecteur est en droit d'avoir à chaque instant sous les yeux les différentes leçons. De même, S. Tobin n'était pas fondée à négliger l'étude de la métrique, parce qu'un de ses prédécesseurs, L. Bellanger, l'avait examinée de près : une édition qui veut être, comme celle-ci, complète avec texte, traduction et commentaire doit se suffire à elle-même. On pourrait faire également plusieurs critiques de détail. Au vers 117 du livre I, la leçon de *B* (*uer uarios blandus perfundit germine flores*) était préférable à cause de l'allitération. Dans I, 213, *te quoque permoueat proprii par cura laboris*, il s'agit d'une affliction (*cura*) égale à la peine (*laboris*) que l'on éprouve soi-même (voir Ramain, *Revue de Philologie*, 1905, p. 68-70). Il était inutile, d'autre part, de noter la prétendue construction absolue de *gaudere* dans la phrase *gaudebis certe* (p. 47) ; mais il eût mieux valu signaler (ibid.) que l'usage du passif impersonnel était à cette époque une recherche, que la discordance modale et temporelle signalée p. 49-50 avait des correspondants chez les poètes latins de bonne époque, etc.

Toutefois, S. Tobin semble avoir senti ce qu'il y avait de direct et parfois de personnel dans la manière de son auteur. Elle a clairement exposé les sources classiques et bibliques où il a puisé. Elle donne aussi un relevé utile des remarques de langue : cette partie de son travail, malgré l'absence de vues d'ensemble, permet de reconnaître rapidement ce qui appartient à une tradition littéraire ancienne (emploi de *ast*, de *absque*, ou encore de l'infinitif parfait dans I, 188, *eripuisse uolunt*) et ce qui décèle, à l'insu même de l'auteur, l'action de la langue parlée (confusion des démonstratifs, disparition de *is*, etc.). — P. 18, citation d'Ovide, Met. 15, 340, lire *fornacibus*, au lieu de *formacibus*.

François THOMAS.

Albert Grenier, *La Gaule celtique* (collection *Connais ton Pays*). Paris, Didier. 1945 ; 1 vol. in-8°, 110 pages.

La pénurie actuelle du papier réduit les ouvrages à leur plus simple expression. Toutefois, pour un public de plus en plus nombreux, il faut des livres qui, sans être de simple vulgarisation, restreignent à ses idées essentielles une vaste matière. La collection *Connais ton Pays*, que dirige

chez Didier M. Albert Grenier, répond excellemment à ce besoin : les titres annoncés sous le nom d'authentiques spécialistes présentent le plus grand intérêt.

M. Grenier nous offre *La Gaule celtique ;* il serait ridicule de faire dans cette revue l'éloge de l'auteur. Ce petit ouvrage de 108 pages ne se borne pas à résumer ce que l'on croyait savoir des Celtes, il apporte des vues véritablement nouvelles. La partie la plus riche de suggestions est, dans les premiers chapitres, l'histoire du peuplement celtique. M. Grenier insiste sur la complexité de ce peuplement qui, faisant suite aux migrations néolithiques, se développe à travers le second âge du bronze, les époques de Halstatt et de la Tène, jusqu'aux invasions des Cimbres, Teutons, Helvètes, et à la receltisation de l'Armorique au VIe siècle ap. J.-C. L'on y constate la plus grande diversité selon les dates et les régions, mais ce qui en résulte nettement c'est l'importance toute relative de l'élément celte par rapport aux éléments indigènes. Non seulement dans la Provence où ils se heurtent aux Ligures, dans l'Aquitaine où ils rencontrent les Ibères, mais dans la Celtique elle-même, les Celtes apparaissent surtout comme une sorte de féodalité, des noyaux ethniques occupant les positions centrales et dominantes, refoulant à la périphérie, mais sans les faire disparaître, les clans dispersés des indigènes. Plus on avance vers le midi ou dans les régions montagneuses, plus l'importance ethnique et linguistique des indigènes se maintient, malgré l'assimilation progressive (voir p. 50 et suiv.). Les constatations géographiques ou archéologiques apportent à ce point de vue de nettes confirmations et proposent aux chercheurs locaux de multiples études.

Parmi les nombreuses idées dont est rempli ce petit livre si dense, nous indiquerons seulement la différenciation historique entre Gaulois et Germains (p. 59), et les possibilités de défense que pouvait avoir la Gaule en face des Romains comme en face des Germains (p. 78).

La suite naturelle, *La Gaule romaine*, est actuellement sous presse. Nous souhaiterions vivement que M. Grenier ajoutât à ces études historiques les tableaux descriptifs, topographiques et archéologiques qui en seraient l'indispensable complément. Nous ne cessons de constater dans la jeunesse des écoles le plus vif intérêt pour nos antiquités nationales et le regret de se sentir trop peu guidée dans cette étude. En l'absence d'un enseignement officiel qui s'impose et d'une « École française » de France, des ouvrages comme ceux que nous signalons répondent à une véritable nécessité. Leur brièveté, la facilité de leur maniement, en font les instruments d'initiation les plus parfaits.

P. BARRIÈRE.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

La paix entre Grecs. — A la fin de 1943, devant l'*American historical association*, le professeur d'histoire ancienne de l'Université de Chicago, J. A. O. Larsen, fit une communication qu'il publia ensuite, sous le titre *Federation for peace in ancient Greece*, dans *Classical Philology* (t. XXXIX, 1944, p. 145-162). On se doute bien qu'à cette date le choix d'un tel sujet était influencé par des préoccupations qui, encore aujourd'hui, nous assaillent nous-mêmes. Mais leur reflet dans le texte est si discrètement limité, si justement nuancé, qu'une fois de plus on admire une nation en guerre dont les historiens conservaient ce qui fait proprement leur dignité intellectuelle. Il n'est pas donné à tous, en abordant ce thème, de songer à adresser *a humble prayer to Sophrosyne* et de la voir aussi pleinement exaucée : inutile, sans doute, d'amorcer des comparaisons trop faciles.

L'auteur examine et caractérise les efforts répétés des Grecs pour établir la paix grâce à une organisation unissant au moins bon nombre de leurs États. Son point de départ est naturellement l'amphictyonie delphique, avec son serment dont il place l'adoption à la fin de la première guerre sacrée. Puis viennent les ligues de la fin du VIe et du Ve siècle, qui organisaient la guerre contre l'ennemi commun, mais aussi la paix entre leurs membres, enfin au IVe siècle les tentatives de *koinè eirènè* et la Ligue de Corinthe. Dans des travaux antérieurs, il avait déjà étudié plusieurs de ces institutions et il en résume les conclusions. Aussi, pour les Européens que nous sommes, longtemps coupés du monde anglo-saxon, ses remarques les plus neuves concernent-elles les rapports des ligues dans la première moitié du Ve siècle : il a sur eux une conception originale, à peu près exactement à l'opposite de l'interprétation courante, qu'il a présentée en détail dans son article *The constitution and original purpose of the Delian League* (dans *Harvard studies in class. phil.*, t. LI, 1940, p. 175-213).

Sa conclusion donne à penser : la cause profonde de l'échec grec ne serait pas l'intensité du particularisme, mais surtout la politique oppressive des dirigeants et, accessoirement, la servilité des petits États qui ne mirent pas à profit les ressources que les pactes fédéraux leur offraient pour résister légalement aux excès de pouvoir des grands États. Il y a sans doute du vrai dans cette troisième idée. Quant aux deux premières, au lieu de les opposer, ne faut-il pas les joindre? Polybe (V, 106, 5) les unit formellement et explique par leur juxtaposition les guerres incessantes. S'il restreint son affirmation aux Péloponnésiens, c'est assurément

parce qu'à ce moment son développement l'amenait à ne considérer qu'eux. Toute l'histoire grecque invite à étendre son jugement à l'ensemble de la Grèce.

Le régime représentatif dans les États fédéraux hellénistiques. — Pratiquement, l'étude consacrée par J. A. O. Larsen à une inscription de Pinara (*Tituli Asiae minoris, II, 508*, dans *Class. Phil.*, t. XXXVIII, 1943, p. 177-190 et 246-255) constituait un travail d'approche pour le mémoire publié ensuite sous le titre *Representation and democracy in Hellenistic federalism* (*ibid.*, t. XL, 1945, p. 65-97). Il s'efforce d'y restaurer l'inscription publiée par Kalinka et l'essentiel de ses propositions paraît exact. Sur plusieurs points, notamment, il se rencontre avec Louis Robert qui, dans son livre *Les gladiateurs dans l'Orient grec* que la guerre ne lui permettait pas d'utiliser, a repris quelques lignes du même texte (p. 144 et 315-316). Le commentaire sur les juges étrangers est approfondi et fort intéressant. Mais l'important pour le raisonnement ultérieur serait de fixer la date de l'inscription. Il la discute longuement, de nouveau même en appendice du mémoire de 1945, et la place antérieurement à 43 après J.-C., c'est-à-dire encore dans la période indépendante du koinon lycien. Assurément, la mention de l'*hipparchos* fédéral rend cette conclusion vraisemblable. Mais non pas certaine. Et simplement probable? L'hésitation qu'on peut ressentir provient des mots σε]μνότατος δικαιοδότης : l'épithète au superlatif conduit presque irrésistiblement à l'époque romaine et la difficulté ne paraît pas plus grande de croire à la survie après Claude, sous une forme vidée d'attributions militaires, d'une magistrature nommée *hipparchia*.

L'autre mémoire traite une question plus générale. J'ai tenté de montrer dans mes *Assemblées achaiennes* que la synodos achaienne était, institutionnellement, une assemblée primaire, contrairement à l'opinion courante. Ma démonstration n'a pas convaincu J. A. O. Larsen, pour qui le débat demeure encore ouvert. Mais il ne la critique pas directement. Il se borne à invoquer l'exemple d'autres koina hellénistiques, européens ou asiatiques, surtout du koinon lycien dont il étudie très attentivement les institutions. Il en conclut que, dès le IIe siècle avant J.-C., « le gouvernement représentatif était chose commune — on peut même dire normale — dans les États fédéraux » et que ce régime était « celui que des constituants de l'époque considéraient comme naturel ».

Le lieu n'est pas ici de reprendre cette discussion, qui se fragmenterait aussitôt, on le devine, en multiples controverses de détail. En rendant hommage à la science de l'auteur et à l'attention scrupuleuse qu'il apporte à ne pas majorer les indications de ses textes, je désire m'en tenir à de larges remarques. La première est que les régimes représentatifs en Thessalie et en Macédoine, seuls présentés — et présentables — comme exemples européens, furent institués par Rome directement ou

au moins sous son inspiration, ce qui limite singulièrement leur portée démonstrative. La seconde est que l'organisation de la synodos achaienne remonte à 281 /280 avant J.-C. et qu'elle se place dans un cadre géographique à cette date beaucoup plus restreint que le cadre thessalien, macédonien (même avec le partage en quatre districts) et lycien : pourquoi les *constitution-makers* auraient-ils partout, et pendant plusieurs siècles, appliqué le même schéma? Enfin, mon analyse m'a conduit à distinguer constamment, pour cette synodos, le droit et le fait : il me semble qu'une distinction analogue permettrait d'interpréter autrement bon nombre au moins des textes relatifs aux institutions fédérales lyciennes.

Sur Polybe. — L'œuvre de Polybe, si riche et si vaste malgré les réserves que tous ceux qui l'ont bien pratiquée ne négligent jamais de faire sur elle, soulève tant de problèmes qu'il n'est pas surprenant de voir un historien, après l'avoir utilisée comme une source, souvent unique et toujours importante, la considérer ensuite en elle-même et lui consacrer des recherches directes. Il semble que tel soit le cas de F. W. Walbank, installé dans l'intimité du Mégalopolitain par la fréquentation d'Aratos et de Philippe V.

Son mémoire, *Polybius, Philinus and the first Punic war* (dans *Class. Quart.*, t. XXXIX, 1945, p. 1-18), reprend la question des sources du livre I de Polybe. Il critique et rejette le critère proposé par R. Laqueur pour y distinguer les parts respectives du Romain Fabius Pictor et de Philinos d'Agrigente. Ses objections s'affirment, dans l'ensemble, convaincantes. Peut-être, pourtant, exploite-t-il à l'excès le parallélisme entre les commentaires de Polybe et de Diodore de Sicile sur l'échec de Régulus. Car il ne parvient pas à démontrer aussi solidement qu'il serait souhaitable que Diodore, en l'espèce, utilise directement Philinos et non pas, déjà, Polybe. Mais l'essentiel, admis d'ailleurs par Laqueur, est que Polybe suive ici Philinos et on le lui accordera aisément à cause du ton antiromain de ce passage. Celui-ci, dès lors, révèle un Philinos fortement influencé par le goût, bien hellénistique, des situations dramatiques et du tragique à sensation. Malheureusement, le même goût se manifestait chez Fabius Pictor, ce qui interdit de le prendre pour base d'une *Quellenforschung*. Il perce aussi plus d'une fois chez Polybe, malgré la vivacité des reproches qu'il adresse sur ce point à plusieurs de ses devanciers. Jamais, il est vrai, à Philinos : sans doute parce que ce dernier, comme lui-même, voyait dans l'histoire la base d'un enseignement politique et moral ; et certainement parce que le rôle qu'il attribuait à la Tychè correspondait à ses propres idées, au moins à l'occasion. Quant à dire autre chose de Philinos, l'unique certitude est sa partialité pour Carthage, au service de laquelle il fut peut-être comme mercenaire. Laqueur a tort de faire de lui un aristocrate : des préférences démocratiques conviendraient mieux à un citoyen d'Agrigente dont le *dèmos* se déclara contre Rome. Un appendice qui examine aussi raisonnablement les idées de

M. Gelzer sur Fabius Pictor et les premiers historiens romains complète cette importante étude sur les sources dont s'est servi Polybe pour l'histoire du premier duel entre Rome et Carthage.

Un mémoire consacré au livre VI de Polybe (*Polybius on the Roman constitution*, dans *Class. Quart.*, t. XXXVII, 1943, p. 73-89) n'est pas moins intéressant. Dans le débat ouvert depuis longtemps sur l'évolution de la pensée de Polybe à propos des institutions romaines (*anakyklôsis* et constitution mixte) et le remaniement entre deux éditions successives de l'exposé qu'il en fournit, F. W. Walbank met fortement l'accent sur une remarque nouvelle : les sens variés du mot *monarchia*. Ce mot équivaut tantôt à *basileia* et tantôt à *tyrannis*. Mais, en outre, il désigne parfois un régime particulier, antérieur dans le cycle naturel à la *basileia* elle-même antérieure à la *tyrannis*. L'apparition de ce sens en VI, 4, 7, aboutit à une contradiction flagrante avec la phrase précédente, car, à côté des six formes politiques annoncées, il en introduit une septième. Ne pouvant s'expliquer que par un remaniement hâtif, la contradiction justifie l'hypothèse des deux éditions : après avoir cru en la stabilité de la constitution romaine, Polybe a pressenti et annoncé son déclin. Point n'est besoin, pour rendre compte de l'évolution de sa pensée, d'invoquer l'influence nouvelle d'une philosophie, en l'espèce celle de Panaitios, ni — ce qui conduirait à une date trop tardive — le début de la révolution gracchienne. L'évolution de la politique romaine, surtout de la politique extérieure telle qu'elle se manifesta dans la destruction de Carthage, qui conduisit Scipion Émilien à méditer tristement sur le sort futur de Rome, a dû suffire pour inspirer à Polybe le pessimisme inclus dans la conception de l'*anakyklôsis*.

Une brève note (*Phalaris' bull in Timaeus, Diod. Sic., XIII, 90, 4-7*, dans *Class. Rev.*, t. LIX, 1945, p. 39-42) examine les critiques que Polybe et Diodore de Sicile adressent à Timée sur le taureau de Phalaris. L'un et l'autre auraient déformé la pensée de Timée qu'un scoliaste de Pindare rapporterait plus fidèlement : c'est possible, mais comment le savoir? F. W. Walbank insiste, d'ailleurs, surtout sur la différence entre l'argumentation de Polybe et celle de Diodore. La première ne fait aucune allusion à la donation par Scipion Émilien aux gens d'Agrigente du taureau qui se trouvait à Carthage : le passage serait donc antérieur à 146. L'autre aurait été rédigée librement par Diodore d'après ses connaissances personnelles et d'après ses souvenirs de la page, qui ne nous est pas parvenue, où Polybe relatait cette donation après la destruction de Carthage. La remarque, assurément, est ingénieuse. Mais est-il bien aussi *highly unlikely* que Walbank le pense (p. 41, n. 1) que notre extrait XII, 25, 1-5, de Polybe soit incomplet sur ce point? Le *codex Peirescianus* ne nous l'a pas transmis sous une forme parfaitement satisfaisante : il suffit, pour s'en convaincre, de constater qu'il y fait bloc avec 5-9, qui doit pourtant en être détaché. On ne relit pas sans

profit les observations qu'il a suggérées à Reiske, *Animadversiones ad graecos auctores*, t. IV (Leipzig, 1763), p. 741-742. Sans leur donner une pleine approbation, je dois avouer que la réponse de Schweighäuser, t. VII (1793), p. 129, ne me paraît pas supprimer toute difficulté. Et, dès lors, comment conclure sur la méthode de travail de Diodore?

A la veille de la troisième guerre de Macédoine. — Dans les derniers mois de 172, l'ambassadeur romain Q. Marcius Philippus inspire à Persée d'illusoires espérances de paix et lui accorde une trêve afin qu'il puisse encore faire défendre sa cause devant le Sénat : ainsi le roi de Macédoine, prêt à la guerre, se trouve paralysé tandis que les Romains acquièrent les délais nécessaires à leurs préparatifs. F. W. Walbank (*A note on the embassy of Q. Marcius Philippus, 172 B. C.*, dans *Journal of Roman studies*, 1941, p. 82-93) a étudié avec soin certaines questions relatives à cet épisode. Il s'est efforcé d'en fixer la date à la fin de septembre 172, deux bons mois avant que les premières troupes romaines eussent franchi la mer. Il a précisé la procédure alors suivie pour la déclaration de guerre : le peuple l'avait votée conditionnellement, si bien que le rejet de la *rerum repetitio* par les députés de Persée venus à Rome grâce à la trêve entraîna l'*indictio belli*. De toute façon, la décision des dirigeants romains était prise dès l'été de 172. Le débat qui s'éleva au Sénat sur les agissements de Q. Marcius montra que les *seniores* défenseurs de la loyauté traditionnelle étaient moins nombreux que « ceux qui se souciaient davantage de l'utile que de l'honnête » (Liv., XLII, 47). Bien plus, on retarda au maximum l'audition des représentants de Persée, afin d'entretenir les illusions de celui-ci. Si les Romains avaient jamais autrefois — et c'est fort peu probable — mis en pratique tout ce qu'implique la doctrine du *iustum bellum*, il faut reconnaître que le triomphe de la *nova sapientia* dont parle à ce propos Tite-Live était dès ce moment total. Sans doute vaut-il mieux ne pas se demander si, au cours des siècles, cette *sapientia* a perdu de sa force, en vieillissant, au profit de règles juridiques : plus d'un débat antique s'enfle de résonances contemporaines.

Sur le judaïsme hellénistique : d'Héliodore à Jean-Baptiste. — On signalera ailleurs les mémoires consacrés à la diplomatie hellénistique par É. Bikerman, qui fut avant la guerre, lorsqu'il vivait en France, un collaborateur trop apprécié de notre *Revue* pour que nous n'espérions pas y revoir sa signature. En voici trois autres, qui relèvent d'un domaine différent où ce savant avait déjà aussi affirmé sa maîtrise. Félicitons-nous que deux soient encore rédigés en notre langue, grâce à leur présence dans des publications nées en Belgique et transplantées aux États-Unis par leur fondateur et animateur Henri Grégoire.

Héliodore au temple de Jérusalem (dans le tome VII, 1939-1944, de l'*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves*, p. 5-40) cherche à élucider un épisode célèbre, immortalisé par l'art,

de l'histoire du judaïsme hellénistique. Sa connaissance parfaite des institutions séleucides et des rapports de la royauté grecque avec le temple de Jérusalem permet à É. Bikerman de préciser ce qu'Héliodore prétendait contrôler dans le sanctuaire, dépôts privés ou excédents sur la subvention versée en vue du sacrifice qui eussent dû revenir au trésor royal. Il analyse ensuite le récit du II[e] livre des Macchabées quant à l'expulsion de l'intrus et y reconnaît deux versions maladroitement cousues : celle du cavalier est uniquement grecque ; celle des deux anges flagellateurs ne l'est que partiellement, car la contamination orientale s'y reconnaît à l'aveu public imposé au vizir. Ces deux versions furent constituées rapidement, puisque, moins de dix ans après l'incident, la politique d'Antiochos IV allait donner aux Juifs de tout autres soucis. Resteraient à expliquer le comment et le pourquoi de l'échec d'Héliodore ; nul ne reprochera à l'auteur de ne pas s'y hasarder.

C'est à une exégèse aussi fine et sûre qu'il soumet une brève note ajoutée au livre d'Esther chez les Septante (*The colophon of the Greek book of Esther*, dans *Journal of biblical literature*, t. LXIII, 1944, p. 339-362). Il parvient à rendre compte de façon satisfaisante des moindres mots, tous simples, et néanmoins parfois d'interprétation malaisée. Il en tire la date (78/77 av. J.-C.) de l'arrivée en Égypte de ce livre traduit en grec par un Juif de Jérusalem. Il en tire également l'indication que le texte hébreu n'aurait pas été rédigé bien longtemps auparavant. Aussi le livre d'Esther, en opposant violemment Juifs et Gentils, correspond-il à l'implacable guerre qui se poursuivait en Palestine depuis la fin du II[e] siècle. Sa traduction en grec et son envoi à Alexandrie révèlent l'action d'une propagande cherchant à mettre la Diaspora au diapason des passions haineuses qui se heurtaient à Jérusalem.

A propos de *Jean-Baptiste au désert*, le troisième mémoire (*Byzantion*, t. XVI, *American series*, II, 1944, p. 1-19) pose un problème de méthode pour l'exégèse du Nouveau Testament. On ne retient pas, d'ordinaire, l'indication de *Luc* (I, 80) sur la vie au désert de Jean-Baptiste « jusqu'au jour de sa présentation à Israël ». Le fait n'avait pas manqué d'apparaître étrange aux Pères de l'Église et, parmi les explications qu'ils en ont apportées, de nombreuses analogies montrent qu'il faut retenir celle de la « vie cachée » avant la manifestation aux hommes. De là, le conseil de portée générale : « chercher modestement des leçons chez des hommes qui étaient plus proches que nous de la langue et de l'esprit des Évangiles ». Fort bien. Mais, pour É. Bikerman, le recours à la « vie cachée » est un artifice d'historien embarrassé par le désaccord de versions différentes. Il a la franchise de reconnaître qu'il interprète comme un « arrangement littéraire » ce que les Pères considéraient comme l'effet des « desseins de la Providence ». La rencontre est donc toute formelle et risque de ne pas mener loin.

André AYMARD.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

I. Ouvrages

A.-M. Desrousseaux, *Observations critiques sur les livres III et IV d'Athénée* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. 283, série de guerre). Paris, Champion, 1942 ; 1 vol. in-8°, 121 pages.

Pierre Louis, *Les métaphores de Platon* (*Collection de textes et documents... de l'Association Guillaume Budé*). Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; 1 vol. in-8°, xx + 269 pages.

Albinos, *Epitomé*, édité par Pierre Louis (*Collection de textes et documents... de l'Association Guillaume Budé*). Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; 1 vol. in-8°, 187 pages.

Jacqueline Duchemin, *L'ἀγών dans la tragédie grecque* (*Collection d'Études anciennes... de l'Association Guillaume Budé*). Paris, Les Belles-Lettres, 1945 ; 1 vol. in-8°, 247 pages.

Amable Audin, *Les fêtes solaires, essai sur la religion primitive* (Collection *Mythes et religions*). Paris, Presses universitaires de France, 1945 ; 1 vol. in-16, 155 pages.

Manuel des fouilles archéologiques. I. *Les fouilles de sépultures du Ve au VIIIe siècle*, par Édouard Salin. Paris, Presses universitaires ; 1 vol. in-12, 87 pages, V pl. hors texte et 4 fig. dans le texte.

Albert Grenier, *Les Gaulois* (Collection *Bibliothèque historique*). Paris, Payot, 1945 ; 1 vol. in-8°, 422 pages, 68 fig., XVI pl. hors texte.

Nicola Herescu, *Catullo* (Collection *Res Romanae*). Rome, Edizioni Roma, [1943] ; 1 vol. in-12, 121 pages.

Karl Kerényi, *Die Geburt der Helena samt humanistischen Schriften aus den Jahren 1943-45* (*Albae Vigiliae*, Neue Folge, Heft III). Zürich, Rhein-Verlag, 1945 ; 1 vol. in-8°, 138 pages, 1 pl.

Id., *Prometheus, das griechische Mythologem von der menschlichen Existenz* (*Albae Vigiliae*, Neue Folge, Heft IV). Zürich, Rhein-Verlag, 1946 ; 1 vol. in-8°, 82 pages, 1 pl.

Anna Spitzbarth, *Untersuchungen zur Spieltechnik der griechischen Tragödie.* Zürich, Rhein-Verlag, 1946 ; 1 vol. in-8°, 109 pages.

Ingemar Düring, *Herodicus the Cratetean, A study in anti-platonic tradition* (Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien, t. LI, fasc. 2). Stockholm, Wahlström et Widstrand, 1941 ; 1 vol. gr. in-8°, 172 pages.

Michel Lejeune, *Précis d'accentuation grecque.* Paris, Hachette, 1945 ; 1 vol. in-12, 60 pages.

Sister Mary Magdeleine Mueller, *The vocabulary of the pope*

St Leo the Great (The Catholic University of America, *Patristic Studies*, vol. LXVII). Washington, The Catholic University of America Press, 1943 ; 1 vol. in-8°, 269 pages.

Alb. Van den Daele, S. J., *Indices Pseudo-Dionysiani* (Université de Louvain, *Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie*, 3e série, 3e fasc.). Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1941 ; 1 vol. in-8°, 154 pages.

Fred Walter Householder Jr., *Literary quotation and allusion in Lucian*. New-York, King's Crown Press (Columbia University), 1941 ; 1 vol. in-8°, 120 pages lithographiées.

Jacques Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 154). Paris, de Boccard, 1942 ; 1 vol. in-8°, xiv + 483 pages, 8 pl. et 3 plans hors texte.

Dr. D. Loenen, *Protogoras and the Greek community*. Amsterdam, Noord-Hollandsche uitgevers maatschappij, 1941 ; 1 vol. in-8°, iv + 129 pages.

Dr. R. C. Goldschmidt, *Paulinus' Churches at Nola. Texts, translations and commentary*. Amsterdam, Noord-Hollandsche uitgevers maatschappij, 1940 ; 1 vol. gr. in-8°, 203 pages.

Walter Rüegg, *Cicero und der Humanismus. Formale Untersuchungen über Petrarca und Erasmus*. Zürich, Rhein-Verlag, 1946 ; 1 vol. in-8°, 139 pages.

II. Brochures

Paul Maury, *Horace et le secret de Virgile*. Paris, chez l'auteur, 1, rue Littré, 1945 ; 1 brochure, 7 pages.

TABLE ALPHABETIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

I. Articles de fond

II. Variétés

III. Bibliographie

IV. Planches et figures

6 novembre 1946.

Le Directeur-Gérant : Jean AUDIAT.
